

CLIENTS



MARCHÉS

CE QUI COMPTE

Pour ce qui compte dans votre vie

DE DÉTAIL

CENTRES BANCAIRES

CONSEILS 140 ANS

CARTES DE CRÉDIT

EMPLOYÉS

« À la Banque CIBC, nos employés s'efforcent chaque jour d'aider nos clients à réaliser ce qui compte le plus dans leur vie. Depuis plus de 140 ans, nous sommes là pour les Canadiens, facilitant l'achat de leur première maison et la croissance de leur entreprise, et leur offrant des conseils de retraite. »

ÉPARGNE PERFORMANCE LEADERSHIP CROISSANCE

PROGRÈS RETRAITE

CANADIENS

CRÉDIT ET PRÊTS

ACTIONNAIRES

SOUTIEN AUX ENTREPRISES CONSEILS EN PLACEMENT

SERVICES BANCAIRES

SERVICES BANCAIRES MOBILES DE GROS





Pour ce qui compte
dans votre vie

« À la Banque CIBC, nos employés s'efforcent chaque jour d'aider nos clients à réaliser ce qui compte le plus dans leur vie. Depuis plus de 140 ans, nous sommes là pour les Canadiens, facilitant l'achat de leur première maison et la croissance de leur entreprise, et leur offrant des conseils de retraite. »

« Parce que ce qui compte pour nos clients compte pour nous tous à la Banque CIBC. »

Gerry McCaughey, *Président et chef de la direction, Banque CIBC*

Rendement de 2010



Clients

- Ouverture, déménagement ou agrandissement de 35 centres bancaires
- Première grande banque au Canada à lancer une application de services bancaires mobiles pour iPhone
- Principal émetteur de deux types de cartes de crédit au Canada
- Lancement de la première carte Visa Débit au Canada
- Classement au premier rang en ce qui a trait au volume et à la valeur des opérations effectuées sur la Bourse de Toronto
- Responsable ou co-responsable dans plusieurs opérations d'envergure par Banque d'investissement
- Ajout de nouveaux clients et élargissement des relations établies dans notre groupe de financement d'entreprises
- Investissement dans notre campagne de marque, qui met en valeur les solutions déployées pour aider les clients à réaliser ce qui compte pour eux

Vision

- Être un chef de file des relations avec la clientèle

Mission

- Aider nos clients à réaliser ce qui compte pour eux
- Créer un milieu de travail où tous les employés peuvent exceller
- Apporter vraiment davantage à nos collectivités
- Générer un rendement global solide pour nos actionnaires

Valeurs

- Confiance, travail d'équipe et responsabilisation

Générer un rendement constant

La Banque CIBC est une institution financière canadienne de premier rang dont la capitalisation boursière s'élève à 30,7 G\$ et le ratio des fonds propres de première catégorie, à 13,9 %. Nous avons deux groupes d'exploitation principaux, Marchés de détail CIBC et services bancaires de gros, qui œuvrent au Canada et partout dans le monde. Nous offrons une gamme complète de produits et services financiers à 11 millions de clients. En investissant dans nos activités, nos clients, nos employés et nos collectivités, nous procurerons des bénéfices constants et durables à nos actionnaires.



Employés

- Augmentation de la cote de l'indice d'engagement des employés pour la cinquième année d'affilée
- Reconnue comme le meilleur employeur pour les néo-Canadiens pour la troisième année d'affilée
- Lancement d'un nouveau programme de perfectionnement du leadership
- Promotion de la diversité et de l'inclusivité au sein de notre effectif par huit réseaux d'affinité des employés comptant plus de 3 500 membres
- Lancement d'un nouveau thème, « Penser différemment », en appui au 18^e Mois annuel de la diversité de la CIBC

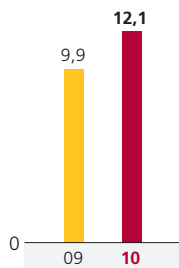


Collectivités

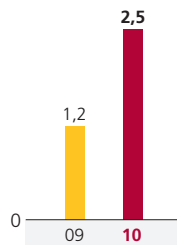
- Nous avons versé près de 34 M\$ à nos collectivités partout au Canada
- La Course à la vie CIBC de la Fondation canadienne du cancer du sein a permis de recueillir 33 M\$
- Nous avons célébré le 25^e anniversaire de la Journée du miracle CIBC et recueilli 3,5 M\$
- Nous avons été le fier commanditaire de la diffusion de la Coupe du Monde de la FIFA 2010
- Un montant de 7,2 M\$ a été versé à la Campagne Centraide 2009

et durable pour les actionnaires

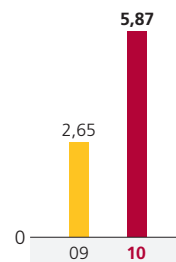
Revenus
(en milliards de dollars)



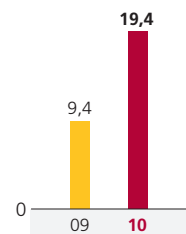
Bénéfice net
(en milliards de dollars)



Bénéfice dilué par action
(en dollars)



Rendement des capitaux propres
(en pourcentage)



La performance financière de la CIBC en 2010 a été appuyée par un rendement total pour les actionnaires de **32,4 %**, un des meilleurs du secteur.



Charles Sirois
Président
du conseil

Message du président du conseil

Une autre année de grande activité pour les services financiers

L'année 2010 a été une autre année de grande activité dans le secteur des services financiers, les organismes de réglementation ayant contrebalancé la nécessité de soutenir la reprise économique par leurs efforts visant à atténuer le risque financier à l'échelle mondiale.

Dans ce contexte en évolution, votre conseil d'administration est resté ferme dans son engagement à maintenir des principes de gouvernance rigoureux.

Au cours de l'année écoulée, le conseil d'administration s'est appliqué à renforcer davantage les systèmes de gouvernance de la CIBC, à renouveler le conseil et à en accroître l'efficacité, tout en améliorant la supervision de la gestion du risque. Nous avons également consacré plus de temps à notre cadre d'engagement des parties intéressées, à la gestion des talents et à la rémunération des cadres supérieurs. En 2010, nous avons obtenu de GovernanceMetrics International une cote globale de 10,0, la cote la plus élevée attribuée par cet organisme, ce qui positionne la CIBC dans le centile supérieur du classement de toutes les sociétés pour les meilleures normes de gouvernance de leur catégorie.

L'engagement des parties intéressées – Une partie intégrante de notre programme de relations avec les investisseurs

Le maintien d'un dialogue suivi avec les investisseurs est une priorité de votre conseil. Notre cadre d'engagement des parties intéressées a permis au conseil de rester au fait des points de vue de nos parties intéressées et de gérer les demandes croissantes des parties intéressées. Bien que nous ayons toujours eu des discussions directes avec les actionnaires, l'officialisation de notre processus et l'attention accrue portée à cet enjeu nous ont permis d'être davantage proactifs.

Votre conseil est resté ferme dans son engagement à maintenir des principes de gouvernance rigoureux.

L'importance que nous accordons à l'efficacité de l'engagement de nos parties intéressées va bien au-delà des réunions avec les investisseurs et englobe l'ensemble de notre stratégie de communications. En 2010, nous avons été honorés de recevoir un prix Gavel de gouvernance de la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance, en reconnaissance de la présentation de l'information de notre circulaire de sollicitation de procurations sur le plan de la méthode de rémunération des cadres supérieurs de la CIBC.

Stratégie et risque – Un processus rehaussé par le conseil

La stratégie d'entreprise, tout comme la réussite de sa mise en place, représente un élément clé de la valeur pour les actionnaires. Bien que la direction soit responsable de la stratégie, votre conseil continue de participer activement à l'évolution du processus de planification stratégique de la CIBC ainsi qu'au processus de mesure des progrès réalisés par la CIBC au chapitre des priorités stratégiques établies par la direction et approuvées par le conseil.

Les opinions indépendantes de nos administrateurs d'expérience confèrent une perspective équilibrée et créatrice de valeur à ce processus. En outre, notre conseil a pris une part active aux séances de formation qui permettent de comprendre l'incidence que le contexte en évolution exerce sur les thèmes essentiels de la stratégie de la CIBC.

Au cours du processus de planification financière et stratégique de la CIBC, le Comité de gestion du risque a approuvé des améliorations au cadre sur l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC afin de maintenir la correspondance étroite entre la stratégie du risque et la stratégie d'entreprise. Ces modifications tiennent compte de l'objectif de la CIBC d'être une banque canadienne à faible risque visant à croître judicieusement dans des secteurs d'activité choisis dans lesquels nous avons des capacités concurrentielles solides et des débouchés.

À notre avis, notre énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque reste un outil important pour appuyer une culture du risque à l'échelle de la Banque conforme à l'objectif stratégique général de la CIBC qui consiste à obtenir un rendement constant et durable.

Rémunération des cadres supérieurs et gestion des talents

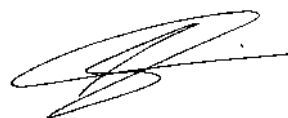
Grâce au soutien du Comité de la rémunération et des ressources en personnel de direction, la CIBC a peaufiné la gestion des talents et parfait sa stratégie de recrutement des talents. Cette stratégie vise à améliorer la planification de la relève parmi les employés de tous les niveaux ainsi que l'efficacité organisationnelle et le perfectionnement du leadership.

La rémunération des cadres supérieurs continue d'être une priorité, l'objectif étant d'harmoniser le programme de rémunération des cadres supérieurs avec la stratégie de la CIBC et avec les meilleures pratiques émergentes sur le marché. Après avoir remanié notre programme de rémunération des cadres supérieurs en 2009, nous avons apporté en 2010 des modifications qui s'appliquaient à l'ensemble de cette équipe. Ces modifications, qui lient davantage au rendement les critères d'acquisition des droits rattachés aux options et reportent davantage les paiements fondés sur des actions, seront présentées plus en détail dans la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2011, qui sera disponible en mars.

Dans l'avenir

Jalynn Bennett se retirera du conseil à notre prochaine assemblée annuelle des actionnaires. M^{me} Bennett, administratrice de la CIBC depuis 1994, nous a fait bénéficier de ses compétences financières et de sa connaissance approfondie de la gouvernance dans les divers postes qu'elle a occupés au sein de tous les comités du conseil de la CIBC. M^{me} Bennett, qui a été présidente du comité de gouvernance entre 2003 et 2010, a joué un rôle clé dans l'élaboration de l'examen annuel du rendement du conseil et des compétences des administrateurs, et dans l'établissement du processus de renouvellement de notre conseil. Je tiens à remercier M^{me} Bennett pour ses nombreuses années de précieuse contribution à notre conseil.

De façon générale, 2010 a été une année productive pour votre conseil et une année de progrès pour la CIBC. J'aimerais remercier Gerry McCaughey, son équipe de direction et tous les employés de la CIBC des efforts continus qu'ils ont déployés au cours de l'année écoulée pour le compte des clients et des actionnaires de la CIBC. J'aimerais également témoigner ma reconnaissance à mes collègues administrateurs pour leur soutien continu.



Message du chef de la direction

L'année 2010 a été une bonne année pour la Banque CIBC et ses parties intéressées.

La CIBC, dans le contexte d'une conjoncture économique et sectorielle plus favorable qu'en 2009 mais encore difficile, a présenté des résultats financiers solides et a réalisé des progrès au chapitre de ses priorités stratégiques.

Par suite de la croissance des revenus et de la diminution des pertes sur créances, le bénéfice net a progressé pour atteindre 2,5 G\$, à l'instar du bénéfice dilué par action (comptabilité de caisse)¹, qui s'est établi à 5,95 \$. Nous avons enregistré un robuste rendement des capitaux propres de 19,4 %. Tout en investissant dans nos activités essentielles, nous avons maintenu des mesures de productivité concurrentielles et des ratios de fonds propres parmi les meilleurs du secteur.

Notre performance financière en 2010 et notre solide situation à l'approche de 2011 témoignent de l'accent mis par la Banque sur l'atteinte et le maintien d'une position de chef de file du marché dans ses activités essentielles, la croissance dans des domaines choisis dans lesquels elle possède des capacités éprouvées et le soutien de sa croissance au moyen de facteurs fondamentaux solides.

Croissance et progrès de Marchés de détail

Marchés de détail CIBC a réalisé un bénéfice net de 2,2 G\$ en 2010, en hausse en regard de 1,9 G\$ en 2009. Ces résultats sont le reflet d'un équilibre réel entre la croissance et le risque. Des revenus plus élevés générés par nos trois principaux secteurs d'activité – Services bancaires personnels, Services bancaires aux entreprises et Gestion des avoirs – et des pertes sur créances moins importantes ont joué un rôle clé dans l'augmentation de 16 % de la rentabilité.



Gerry
McCaughey
Président
et chef
de la direction

La Banque CIBC met l'accent sur l'atteinte et le maintien d'une position de chef de file du marché dans ses activités essentielles, la croissance dans des domaines choisis dans lesquels elle possède des capacités éprouvées et le soutien de sa croissance au moyen de facteurs fondamentaux solides.

Notre division de détail a fait des investissements considérables et compte à son actif en 2010 de notables réalisations

- Mettant l'accent sur l'expérience client et cherchant à faciliter les opérations bancaires de nos clients, nous avons ouvert, déménagé ou agrandi 35 centres bancaires, tout en maintenant notre approche ciblée visant à prolonger les heures d'ouverture de nos centres bancaires en soirée, les samedis et dimanches.
- Nous avons été la première banque au Canada à lancer une application de services bancaires mobiles pour iPhone, suivie par d'autres innovations pour téléphones intelligents, qui ont permis à nos clients en déplacement d'effectuer une bonne partie de leurs opérations bancaires quotidiennes en tout lieu et en tout temps à www.cibc.mobi.
- L'acquisition du portefeuille de cartes de crédit MasterCard de Cartes Citi Canada inc. a renforcé notre leadership du marché des cartes de crédit et fait de la Banque CIBC le principal émetteur de deux types de cartes de crédit au Canada, Visa et MasterCard.
- L'acquisition du contrôle exclusif de Crédit aux entreprises CIT Canada inc. nous place en tête du marché des prêts adossés à des créances au Canada et, compte tenu d'autres initiatives, positionne la CIBC en vue de la croissance des services bancaires aux entreprises.
- Nous avons lancé plusieurs nouveaux produits pour le compte de nos clients, notamment le *Compte d'épargne cyberAvantage CIBC*, la première carte Visa Débit au Canada avec la *Carte Avantage CIBC*, et avons annoncé une réduction des frais de négociation de nos clients de courtage à escompte dont le solde à la CIBC est supérieur à 100 000 \$.
- Nous avons investi dans la nouvelle technologie et dans des outils qui aident notre réseau de plus de 3 000 conseillers à l'échelle du Canada à mieux répondre aux besoins de nos clients.
- Nous avons continué à investir dans notre campagne de marque réussie à la télévision nationale jusqu'à la fin de 2010. La campagne soulignait l'engagement des employés de la CIBC à procurer tous les jours de la valeur à nos clients.

À l'approche de 2011, notre division de détail est bien positionnée en vue de la croissance. Nous sommes un des chefs de file des marchés canadiens de produits clés comme les prêts hypothécaires, les dépôts et les cartes de crédit, et nous avons agrandi le deuxième réseau combiné de centres bancaires et de GAB en importance au pays.

Stabilité des bénéfices et rendement à risque contrôlé dans les services bancaires de gros

Les services bancaires de gros ont généré un bénéfice net de 342 M\$ en 2010, en comparaison d'une perte de 472 M\$ en 2009. Ces données comprennent les résultats améliorés de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation, qui sont passés d'une perte de 684 M\$ en 2009 à une perte de 161 M\$ en 2010.

Par suite du ralentissement des activités des clients dans l'ensemble du secteur, les bénéfices de nos activités essentielles de services bancaires de gros ont reculé en regard de 2009, mais ont continué de refléter l'amélioration de la gestion cohérente et du contrôle des risques amorcée en 2009 après la réorientation de nos activités de services bancaires de gros.

Tout en continuant d'investir dans nos activités essentielles, nous avons raffermi les assises de la Banque.

Nos activités de services bancaires de gros sont bien positionnées pour accroître leurs bénéfices par suite de l'amélioration de la conjoncture sectorielle :

- Nous continuons de détenir des positions de chef de file du marché au Canada dans des secteurs d'activité clés comme la négociation d'actions, la prise ferme d'actions, la prise ferme de titres d'emprunt et les fusions et acquisitions.
- Le groupe de financement d'entreprises a attiré de nouveaux clients et étendu les relations établies, contribuant ainsi à la croissance des revenus. Notre groupe de financement d'entreprises travaille en étroite collaboration avec notre groupe de services bancaires aux entreprises de Marchés de détail CIBC pour étendre les relations avec les clients de Services à la PME, du Groupe entreprises et des Services financiers aux entreprises, en appui à notre objectif stratégique de prendre le leadership du marché dans ces secteurs au cours des trois à cinq prochaines années.
- Plusieurs investissements importants ont été faits dans la technologie ou sont à un stade avancé, de façon à rehausser nos capacités sur les plans du service à la clientèle et de la gestion du risque et à appuyer nos plans de croissance à l'échelle de nos activités de vente, de négociation, de conseil et de financement.

Tout en investissant dans les activités essentielles des services bancaires de gros, nous avons poursuivi la gestion et la réduction actives de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation. En 2010, nous avons diminué le montant nominal de référence de nos positions de 17 G\$ au moyen de la vente ou de la résiliation de positions sous-jacentes et de règlements auprès des garants financiers. Le reste de notre portefeuille, composé essentiellement d'obligations structurées adossées à des prêts et de titres de créance d'entreprises a subi de faibles taux de défaillance des actifs sous-jacents donnés en garantie et a continué de jouir d'importants privilèges d'antériorité.

Facteurs fondamentaux solides

Tout en continuant d'investir dans nos activités essentielles, nous avons raffermi les assises de la Banque :

- La CIBC présente un bilan solide et concurrentiel grâce à un ratio des fonds propres de première catégorie de 13,9 %, parmi les meilleurs du secteur, à un profil de financement bien diversifié en termes de durée, de produits et de marchés, à une amélioration notable de la qualité de crédit en 2010 et à une valeur à risque qui se situe au bas de la fourchette du secteur.
- Tout en augmentant nos revenus, nous avons géré nos frais de façon à maintenir le rapport entre nos frais autres que d'intérêts et nos revenus dans la médiane des grandes banques canadiennes, conformément à notre objectif stratégique.
- Notre groupe Gestion du risque a exercé une surveillance indépendante étroite tout en collaborant avec nos secteurs d'activité à l'atteinte de leurs objectifs de croissance.

En 2010, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a annoncé l'adoption de nouvelles normes de fonds propres réglementaires et de liquidité pour les banques mondiales. L'organisme de réglementation au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), confirmera le mode précis d'application de ces normes aux banques canadiennes. La CIBC, grâce à son solide ratio de fonds propres de première catégorie, au raffermissement de son ratio de capitaux propres corporels¹, qui est passé de 7,6 % à 9,9 % en 2010, et à la solidité de son profil de liquidité, est en bonne position pour respecter les nouvelles normes et le calendrier de mise en œuvre proposé tout en continuant d'investir dans son avenir.

C'est pourquoi notre stratégie axée sur le Canada d'abord est celle qui convient à la CIBC et qui lui a permis de se renforcer au cours des deux dernières années.

Direction stratégique

À la CIBC, nos activités appuient notre direction stratégique de rendement constant et durable à long terme.

Dans mon message de 2009, je mentionnais la nécessité, pour la CIBC, de demeurer solide tout au long du cycle économique, et de fonctionner à plein régime dans les secteurs où elle excelle. C'est pourquoi notre stratégie axée sur le Canada d'abord est celle qui convient à la CIBC et qui lui a permis de se renforcer au cours des deux dernières années.

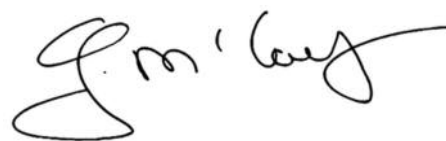
Sommaire

L'année 2010 a été une bonne année pour la Banque CIBC et ses parties intéressées.

- Pour le compte de nos investisseurs, nous avons offert un rendement total pour les actionnaires de 32,4 %, le plus élevé parmi les grandes banques canadiennes.
- Pour le compte de nos 11 millions de clients, nous avons effectué des investissements importants et réalisé des innovations d'envergure, afin de pouvoir continuer à offrir ce qui compte le plus.
- Pour le compte de nos employés, nous avons mis davantage l'accent sur le perfectionnement du leadership et la gestion des compétences, et promu un solide sens de l'engagement grâce au succès de notre campagne de marque à la télévision nationale, qui soulignait ce que les employés de la Banque CIBC font tous les jours pour le compte de nos clients.
- Pour le compte de nos collectivités, nous avons continué d'exercer une influence durable grâce à des activités comme la Course à la vie CIBC de la Fondation canadienne du cancer du sein, la Journée du miracle CIBC et de nombreuses autres activités de bienfaisance qui nous tiennent à cœur ainsi qu'à nos employés.

Pour terminer, je tiens à remercier chacun des 42 000 employés et plus pour leur contribution au cours de l'exercice écoulé. Le leadership, le professionnalisme et l'engagement dont ils font preuve envers nos clients, nos actionnaires et nos collectivités sont la clé de notre réussite sans cesse renouvelée.

Je tiens également à exprimer ma reconnaissance à Ron Lalonde, membre de l'équipe de la haute direction, qui prendra sa retraite en décembre 2010. M. Lalonde manquera à tous ceux qui ont eu le plaisir de travailler avec lui au cours de sa longue et fructueuse carrière à la Banque CIBC.



1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR du rapport de gestion.



Équipe de la haute direction

Gerry McCaughey
Président et
chef de la direction
Banque CIBC

Sonia Baxendale
Présidente
Marchés de détail CIBC

Michael Capatides
Chef de l'administration
et avocat général
Administration

Ron Lalonde
Premier vice-président à la direction
Banque CIBC

Performance par rapport aux objectifs

Objectifs à moyen terme

Croissance du résultat par action (RPA)

Croissance du RPA dilué de 5 % à 10 % par année, en moyenne, au cours des trois à cinq prochains exercices.

Rendement des capitaux propres (RCP)

Rendement des capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires de 20 % durant le cycle (calculé comme le bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées et les primes au rachat, en pourcentage des capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires).

Solidité du capital

Ratio des fonds propres de première catégorie cible de 8,5 %.
Ratio du total des fonds propres cible de 11,5 %.

Composition des activités

Nous visons des activités de détail d'au moins 75 % (d'après le capital économique¹).

Risque

Maintenir la dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage des prêts et des acceptations bancaires (coefficient des pertes sur créances) selon une approche dirigée¹ dans une fourchette de 50 à 65 points de base tout au long du cycle économique.

Productivité

Obtenir un classement médian parmi notre groupe de pairs du secteur quant aux frais autres que d'intérêts par rapport au total des revenus (coefficient d'efficacité – comptabilité de caisse) (BIE)¹.

Ratio dividendes/bénéfice

40 % à 50 % (dividendes sur actions ordinaires versés en pourcentage du bénéfice net après dividendes sur actions privilégiées et primes au rachat).

Rendement total pour les actionnaires

Surpasser l'indice composé S&P/TSX des banques (dividendes réinvestis) sur une période mobile de cinq ans.

Résultats de 2010

RPA de 5,87 \$ en 2010 par rapport à un RPA de 2,65 \$ en 2009

RCP :
19,4 %

Ratio des fonds propres de première catégorie : 13,9 %
Ratio du total des fonds propres : 17,8 %

Activités de détail : 74 % / Activités de gros : 26 %
(d'après le capital économique¹)

Coefficient des pertes sur créances selon une approche dirigée¹ :
56 points de base

Coefficient d'efficacité – comptabilité de caisse (BIE)¹ : 57,6 %

Ratio dividendes/bénéfice : 59,1 %

Période de cinq ans terminée le 31 octobre 2010 :
Banque CIBC : 36,6 %
Indice : 50,2 %



La CIBC figure dans l'indice mondial de durabilité Dow Jones pour la neuvième année d'affilée et fait partie de l'indice nord-américain de durabilité Dow Jones depuis sa création en 2005.



La CIBC fait partie de l'indice FTSE4Good depuis sa création en 2001.



La CIBC figure dans l'indice social Jantzi depuis sa création en 2000.

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR du rapport de gestion.



Richard Nesbitt
Président du conseil
et chef de la direction
Services bancaires de gros

Richard Venn
Premier vice-président à la direction
Banque CIBC

David Williamson
Chef des services financiers
Finance

Tom Woods
Chef de la gestion du risque
Gestion du risque

Performance non financière

Objectifs

Clients

Aider nos clients à réaliser ce qui compte pour eux

Réalisations

- Nous avons procuré un meilleur accès et un plus grand choix à nos clients grâce :
 - à l'ouverture ou l'agrandissement de 35 centres bancaires au Canada;
 - au lancement de la première application de services bancaires mobiles pour iPhone par une grande banque canadienne.
- Nous avons lancé de nouveaux produits, y compris :
 - la *Carte Avantage CIBC* offrant la fonctionnalité Visa Débit;
 - le *Compte-chèque Accès quotidien Plus CIBC* et le *Compte d'épargne cyberAvantage CIBC*.

Employés

Créer un milieu de travail où tous les employés peuvent exceller

- Nous avons amélioré notre cote de l'indice d'engagement des employés pour la cinquième année d'affilée.
- Pour la troisième année de suite, nous avons été choisis comme l'un des meilleurs employeurs au pays pour les néo-Canadiens.
- Nous avons investi environ 56 M\$ dans la formation et le perfectionnement.

Collectivité

Apporter vraiment davantage à nos collectivités

- Nous avons investi près de 34 M\$ afin de soutenir des collectivités dans tout le Canada.
- Nous avons recueilli des fonds de presque 33 M\$ pour la Course à la vie CIBC de la Fondation canadienne du cancer du sein.
- En 2009, nous avons recueilli 3,5 M\$ pour le 25^e anniversaire de la Journée du miracle CIBC.
- Nous avons contribué 7,2 M\$ à la campagne Centraide en 2009.

Environnement

Faire preuve de responsabilité environnementale dans toute activité

- Nous avons augmenté jusqu'à 84 % l'utilisation de papier certifié par le Forest Stewardship Council (FSC).
- Nous avons converti plus de 11 000 comptes d'employés lors de la campagne « Renoncez au papier de la CIBC ».

Gouvernance

Être un chef de file des pratiques de gouvernance

- Nous avons reçu un prix Gavel de gouvernance de la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance, en reconnaissance de l'information que renferme notre Circulaire de sollicitation de procurations sur la méthode de rémunération des cadres supérieurs de la CIBC.
- La cote que nous avons obtenue de GovernanceMetrics nous a positionnés dans le centile supérieur de toutes les sociétés quant aux meilleures normes de gouvernance d'entreprise.
- Nous avons été désignés par la revue Corporate Knights comme l'une des 50 entreprises les plus socialement responsables de 2010.
- Jantzi-Sustainalytics et *Maclean's* nous reconnaissent comme l'une des 50 entreprises les plus socialement responsables au Canada.

Marchés de détail CIBC



L'objectif visé par Marchés de détail CIBC est d'être la principale institution financière de nos clients, regroupant leurs opérations bancaires auprès de notre institution en leur offrant ce qui compte le plus pour eux : un excellent service, des conseils financiers judicieux et des produits concurrentiels.

Une division de détail solide

Marchés de détail CIBC englobe les services bancaires personnels, les services bancaires aux entreprises et les activités de gestion des avoirs de la CIBC. Nous offrons une gamme de produits, services et conseils financiers à presque 11 millions de clients au Canada et dans les Caraïbes, ainsi que des services de gestion de placements à des clients de détail et à des clients institutionnels à Hong Kong, à Singapour et dans les Caraïbes.

Notre objectif est d'être la principale institution financière de nos clients, regroupant leurs opérations bancaires auprès de notre institution en leur offrant ce qui compte le plus pour eux : **un excellent service, des conseils financiers judicieux et des produits concurrentiels.**

La solidité de notre division de détail traduit notre leadership du marché dans des secteurs clés où Marchés de détail CIBC figure à l'heure actuelle aux trois premiers rangs dans six de nos huit catégories de produits.

Services bancaires personnels Faits saillants de 2010

- Classement au premier rang dans la catégorie de l'encours des cartes de crédit, au deuxième rang dans la catégorie prêts hypothécaires et au troisième rang dans la catégorie dépôts
- Croissance de 5 % des fonds sous gestion
- Acquisition du portefeuille de cartes de crédit MasterCard d'une valeur de 2 G\$ afin de devenir le principal émetteur de deux types de cartes de crédit au Canada
- Première banque canadienne à lancer une application de services bancaires mobiles pour iPhone
- Ouverture ou agrandissement de 35 centres bancaires à l'échelle du pays
- Lancement de la *Carte Avantage CIBC* – la première carte Visa Débit au Canada – ainsi que du *Compte d'épargne cyberAvantage CIBC* et du *Compte-chèques Accès quotidien Plus CIBC*

Services bancaires aux entreprises Faits saillants de 2010

- Classement au troisième rang dans la catégorie dépôts et au quatrième rang dans la catégorie prêts
- Croissance de 6 % des fonds sous gestion
- Nouvelle direction et accent renouvelé sur les services bancaires aux entreprises
- Acquisition de la totalité des activités de financement sur actifs
- Seule grande banque canadienne à offrir aux propriétaires de PME un nombre illimité d'opérations quotidiennes grâce au *Compte d'opérations d'entreprise illimitées CIBC*

Gestion des avoirs Faits saillants de 2010

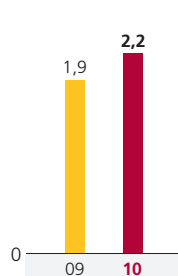
- Classement au deuxième rang dans la catégorie solutions de gestion et courtage de plein exercice
- Croissance record des ventes nettes à long terme
- Solide rendement des fonds
- Annonce d'un nouveau barème de frais modiques pour les clients des Services de courtage Pro-Investisseurs CIBC en direct
- Gamme de fonds de placement solide qui procure un plus grand choix à nos clients
- Croissance des clients à valeur nette élevée

Points saillants opérationnels

Revenus
(en milliards de dollars)



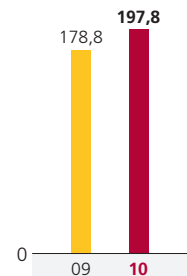
Bénéfice net
(en milliards de dollars)



Fonds sous gestion
(en milliards de dollars)



Gestion des avoirs/Biens administrés
(en milliards de dollars)



Mise en œuvre de la stratégie de Marchés de détail CIBC



Investir en vue de la croissance

La Banque CIBC a considérablement investi en 2010 pour assurer la croissance de sa division de détail.

Nous avons acquis un portefeuille canadien de cartes de crédit MasterCard de 2,0 G\$, de Cartes Citi Canada inc. devenant ainsi le principal émetteur de deux types de cartes de crédit au Canada, Visa et MasterCard. L'acquisition de ce portefeuille consolide notre position déjà solide de leadership du marché des cartes haut de gamme et renforce davantage notre position sur le marché de masse général des cartes de crédit.

Nous avons en outre acquis la totalité de Crédit aux entreprises CIT Canada inc. afin de mieux nous positionner dans les activités de financement sur actifs. Cette acquisition contribuera à l'atteinte de notre objectif de croissance de nos Services bancaires aux entreprises et nous placera en meilleure position dans cet important secteur d'activité.

Des conseils adaptés à nos clients

Offrir des conseils judicieux, voilà la pierre angulaire de la stratégie de marchés de détail de la CIBC et c'est un des éléments importants qui nous distingue sur le marché. Nos 3 000 conseillers et plus offrent toute une gamme de solutions-conseils pour répondre aux besoins financiers variés de nos clients.

Nous avons aidé plus de 2,3 millions de clients à se préparer pour l'avenir depuis le lancement de l'Évaluation de santé financière CIBC. Cet outil leur permet d'évaluer leur situation actuelle, d'identifier leurs objectifs financiers et de concevoir des solutions pour les atteindre.

La CIBC est la première banque canadienne à lancer une application de services bancaires mobiles pour iPhone pour les clients en déplacement.

Annnonce d'un nouveau barème de frais concurrentiel pour les clients des Services de courtage Pro-Investisseurs CIBC en direct.

La CIBC est la seule grande banque au Canada à offrir aux propriétaires de PME un nombre illimité d'opérations quotidiennes.



Meilleur accès et plus grand choix offerts à nos clients

Nous avons également ciblé nos placements pour offrir un meilleur accès et un plus grand choix à nos clients quant à la façon d'effectuer leurs opérations bancaires, ainsi qu'au moment et au lieu de le faire.

Cette année, nous avons ouvert ou agrandi 35 centres bancaires à l'échelle du pays et mené à bien, plus d'un an avant la date prévue, notre programme stratégique quinquennal d'investissement dans les centres bancaires visant à construire, déménager ou agrandir plus de 70 centres bancaires.

Les clients de la CIBC ont accès à près de 1 100 centres bancaires établis dans des collectivités partout au Canada. Les 3 000 conseillers et plus de la Banque CIBC prodiguent aux clients, à l'heure qui leur convient, leurs conseils de pointe. Plus de 40 % de nos centres bancaires sont ouverts les samedis et nous offrons des services bancaires tous les jours de la semaine dans près de 50 emplacements.

La Banque CIBC est la première banque canadienne à lancer une application de services bancaires mobiles pour iPhone, ainsi que pour le BlackBerry et les autres téléphones intelligents. La demande de ces services est considérable au Canada, et la CIBC est sans contredit le chef de file des solutions novatrices de services bancaires mobiles.



Les clients de la CIBC peuvent effectuer leurs opérations bancaires en déplacement grâce au *Service bancaires mobiles CIBC* pour iPhone, BlackBerry et d'autres téléphones intelligents.

Peu importe la solution choisie par nos clients pour effectuer leurs opérations bancaires, nous nous efforçons de leur procurer une excellente expérience client par l'intermédiaire :

- de notre réseau de services bancaires en direct, qui a reçu le prix du meilleur fournisseur de services bancaires par Internet aux particuliers au Canada pour une troisième année d'affilée;
- du deuxième réseau de GAB en importance au Canada, dont nous poursuivons la mise à niveau en remplaçant les GAB par de nouvelles machines plus rapides et aux caractéristiques de sécurité améliorées;
- de notre réseau de services bancaires téléphoniques au moyen duquel nous faisons de manière proactive deux millions d'appels téléphoniques à des clients chaque année pour nous assurer que nous répondons à leurs besoins financiers.

Dorénavant, nous continuerons d'investir dans nos capacités de satisfaire les besoins des clients en offrant de nouveaux moyens qui leur permettent d'effectuer leurs opérations bancaires de manière plus commode.



Bâtir la marque CIBC

Nous avons aussi investi dans notre marque. Nous avons donné le coup d'envoi d'une campagne de marque très réussie à l'échelle nationale qui mettait en valeur les solutions déployées depuis plus de 140 ans par la CIBC pour aider les clients à réaliser ce qui compte pour eux dans leur vie personnelle et professionnelle. Notre campagne de marque mettait en vedette plus de 55 conseillers de partout au pays représentatifs de la passion et de l'engagement que nos 42 000 employés et plus témoignent à nos clients chaque jour.

Cette campagne de marque n'est que l'un des investissements importants faits dans notre marque au cours de l'année écoulée. En voici d'autres exemples :

- La commandite exclusive par la CIBC, dans la catégorie des services financiers, de la diffusion des matchs de la Coupe du Monde de la FIFA 2010. En plus de cette commandite, la Banque CIBC a organisé une tournée nationale de deux mois, des activités dans les centres bancaires, des célébrations dans les rues ainsi qu'une vaste campagne de publicité télévisée, imprimée et en direct. S'appuyant sur cette réussite, la CIBC a conclu une entente de commandite de la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014;
- Nous commanditerons le week-end et la remise des prix de l'Académie Internationale du Film Indien de 2011 qui aura lieu pour la première fois en Amérique du Nord, à Toronto;
- Le lancement d'une Journée nationale trimestrielle de reconnaissance envers les clients CIBC, autre exemple de notre engagement à rehausser l'expérience de nos clients en réservant une journée spéciale chaque trimestre pour les remercier d'être fidèles à la Banque et de faire affaire avec elle;
- La campagne très réussie Le TRANSFERT CIBC qui donne aux Canadiens des raisons convaincantes d'effectuer un plus grand nombre de leurs opérations à la CIBC;
- La commandite principale, depuis 1997, de l'une des plus importantes collectes de fonds au Canada, la Course à la vie CIBC de la Fondation canadienne du cancer du sein, qui a permis de recueillir cette année 33 M\$ pour la recherche sur le cancer du sein.

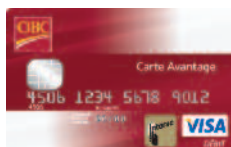
Dans l'ensemble, chacun de ces investissements stratégiques contribue à démontrer à nos clients notre engagement à réaliser ce qui compte pour eux.



Un jeune couple est venu me demander conseil à propos d'un prêt hypothécaire sur une première maison. Il y a tellement de types de prêts hypothécaires différents sur le marché qu'ils n'étaient pas certains de savoir faire le bon choix. Je les ai aidés à choisir le prêt hypothécaire qui correspondait à leur style de vie, leur budget et leurs objectifs.

— Stacey Laughington, Représentante en services financiers, CIBC

Innovations de produits



En 2010, la CIBC a lancé de nouveaux produits novateurs comme la *Carte Avantage CIBC*, la première carte

Nous demeurons des chefs de file du marché des cartes de crédit au Canada. Pour une deuxième année d'affilée, notre carte de crédit haut de gamme, la *carte Aéro Or Visa*, a été reconnue comme la meilleure carte de primes-voyage par rewardscanada.ca.

Visa Débit au Canada, qui offre aux clients tous les avantages de leur carte de débit actuelle en plus d'une acceptation beaucoup plus répandue pour les achats en direct et les opérations par carte de débit dans des points de vente internationaux.

Nous procurons à nos clients d'affaires une gamme étendue de solutions de crédit par l'intermédiaire des activités de financement sur actifs, et nous sommes la seule grande banque au Canada à offrir aux propriétaires de PME un nombre illimité d'opérations quotidiennes, grâce à notre *Compte d'opérations d'entreprises illimitées CIBC*.

Nous avons annoncé un nouveau barème de frais novateur pour les investisseurs en direct de Pro-Investisseurs CIBC. Grâce au nouveau barème de frais de 6,95 \$ par opération pour les clients dont le solde à la CIBC est supérieur à 100 000 \$, les investisseurs en direct bénéficient des frais d'opération les plus concurrentiels à l'heure actuelle au Canada.

Afin de renforcer davantage notre gamme de comptes d'épargne, nous offrons le *Compte d'épargne cyberAvantage CIBC* et le *Compte d'épargne à intérêt élevé Renaissance* qui donne aux clients la possibilité d'obtenir un taux d'intérêt élevé et de maximiser leur épargne.



FirstCaribbean – Points saillants de 2010

Dans les Caraïbes, la CIBC a une forte présence dans les services bancaires par l'entremise de FirstCaribbean International Bank.

FirstCaribbean a été la première institution de services financiers des Caraïbes à offrir des services bancaires mobiles dans la région. Parmi les autres innovations de produits concurrentiels, citons la nouvelle carte Visa Débit, une carte de débit qui peut être utilisée dans les Caraïbes et à l'étranger. Elle a en outre dévoilé un site Web amélioré et plus convivial destiné aux clients, qui renferme une fonction de demande de produits en direct.

FirstCaribbean a lancé la famille de fonds *Portefeuilles Axiom CIBC* dans la région ainsi qu'une nouvelle gamme de produits pour les propriétaires de PME, notamment des produits de dépôts ainsi que des cartes de crédit et des marges de crédit renouvelables pour PME.

Services bancaires de gros



L'objectif visé par services bancaires de gros est d'être la banque qui offre des services bancaires de gros de premier ordre axés sur les clients au Canada en présentant au Canada et au reste du monde les produits des marchés financiers canadiens et en mettant aussi le monde en rapport avec le Canada.

Notre objectif est d'être la banque qui offre des services bancaires de gros de premier ordre axés sur les clients au Canada

Les services bancaires de gros offrent, par l'intermédiaire de deux secteurs d'activité – Services financiers aux entreprises et Banque d'investissement et Marchés financiers, un large éventail de produits de crédit, des produits des marchés financiers, des services bancaires d'investissement, des services de Banque d'affaires et des services de recherche aux gouvernements, aux clients institutionnels, aux grandes entreprises et aux particuliers au Canada et sur les principaux marchés dans le monde.

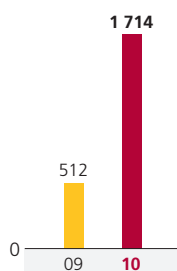
Notre objectif est d'être la banque qui offre des services bancaires de gros de premier ordre axés sur les clients au Canada en présentant au Canada et au reste du monde les produits des marchés financiers canadiens et en mettant le monde en rapport avec le Canada. Nous sommes voués à offrir de la valeur, des conseils et des services exceptionnels à nos clients, et à obtenir un rendement stable et durable pour nos actionnaires. Nous travaillons en étroite collaboration avec tous les secteurs d'activité de la CIBC afin que nos clients tirent parti de l'étendue de la marque CIBC, de l'ampleur de l'offre de ses produits et activités et de la force de sa marque.

La stratégie des Services bancaires de gros est conforme à la direction stratégique de rendement constant et durable de la CIBC. Grâce à notre stratégie axée sur les clients, nous sommes davantage en mesure d'atteindre l'une des trois premières positions dans les catégories de nos activités essentielles.

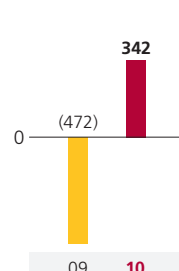


Points saillants opérationnels

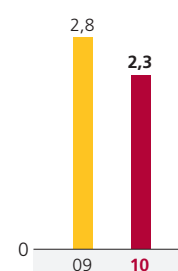
Revenus
(en millions de dollars)



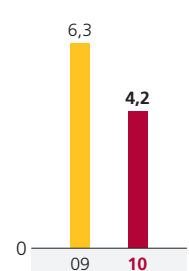
Bénéfice net (perte nette)
(en millions de dollars)



Total du capital économique¹
(en milliards de dollars)



Valeur à risque (VAR)
(en millions de dollars)



1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR du rapport de gestion.

Mise en œuvre de la stratégie de nos services bancaires de gros



En 2010, nous avons mis l'accent sur la stabilité des bénéfices et nous sommes efforcés d'offrir de la valeur et des services exceptionnels à nos clients malgré la conjoncture commerciale et économique toujours fragile. Tout au long de 2010, notre groupe de services bancaires de gros a continué de démontrer du leadership dans le marché au service de nos clients du segment de base au Canada :

- En conservant une solide position dans les fusions et acquisitions et en améliorant sa position sur le marché des prêts syndiqués.
- En augmentant les engagements de prêts autorisés de 14,6 %.
- En maintenant sa position de chef de file dans les activités de négociation de titres de participation, de prise ferme, sur les marchés de titres de créance et de produits structurés.
- En percevant les activités de prêt, de change, de titrisation et de négociation électronique comme d'autres activités prometteuses importantes des services bancaires de gros, là où la croissance est possible du fait de nos ressources, d'une position prédominante et de conditions favorables sur le marché.

- En raffermissant sa position concurrentielle grâce à d'importants gestionnaires d'actifs et en élargissant la clientèle de la négociation de titres de participation.

Services financiers aux entreprises et Banque d'investissement

Le groupe Produits de crédit aux grandes entreprises a réalisé des progrès importants en renforçant et en élargissant sa capacité de prêt. Nous avons agi à titre de syndicataire chef de file et de responsable des registres auprès d'Enerplus pour le renouvellement de sa facilité de crédit de 1,0 G\$, ainsi qu'à titre de co-syndicataire chef de file et de co-responsable des registres pour le renouvellement de la facilité de crédit de 2,3 G\$ de Penn West Energy Trust.

Banque d'investissement a joué un rôle important cette année dans de nombreuses opérations et a agi à titre de co-responsable des registres dans un placement

secondaire par prise ferme de 287 M\$ pour Dollarama Inc. et à titre de co-responsable des registres dans un placement secondaire par prise ferme d'actions ordinaires de Centerra Gold Inc. s'élevant à 908 M\$ pour la Corporation Cameco. En outre, nous avons agi à titre de conseiller financier auprès des administrateurs de Red Back Mining lors de son regroupement avec Kinross Gold, et auprès du conseil d'administration d'Encana lors de sa scission en deux sociétés énergétiques distinctes.





Marchés financiers

En 2010, les activités de vente sur les marchés financiers et les titres de participation ont continué à tirer parti de la position de chef de file du secteur en faisant bénéficier les clients des meilleures capacités de service et d'exécution. Nous avons conservé une position de chef de file dans les activités de négociation et de souscription de titres de participation et, pour une deuxième année d'affilée, nous nous sommes classés au premier rang en termes de volume de négociation de titres de participation et de leur valeur sur l'ensemble des marchés.

Nous avons continué d'élargir notre recherche sur les titres de participation, en ciblant les secteurs de l'énergie, des mines et matériaux et des services financiers. Nos professionnels de la négociation de titres de participation ont été reconnus par les clients pour leur contribution importante à leurs connaissances des placements.

Le groupe de négociation sur les marchés financiers a connu une autre excellente année sur les marchés des obligations de sociétés et de gouvernements. La CIBC a agi à titre de co-responsable des registres lors d'un placement d'obligations de dix ans et d'un capital de 1,0 G\$ de TELUS Corporation, d'un placement de billets de premier rang

d'un capital de 700 M\$ pour le compte de Husky Energy et d'un placement d'obligations mondiales de cinq ans, d'un capital de 1,5 G\$ US, pour le compte de la province de la Colombie-Britannique, le placement en dollars américains le plus important qu'elle ait jamais effectué. La CIBC a été chef de file dans un placement d'obligations d'un capital de 6 G\$ pour le compte de Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1.

Comme nous avons stabilisé nos bénéfices au cours des deux dernières années, nous nous concentrons maintenant sur les occasions stratégiques de générer une **croissance à risque contrôlé** dans de nombreux secteurs clés :

- En nous appuyant sur notre approche axée sur les clients pour étendre leurs relations commerciales avec la CIBC
- En continuant d'élargir notre gamme nos produits et d'augmenter nos capacités de prêt aux entreprises
- En élaborant une offre de produits qui se distingue par l'amélioration de nos canaux de transmission électronique
- En saisissant les occasions de croissance de nos activités de négociation et de vente de devises

Reconnaissance du secteur des services bancaires de gros

La Banque CIBC est déjà un **chef de file bien établi** dans nombre de ses principaux marchés de services bancaires de gros.

En 2010, nous avons été choisis comme **maison canadienne de l'année** pour notre leadership dans la vente au détail de produits de placements par le *Structured Products Magazine*. *Starmine* et *The Globe and Mail* ont décerné à la CIBC neuf distinctions dans les catégories sélection de titres et évaluation des bénéfices – faisant de la CIBC le courtier à avoir reçu le plus grand nombre de leurs distinctions. Un placement d'obligations pour le compte de Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1 réalisé par la CIBC a remporté **le prix de l'opération en dollars canadiens de l'année**, décerné par *Euromoney*. Dans le sondage de *Global Custodian sur le courtage de premier ordre* de 2010, la CIBC a reçu une mention dans toutes les catégories et **s'est classée au premier rang pour les mandats conjoints** réalisés par des courtiers canadiens de premier ordre.

Gouvernance



Un conseil d'administration expérimenté et indépendant, résolu à maintenir de solides principes de gouvernance, à créer une culture d'engagement et de transparence et à faire preuve de leadership au chapitre des pratiques exemplaires de gouvernance est au cœur de la structure de gouvernance de la CIBC.

Assurer l'excellence en gouvernance

La CIBC croit qu'une solide gouvernance est fondamentale à l'atteinte de sa direction stratégique de rendement constant et durable à long terme. Le conseil d'administration (le conseil) utilise un cadre de gouvernance complet et intégré pour veiller à ses responsabilités de surveillance de la gestion des activités et des affaires de la CIBC.

Cadre de gouvernance intégré de la CIBC

Ce cadre aide le conseil et la direction à s'acquitter de leurs obligations envers la CIBC et ses parties intéressées. Le conseil d'administration examine chaque année l'efficacité de la structure de gouvernance et s'est engagé à la faire évoluer pour qu'elle serve de pierre angulaire pour assurer l'excellence en gouvernance à l'avenir.

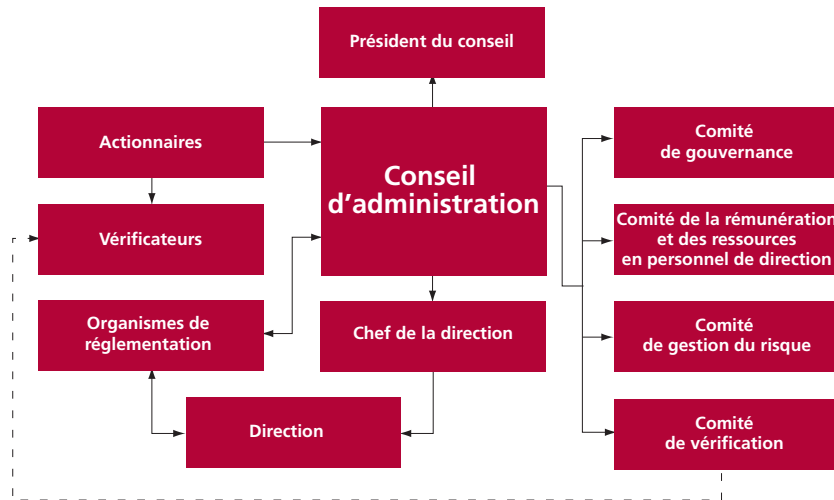
Ce cadre comprend un conseil compétent et qualifié, ayant des expériences et des aptitudes variées, une relation constructive axée sur la collaboration entre le conseil d'administration et la haute direction, et un ensemble solide de politiques et procédures sur la gouvernance et le contrôle.

Pratiques de gouvernance en constante évolution

Dans son processus de révision continue, le conseil d'administration évalue et améliore régulièrement ses pratiques et ses principes de gouvernance pour confirmer que nous continuons à satisfaire aux exigences réglementaires et que nous demeurons à l'avant-garde des pratiques exemplaires de gouvernance. La CIBC publie ses pratiques et principes sur son site Web à www.cibc.com/francais.

L'Énoncé des pratiques de gouvernance présente notre cadre de gouvernance complet, la vision de la CIBC et les responsabilités du conseil. Ce document décrit la politique du conseil sur les points suivants : la composition, la nomination, le mandat, l'indépendance et la formation des administrateurs, la rémunération des administrateurs et des cadres supérieurs et la relève de la direction.

Le conseil et la direction de la CIBC reconnaissent l'importance des communications cohérentes et en temps opportun avec les parties intéressées. La **Politique sur la présentation de l'information CIBC** explique la philosophie et les pratiques de la CIBC quant à la transmission au marché de renseignements importants et décrit les rôles et les responsabilités de divers employés et groupes de la CIBC en ce qui concerne la transmission de renseignements importants. La politique a pour but de réduire le risque de présentation d'informations non autorisées, non conformes ou sélectives.



Promotion d'une culture d'intégrité et de responsabilisation

Conformément à notre engagement à favoriser une culture de gouvernance axée sur l'intégrité et la responsabilisation personnelle, la CIBC s'est dotée de politiques sur la conduite personnelle pour les administrateurs, les employés et les fournisseurs, visant à encourager une solide culture éthique et à protéger nos clients, nos employés et la CIBC.

Le **Code de déontologie des administrateurs CIBC** s'applique à tous les membres du conseil d'administration de la CIBC. Les principes énoncés dans le code exigent le respect par tous les administrateurs d'une norme cohérente et rigoureuse de conduite conforme à la déontologie. Les principes ont pour but de protéger les intérêts d'affaires de la CIBC, de maintenir l'image d'intégrité de la CIBC et de favoriser le respect des obligations juridiques et réglementaires pertinentes. Les administrateurs doivent confirmer annuellement leur adhésion au *Code de déontologie des administrateurs*.

Le **Code de conduite CIBC** promeut une prise de décision éthique pour tous les employés et appuie les comportements qui correspondent à nos valeurs fondamentales : la confiance, le travail d'équipe et la responsabilisation. Tous les employés doivent chaque année confirmer leurs connaissances et passer un examen sur le *Code de conduite CIBC* pour assurer qu'ils comprennent ses exigences.

Tous les employés de la CIBC sont encouragés à faire part de leurs préoccupations. Dans l'esprit de notre engagement envers des communications ouvertes et honnêtes, nous nous attendons à ce que les employés fassent rapport de toute activité ou de tout comportement à caractère irrégulier qui pourrait nuire à l'intégrité ou à la réputation de la CIBC. Les préoccupations peuvent être communiquées de façon confidentielle et anonyme aux membres de la direction et aux administrateurs ou de façon confidentielle par le **Service d'assistance téléphonique en matière de conduite de la CIBC**. Les employés qui font état de bonne foi de toute contravention soupçonnée sont à l'abri des mesures de représailles ou des sanctions qui pourraient être prises contre eux.

Respecter et surpasser les exigences de conformité

En tant que société ouverte canadienne ayant des titres cotés à la Bourse de Toronto (TSX) et à la Bourse de New York (NYSE), la CIBC dispose d'un système de pratiques de gouvernance qui respectent ou surpassent toutes les exigences réglementaires applicables. Vous pouvez consulter un sommaire des principales différences entre les pratiques de gouvernance de la CIBC et celles imposées aux entreprises américaines conformément aux normes d'inscription à la Bourse de New York sur notre site Web à www.cibc.com/francais.

Engagement envers le renouvellement du conseil

Nous reconnaissons l'importance d'avoir au sein du conseil une variété d'aptitudes, d'expériences et de compétences. Au moyen de la grille des compétences, nous évaluons annuellement les compétences individuelles des membres du conseil pour veiller à ce que le conseil ait un dosage équilibré de compétences et d'aptitudes, lui permettant de répondre efficacement à l'évolution des besoins de la CIBC.

Au chapitre de ses responsabilités globales, le conseil a établi quatre comités afin de l'aider à s'acquitter de ses tâches et à améliorer la gouvernance :

- Comité de vérification (CV)
- Comité de gouvernance (CG)
- Comité de la rémunération et des ressources en personnel de direction (CRRPD)
- Comité de gestion du risque (CGR)

Structure de comités efficace

Le conseil n'a ménagé aucun effort pour aligner ses politiques de gouvernance et de gestion du risque et sa structure de façon à appuyer sa direction stratégique générale de rendement constant et durable à long terme.

Pour appuyer l'équipe de la haute direction dans les activités de gouvernance et de contrôle de la CIBC, les quatre comités de gestion suivants ont été mis en place :

- Comité du capital et du risque
- Comité de présentation de l'information
- Comité des risques juridiques et de réputation
- Comité de gouvernance et de contrôle

Les mandats des comités du conseil d'administration, qui sont décrits plus en détail dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction, sont disponibles à l'adresse www.cibc.com/francais.

Les noms des membres des différents comités du conseil figurent ci-dessous :

Conseil d'administration

Charles Sirois C.M., O.Q. (1997)

Président du conseil
Banque CIBC
Président et chef de la direction
Telesystem Ltd.
(Montréal, Québec, Canada)

Brent S. Belzberg (2005) **(CG, CRRPD)**

Associé directeur principal
Torquest Partners
(Toronto, Ontario, Canada)

Jalynn H. Bennett C.M. (1994) **(CV)**

Administratrice de société
(Toronto, Ontario, Canada)

Gary F. Colter (2003) **(CG, CRRPD)**

Président
CRS Inc.
(Mississauga, Ontario, Canada)

Dominic D'Alessandro (2010) **(CGR)**

Ancien président et chef de la direction
Société Financière Manuvie
(Toronto, Ontario, Canada)

Patrick D. Daniel (2009) **(CGR)**

Président et chef de la direction
Enbridge Inc.
(Calgary, Alberta, Canada)

Luc Desjardins (2009) **(CRRPD)**

Associé
The Sterling Group, SENC
(Montréal, Québec, Canada)

L'hon. Gordon D. Giffin (2001) **(CRRPD)**

Associé principal
McKenna Long & Aldridge LLP
(Atlanta, Géorgie, États-Unis)

Linda S. Hasenfratz (2004) **(CRRPD)**

Chef de la direction
Linamar Corporation
(Guelph, Ontario, Canada)

Nicholas D. Le Pan (2008) **(CG, CGR)**

Expert-conseil
(Ottawa, Ontario, Canada)

L'hon. John P. Manley C.P., O.C. (2005) **(CV, CG)**

Président et chef de la direction
Conseil Canadien des chefs d'entreprise
(Ottawa, Ontario, Canada)

Gerald T. McCaughey (2005)

Président et chef de la direction
Banque CIBC
(Toronto, Ontario, Canada)

Jane L. Peverett (2009) **(CV)**

Administratrice de société
(West Vancouver, Colombie-Britannique, Canada)

Leslie Rahl (2007) **(CGR)**

Fondatrice et directrice
Capital Market Risk Advisors, Inc.
(New York, New York, États-Unis)

Robert J. Steacy (2008) **(CGR)**

Administrateur de société
(Toronto, Ontario, Canada)

Ronald W. Tysoe (2004) **(CV, CG)**

Administrateur de société
(Jupiter, Floride, États-Unis)

Équipe de la haute direction

Gerry McCaughey

Président et chef de la direction
Banque CIBC

Sonia Baxendale

Présidente
Marchés de détail CIBC

Michael Capatides

Chef de l'administration et
avocat général
Administration

Ron Lalonde

Premier vice-président à la direction
Banque CIBC

Richard Nesbitt

Président du conseil et chef de la direction
Services bancaires de gros

Richard Venn

Premier vice-président à la direction
Banque CIBC

David Williamson

Chef des services financiers
Finance

Tom Woods

Chef de la gestion du risque
Gestion du risque

Dirigeants

ADMINISTRATION**Michelle Caturay**

Vice-présidente
Secrétaire générale et
avocate générale associée

Charles Gerber

Vice-président à la direction et
avocat général adjoint

Anil Mathur

Premier vice-président et
vérificateur principal

Kimberley McVittie

Vice-présidente
Ombudsman et chef de la protection
des renseignements personnels

Tim Moseley

Premier vice-président et
chef de la Conformité

Jacqueline Moss

Vice-présidente à la direction
Ressources humaines

FINANCE**David Arnold**

Vice-président à la direction
Soutien aux opérations financières

Dennis Dlugan

Premier vice-président
Fiscalité

John Ferren

Vice-président
Relations avec les investisseurs

Kevin Glass

Vice-président à la direction
Services financiers partagés

Andrew Kriegler

Premier vice-président et trésorier

Shuaib Shariff

Premier vice-président et
chef comptable

MARCHÉS DE DÉTAIL CIBC**Colette Delaney**

Première vice-présidente
Prêts et Hypothèques

Victor Dodig

Vice-président à la direction
Distribution Détail et
Gestion des avoirs

Stephen Forbes

Vice-président à la direction
Marketing, Stratégie et
Communications CIBC et
Services financiers
le Choix du Président

Jon Hountalas

Vice-président à la direction
Services bancaires aux entreprises

Christina Kramer

Vice-présidente à la direction
Services de distribution

Todd Lawrence

Premier vice-président
Produits de dépôts

Cheryl Longo

Vice-présidente à la direction
Produits de cartes et
Recouvrement national

**FIRSTCARIBBEAN
INTERNATIONAL BANK****John Orr**

Chef de la direction
FirstCaribbean International Bank

GESTION DU RISQUE**Raza Hasan**

Premier vice-président
Crédit de détail et Gestion du risque
et des avoirs

Brian McDonough

Vice-président à la direction
Gestion du risque de crédit de gros et
du risque de placement

Brian O'Donnell

Vice-président à la direction
Services liés au risque

Edward Penner

Premier vice-président
Gestion du risque, Produits de cartes

Milo Rado

Vice-président à la direction
Gestion du risque, marchés financiers

TECHNOLOGIE ET OPÉRATIONS**Mike Boluch**

Vice-président à la direction
Technologie

Art Mannarn

Vice-président à la direction
Opérations mondiales et INTRIA

Kevin Patterson

Vice-président à la direction
Technologie et opérations

**SERVICES BANCAIRES
DE GROS****Geoff Belsher**

Directeur général
Banque d'investissement mondiale

Gary Brown

Président et chef de la direction
CIBC World Markets Corp.

Robert Cormie

Directeur général
Région de l'Asie-Pacifique

Harry Culham

Directeur général
Revenu fixe, monnaies
et distribution

Laura Dottori-Attanasio

Directrice générale
Produits de crédit aux grandes
entreprises

Warren Gilman

Vice-président
Région de l'Asie-Pacifique

Michael Higgins

Directeur général
Financement immobilier

Ted Nash

Directeur général
Expansion de l'entreprise et
services stratégiques de Banque
d'affaires

Rik Parkhill

Directeur général
Ventes sur les marchés financiers
et Titres de participation

Scott Wilson

Directeur général
Région de l'Europe

Responsabilité de l'entreprise



La responsabilité de la Banque CIBC s'articule autour de cinq secteurs : les clients, les employés, les collectivités, l'environnement et la gouvernance. Ces secteurs sont les piliers de notre engagement de longue date et c'est là où nous pouvons apporter la meilleure contribution.

Pour en savoir davantage sur l'engagement de la Banque CIBC envers les collectivités, veuillez consulter le Rapport sur la responsabilité de l'entreprise 2010 qui sera publié en février 2011 à l'adresse suivante : www.CIBC.com/francais.

Clients



Offrir aux clients des solutions financières qui comptent dans leur vie

Offrir à ses clients des solutions financières qui comptent dans leur vie est une priorité à la CIBC. Qu'il s'agisse de services bancaires accessibles et abordables ou de conseils, la CIBC aide ses 11 millions de clients à trouver une solution, quels que soient leurs besoins.

Des conseils aussi diversifiés que le sont nos clients – Le programme Nouveaux arrivants au Canada de la CIBC offre des rabais spéciaux sur des produits clés pour donner un coup de pouce aux néo-Canadiens. Nous travaillons aussi en étroite collaboration avec nos clients des Premières nations, de même qu'avec les Métis et les Inuits, afin de les aider à atteindre l'autonomie financière et à réussir en affaires.

Investir dans l'accessibilité – Nous facilitons l'accès aux services bancaires aux clients ayant une déficience visuelle, aux personnes malentendantes, aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite grâce à des relevés en braille ou en gros caractères et à la technologie de pointe de la reconnaissance de la parole et de la commande tactile télé-type accessible par l'intermédiaire de nos Services bancaires téléphoniques. Tous les nouveaux centres bancaires sont

accessibles de plain-pied, depuis les stationnements jusqu'aux comptoirs, aux GAB et aux halls d'entrée.

Protéger nos clients et leurs actifs – Nous offrons une protection accrue de nos cartes de crédit et de débit grâce à notre technologie de la carte à puce alors que notre IntelliCrédit CIBC offre une meilleure sécurité grâce à des alertes de rapport de crédit et à des alertes à la fraude.

Solutions bancaires abordables à chaque étape de la vie – Nous offrons à nos clients un large éventail de produits et de solutions-conseils, qui comprennent le *Compte-chèques Accès quotidien CIBC*, nos cartes de crédit sans frais annuels et des taux hypothécaires et des taux d'intérêt concurrentiels. La CIBC offre au quotidien des services bancaires sans frais ou des rabais et des offres spéciales par l'intermédiaire du programme *SuperDépart CIBC* pour enfants, de l'offre *Avantage CIBC pour les étudiants* et de l'offre *Avantage CIBC 60 Plus*.

Aider les entreprises canadiennes à réussir – La CIBC offre de nombreuses options d'affaires visant à satisfaire aux besoins des propriétaires d'entreprises canadiennes, notamment en leur offrant un compte d'opérations d'entreprise illimitées qui leur permet de gérer leurs opérations bancaires quotidiennes

moyennant de faibles frais mensuels, le *Compte d'opérations d'entreprise illimitées CIBC*, ainsi qu'une gamme étendue de solutions de crédit par du financement sur actifs.

Meilleur accès et plus grand choix offerts aux clients

- Plus de 3 800 GAB
- Près de 1 100 centres bancaires partout au Canada
- 238 kiosques de Services financiers le Choix du Président
- Services bancaires téléphoniques offerts en tout temps, en français, en anglais, en cantonais et en mandarin
- Services offerts dans environ 50 langues à l'échelle de notre réseau de centres bancaires
- Le magazine *Global Finance* a décerné à la CIBC le prix du meilleur fournisseur de services bancaires par Internet aux particuliers au Canada pour une troisième année d'affilée.
- Lancement de services bancaires mobiles CIBC pour les utilisateurs de iPhone, de BlackBerry et autres utilisateurs de téléphones intelligents



Faits saillants de 2010

- La CIBC a été la première banque canadienne à lancer son application Services bancaires mobiles pour iPhone.
- Nous avons ouvert ou agrandi 35 centres bancaires cette année.
- La *Carte Avantage CIBC* est la première carte de débit à offrir la portée globale d'une carte Visa Débit.
- Nous avons effectué des investissements importants dans notre réseau de GAB *Accès pour tous* qui offrent plus d'accessibilité aux clients.
- Notre participation exclusive dans Crédit aux entreprises CIT Canada inc. nous permet d'offrir une gamme étendue de solutions de crédit à nos clients d'affaires au moyen de financement sur actifs.
- Nous avons lancé le nouveau *Compte Agri-investissement CIBC*, compte d'entreprise portant intérêt afin d'aider nos clients à gérer leur fonds, sans qu'ils aient à se soucier des frais d'opérations quotidiens ou mensuels.
- En 2010, nous avons animé 20 séminaires dans des collectivités partout au Canada visant à fournir aux clients d'affaires des comptes rendus économiques et des stratégies de planification de la transition d'une entreprise.

Employés



Créer une expérience employé positive

La CIBC met l'accent sur ce qui compte pour ses employés – possibilités d'avancement, formation et perfectionnement et bon équilibre entre travail et vie personnelle – de sorte qu'ils puissent donner le meilleur rendement possible, contribuer à leur collectivité et promouvoir la vision de la CIBC d'être le chef de file des relations avec la clientèle.

Grâce à ses employés, la CIBC est en mesure de produire à long terme des rendements constants et durables. Nous nous efforçons de créer une expérience employé positive et un milieu de travail favorable où nos employés peuvent exceller.

Diversité – Nous nous efforçons de rassembler un effectif représentatif des clients et des collectivités qu'elle sert. La diversité est un facteur important de la réussite de notre entreprise et l'une des plus grandes forces de notre organisation.

Formation et perfectionnement – L'importance continue que nous accordons à la formation et au perfectionnement des employés est essentielle à notre réussite. Nous continuons d'aider nos employés à progresser, à se perfectionner et à réaliser leur plein potentiel au moyen de nos programmes de formation et de perfectionnement à l'échelle de l'entreprise.

Rendement axé sur ce qui compte – La gestion du rendement des employés est essentielle à la croissance durable à long terme pour les actionnaires.

Conformément à notre processus Gestion et mesure du rendement (GMR), les directeurs et les employés se rencontrent toute l'année afin de s'assurer que leurs buts et leur rendement sont conformes aux objectifs stratégiques de la CIBC.

Santé et bien-être – La création d'un milieu de travail sain et sécuritaire où chacun peut équilibrer son travail et sa vie privée revêt une grande importance pour la CIBC et ses employés. Nous offrons une gamme complète d'avantages sociaux et de programmes qui favorisent la santé, le bien-être et la sécurité financière à long terme des employés.

Taux et objectifs de représentativité au sein de l'effectif (au 31 décembre 2009)

%	Taux	Objectif
Femmes	67,1	57,1
Minorités visibles	25,3	21,0
Personnes handicapées	3,9	4,3
Autochtones	1,6	2,2

Taux et objectifs de représentativité au sein de la haute direction (au 31 décembre 2009)

%	Taux	Objectif
Femmes	25,7	24,2
Minorités visibles	10,7	8,7
Personnes handicapées	3,7	n.d.*
Autochtones	1,1	0,6

* Les données de Statistique Canada ne sont pas disponibles.

Faits saillants de 2010

- La participation des employés au sondage annuel de la CIBC a atteint un nouveau sommet de 93 % en 2010, et notre cote de l'indice d'engagement des employés a augmenté pour la cinquième année d'affilée.
- Notre programme de reconnaissance *Anniversaires de service* a souligné plus de 13 000 anniversaires de service en 2010, tandis que notre *Programme Excellence* annuel a reconnu l'excellence de nos employés au rendement exceptionnel.
- Les huit réseaux d'affinité des employés de la CIBC appuient plus de 3 500 membres qui ont pour mission de promouvoir la diversité et l'intégration au sein de l'effectif.
- En 2010, la CIBC a été choisie comme un des meilleurs employeurs au pays pour les néo-Canadiens, et deux de ses cadres supérieurs étaient en nomination lors du 7^e gala annuel des 100 femmes les plus influentes du Canada.
- Nous avons investi environ 56 millions de dollars dans la formation à l'échelle mondiale.
- En 2010, nous avons versé plus de 2,5 milliards de dollars en salaires de base et en avantages sociaux à nos employés du Canada.

Collectivités



Apporter davantage là où nous vivons et travaillons

La Banque CIBC appuie des causes qui comptent dans la vie de ses clients, de ses employés ainsi que pour les collectivités où elle exerce ses activités. Nous visons à apporter davantage aux collectivités où nous sommes établis grâce à des dons, à des commandites et à l'esprit de bénévolat des employés. En adoptant une orientation sur la jeunesse, l'éducation et la santé, la CIBC a investi près de 34 M\$¹ dans les collectivités partout au Canada en 2010.

Jeunesse – Investir dans la jeunesse c'est investir dans notre avenir. L'appui que la CIBC accorde aux jeunes comprend toute une gamme de mesures, notamment des programmes de petits-déjeuners permettant aux écoliers de commencer leur journée du bon pied et des programmes d'éducation en vue d'améliorer la sécurité des enfants.

Éducation – La CIBC s'est engagée à rendre l'éducation accessible à tous les Canadiens. Nous investissons des millions de dollars en bourses d'étude, dans des programmes de formation axée sur les compétences, ainsi que dans des programmes de mentorat et d'initiation aux finances qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie de milliers de Canadiens.

Santé – Toutes nos parties intéressées reconnaissent l'importance d'avoir une collectivité en santé. C'est en investissant dans la santé et la vitalité économique et sociale de nos collectivités que nous faisons toute la différence dans ce qui compte.

Employés – Les employés de la CIBC entretiennent une vive passion pour les collectivités où ils vivent. Ils recueillent des fonds et se portent bénévoles pour des centaines d'organismes communautaires chaque année, assurant des fonctions depuis les conseils d'administration jusqu'aux terrains de soccer à l'échelle du pays.



En tant que membre Entreprise généreuse d'Imagine Canada, la CIBC dépasse constamment l'objectif de verser 1 % de ses bénéfices avant impôts, point de référence des dons d'entreprise établi par Imagine Canada.

La CIBC est fière d'appuyer les communautés autochtones du Canada et a versé 5 M\$ à des organismes et à des programmes au cours des cinq dernières années. La CIBC a célébré sa 17^e année à titre de commanditaire principal des Prix nationaux d'excellence décernés aux Autochtones.



Faits saillants de 2010

- Plus de 13 000 membres de l'Équipe CIBC ont recueilli plus de 33 M\$ pour la Course à la vie CIBC de la Fondation canadienne du cancer du sein.
- La Journée du miracle CIBC célèbre 25 ans de miracles – notre collecte de fonds pour les organismes d'aide à l'enfance a atteint 3,5 M\$ en 2009 et s'élève à plus de 55 M\$ depuis 1984.
- Un montant de 7,2 M\$ a été recueilli l'an dernier par plus de 7 500 employés et retraités lors de la campagne Centraide du Canada, notamment 2,8 M\$ en dons de la part de l'entreprise.
- Nous avons offert 30 bourses d'études et stages VisionJeunesse CIBC, valant jusqu'à 36 000 \$ chacun.
- Des employés des services bancaires de gros de la CIBC ont été couronnés la meilleure équipe de collecte de fonds au Canada et sont arrivés au deuxième rang dans le monde pour leur soutien à la campagne Movember de 2009 de Cancer de la prostate Canada.
- Au moyen du programme des employés ambassadeurs, nous avons distribué 639 000 \$ pour venir en aide à des organismes qui comptent pour nos employés et nos retraités.

¹ Le montant total de l'investissement communautaire pour l'exercice 2010 a été mis à jour afin de tenir compte des contributions admissibles, y compris les dons de charité, le parrainage et les contributions en espèces, en vertu des lignes directrices portant sur l'engagement des entreprises généreuses d'Imagine Canada à verser 1 %.

Environnement



Notre engagement envers l'environnement

La Banque CIBC s'est engagée à être une organisation écoresponsable. Nous manifestons cet engagement dans les améliorations continues de nos politiques et procédures de gestion du risque environnemental, les initiatives en vue de réduire l'incidence de nos activités sur l'environnement, la promotion de pratiques écoresponsables et l'appui d'organisations environnementales qui cadrent avec notre stratégie.

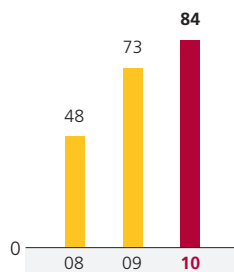
Réduire notre incidence sur l'environnement – Nous continuons d'investir dans les occasions de réduire notre empreinte environnementale, d'évaluer nos activités quotidiennes et de nous efforcer d'accomplir davantage avec moins.

Intégration des critères de conception durable – Nous continuons d'intégrer des critères de conception durable à nos centres bancaires et à nos bureaux, de nous concentrer sur la réduction de notre

incidence sur l'environnement tout en améliorant la santé et le bien-être de nos employés et de nos clients.

Conversion écologique des technologies de l'information (TI) – Le programme écologique de TI de la CIBC veille à l'amélioration de l'infrastructure des TI pour procurer des avantages du point de vue de l'environnement à l'échelle de la CIBC. Pour y parvenir, nous faisons en sorte que les ordinateurs, écrans et imprimantes utilisent moins d'énergie et produisent moins de déchets.

Utilisation de papier certifié par le FSC
(en pourcentage de l'utilisation totale du papier)



Nous continuons d'orienter l'approvisionnement en papier à l'échelle de la CIBC vers des sources écologiques et socialement responsables, en privilégiant le papier certifié par le Forest Stewardship Council.

Achats responsables – Nous reconnaissons l'importance de collaborer avec nos fournisseurs afin de réduire notre empreinte environnementale. La Norme d'approvisionnement respectueux de l'environnement de la CIBC est en vigueur depuis 2007.

Prêts et investissements socialement responsables – Les services bancaires de gros ont continué d'offrir du financement de projets d'énergie renouvelable en Amérique du Nord, notamment en ce qui a trait aux systèmes énergétiques fonctionnant à l'hydroélectricité, à l'énergie éolienne, à l'énergie de la biomasse, au biogaz et aux systèmes énergétiques collectifs.

La CIBC a émis ou accordé plus de 4,0 G\$ de capitaux à l'intention de sociétés d'aménagement d'énergie renouvelable depuis 2002.

Faits saillants de 2010

- Nous avons réduit notre consommation d'énergie de 5 % dans toutes nos activités au Canada.
- Nous avons conçu, fait installer et commandé des systèmes mécaniques et électriques moins énergivores dans de nouveaux centres bancaires et dans des centres bancaires rénovés.
- Lors de la Campagne Renoncez au papier de la CIBC, plus de 11 000 comptes d'employés ont été convertis sur une période de quatre mois.
- Environ 2 000 serveurs virtuels ont été mis en service en 2010, entraînant une réduction de la consommation d'énergie.
- Nous avons aménagé 800 postes de travail clients légers qui utilisent moins d'énergie que les ordinateurs personnels traditionnels.
- Nous avons réuni une équipe de spécialistes qui se concentreront sur les secteurs de l'énergie renouvelable et des technologies propres.
- Nous avons donné plus de 8 000 composants d'ordinateurs au Programme des ordinateurs pour les écoles cette année.
- Nous avons continué d'appuyer les initiatives environnementales suivantes : PNUE, Membre des institutions financières qui adoptent les principes d'Équateur et signataire et participant de Carbon Disclosure Project.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion est présenté afin de permettre aux lecteurs d'évaluer les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque CIBC pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010, comparativement aux exercices précédents. Le rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés vérifiés dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. À moins d'indication contraire, tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont libellés en dollars canadiens. Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré. Le rapport de gestion est en date du 1^{er} décembre 2010. D'autres renseignements concernant la Banque CIBC peuvent être obtenus sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com et sur le site de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis à l'adresse www.sec.gov. Aucune information de notre site Web (www.cibc.com/francais) ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes. Un glossaire des termes utilisés dans le rapport de gestion et dans les états financiers consolidés figure aux pages 184 à 187 du présent Rapport annuel.

Modifications à la présentation de l'information financière

Les modifications à la présentation de l'information financière suivantes ont été mises en œuvre au cours de l'exercice :

- Les activités mondiales de mise en pension de titres, qui faisaient auparavant partie de la Trésorerie dans le groupe Siège social et autres, ont été transférées rétroactivement aux activités sur les marchés financiers de services bancaires de gros. Auparavant, la quasi-totalité des résultats de ces activités était attribuée au secteur Autres de Marchés de détail CIBC.
- Les produits tirés de la gestion des liquidités des grandes entreprises, qui étaient auparavant constatés dans les services bancaires aux entreprises de Marchés de détail CIBC, ont été transférés rétroactivement dans les activités de Services financiers aux entreprises et Banque d'investissement de services bancaires de gros.

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS : De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois en matière de valeurs mobilières, y compris le présent Rapport annuel, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation en valeurs mobilières canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, et dans d'autres communications. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Message du chef de la direction », « Performance par rapport aux objectifs », « Vue d'ensemble », « Vue d'ensemble du rendement financier – Impôts », « Vue d'ensemble du rendement financier – événements importants », « Vue d'ensemble des secteurs d'activité – Marché de détail CIBC », « Vue d'ensemble des secteurs d'activité – services bancaires de gros », « Activités en voie de liquidation et autres activités choisies », « Situation financière – Sources de financement », « Gestion du risque – Risque d'illiquidité », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Facteurs de risque liés aux ajustements de la juste valeur » et « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Passifs éventuels » du présent rapport de gestion, et d'autres énoncés sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies et nos perspectives pour 2011 et les exercices subséquents. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « s'attendre à », « estimer » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives pour 2011 » du présent rapport de gestion, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'illiquidité, le risque stratégique, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation et le risque environnemental expliqués dans la section « Gestion du risque » du présent rapport de gestion; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités, et les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et leur interprétation; l'issue de poursuites et des questions connexes; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos cotes de crédit; la situation ou les changements politiques; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et toute autre catastrophe sur nos activités; la fiabilité de tiers de fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie par nos clients et contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous ou nos sociétés affiliées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les changements à la politique monétaire et économique; les fluctuations des taux de change; la conjoncture économique mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités; les changements de prix et de taux du marché qui pourraient réduire la valeur des produits financiers; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les revenus que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs ne s'y fient indûment. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent rapport ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

32 Vue d'ensemble

- 32 Vision, mission et valeurs
- 32 Direction stratégique et priorités
- 32 Performance par rapport aux objectifs
- 34 Conjoncture de l'économie et du marché

35 Vue d'ensemble du rendement financier

- 35 Points saillants financiers 2010
- 36 Rendement financier de 2010
- 36 Revenu net d'intérêts et marge d'intérêts nette
- 36 Revenu autre que d'intérêts
- 37 Activités de négociation
- 37 Dotation à la provision pour pertes sur créances
- 37 Frais autres que d'intérêts
- 38 Impôts
- 38 Change
- 38 Événements importants
- 39 Perspectives pour 2011

39 Revue des résultats du quatrième trimestre

- 40 Analyse des tendances trimestrielles
- 41 Rétrospective du rendement financier de 2009
- 42 Mesures non conformes aux PCGR
- 43 Répartition aux unités d'exploitation
- 44 Vue d'ensemble des secteurs d'activité
- 44 Marchés de détail CIBC
- 47 Services bancaires de gros
- 49 Siège social et autres

50 Activités en voie de liquidation et autres activités choisies

- 50 Activités en voie de liquidation
- 56 Autres activités choisies
- 58 Situation financière
- 58 Revue du bilan consolidé condensé
- 59 Sources de financement
- 63 Arrangements hors bilan

66 Gestion du risque

- 66 Vue d'ensemble
- 68 Risque de crédit
- 77 Risque de marché
- 81 Risque d'illiquidité
- 84 Risque stratégique
- 84 Risque opérationnel
- 85 Risques juridiques et de réputation
- 85 Risque de réglementation
- 85 Risque environnemental

86 Questions relatives à la comptabilité et au contrôle

- 86 Conventions comptables critiques et estimations
- 91 Instruments financiers
- 92 Faits nouveaux en matière de comptabilité
- 93 Transition aux Normes internationales d'information financière (IFRS)
- 95 Opérations entre parties liées
- 95 Contrôles et procédures
- 96 Information financière annuelle supplémentaire

Vue d'ensemble

La Banque CIBC est une institution financière canadienne d'envergure mondiale de premier rang dont la capitalisation boursière s'élève à 30,7 G\$ et le ratio des fonds propres de première catégorie, à 13,9 %. Par l'intermédiaire de ses deux principaux groupes d'exploitation, Marchés de détail CIBC et services bancaires de gros, la CIBC fournit un éventail complet de produits et de services financiers à 11 millions de particuliers, de PME, de grandes entreprises et d'institutions clientes au Canada et partout dans le monde. Nos 42 000 employés et plus sont engagés à aider nos clients à réaliser ce qui compte pour eux, à obtenir un rendement constant et durable pour nos actionnaires et à redonner aux collectivités.

Vision, mission et valeurs

La vision de la CIBC est d'être le chef de file des relations avec la clientèle.

Notre mission consiste à respecter nos engagements envers chacune de nos parties intéressées.

1. Aider nos clients à réaliser ce qui compte pour eux
2. Créer un milieu de travail où tous les employés peuvent exceller
3. Apporter vraiment davantage à nos collectivités
4. Générer un rendement global solide pour nos actionnaires

Notre vision et notre mission reposent sur une culture d'entreprise fondée sur des valeurs essentielles : confiance, travail d'équipe et responsabilisation.

Direction stratégique et priorités

La direction stratégique de la CIBC est d'obtenir un rendement constant et durable à long terme.

Pour appuyer cette direction, nous nous concentrons sur trois priorités :

1. Leadership du marché dans les activités essentielles
 - Atteindre au moins une troisième position et nous y maintenir, tout en ciblant la première ou la deuxième position, dans nos activités de détail et de gros au Canada
2. Composition des activités équilibrée et sous gestion active
 - Prendre de l'expansion dans les secteurs où nous sommes concurrentiels et avoir des débouchés qui peuvent générer des bénéfices durables
3. En tête du secteur quant aux facteurs fondamentaux
 - Reposer nos activités essentielles sur des fonds propres solides, des mesures de productivité concurrentielles et une saine gestion du risque

Performance par rapport aux objectifs

Depuis de nombreuses années, la CIBC produit une grille de pointage des mesures financières qu'elle utilise pour évaluer ses progrès et en faire état aux parties intéressées externes. Ces mesures peuvent être classées en quatre catégories clés de la valeur pour les actionnaires – croissance des bénéfices, rendement des capitaux propres, rendement total pour les actionnaires et solidité du bilan.

Croissance des bénéfices

La CIBC poursuit constamment un objectif de croissance du bénéfice par action comme l'un de ses objectifs financiers à moyen terme et le principal créateur de valeur pour les actionnaires. Notre objectif actuel, fixé à la fin de 2007, est d'obtenir une croissance du bénéfice annuel moyen par action de 5 à 10 %.

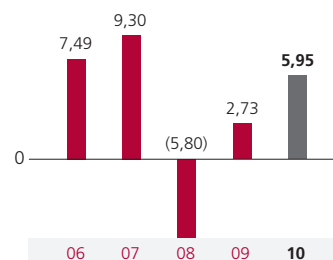
En 2010, nous avons constaté un bénéfice dilué par action¹ de 5,95 \$, en hausse par rapport à 2,73 \$ en 2009 et à (5,80) \$ en 2008 et en baisse comparativement au bénéfice de 9,30 \$ atteint en 2007. En raison de la crise mondiale imprévue du crédit en 2008 et de la conjoncture économique difficile qui a suivi, nous n'avons pas réalisé notre objectif de croissance du bénéfice de 5 à 10 % au cours de la dernière période de trois ans.

Nous maintenons notre objectif de croissance du bénéfice moyen par action de 5 à 10 %.

En vue d'atteindre notre objectif du bénéfice par action, nos objectifs sont de maintenir un coefficient des pertes sur créances entre 50 et 65 points de base tout au long du cycle et de garder un coefficient d'efficacité (comptabilité de caisse)¹ médian parmi notre groupe de pairs du secteur.

Notre coefficient de pertes sur créances correspond à une provision spécifique pour pertes sur créances en pourcentage des prêts et des acceptations bancaires, mesurée selon une approche gérée¹. Grâce surtout au nombre moins élevé de radiations dans notre portefeuille de cartes de crédit et de prêts personnels, notre coefficient des pertes sur créances s'est amélioré pour s'établir à 56 points de base en 2010, en baisse par rapport au coefficient de 70 points de base enregistré en 2009, mais dans la fourchette de notre objectif.

Bénéfice dilué (perte diluée) par action
(comptabilité de caisse)¹
(en dollars)



1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Notre coefficient d'efficacité correspond aux frais autres que d'intérêts en pourcentage des revenus, mesurés selon la comptabilité de caisse et sur une base d'imposition équivalente (BIE)¹. Selon les résultats sectoriels les plus récents de notre groupe de pairs du secteur, la CIBC a maintenu un coefficient d'efficacité concurrentiel au sein du secteur en 2010. Notre coefficient d'efficacité s'est amélioré en 2010, pour atteindre 57,6 %, en regard de 66,4 % en 2009, grâce à une croissance des revenus supérieure à la hausse des frais.

Nous maintenons notre cible médiane au sein du secteur.

Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres (RCP) est une autre mesure clé de la valeur pour les actionnaires.

L'objectif de la Banque CIBC est d'atteindre un RCP de 20 % durant le cycle. En 2010, le RCP de 19,4 % a été légèrement inférieur à cet objectif. Il a progressé par rapport au RCP de 9,4 % de 2009, en raison d'une forte croissance des bénéfices qui a largement contrebalancé la hausse de la moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires.

Nous maintenons notre objectif de RCP d'au moins 20 %, soit dans la fourchette supérieure des objectifs du secteur.

Rendement total pour les actionnaires

La mission de la Banque CIBC consiste à respecter ses engagements envers chacune des parties intéressées, y compris générer un niveau élevé de rendement total pour les actionnaires.

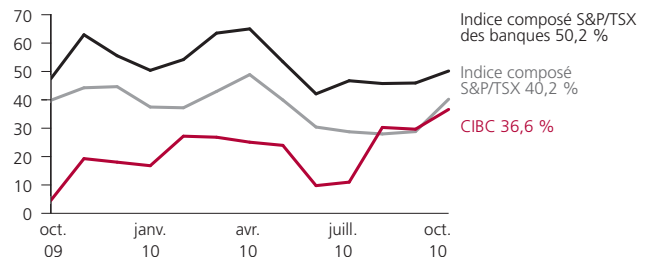
Pour accomplir cette mission, la Banque a deux objectifs :

1) Depuis de nombreuses années, l'un de nos objectifs est de verser entre 40 % et 50 % de nos bénéfices sous forme de dividendes à nos porteurs d'actions ordinaires. En 2010 et au cours des trois derniers exercices, le ratio de versement des dividendes a dépassé cet objectif.

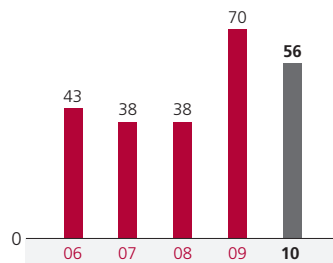
Les principaux critères utilisés pour évaluer l'augmentation des dividendes sont le ratio actuel de versement par rapport à notre objectif et l'opinion de la Banque CIBC sur la durabilité de son niveau actuel de bénéfices tout au long du cycle.

2) Nous avons également pour objectif d'offrir un rendement total pour les actionnaires supérieur à la moyenne du secteur, moyenne que nous avons définie comme étant l'indice composé S&P/TSX des banques sur une période mobile de cinq ans. Au cours de la période de cinq ans terminée le 31 octobre 2010, la CIBC a offert un rendement total pour les actionnaires de 36,6 %, soit un rendement inférieur à celui de l'indice de 50,2 %. Grâce à un solide rendement total pour les actionnaires de 32,4 % en 2010, la plaçant au premier rang des grandes banques canadiennes, la Banque CIBC a comblé l'écart qui s'était manifesté entre elle et l'indice au cours de la dernière année.

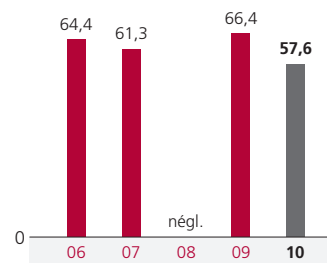
Rendement total pour les actionnaires sur une période mobile de cinq ans (en pourcentage)



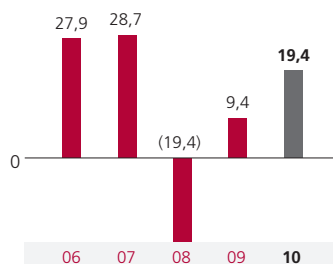
Coefficient des pertes sur créances¹ (points de base)



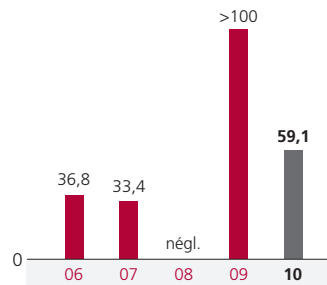
Coefficient d'efficacité (comptabilité de caisse)¹ (BE, en pourcentage)



Rendement des capitaux propres (en pourcentage)



Ratio de versement des dividendes (en pourcentage)



1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR. négl. Négligeable.

Solidité du bilan

Le maintien d'un bilan solide est essentiel à notre direction stratégique visant à afficher un rendement constant et durable.

Le niveau des fonds propres est un élément clé de la solidité du bilan. À cet égard, nous fixons depuis de nombreuses années des objectifs pour les fonds propres de première catégorie et pour le total des fonds propres, soit 8,5 % et 11,5 %. Nous prévoyons établir en 2011 de nouveaux objectifs à moyen terme pour les ratios des fonds propres, lorsque le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) imposera aux banques canadiennes les lignes directrices définitives sur l'application des nouvelles normes bancaires mondiales. Compte tenu de la solidité de nos ratios des fonds propres à la fin de 2010, nous prévoyons être bien positionnés lorsque les nouvelles normes seront annoncées.

La manière dont nous gérons nos fonds propres est également importante. Dans ce domaine, nous privilégions une composition des activités de détail et de gros, d'après la répartition du capital économique, qui correspond au type de bénéficiaires et au profil de risque visés par la CIBC. Au cours des derniers exercices, notre objectif consistait à consacrer au moins 75 % de notre capital économique à des activités de détail. À la fin de 2010, la répartition aux activités de détail s'élevait à 74 %, en hausse par rapport à 69 % à la fin de 2009.

Nous maintenons notre cible en matière de composition des activités.

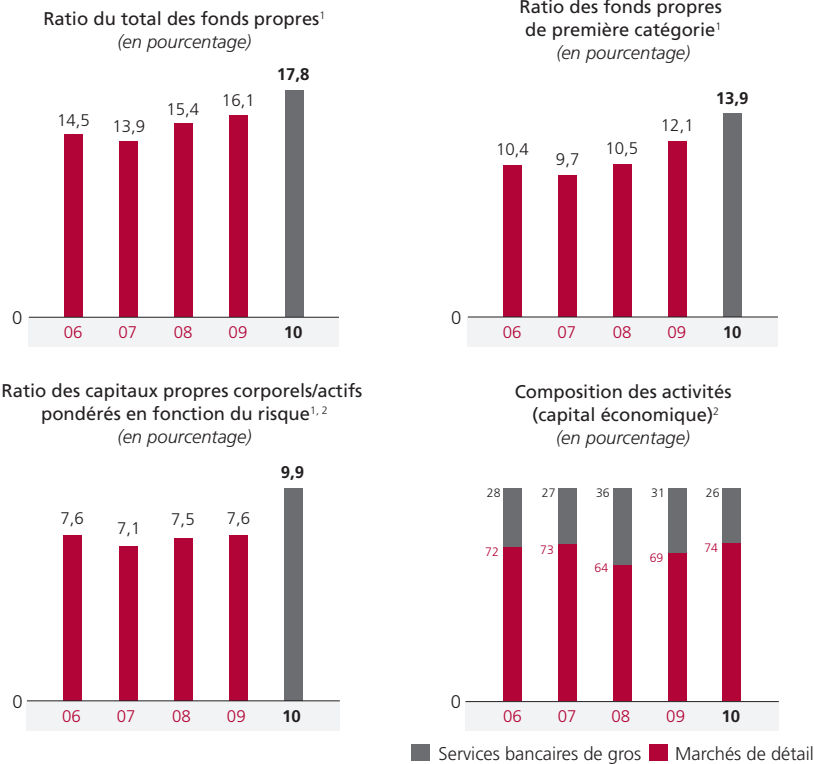
Outre nos objectifs à l'égard des fonds propres et de la composition de nos activités, nous continuons d'accorder une grande importance à la qualité de nos actifs, de même qu'à un profil solide de financement, ce qui constitue les piliers de la solidité du bilan.

Conjoncture de l'économie et du marché

La CIBC a tiré parti de l'amélioration du climat des affaires alors que la reprise de l'économie se faisait modérée par suite de la récession de l'an dernier. Profitant d'une reprise aux États-Unis et à l'échelle mondiale, les secteurs manufacturiers et des ressources au Canada ont comblé certains des replis précédents, et l'économie nationale a réagi à la baisse des taux d'intérêts et aux stimuli gouvernementaux. La confiance accrue et les faibles taux d'emprunt, qui ont atteint un creux record, ont entraîné la reprise de l'accès à la propriété et stimulé la croissance du volume des activités bancaires de détail.

Par suite de la hausse des taux de 0,75 % par la Banque du Canada et du resserrement des règles d'assurance hypothécaire, la croissance des prêts hypothécaires et du crédit des ménages au Canada a ralenti au cours de la deuxième moitié de l'exercice. La baisse du taux de chômage a contribué à l'amélioration du crédit des ménages au moment où les effets de la récession diminuaient.

Le secteur des services bancaires de gros a tiré parti de l'amélioration de la qualité du crédit et de la vigueur générale des marchés des capitaux. Le financement du déficit par les gouvernements a permis de maintenir l'activité sur les marchés des titres de créance des services bancaires de gros, mais la solidité des bilans des sociétés avec des liquidités amplement suffisantes et les plans de dépenses en capital qui demeurent modérés ont ralenti les activités d'émission de titres de participation.



1) Depuis 2008, ces mesures sont calculées selon le dispositif de Bâle II. Le ratio des exercices précédents était calculé selon la méthode Bâle I.

2) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Vue d'ensemble du rendement financier

Points saillants financiers 2010

Au 31 octobre et pour l'exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008	2007	2006
Données relatives aux actions ordinaires					
Par action – bénéfice (perte) de base	5,89 \$	2,65 \$	(5,89) \$	9,30 \$	7,50 \$
– bénéfice dilué (perte diluée) ¹	5,87	2,65	(5,89)	9,21	7,43
– bénéfice dilué (perte diluée) (comptabilité de caisse) ²	5,95	2,73	(5,80)	9,30	7,49
– dividendes	3,48	3,48	3,48	3,11	2,76
Cours de l'action – clôture	78,23	62,00	54,66	102,00	87,60
Nombre d'actions en circulation (en milliers) – fin de la période	392 739	383 982	380 805	334 989	335 977
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	30 724 \$	23 807 \$	20 815 \$	34 169 \$	29 432 \$
Mesures de valeur					
Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action)	4,4 %	5,6 %	6,4 %	3,0 %	3,2 %
Ratio dividendes/bénéfice	59,1 %	>100,0 %	négl.	33,4 %	36,8 %
Résultats financiers (en millions de dollars)					
Total des revenus	12 085 \$	9 928 \$	3 714 \$	12 066 \$	11 351 \$
Total des revenus, (BIE) ²	12 138	9 970	3 902	12 363	11 575
Dotations à la provision pour pertes sur créances	1 046	1 649	773	603	548
Frais autres que d'intérêts	7 027	6 660	7 201	7 612	7 488
Bénéfice net (perte nette)	2 452	1 174	(2 060)	3 296	2 646
Mesures financières					
Coefficient d'efficacité	58,1 %	67,1 %	négl.	63,1 %	66,0 %
Coefficient d'efficacité – comptabilité de caisse (BIE) ²	57,6 %	66,4 %	négl.	61,3 %	64,4 %
Rendement des capitaux propres	19,4 %	9,4 %	(19,4) %	28,7 %	27,9 %
Marge d'intérêts nette	1,79 %	1,54 %	1,51 %	1,39 %	1,52 %
Rendement total pour les actionnaires	32,4 %	21,1 %	(43,5) %	20,2 %	25,6 %
Données tirées du bilan (en millions de dollars)					
Prêts et acceptations, déduction faite de la provision	184 576 \$	175 609 \$	180 323 \$	170 678 \$	151 916 \$
Total de l'actif	352 040	335 944	353 930	342 178	303 984
Dépôts	246 671	223 117	232 952	231 672	202 891
Capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires	12 634	11 119	11 200	11 158	9 941
Mesures de qualité du bilan					
Actif pondéré en fonction du risque (en milliards de dollars) ³	106,7 \$	117,3 \$	117,9 \$	127,4 \$	114,8 \$
Ratio des capitaux propres corporels ²	9,9 %	7,6 %	7,5 %	7,1 %	7,6 %
Ratio des fonds propres de première catégorie ³	13,9 %	12,1 %	10,5 %	9,7 %	10,4 %
Ratio du total des fonds propres ³	17,8 %	16,1 %	15,4 %	13,9 %	14,5 %
Autres renseignements					
Ratio détail/gros ^{4, 5}	74 %/26 %	69 %/31 %	64 %/36 %	73 %/27 %	72 %/28 %
Équivalents temps plein ⁶	42 354	41 941	43 293	44 906	40 774

1) En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sera antidilutive; c'est pourquoi le bénéfice (la perte) de base par action et le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sont identiques.

2) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

3) À compter de 2008, ces mesures reposent sur le dispositif de Bâle II, alors que celles des exercices précédents reposaient sur la méthode Bâle I.

4) Le ratio représente le capital économique attribué à Marchés de détail CIBC et aux services bancaires de gros à la fin de l'exercice.

5) Certaines informations des exercices précédents ont été retraitées pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

6) Les équivalents temps plein sont une mesure qui normalise le nombre d'employés à temps plein et à temps partiel, le nombre d'employés qui touchent un salaire de base et des commissions et le nombre d'employés entièrement rémunérés à la commission dans les unités d'équivalents temps plein selon le nombre réel d'heures de travail rémunéré dans une période donnée.

négl. Négligeable

Rendement financier de 2010

Le bénéfice net de l'exercice a été de 2 452 M\$, contre 1 174 M\$ en 2009. Les résultats de l'exercice considéré et de l'exercice précédent ont été touchés par certains éléments importants présentés au cours des exercices comme suit :

2010

- une perte de 232 M\$ (161 M\$ après impôts) sur les activités de crédit structuré en voie de liquidation;
- des gains de change de 411 M\$ (117 M\$ après impôts) sur des activités de rapatriement de capitaux;
- une reprise de provision pour pertes sur créances de 141 M\$ (98 M\$ après impôts) de la provision générale;
- une baisse de valeur de nos actifs d'impôts futurs de 25 M\$ résultant de l'adoption par l'Ontario de taux d'imposition des sociétés réduits;
- une reprise de frais d'intérêts de 30 M\$ (17 M\$ après impôts) liée au règlement favorable de vérifications fiscales relatives à des exercices antérieurs;
- une incidence négative de 17 M\$ (12 M\$ après impôts) de la variation des écarts de taux sur l'évaluation à la valeur de marché du portefeuille de dérivés de crédit de nos programmes de couverture des prêts aux entreprises.

2009

- une perte de 1 003 M\$ (684 M\$ après impôts) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation;
- une incidence négative de 265 M\$ (182 M\$ après impôts) de la variation des écarts de taux sur l'évaluation à la valeur de marché du portefeuille de dérivés de crédit de notre programme de couverture des prêts aux entreprises;
- un montant de 164 M\$ (106 M\$ après impôts) au titre de la dépréciation de certaines positions détenues à des fins de négociation et disponibles à la vente dans des activités abandonnées et d'autres activités en voie de liquidation;
- des pertes ou des baisses de valeur de 136 M\$ (81 M\$ après impôts) plus élevées que la normale dans le portefeuille inactif de Banque d'affaires;
- une provision pour pertes sur créances de 107 M\$ (73 M\$ après impôts) inscrite à la provision générale;
- une perte de 92 M\$ (51 M\$ après impôts) liée à l'évaluation à la valeur de marché sur les couvertures de taux d'intérêt pour le portefeuille de baux adossés qui n'était pas admissible à la comptabilité de couverture;
- une perte sur créances de 83 M\$ (56 M\$ après impôts) dans notre portefeuille de prêts à effet de levier et nos autres portefeuilles de crédit structuré en voie de liquidation;
- une hausse de 27 M\$ (18 M\$ après impôts) de la provision pour les questions judiciaires et autres frais d'exploitation;
- des rajustements à la baisse de l'évaluation du crédit de 26 M\$ (18 M\$ après impôts) découlant de l'exposition au risque de crédit des contreparties aux produits dérivés, autres que les garants financiers, sur des contrats de crédit non structurés;
- un revenu d'intérêts de 25 M\$ (17 M\$ après impôts) sur les nouvelles cotisations d'impôts;
- des gains de change de 111 M\$ (7 M\$ après impôts) sur des activités de rapatriement de capitaux.

Revenu net d'intérêts et marge d'intérêts nette

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008
Actif moyen	345 943 \$	350 706 \$	344 865 \$
Revenu net d'intérêts	6 204	5 394	5 207
Marge d'intérêts nette	1,79 %	1,54 %	1,51 %

Le revenu net d'intérêts a progressé de 810 M\$, ou 15 %, par rapport à 2009, en raison surtout de la hausse des revenus d'intérêts de trésorerie, de la croissance des volumes dans la plupart des produits de détail, de l'élargissement des marges dans les produits de prêts et du revenu d'intérêts dans les activités de crédit structuré en voie de

liquidation, comparativement à des frais d'intérêts à l'exercice précédent. Ces facteurs ont été en partie atténués par le rétrécissement des marges sur les dépôts, des baisses des volumes subies dans les prêts aux entreprises et la baisse du revenu tiré du financement immobilier américain. Les chiffres de l'exercice précédent comprenaient les pertes se rapportant aux couvertures de taux d'intérêt pour le portefeuille de baux adossés qui n'étaient pas admissibles à la comptabilité de couverture.

D'autres renseignements sur le revenu net d'intérêts et la marge d'intérêts nette sont présentés à la section Information financière annuelle supplémentaire.

Revenu autre que d'intérêts

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008
Honoraires de prise ferme et honoraires de consultation	426 \$	478 \$	411 \$
Frais sur les dépôts et les paiements	756	773	776
Commissions sur crédit	341	304	237
Honoraires d'administration de cartes	304	328	306
Honoraires de gestion de placement et de garde	459	419	525
Revenu tiré des fonds communs de placement	751	658	814
Revenu tiré des assurances, déduction faite des réclamations	277	258	248
Commissions liées aux opérations sur valeurs mobilières	474	472	565
Revenu (perte) de négociation	603	(531)	(6 821)
Gains (pertes) sur valeurs disponibles à la vente, montant net	400	275	(40)
Revenu (perte) sur valeurs mobilières désignées à la juste valeur	(623)	(33)	(249)
Revenu tiré des créances titrisées	631	518	585
Revenu tiré des opérations de change autres que de négociation	683	496	437
Divers	399	119	713
	5 881 \$	4 534 \$	(1 493) \$

Le revenu autre que d'intérêts a augmenté de 1 347 M\$, ou 30 %, par rapport à 2009.

Les honoraires de prise ferme et les honoraires de consultation ont reculé de 52 M\$, ou 11 %, surtout à cause de la diminution du nombre de nouvelles émissions d'actions.

Les commissions sur crédit ont augmenté de 37 M\$, ou 12 %, du fait principalement de la progression des facilités de financement d'entreprises engagées.

Les honoraires d'administration de cartes ont régressé de 24 M\$, ou 7 %, surtout en raison de l'accroissement des activités de titrisation.

Les honoraires de gestion de placements et de garde et le revenu tiré des fonds communs de placement ont augmenté respectivement de 40 M\$, ou 10 %, et de 93 M\$, ou 14 %, principalement par suite de l'appréciation de la valeur des actifs attribuable aux conditions de marché.

Le revenu (la perte) de négociation a progressé de 1 134 M\$, surtout en raison de la baisse des pertes dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation. Se reporter à la section Activités de négociation ci-après pour plus de précisions.

Le montant net des gains (pertes) sur valeurs disponibles à la vente comprennent les gains réalisés et les pertes subies sur cessions, déduction faite des dépréciations, de façon à tenir compte des baisses de valeur durables des valeurs mobilières et des titres de sociétés en commandite. Les gains ont augmenté de 125 M\$, ou 45 %, principalement en raison de la baisse des radiations au cours de l'exercice, en partie contrebalancée par la baisse des gains nets réalisés sur la vente de valeurs mobilières.

Rapport de gestion

Le revenu (la perte) associé(e) aux valeurs mobilières désignées à la juste valeur représente le revenu ou la perte associé(e) aux instruments financiers désignés à la juste valeur et les couvertures connexes. La perte associée aux valeurs mobilières désignées à la juste valeur a progressé de 590 M\$, surtout du fait de la hausse des pertes dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation, découlant du billet de Cerberus Capital Management LP (Cerberus). Ces pertes ont été largement compensées par des gains réalisés sur les valeurs sous-jacentes comprises dans le revenu de négociation présenté ci-après. Le revenu tiré du financement immobilier aux États-Unis a également diminué au cours de l'exercice. Voir la note 13 afférente aux états financiers consolidés pour plus de précisions sur la composition du revenu (de la perte) associé(e) aux valeurs mobilières désignées à la juste valeur.

Le revenu tiré des créances titrisées a progressé de 113 M\$, ou 22 %, surtout en raison de l'augmentation des créances titrisées.

L'augmentation de 187 M\$, ou 38 %, du revenu tiré des opérations de change autres que de négociation découle en grande partie de la hausse des gains de change sur les activités de rapatriement de capitaux.

Le poste Divers comprend les gains et pertes réalisés sur les ventes, les baisses de valeur des placements à la valeur de consolidation, et les autres commissions et honoraires. Les revenus divers ont augmenté de 280 M\$, surtout en raison des baisses de valeur moins importantes liées à l'évaluation à la valeur de marché associée à notre programme de couverture de prêts aux entreprises et du gain réalisé à la vente d'un placement américain, en partie atténuée par la diminution des autres commissions et honoraires.

Activités de négociation

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008
Composition du revenu (de la perte) de négociation :			
Revenu net d'intérêts	218 \$	237 \$	(418) \$
Revenu autre que d'intérêts	603	(531)	(6 821)
	821 \$	(294) \$	(7 239) \$

Les revenus de négociation ont augmenté de 1 115 M\$, surtout en raison de la diminution des pertes sur les activités de crédit structuré. Cette augmentation a été compensée par la hausse des pertes inscrites au poste revenu (perte) associé(e) aux valeurs mobilières désignées à la juste valeur tel qu'il est décrit ci-dessus. Pour plus de précisions au sujet des pertes sur les activités de crédit structuré, se reporter à la section Activités en voie de liquidation et autres activités choisies.

De plus amples précisions sur la composition de notre revenu de négociation par type de produits se trouvent à la note 12 afférente aux états financiers consolidés.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008
Provision spécifique			
Consommateurs	943 \$	1 020 \$	595 \$
Entreprises et gouvernements	258	392	105
	1 201	1 412	700
Provision générale	(155)	237	73
	1 046 \$	1 649 \$	773 \$

La dotation à la provision pour pertes sur créances a régressé de 603 M\$ ou 37 % par rapport à 2009.

La provision spécifique dans le portefeuille de prêts à la consommation a quant à elle affiché un recul de 77 M\$ par suite de la baisse des radiations dans le portefeuille de cartes de crédit, de la diminution des comptes en souffrance et de la réduction des radiations dans le portefeuille de prêts personnels.

La provision spécifique dans le portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements a diminué de 134 M\$ dans l'ensemble des portefeuilles, principalement en raison de la diminution des pertes dans les portefeuilles des activités en voie de liquidation aux États-Unis et en Europe et dans le portefeuille de financement immobilier aux États-Unis.

La baisse de la dotation générale pour pertes sur créances était surtout attribuable aux portefeuilles de cartes et de prêts aux entreprises et aux gouvernements, reflet du regain du contexte économique. Cette baisse a été partiellement compensée par la provision générale établie pour le portefeuille de cartes de crédit MasterCard acquis de Cartes Citi Canada Inc. (le portefeuille de cartes de crédit MasterCard).

Frais autres que d'intérêts

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008
Salaires et avantages sociaux			
Salaires	2 202 \$	2 180 \$	2 435 \$
Rémunération à base d'actions	1 103	995	942
Avantages sociaux	566	435	540
	3 871	3 610	3 917
Frais d'occupation	648	597	610
Matériel informatique, logiciels et matériel de bureau	1 003	1 010	1 095
Communications	290	288	284
Publicité et expansion des affaires	197	173	217
Honoraires	210	189	230
Taxes d'affaires et impôts et taxe sur le capital	88	117	118
Divers	720	676	730
	7 027 \$	6 660 \$	7 201 \$

Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 367 M\$, ou 6 %, par rapport à 2009.

Les salaires et les avantages sociaux ont progressé de 261 M\$, ou 7 %, en raison surtout de la hausse de la rémunération liée au rendement et des charges de retraite, par suite de modifications apportées à certaines hypothèses et à la valeur de marché des actifs de notre régime.

Les frais d'occupation ont bondi de 51 M\$, ou 9 %, principalement à cause de la hausse des frais de location au cours de l'exercice.

Les frais de publicité et d'expansion des affaires ont augmenté de 24 M\$, ou 14 %, principalement à cause d'une augmentation des dépenses au cours de l'exercice.

Les honoraires se sont accrus de 21 M\$, ou 11 %, surtout en raison des frais juridiques et des frais de consultation plus élevés.

Les taxes d'affaires et les impôts et la taxe sur le capital ont diminué de 29 M\$, ou 25 %, surtout en raison de la baisse des taux d'imposition, tel qu'il est décrit à la rubrique Impôts.

Le poste Divers, composé essentiellement des pertes d'exploitation, des services externes et d'autres frais variables, a augmenté de 44 M\$, ou 7 %, surtout en raison du règlement intervenu avec la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) relativement à notre participation au marché du papier commercial adossé à des créances et aux honoraires d'administration liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit MasterCard.

Impôts

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008
Charge (économie) d'impôts	1 533 \$	424 \$	(2 218) \$
Impôts indirects ¹			
TPS, TVH et taxes de vente	211	208	200
Charges sociales	180	155	180
Impôts et taxe sur le capital	73	106	107
Impôt foncier et taxes d'affaires	52	51	45
Total des impôts indirects	516	520	532
Total des impôts	2 049 \$	944 \$	(1 686) \$
Impôts sur les bénéfices en pourcentage du bénéfice net avant impôts sur les bénéfices et participations ne donnant pas le contrôle	38,2 %	26,2 %	52,1 %
Total des impôts en pourcentage du bénéfice net avant déduction du total des impôts et participations ne donnant pas le contrôle	45,3 %	44,1 %	45,2 %

1) Certains montants présentés dans le tableau sont payés ou à payer et ne sont pas pris en compte dans la capitalisation et dans l'amortissement subséquent.

Les impôts sur les bénéfices comprennent les impôts sur les activités de la CIBC à titre d'entité juridique canadienne, ainsi que sur ses filiales nationales et étrangères. Les impôts indirects sont composés de la taxe sur les produits et services (TPS), de la taxe de vente harmonisée (TVH), des taxes de vente, des charges sociales, des impôts et taxe sur le capital, de l'impôt foncier et des taxes d'affaires. Les impôts indirects sont inclus dans les frais autres que d'intérêts.

Le total des impôts sur les bénéfices et des impôts indirects a bondi de 1 105 M\$ par rapport à 2009.

La charge d'impôts s'est établie à 1 533 M\$, comparativement à 424 M\$ en 2009. Cette variation est principalement attribuable à la hausse du bénéfice au cours de l'exercice. L'exercice considéré comprenait une majoration des impôts liée aux gains de change sur les activités de rapatriement de capitaux.

Les impôts indirects ont diminué de 4 M\$, ou 1 %. Une diminution des impôts et taxes sur le capital a été en grande partie contrebalancée par une augmentation des charges sociales. Les impôts et la taxe sur le capital ont reculé en raison de la baisse des taux d'imposition sur le capital dans certaines provinces. Les charges sociales ont progressé du fait d'une résolution favorable d'une vérification fiscale en la matière au cours de l'exercice précédent. Le 1^{er} juillet 2010, l'Ontario et la Colombie-Britannique ont adopté la TVH pour remplacer la taxe de vente provinciale.

Au 31 octobre 2010, notre actif d'impôts futurs était de 767 M\$, déduction faite de la provision pour moins-value de 66 M\$ (65 M\$ US). L'actif d'impôts futurs comprend des reports en avant de pertes fiscales canadiennes autres qu'en capital totalisant 385 M\$ qui viennent à échéance dans 18 ans, un montant de 54 M\$ lié aux reports en avant de pertes fiscales canadiennes en capital n'ayant pas de date d'échéance et un montant de 267 M\$ lié à nos activités américaines. Les normes comptables exigent qu'une provision pour moins-value soit établie lorsqu'il est plus probable qu'improbable que la totalité ou qu'une partie de l'actif d'impôts futurs ne sera pas réalisée avant son échéance. Bien que la réalisation ne soit pas assurée, nous sommes d'avis, d'après toutes les informations dont nous disposons, qu'il est plus probable qu'improbable que tous les actifs d'impôts futurs, déduction faite de la provision pour moins-value, seront réalisés.

Le 2 octobre 2009 et le 17 mars 2010, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a émis des nouvelles cotisations dans lesquelles elle refuse la déduction de paiements d'environ 3,0 G\$ se rapportant au règlement et aux frais juridiques liés à Enron en 2005. En mai 2010, l'ARC a également envisagé d'interdire la déduction des paiements se rapportant aux frais juridiques de 2006. Le 30 avril, le 19 mai et le 9 septembre 2010, nous avons déposé un avis d'opposition devant la Cour canadienne de

l'impôt. Le 30 septembre 2010 et le 12 novembre 2010, nous avons reçu des réponses du ministère de la Justice confirmant les nouvelles cotisations de l'ARC. L'affaire est maintenant devant les tribunaux. Nous pensons être en mesure de pouvoir défendre au moins le montant de l'économie d'impôts qui a été constaté jusqu'à maintenant. Si nous réussissons à défendre notre position fiscale en entier, nous serions en mesure de constater une économie d'impôts additionnelle de 214 M\$ et un remboursement des intérêts imposables d'environ 167 M\$. Si nous ne réussissons pas, une charge d'impôts additionnelle d'environ 865 M\$ et des intérêts non déductibles d'environ 128 M\$ nous incomberont.

Le gouvernement de l'Ontario réduira le taux d'imposition des sociétés à 10 % d'ici 2013. Cette réduction était pratiquement en vigueur aux fins comptables en date du 16 novembre 2009. Ainsi, nous avons réduit la valeur de nos actifs d'impôts futurs d'environ 25 M\$. Le taux d'imposition prévu par la loi qui s'applique à la CIBC à titre d'entité juridique était de 30,6 % en 2010. Le taux passera à 28,2 % en 2011 et à 25,3 % en 2014.

Les ententes finales relatives aux baux adossés ont été réglées avec l'Internal Revenue Service (IRS) en 2009. En 2010, nous sommes parvenus à un accord avec l'IRS sur les montants imposables définitifs et les frais d'intérêt et des versements ont été appliqués aux diverses années d'imposition concernées.

Pour un rapprochement de nos impôts sur les bénéfices dans l'état des résultats consolidé avec le taux d'imposition fédéral et provincial combiné du Canada, voir la note 23 afférente aux états financiers consolidés.

Change

En 2010, le dollar canadien s'est apprécié de 11 % en moyenne par rapport au dollar américain en regard de l'exercice précédent. L'incidence de la conversion en dollar américain sur l'état des résultats consolidé s'estime comme suit :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008
Augmentation (diminution) estimative des éléments suivants :			
Total des revenus	(205) \$	90 \$	(25) \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	(19)	25	(3)
Frais autres que d'intérêts	(79)	90	(42)
Impôts sur les bénéfices et participations ne donnant pas le contrôle	(15)	(5)	2
Bénéfice net	(92) \$	(20) \$	18 \$

Événements importants

Vente de la division Services aux émetteurs de la Compagnie Trust CIBC Mellon

Le 28 juillet 2010, la Compagnie Trust CIBC Mellon, coentreprise à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon, a annoncé la signature d'une entente de vente des activités de services aux émetteurs (transfert de titres et régimes d'achat d'actions des employés). La transaction a été conclue le 1^{er} novembre 2010. Les résultats des activités de services aux émetteurs de la Compagnie Trust CIBC Mellon sont comptabilisés dans le segment Siège social et autres et ses résultats d'exploitation ne sont pas jugés importants pour les résultats consolidés de la Banque CIBC.

Acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit MasterCard de Cartes Citi Canada inc.

Le 1^{er} septembre 2010, nous avons conclu l'acquisition des droits et des obligations de Cartes Citi Canada inc. (Citi) à l'égard du portefeuille de cartes de crédit MasterCard pour une contrepartie au comptant d'environ 1,2 G\$. Le total du portefeuille comprend environ 2,3 G\$ de créances sur cartes de crédit détenues en propriété directe et de créances sur cartes de crédit titrisées dans Broadway Trust, ainsi que certains autres actifs connexes. Environ 811 M\$ des créances sur cartes de crédit étaient en propriété directe à la date de clôture. Broadway Trust

Rapport de gestion

comptait des créances vendues de 1,2 G\$ et environ 100 M\$ de liquidités. Ces actifs ont été financés par des billets de premier rang émis en externe de 1,1 G\$ et des billets subordonnés de 201 M\$ que nous avons achetés. Nous avons retenu les services de Citi à titre d'agent serveur de transition jusqu'à ce que nous puissions transférer ces comptes dans nos plateformes. Voir la note 3 afférente aux états financiers consolidés pour plus de précisions.

Acquisition de Crédit aux entreprises CIT Canada inc.

Le 30 avril 2010, la Banque CIBC a acquis de CIT Financial Ltd. (CIT) la participation de 50 % dans Crédit aux entreprises CIT Canada inc. qu'elle ne possédait pas déjà. La contrepartie en espèces était de 306 M\$. Une contrepartie en espèces additionnelle d'au plus 8 M\$ pourrait être versée à CIT dans certaines circonstances. Crédit aux entreprises CIT Canada inc. a été constituée en 2000 à titre de coentreprise entre la Banque CIBC et CIT. À la suite de l'acquisition, le nom de Crédit aux entreprises CIT Canada inc. a été modifié pour Financement sur actifs CIBC inc.

Placement dans The Bank of N.T. Butterfield & Son Limited

Le 2 mars 2010, nous avons investi 155 M\$ (150 M\$ US) dans une participation en actions ordinaires directe de 22,5 % dans The Bank of N.T. Butterfield & Son Limited (Butterfield), dans le cadre de la recapitalisation de 570 M\$ (550 M\$ US) de Butterfield. Le Carlyle Group et d'autres investisseurs institutionnels ont investi les 415 M\$ restants (400 M\$ US). Le 2 mars 2010, nous avons également acquis une participation en actions ordinaires indirecte de 3,3 %, ou 23 M\$ (22 M\$ US), dans Butterfield par l'intermédiaire d'un fonds de souscriptions privées parrainé par le Carlyle Group. Nous nous étions engagés antérieurement à verser 150 M\$ US dans le fonds aux fins d'investissement dans des opérations liées aux services financiers.

Aux termes d'une émission de droits de 130 M\$ US, qui a pris fin le 11 mai 2010, d'autres épargnants dont les actionnaires de Butterfield, ont participé à la recapitalisation en souscrivant des actions ordinaires additionnelles, ce qui a eu pour effet de réduire le montant de notre participation directe à 130 M\$ (125 M\$ US), ou 18,8 %, et de nos droits de propriété indirects dans Butterfield à 19 M\$ (18 M\$ US), ou 2,7 %. Notre participation totale dans Butterfield pourrait diminuer dans l'avenir sous certaines conditions.

En outre, nous avons fourni à Butterfield une facilité de crédit garantie de premier rang, dont le montant maximum de 510 M\$ (500 M\$ US) a été réduit à 306 M\$ (300 M\$ US), à la demande de Butterfield. Nous avons également nommé deux des douze administrateurs qui siègent au conseil d'administration de Butterfield.

Perspectives pour 2011

L'économie canadienne et l'économie américaine devraient poursuivre leur remontée graduelle en 2011, la croissance du PIB réel des deux pays devrait atteindre près de 2 %, et le taux de chômage devrait rester stable. La demande interne aux États-Unis devrait être atténuée par la fin des principaux stimuli fiscaux et l'absence d'un rebond dans le marché de l'habitation en difficulté. La force du dollar canadien et la lente reprise aux États-Unis devraient ralentir la croissance des exportations canadiennes. Au pays, la construction d'habitations et les dépenses des gouvernements devraient diminuer. L'absence de risques d'inflation devrait maintenir les taux d'intérêt à des niveaux historiquement très bas, même si la Banque du Canada augmentait légèrement le taux du financement à un jour dans la deuxième moitié de l'année.

Marchés de détail CIBC devrait devoir composer avec un ralentissement de la demande de prêts hypothécaires et de crédit des ménages, ainsi qu'avec une modeste reprise de la demande de crédit aux entreprises. Les répercussions tardives de la récession sur la qualité du crédit continueront de s'estomper, permettant une amélioration des comptes en souffrance et une diminution des faillites personnelles. La demande de produits d'investissement devrait être stimulée lorsque la confiance s'améliorera.

Les services bancaires de gros devraient tirer profit d'un bon rythme d'émission d'actions et d'obligations, car les gouvernements demeurent d'importants emprunteurs et les entreprises profitent de la vigueur des marchés financiers. Les activités de fusion et acquisitions pourraient s'accroître à mesure que la confiance revient. On prévoit que la demande de crédit aux grandes entreprises sera soutenue par la croissance des dépenses en capital, bien que le marché de la dette publique et les flux de trésorerie internes représentent une option concurrentielle de financement. Le financement immobilier aux États-Unis pourrait demeurer au ralenti en raison d'un surplus de propriétés vacantes. Les taux de défaillance des entreprises pourraient être contenus, alors que nous nous éloignons de la récession.

Revue des résultats du quatrième trimestre

En millions de dollars, sauf les montants par action
Trimestre terminé le

	2010				2009 ¹			
	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.
Revenus								
Marchés de détail CIBC	2 480 \$	2 472 \$	2 334 \$	2 402 \$	2 356 \$	2 318 \$	2 223 \$	2 375 \$
Services bancaires de gros	238	315	548	613	503	552	(213)	(330)
Siège social et autres	536	62	39	46	29	(13)	151	(23)
Total des revenus	3 254 \$	2 849 \$	2 921 \$	3 061 \$	2 888 \$	2 857 \$	2 161 \$	2 022
Revenu net d'intérêts	1 645 \$	1 548 \$	1 497 \$	1 514 \$	1 419 \$	1 369 \$	1 273 \$	1 333 \$
Revenu autre que d'intérêts	1 609	1 301	1 424	1 547	1 469	1 488	888	689
Total des revenus	3 254	2 849	2 921	3 061	2 888	2 857	2 161	2 022
Dotation à la provision pour pertes sur créances	150	221	316	359	424	547	394	284
Frais autres que d'intérêts	1 860	1 741	1 678	1 748	1 669	1 699	1 639	1 653
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participations								
ne donnant pas le contrôle	1 244	887	927	954	795	611	128	85
Impôts sur les bénéfices	742	244	261	286	145	172	174	(67)
Participations ne donnant pas le contrôle	2	3	6	16	6	5	5	5
Bénéfice net (perte nette)	500 \$	640 \$	660 \$	652 \$	644 \$	434 \$	(51) \$	147 \$
Par action – résultat de base	1,17 \$	1,54 \$	1,60 \$	1,59 \$	1,57 \$	1,02 \$	(0,24) \$	0,29 \$
– résultat dilué	1,17 \$	1,53 \$	1,59 \$	1,58 \$	1,56 \$	1,02 \$	(0,24) \$	0,29 \$

1) Certaines informations de périodes antérieures ont été retraitées pour les rendre conformes à la présentation de la période considérée.

Comparaison avec le quatrième trimestre de 2009

Le bénéfice net a reculé de 144 M\$, ou 22 %, en regard du quatrième trimestre de 2009.

Le revenu net d'intérêts a progressé de 226 M\$, ou 16 %, en raison surtout de la hausse des revenus de trésorerie, de la croissance des volumes dans la plupart des produits de détail, y compris l'incidence de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit MasterCard et de la montée du revenu net d'intérêts des activités de négociation, ces facteurs ayant été annulés partiellement par le recul des marges au titre des produits de détail.

L'amélioration de 140 M\$, ou 10 %, du revenu autre que d'intérêts s'explique avant tout par les gains de change de 411 M\$ sur les activités de rapatriement de capitaux, l'augmentation des gains nets réalisés sur la vente de titres disponibles à la vente, la baisse des réductions de valeur, la hausse du revenu tiré des activités de titrisation et la croissance du revenu tiré des fonds communs de placement. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les pertes plus importantes sur les activités de crédit structuré en voie de liquidation et la diminution des honoraires de prise ferme et des honoraires de consultation.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a fléchi de 274 M\$ au quatrième trimestre de 2009 pour s'établir à 150 M\$. La dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances a quant à elle reculé de 193 M\$, sous l'effet de la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances des portefeuilles de prêts à la consommation et de prêts aux entreprises et aux gouvernements. La provision générale pour pertes sur créances a baissé de 81 M\$, en raison de la remontée des portefeuilles de cartes de crédit et de crédit personnel ainsi que de l'amélioration de la méthode de calcul de la provision générale pour pertes sur créances du portefeuille de prêts aux petites entreprises, en partie contrebalancées par les variations de la provision pour pertes sur créances du portefeuille de prêts aux grandes entreprises et par l'établissement d'une provision pour pertes sur créances du portefeuille de cartes de crédit MasterCard.

Les frais autres que d'intérêts se sont accrus de 191 M\$, ou 11 %, sous l'effet principalement de l'augmentation de la rémunération liée au rendement, des charges de retraite, des frais liés à l'informatique, des frais de publicité et d'expansion des affaires et de l'incidence de la TVH à certains éléments, dont les éléments précités.

La progression de 597 M\$ de la charge d'impôts sur les bénéfices découlait avant tout de la charge d'impôts de 528 M\$ sur les activités de rapatriement de capitaux qui ont eu lieu pendant le trimestre.

Comparaison avec le troisième trimestre de 2010

Le bénéfice net a diminué de 140 M\$, ou 22 %, par rapport au trimestre précédent.

Le revenu net d'intérêts a monté de 97 M\$, ou 6 %, en raison surtout de la croissance des volumes de la plupart des produits de détail, y compris de l'incidence de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit MasterCard et de la montée du revenu net d'intérêts des activités de négociation.

La hausse de 308 M\$, ou 24 %, du revenu autre que d'intérêts était principalement attribuable aux gains de change sur les activités de rapatriement de capitaux, au revenu plus élevé tiré des activités de titrisation et aux commissions liées aux opérations sur valeurs mobilières plus considérables. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les pertes plus importantes sur les activités de crédit structuré en voie de liquidation et la diminution des honoraires de prise ferme et des honoraires de consultation.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a chuté de 71 M\$ par rapport au trimestre précédent. La dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances a quant à elle diminué de 82 M\$, sous l'effet de la baisse de la provision pour pertes sur créances des portefeuilles de prêts à la consommation et de prêts aux entreprises et aux gouvernements. La provision générale pour pertes sur créances a augmenté de 11 M\$, ce qui s'explique par l'établissement d'une

provision pour pertes sur créances du portefeuille de cartes de crédit MasterCard et les variations de la provision pour pertes sur créances du portefeuille de prêts aux grandes entreprises, en grande partie annulés par l'amélioration de la méthode de calcul de notre provision générale pour pertes sur créances du portefeuille de prêts aux petites entreprises.

L'augmentation de 119 M\$, ou 7 %, des frais autres que d'intérêts était surtout attribuable à la progression des frais liés à l'informatique, des frais de publicité et d'expansion des affaires, des honoraires professionnels, des frais d'occupation et de l'incidence de la TVH à certains éléments, dont les éléments précités.

La charge d'impôts sur les bénéfices a augmenté de 498 M\$ par suite surtout de la charge d'impôts sur les activités de rapatriement de capitaux au cours du trimestre.

Analyse des tendances trimestrielles

Les facteurs saisonniers ont eu une incidence modérée sur nos résultats trimestriels. Le premier trimestre est généralement caractérisé par une hausse des achats par carte de crédit pendant la période des Fêtes. Le deuxième trimestre compte moins de jours comparativement aux autres trimestres, ce qui engendre une diminution du bénéfice. Pendant les mois d'été (juillet – troisième trimestre et août – quatrième trimestre), les niveaux d'activité sur les marchés financiers sont généralement à la baisse, ce qui a une incidence sur nos activités de courtage, de gestion de placements et de services bancaires de gros.

Revenus

Les revenus de Marchés de détail CIBC ont progressé pendant la période, compte tenu de la croissance des volumes et de l'amélioration des écarts de crédit, en partie annulée par la baisse de la répartition des revenus de la Trésorerie.

La conjoncture des marchés financiers influe considérablement sur les revenus des services bancaires de gros. Au cours du premier semestre de 2009 et au deuxième semestre de 2010, les services bancaires de gros ont été affaiblis par les pertes découlant des activités de crédit structuré en voie de liquidation.

Le revenu du groupe Siège social et autres subit l'incidence des éléments importants non compris dans les autres secteurs d'activité. Les résultats du quatrième trimestre de 2010 et du deuxième trimestre de 2009 comprenaient des gains de change sur les activités de rapatriement de capitaux, alors que ceux du premier trimestre de 2009 incluaient des pertes de change sur les activités de rapatriement de capitaux.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances est fonction du cycle de crédit en général et du rendement du crédit dans le portefeuille de prêts. Les provisions liées à Marchés de détail CIBC ont augmenté au cours du troisième trimestre de 2009, surtout en raison de la hausse des pertes des portefeuilles de cartes de crédit et de crédit personnel. Cette situation découlait de la croissance des volumes de même que de la détérioration de l'économie dans le secteur des biens de consommation. Les portefeuilles de cartes de crédit et de crédit personnel ont donné de légers signes d'amélioration en 2010. Les provisions liées aux services bancaires de gros se sont stabilisées en 2010, la conjoncture économique s'étant redressée aux États-Unis et en Europe.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts se sont maintenus à des niveaux relativement stables pendant la période, tandis que les salaires et les avantages sociaux ainsi que les frais d'occupation ont augmenté en 2010.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices fluctuent en fonction des variations du bénéfice assujéti aux impôts et des territoires dans lesquels le bénéfice est gagné. Ils peuvent également subir l'incidence d'éléments importants. Une charge d'impôts sur les activités de rapatriement de capitaux a été constatée dans les résultats du quatrième trimestre de 2010 et du deuxième trimestre de 2009. Une économie d'impôts sur les pertes de change découlant de nos activités de rapatriement de capitaux était incluse dans les résultats du premier trimestre de 2009.

Des baisses de valeur des actifs d'impôts futurs ont été présentées pour le premier trimestre de 2010 et le deuxième trimestre de 2009. Les résultats du quatrième trimestre de 2009 comprenaient une économie d'impôts résultant essentiellement de la réévaluation favorable d'actifs d'impôts futurs.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle ont reculé en 2010 par suite de la baisse du bénéfice net de FirstCaribbean International Bank (FirstCaribbean). Les résultats du premier trimestre de 2010 incluaient la participation minoritaire liée au gain sur la vente d'un placement aux États-Unis.

Rétrospective du rendement financier de 2009

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre

	Marchés de détail CIBC	Services bancaires de gros	Siège social et autres	Total CIBC
2009 ¹ Revenu net d'intérêts	5 404 \$	430 \$	(440) \$	5 394 \$
Revenu autre que d'intérêts	3 866	82	586	4 534
Revenu intersectoriel	2	–	(2)	–
Total des revenus	9 272	512	144	9 928
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 382	218	49	1 649
Frais autres que d'intérêts	5 228	1 060	372	6 660
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et participations ne donnant pas le contrôle	2 662	(766)	(277)	1 619
Impôts sur les bénéfices	746	(294)	(28)	424
Participations ne donnant pas le contrôle	21	–	–	21
Bénéfice net (perte nette)	1 895 \$	(472) \$	(249) \$	1 174 \$
2008 ¹ Revenu net d'intérêts	5 475 \$	(183) \$	(85) \$	5 207 \$
Revenu autre que d'intérêts	3 857	(5 774)	424	(1 493)
Revenu intersectoriel	5	–	(5)	–
Total des revenus	9 337	(5 957)	334	3 714
Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances	833	12	(72)	773
Frais autres que d'intérêts	5 418	1 318	465	7 201
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et participations ne donnant pas le contrôle	3 086	(7 287)	(59)	(4 260)
Impôts sur les bénéfices	763	(3 104)	123	(2 218)
Participations ne donnant pas le contrôle	19	(1)	–	18
Bénéfice net (perte nette)	2 304 \$	(4 182) \$	(182) \$	(2 060) \$

1) Certaines informations d'exercices antérieurs ont été retraitées pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

L'analyse qui suit présente une comparaison entre nos résultats d'exploitation des exercices terminés les 31 octobre 2009 et 2008.

Vue d'ensemble

Le bénéfice net de 2009 s'est établi à 1 174 M\$ comparativement à une perte nette de 2 060 M\$ en 2008, en raison de la hausse des revenus, attribuable principalement au recul des pertes liées aux activités de crédit structuré en voie de liquidation et à la baisse des frais autres que d'intérêts, contrebalancée en partie par l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et de la provision pour impôts sur les bénéfices.

Revenus par secteur Marchés de détail CIBC

Les revenus sont restés stables par rapport à ceux de 2008 avec un rétrécissement des marges et des revenus moindres de Gestion des avoirs, compensé en grande partie par la croissance des volumes de la plupart des produits.

Services bancaires de gros

Les revenus ont bondi de 6 469 M\$ par rapport à 2008, surtout en raison de la baisse des pertes sur les activités de crédit structuré en voie de liquidation et de la hausse des revenus des produits des Marchés financiers et des Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement, en partie contrebalancée par des pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché de couvertures de prêts aux entreprises en 2009, contre des gains liés à l'évaluation à la valeur de marché en 2008.

Siège social et autres

Les revenus ont reculé de 190 M\$, ou 57 %, en regard de 2008, essentiellement en raison de la diminution des revenus de trésorerie non répartis, qui comprennent les activités de titrisation, contrebalancée en partie par l'augmentation des gains de change sur les activités de rapatriement de capitaux. Les pertes liées à des opérations de couverture de droits à la plus-value des actions (DPVA) ont été incluses en 2008.

CIBC consolidée Revenu net d'intérêts

Le revenu net d'intérêts a augmenté de 187 M\$, ou 4 %, par rapport à 2008, surtout en raison de la croissance des volumes de la plupart des produits de détail, de la diminution des frais d'intérêts des activités de négociation, de la hausse du revenu d'intérêts de FirstCaribbean, par suite surtout de l'affaiblissement du dollar canadien, et du revenu d'intérêts sur les nouvelles cotisations d'impôts. Ces hausses ont été en partie annulées par le rétrécissement des marges des produits de détail et la baisse du revenu des valeurs du compte de négociation.

Revenu autre que d'intérêts

L'augmentation de 6 027 M\$ du revenu autre que d'intérêts comparativement à 2008 est principalement imputable à la baisse des pertes sur les activités de crédit structuré en voie de liquidation. En outre, les gains réalisés sur les valeurs disponibles à la vente, déduction faite des réductions de valeur, les revenus tirés des activités de financement immobilier aux États-Unis, les gains de change sur les activités de rapatriement de capitaux, les honoraires de prise ferme et de consultation et les commissions de crédit se sont tous améliorés au cours de 2009. Ces améliorations ont été en partie neutralisées par des baisses de valeur liées à l'évaluation à la valeur de marché associée à nos programmes de couverture des prêts aux entreprises en 2009, comparativement à des gains liés à l'évaluation à la valeur de marché en 2008, des baisses de valeur plus élevées de nos titres adossés à des créances hypothécaires (TACH), déduction faite des swaps position vendeur, un recul des honoraires de gestion de placements et de garde et une diminution du revenu tiré des créances titrisées.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a affiché une hausse de 876 M\$ par rapport à 2008. La provision spécifique a progressé de 712 M\$, en raison surtout de la hausse des radiations et des comptes en souffrance dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts personnels non garantis, et d'une hausse des prêts douteux dans les activités en voie de liquidation et les activités de financement immobilier aux États-Unis.

L'augmentation de 164 M\$ de la provision générale est surtout liée aux cartes de crédit et découle de la conjoncture économique difficile.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont diminué de 541 M\$, ou 8 %, par rapport à 2008, essentiellement en raison des baisses des salaires et des avantages sociaux, des frais liés aux ordinateurs et aux logiciels, des frais de publicité et d'expansion des affaires, des frais juridiques et des frais de consultation, et des provisions pour les questions judiciaires et des impôts indirects.

Mesures non conformes aux PCGR

Nous recourons à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR, tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Celles-ci sont décrites ci-après. Ces mesures non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs pour l'analyse du rendement financier.

Revenu net d'intérêts, BIE

Nous évaluons le revenu net d'intérêts d'après un montant équivalent avant impôts. Pour arriver au montant de la BIE, nous majorons le revenu exonéré d'impôts gagné sur certaines valeurs jusqu'au montant équivalent qui aurait été imposable selon le taux d'imposition prévu par la loi. Entre-temps, l'écriture correspondante est enregistrée dans la charge d'impôts. Cette mesure permet de mieux comparer le revenu net d'intérêts découlant de sources imposables et celui provenant de sources exonérées d'impôts. Le revenu net d'intérêts (BIE) sert à calculer le coefficient d'efficacité (BIE) et le revenu de négociation (BIE). Nous sommes d'avis que ces mesures permettent une évaluation uniforme, de sorte que les utilisateurs de notre information financière peuvent effectuer des comparaisons plus facilement.

Capital économique

Le capital économique fournit le cadre financier permettant d'évaluer le rendement de chaque secteur d'activité, proportionnellement au risque pris. Pour plus de précisions sur la définition et la méthode de calcul du capital économique, se reporter à la section Sources de financement. Le capital économique est une mesure non conforme aux PCGR. Il n'existe pas de mesure comparable au capital économique dans les PCGR.

Bénéfice économique

Le bénéfice net, rajusté pour une imputation au titre du capital, détermine le bénéfice économique. Il mesure le rendement généré par chaque secteur d'activité en sus de notre coût des capitaux, permettant ainsi aux utilisateurs de notre information financière de connaître les contributions relatives à la valeur pour l'actionnaire.

Rendement des capitaux propres sectoriel

Nous utilisons le RCP sectoriel comme l'une des mesures pour évaluer le rendement et prendre des décisions sur la répartition des ressources. Le rendement des capitaux propres (RCP) pour l'ensemble de la CIBC fournit une mesure du rendement des actions ordinaires. Le RCP sectoriel offre une mesure semblable liée au capital réparti entre les secteurs. Nous utilisons le capital économique afin de calculer le RCP sectoriel. Par conséquent, le RCP sectoriel est une mesure non conforme aux PCGR.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices ont augmenté de 2 642 M\$ par rapport à 2008, du fait surtout de la hausse des revenus en 2009 et d'une réduction d'impôts sur les bénéfices de 486 M\$ en 2008 découlant de la hausse des économies d'impôts attendues par suite du règlement de poursuites judiciaires liées à Enron.

Mesures de comptabilité de caisse

Les mesures de comptabilité de caisse sont calculées par l'ajustement de l'amortissement des autres actifs incorporels au bénéfice net et des frais autres que d'intérêts. La direction est d'avis que ces mesures permettent une évaluation uniforme, ce qui pourrait permettre aux utilisateurs de notre information financière d'effectuer des comparaisons plus facilement.

Prêts sous gestion

Nous titrisons des prêts et nous vendons les valeurs mobilières ou les prêts qui en découlent à des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) qui émettent à leur tour des titres à des investisseurs. Ces prêts ou valeurs mobilières sont retirés du bilan consolidé à la vente. Les prêts sous gestion incluent les titres et les prêts titrisés, de même que les prêts et les valeurs mobilières vendus. Nous nous servons de cette mesure pour évaluer le rendement du crédit et le rendement financier global des prêts sous-jacents.

Capitaux propres corporels attribuables aux porteurs d'actions ordinaires

Les capitaux propres corporels attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (CPC) représentent la somme des actions ordinaires, à l'exclusion des positions de négociation à découvert dans nos propres actions, des bénéfices non répartis, du surplus d'apport, des participations ne donnant pas le contrôle et du cumul des autres éléments du résultat étendu moins l'écart d'acquisition et les actifs incorporels, à l'exception des logiciels. Le ratio des CPC est calculé en divisant les CPC par les actifs pondérés en fonction du risque (APR).

Rapport de gestion

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les mesures non conformes aux PCGR et les mesures conformes aux PCGR se rapportant à la CIBC consolidée. Les rapprochements des mesures non conformes aux PCGR par unités d'exploitation stratégique sont présentés dans leur section respective.

Mesures de l'état des résultats

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre

		2010	2009	2008	2007	2006
Revenu net d'intérêts		6 204 \$	5 394 \$	5 207 \$	4 558 \$	4 435 \$
Revenu autre que d'intérêts		5 881	4 534	(1 493)	7 508	6 916
Total des revenus présentés selon les états financiers		12 085	9 928	3 714	12 066	11 351
Rajustement selon la BIE		53	42	188	297	224
Total des revenus (BIE) ¹	A	12 138 \$	9 970 \$	3 902 \$	12 363 \$	11 575 \$
Revenu (perte) de négociation		821 \$	(294) \$	(7 239) \$	(310) \$	685 \$
Rajustement selon la BIE		49	38	183	292	221
Revenu (perte) de négociation (BIE) ¹		870 \$	(256) \$	(7 056) \$	(18) \$	906 \$
Frais autres que d'intérêts présentés selon les états financiers		7 027 \$	6 660 \$	7 201 \$	7 612 \$	7 488 \$
Moins : amortissement des autres actifs incorporels		39	43	42	39	29
Frais autres que d'intérêts – comptabilité de caisse ¹	B	6 988 \$	6 617 \$	7 159 \$	7 573 \$	7 459 \$
Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires		2 283 \$	1 012 \$	(2 179) \$	3 125 \$	2 514 \$
Ajouter : effet après impôts de l'amortissement des autres actifs incorporels		30	33	32	29	20
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actions ordinaires – comptabilité de caisse ¹	C	2 313 \$	1 045 \$	(2 147) \$	3 154 \$	2 534 \$
Prêts et acceptations (après déduction de la provision pour pertes sur créances)		184 576 \$	175 609 \$	180 323 \$	170 678 \$	151 916 \$
Ajouter : prêts titrisés		53 669	51 826	43 409	29 983	24 740
Prêts et acceptations sous gestion ¹	D	238 245 \$	227 435 \$	223 732 \$	200 661 \$	176 656 \$
Provision spécifique pour pertes sur créances		1 201 \$	1 412 \$	700 \$	614 \$	612 \$
Ajouter : pertes sur portefeuille titrisé		132	189	139	151	149
Provision spécifique pour pertes sur créances sous gestion ¹	E	1 333 \$	1 601 \$	839 \$	765 \$	761 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de base (en milliers)	F	387 802	381 677	370 229	336 092	335 135
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées (en milliers)	G	388 807	382 442	371 763	339 316	338 360
Coefficient d'efficacité – comptabilité de caisse (BIE) ¹	B/A	57,6 %	66,4 %	négl.	61,3 %	64,4 %
Comptabilité de caisse – résultat de base par action ¹	C/D	5,96 \$	2,74 \$	(5,80) \$	9,38 \$	7,56 \$
Comptabilité de caisse – résultat dilué par action ^{1, 2}	C/G	5,95 \$	2,73 \$	(5,80) \$	9,30 \$	7,49 \$
Coefficient des pertes sur créances sous gestion ¹	E/D	0,56 %	0,70 %	0,38 %	0,38 %	0,43 %

1) Mesures non conformes aux PCGR.

2) En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le résultat dilué par action sera antidilutive; c'est pourquoi le résultat de base par action et le résultat dilué par action (comptabilité de caisse) sont identiques.

négl. Négligeable.

Répartition aux unités d'exploitation

Les activités de trésorerie ont une incidence sur les résultats financiers présentés par les unités d'exploitation stratégique – Marchés de détail CIBC et services bancaires de gros.

Chaque secteur d'activité de nos unités d'exploitation stratégique se voit imputer ou créditer un coût de financement établi en fonction du marché respectivement pour les actifs et les passifs, ce qui a une incidence sur la performance des unités d'exploitation stratégique en termes de revenus. Lorsque le risque de taux d'intérêt et le risque d'illiquidité inhérents de nos actifs et passifs liés aux clients sont établis à un prix de cession à la Trésorerie, ils sont gérés conformément au cadre et aux limites du risque de la CIBC. La majorité des revenus découlant des activités de trésorerie sont par la suite affectés au segment « Divers » de Marchés de détail CIBC et des services bancaires de gros.

La Trésorerie répartit également les capitaux aux unités d'exploitation stratégique de façon à évaluer constamment les coûts économiques et à jumeler ces coûts aux avantages sous-jacents et aux risques associés aux activités des unités d'exploitation stratégique. Les bénéfices sur le capital non réparti et l'incidence des activités de titrisation continuent d'être constatés au segment Siège social et autres. Les revenus, les frais et les ressources au bilan liés à certaines activités sont entièrement imputés aux secteurs d'activité.

Les frais autres que d'intérêts sont attribués aux unités d'exploitation stratégique auxquelles ils se rapportent selon des critères appropriés.

Nous examinons continuellement nos méthodes de fixation des prix de cession interne et de répartition des revenus de la Trésorerie afin de nous assurer qu'elles tiennent compte des conditions changeantes du marché et des pratiques du secteur.

Nous employons le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur pour mesurer et présenter les résultats d'exploitation des secteurs d'activité de notre unité d'exploitation stratégique Marchés de détail CIBC. Ce modèle se sert de certaines estimations et de méthodes de répartition dans la préparation de l'information financière sectorielle. Selon ce modèle, les paiements internes relatifs aux commissions de vente et de suivi et aux honoraires de prestation de services de distribution sont répartis entre les secteurs d'activité. Périodiquement, les taux de commission de vente et de suivi versés aux segments des clients pour certains produits sont révisés et appliqués prospectivement.

Vue d'ensemble des secteurs d'activité

Marchés de détail CIBC

Marchés de détail CIBC englobe les services bancaires personnels, les services bancaires aux entreprises et les activités de gestion des avoirs de la CIBC. Nous offrons une gamme complète de produits, de services et de conseils financiers à presque 11 millions de particuliers et de clients des services bancaires aux entreprises et de gestion des avoirs au Canada et dans les Caraïbes, ainsi que des services de gestion de placements à des clients de détail et à des clients institutionnels à Hong Kong, à Singapour et dans les Caraïbes.

Notre objectif est d'être la principale institution financière de nos clients, regroupant leurs opérations bancaires auprès de notre institution en leur offrant ce qui compte le plus pour eux : un excellent service, des conseils financiers judicieux et des produits concurrentiels.

En 2010, nous avons ciblé nos placements pour offrir un meilleur accès et un plus grand choix à nos clients dans leurs opérations bancaires quotidiennes :

- Nous avons été la première banque à lancer une application de services bancaires mobiles pour iPhone et offrons maintenant des services bancaires mobiles aux utilisateurs de BlackBerry et d'autres téléphones intelligents
- Nous avons ouvert ou agrandi 35 centres bancaires, menant à bien notre plan de construction, de relocalisation et d'expansion de 70 centres bancaires au Canada un an avant la date prévue

- Pour une deuxième année d'affilée, la carte de crédit *Aéro Or Visa*, a été reconnue comme la meilleure carte de primes-voyage par rewardscanada.ca
- Au Canada, nous sommes devenus le principal émetteur de deux types de cartes de crédit, car nous offrons une vaste gamme de cartes de crédit Visa et MasterCard haut de gamme et classiques
- Nous avons innové dans le monde des cartes de débit avec la *Carte Avantage CIBC*, la première carte Visa Débit au Canada, dont l'acceptation est plus répandue pour les achats en direct et les opérations de débit à l'échelle internationale
- Nous avons été reconnus meilleur fournisseur de services bancaires par Internet aux particuliers au Canada depuis les trois dernières années par le magazine *Global Finance*
- Nous avons poursuivi notre campagne de marque nationale qui souligne que ce qui compte pour nos clients compte pour nous

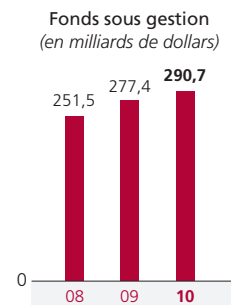
Priorités

- Fournir des solutions-conseils solides
- Procurer une excellente expérience client
- Offrir des produits concurrentiels

Revue de 2010

Services bancaires personnels

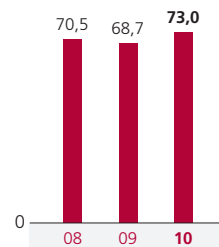
- Croissance des fonds sous gestion de 5 %
- Principal émetteur de deux types de cartes de crédit au Canada par suite de l'acquisition d'un portefeuille de cartes de crédit MasterCard
- Résultats solides grâce à des innovations sur le plan des produits clés – *Compte d'épargne cyberAvantage CIBC*, *Compte-chèque Accès quotidien Plus CIBC*, CPG indexés sur actions permettant d'investir dans des actions et des fonds communs de placement
- Lancement de la *Carte Avantage CIBC*, la première carte Visa Débit au Canada



Services bancaires aux entreprises

- Croissance des fonds sous gestion de 6 %
- Nouvelle direction et accent renouvelé pour les services bancaires aux entreprises
- Lancement du *Compte d'opérations d'entreprise illimitées CIBC* qui offre aux propriétaires de PME un nombre illimité d'opérations quotidiennes

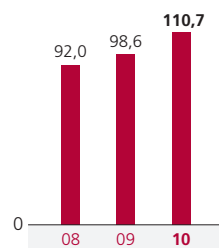
Fonds sous gestion
(en milliards de dollars)



Gestion des avoirs

- Chef de file des solutions de gestion
- Croissance record des ventes nettes à long terme
- Solide rendement des fonds – 62 % des fonds ont dégagé un rendement annuel supérieur à la moyenne
- Croissance des clients à valeur nette élevée

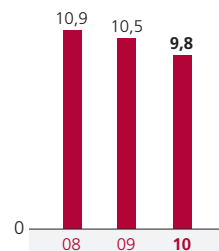
Biens administrés par Wood Gundy
(en milliards de dollars)



FirstCaribbean

- Lancement de services bancaires mobiles, mise à niveau des GAB et amélioration du site Web destiné aux clients
- Nous avons lancé les fonds communs de placement *Portefeuilles Axiom CIBC*, la carte Visa Débit, une gamme de produits destinés aux PME et des dérivés sur marchandises

Actifs
(en milliards de dollars US)



Resultats¹

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre

	2010	2009 ²	2008 ²
Revenus			
Services bancaires personnels	6 413 \$	5 932 \$	5 719 \$
Services bancaires aux entreprises	1 360	1 282	1 308
Gestion des avoirs	1 382	1 275	1 532
FirstCaribbean	590	713	574
Divers	(57)	70	204
Total des revenus (a)	9 688	9 272	9 337
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 252	1 382	833
Frais autres que d'intérêts (b)	5 421	5 228	5 418
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participations ne donnant pas le contrôle	3 015	2 662	3 086
Impôts sur les bénéfices	808	746	763
Participations ne donnant pas le contrôle	15	21	19
Bénéfice net (c)	2 191 \$	1 895 \$	2 304 \$
Coefficient d'efficacité (b/a)	56,0 %	56,4 %	58,0 %
Amortissement des autres actifs incorporels (d)	29 \$	32 \$	31 \$
Coefficient d'efficacité (comptabilité de caisse) ³ ((b-d)/a)	55,7 %	56,0 %	57,7 %
Rendement des capitaux propres ³	42,7 %	38,2 %	46,8 %
Montant au titre du capital économique ³ (e)	(704) \$	(673) \$	(634) \$
Bénéfice économique ³ (c+e)	1 487 \$	1 222 \$	1 670 \$
Actif moyen (en milliards de dollars)	268,1 \$	265,0 \$	238,5 \$
Équivalents temps plein	29 106	28 921	29 368

1) Pour de l'information sectorielle additionnelle, voir la note 28 afférente aux états financiers consolidés.

2) Certaines informations des exercices précédents ont été retraitées pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

3) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le bénéfice net a augmenté de 296 M\$, ou 16 %, en regard de 2009, en raison de la croissance des volumes dans la plupart des secteurs d'activité, des honoraires supérieurs et des marges plus élevées, qui ont été partiellement neutralisées par la baisse des revenus de trésorerie répartis. Le recul de la dotation à la provision pour pertes sur créances découlant de l'amélioration du contexte économique a été en partie contrebalancé par la montée des frais autres que d'intérêts.

Revenus

Les revenus ont connu une hausse de 416 M\$, ou 4 %, par rapport à 2009.

Les revenus de *Services bancaires personnels* ont augmenté de 481 M\$, ou 8 %. La croissance des volumes dans la plupart des produits, l'amélioration des marges sur les produits de prêts et l'incidence de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit MasterCard ont été en partie neutralisées par le resserrement des marges liées aux dépôts.

Les revenus de *Services bancaires aux entreprises* se sont accrus de 78 M\$, ou 6 %, du fait surtout de la croissance des volumes de dépôts, de la progression des honoraires du Groupe Entreprises et de l'élargissement des marges.

Gestion des avoirs a vu ses revenus grimper de 107 M\$, ou 8 %. Les revenus tirés des frais ont été plus élevés par suite de l'appréciation de la valeur des actifs attribuable aux conditions de marché.

Les revenus de *FirstCaribbean* ont diminué de 123 M\$, ou 17 %, surtout en raison du raffermissement du dollar canadien, de la baisse des revenus de trésorerie répartis, des volumes plus bas et du rétrécissement des marges, en partie contrebalancés par des gains plus élevés sur les valeurs mobilières.

Les revenus du segment *Divers* ont diminué de 127 M\$, en raison avant tout de la baisse des revenus de trésorerie répartis.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a fléchi de 130 M\$, ou 9 %, par rapport à 2009. Les pertes moins élevées s'expliquent principalement par le nombre réduit de comptes en souffrance, de faillites et de radiations dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts personnels.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont progressé de 193 M\$, ou 4 %, par rapport à 2009, surtout en raison de l'augmentation de la rémunération liée au rendement et des charges de retraite, contrebalancée en partie par l'incidence du raffermissement du dollar canadien sur les frais de FirstCaribbean.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices ont monté de 63 M\$, ou 8 %, comparativement à 2009, par suite essentiellement d'une augmentation du bénéfice contrebalancée en partie par une baisse du taux d'imposition réel.

Actif moyen

L'actif moyen a légèrement progressé de 3,1 G\$, ou 1 %, en regard de 2009.

Services bancaires de gros

Les services bancaires de gros offrent un large éventail de produits de crédit, de produits des marchés financiers, des services bancaires d'investissement, des services de Banque d'affaires et des services de recherche aux gouvernements, aux clients institutionnels, aux grandes entreprises et aux particuliers au Canada et sur les principaux marchés dans le monde.

Notre objectif est d'être la banque qui offre des services bancaires de gros de premier ordre en présentant au Canada et au reste du monde les produits des marchés financiers canadiens et en mettant aussi le monde en rapport avec le Canada.

En 2010, nous nous sommes attachés à notre objectif de leadership du marché dans des activités essentielles en offrant de la valeur et des services exceptionnels à nos clients. Nous avons été :

- Coordonnateur chef de file d'un placement d'obligations de cinq ans, d'un capital de 6 G\$, pour le compte de Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1
- Co-syndicataire chef de file et co-responsable des registres pour le renouvellement de la facilité de crédit de 2,3 G\$ de Penn West Energy Trust

- Co-syndicataire chef de file et co-responsable des registres d'un placement d'obligations de dix ans, d'un capital de 1,0 G\$, pour la société TELUS
- Seul syndicataire chef de file et responsable des registres auprès d'Enerplus pour le renouvellement de sa facilité de crédit de 1,0 G\$
- Co-responsable des registres dans un placement secondaire par prise ferme d'actions ordinaires de Centerra Gold Inc. s'élevant à 908 M\$ pour la Corporation Cameco
- Co-mandataire principal et co-responsable des registres d'un placement de billets de premier rang, d'un capital de 700 M\$, pour le compte de Husky Energy Inc.
- Co-responsable des registres dans un placement secondaire par prise ferme de 287 M\$ pour Dollarama Inc. – le deuxième placement secondaire réalisé depuis le PAPE de Dollarama en octobre 2009
- Conseiller financier auprès du conseil d'administration d'Encana dans une opération de 21,0 G\$

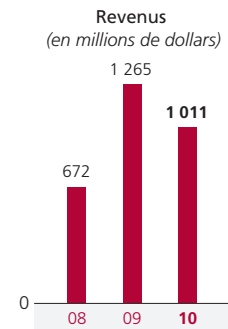
Priorités

- Stratégie axée sur les clients
- Leadership du marché dans des activités essentielles
- Croissance avec la Banque CIBC

Revue de 2010

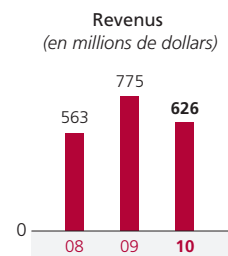
Marchés financiers

- Nous avons maintenu des positions de leadership du marché dans les activités de négociation de titres de participation et de capitaux d'emprunt et dans les produits structurés
- Nous avons élargi notre recherche sur les titres de participation, en ciblant les secteurs de l'énergie, des mines et matériaux et des services financiers
- Nous avons raffermi notre position concurrentielle grâce à d'importants gestionnaires d'actifs et élargi la clientèle de négociation des titres de participation
- Nous avons étendu les capacités de nos produits axés sur les clients
- Nous avons augmenté notre part du marché des opérations de change



Services financiers aux entreprises et Banque d'investissement

- Nous avons conservé de solides positions dans les activités de fusions et acquisitions et les activités de prise ferme de titres de participation et de titres d'emprunt et avons amélioré notre position sur le marché des prêts syndiqués
- Les engagements de prêts autorisés ont augmenté de 14,6 %
- Nous avons accordé une grande priorité aux clients



Resultats¹

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre

	2010	2009 ²	2008 ²
Revenus (BIE) ³			
Marchés financiers	1 011 \$	1 265 \$	672 \$
Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement	626	775	563
Divers	130	(1 486)	(7 004)
Total des revenus (BIE) ³ (a)	1 767	554	(5 769)
Rajustement selon la BIE	53	42	188
Total des revenus (b)	1 714	512	(5 957)
Dotation à la provision pour pertes sur créances	88	218	12
Frais autres que d'intérêts (c)	1 147	1 060	1 318
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et participations ne donnant pas le contrôle	479	(766)	(7 287)
Charge (économie) d'impôts	125	(294)	(3 104)
Participations ne donnant pas le contrôle	12	-	(1)
Bénéfice net (perte nette) (d)	342 \$	(472) \$	(4 182) \$
Coefficient d'efficacité (c/b)	66,9 %	négl.	négl.
Amortissement des autres actifs incorporels (e)	1 \$	2 \$	1 \$
Coefficient d'efficacité (comptabilité de caisse) (BIE) ³ ((c-e)/a)	64,9 %	négl.	négl.
Rendement des capitaux propres ³	17,6 %	(20,6)%	(185,1)%
Montant au titre du capital économique ³ (f)	(254) \$	(347) \$	(300) \$
Bénéfice (perte) économique ³ (d+f)	88 \$	(819) \$	(4 482) \$
Actif moyen (en milliards de dollars)	105,1 \$	110,8 \$	123,8 \$
Équivalents temps plein	1 159	1 077	1 139

1) Pour de l'information sectorielle additionnelle, voir la note 28 afférente aux états financiers consolidés.

2) Certaines informations des exercices précédents ont été retraitées pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

3) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.
négl. Négligeable.

Aperçu financier

Le bénéfice net s'est établi à 342 M\$, comparativement à une perte nette de 472 M\$ en 2009. Cette amélioration est principalement attribuable aux pertes moins élevées subies dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation, aux baisses de valeur moins importantes liées à l'évaluation à la valeur de marché des couvertures de prêts aux entreprises et aux gains réalisés dans les services inactifs de Banque d'affaires et d'autres activités en voie de liquidation, comparativement aux pertes subies au cours de l'exercice précédent. Les résultats de l'exercice considéré ont également été avantageés par une baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Revenus (BIE)³

Les revenus ont été plus élevés de 1 213 M\$ que ceux de 2009.

Les revenus des *Marchés financiers* ont fléchi de 254 M\$, étant donné que les revenus tirés des titres à revenu fixe, des dérivés mondiaux, du risque stratégique, des opérations de change et des nouvelles émissions d'actions ont été moins importants.

Le recul de 149 M\$ des revenus de *Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement* résulte surtout de la diminution des revenus tirés des activités de financement immobilier aux États-Unis et des nouvelles émissions d'actions.

L'amélioration de 1 616 M\$ des revenus du secteur *Divers* découle avant tout des pertes moins élevées subies dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation, des baisses de valeur moins importantes liées à l'évaluation à la valeur de marché des couvertures de prêts aux entreprises et des gains réalisés dans les services inactifs de Banque d'affaires et d'autres activités en voie de liquidation, comparativement aux pertes subies au cours de l'exercice précédent.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a chuté de 130 M\$ par rapport à 2009, du fait essentiellement des pertes moins élevées des portefeuilles de financement par effet de levier en voie de liquidation en Europe et de financement immobilier aux États-Unis.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont monté de 87 M\$, ou 8 %, sous l'effet surtout de l'augmentation des salaires et avantages sociaux liée au règlement avec la CVMO relatif au PCAC et de la rémunération liée au rendement.

Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices s'est établie à 125 M\$, en comparaison d'une économie d'impôts de 294 M\$ en 2009, ce qui découle en grande partie des pertes moins élevées dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation.

Actif moyen

Le recul de 5,7 G\$, ou 5 %, de l'actif moyen par rapport à 2009 est principalement imputable au ralentissement de l'activité de négociation dans nos activités abandonnées et en voie de liquidation.

Siège social et autres

Le groupe Siège social et autres comprend les cinq groupes fonctionnels, soit Technologie et opérations, Expansion de l'entreprise, Finance (y compris la Trésorerie), Administration ainsi que Gestion du risque, qui soutiennent les unités d'exploitation stratégique de la CIBC. Ce groupe comprend également les coentreprises CIBC Mellon, ainsi que d'autres postes de l'état des résultats et du bilan, dont la provision générale, qui ne sont pas directement attribuables aux secteurs d'activité. La provision générale s'appliquant à FirstCaribbean est calculée localement et figure au poste Marchés de détail CIBC. L'incidence de la titrisation revient au groupe Siège social et autres. La portion restante des revenus et des frais est généralement répartie entre les unités d'exploitation stratégique.

Résultats¹

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre

	2010	2009	2008
Total des revenus	683 \$	144 \$	334 \$
(Reprise sur) dotation à la provision pour pertes sur créances	(294)	49	(72)
Frais autres que d'intérêts	459	372	465
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	518	(277)	(59)
Charge (économie) d'impôts	599	(28)	123
Perte nette	(81) \$	(249) \$	(182) \$
Équivalents temps plein ²	12 089	11 943	12 786

1) Pour de l'information sectorielle additionnelle, voir la note 28 afférente aux états financiers consolidés.

2) Certaines informations des exercices précédents ont été retraitées pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Aperçu financier

La perte nette a été inférieure de 168 M\$ à celle de 2009, du fait surtout d'une reprise sur la provision pour pertes sur créances de la provision générale et de l'augmentation des revenus de trésorerie non répartis, en partie annulés par l'incidence après impôts sur les activités de rapatriement de capitaux mentionnées ci-après, la progression des coûts de soutien du siège social non répartis et la diminution du revenu d'intérêts sur les nouvelles cotisations d'impôts.

Au cours de l'exercice, les activités de rapatriement de capitaux ont donné lieu au transfert de gains de change cumulés de 416 M\$, déduction faite des couvertures, comptabilisés antérieurement dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, au revenu autre que d'intérêts dans l'état des résultats consolidé. Ces rapatriements de capitaux ont entraîné une perte après impôts de 120 M\$ constatée dans le bénéfice net consolidé. Nos activités de rapatriement de capitaux de 2009 avaient donné lieu à un revenu autre que d'intérêts de 111 M\$ et à un gain après impôts de 7 M\$. Ces rapatriements de capitaux n'ont eu aucune incidence sur nos capitaux propres ou sur notre ratio des fonds propres de première catégorie.

Revenus

L'amélioration de 539 M\$ des revenus en regard de 2009 découle principalement de la progression des gains de change sur les activités de rapatriement de capitaux et de la hausse des revenus de trésorerie non répartis, en partie contrebalancées par la baisse du revenu d'intérêts sur les nouvelles cotisations d'impôt.

(Reprise sur) dotation à la provision pour pertes sur créances

La reprise sur la provision pour pertes sur créances s'est établie à 294 M\$, en comparaison d'une dotation à la provision pour pertes sur créances de 49 M\$ en 2009. Ceci s'explique essentiellement par la reprise sur la dotation à la provision pour pertes sur créances de la provision générale du portefeuille de cartes de crédit et du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, reflet d'une meilleure conjoncture économique, partiellement neutralisée par les recouvrements moins élevés au titre des soldes de cartes de crédit titrisés.

Frais autres que d'intérêts

La montée de 87 M\$, ou 23 %, des frais autres que d'intérêts par rapport à 2009 s'explique avant tout par l'augmentation des coûts du siège social non répartis.

Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices s'est élevée à 599 M\$, en comparaison d'une économie d'impôts de 28 M\$ en 2009, en raison surtout de l'incidence fiscale des gains de change liés aux activités de rapatriement susmentionnées et de la hausse du bénéfice.

Activités en voie de liquidation et autres activités choisies

Activités en voie de liquidation

Étant donné la conjoncture de marché incertaine et afin de nous concentrer sur les activités essentielles de services bancaires de gros, nous avons réduit nos activités de crédit structuré et nos activités de financement à effet de levier autres que canadiennes et avons mis sur pied une équipe spécialisée dont le mandat consiste à gérer les positions résiduelles et à les réduire.

Activités de crédit structuré en voie de liquidation Vue d'ensemble et résultats

Les activités de crédit structuré de services bancaires de gros englobaient nos anciennes activités exercées à titre de contrepartiste et aux fins de facilitation pour le compte de clients. Comme ces activités incluaient l'entreposage d'actifs et la structuration de structures d'accueil, certaines des positions que nous détenions étaient non couvertes. Nos autres activités comprenaient l'intermédiation, la corrélation et la négociation, laquelle permet de dégager une marge sur les positions appariées.

Positions

Nos positions sont principalement réparties entre les catégories suivantes :

Non couvertes

- titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation;
- titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation.

Couvertes

- par des garants financiers (titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation), y compris les positions non appariées pour lesquelles nous avons souscrit une protection sans qu'il n'y ait de risque associé aux titres sous-jacents;
- par d'autres contreparties (titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation et titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation).

Résultats

La perte nette avant impôts pour l'exercice s'est établie à 232 M\$, contre 1 003 M\$ pour l'exercice précédent.

La perte nette pour l'exercice a découlé de la réduction des créances liées à la protection souscrite auprès de nos garants financiers sur les actifs de prêts qui sont comptabilisés au coût après amortissement, attribuable à une amélioration de l'évaluation à la valeur de marché de notre position sous-jacente, à l'incidence négative de la réévaluation du billet émis par Cerberus, aux pertes sur les opérations afin de réduire notre risque et à l'évaluation à la valeur de marché moins élevée des positions non appariées pour lesquelles nous avons souscrit une protection. Ces pertes ont été partiellement compensées par la diminution des rajustements de l'évaluation du crédit liés aux garants financiers, imputable aux recouvrements liés à l'évaluation à la valeur de marché de certains actifs sous-jacents et au resserrement des écarts de taux, ainsi qu'aux gains sur les positions non couvertes.

Changements apportés aux positions

Voici un sommaire de nos positions dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation :

En millions de dollars US, exercice terminé le 31 octobre	2010	2009
Montant nominal de référence		
Placements et prêts	12 006 \$	10 442 \$
Dérivés de crédit vendus et facilités de trésorerie et de crédit	15 163	22 710
Total des positions montant brut	27 169 \$	33 152 \$
Dérivés de crédit souscrits	21 571 \$	32 257 \$

Nous avons conclu un certain nombre d'opérations au cours de l'exercice afin de réduire nos positions, comme il est précisé ci-dessous :

Titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation

- Nous avons résilié des contrats souscrits auprès de garants financiers (contreparties I et II) d'un montant de 610 M\$ (582 M\$ US). L'opération a donné lieu à une perte avant impôts de 48 M\$ (46 M\$ US).
- Nous avons résilié des contrats de dérivés de crédit vendus d'un montant de 60 M\$ (59 M\$ US) et avons pris en charge les titres connexes d'un même montant. L'opération n'a eu aucune incidence avant impôts significative.
- Nous avons pris en charge les titres de référence sous-jacents des dérivés de crédit vendus, d'un montant nominal de référence de 883 M\$ (829 M\$ US). Par la suite, les dérivés de crédit vendus ont été résiliés. L'opération n'a eu aucune incidence avant impôts significative.

Titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation

Titres adossés à des prêts avec flux groupés (TAP flux groupés)

- Nous avons résilié des dérivés de crédit vendus d'un montant de 3,7 G\$ (3,5 G\$ US) et avons pris en charge les titres connexes d'un même montant, dont certains ont été classés dans les prêts. L'opération a donné lieu à une perte avant impôts de 5 M\$ (5 M\$ US).
- Nous avons par la suite vendu certains de ces titres et d'autres TAP flux groupés d'un montant nominal de référence de 1,9 G\$ (1,8 G\$ US). L'opération a donné lieu à une perte avant impôts de 35 M\$ (34 M\$ US).
- Nous avons résilié des contrats de couverture souscrits auprès de garants financiers d'un montant de 2,9 G\$ (2,8 G\$ US) (contreparties I, II, III, IV et VII). L'opération a donné lieu à une perte avant impôts de 50 M\$ (48 M\$ US).

Titres d'emprunt d'entreprises

- Nous avons résilié des dérivés de crédit vendus de 1,9 G\$ (1,8 G\$ US). L'opération a donné lieu à une perte avant impôts de 3 M\$ (3 M\$ US).
- Nous avons résilié des contrats de couverture connexes d'un montant de 1,8 G\$ (1,8 G\$ US) et d'autres protections non appariées souscrites auprès de garants financiers (contreparties VI et IX) d'un montant de 3,0 G\$ (2,8 G\$ US). L'opération a donné lieu à une perte avant impôts de 25 M\$ (24 M\$ US).

Titres adossés à des créances avec flux groupés (TAC flux groupés) de titres privilégiés de fiducie

- Nous avons vendu des titres privilégiés de fiducie d'un montant de 243 M\$ (240 M\$ US). L'opération a donné lieu à un gain avant impôts de 57 M\$ (56 M\$ US).
- Nous avons résilié des contrats de couverture connexes souscrits auprès d'un garant financier (contrepartie II) d'un montant de 244 M\$ (240 M\$ US). L'opération a donné lieu à une perte avant impôts de 38 M\$ (37 M\$ US).

Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC)

- Nous avons résilié des protections non appariées souscrites auprès d'un garant financier (auparavant, contrepartie I) d'un montant de 793 M\$ (777 M\$ US). L'opération a donné lieu à une perte avant impôts de 152 M\$ (149 M\$ US).

Titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation

- Nous avons résilié des contrats de couverture de positions dans des titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation souscrits auprès de garants financiers (contreparties I, II et IV) et d'une contrepartie autre qu'un garant financier d'un montant de 812 M\$ (788 M\$ US). Les opérations ont donné lieu à une perte avant impôts de 9 M\$ (9 M\$ US).
- L'actif sous-jacent du dérivé de crédit vendu de 138 M\$ (134 M\$ US) a été racheté sans perte. Par conséquent notre dérivé de crédit vendu, ainsi que le contrat de couverture connexe souscrit auprès d'un garant financier (contrepartie II) est venu à échéance. Les opérations ont donné lieu à un gain avant impôts de 51 M\$ (50 M\$ US) attribuable principalement à la reprise des rajustements de l'évaluation du crédit.
- Nous avons résilié des contrats de dérivés de crédit vendus d'un montant de 231 M\$ (225 M\$ US) et avons pris en charge le prêt connexe d'un même montant. Par la suite nous avons remis le prêt en vertu du contrat de couverture connexe auprès d'un garant financier (contrepartie VII). De ce fait, la protection souscrite connexe est devenue non appariée. L'opération n'a donné lieu à aucun bénéfice avant impôts significatif.
- Nous avons vendu un titre classé dans les prêts d'un montant nominal de référence de 77 M\$ (75 M\$ US). L'opération a donné lieu à un gain avant impôts de 8 M\$ (8 M\$ US).

L'amortissement normal a réduit de 611 M\$ (589 M\$ US) le montant nominal de référence de nos dérivés de crédit souscrits auprès de garants financiers.

Gain découlant de la réduction de l'engagement non capitalisé à l'égard d'un billet de financement variable

Au quatrième trimestre de 2008, nous avons constaté un gain de 895 M\$ (841 M\$ US) découlant de la réduction à zéro de notre engagement non capitalisé sur un billet de financement variable émis par une entité émettrice de TAC flux groupés. Cette réduction a fait suite à une série d'actions du fiduciaire désigné par l'acte de fiducie des TAC flux groupés après le dépôt du bilan, le 15 septembre 2008, de Lehman Brothers Holdings, Inc. (Lehman), garant d'un swap sur défaillance connexe conclu avec l'entité émettrice de TAC flux groupés.

En septembre 2010, juste avant l'échéance d'une prescription, la succession de Lehman a déposé une procédure contradictoire contre des institutions financières, des fiduciaires désignés par l'acte de fiducie et des porteurs d'effets, y compris la CIBC, relativement à cette entité émettrice de TAC flux groupés et à 40 autres entités émettrices de TAC flux groupés. La succession de Lehman sollicite un jugement déclaratoire reconnaissant le caractère inapproprié des actions du fiduciaire désigné par l'acte de fiducie et précisant que l'engagement de capitalisation du billet de financement variable de la CIBC demeure. En octobre 2010, à la demande de la succession de Lehman, le tribunal des faillites a ordonné la suspension de l'instance pour une période de neuf mois.

En septembre 2010, le tribunal de district des États-Unis du district sud de New York a accepté d'entendre Bank of New York qui en appelle du jugement du tribunal des faillites américain prononcé au premier trimestre de 2010, dans l'affaire *Lehman Brothers Special Financing, Inc. v. BNY Corporate Trustee Services, Ltd.*, statuant que la provision habituelle dans une opération de TAC flux groupés était inexécutoire, renversant ainsi la priorité des paiements en cascade à la faillite de Lehman, garant en vertu d'un contrat de swap connexe. Le 17 novembre 2010, la succession de Lehman a avisé le tribunal de district des États-Unis qu'elle avait conclu une entente de principe avec l'unique porteur d'effets. À la demande de la succession de Lehman, le tribunal a accordé un sursis de 90 jours des procédures d'appel de la Bank of New York pour que tous les documents de règlement soient achevés.

Bien qu'il ne peut y avoir de certitude quant à l'issue éventuelle, nous continuons de croire que les actions du fiduciaire désigné par l'acte de fiducie visant à réduire notre engagement non capitalisé sur un billet de financement variable à zéro ont été entièrement soutenues par les dispositions des contrats en vigueur et les normes juridiques pertinentes, et la CIBC a l'intention de contester vigoureusement les procédures contradictoires.

Total des positions

Le tableau qui suit présente le sommaire des positions détenues dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation de services bancaires de gros. Seuls nos investissements directs et nos expositions au moyen de dérivés de crédit vendus à des TAC flux groupés consolidés sont inclus dans ce tableau. Le tableau n'inclut pas la protection de Cerberus à l'égard de notre exposition aux titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation.

En millions de dollars US, au 31 octobre 2010

	Positions ¹					Couvertures					
	Placements et prêts ²			Dérivés de crédit vendus et facilités de trésorerie et de crédit ³		Dérivés de crédit vendus et couvertures indicelles					
	Montant nominal de référence	Juste valeur	Valeur comptable	Montant nominal de référence	Juste valeur ^{4,5}	Garants financiers		Divers			
						Montant nominal de référence	Juste valeur, avant le rajustement de l'évaluation du crédit ⁴	Montant nominal de référence	Juste valeur, avant le rajustement de l'évaluation du crédit ⁴	Divers	
Couverts											
Titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation – TAC flux groupés	– \$	– \$	– \$	402 \$	349 \$	– \$	– \$	402 \$	349 \$		
Total des titres couverts du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation	– \$	– \$	– \$	402 \$	349 \$	– \$	– \$	402 \$	349 \$		
Titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation											
TAP flux groupés	– \$	– \$	– \$	3 916 \$	199 \$	3 668 \$	189 \$	249 \$	15 \$		
TAP flux groupés classés comme prêts ⁶	6 420	5 933	5 992	–	–	6 215	331	223	13		
Titres d'emprunt d'entreprises	–	–	–	8 238	217	800	26	7 442	199		
Titres d'emprunt d'entreprises (non appariés)	–	–	–	–	–	1 600	11	–	–		
Autres titres classés dans les prêts ⁷	429	265	343	–	–	429	165	–	–		
Divers	77	50	50	220	44	165	57	153	7		
Divers (non appariés)	–	–	–	–	–	225	225	–	–		
Total des titres non couverts autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation	6 926 \$	6 248 \$	6 385 \$	12 374 \$	460 \$	13 102 \$	1 004 \$	8 067 \$	234 \$		
Total des titres couverts	6 926 \$	6 248 \$	6 385 \$	12 776 \$	809 \$	13 102 \$	1 004 \$	8 469 \$	583 \$		
Non couverts											
Titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation – TAC flux groupés	3 007 \$	249 \$	249 \$	1 430 \$	1 146 \$	– \$	– \$	– \$	– \$		
Total des titres non couverts du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation	3 007 \$	249 \$	249 \$	1 430 \$	1 146 \$	– \$	– \$	– \$	– \$		
Titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation											
TAP flux groupés	156 \$	109 \$	109 \$	130 \$	2 \$	– \$	– \$	– \$	– \$		
TAP flux groupés classés comme prêts ⁶	853	780	786	–	–	–	–	–	–		
Titres d'emprunt d'entreprises	172	124	124	–	–	–	–	–	–		
Billets liés à la Proposition de Montréal ^{3, 8}	368	197	197	294	s.o.	–	–	–	–		
Fonds multicédants de PCAC soutenus par des tiers ³	60	60	60	97	s.o.	–	–	–	–		
Autres titres classés dans les prêts	193	172	173	–	–	–	–	–	–		
Divers ^{3, 9}	271	200	200	436	40	–	–	–	–		
Total des titres non couverts autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation	2 073 \$	1 642 \$	1 649 \$	957 \$	42 \$	– \$	– \$	– \$	– \$		
Total des titres non couverts	5 080 \$	1 891 \$	1 898 \$	2 387 \$	1 188 \$	– \$	– \$	– \$	– \$		
Total des titres couverts et non couverts	12 006 \$	8 139 \$	8 283 \$	15 163 \$	1 997 \$	13 102 \$	1 004 \$	8 469 \$	583 \$		
31 octobre 2009	10 442 \$	6 721 \$	7 024 \$	22 710 \$	4 152 \$	23 748 \$	3 413 \$	8 509 \$	681 \$		

1) Nous avons exclu la totalité de nos placements, y compris ceux liés à nos activités de trésorerie, dont le montant nominal de référence est de 792 M\$ US (868 M\$ US en 2009) et la juste valeur, de 796 M\$ US (865 M\$ US en 2009). Ces placements comprennent des titres d'emprunt émis par la Federal National Mortgage Association (Fannie Mae), dont le montant nominal de référence s'élevait à 42 M\$ US et la juste valeur, à 42 M\$ US et par la Government National Mortgage Association (Ginnie Mae), d'un montant nominal de référence de 750 M\$ US et d'une juste valeur de 754 M\$ US. Les titres de participation du compte de négociation d'une juste valeur de 1 M\$ US (1 M\$ US en 2009) émis par la Student Loan Marketing Association (Sallie Mae) ont également été exclus.

2) Exclut les billets sur actions et les billets sur le surplus obtenus en contrepartie du rachat de nos contrats liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation avec un garant financier d'un montant nominal de référence de 249 M\$ US et d'une valeur comptable de 18 M\$ US au 31 octobre 2010 (montant nominal de référence de 261 M\$ US et juste valeur de 39 M\$ US en 2009).

3) Le montant nominal de référence non utilisé des facilités de trésorerie et de crédit s'élevait à 294 M\$ US (277 M\$ US en 2009), pour les billets liés à la Proposition de Montréal, à 97 M\$ US (61 M\$ US en 2009) pour les fonds multicédants du PCAC de tiers non soutenus par des banques, et à néant (15 M\$ US en 2009) pour divers titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation non couverts.

4) Juste valeur brute des contrats, qui était généralement nulle, ou presque nulle, au moment où ils ont été conclus.

5) Juste valeur des dérivés de crédit vendus seulement.

6) Les placements et les prêts comprennent des engagements de placement non capitalisés d'un montant nominal de référence de 182 M\$ US au 31 octobre 2010 (247 M\$ US en 2009).

7) Représentent des TAC flux groupés avec des titres privilégiés de fiducie donnés en garantie.

8) Incluaient un montant nominal de référence estimatif dans des titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation de 83 M\$ US au 31 octobre 2010 (104 M\$ US en 2009).

9) Incluaient des valeurs entreposées autres que des TAC hypothécaires à l'habitation d'un montant nominal de référence de 10 M\$ US et d'une juste valeur de néant.

s.o. Sans objet.

Opération conclue avec Cerberus

En 2008, nous avons conclu une entente avec Cerberus afin d'obtenir une protection contre le risque de perte à l'égard de notre exposition aux TAC flux groupés liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation couverts et non couverts tout en conservant le potentiel d'appréciation lié à la reprise de valeur des titres sous-jacents. Au 31 octobre 2010, le solde du capital et la juste valeur du billet à recours limité émis au cours de l'opération conclue avec Cerberus s'établissaient respectivement à 535 M\$ (525 M\$ US) et à 526 M\$ (516 M\$ US). Les positions sur des TAC flux groupés liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation sous-jacents, aucune n'étant désormais couverte par des garants financiers, comprennent les valeurs mobilières d'une juste valeur de 250 M\$ (245 M\$ US) et les passifs dérivés d'un montant nominal de référence de 1 445 M\$ (1 417 M\$ US) et d'une juste valeur de 1 155 M\$ (1 132 M\$ US) au 31 octobre 2010. Au cours de l'exercice, nous avons subi une perte de 362 M\$ (347 M\$ US) sur le billet à recours limité, dont des intérêts connexes, qui a été partiellement compensée par les gains réalisés de 234 M\$ (225 M\$ US) sur les positions sous-jacentes.

Protection souscrite auprès de garants financiers

Le tableau ci-dessous présente par contrepartie le montant nominal de référence et la juste valeur de la protection liée aux titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation souscrite auprès de garants financiers et les actifs sous-jacents à cette protection. La juste valeur, déduction faite des rajustements de l'évaluation du crédit, est incluse dans les instruments dérivés présentés dans les autres actifs du bilan consolidé. En date du 31 octobre 2010, nous ne détenions plus de protection liée aux titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation et souscrite auprès de garants financiers (montant nominal de référence de 588 M\$, juste valeur, déduction faite des rajustements de l'évaluation du crédit, de 115 M\$ en 2009). De plus, nous ne détenons plus de protection souscrite auprès de la contrepartie I (montant nominal de référence de 1 567 M\$ et juste valeur, déduction faite des rajustements de l'évaluation de crédit, de 206 M\$ en 2009).

En millions de dollars US, au 31 octobre 2010

Contrepartie	Standard & Poor's	Moody's Investors Service	Montant nominal de référence des actifs sous-jacents autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation				Protection souscrite auprès des garants financiers			
			TAP flux groupés	Titres d'emprunt d'entreprises	TACHC	Divers	Total du montant nominal de référence	Juste valeur, avant le rajustement de l'évaluation du crédit	Rajustement de l'évaluation du crédit	Juste valeur, moins le rajustement de l'évaluation du crédit
II	R ⁶	Caa2 ³	522 \$	– \$	– \$	– \$	522 \$	21 \$	(14) \$	7 \$
III	– ⁴	– ⁴	691	–	–	106	797	79	(56)	23
IV ⁵	– ⁴	– ⁴	550	–	–	–	550	31	(31)	–
V	– ⁴	– ⁴	2 554	–	–	–	2 554	127	(31)	96
VI	BB	Ba1	–	2 400 ²	–	–	2 400	37	(7)	30
VII	AA+	Aa3 ¹	4 203	–	–	225 ²	4 428	462	(74)	388
VIII	AA+	Aa3 ¹	1 288	–	–	123	1 411	109	(22)	87
IX	BB ⁻¹	Ba1	75	–	–	365	440	138	(50)	88
Total – garants financiers			9 883 \$	2 400 \$	– \$	819 \$	13 102 \$	1 004 \$	(285) \$	719 \$
31 octobre 2009			13 292 \$	6 959 \$	777 \$	2 132 \$	23 160 \$	2 880 \$	(1 591) \$	1 289 \$

- 1) Fait l'objet d'une surveillance de crédit assortie d'une perspective négative.
- 2) Comprend des protections non appariées souscrites de 1,6 G\$ US, et de 225 M\$ US respectivement pour les titres de créance d'entreprise et divers titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation.
- 3) Sous examen.
- 4) Cote retirée ou n'est plus notée.
- 5) Après le 31 octobre 2010, nous avons résilié les contrats restants auprès de cette contrepartie, sans incidence sur nos résultats.
- 6) Après le 31 octobre 2010, la cote a été retirée.

Un gain total de 703 M\$ (678 M\$ US) au titre des rajustements de l'évaluation du crédit à l'égard des garants financiers a été constaté pour l'exercice. Nous avons comptabilisé séparément une perte nette de 341 M\$ (332 M\$ US) au cours de l'exercice, lorsque les contrats avec des garants financiers ont été résiliés et sont venus à échéance.

Au 31 octobre 2010, les rajustements de l'évaluation du crédit à l'égard des contrats de dérivés de crédit conclus avec des garants financiers ont atteint 291 M\$ (285 M\$ US) (2,2 G\$ en 2009 (2,0 G\$ US)), et la juste valeur des contrats de dérivés de crédit conclus avec des garants financiers, déduction faite des rajustements de l'évaluation du crédit, a atteint 732 M\$ (719 M\$ US) (1,5 G\$ en 2009 (1,4 G\$ US)). D'autres pertes importantes pourraient être comptabilisées en fonction de la performance des actifs sous-jacents et de celle des garants financiers.

En outre, nos portefeuilles d'activités en voie de liquidation comportent des prêts et des titres décomposés par tranche qui sont en partie directement garantis par les garants financiers ou par des obligations garanties par les garants financiers. Au 31 octobre 2010, ces positions étaient productives et la garantie fournie par les garants financiers totalisait environ 70 M\$ (69 M\$ US) (75 M\$ (69 M\$ US) en 2009).

Le tableau suivant présente des données et une description supplémentaires des actifs de référence des titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation sous-jacents à la protection souscrite auprès de garants financiers.

En millions de dollars US, au 31 octobre 2010

	Montant nominal de référence	Juste valeur de la protection souscrite	Total des tranches ¹	Montant nominal de référence/tranche		Juste valeur/tranche		Durée moyenne pondérée (en années) ^{2,3}	Actifs sous-jacents de qualité supérieure	Subordination/rattachement ⁴		Détachement ⁵	
				Haut	Bas	Haut	Bas			Moyenne	Fourchette	Moyenne	Fourchette
Couverts													
TAP flux groupés (y compris les prêts)													
	9 883 \$	520 \$	67	353 \$	3 \$	21 \$	– \$	3,4	2 %	32 %	24-67 %	98 %	50-100 %
Titres d'emprunt d'entreprises													
	800	26	1	800	800	26	26	3,1	51 %	15 %	15 %	30 %	30 %
Divers													
Titres privilégiés de fiducies (y compris les prêts)													
	519	203	9	89	32	38	8	11,7	n.d.	50 %	45-57 %	100 %	100 %
Divers													
	75	19	1	75	75	19	19	3,4	n.d.	29 %	29 %	100 %	100 %
Non appariés													
Titres d'emprunt d'entreprises													
	1 600	11	2	800	800	7	4	2,6	66 %	17 %	15-18 %	32 %	30-33 %
Divers													
	225	225	1	225	225	225	225	5,1	n.d.	–	–	100 %	100 %
	13 102 \$	1 004 \$	81	2 342 \$	1 935 \$	336 \$	282 \$						

- 1) Une tranche constitue une partie des titres offerts dans le cadre d'une même opération dont l'actif sous-jacent peut être un seul actif, un groupe d'actifs, un indice ou une autre tranche. La valeur de la tranche dépend de la valeur de l'actif sous-jacent, de la subordination et de la structure propre à la transaction, notamment les tests et les déclencheurs.
 - 2) La durée de vie moyenne pondérée des positions est influencée par les hypothèses formulées sur les garanties, sur les reports d'intérêts et les défaillances de paiement d'intérêts, et sur les paiements anticipés, et pour les TAC flux groupés de titres de fiducie, également par les possibilités de succès d'enchères futures. Ces hypothèses et la durée moyenne pondérée qui en découle, particulièrement dans le cas des TAC flux groupés de titres privilégiés de fiducie, peuvent varier considérablement d'une période à l'autre.
 - 3) La durée moyenne pondérée d'une tranche sera généralement plus courte que celle des actifs sous-jacents donnés en garantie pour un ou plusieurs motifs de l'utilisation des flux de trésorerie découlant des remboursements et des recouvrements des défaillances pour rembourser notre tranche.
 - 4) Les points de rattachement et de subordination correspondant au niveau de pertes qui peuvent être subies par les actifs donnés en garantie sous-jacents aux actifs de référence sans que ces pertes influent sur les tranches présentées ci-dessus.
 - 5) Les points de détachement correspondent aux pertes subies par les actifs donnés en garantie sous-jacents aux actifs de référence à partir desquelles toute perte additionnelle n'a plus d'incidence sur les tranches présentées ci-dessus.
- n.d. Non disponible.

Positions couvertes

TAP flux groupés

Les actifs sous-jacents des TAP flux groupés couverts sont composés de 67 tranches. Au 31 octobre 2010, environ 11 % du montant nominal de référence total des tranches de TAP flux groupés avaient une cote équivalente à AAA, les cotes de 69 % d'entre eux étaient équivalentes aux cotes entre AA+ et AA- et le reste, aux cotes entre A+ et A-. Les cotes d'environ 16 % des actifs donnés en garantie sous-jacents étaient équivalentes à BB- ou plus, les cotes d'environ 55 % étaient équivalentes aux cotes entre B+ et B-, les cotes d'environ 13 % étaient équivalentes à la cote CCC+ ou moins, et le reste des actifs était sans cote en date du 31 octobre 2010. Les actifs donnés en garantie comprennent des actifs d'un large éventail de secteurs, et sont surtout concentrés dans le secteur des services (personnels et alimentaires) (21 %), le secteur de la diffusion, de l'édition et des télécommunications (18 %) et le secteur manufacturier (12 %). Seulement 3 % des actifs se trouvent dans le secteur de l'immobilier. L'exposition aux titres américains et aux titres européens représente respectivement 69 % et 25 % des actifs sous-jacents.

Titres d'emprunt d'entreprises

Les actifs sous-jacents des titres d'emprunt d'entreprises couverts comprennent une tranche de TAC flux groupés synthétiques super prioritaires qui se reporte à des portefeuilles de titres d'emprunt d'entreprises américains (63 %) et européens (20 %) de divers secteurs, notamment le secteur manufacturier (28 %), le secteur des institutions financières (16 %), le secteur des télécommunications et de la câblodiffusion (11 %) et le secteur de la vente au détail et de la vente en gros (3 %). Au 31 octobre 2010, environ 9 % du total des titres d'emprunt d'entreprises sous-jacents d'un montant nominal de référence de 800 M\$ US étaient assortis d'une cote équivalente à A- ou plus, 42 % étaient assortis d'une cote équivalente à une cote entre BBB+ et BBB-, 35 % étaient assortis d'une cote équivalente à BB+ ou moins et les autres n'étaient pas cotés.

Divers

Les autres positions couvertes comprennent les TAC flux groupés ayant des titres privilégiés de fiducies donnés en garantie, qui sont des instruments de fonds propres de première catégorie novateurs émis par des banques régionales américaines et des assureurs américains, et des tranches de TAC flux groupés.

Positions non appariées

Titres d'emprunt d'entreprises

Les actifs sous-jacents des titres d'emprunt d'entreprises non appariés comprennent deux tranches de TAC flux groupés synthétiques super prioritaires qui se reportent à des portefeuilles de titres d'emprunt d'entreprises américains (55 %) et européens (33 %) de divers secteurs, notamment le secteur manufacturier (30 %), le secteur des institutions financières (7 %), le secteur des télécommunications et de la câblodiffusion (14 %) et le secteur de la vente au détail et de la vente en gros (9 %). Au 31 octobre 2010, environ 21 % du total des titres d'emprunt d'entreprises sous-jacents non appariés d'un montant nominal de référence de 1,6 G\$ US étaient assortis d'une cote équivalente à A- ou plus, 45 % étaient assortis d'une cote équivalente à une cote entre BBB+ et BBB-, 23 % étaient assortis d'une cote équivalente à BB+ ou moins et les autres n'étaient pas cotés.

Divers

Un prêt adossé à nos créances afférentes liées au domaine du cinéma constitue l'actif sous-jacent de notre position non appariée du poste Divers.

Protection souscrite auprès d'autres contreparties

Le tableau suivant présente les montants nominaux de référence et les justes valeurs avant le rajustement de l'évaluation du crédit de 9 M\$ US (8 M\$ US en 2009) des dérivés de crédit souscrits auprès de contreparties autres que les garants financiers, à l'exclusion des dérivés de crédit souscrits non apparés :

En millions de dollars US, au 31 octobre	Valeurs liées aux titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation		Valeurs liées aux titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation		Total			
	Montant nominal de référence	Juste valeur	Montant nominal de référence	Juste valeur	Montant nominal de référence		Juste valeur	
					2010	2009	2010	2009
Institutions financières non bancaires	402 \$	349 \$	53 \$	3 \$	455 \$	437 \$	352 \$	350 \$
Banques	—	—	570	32	570	862	32	86
Fonds multisécteurs canadiens	—	—	7 442	199	7 442	7 166	199	245
Divers	—	—	2	—	2	2	—	—
	402 \$	349 \$	8 067 \$	234 \$	8 469 \$	8 467 \$	583 \$	681 \$

La contrepartie autre qu'un garant financier couvrant nos positions dans des titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation est une importante société américaine de services financiers et d'assurance multinationale diversifiée avec laquelle la CIBC a conclu des ententes de garantie standard. Parmi les autres contreparties qui couvrent le risque lié aux titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation, environ 99 % ont une cote de crédit interne correspondant à une cote de première qualité.

Les actifs sous-jacents de la position couverte par des contreparties autres que les garants financiers figurent dans le tableau ci-dessous :

En millions de dollars US, au 31 octobre 2010	Valeurs liées aux titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation		Valeurs liées aux titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation		
	Montant nominal de référence	TAC flux groupés ¹	TAP flux groupés ²	Montant nominal de référence	
				Titres d'emprunt d'entreprises	Divers ³
				Total	
Institutions financières non bancaires	402 \$	— \$	— \$	53 \$	53 \$
Banques	—	472	—	98	570
Fonds multisécteurs canadiens	—	—	7 442	—	7 442
Divers	—	—	—	2	2
	402 \$	472 \$	7 442 \$	153 \$	8 067 \$

- Le montant de 402 M\$ US représente les TAC flux groupés super prioritaires dont environ 68 % sont des TAC hypothécaires à l'habitation à risque, 2 %, des TAC hypothécaires à l'habitation assortis d'une cote Alt-A, 14 %, des TAC flux groupés de titres adossés à des créances mobilières et 16 %, des titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation. Les TAC hypothécaires à l'habitation à risque et les TAC hypothécaires à l'habitation assortis d'une cote Alt-A ont tous été émis avant 2006.
- Tous les actifs sous-jacents sont de qualité inférieure. Les positions américaines représentent 5 % des actifs et les positions européennes, 95 %. Les principales concentrations sectorielles se trouvent dans le secteur des services (32 %), le secteur manufacturier (14 %) et les secteurs de la diffusion et des communications (12 %), alors que seulement 5 % des actifs appartiennent au secteur de l'immobilier.
- Les actifs sous-jacents sont composés à environ 91 % d'actifs de première qualité ou sont assortis d'une cote équivalente selon des notations internes, la majorité des positions étant aux États-Unis et en Europe. Les principales concentrations sectorielles se trouvent dans le secteur des services bancaires et des institutions financières, les secteurs de la fabrication, de la diffusion, de l'édition et des télécommunications, et environ 2 % des actifs sont du secteur de l'immobilier.

Fonds multisécteurs canadiens

Nous avons souscrit une protection de dérivés de crédit auprès de fonds multisécteurs canadiens et généré des revenus en cédant cette protection à des tiers. Les portefeuilles de référence sont constitués d'indices diversifiés de créances d'entreprises et d'obligations de sociétés. Ces fonds multisécteurs respectent leurs ententes quant aux garanties données et ont consenti des garanties d'un montant supérieur au risque de marché courant. Great North Trust est soutenue par la CIBC, et MAV I était partie à la Proposition de Montréal.

En millions de dollars US, au 31 octobre 2010	Actifs sous-jacents	Montant nominal de référence ¹	Évaluation à la valeur du marché (avant le rajustement de l'évaluation du crédit)	Montant nominal de référence des biens donnés en garantie ²
Great North Trust	Indice de crédit des entreprises, qualité supérieure ³	4 844 \$	188 \$	294 \$
MAV I	L'entreprise de qualité supérieure ⁴	2 598	11	339
		7 442 \$	199 \$	633 \$
31 octobre 2009		7 166 \$	245 \$	602 \$

- Ces positions ont une échéance allant de 2 à 6 ans.
- Comprend les billets de première qualité émis par des fonds multisécteurs soutenus par des tiers, les billets à taux variables des sociétés, les acceptations bancaires et les engagements en matière de financement. La juste valeur des garanties au 31 octobre 2010 s'établissait à 652 M\$ US (566 M\$ US en 2009).
- Portefeuille statique de 126 sociétés nord-américaines de référence, qui ont obtenu une cote de première qualité à la date de création de l'indice. Parmi ces sociétés, 79 % ont une cote d'au moins BBB-. La totalité des entités sont des sociétés américaines. Les garants financiers constituent environ 2 % du portefeuille. Une tranche de 4 % du portefeuille a connu des incidents de crédit. Le point d'attache initial se situe à 30 % et il n'existe aucune exposition directe aux titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation ou au marché immobilier commercial américain.
- Le portefeuille sous-jacent est constitué d'un portefeuille statique de 160 sociétés de référence, dont 91 % étaient des sociétés de qualité supérieure à la date de l'opération. Parmi ces sociétés, 82 % ont actuellement une cote d'au moins BBB- (première qualité). Une tranche de 58 % sont des entités américaines. Les garants financiers constituent environ 3 % du portefeuille. Une tranche de 3 % du portefeuille a connu des incidents de crédit. Le point d'attache initial se situe à 20 % et il n'existe aucune exposition directe aux titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation ou au marché immobilier commercial américain.

Positions non couvertes dans des titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation

Notre position résiduelle non couverte nette (à l'exclusion de la protection de Cerberus susmentionnée) dans des titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation, compte tenu des réductions de valeur, atteignait 544 M\$ (533 M\$ US) au 31 octobre 2010. Une tranche de 469 M\$ (460 M\$ US) de la position non couverte nette est liée aux TAC flux groupés super prioritaires de TAC hypothécaires à l'habitation mezzanines.

Positions non couvertes dans des titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation

Nos positions non couvertes dans des titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation sont principalement réparties entre les catégories suivantes : des TAP flux groupés, des titres d'emprunt d'entreprises, des billets liés à la Proposition de Montréal, des fonds multicédants de PCAC de tiers non soutenus par des banques et d'autres titres.

TAP flux groupés

Nos TAP flux groupés non couverts, y compris les titres classés comme prêts, d'un montant nominal de référence de 1,2 G\$ (1,1 G\$ US), étaient principalement des tranches pour la plupart assorties de cotes équivalentes ou supérieures à AA au 31 octobre 2010 et étaient surtout adossés à des blocs diversifiés de prêts américains et européens à effet de levier garantis prioritaires.

Titres d'emprunt d'entreprises

Les positions non couvertes dans des titres d'emprunt d'entreprises, dont le montant nominal de référence s'établit à 175 M\$ (172 M\$ US), sont constituées à environ 64 % de titres canadiens, à 11 % de titres européens et à 25 % de titres d'autres pays.

Billets liés à la Proposition de Montréal

En date du 31 octobre 2010, nous détenions des billets de catégorie A-1 et de catégorie A-2 portant intérêt à un taux variable et divers billets reflet d'une juste valeur combinée de 201 M\$, et d'un montant nominal de référence restant de 375 M\$ qui avait été reçu au départ en échange de notre PCAC non soutenu par des banques en janvier 2009 au moment de la ratification de la restructuration de la Proposition de Montréal. Les billets devraient arriver à échéance en décembre 2016 et sont adossés à des titres à revenu fixe, à des créances titrisées conventionnelles, à des TAC flux groupés et à des swaps sur défaillance super prioritaires dans des entreprises de qualité supérieure. Les actifs sous-jacents exposés au marché américain des prêts hypothécaires à risque ont été isolés et sont liés particulièrement à des billets reflet d'un montant nominal de référence de 83 M\$ et d'une juste valeur de 8 M\$ au 31 octobre 2010.

Nous avons fourni une facilité de financement sur marge inutilisée de 300 M\$ qui sera utilisée si les conditions modifiées relatives aux déclencheurs d'appel de garantie des dérivés de crédit connexes n'étaient pas respectées et que les nouvelles fiducies créées conformément au plan de restructuration ne disposaient pas de suffisamment d'actifs pour satisfaire aux demandes de garantie. Dans le cas où la facilité de prêt était entièrement utilisée et que d'autres garanties étaient exigées, en raison du non respect des conditions relatives à d'autres déclencheurs d'appel de garantie, nous ne serions pas tenus de financer d'autres garanties, bien que cela pourrait se traduire éventuellement par la perte de notre prêt de 300 M\$.

Au cours du premier trimestre de 2010, nous sommes parvenus à un règlement avec la CVMO au sujet de notre participation sur le marché du PCAC. Notre perte nette pour l'exercice découlant du règlement, de l'évaluation à la valeur de marché et des cessions s'est établie à 29 M\$.

Fonds multicédants de PCAC de tiers non soutenus par des banques

Nous avons fourni des facilités de trésorerie et de crédit à des fonds multicédants de PCAC de tiers non soutenus par des banques. Au 31 octobre 2010, un montant de 160 M\$ (157 M\$ US) sur ces facilités était engagé, principalement lié à des TAC flux groupés américains. Au 31 octobre 2010, un montant de 61 M\$ (60 M\$ US) sur ces facilités était utilisé. Une tranche de 7 M\$ (7 M\$ US) des facilités inutilisées était assujettie aux ententes sur les facilités de trésorerie en vertu desquelles les fonds multicédants conservent leur

droit de rendre leurs actifs à la CIBC à la valeur nominale. Les actifs sous-jacents des TAC flux groupés américains sont assortis d'échéances allant de moins de un an à huit ans.

Divers

Nos autres positions non couvertes, dont le montant nominal de référence s'établit à 918 M\$ (900 M\$ US), consistent en des facilités de crédit de 75 M\$ (74 M\$ US) (dont 74 M\$ US utilisés et néant inutilisé) fournies à des structures d'accueil avec des gains de loterie à recevoir (36 %) et des prêts hypothécaires américains assortis d'une clause d'extinction (64 %).

Les positions ci-dessus comprennent des valeurs mobilières et la protection sur les portefeuilles de titres d'emprunt d'entreprises à rendement élevé vendue, des billets indexés en fonction de l'inflation et des titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation de 646 M\$ (633 M\$ US), dont une tranche de 61 % était assortie d'une cote équivalente à AA- ou plus, une tranche de 4 %, d'une cote équivalente aux cotes entre A+ et A-, et la tranche restante était assortie d'une cote équivalente à BB+ ou moins.

Les autres positions non couvertes classées comme des prêts, dont le montant nominal de référence s'établit à 197 M\$ (193 M\$ US), représentent surtout des titres adossés à des créances mobilières de première qualité.

Groupe de financement à effet de levier en Europe

Nous avons fourni du financement à effet de levier à des clients présentant un risque élevé afin de faciliter leurs activités d'acquisition, d'acquisition par emprunt et de restructuration. De façon générale, nous avons monté le crédit financier à effet de levier et syndiqué la majorité des prêts, activités pour lesquelles nous touchons des honoraires tout au long du processus. Nous avons arrêté d'entreprendre de nouvelles activités de financement à effet de levier en Europe en 2008.

Nos positions par secteurs dans des prêts à effet de levier européens (déduction faite des réductions de valeur et de la provision pour pertes sur créances) sont présentées ci-dessous :

En millions de dollars, au 31 octobre 2010	Montants utilisés	Montants inutilisés
Secteur manufacturier	223 \$	71 \$
Matériel informatique et logiciels	219	21
Négociation en gros	198	9
Édition et impression	36	8
Services aux entreprises	14	16
Télécommunications	11	5
Transport	10	10
Services publics	10	–
Exposition totale	721 \$	140 \$
31 octobre 2009	834 \$	162 \$

Au 31 octobre 2010, nous avons utilisé des prêts à effet de levier de 746 M\$ (894 M\$ en 2009), ainsi que des lettres de crédit et des engagements non capitalisés de 140 M\$ (162 M\$ en 2009). Les montants utilisés et inutilisés comprennent des prêts productifs d'un montant nominal de référence respectivement de 555 M\$ et 65 M\$, liés à certaines facilités restructurées. Des prêts utilisés, un montant de 76 M\$ (99 M\$ en 2009) lié aux facilités restructurées était considéré comme douteux et a fait l'objet d'une provision de 25 M\$ au 31 octobre 2010 (60 M\$ en 2009). Par suite de la restructuration, des prêts utilisés de 32 M\$ et des engagements non utilisés de 29 M\$ ont été annulés au cours de l'exercice. En outre, une tranche de 379 M\$ du total des prêts productifs et des engagements étaient sur la liste de surveillance au 31 octobre 2010 (485 M\$ en 2009).

Autres activités choisies

Conformément aux recommandations du Financial Stability Forum, cette section donne des précisions sur d'autres activités choisies.

Activités de titrisation

Nos activités de titrisation offrent à nos clients un accès à du financement sur le marché des titres de créance. Nous soutenons plusieurs fonds multicédants au Canada qui acquièrent des blocs d'actifs financiers de

nos clients, puis émettent du PCAC aux investisseurs pour financer ces acquisitions. Nous procurons généralement aux fonds multicédants des facilités de garantie de liquidité pour papier commercial et des services de distribution de titres, de comptabilité, de gestion des liquidités et d'autres services financiers.

Au 31 octobre 2010, nous détenions des titres de PCAC totalisant 110 M\$ (487 M\$ en 2009) émis par les fonds multicédants non consolidés que nous soutenons qui offrent des titres de PCAC à des investisseurs externes, et les facilités de garantie de liquidité consenties à ces fonds multicédants s'élevaient à 2,6 G\$ (4,0 G\$ en 2009). Nous avons également procuré des facilités de crédit de 40 M\$ (50 M\$ en 2009) à ces fonds multicédants au 31 octobre 2010.

Le tableau suivant présente les actifs sous-jacents donnés en garantie et l'échéance moyenne de chaque type d'actif détenu dans ces fonds multicédants.

En millions de dollars, au 31 octobre 2010	Montant ¹	Durée estimative moyenne pondérée (en années)
Catégorie d'actif		
Cartes de crédit	975 \$	2,3 ²
Prêts hypothécaires à l'habitation canadien	489	1,2
Prêts aux franchises	469	0,4
Location de véhicules	141	1,0
Locations de matériel et prêts pour le matériel	40	0,9
Divers	28	1,0
	2 142 \$	1,5
31 octobre 2009	3 612 \$	1,7

- 1) La facilité de garantie engagée au titre de ces actifs correspond aux montants présentés dans le tableau, à l'exclusion des prêts aux franchises, de contrats de location de véhicules et autres pour lesquels la facilité atteignait respectivement 750 M\$, 197 M\$ et 187 M\$.
- 2) Sur la base de la période de renouvellement et de la période d'amortissement considérées pour l'opération.

Les billets à court terme émis par les fonds multicédants sont adossés aux actifs susmentionnés. Ces actifs ont dégagé une performance conforme aux critères qu'ils sont tenus de remplir pour conserver la cote de crédit des billets émis par les fonds multicédants.

Nous avons également conclu une facilité consortiale pour un engagement de 364 jours de 475 M\$ avec un fonds monocédant soutenu par la CIBC qui fournit du financement à des franchisés d'un important détaillant canadien. La tranche de notre engagement s'élève à 95 M\$. Au 31 octobre 2010, nous avons financé 72 M\$ (69 M\$ en 2009) au moyen de l'émission d'acceptations bancaires.

Nous avons aussi titrisé nos prêts hypothécaires et nos créances sur cartes de crédit. D'autres renseignements sur les opérations consolidées liées à la titrisation et aux EDDV effectuées au cours de l'exercice figurent à la note 6 afférente aux états financiers consolidés.

Financement immobilier aux États-Unis

Dans notre segment de financement immobilier aux États-Unis, nous exploitons une plateforme de services complets qui assure le montage des prêts hypothécaires commerciaux à des clients du marché intermédiaire, et ce, en vertu de quatre programmes.

Le programme de prêts à la construction offre un taux de financement variable sur les propriétés en construction. Le programme de crédit-relais offre des taux de financement fixes et variables, assortis d'une échéance moyenne allant de un an à trois ans, sur les propriétés qui sont entièrement louées ou dont une partie reste encore à louer ou à rénover. De plus, le programme de crédit-relais offre des marges de crédit d'exploitation à certains emprunteurs. Ces programmes fournissent la matière pour le programme de prêts à taux fixe permanent du groupe. Après la phase de construction et la phase de crédit relais et une fois que les biens sont productifs, nous offrons aux emprunteurs du financement à taux fixe dans le contexte du programme permanent (généralement assorti d'une échéance de 10 ans). Le 27 septembre 2010, la CIBC a conclu une entente de coentreprise avec une société de capital d'investissement afin de créer une entité, dotée de capitaux propres de 125 M\$ US. L'entité assurera le montage d'un bloc de

nouveaux prêts hypothécaires de premier rang à taux fixe récemment consentis d'un montant de 750 M\$ US garantis par des immeubles commerciaux américains. Aux termes de l'entente, nous investirons jusqu'à 20 M\$ US de capitaux propres dans l'entité et nous lui consentirons une facilité de crédit sur créances hypothécaires prioritaires de 625 M\$ US. La facilité de crédit est d'une durée initiale de trois ans. Toute avance tirée de la facilité pour financer un prêt sera soumise à l'approbation du crédit de la CIBC. Nous fournissons également une facilité de swap contingente de 92 M\$ US relativement aux activités de couverture de taux d'intérêt de l'entité.

Le segment a aussi des capacités de négociation et de distribution de TACHC. Au 31 octobre 2010, nous détenions des TACHC d'un montant nominal de référence de 9 M\$ (9 M\$ US) et d'une juste valeur de moins de 1 M\$ (1 M\$ US) (moins de 1 M\$ (1 M\$ US) en 2009).

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de nos positions dans ce segment :

En millions de dollars US, au 31 octobre 2010	Montants utilisés	Montants inutilisés
Programme de prêt à la construction	125 \$	24 \$
Programme de crédit-relais	1 684	218
Coentreprise	–	625
Exposition totale	1 809 \$	867 \$
31 octobre 2009	2 209 \$	236 \$

Au 31 octobre 2010, 225 M\$ (221 M\$ US) (279 M\$ (257 M\$ US) en 2009) de prêts financés étaient considérés comme douteux, et 276 M\$ (271 M\$ US) de prêts et 4 M\$ (4 M\$ US) d'engagements non utilisés étaient ajoutés à la liste de surveillance. Au 31 octobre 2010, la provision pour pertes sur créances de ce portefeuille s'établissait à 76 M\$ (75 M\$ US). Au cours de l'exercice, nous avons comptabilisé une dotation à la provision pour pertes sur créances de 81 M\$ (78 M\$ US).

Financement à effet de levier aux États-Unis

Nous avons vendu nos activités de financement à effet de levier aux États-Unis au moment de la vente de certaines de nos activités américaines à Oppenheimer Holdings Inc. (Oppenheimer) au cours de l'exercice 2008. Aux termes de l'opération, nous avons conservé les prêts à effet de levier existants au moment de la vente. Ces prêts seront gérés jusqu'à leur échéance. En outre, aux termes de notre entente actuelle avec Oppenheimer, nous avons accepté de fournir une facilité de crédit sur créances hypothécaires entposées d'un maximum de 2,0 G\$ (2,0 G\$ US) pour financer et maintenir des prêts syndiqués établis pour les sociétés du marché intermédiaire américain par Oppenheimer. La prise ferme de prêts pour les inclure dans cette facilité est assujettie à l'approbation conjointe du crédit par Oppenheimer et la CIBC. Les positions de nos prêts à effet de levier aux États-Unis, y compris les prêts montés par Oppenheimer (déduction faite de la provision pour pertes sur créances de 16 M\$ (15 M\$ US) au 31 octobre 2010) sont résumées dans le tableau qui suit.

En millions de dollars US, au 31 octobre 2010	Montants utilisés	Montants inutilisés ¹
Transport	114 \$	43 \$
Loisirs et hébergement	17	32
Soins de la santé	30	93
Médias et publicité	24	21
Secteur manufacturier	20	82
Divers	22	44
Exposition totale	227 \$	315 \$
31 octobre 2009	370 \$	575 \$

- 1) Comprennent les lettres de crédit non capitalisées de 23 M\$ US (36 M\$ US en 2009).

Au 31 octobre 2010, nous avons des prêts douteux nets de 13 M\$ (13 M\$ US), et des prêts de 127 M\$ (125 M\$ US) et des engagements inutilisés de 31 M\$ (31 M\$ US) figurant sur la liste de surveillance. Aucune dotation à la provision pour pertes sur créances n'a été constatée au cours de l'exercice.

Situation financière

Revue du bilan consolidé condensé

En millions de dollars, au 31 octobre	2010	2009
Actif		
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	12 052 \$	7 007 \$
Valeurs mobilières		
Compte de négociation	28 557	15 110
Disponibles à la vente	26 621	40 160
Désignées à la juste valeur	22 430	22 306
	77 608	77 576
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	37 342	32 751
Prêts		
Prêts hypothécaires à l'habitation	93 568	86 152
Particuliers	34 335	33 869
Cartes de crédit	12 127	11 808
Entreprises et gouvernements	38 582	37 343
Provision pour pertes sur créances	(1 720)	(1 960)
	176 892	167 212
Instruments dérivés	24 682	24 696
Autres actifs	23 464	26 702
	352 040 \$	335 944 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts		
Particuliers	113 294 \$	108 324 \$
Entreprises et gouvernements	127 759	107 209
Banques	5 618	7 584
	246 671	223 117
Instruments dérivés	26 489	27 162
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres	37 893	43 369
Autres passifs	20 256	22 090
Titres secondaires	4 773	5 157
Passif au titre des actions privilégiées	–	600
Participations ne donnant pas le contrôle	168	174
Capitaux propres	15 790	14 275
	352 040 \$	335 944 \$

Actif

Au 31 octobre 2010, l'actif total avait augmenté de 16,1 G\$, ou 5 %, par rapport à 2009.

L'encaisse et les dépôts auprès d'autres banques ont bondi de 5,0 G\$, ou 72 %, surtout en raison de l'accroissement des activités de trésorerie.

Dans l'ensemble, les valeurs mobilières n'ont pas changé par rapport au 31 octobre 2009. Les valeurs du compte de négociation se sont accrues principalement dans le portefeuille d'actions, tandis que les valeurs disponibles à la vente ont décliné surtout dans les obligations émises par les gouvernements. Pour plus de renseignements sur la composition des valeurs mobilières, voir la note 4 afférente aux états financiers consolidés et la section Information financière annuelle supplémentaire.

Les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres ont progressé de 4,6 G\$, ou 14 %, en raison essentiellement des demandes des clients.

Les prêts ont grimpé de 9,7 G\$, ou 6 %, du fait surtout d'une hausse des prêts hypothécaires à l'habitation en raison de la croissance des volumes, déduction faite des nouvelles titrisations et des remboursements. L'acquisition du portefeuille de cartes de crédit MasterCard au cours de l'exercice a également contribué à la croissance des prêts. Une analyse détaillée des portefeuilles de prêts est présentée à la section Gestion du risque. Pour plus de renseignements sur la composition des prêts, voir la note 5 afférente aux états financiers consolidés et la section Information financière annuelle supplémentaire.

La diminution de 3,2 G\$, ou 12 %, des autres actifs s'explique surtout par un fléchissement des biens donnés en garantie, des actifs d'impôts futurs et des acceptations bancaires.

Passif

Au 31 octobre 2010, le passif total était de 14,6 G\$, ou 5 %, plus élevé qu'en 2009.

Les dépôts ont progressé de 23,6 G\$, ou 11 %, ce qui découle principalement de l'émission de billets à moyen terme et d'obligations couvertes, de la croissance du volume des produits de détail et du reclassement du solde de certaines créances qui étaient classées dans les autres passifs pendant l'exercice. Pour plus de renseignements sur la composition des dépôts, voir la note 10 afférente aux états financiers consolidés et la section Information financière annuelle supplémentaire.

Les engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres ont reculé de 5,5 G\$, ou 13 %, en raison surtout des exigences de financement.

Les autres passifs ont fléchi de 1,8 G\$, ou 8 %, ce qui s'explique essentiellement par le reclassement du solde de certaines créances dans les dépôts susmentionnés, qui a été en partie contrebalancé par les créances en cours liées au rachat des passifs au titre des actions privilégiées le 31 octobre 2010 expliqué ci-dessous.

Les titres secondaires ont diminué de 0,4 G\$, ou 7 %, l'émission de débentures ayant été plus que neutralisée par le rachat de débentures effectué au cours de l'exercice. Pour plus de précisions, voir la section Sources de financement.

Le passif au titre des actions privilégiées a été racheté le 31 octobre 2010. Pour plus de précisions, se reporter à la note 17 afférente aux états financiers consolidés.

Capitaux propres

L'amélioration de 1,5 G\$, ou 11 %, des capitaux propres au 31 octobre 2010 était essentiellement le résultat d'une hausse nette des bénéfices non répartis et d'une émission d'actions ordinaires en vertu des régimes d'options sur actions, d'investissement à l'intention des actionnaires et d'achat d'actions par les employés.

Sources de financement

La solidité de notre capital protège nos déposants et créanciers contre les risques inhérents à nos secteurs d'activité, en plus de nous permettre d'absorber des pertes imprévues et de tirer parti d'occasions d'affaires attrayantes. Cet atout nous permet en outre de maintenir une bonne solvabilité et d'emprunter des capitaux additionnels ou d'obtenir d'autres formes de financement à des conditions intéressantes. Nous visons à ce que notre assise financière demeure solide et efficace. Nous surveillons et gérons notre financement afin d'augmenter le plus possible le rendement en fonction du risque pour les actionnaires et de satisfaire aux exigences réglementaires.

Accord de Bâle II sur les fonds propres et nouvelles révisions des exigences en matière de fonds propres réglementaires

Le 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté l'Accord de Bâle II, dispositif de gestion des fonds propres qui accroît la sensibilité aux risques des exigences minimales en matière de fonds propres réglementaires.

En juillet 2009, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié une série de lignes directrices visant à améliorer le dispositif de gestion des fonds propres Bâle II. Les lignes directrices comprennent des révisions au dispositif du risque de marché Bâle II, des améliorations au dispositif du risque de crédit Bâle II et la mise en œuvre d'exigences de fonds propres pour le risque supplémentaire dans le portefeuille de négociation. Ces lignes directrices resserrent les règles pour les fonds propres du portefeuille de négociation et augmentent les exigences de fonds propres en ce qui a trait aux opérations de titrisation et de retitrisation. En outre, selon la modification, il faut accroître la surveillance prudentielle des activités de gestion du risque entourant les opérations de titrisation et de retitrisation et augmenter la présentation de l'information relative à ces activités. Nous travaillons sur une série de modifications de nos modèles de la valeur à risque (VAR) du marché afin de respecter les nouvelles exigences réglementaires et d'assurer

une évaluation complète du risque, ce qui optimisera notre mesure de la VAR et nos exigences en matière de fonds propres réglementaires. Ces améliorations doivent être mises en œuvre d'ici le premier trimestre de l'exercice 2012.

En décembre 2009, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié un document de consultation proposant d'améliorer la qualité, la quantité et l'uniformité des fonds propres dans le but d'affermir la résistance aux contraintes extérieures du secteur bancaire. En juillet 2010, des modifications ont été apportées aux propositions initiales puis, en septembre 2010, un document expliquant en détails les dispositions de mise en œuvre graduelle et les exigences minimums a été publié. Les nouvelles propositions en matière de fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire devraient être définitives vers la fin de 2010, mais le comité pourrait continuer d'améliorer certains éléments de la réforme après 2010. Nous avons analysé l'incidence que les lignes directrices pourraient avoir sur notre situation de fonds propres et, à notre avis, nous serons en mesure de satisfaire aux nouvelles exigences.

Ratios et fonds propres réglementaires

Le calcul des fonds propres réglementaires minimums est assujéti aux lignes directrices du BSIF. Les lignes directrices découlent du cadre normatif sur les fonds propres à risque élaboré par la Banque des règlements internationaux (BRI). Le cadre normatif établi par la BRI laisse une certaine latitude aux autorités de réglementation de chaque pays en ce qui concerne la définition des fonds propres. Par conséquent, les ratios des fonds propres des banques de différents pays ne sont pas strictement comparables, à moins d'être rajustés pour tenir compte des différences discrétionnaires.

Selon les normes actuelles de la BRI, les banques doivent maintenir un ratio minimum des fonds propres de première catégorie d'au moins 4 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 8 %. Le BSIF a décrété que les institutions financières canadiennes acceptant des dépôts étaient tenues de maintenir un ratio minimum de fonds propres de première catégorie d'au moins 7 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 10 %.

Le total des fonds propres réglementaires est composé des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie. Les éléments constitutifs de nos fonds propres réglementaires sont présentés dans le tableau ci-après.

Les exigences en matière de suffisance des fonds propres sont appliquées de façon consolidée. La méthode de consolidation appliquée aux états financiers de la CIBC est décrite à la note 1 afférente aux états financiers consolidés. Toutes les filiales, à l'exception de certains placements et de participations qui ne sont pas assujétis à l'évaluation du risque en vertu de l'Accord de Bâle II et qui sont plutôt déduits des fonds propres réglementaires, sont comprises dans le calcul des fonds propres réglementaires. Une méthode de déduction est applicable aux placements dans les filiales d'assurance, aux placements importants et aux activités liées à la titrisation applicables. Notre compagnie d'assurance canadienne, Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée, est assujétie à la ligne directrice du BSIF portant sur le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent des sociétés d'assurance-vie.

Puisque nous détenons des billets de soutien subordonnés émis par Cards II Trust, depuis le quatrième trimestre de 2009, nous sommes tenus de maintenir des fonds propres réglementaires au titre des créances titrisées de cartes de crédit sous-jacentes comme si elles avaient été conservées au bilan. Nous appliquons le même traitement en matière de fonds propres aux créances titrisées de cartes de crédit dans Broadway Trust, créances découlant de notre acquisition du portefeuille de cartes de crédit MasterCard, le 1^{er} septembre 2010, laquelle comprenait l'acquisition de tous les billets de soutien au crédit en circulation émis par Broadway Trust (voir la section Événements importants pour plus de précisions). Dans son ensemble, ce traitement à l'égard de Cards II Trust et de Broadway Trust a entraîné la réduction du ratio des fonds propres de première catégorie d'environ 0,34 % et du ratio du total des fonds propres d'environ 0,42 %.

Rapport de gestion

En millions de dollars, au 31 octobre

	2010	2009
Fonds propres de première catégorie		
Actions ordinaires	6 804 \$	6 241 \$
Surplus d'apport	96	92
Bénéfices non répartis	6 095	5 156
Pertes nettes liées à la juste valeur après impôts découlant de changements dans le risque de crédit de l'institution	1	4
Écart de conversion	(575)	(495)
Pertes nettes latentes après impôts sur les valeurs disponibles à la vente	–	(14)
Actions privilégiées à dividende non cumulatif ¹	3 156	3 756
Instruments novateurs	1 599	1 599
Certaines participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	168	174
Écart d'acquisition	(1 913)	(1 997)
Gains à la vente de créances titrisées applicables	(58)	(59)
Dédutions à parts égales des fonds propres de première et de deuxième catégories ²	(522)	(303)
	14 851	14 154
Fonds propres de deuxième catégorie		
Titres secondaires perpétuels	270	286
Autres titres secondaires (déduction faite de l'amortissement)	4 404	4 736
Gains nets latents après impôts sur les valeurs disponibles à la vente	4	–
Montant admissible au titre de la provision générale (approche standardisée)	126	119
Dédutions à parts égales des fonds propres de première et de deuxième catégories ²	(522)	(303)
Placements dans les activités liées à l'assurance ³	(167)	(165)
	4 115	4 673
Total des fonds propres à des fins réglementaires	18 966 \$	18 827 \$
Ratios des fonds propres réglementaires		
Fonds propres de première catégorie	13,9 %	12,1 %
Total des fonds propres	17,8 %	16,1 %
Ratio actif/fonds propres	17,0x	16,3x

1) Les passifs au titre des actions privilégiées à dividende non cumulatif compris dans les fonds propres de première catégorie avaient été rachetés au 31 octobre 2010 (600 M\$ en 2009).

2) Les éléments déduits à parts égales des fonds propres de première et de deuxième catégories comprennent le déficit de provisionnement calculé selon l'approche NI avancée, les risques associés aux activités de titrisation (autres que les gains à la vente d'actifs titrisés applicables) ainsi que les placements importants dans des entités non consolidées.

3) Les placements dans les activités liées à l'assurance continuent d'être déduits à 100 % des fonds propres de deuxième catégorie aux termes des dispositions transitoires du BSIF.

Le ratio des fonds propres de première catégorie a augmenté de 1,8 % et le ratio du total des fonds propres, de 1,7 % depuis le 31 octobre 2009. Les ratios ont profité de la baisse de l'APR et de l'augmentation des fonds propres de première catégorie et du total des fonds propres réglementaires.

La diminution de 10,6 G\$ de l'APR était principalement attribuable à une réduction de notre portefeuille de crédit structuré auprès de garants financiers, à l'incidence du raffermissement du dollar canadien sur les actifs libellés en monnaies étrangères et à la mise à jour des paramètres de l'approche fondée sur les notations internes avancée (NI avancée) et une diminution de nos actifs d'impôts futurs, en partie contrebalancée par l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit MasterCard.

Les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres réglementaires se sont accrus particulièrement en raison du capital autogénéré et de l'émission d'actions ordinaires, contrebalancés en partie par le rachat d'actions privilégiées mentionné ci-après. Le total des fonds propres réglementaires au 31 octobre 2010 tient également compte de l'émission et du rachat de titres secondaires mentionnés ci-après.

Gestion des fonds propres

Nos politiques en matière de gestion des fonds propres sont établies par le conseil et portent sur la solidité, la composition, les dividendes et le rendement des fonds propres ainsi que sur la suffisance des fonds propres non consolidés des entités réglementées. Chaque année, un plan de financement et les perspectives pour les trois années suivantes sont établis, et comprennent tous les éléments se rapportant aux fonds propres : les prévisions à l'égard de la provenance et de l'utilisation des sources de financement, les échéances, les rachats, les nouvelles émissions, les initiatives d'entreprise et la croissance des activités. Le plan de financement est soumis à des simulations de crise variées dans le but de s'assurer qu'il peut tenir la route selon tous les scénarios raisonnables. Nos processus permettent de préparer des scénarios de conjoncture économique plausibles mais en situations de crise, puis d'appliquer ces situations de crise à la plupart de nos risques afin d'en déterminer l'incidence sur l'état des résultats consolidé, sur les exigences en matière d'APR et, par conséquent, sur les principaux ratios des fonds propres. Cette méthode permet l'analyse des risques possibles pour nos portefeuilles et le maintien d'un niveau raisonnable de fonds propres supérieur au minimum exigé par les organismes de réglementation. Tous les éléments des fonds propres sont surveillés durant tout l'exercice, et le plan de financement est redressé au besoin.

Voici les principales initiatives liées aux fonds propres de 2010 :

Titres secondaires

Le 30 avril 2010, nous avons émis des débentures (titres secondaires) à 4,11 % pour un capital de 1 100 M\$, venant à échéance le 30 avril 2020. Les débentures peuvent être comptabilisées dans les fonds propres réglementaires de deuxième catégorie.

Le 9 septembre 2010, nous avons racheté la totalité de nos débentures (titres secondaires) à 3,75 %, soit 1 300 M\$, venant à échéance le 9 septembre 2015. Les débentures ont été rachetées à 100 % de leur capital, dont des intérêts courus connexes.

Le 2 novembre 2010, après la fin de l'exercice, nous avons émis des débentures (titres secondaires) à 3,15 % pour un capital de 1 500 M\$ venant à échéance le 2 novembre 2020. Les débentures peuvent être comptabilisées dans les fonds propres réglementaires de deuxième catégorie.

Actions privilégiées

Le 31 octobre 2010, nous avons racheté les actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif qui suivent :

- Huit millions d'actions de série 19 ayant une valeur nominale de 25 \$ l'action à un prix de rachat de 25,45 \$ l'action; et
- Seize millions d'actions de série 23 ayant une valeur nominale de 25 \$ l'action à un prix de rachat de 25,00 \$ l'action.

Actions ordinaires

Au cours de l'exercice, nous avons émis 1,9 million (1,0 million en 2009) de nouvelles actions ordinaires pour une contrepartie totale de 88 M\$ (41 M\$ en 2009) en vertu de régimes d'options sur actions.

En vertu du régime d'investissement à l'intention des actionnaires de la CIBC (régime), les actionnaires peuvent choisir de réinvestir les dividendes reçus sur des actions ordinaires ou privilégiées en actions ordinaires supplémentaires, et d'acheter des actions ordinaires supplémentaires par l'entremise de cotisations en espèces facultatives. En vertu du régime, nous pouvons décider d'émettre des actions émises de la Trésorerie ou d'acheter des actions sur le marché libre. Dans le cas des actions émises de la Trésorerie, nous pouvons offrir un escompte sur les dividendes réinvestis. En 2010, nous avons émis des actions sur le capital autorisé assorties d'un escompte de 3 % par rapport au cours moyen (tel que le définit le régime) sur les dividendes réinvestis. Au cours de 2010, nous avons émis 6,0 millions (2,2 millions en 2009) de nouvelles actions ordinaires pour une contrepartie totale de 419 M\$ (137 M\$ en 2009) en vertu du régime.

À compter de février 2010, les cotisations salariales au régime canadien d'achat d'actions par les employés (RAAE) de la CIBC ont servi à souscrire des actions ordinaires sur le capital autorisé. Pour plus de précisions à propos du RAAE, voir la note 21 afférente aux états financiers consolidés. Au cours de 2010, nous avons émis 0,8 million de nouvelles actions ordinaires pour une contrepartie totale de 56 M\$, en vertu du RAAE.

Dividendes

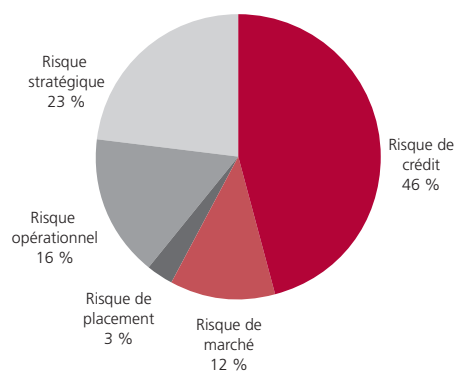
Au cours de l'exercice, nous avons versé un dividende trimestriel de 87 cents l'action ordinaire. Les dividendes sur actions ordinaires et privilégiées sont déclarés chaque trimestre au gré du conseil. La déclaration et le versement des dividendes sont également régis par l'article 79 de la *Loi sur les banques* (Canada), par les modalités des actions privilégiées et par les modalités des billets émis par CIBC Capital Trust, comme il est expliqué aux notes 17 et 18 afférentes aux états financiers consolidés.

Capital économique

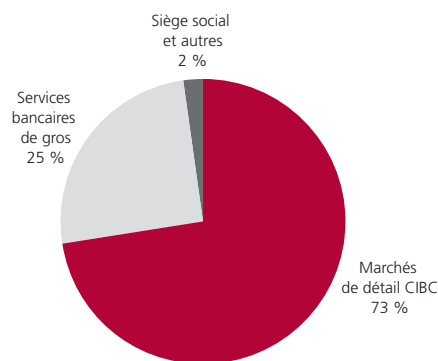
Le capital économique fournit le cadre financier permettant d'évaluer le rendement de chaque secteur d'activité, proportionnellement au risque pris. Il comprend les fonds propres nécessaires à la protection contre les pertes imprévues, au cours des périodes de scénarios quasi-catastrophiques de la pire perte envisageable, tout en assurant la poursuite des activités de façon autonome. Le capital économique est donc une estimation des capitaux propres requis par les secteurs d'activité pour absorber les pertes, en fonction de la cote de risque ciblée sur une période de un an. Les méthodes utilisées pour le calcul quantifient le degré de risque inhérent à nos produits, clients et secteurs d'activité, au besoin. Nous pouvons ainsi mesurer et comparer le rendement pondéré en fonction du risque parmi les produits et les secteurs d'activité, et analyser la direction à donner à l'attribution des ressources au bilan.

La méthode que nous utilisons pour calculer le capital économique comprend certains risques clés dont le risque de crédit, le risque stratégique, le risque opérationnel, le risque de placement et le risque de marché.

Total du capital économique par type de risque



Total du capital économique par secteur



Actif pondéré en fonction du risque

Selon l'approche NI avancée de l'Accord de Bâle II, l'APR de crédit est calculé selon une formule mathématique utilisant des probabilités de défaillance (PD), des pertes en cas de défaillance (PCD) et des expositions en cas de défaillance (ECD), et dans certains cas, des ajustements d'échéance.

Selon l'approche standardisée de l'Accord de Bâle II, l'APR de crédit est calculé à l'aide des facteurs de pondération précisés dans les lignes directrices du BSIF pour les actifs au bilan et les instruments hors bilan. L'APR reflétant le risque de marché du portefeuille de négociation est estimé d'après les statistiques selon des modèles approuvés par le BSIF. L'APR reflétant le risque opérationnel est lié aux pertes découlant du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes ou de l'erreur humaine et est calculé au moyen d'une approche des modèles internes approuvée par le BSIF.

En millions de dollars, au 31 octobre	Montants pondérés en fonction du risque	
	2010	2009
Risque de crédit		
Approche standardisée		
Expositions aux entreprises	4 729 \$	5 554 \$
Expositions aux entités souveraines	178	202
Expositions aux banques	394	405
Expositions au crédit personnel garanti – immobilier	1 653	1 716
Autres risques liés au portefeuille de détail	2 288	875
	9 242	8 752
Approche NI avancée		
Expositions aux entreprises	31 236	34 388
Expositions aux entités souveraines	1 595	1 670
Expositions aux banques	3 902	3 552
Expositions au crédit personnel garanti – immobilier	4 213	4 894
Expositions au portefeuille de détail renouvelables admissibles	14 281	14 801
Autres risques liés au portefeuille de détail	5 302	5 650
Actions ¹	695	896
Portefeuille de négociation	3 516	7 588
Titrisations	1 761	2 522
Rajustement en fonction du facteur scalaire	3 990	4 558
	70 491	80 519
Autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit	7 049	7 919
Total du risque de crédit	86 782	97 190
Risque de marché (approche des modèles internes)	1 625	1 321
Risque opérationnel (approche des mesures avancées)	18 256	18 787
Total de l'actif pondéré en fonction du risque	106 663 \$	117 298 \$

1) Expositions pondérées à 100 %.

Données sur les actions en circulation

Au 26 novembre 2010	Conversion en actions ordinaires			
	Actions en circulation	En millions de dollars	Date de conversion de la CIBC	Date de conversion des actionnaires
Actions ordinaires¹	392 953 553	6 817 \$		
Actions privilégiées de catégorie A				
Classées à titre de capitaux propres				
Série 18	12 000 000	300	non convertibles	non convertibles
Série 26	10 000 000	250	30 avril 2008	non convertibles
Série 27	12 000 000	300	31 octobre 2008	non convertibles
Série 28	2 000	– ²	non convertibles	non convertibles
Série 29	13 232 342	331	1 ^{er} mai 2010	non convertibles
Série 30	16 000 000	400	non convertibles	non convertibles
Série 31	18 000 000	450	non convertibles	non convertibles
Série 32	12 000 000	300	non convertibles	non convertibles
Série 33	12 000 000	300	non convertibles	non convertibles
Série 35	13 000 000	325	non convertibles	non convertibles
Série 37	8 000 000	200	non convertibles	non convertibles
Total		3 156 \$		
Options sur actions en cours	5 484 153			

1) Déduction faite des actions autodétenues.

2) Attribuable à l'arrondissement.

Comme l'indique le tableau ci-dessus, les actions privilégiées de catégorie A de séries 26, 27 et 29 confèrent à la CIBC le droit de convertir les actions en actions ordinaires à compter de la date de conversion préétablie. Chacune de ces actions est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant le prix de rachat au comptant alors applicable par 95 % du cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le prospectus simplifié pertinent ou dans le supplément de prospectus), sous réserve d'un prix minimal de 2,00 \$ l'action.

Les actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 33 (actions de série 33) peuvent être converties à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à dividende non cumulatif à taux variable, série 34, (actions de série 34) au gré du porteur, le 31 juillet 2014. Par la suite, les actions de série 33 et les actions de série 34 sont convertibles l'une contre l'autre le 31 juillet tous les cinq ans après le 31 juillet 2014.

Rapport de gestion

Les actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 35 (actions de série 35) peuvent être converties à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à dividende non cumulatif à taux variable, série 36, (actions de série 36) au gré du porteur, le 30 avril 2014. Par la suite, les actions de série 35 et les actions de série 36 sont convertibles l'une contre l'autre le 30 avril tous les cinq ans après le 30 avril 2014.

Les actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 37 (actions de série 37) peuvent être converties à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à dividende non cumulatif à taux variable, série 38, (actions de série 38) au gré du porteur, le 31 juillet 2014. Par la suite, les actions de série 37 et les actions de série 38 sont convertibles l'une contre l'autre le 31 juillet tous les cinq ans après le 31 juillet 2014.

Arrangements hors bilan

Les arrangements hors bilan comprennent des opérations de titrisation, des dérivés, des ententes relatives au crédit et des cautionnements. Ces arrangements hors bilan ne sont pas comptabilisés au bilan consolidé ou le sont, mais à des montants différents du plein montant contractuel ou des pleins montants nominaux de référence. Ils peuvent avoir une incidence à court ou à long terme sur notre situation financière, puisqu'ils comprennent, entre autres risques, les éléments variables du risque de marché, du risque de crédit et du risque d'illiquidité, comme il est expliqué à la section Gestion du risque. Des arrangements hors bilan sont habituellement conclus à titre d'activités générant des revenus et pour les besoins de la gestion du risque, des fonds propres ou du financement.

Titrisations

Les arrangements hors bilan peuvent nécessiter le recours à des EDDV. Les EDDV peuvent être créées sous forme de sociétés, de sociétés en nom collectif, de sociétés à responsabilité limitée ou de fiducies. Elles jouent un rôle important sur les marchés des capitaux, puisqu'elles en favorisent la liquidité en facilitant aux investisseurs l'accès à des portefeuilles particuliers d'actifs et de risques.

Souvent, les EDDV nous permettent de titriser nos propres créances ou des créances de tiers. Lors d'une opération de titrisation, une entité cède des créances à une EDDV contre espèces. L'EDDV finance ces achats en émettant des titres de participation et des titres d'emprunt à des investisseurs tiers.

Les EDDV sont également utilisées pour créer des produits de placement en regroupant des blocs d'actifs et en émettant du PCAC ou des titres de créance multi-tranches à plus long terme, notamment des tranches super prioritaires, prioritaires, mezzanines ou de capitaux propres. Les EDDV sont souvent désignées en fonction du type de créances qu'elles regroupent, comme les TAC hypothécaires à l'habitation, lesquels regroupent des prêts hypothécaires à l'habitation, ou des TAP flux groupés, lesquels regroupent des créances d'entreprises. En outre, les EDDV peuvent regrouper des titres d'emprunt émis par d'autres EDDV, notamment des TAC hypothécaires à l'habitation, qui sont alors appelées TAC flux groupés. Au sein de structures plus complexes, les EDDV regroupent des titres émis par d'autres structures de TAC flux groupés, puis émettent à leur tour une tranche supplémentaire de titres d'emprunt.

Les EDDV sont généralement structurées de façon à ce que les créances cédées soient placées hors d'atteinte du cédant et de ses créanciers, même en cas de faillite. Les investisseurs peuvent bénéficier des actifs des EDDV et y avoir recours, par exemple un compte de dépôt en garantie ou un surdimensionnement sous forme d'actifs excédentaires, de facilité de liquidité, de cautionnement ou d'autres formes de facilités d'amélioration des modalités de crédit. Par conséquent, les titres d'emprunt émis par l'EDDV peuvent obtenir une meilleure cote de la part des agences de notation que n'aurait obtenu le cédant pour l'émission de ses propres titres d'emprunt, ce qui permet de réduire les frais de financement.

Nous faisons appel à une ou à plusieurs des quatre principales agences de notation, soit Moody's Investors Service (Moody's), Dominion Bond Rating Service Limited (DBRS), Standard & Poor's (S&P) et Fitch Ratings Limited (Fitch), pour qu'elles donnent leur opinion sur les cotes de crédit des TACM émis par les entités de titrisation soutenues par la CIBC. Lorsque les cotes obtenues des différentes agences de notation diffèrent, nous utilisons les cotes les plus prudentes.

Titrisation de nos propres créances

La titrisation de nos propres créances nous procure une source de liquidité additionnelle. Elle peut également contribuer à réduire nos risques et nos besoins de fonds propres réglementaires. Les opérations de titrisation sont comptabilisées comme ventes d'actifs uniquement si nous abandonnons le contrôle des actifs cédés et que nous recevons une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs. Selon les normes comptables, il est obligatoire de déterminer si les comptes de l'EDDV qui acquiert ces actifs doivent être consolidés dans nos états financiers. Nous comptabilisons l'opération comme une vente d'actifs lorsque les critères susmentionnés sont satisfaits et lorsque nous ne sommes pas tenus de consolider l'EDDV. Au moment de ces ventes d'actifs, nous pouvons conserver des intérêts résiduels dans les créances titrisées comme des coupons d'intérêt, une ou plusieurs tranches subordonnées ou prioritaires de titres d'emprunt et des comptes de réserve, autant d'éléments qui sont considérés comme des droits conservés dans les créances titrisées. Nous continuons d'assurer la gestion de toutes les créances titrisées après la cession.

Le tableau suivant décrit nos créances titrisées. D'autres renseignements sur nos opérations de titrisation figurent à la note 6 afférente aux états financiers consolidés.

En millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	Prêts hypothécaires à l'habitation	Cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux
2010 Encours des créances titrisées	49 435 \$	3 797 \$	437 \$
Droits conservés dans			
les créances titrisées	1 105	476	—
Facilités de liquidité¹	772	—	—
Revenu de titrisation²	277	354	—
2009 Encours des créances titrisées	49 038 \$	2 239 \$	549 \$
Droits conservés dans			
les créances titrisées	1 178	279	—
Facilités de liquidité¹	443	—	—
Revenu de titrisation²	210	308	—

1) Déduction faite de nos investissements dans nos structures de titrisation.

2) Comprend un gain net de 259 M\$ (144 M\$ en 2009) à la vente de créances titrisées.

Prêts hypothécaires à l'habitation

Nous titrisons des prêts hypothécaires à l'habitation garantis à taux fixe et à taux variable par la création de TACH par l'intermédiaire du Programme Obligations hypothécaires du Canada (OHC), soutenu par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), et du processus d'adjudication de titres adossés à des créances hypothécaires assurées en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*. En vertu de ces deux programmes, les TACH sont vendus à une fiducie qui émet des titres aux investisseurs. Au cours de l'exercice nous avons vendu pour environ 12,1 G\$ (20,3 G\$ en 2009) de titres en vertu de ces programmes. Nous maintenons nos relations avec les clients et continuons d'assurer la gestion des prêts titrisés. Nous concluons également des contrats de swap avec la SCHL afin de recevoir les flux d'intérêt tirés des TACH titrisés en échange du paiement des intérêts sur l'obligation émise par la SCHL. Outre les intérêts sur les TACH, le swap nous donne droit à tout intérêt gagné sur le compte de réinvestissement du capital de la SCHL découlant du paiement du capital sur ces titres.

Nous titrisons également les prêts hypothécaires de premier ordre garantis canadiens et les prêts hypothécaires de quasi premier ordre ou assortis d'une cote Alt-A non garantis canadiens à une structure d'accueil admissible, que nous ne sommes pas tenu de consolider. Au cours de l'exercice, nous avons vendu pour un montant de 0,4 G\$ (0,5 G\$ en 2009) de ces prêts hypothécaires à la structure d'accueil admissible. Nous avons conservé des droits sur ces prêts hypothécaires par retenue d'un écart excédentaire et des comptes de réserve qui sont subordonnés aux obligations de financement applicables aux investisseurs des TACM. Nous sommes aussi la contrepartie à des contrats de swaps de taux d'intérêt et nous fournissons une facilité de liquidité à la structure d'accueil admissible.

Créances sur cartes de crédit

Avant le 1^{er} septembre 2010, les créances sur cartes de crédit étaient titrisées par l'intermédiaire de notre fiducie Cards II Trust, établie pour l'acquisition d'une quote-part de portefeuilles désignés avec le produit tiré des titres émis par la fiducie. À compter du 1^{er} septembre 2010, nous pourrions aussi titriser des créances sur cartes de crédit liées à des comptes individuels clairement désignés par l'intermédiaire de Broadway Trust par suite de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit MasterCard (voir la note 3 afférente aux états financiers consolidés pour plus de précisions). Nous comptons parmi les quelques preneurs fermes qui distribuent des titres émis par les fiducies. Nous maintenons nos relations avec les clients de cartes de crédit et gérons les créances vendues aux fiducies. Nos opérations de titrisation de créances sur cartes de crédit sont des opérations de titrisation à rechargement, en ce sens que de nouvelles créances sur cartes de crédit sont vendues aux fiducies périodiquement pour reconstituer les créances, à mesure que les clients remboursent leurs soldes. Ces fiducies répondent à la définition de structure d'accueil admissible selon la NOC-12, *Cessions de créances*, de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) et, par conséquent, nous ne sommes pas tenus de les consolider.

Nous conservons un certain risque de perte à l'égard des créances détenues par les fiducies, à hauteur de nos droits conservés. Nos droits dans les écarts excédentaires des fiducies sont subordonnés à l'obligation qu'ont les fiducies à l'égard des porteurs de leurs TACM. L'écart excédentaire représente notre participation dans le résultat résiduel, une fois que tous les frais d'intérêts et administratifs ont été payés. Par conséquent, l'écart excédentaire absorbe les pertes relatives aux créances sur cartes de crédit, avant que les paiements aux porteurs d'effets soient touchés. Les billets subordonnés, que nous pouvons conserver, absorbent également les pertes, avant que les paiements aux porteurs d'effets de rang prioritaire soient touchés.

Prêts hypothécaires commerciaux

Nous titrisons certains prêts hypothécaires commerciaux au moyen d'une opération sans transformation dans une structure d'accueil admissible donnant lieu à des certificats de propriété détenus par divers investisseurs. Au 31 octobre 2010, nous détenons 5 M\$ (26 M\$ en 2009) en certificats de propriété. Nous continuons d'assurer la gestion des prêts hypothécaires.

Titrisation de créances de tiers

Fonds soutenus par la CIBC

Nous soutenons plusieurs fonds multicédants et monocédants au Canada qui acquièrent des blocs d'actifs financiers de nos clients, puis émettent du papier commercial aux investisseurs pour financer ces acquisitions. Ces fonds multicédants donnent à nos clients accès aux liquidités des marchés des capitaux d'emprunt, en leur permettant de vendre des actifs aux fonds multicédants. Les vendeurs faisant des affaires avec les fonds multicédants peuvent continuer de gérer les actifs et peuvent subir des pertes sur créances sur ces actifs, généralement au moyen d'un surdimensionnement ou d'une autre forme d'améliorations des modalités de crédit. Les fonds multicédants peuvent obtenir des améliorations des modalités de crédit auprès de tiers.

Nous pouvons généralement fournir aux fonds multicédants des facilités de garantie de liquidité pour papier commercial et des services de distribution de titres, de comptabilité, de gestion des liquidités et d'exploitation. Les facilités de liquidités pour nos programmes de PCAC soutenues pour les fiducies Macro Trust, Safe Trust, Smart Trust et Sound Trust nous obligent à fournir le financement, sous réserve du respect de certaines conditions relativement aux fonds multicédants, pour les actifs productifs.

Nous sommes tenus de maintenir certaines cotes à l'égard des dettes à long terme ou à court terme relativement aux facilités de liquidités fournies aux programmes de PCAC que nous soutenons. Si nous obtenons une cote plus basse que le minimum requis, et que nous n'arrivons pas à mettre en œuvre des arrangements satisfaisant aux exigences des agences de notation qui notent le PCAC émis par les fonds multicédants, nous pourrions devoir prévoir du financement dans un compte d'entiercement relativement à nos engagements en matière de liquidités.

Nous pouvons également agir à titre de contrepartie dans des contrats de dérivés conclus par les fonds multicédants en vue de convertir le rendement des actifs sous-jacents pour répondre aux besoins des investisseurs des fonds multicédants ou limiter le risque de taux d'intérêt des fonds multicédants. Tous les honoraires gagnés dans ces activités sont établis selon le marché.

Le revenu provenant des activités susmentionnées s'est établi à environ 12 M\$ (environ 11 M\$ en 2009).

Entités émettrices de titres adossés à des créances avec flux groupés structurés par la CIBC

Comme nous l'avons mentionné dans la section Activités en voie de liquidation et autres activités choisies, nous avons réduit nos activités de structuration d'entités émettrices de TAC flux groupés. Nous faisons appel à une équipe spécialisée dont le mandat consiste à gérer les positions résiduelles dans les activités en cours et à les réduire. Ces positions découlent principalement de notre participation antérieure à titre d'agents de structuration et de placement pour des entités émettrices de TAC flux groupés. Nous avons investi dans les titres d'emprunt ou de participation émis par ces entités ou leur avons consenti des prêts, et avons agi à titre de contrepartie dans des contrats de dérivés. Dans certaines opérations structurées pour le compte de clients, nous avons d'abord acheté les actifs à la demande des clients avec l'intention initiale de les vendre à des entités émettrices de TAC flux groupés.

Entités émettrices structurées par des tiers – activités en voie de liquidation

Tout comme pour nos activités liées aux TAC flux groupés, nous avons aussi réduit nos activités liées aux entités émettrices structurées par des tiers. Nos activités comprenaient principalement l'intermédiation, la corrélation et la négociation, activités qui nous ont permis de dégager une marge sur les positions appariées. Ces activités sont maintenant gérées par une équipe spécialisée comme il a été mentionné précédemment. Le tableau ci-après exclut nos investissements (juste valeur de 188 M\$ en 2010 et de 69 M\$ en 2009) dans les billets de TAC flux groupés consolidés, ainsi que les dérivés de crédit (montant nominal de référence de 0,9 G\$ et juste valeur négative de 0,7 G\$ en 2010; montant nominal de référence de 1,9 G\$ et juste valeur négative de 1,7 G\$ en 2009) vendus à l'égard des billets de TAC flux groupés consolidés.

Entités structurées par des tiers – activités poursuivies

Nous avons des placements dans des entités structurées par des tiers par l'intermédiaire de nos activités de trésorerie et de négociation.

Rapport de gestion

Nos positions dans des entités non consolidées prenant part à la titrisation de créances de tiers (entités soutenues ou structurées par la CIBC et structurées par des tiers) sont résumées dans le tableau suivant. Les placements et les prêts sont présentés à la valeur comptable. Les facilités de liquidité et de crédit inutilisées ainsi que les dérivés de crédit option vendeur sont présentés selon les montants nominaux de référence.

	2010						2009
	Placements et prêts ¹	Facilités de liquidité et de crédit inutilisées	Dérivés de crédit vendus (montant nominal de référence) ²	Placements et prêts ¹	Facilités de liquidité et de crédit inutilisées	Dérivés de crédit vendus (montant nominal de référence) ²	
Fonds soutenus par la CIBC	182 \$	2 182 ³ \$	– \$	556 \$	3 108 ³ \$	– \$	
Entités émettrices de TAC flux groupés structurées par la CIBC	448	50	389	737	66	652	
Entités émettrices structurées par des tiers – activités en voie de liquidation	7 696	585	5 128	6 676	650	11 110	
Entités émettrices structurées par des tiers – activités poursuivies	1 778	–	–	1 695	–	–	

- Compte non tenu des valeurs émises par, des droits conservés sur, et des dérivés avec, les entités incorporées par la SCHL, Fannie Mae, Freddie Mac, Ginnie Mae, la Federal Home Loan Bank, la Federal Farm Credit Bank et Sallie Mae. Le risque lié aux entités émettrices de TAC flux groupés structurées par la CIBC et aux entités structurées par des tiers couvert par des dérivés de crédit s'est établi à 6,4 G\$ (6,1 G\$ en 2009).
- Comprennent les options vendues à titre de dérivés de crédit et les swaps sur rendement total en vertu desquels nous assumons du risque. La juste valeur négative comptabilisée dans le bilan consolidé a été de 1,1 G\$ (4,1 G\$ en 2009). Un montant nominal de référence totalisant 4,7 G\$ (10,7 G\$ en 2009) a été couvert par une protection de dérivés de crédit obtenue auprès de tiers. La juste valeur de ces couvertures, déduction faite du rajustement lié à l'évaluation du crédit, s'est établie à 0,5 G\$ (0,6 G\$ en 2009). Le cumul des pertes liées à la juste valeur pour les dérivés de crédit vendus non couverts s'est fixé à 0,5 G\$ (0,5 G\$ en 2009).
- Déduction faite de placements et de prêts de 182 M\$ (556 M\$ en 2009) dans les fonds soutenus par la CIBC.

Autres opérations financières

Nous sommes le commanditaire de plusieurs fonds communs de placement et fonds mis en commun, sous forme de fiducies. Nous sommes l'administrateur de ces fonds. De plus, nous pourrions agir en d'autres capacités, notamment à titre de dépositaire, de fiduciaire ou de courtier. Ces fiducies nous versent des honoraires aux taux du marché. Nous ne garantissons ni le capital ni les rendements aux investisseurs de ces fonds, sauf dans de rares cas. Nous agissons comme fiduciaires d'un certain nombre de fiducies personnelles et avons la responsabilité fiduciaire d'agir au mieux des intérêts des bénéficiaires des fiducies. Nous obtenons des honoraires à ce titre. Nous participons aussi à des opérations visant à modifier les flux de trésorerie de fiducies gérées par des gestionnaires d'actifs tiers pour créer des placements ayant des profils de risque précis ou pour aider les clients à gérer efficacement les autres risques. Habituellement, ces opérations requièrent l'utilisation de produits dérivés, qui transfèrent les risques et les rendements des actifs avec une fiducie.

Dérivés

Nous participons à des opérations de dérivés à titre de teneurs de marché répondant aux besoins de nos clients ou pour notre propre compte pour la gestion des risques liés à nos stratégies de financement, de placement et de négociation. Depuis 2008, nous avons cessé les activités dans les secteurs suivants :

- Contrats de dérivés de crédit avec des clients pour leur permettre de créer des risques synthétiques qui répondent à leurs besoins.
- Activités d'intermédiation pour assumer les risques de crédit des clients, grâce à des dérivés de crédit, que nous atténuons ensuite en concluant des contrats de dérivés de crédit avec des institutions financières tierces.

Tous les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé. Voir les notes 2 et 14 afférentes aux états financiers consolidés pour des précisions sur nos contrats de dérivés et les risques qui y sont associés.

Ententes relatives au crédit

Nous concluons diverses ententes afin de répondre aux besoins de financement de clients, lesquelles sont résumées dans le tableau ci-dessous. Pour une description détaillée de ces ententes, voir la note 25 afférente aux états financiers consolidés.

En millions de dollars, au 31 octobre	Période d'expiration des montants contractuels				Total 2010	Total 2009
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans		
Prêts de valeurs ^{1,2}	57 325 \$	– \$	– \$	– \$	57 325 \$	43 907 \$
Engagements de crédit inutilisés ³	23 998	17 610	2 401	521	44 530	39 747
Facilités de garantie de liquidité	4 403	–	–	–	4 403	4 869
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	4 656	767	146	152	5 721	5 123
Gestion de l'actif et du passif (GAP) des options vendues à titre de dérivés de crédit	–	–	–	–	–	27
Lettres de crédit documentaires et commerciales	290	–	–	–	290	234
Divers	381	–	–	–	381	371
	91 053 \$	18 377 \$	2 547 \$	673 \$	112 650 \$	94 278 \$

- Comprennent le plein montant contractuel des valeurs des clients dont nous avons la garde totalisant 45,0 G\$ (33,3 G\$ en 2009) et prêtées par la Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon, coentreprise à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon.
- Des prêts de valeurs de 4,3 G\$ (5,3 G\$ en 2009) au comptant sont exclus du tableau ci-dessus, étant donné qu'ils sont présentés au bilan consolidé à titre d'obligations liées aux valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres.
- Incluent des marges de crédit irrévocables totalisant 34,9 G\$ (30,7 G\$ en 2009), dont 14,3 G\$ (18,7 G\$ en 2009) viendront à échéance dans un an ou moins, et excluent les marges de crédit personnelles, les marges de crédit garanties par un bien immobilier et les marges sur cartes de crédit.

Cautionnements

Les cautionnements comprennent les contrats qui peuvent obliger éventuellement le garant à faire des paiements au bénéficiaire du cautionnement en fonction a) de changements dans une caractéristique économique sous-jacente liée à un actif, à un passif ou à un titre de participation du bénéficiaire du cautionnement; b) de l'inexécution

d'une obligation contractuelle de la part d'une autre partie; ou c) du non-remboursement d'une dette échue de la part d'un tiers. Pour une description détaillée de nos cautionnements, des paiements maximums futurs éventuels et du passif comptabilisé dans le bilan consolidé, voir la note 25 afférente aux états financiers consolidés.

Gestion du risque

Nous avons présenté dans le rapport de gestion certaines informations à fournir exigées par le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », du *Manuel de l'ICCA*, portant sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers, comme l'autorise ce chapitre du *Manuel*. Ces informations à fournir sont présentées dans les sections « Vue d'ensemble », « Risque de crédit », « Risque de marché », « Risque d'illiquidité », « Risque opérationnel », « Risques juridiques et de réputation » et « Risque de réglementation ». Ces informations se trouvent dans les sections ombragées et font partie intégrante des états financiers consolidés.

Vue d'ensemble

La plupart des activités de la CIBC font intervenir, jusqu'à un certain point, une variété de risques, notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'illiquidité et le risque opérationnel.

Nous visons l'équilibre entre le niveau de risque et nos objectifs de croissance et de rentabilité en vue d'assurer un rendement constant et durable à long terme, tout en demeurant dans les limites de notre intérêt à l'égard du risque.

Notre intérêt à l'égard du risque définit les niveaux de tolérance pour bon nombre de risques. Il s'agit des assises sur lesquelles repose notre culture en matière de gestion du risque, où se greffent des limites, des politiques, des procédures et d'autres contrôles.

La responsabilité de la gestion des risques incombe à tous les employés de la CIBC. Les professionnels des unités d'exploitation et de la gestion du risque travaillent ensemble pour veiller à ce que les stratégies et les activités d'entreprise soient conformes à notre intérêt à l'égard du risque.

Notre cadre de gestion du risque comprend :

- des politiques, des procédures et des limites de risque visant à harmoniser les activités avec l'intérêt à l'égard du risque;
- la production de rapports périodiques sur la gestion du risque pour établir et communiquer les niveaux de risque;

- un cadre de contrôle indépendant pour déterminer et tester la conformité aux principaux contrôles;
- des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions possibles des changements à l'environnement de l'entreprise sur le capital, la situation de trésorerie et les bénéfices;
- une surveillance grâce à nos comités axés sur les risques et à nos structures de gouvernance.

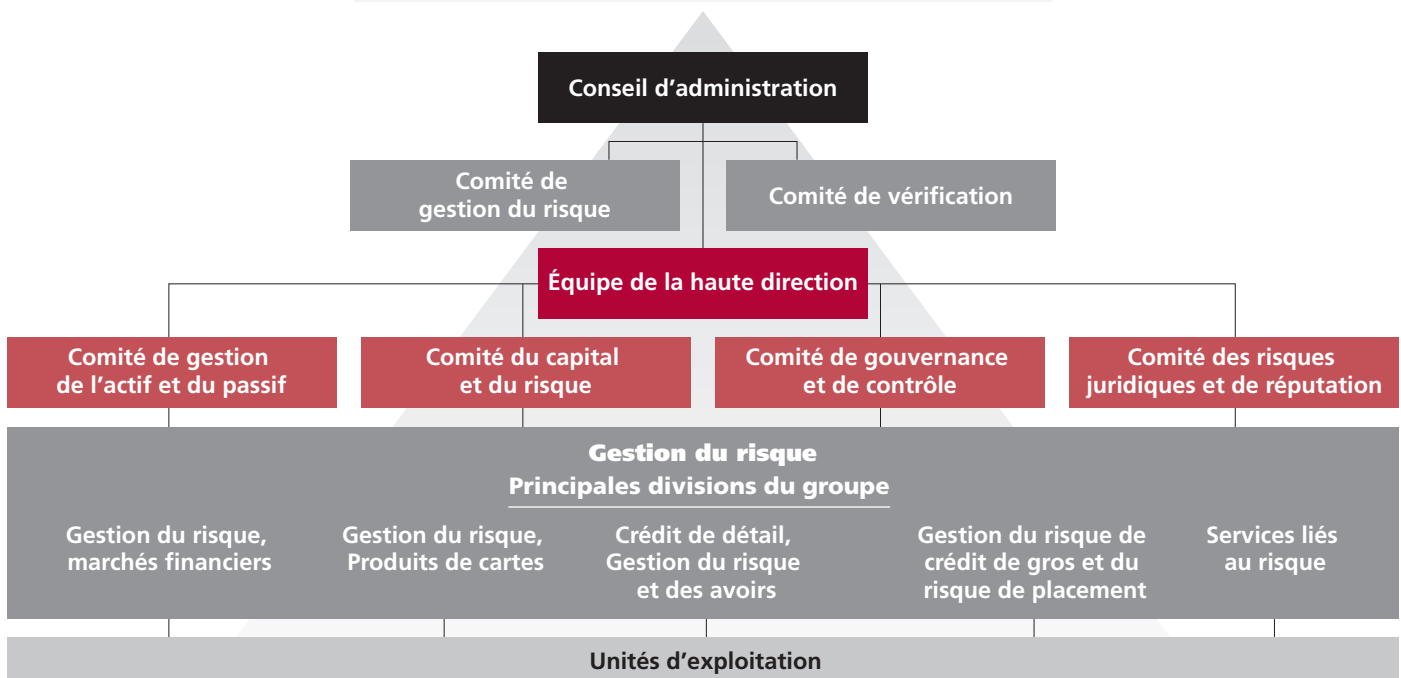
Nous exerçons une surveillance constante sur notre profil de risque en le comparant avec l'intérêt à l'égard du risque que nous avons établi et en prenant les mesures qui s'imposent pour garder l'équilibre entre les risques courus et le rendement tiré. Pour surveiller notre profil de risque, nous effectuons une analyse prospective de la sensibilité par rapport à des facteurs locaux et mondiaux du marché, à la conjoncture et au contexte politique et réglementaire ayant une incidence sur notre profil de risque global.

La production de rapports et la tenue de discussions périodiques et claires sur les risques auprès des comités de la haute direction facilitent la communication des risques et des stratégies en matière de risques à l'échelle de l'entreprise, sous la surveillance du conseil d'administration.

Gouvernance du risque

Notre structure de la gouvernance et de la gestion du risque est présentée ci-dessous :

Structure de la gouvernance et de la gestion du risque



Conseil d'administration (le conseil) : les membres du conseil d'administration surveillent le programme de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise en approuvant notre intérêt à l'égard du risque et en appuyant les politiques et les limites de gestion du risque. Le conseil s'acquitte de son mandat grâce au comité en gestion du risque et au comité de vérification, lesquels sont décrits ci-après.

Comité de gestion du risque (CGR) : ce comité aide le conseil à s'acquitter de ses responsabilités visant à approuver la tolérance de la CIBC à l'égard du risque, à superviser le profil de risque de la CIBC et à évaluer le rendement par rapport à l'intérêt à l'égard du risque établi. De plus, il supervise les politiques, les procédures et les limites liées à l'identification, à la mesure, au suivi et au contrôle des principaux risques d'affaires auxquels la CIBC fait face.

Comité de vérification : ce comité passe en revue la pertinence et l'efficacité globale du contrôle interne et de l'environnement de contrôle, y compris les contrôles à l'égard du processus de gestion du risque.

Équipe de la haute direction (EHD) : l'EHD, dirigée par le chef de la direction, qui comprend les cadres relevant directement du chef de la direction, est responsable d'établir la stratégie d'entreprise et de surveiller, d'évaluer et de gérer les risques à l'échelle de la CIBC. L'EHD est appuyée par les comités suivants :

- **Comité de gestion de l'actif et du passif (CGAP) :** ce comité, qui est constitué de l'EHD et des cadres supérieurs d'unités d'exploitation et de cadres supérieurs en gestion du risque, passe en revue les principaux risques de la CIBC et leurs répercussions sur la gestion du bilan et de la liquidité.
- **Comité du capital et du risque (CCR) :** ce comité, qui est constitué de l'EHD, des membres de la haute direction des secteurs d'activité, du groupe Gestion du risque et des autres groupes d'infrastructure, fournit une tribune à l'appréciation stratégique du risque et aux stratégies d'atténuation du risque. Les principales activités comprennent l'examen, l'évaluation et la recommandation de l'intérêt de la CIBC à l'égard du risque et des stratégies de la CIBC en matière de risques; l'examen et l'évaluation des stratégies d'affaires compte tenu de l'intérêt à l'égard du risque, ainsi que l'identification et l'examen des questions existantes et nouvelles sur le risque et les plans d'atténuation connexes et la prestation de conseils à leur égard.
- **Comité de gouvernance et de contrôle (CGC) :** ce comité agit à titre de la plus haute instance en matière de gestion responsable de l'examen de la conception et de l'efficacité de la structure de contrôle interne et de gouvernance de la CIBC, conformément aux paramètres et aux objectifs stratégiques établis par le chef de la direction et selon l'orientation définie par le conseil.
- **Comité des risques juridiques et de réputation (RJR) :** ce comité passe en revue les opérations pouvant donner lieu à de graves risques de réputation ou avoir des incidences juridiques notables et joue un rôle de surveillance à l'égard de nos politiques et procédures de gestion des risques juridiques et de réputation.

Gestion du risque

Le groupe Gestion du risque est chargé d'établir une stratégie du risque et d'offrir une surveillance indépendante des mesures, du suivi et du contrôle à l'égard des risques. Notre groupe Gestion du risque travaille en collaboration avec nos différents services pour déterminer, apprécier, atténuer et surveiller les risques associés aux activités et aux stratégies d'entreprise.

Le groupe Gestion du risque effectue plusieurs activités importantes, dont :

- accroître la tolérance de la CIBC à l'égard du risque;
- établir une stratégie du risque pour une gestion des risques conforme à notre intérêt à l'égard du risque et à la stratégie d'entreprise;
- mettre en œuvre et communiquer les politiques, les procédures et les limites visant à contrôler les risques conformément à la stratégie du risque;

- évaluer et surveiller les niveaux de risque et faire rapport à cet égard;
- repérer et apprécier les nouveaux risques stratégiques et les risques stratégiques éventuels;
- trancher sur les opérations qui sortent des limites de risque attribuées aux secteurs d'activité sous-jacents.

Les cinq divisions principales au sein du groupe Gestion du risque, indépendamment de leurs activités d'origine, contribuent à la gestion du risque.

- **Gestion du risque, Marchés financiers :** cette unité administrative offre une surveillance indépendante de la mesure, de la surveillance et du contrôle du risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation), du risque de crédit lié aux activités de négociation et du risque opérationnel lié aux activités de négociation dans tous les portefeuilles de la CIBC.
- **Gestion du risque, Produits de cartes :** cette unité administrative surveille la gestion du risque de crédit dans le portefeuille de produits de cartes, notamment l'optimisation de la rentabilité des prêts.
- **Crédit de détail, Gestion du risque et des avoirs :** cette unité administrative surveille surtout la gestion du risque de crédit et de fraude dans les portefeuilles de prêts de la clientèle de détail, de prêts et de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts aux PME, notamment l'optimisation de la rentabilité des prêts. Cette unité est également responsable de la supervision de la gestion globale du risque lié aux activités de la gestion des avoirs.
- **Gestion du risque de crédit de gros et du risque de placement :** cette unité administrative est responsable de l'approbation et de la surveillance du risque de crédit à l'échelle mondiale ayant trait aux grandes entreprises et aux prêts sur stocks, de la gestion des risques de nos portefeuilles de placement, ainsi que de la gestion des portefeuilles de créances spéciales.
- **Services liés au risque :** cette unité administrative est responsable de l'analyse et des rapports sur les fonds propres réglementaires et le capital économique, de la gestion du risque opérationnel et de l'analyse du risque, de la simulation de crise et de la production de rapports sur les risques à l'échelle de l'entreprise. Les Services liés au risque assument également la responsabilité des politiques concernant le risque de crédit et le risque opérationnel, notamment les risques juridiques et de réputation.

Les risques d'illiquidité et de financement sont gérés par le groupe Trésorerie. L'évaluation, la surveillance et le contrôle du risque d'illiquidité et de financement sont pris en compte avec le groupe Gestion du risque, sous la surveillance du CGAP.

Identification et mesure des risques

L'identification et la mesure des risques sont des composantes importantes de notre cadre de gestion du risque. L'identification des risques est un processus continu, que l'on réalise généralement par :

- la surveillance continue des portefeuilles de négociation et des portefeuilles autres que de négociation;
- l'appréciation périodique des risques associés aux risques de crédit découlant de nos activités de prêt et de négociation;
- l'appréciation des risques au sein de nouvelles activités et de nouveaux processus d'entreprise;
- l'appréciation des risques lors de restructurations et de réorganisations;
- l'appréciation des risques dans le cas d'opérations commerciales complexes et inhabituelles;
- la surveillance périodique de notre profil de risque global en tenant compte de l'évolution et des tendances du marché, ainsi que des événements externes et internes.

Nous avons des méthodes, des modèles et des techniques en place à l'échelle de l'entreprise pour évaluer les facteurs quantitatifs et qualitatifs des risques, adaptés pour les différents types de risque auxquels nous faisons face. Ces méthodes, modèles et techniques font l'objet d'une évaluation et d'une revue indépendantes pour s'assurer que la logique sous-jacente demeure rigoureuse, que les modèles de risque ont été sélectionnés et gérés, que le recours aux modèles est toujours approprié et que les données obtenues sont valides.

Le risque se calcule généralement en fonction de la perte prévue, de la perte imprévue et du capital économique.

Perte prévue

La perte prévue s'entend de la perte statistiquement susceptible de se réaliser dans le cours normal des affaires au cours d'une période donnée.

En ce qui concerne le risque de crédit, les paramètres utilisés pour mesurer la perte prévue sont la PD, la PCD et l'ECD. Ces paramètres sont mis à jour régulièrement et sont fondés sur notre expérience et sur l'établissement de point de référence à l'égard du risque de crédit.

En ce qui concerne le risque de marché lié aux activités de négociation, c'est la VAR qui est utilisée comme technique statistique pour mesurer le risque. La VAR est l'estimation de la perte de valeur marchande maximale que pourrait subir notre portefeuille de négociation en cas d'un changement défavorable des taux et des cours du marché, sur une période de un jour, selon un degré de confiance déterminé.

En ce qui concerne le risque de crédit lié aux activités de négociation pour des produits fondés sur la valeur marchande, nous utilisons des modèles pour évaluer le risque associé à la valeur du portefeuille des opérations conclues avec chaque contrepartie, en tenant compte des taux et des cours du marché.

Perte imprévue et capital économique

La perte imprévue représente l'estimation statistique de l'excédent entre les pertes réelles et les pertes prévues au cours d'une période définie, calculée selon un degré de confiance déterminé. Nous avons recours au capital économique pour estimer les fonds propres nécessaires pour nous protéger contre les pertes imprévues. Le capital économique nous permet d'évaluer la performance en fonction du risque. Pour plus de précisions, se reporter à la section Situation financière.

Nous utilisons aussi des techniques, comme l'analyse de sensibilité et les simulations de crise pour faire en sorte que les risques courus demeurent dans les limites de notre intérêt à l'égard du risque et pour qu'il y ait suffisamment de fonds propres pour couvrir ces risques. Notre programme de simulations de crise comprend l'évaluation des répercussions éventuelles des différents scénarios économiques et de marché sur notre profil de risque.

Contrôles à l'égard des risques

Notre cadre de gestion du risque comprend un ensemble complet de contrôles à l'égard des risques, conçus pour veiller à ce que les risques soient relevés et gérés de façon appropriée.

Ces contrôles font partie du cadre de contrôle global de la CIBC, mis au point d'après le document généralement accepté intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (COSO). Le cadre de contrôle s'appuie également sur des éléments tirés du cadre de surveillance et de la ligne directrice sur la gouvernance, deux documents publiés par le BSIF.

Le conseil, principalement par l'entremise du CGR, approuve certaines limites de risque et accorde au chef de la direction des pouvoirs précis d'approbation d'opérations. Le CGR doit approuver les opérations outrepassant les pouvoirs accordés. L'attribution subséquente de pouvoirs par le chef de la direction aux unités d'exploitation est soumise à un contrôle pour s'assurer que la prise de décision est réservée aux personnes ayant suffisamment d'expérience en la matière.

De plus, la CIBC a mis en place des processus rigoureux pour relever et évaluer les déficiences du contrôle des risques et y remédier en temps opportun.

Des rapports périodiques sont remis au CGR pour démontrer la conformité aux limites de risque. Les limites de risque sont évaluées une fois l'an par le CGR, et les pouvoirs accordés au chef de la direction sont évalués et approuvés une fois l'an par le conseil.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle essentiellement de nos activités directes de prêt et de nos activités de négociation, d'investissement et de couverture. Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

Afin de contrôler le risque de crédit pour qu'il soit conforme à son intérêt à l'égard du risque, la CIBC a mis en œuvre des politiques et des normes et établi des limites. Les principales politiques et limites sont assujetties à l'examen et à l'approbation annuels du CGR.

La haute direction doit faire rapport au moins chaque trimestre au CGR sur les questions importantes relatives au risque de crédit, notamment aux opérations de crédit importantes, à l'observation des limites, aux tendances des portefeuilles, aux prêts douteux et au taux de provisionnement pour pertes sur créances. Le CGR et le comité de vérification examinent les soldes des prêts douteux, les provisions et les pertes sur créances, et ce, chaque trimestre.

Le groupe Gestion du risque de la CIBC est responsable à l'échelle de l'entreprise de l'approbation et de la surveillance de la gestion du risque de crédit dans nos portefeuilles de crédit. Les décisions en matière d'approbation et de gestion des portefeuilles sont fondées sur notre intérêt à l'égard des risques, comme en font foi nos politiques, normes et limites. Les approbations de crédit sont surveillées pour que les décisions soient prises par du personnel qualifié et expérimenté.

Processus et contrôle

Le contrôle du processus d'approbation du crédit est centralisé, toutes les demandes de crédit importantes étant envoyées à une unité d'approbation de crédit du groupe Gestion du risque n'ayant aucun lien avec les activités de montage de prêts. Les pouvoirs d'approbation dépendent du niveau de risque et du montant demandé. Dans certains cas, les demandes de crédit doivent être soumises à l'approbation du Comité du crédit, un sous-comité du CCR, ou du CGR.

Après l'approbation initiale, chaque risque de crédit continue d'être surveillé et, au moins chaque année, une évaluation complète du risque, y compris la révision des notes, est consignée en dossier. Les comptes très risqués sont surveillés de près et sont revus au moins chaque trimestre. De plus, des groupes de recouvrement et des groupes spécialisés de restructuration gèrent au quotidien les prêts risqués pour maximiser les recouvrements.

Limites de concentration du crédit

Des limites de concentration du crédit sont établies pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements afin de contrôler la concentration défavorable du crédit dans les portefeuilles. Il s'agit par exemple de limites fixées pour des emprunteurs, des groupes d'emprunteurs liés, des secteurs, des pays ou des régions géographiques, et des produits ou des portefeuilles. La vente directe de prêts, les opérations de couverture de dérivés de crédit ou d'opérations structurées peuvent également servir à réduire les concentrations de risque.

Atténuation du risque de crédit

Nous pouvons atténuer le risque de crédit en obtenant un bien en garantie des prêts. Nos politiques en matière de gestion du risque de crédit comprennent des exigences liées à la garantie, notamment des exigences sur le plan de la vérification de la garantie et de sa valeur et de la certitude juridique relativement au bien donné en garantie. Les évaluations sont mises à jour périodiquement selon la nature des garanties. Les principaux types de garanties sont les suivants : i) des liquidités ou des titres négociables s'il s'agit de prêts de titres et de mises en pension de titres; ii) des droits grevant des actifs d'exploitation comme les stocks, les débiteurs et les immeubles pour les prêts accordés aux PME et aux emprunteurs commerciaux et iii) des prêts hypothécaires sur des biens immeubles résidentiels dans le cas de prêts de détail. Nous avons des politiques en place afin de surveiller l'existence de concentrations préjudiciables de garanties à l'appui de notre risque lié aux prêts hypothécaires.

En outre, nous obtenons des cautionnements et des assurances de tiers afin de réduire le risque associé à nos portefeuilles de prêts, le plus important de ces cautionnements et assurances étant lié à notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation assuré par la SCHL ou par d'autres contreparties de qualité supérieure.

Nous utilisons les dérivés de crédit pour atténuer les concentrations de prêts dans des secteurs d'activité et le risque lié aux prêts relatifs à un débiteur particulier, ou aux fins de techniques de diversification du portefeuille.

Nous limitons le risque de crédit des instruments dérivés de gré à gré par l'utilisation d'accords généraux de compensation de dérivés multiproduits et de garanties.

Exposition au risque de crédit

Le tableau suivant présente l'exposition au risque de crédit, qui est évaluée à titre d'ECD pour les instruments financiers au bilan et hors bilan. L'ECD représente l'estimation du montant qui sera tiré par le débiteur au moment de la défaillance.

L'exposition totale a augmenté de 13,6 G\$ en 2010, principalement en raison des hausses dans notre portefeuille de prêts aux entreprises et dans notre portefeuille de crédit personnel garanti – immobilier. L'exposition générale aux transactions assimilées à des mises en pension a diminué à compter du 31 octobre 2009, malgré la fluctuation importante de ce niveau d'exposition, en raison de la nature à très court terme de l'activité. L'augmentation des autres expositions aux instruments hors bilan découle surtout de l'augmentation des indemnités liées à notre exposition aux prêts de valeurs.

Puisque nous détenons des billets de soutien subordonnés émis par Cards II Trust, depuis le quatrième trimestre de 2009, nous sommes tenus de maintenir des fonds propres réglementaires au titre des créances titrisées de cartes de crédit sous-jacentes comme si elles avaient été conservées au bilan. Nous appliquons le même traitement aux créances sur cartes de crédit titrisées appartenant à Broadway Trust; ces actifs découlent de notre acquisition du portefeuille de cartes de crédit MasterCard le 1^{er} septembre 2010 (se reporter à la section Événements importants pour plus de précisions).

En millions de dollars, au 31 octobre

	2010			2009		
	Approche NI avancée	Approche standardisée	Total	Approche NI avancée	Approche standardisée	Total
Portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements						
Expositions aux entreprises						
Montants utilisés	31 522 \$	4 495 \$	36 017 \$	32 035 \$	5 286 \$	37 321 \$
Engagements non utilisés	21 853	167	22 020	17 341	211	17 552
Transactions assimilées à des mises en pension	28 614	–	28 614	22 207	–	22 207
Divers – hors bilan	4 765	188	4 953	3 755	216	3 971
Instruments dérivés de gré à gré	5 316	29	5 345	7 594	47	7 641
	92 070	4 879	96 949	82 932	5 760	88 692
Expositions aux entités souveraines						
Montants utilisés	45 055	2 518	47 573	55 398	2 078	57 476
Engagements non utilisés	4 513	–	4 513	4 216	–	4 216
Transactions assimilées à des mises en pension	1 056	–	1 056	1 815	–	1 815
Divers – hors bilan	184	–	184	150	–	150
Instruments dérivés de gré à gré	1 778	–	1 778	1 314	–	1 314
	52 586	2 518	55 104	62 893	2 078	64 971
Expositions aux banques						
Montants utilisés	15 613	1 723	17 336	15 016	1 483	16 499
Engagements non utilisés	890	–	890	811	–	811
Transactions assimilées à des mises en pension	51 395	219	51 614	59 783	148	59 931
Divers – hors bilan	42 082	–	42 082	30 936	–	30 936
Instruments dérivés de gré à gré	7 486	5	7 491	6 349	13	6 362
	117 466	1 947	119 413	112 895	1 644	114 539
Total des portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements	262 122	9 344	271 466	258 720	9 482	268 202
Moins les garanties au titre des mises en pension	(76 273)	–	(76 273)	(77 291)	–	(77 291)
Total des portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	185 849	9 344	195 193	181 429	9 482	190 911
Portefeuilles de détail						
Expositions au crédit personnel garanti – immobilier						
Montants utilisés	108 818	2 216	111 034	100 939	2 307	103 246
Engagements non utilisés	25 983	–	25 983	24 728	–	24 728
	134 801	2 216	137 017	125 667	2 307	127 974
Expositions au portefeuille de détail renouvelables admissibles						
Montants utilisés	20 743	–	20 743	20 940	–	20 940
Engagements non utilisés	40 095	–	40 095	40 351	–	40 351
Divers – hors bilan	381	–	381	370	–	370
	61 219	–	61 219	61 661	–	61 661
Autres risques liés au portefeuille de détail						
Montants utilisés	8 001	2 991	10 992	8 149	1 106	9 255
Engagements non utilisés	2 110	20	2 130	2 244	21	2 265
Divers – hors bilan	18	–	18	42	–	42
	10 129	3 011	13 140	10 435	1 127	11 562
Total des portefeuilles de détail	206 149	5 227	211 376	197 763	3 434	201 197
Expositions liées à la titrisation	17 592¹⁾	–	17 592	17 446¹⁾	–	17 446
Expositions brutes au risque de crédit	485 863 \$	14 571 \$	500 434 \$	473 929 \$	12 916 \$	486 845 \$

1) En vertu de l'approche fondée sur les notations internes (NI).

Les portefeuilles sont classés selon la façon dont nous gérons nos activités et les risques qui s'y rattachent. Les montants sont présentés après les rajustements de l'évaluation du crédit liés aux garants financiers et avant la provision pour pertes sur créances et l'atténuation des risques. Les risques liés aux titres autres que de négociation ne sont pas compris dans le tableau ci-dessus car ils sont considérés comme étant négligeables en vertu des lignes directrices du BSIF et qu'ils sont, par conséquent, assujettis à une pondération en fonction du risque de 100 %.

Expositions assujetties à l'approche fondée sur les notations avancée (NI avancée)

Portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements (à l'exclusion de la cotation du risque PME) – méthode de notation du risque

La section qui suit décrit les catégories de cotes du portefeuille. Le portefeuille est composé d'expositions liées aux entreprises, aux entités souveraines et aux banques. Ces expositions sont évaluées individuellement et se voient attribuer une notation du débiteur qui reflète notre estimation de la solidité financière de l'emprunteur, ainsi qu'une notation de la facilité qui reflète la garantie applicable à l'exposition.

La notation du débiteur tient compte de notre évaluation financière du débiteur, du secteur et de la conjoncture économique de la région où le débiteur exerce ses activités. Lorsqu'un tiers offre un cautionnement, le débiteur et le garant sont évalués. Bien que notre notation du débiteur soit effectuée de façon indépendante des notations externes du débiteur, notre méthode de notation du risque comprend un examen de ces notations externes.

Les liens entre nos cotes internes et les cotes utilisées par les agences de notation externes sont indiqués dans le tableau ci-après.

Type de cote	Cote de la CIBC	Équivalent de S&P	Équivalent de Moody's
De première qualité	00 – 47	AAA à BBB-	Aaa à Baa3
De qualité inférieure	51 – 67	BB+ à B-	Ba1 à B3
Liste de surveillance	70 – 80	CCC+ à CC	Caa1 à Ca
Défaillance	90	D	C

Nous nous servons de techniques de modélisation quantitatives pour établir des systèmes internes de notation du risque. Les systèmes de notation du risque ont été élaborés au moyen de l'analyse de données internes et externes sur le risque de crédit. La notation du risque sert à la gestion de portefeuilles, à l'établissement de limites de risque, à la tarification des produits et à la détermination du capital économique.

Nous évaluons l'exposition au risque selon les trois dimensions décrites ci-après. Les estimations des paramètres pour chacune de ces dimensions sont des moyennes à long terme qui sont rajustées pour tenir compte de l'incidence de toute variation éventuelle dans le cycle de crédit.

- PD – la probabilité qu'il y aura défaillance de la part du débiteur au cours des 12 prochains mois.
- ECD – l'estimation du montant qui sera tiré par le débiteur au moment de la défaillance.
- PCD – l'ampleur de la perte prévue en raison de la défaillance, exprimée en pourcentage de l'ECD.

L'efficacité des systèmes d'évaluation du risque et les paramètres associés aux notations du risque de crédit sont surveillés par le groupe Gestion du risque et font l'objet d'un examen annuel. Les modèles servant à l'estimation des paramètres de risque font également l'objet d'une validation indépendante par le groupe Validation, Gestion du risque, qui est indépendant des processus de montage de prêts et d'élaboration des modèles.

Un processus de notation du risque simplifié (l'approche de classement) est appliqué aux prêts hypothécaires commerciaux canadiens non garantis, notamment les prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation et les prêts hypothécaires à l'habitation multifamiliale. Ces expositions sont notées individuellement selon notre échelle de notation au moyen d'une méthode de notation du risque qui évalue les principales caractéristiques du bien immobilier, incluant le rapport prêt-garantie et le ratio du service de la dette, la qualité du bien immobilier et la solidité financière du propriétaire/commanditaire. Toutes les expositions sont garanties par une hypothèque sur le bien immobilier. En outre, nous détenons des prêts hypothécaires à l'habitation multifamiliale assurés qui ne sont pas traités selon l'approche de classement, mais qui sont plutôt traités comme des expositions aux entités souveraines dans le tableau ci-après.

Qualité du crédit des portefeuilles pondérés en fonction du risque

Le tableau qui suit présente la qualité du crédit des portefeuilles pondérés en fonction du risque. Les montants sont présentés avant la provision pour pertes sur créances, et après l'atténuation du risque de crédit, les rajustements de l'évaluation du crédit liés aux garants financiers et les garanties en vertu des activités de mises en pension.

En millions de dollars, au 31 octobre

Type de cote	ECD			Total
	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	
2010				
De première qualité	33 217 \$	51 036 \$	67 501 \$	151 754 \$
De qualité inférieure	22 761	517	2 347	25 625
Liste de surveillance	603	1	3	607
Défaillance	1 061	1	–	1 062
	57 642 \$	51 555 \$	69 851 \$	179 048 \$
Très bon profil				6 612 \$
Bon profil				111
Profil satisfaisant				57
Profil faible				13
Défaillance				8
Total de l'exposition au classement				6 801 \$
Total des portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements				185 849 \$
2009				
De première qualité	31 516 \$	60 966 \$	55 554 \$	148 036 \$
De qualité inférieure	21 777	362	2 112	24 251
Liste de surveillance	1 865	3	4	1 872
Défaillance	1 041	2	–	1 043
	56 199 \$	61 333 \$	57 670 \$	175 202 \$
Très bon profil				5 999 \$
Bon profil				159
Profil satisfaisant				52
Profil faible				9
Défaillance				8
Total de l'exposition au classement				6 227 \$
Total des portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements				181 429 \$

La diminution des expositions à inscrire dans la catégorie surveillance est en grande partie attribuable aux réductions dans notre portefeuille de crédit structuré. Les expositions faisant l'objet d'une défaillance sont légèrement plus élevées depuis le 31 octobre 2009, la majorité de ses expositions appartenant au portefeuille de financement par effet de levier en voie de liquidation en Europe, ainsi qu'au portefeuille de financement immobilier aux États-Unis.

Portefeuilles de détail

Les portefeuilles de détail sont caractérisés par un grand nombre d'expositions relativement faibles. Ils comprennent : des expositions au crédit personnel garanti – immobilier (prêts hypothécaires à l'habitation, prêts personnels et marges garanties par des biens immeubles résidentiels); des expositions renouvelables sur la clientèle de détail admissibles (cartes de crédit et marges de crédit non garanties); et d'autres expositions liées à la clientèle de détail (les prêts garantis par des actifs autres que résidentiels, les prêts non garantis, y compris les prêts étudiants, et les prêts notés aux PME). Ces portefeuilles sont gérés comme des groupes d'expositions homogènes au moyen des notations d'agences externes et/ou d'autres évaluations du comportement servant à regrouper les expositions selon des profils de risque de crédit similaires. Ces groupes sont évalués au moyen de techniques statistiques, comme des modèles d'évaluation du crédit et des modèles informatisés. Les caractéristiques qui servent à regrouper les expositions individuelles varient selon les catégories d'actifs, si bien que le nombre de groupes, leur taille ainsi que les techniques statistiques appliquées dans leur gestion sont variables.

Le tableau suivant présente la correspondance entre les fourchettes de PD et divers niveaux de risque.

Niveau de risque	Tranches de PD
Exceptionnellement faible	0,01 % – 0,20 %
Très faible	0,21 % – 0,50 %
Bas	0,51 % – 2,00 %
Moyen	2,01 % – 10,00 %
Haut	10,01 % – 99,99 %
Défaillance	100,00 %

Qualité du crédit des portefeuilles de détail

Le tableau qui suit présente la qualité du crédit des portefeuilles de détail. Les montants sont présentés avant la provision pour pertes sur créances et après l'atténuation du risque de crédit. Les portefeuilles de détail comprennent un montant de 3,5 G\$ (3,7 G\$ en 2009) d'expositions liées à des prêts notés aux PME.

En millions de dollars, au 31 octobre

Niveau de risque	ECD			Total
	Expositions au crédit personnel garanti – immobilier	Expositions au portefeuille de détail renouvelables admissibles	Autres expositions liées à la clientèle de détail	
2010				
Exceptionnellement faible	115 235 \$	32 252 \$	825 \$	148 312 \$
Très faible	10 991	9 230	2 244	22 465
Bas	7 705	12 556	4 885	25 146
Moyen	593	5 484	2 045	8 122
Haut	112	1 523	61	1 696
Défaillance	165	174	69	408
	134 801 \$	61 219 \$	10 129 \$	206 149 \$
2009				
Exceptionnellement faible	98 402 \$	31 569 \$	2 423 \$	132 394 \$
Très faible	12 058	9 650	2 399	24 107
Bas	14 438	13 080	4 197	31 715
Moyen	205	5 556	1 289	7 050
Haut	402	1 622	44	2 068
Défaillance	162	184	83	429
	125 667 \$	61 661 \$	10 435 \$	197 763 \$

Les portefeuilles de détail comprennent un montant de 59,5 G\$ (59,1 G\$ en 2009) lié aux prêts hypothécaires à l'habitation garantis et aux prêts étudiants et aux prêts aux PME garantis par le gouvernement.

Expositions assujetties à l'approche standardisée

Les expositions liées à FirstCaribbean, aux obligations relatives à certaines expositions de particuliers aux fins autres que d'affaires, et certaines expositions liées aux coentreprises CIBC Mellon sont considérées comme négligeables, et sont assujetties à l'approche standardisée. En outre, les créances sur cartes de crédit, qui découlent de notre acquisition du portefeuille de cartes de crédit MasterCard le 1^{er} septembre 2010 (se reporter à la section Événements importants pour plus de précisions), sont assujetties à l'approche standardisée. Une répartition détaillée de nos expositions, avant la provision pour pertes sur créances, assujetties à l'approche standardisée selon la catégorie de pondération du risque est présentée ci-après.

En millions de dollars, au 31 octobre

	Catégorie de pondération du risque					2010	2009
	0 %	20 %	50 %	75 %	100 %		
Expositions aux entreprises	– \$	– \$	40 \$	– \$	4 839 \$	4 879 \$	5 760 \$
Expositions aux entités souveraines	2 241	81	69	–	127	2 518	2 077
Exposition aux banques	–	1 808	125	–	14	1 947	1 645
Expositions au crédit personnel garanti – immobilier	–	–	–	2 215	1	2 216	2 307
Autres expositions liées à la clientèle de détail	–	–	–	2 801	210	3 011	1 127
	2 241 \$	1 889 \$	234 \$	5 016 \$	5 191 \$	14 571 \$	12 916 \$

Expositions liées à la titrisation

Le tableau suivant présente le détail de nos expositions liées aux titrisations en fonction des cotes de crédit en vertu de l'approche NI. Le gain cumulé de 58 M\$ (59 M\$ en 2009) n'est pas compris dans le tableau ci-après, car il est déduit des fonds propres de première catégorie.

En millions de dollars, au 31 octobre

	2010	2009
Équivalent de S&P		
AAA à BBB-	16 255 \$	16 367 \$
BB+ à BB-	9	116
Inférieure à BB-	484	120
Sans cote	308	565
	17 056 \$	17 168 \$

1) ECD en vertu de l'approche NI, déduction faite des garanties financières de 478 M\$ (219 M\$ en 2009).

Risque de crédit de contrepartie

Nous nous exposons à un risque de crédit de contrepartie qui découle de nos activités de négociation, de couverture et de gestion de portefeuilles visant les taux d'intérêt, les devises, les actions, les marchandises et les dérivés de crédit, comme il est précisé à la note 14 afférente aux états financiers consolidés. La PD de nos contreparties est évaluée de la même manière que pour nos activités directes de prêt.

Nous sommes exposés au risque de fausse orientation lorsqu'il y a une corrélation négative entre le risque lié à une contrepartie en particulier et la qualité du crédit de cette contrepartie. Lorsque nous sommes exposés au risque de fausse orientation associé à une contrepartie avec laquelle nous avons conclu des contrats de dérivés, nos procédés veillent à ce que ces opérations soient soumises à un processus d'approbation plus rigoureux. Le risque peut être couvert par d'autres dérivés afin d'atténuer davantage le risque pouvant découler de ces opérations.

Nous établissons un rajustement de l'évaluation du crédit pour les pertes sur créances futures prévues pour chacune des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés. Les pertes sur créances futures prévues sont fonction de nos estimations de la PD, de la perte ou du risque prévu dans l'éventualité d'une défaillance et d'autres facteurs tels que l'atténuation des risques.

Notation des créances évaluées à la valeur de marché liées à des dérivés

En milliards de dollars, au 31 octobre	2010		2009	
	Exposition ¹			
Équivalent de S&P				
AAA à BBB-	6,45 \$	86,7 %	6,12 \$	75,5 %
BB+ à BB-	0,82	11,0	1,42	17,5
CCC+ to CCC-	0,01	0,1	0,42	5,1
Inférieure à CCC-	0,02	0,3	0,08	1,0
Sans cote	0,14	1,9	0,07	0,9
	7,44 \$	100,0 %	8,11 \$	100,0 %

1) Évaluation à la valeur de marché des contrats de dérivés, après des rajustements de l'évaluation du crédit et des accords généraux de compensation de dérivés, et avant des garanties.

Concentration de risque

Des concentrations de risque de crédit existent lorsqu'un certain nombre de débiteurs exercent des activités similaires ou œuvrent dans les mêmes régions géographiques ou dans les mêmes secteurs et présentent des caractéristiques économiques similaires faisant en sorte que des changements d'ordre économique, politique ou autre ont une incidence sur leur capacité de respecter leurs obligations contractuelles.

Répartition géographique

Le tableau suivant présente la répartition géographique des expositions liées aux entreprises et aux gouvernements en vertu de l'approche NI avancée. Le classement géographique est fondé sur le risque de crédit par pays en fonction du lieu où il est assumé en dernier recours. Les montants sont présentés avant la provision pour pertes sur créances et l'atténuation du risque et après les rajustements de l'évaluation du crédit liés aux garants financiers et des garanties de 76,3 G\$ (77,3 G\$ en 2009) réservés à nos activités de mises en pension de titres.

En millions de dollars, au 31 octobre	2010				2009	
	Canada	États-Unis	Europe	Divers	Total	Total
Montants utilisés	72 141 \$	10 967 \$	6 012 \$	3 070 \$	92 190 \$	102 449 \$
Engagements non utilisés	22 652	2 749	458	1 397	27 256	22 368
Transactions assimilées à des mises en pension	1 763	2 347	466	216	4 792	6 514
Divers – hors bilan	35 956	4 737	5 730	608	47 031	34 841
Instruments dérivés de gré à gré	6 350	3 058	4 635	537	14 580	15 257
	138 862 \$	23 858 \$	17 301 \$	5 828 \$	185 849 \$	181 429 \$

En ce qui a trait aux portefeuilles de détail, la quasi-totalité des expositions en vertu de l'approche NI avancée sont au Canada.

Expositions liées aux entreprises et aux gouvernements par secteur d'activité

Le tableau suivant présente la répartition par secteur d'activité de nos expositions liées aux entreprises et aux gouvernements en vertu de l'approche NI avancée. Les montants sont présentés avant la provision pour pertes sur créances et atténuation du risque et après les rajustements de l'évaluation du crédit liés aux garants financiers et des garanties de 76,3 G\$ (77,3 G\$ en 2009) détenues aux fins de nos activités de mise en pension de titres.

En millions de dollars, au 31 octobre	2010					2009	
	Montants utilisés	Engagements non utilisés	Transactions assimilées à des mises en pension	Divers – hors bilan	Instruments dérivés de gré à gré	Total	Total
Prêts hypothécaires commerciaux	6 638 \$	163 \$	– \$	– \$	– \$	6 801 \$	6 228 \$
Institutions financières	24 210	2 927	4 711	43 741	11 453¹	87 042	71 314 ¹
Commerce de détail	2 390	1 917	–	263	42	4 612	3 903
Services aux entreprises	3 506	1 274	29	331	100	5 240	5 065
Fabrication – biens d'équipement	1 056	1 066	–	101	42	2 265	2 062
Fabrication – biens de consommation	1 288	820	–	45	35	2 188	1 960
Immobilier et construction	5 717	2 690	–	618	71	9 096	8 183
Agriculture	2 968	999	–	31	23	4 021	3 486
Pétrole et gaz	2 791	4 742	–	352	419	8 304	8 128
Mines	264	1 955	–	284	63	2 566	1 795
Produits forestiers	353	344	9	102	42	850	761
Matériel informatique et logiciels	496	349	1	31	4	881	888
Télécommunications et câblodistribution	418	982	–	185	172	1 757	1 711
Diffusion, édition et impression	424	487	–	73	12	996	990
Transport	1 114	723	–	422	44	2 303	2 390
Services publics	875	1 901	–	332	404	3 512	3 185
Éducation, santé et services sociaux	1 211	874	17	66	80	2 248	2 135
Gouvernements	36 471	3 043	25	54	1 574	41 167	57 245
	92 190 \$	27 256 \$	4 792 \$	47 031 \$	14 580 \$	185 849 \$	181 429 \$

1) Comprend un montant de 1,2 G\$ (2,8 G\$ en 2009) pour l'ECD liée à nos contrats de dérivés couverts par des garants financiers. La juste valeur de ces contrats de dérivés, déduction faite des rajustements de l'évaluation du crédit, était de 732 M\$ (1,5 G\$ en 2009).

Au 31 octobre 2010, le montant nominal de référence relatif à la protection contre le risque de crédit souscrite pour couvrir les risques liés aux prêts aux entreprises et aux gouvernements s'élevait à 1,2 G\$ (2,5 G\$ en 2009). Cette diminution au cours de l'exercice est attribuable au dénouement d'un certain nombre de positions de couverture. Les plus importantes concentrations de secteurs couvertes par ces programmes étaient celles du pétrole et du gaz avec 767 M\$ (1,2 G\$ en 2009) et des intermédiaires financiers avec 332 M\$ (776 M\$ en 2009). Toutes les contreparties auprès desquelles nous avons souscrit une protection de crédit pour le portefeuille de prêts sont des institutions financières ayant obtenu des notes de première qualité des principales agences de notation.

Total des prêts et acceptations

Les prêts et acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances, totalisaient 184,6 G\$ au 31 octobre 2010 (175,6 G\$ en 2009). Les prêts à la consommation (qui comprennent les prêts hypothécaires à l'habitation, les prêts sur cartes de crédit et les prêts personnels, y compris les prêts étudiants) constituent 75 % (74 % en 2009) du portefeuille, et les prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les acceptations) en constituent le solde.

Les prêts à la consommation ont progressé de 8,3 G\$, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent, surtout par suite de la croissance des volumes dans les prêts hypothécaires à l'habitation et de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit MasterCard (conclue en septembre 2010). Les prêts hypothécaires à l'habitation ont augmenté de 7,4 G\$, ou 9 %, et comptent pour 67 % (66 % en 2009) du total du portefeuille des prêts à la consommation et comportent des niveaux de risque de crédit très faibles. L'acquisition du portefeuille de cartes de crédit MasterCard représente une tranche de 0,8 G\$ de l'augmentation du portefeuille de cartes de crédit.

Les prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les acceptations) ont connu une légère hausse de 0,7 G\$, ou 1 %, en regard de l'exercice précédent.

Prêts douteux, provision et dotation à la provision pour pertes sur créances

En millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total 2010	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total 2009
Total des prêts douteux bruts						
Solde au début de l'exercice	1 184 \$	727 \$	1 911 \$	399 \$	584 \$	983 \$
Nouveaux prêts douteux	626	1 636	2 262	1 142	1 646	2 788
Reclassés dans les prêts productifs, remboursés ou vendus	(404)	(515)	(919)	(201)	(436)	(637)
Prêts douteux bruts avant radiations	1 406	1 848	3 254	1 340	1 794	3 134
Radiations	(326)	(1 092)	(1 418)	(156)	(1 067)	(1 223)
Solde à la fin de l'exercice	1 080 \$	756 \$	1 836 \$	1 184 \$	727 \$	1 911 \$
Provision spécifique¹						
Solde au début de l'exercice	442 \$	293 \$	735 \$	200 \$	243 \$	443 \$
Radiations	(326)	(1 092)	(1 418)	(156)	(1 067)	(1 223)
Provisions	258	943	1 201	392	1 020	1 412
Recouvrements	12	111	123	28	93	121
Divers	(9)	(1)	(10)	(22)	4	(18)
Solde à la fin de l'exercice	377 \$	254 \$	631 \$	442 \$	293 \$	735 \$
Prêts douteux nets						
Solde au début de l'exercice	742 \$	434 \$	1 176 \$	199 \$	341 \$	540 \$
Variation nette des prêts douteux bruts	(104)	29	(75)	785	143	928
Variation nette de la provision	65	39	104	(242)	(50)	(292)
Solde à la fin de l'exercice	703 \$	502 \$	1 205 \$	742 \$	434 \$	1 176 \$
Prêts douteux bruts, moins provision spécifique en pourcentage des actifs connexes²			0,54 %			0,56 %

1) Exclut la provision relative aux lettres de crédit (néant en 2010; 1 M\$ en 2009).

2) Les actifs connexes incluent les prêts, les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres et les acceptations.

Prêts douteux

Au cours de l'exercice, des prêts de 2,3 G\$ ont été classés pour la première fois dans la catégorie des prêts douteux, ce qui représente une diminution de 0,5 G\$ par rapport à 2009. Cette diminution s'explique par la réduction de 516 M\$ des prêts aux entreprises et aux gouvernements et de 10 M\$ des prêts à la consommation.

La réduction des prêts douteux bruts (PDB) par voie de mesures correctives, de remboursements ou de ventes a totalisé 919 M\$, en hausse de 282 M\$ par rapport à 2009. Cette hausse tient compte d'une somme de 79 M\$ relative aux prêts à la consommation et d'une somme de 203 M\$ relative aux prêts aux entreprises et aux gouvernements. Pour l'exercice, les radiations ont totalisé 1,4 G\$, soit une augmentation de 195 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les radiations liées aux prêts à la consommation ont progressé de 25 M\$, alors que les radiations liées aux prêts aux entreprises et aux gouvernements ont augmenté de 170 M\$.

Les PDB à la consommation au Canada ont augmenté à compter de 2007 en raison à la fois de la croissance historique du portefeuille et de la détérioration de l'économie, mais ont commencé à montrer des signes d'amélioration en 2010. La majorité des prêts hypothécaires à l'habitation douteux en 2010 se trouve dans le portefeuille des prêts garantis canadiens où les pertes devraient être minimales. La diminution des portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements en 2010 est attribuable à l'amélioration de la qualité du crédit des portefeuilles au Canada et aux États-Unis et à l'augmentation des radiations en partie contrebalancées par la détérioration des portefeuilles de FirstCaribbean.

Des précisions sur la répartition géographique et le classement par secteur des prêts douteux sont fournies dans la section Information financière annuelle supplémentaire.

Provision pour pertes sur créances

La provision totale pour pertes sur créances se compose de provisions spécifiques et d'une provision générale inscrites au bilan consolidé.

La provision pour pertes sur créances est le moyen par lequel nous réduisons la valeur comptable de notre portefeuille de prêts à la valeur des flux de trésorerie futurs que nous prévoyons recevoir de ces prêts, actualisés au taux d'intérêt effectif du prêt. Notre estimation des pertes sur les prêts douteux et, par conséquent, le niveau de provision spécifique de ces prêts sont fonction des titres et des garanties détenus sur chacun des prêts douteux du portefeuille. La nature des titres et des garanties varie selon le prêt, et peut inclure des liquidités, des garanties, des biens immobiliers, des stocks, des débiteurs ou d'autres actifs. Les prêts plus importants sont évalués individuellement, tandis que les prêts de détail peuvent être évalués en groupes au moyen de données historiques sur les pertes. La provision générale couvre les pertes sur créances qui devraient déjà s'être produites dans le portefeuille courant, mais qui n'ont pas encore été spécifiquement désignées ou couvertes par la provision spécifique.

Les méthodes utilisées pour établir la provision pour pertes sur créances sont présentées à la section Conventions comptables critiques et estimations. La répartition de la provision par région géographique et le classement par secteur sont fournis dans la section Information financière annuelle supplémentaire.

La provision totale pour pertes sur créances s'est établie à 1 784 M\$, en baisse de 259 M\$, ou 13 %, par rapport à 2009.

La provision spécifique pour pertes sur créances, à l'exclusion de la provision relative aux lettres de crédit, s'est élevée à 631 M\$, soit une baisse de 104 M\$, ou 14 %, en regard de 2009. La diminution s'est produite dans les prêts à la consommation, aux entreprises et aux gouvernements. La provision spécifique pour les prêts à la consommation a reculé de 39 M\$, ou 13 %, surtout en raison de la croissance dans les prêts personnels. La diminution de 65 M\$, ou 15 %, de la provision spécifique pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements est attribuable aux institutions financières, et au secteur de l'édition, de l'impression et de la diffusion. La provision spécifique a diminué en 2010 par suite de l'amélioration de la conjoncture économique.

Les PDB à la consommation ont augmenté pour atteindre 756 M\$, alors qu'ils étaient de 727 M\$ il y a un an. L'augmentation est surtout attribuable aux prêts hypothécaires à l'habitation poussés par la croissance des volumes, en partie atténuée par l'amélioration des prêts personnels. Malgré la progression des prêts hypothécaires à l'habitation, aucune augmentation importante de la provision ni aucune perte importante ne sont prévues au portefeuille en raison de la protection obtenue grâce à l'assurance hypothécaire. Les PDB personnels ont diminué par rapport à l'exercice précédent, ce qui correspond au mouvement à la baisse des provisions spécifiques pour ce portefeuille, par suite de la reprise économique au Canada.

La provision spécifique pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements a diminué pour s'établir à 377 M\$, alors qu'elle atteignait 442 M\$ il y a un an, au moment où l'économie canadienne continuait de s'améliorer et que l'économie américaine commençait à se tonifier. Les PDB aux entreprises et aux gouvernements ont reculé pour passer de 1 184 M\$ à 1 080 M\$. La diminution s'est surtout fait sentir aux États-Unis et au Canada. Les PDB aux entreprises et aux gouvernements ont reculé de 211 M\$ aux États-Unis où les provisions spécifiques ont diminué de 45 M\$ (ou environ 21 % de la diminution des PDB). Au Canada, les PDB ont reculé de 41 M\$ tandis que la provision spécifique a diminué de 14 M\$ (ou environ 34 % du recul

des PDB). Le recul des PDB au Canada et aux États-Unis a été partiellement compensé par une hausse de 148 M\$ dans les autres régions, alors que les provisions dans ces autres régions ont diminué de 6 M\$. L'augmentation des PDB dans les autres régions était attribuable à notre filiale FirstCaribbean et a été en partie contrebalancée par un recul des PDB en Europe. La provision relative à FirstCaribbean est généralement moins élevée que dans les autres régions, en raison des pertes liées au portefeuille moins élevées que ce qui était prévu en raison des garanties supérieures de la région.

Des précisions sur la provision spécifique pour pertes sur créances en pourcentage des PDB sont fournies à la section Information financière annuelle supplémentaire.

La provision générale s'est établie à 1 153 M\$, en baisse de 154 M\$ en regard de 2009. Les prêts à la consommation ont régressé de 59 M\$, ou 7 %, surtout en raison de l'amélioration de la qualité du crédit de notre portefeuille de cartes Visa, en partie contrebalancée par la provision générale établie pour le portefeuille de cartes de crédit MasterCard récemment acquis.

La diminution dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements a été de 77 M\$, ou 20 %, et est attribuable à une diminution de 37 M\$ du portefeuille canadien liée notamment à l'amélioration de la méthode de calcul de notre provision générale pour pertes sur créances du portefeuille de prêts aux petites entreprises, de 31 M\$ du portefeuille d'autres pays (surtout en Europe et dans les Caraïbes) et de 9 M\$ dans le portefeuille américain. D'autres renseignements sur la provision générale exprimée en pourcentage du total des prêts, montant net, sont fournis à la section Information financière annuelle supplémentaire.

La provision générale au titre des facilités de crédit inutilisées était en baisse de 18 M\$, principalement en raison d'une amélioration au profil de risque de crédit, reflet d'une meilleure conjoncture économique.

La direction est d'avis que la provision totale pour pertes sur créances au 31 octobre 2010 était appropriée compte tenu de la composition du portefeuille de crédit. Les ajouts futurs à la provision, ou les réductions futures de la provision, dépendront de l'évaluation continue des risques liés au portefeuille de prêts et de l'évolution de la conjoncture économique.

Risque de non-règlement

Le risque de non-règlement est le risque qu'une partie ne remplisse pas en temps voulu son engagement en vertu d'un contrat conclu entre deux parties. Ce risque peut découler des activités de négociation courantes ou de la participation à un système de paiement et de règlement.

De nombreux systèmes de règlement mondiaux offrent des avantages considérables en matière de réduction des risques au moyen de cadres d'atténuation des risques complexes. Nous participons à de nombreux systèmes de paiement et de règlement en Amérique du Nord, y compris à un système mondial de compensation multilatérale du risque de change. Nous faisons également appel à des intermédiaires financiers pour accéder à certains systèmes de paiement et de règlement.

Les opérations réglées à l'extérieur des systèmes de paiement et de règlement doivent obtenir l'approbation des facilités de crédit pour les contreparties, que ce soit sous forme de limites préapprouvées du risque de non-règlement ou d'ententes paiement contre paiement. Des accords bilatéraux de compensation de paiement peuvent être conclus dans le but d'atténuer le risque au moyen de la réduction du montant total du règlement convenu entre les parties.

Risque de marché

Le risque de marché découle de nos positions sur les devises, les valeurs mobilières et les dérivés de nos portefeuilles de négociation ainsi que de nos services bancaires de détail, de nos portefeuilles de placement et de nos activités autres que de négociation. Il s'agit du risque de perte financière attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché dont les taux d'intérêt et les taux de change, les écarts de taux ainsi que le prix des marchandises et le cours des actions.

La gestion du risque de marché est assurée au moyen d'un cadre de contrôle interne intégré. Dans nos principaux centres de négociation, un directeur spécialisé en risque de marché, aidé de directeurs régionaux, Risques, assure une protection complète en matière de risque.

Nous avons élaboré des politiques exhaustives de gestion du risque de marché relativement à l'identification et à la mesure de divers types de risque de marché, à l'admissibilité de certains de ces risques à être inclus dans les portefeuilles de négociation et dans les portefeuilles autres que de négociation, ainsi qu'à l'établissement des limites à l'intérieur desquelles nous gérons notre risque global.

Nos politiques contiennent également des précisions sur les exigences quant à la conception des modèles d'évaluation, et sont alignées sur les conventions comptables en ce qui concerne les méthodes relatives à l'évaluation à la valeur de marché et à l'évaluation fondée sur des modèles, la corroboration indépendante des valeurs et l'établissement de rajustements de valeur.

En juin 2010, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a annoncé qu'il reportait à décembre 2011 l'entrée en vigueur des révisions au dispositif du risque de marché Bâle II. Nous travaillons sur une série d'améliorations de nos modèles de la VAR afin de respecter les nouvelles exigences réglementaires et d'assurer une gestion plus rigoureuse des risques, ce qui optimisera notre mesure de la VAR. Nous prévoyons apporter ces améliorations à compter de l'exercice 2011, notamment l'ajout de facteurs de risque (ce qui augmentera les résultats de la VAR au premier trimestre de 2011), afin d'avoir terminé au premier trimestre de 2012, soit la nouvelle échéance des révisions au dispositif du risque de marché Bâle II.

Processus et contrôle

Le risque de marché est surveillé quotidiennement en fonction des limites de risque approuvées, et des processus de contrôle sont en place afin de veiller à ce que seules des activités approuvées soient entreprises. Nous produisons chaque jour un rapport détaillé sur le risque ainsi qu'un sommaire de surveillance des limites, documents qui sont fondés sur les positions de la journée précédente. Les rapports sommaires sur le risque de marché et sur l'observation des limites de risque sont produits et passés en revue chaque semaine avec l'EHD et chaque trimestre avec le CGR.

Nous avons des niveaux de tolérance au risque, qui sont exprimés selon des mesures statistiques de la VAR et des pertes en situation de crise selon la pire éventualité possible. Nous recourons à une approche à trois niveaux, comme suit, pour définir le risque de marché et les simulations de crise relativement au risque que nous pouvons assumer dans nos activités de négociation et nos activités autres que de négociation :

- Les limites de première catégorie constituent nos limites générales pour le risque de marché et le scénario de la pire éventualité.
- Les limites de deuxième catégorie sont conçues pour contrôler le profil de risque de chaque secteur.
- Les limites de troisième catégorie sont confiées au pupitre de négociation et sont conçues pour contrôler la concentration du risque et l'incidence de situations de crise touchant expressément les comptes.

Les limites de première catégorie sont établies par le chef de la direction, conformément aux politiques sur la tolérance au risque approuvées par le CGR; les limites de deuxième et de troisième catégories sont approuvées au niveau de direction approprié au risque assumé.

Activités de négociation

Nous détenons des positions dans des instruments financiers négociés en vue de répondre aux besoins de nos clients en matière de gestion du risque et de placement et à des fins de négociation pour notre propre compte. Les revenus de négociation (revenu net d'intérêts et revenu autre que d'intérêts) proviennent de ces opérations. Les instruments de négociation sont constatés à la juste valeur et comprennent des titres de créance, des titres de participation, et des dérivés de taux d'intérêt, de change, d'actions, de marchandises et de crédit.

Mesure du risque

Nous utilisons les méthodes suivantes pour mesurer le risque de marché :

- la VAR, qui permet la comparaison significative des risques inhérents à différentes entreprises et catégories d'actifs.
- les simulations de crise et les analyses de scénarios, qui fournissent des renseignements sur le comportement des portefeuilles dans des conditions extrêmes.
- les essais à rebours, qui confirment l'efficacité de la quantification du risque par voie d'analyse des résultats réels et théoriques.

La VAR présentée dans le tableau et dans le graphique sur les essais à rebours ci-après ne tient pas compte du risque lié aux activités en voie de liquidation, comme il est précisé aux pages 50 à 56 du rapport de gestion. Ces positions sont gérées de façon indépendante de nos activités de négociation et nos processus incluent des évaluations et des rapports fréquents et exhaustifs portant sur les risques principaux à la direction et au CGR.

Valeur à risque

Notre méthode de VAR est une technique statistique qui permet de mesurer la perte envisageable en un jour selon un degré de confiance de 99 %. La VAR met en jeu de nombreux facteurs de risque, et elle est calculée au moyen de la volatilité historique de chaque facteur de risque et des corrélations historiques connexes entre ces facteurs, évalués sur une période d'un an.

Le total de la VAR liée au risque de marché est obtenu par le regroupement des modèles de VAR pour les risques liés aux taux d'intérêt, aux écarts de taux, aux actions et à des créances précises, ainsi que pour les risques de change et sur marchandises, avec la réduction découlant de l'incidence sur le portefeuille de l'interrelation des différents risques.

La perte du marché réelle peut différer de la perte supposée par la mesure de la VAR pour diverses raisons. Les fluctuations des taux et des cours du marché peuvent différer de celles du passé qui sont utilisées pour calculer la mesure de la VAR. Par ailleurs, la mesure de la VAR ne tient pas compte des pertes qui pourraient se produire au-delà du degré de confiance de 99 %.

Pour déterminer le caractère fiable des modèles de la VAR, les résultats réels sont surveillés régulièrement afin de mettre à l'épreuve la validité des hypothèses et des paramètres utilisés dans le calcul de la VAR. Nos positions de risque de marché sont également soumises régulièrement à des simulations de crise par rapport aux limites établies pour veiller à ce que la CIBC puisse résister à un événement extrême sur le marché.

Simulations de crise et analyses de scénarios

Les simulations de crise et les analyses de scénarios sont conçues pour mieux comprendre les conséquences éventuelles de conditions de marché anormales et pour relever des concentrations de risque éventuelles.

Nos simulations de crise mesurent l'incidence sur la valeur des portefeuilles de nombreux mouvements extrêmes de prix du marché. Avec cette méthode, on suppose qu'aucune mesure n'est prise pour atténuer le risque au cours de l'événement posant des conditions de crise, ce qui reflète ainsi la diminution de la liquidité qui accompagne souvent les soubresauts du marché.

Notre méthode d'analyse de scénarios permet de simuler l'incidence sur les résultats d'événements extrêmes sur le marché jusqu'à concurrence d'un trimestre. Les scénarios sont mis au point au moyen de données historiques réelles du marché pendant des périodes de perturbations ou s'appuient sur des événements économiques et politiques et des catastrophes naturelles hypothétiques imaginés et proposés par des économistes, des dirigeants d'entreprises et des directeurs de risques.

Parmi les scénarios historiques, mentionnons le krach boursier de 1987, la période de resserrement de la politique monétaire de la Réserve fédérale des États-Unis en 1994, la crise déclenchée en Russie en 1998, les événements du marché qui ont suivi le 11 septembre 2001 et la crise du marché de 2008. Les scénarios hypothétiques comprennent des crises potentielles sur les marchés de l'Amérique du Nord et de l'Asie.

Nos simulations de crise et les analyses de scénarios de base sont effectuées tous les jours, et d'autres analyses ponctuelles sont faites au besoin. Les scénarios sont examinés et modifiés au besoin pour veiller à ce qu'ils demeurent pertinents. Des limites sont établies à l'égard de la perte maximale acceptable du portefeuille global en vertu de tout scénario de la pire éventualité ainsi qu'à l'égard de l'incidence des simulations de crise sur chaque portefeuille et par catégorie d'actifs.

Essais à rebours

Pour chacun et pour l'ensemble de nos portefeuilles de négociation, le processus d'essais à rebours mesure si les bénéfices réels ou les pertes réelles sont conformes aux hypothèses statistiques du modèle de la VAR. À ce processus se greffe le calcul d'un résultat hypothétique ou statique. Ces résultats représentent le changement théorique de la valeur des portefeuilles en raison des variations quotidiennes des cours, à savoir les portefeuilles de clôture le jour précédent, en supposant que le contenu du portefeuille soit demeuré le même.

La composition des risques de marché par catégorie de risque et le risque total figurent dans le tableau ci-dessous. Ces risques sont liés entre eux, et l'effet de diversification reflète la réduction du risque attribuable au regroupement en portefeuilles des positions de négociation. Les risques de taux d'intérêt et d'écart de taux associés aux activités de négociation découlent de nos activités sur les marchés mondiaux de la dette et des dérivés, plus particulièrement des opérations conclues sur les marchés canadiens, américains et européens. Les principaux instruments utilisés sont les titres de créance de gouvernements et d'entreprises, les dérivés de taux d'intérêt et autres. La majeure partie des risques de change liés aux activités de négociation résulte d'opérations mettant en cause le dollar américain, l'euro, la livre sterling et le yen, et les principaux risques de pertes sur actions sont ceux auxquels nous sommes exposés sur les marchés boursiers américains, canadiens et européens. Les risques de négociation liés aux marchandises découlent principalement de nos opérations où sont utilisés des indices nord-américains du gaz naturel et du pétrole.

Le risque moyen total du portefeuille de négociation a baissé de 33 % par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison de la gestion proactive réduisant le risque de marché et de l'amélioration générale du marché financier.

VAR par catégorie de risque – portefeuille de négociation¹

En millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre

	2010				2009			
	Fin de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas	Fin de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas
Risque de taux d'intérêt	3,2 \$	3,2 \$	6,2 \$	1,3 \$	3,3 \$	4,1 \$	7,7 \$	1,7 \$
Risque d'écart de taux	0,9	0,6	1,4	0,3	0,5	1,2	7,9	0,4
Risque lié aux actions	0,8	1,1	2,5	0,6	1,2	2,8	6,1	1,0
Risque de change	0,7	1,0	2,7	0,3	1,1	0,9	7,3	0,1
Risque lié aux marchandises	0,3	0,5	3,1	0,2	0,5	0,7	2,7	0,3
Risque spécifique de la dette	2,2	1,7	2,8	1,0	1,2	2,5	6,1	0,9
Effet de diversification ²	(4,0)	(3,9)	négl.	négl.	(3,4)	(5,9)	négl.	négl.
Risque total	4,1 \$	4,2 \$	6,8 \$	2,6 \$	4,4 \$	6,3 \$	14,6 \$	3,0 \$

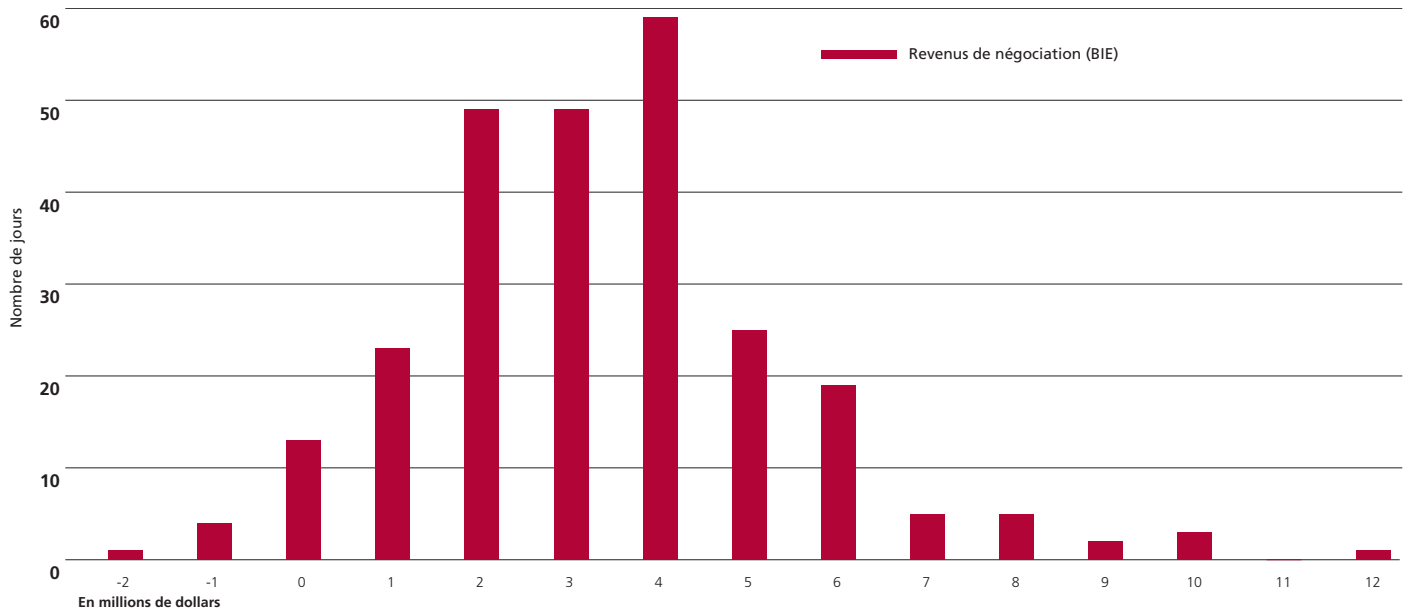
1) Le tableau ne tient pas compte du risque lié aux activités en voie de liquidation, lesquelles sont décrites aux pages 50 à 56 du rapport de gestion.

2) La VAR globale est inférieure à la somme des VAR des différents risques de marché en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

Revenus de négociation

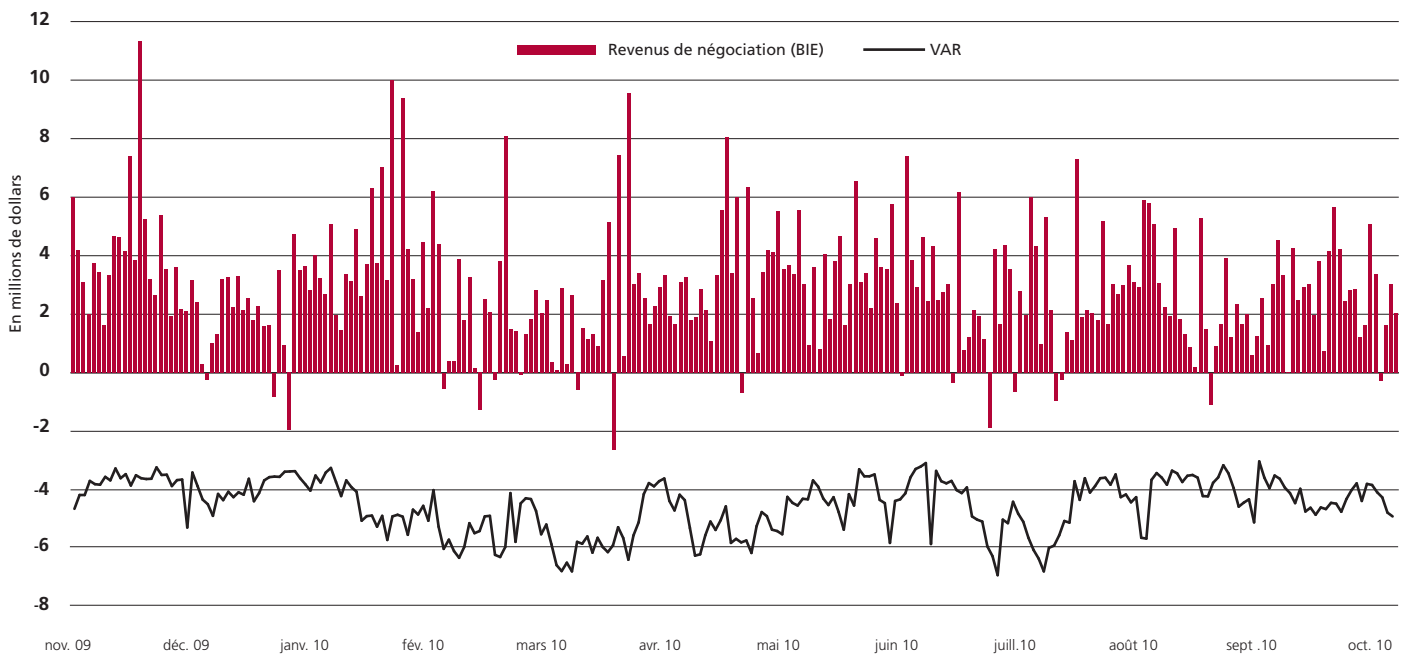
Les revenus de négociation se sont élevés à 821 M\$ ((294) M\$ en 2009 et (7 239) M\$ en 2008), et les revenus de négociation (BIE)¹, à 870 M\$ ((256) M\$ en 2009 et (7 056) M\$ en 2008). Les revenus de négociation et les revenus de négociation (BIE)¹ pour 2010 présentés dans l'histogramme des revenus quotidiens de négociation (BIE)¹ et des essais à rebours des revenus de négociation et de la VAR ci-après excluent 134 M\$ liés à nos activités en voie de liquidation ayant principalement trait aux activités de crédit structuré, qui ne peuvent pas être affectées efficacement à des journées en particulier. L'histogramme ci-après présente la distribution de fréquence des revenus quotidiens de négociation (BIE)¹ pour 2010. Les revenus de négociation (BIE)¹ ont été positifs pour 93 % des jours (91 % en 2009 et 55 % en 2008). Les pertes quotidiennes découlant des activités de négociation n'ont pas dépassé la VAR au cours de l'exercice. Les revenus quotidiens moyens de négociation (BIE)¹ se sont élevés à 2,9 M\$ (3,3 M\$ en 2009 et 0,4 M\$ en 2008). Le graphique d'essais à rebours des revenus de négociation (BIE)¹ ci-dessous et celui de la VAR ci-après compare les revenus quotidiens réels de négociation (BIE)¹ en 2010 et les mesures de la VAR le jour précédent.

Distribution de fréquence des revenus quotidiens de négociation (BIE)^{1, 2} en 2010



- 1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR. Le revenu de négociation comprend le revenu net d'intérêts et le revenu autre que d'intérêts.
- 2) Le graphique ne tient pas compte des revenus tirés des activités en voie de liquidation ayant principalement trait à la diminution de la juste valeur d'actifs de crédit structuré et du rajustement de l'évaluation du crédit, qui ne peuvent être affectés efficacement à des journées en particulier.

Essais à rebours des revenus de négociation (BIE)^{1, 2} c. la VAR



- 1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.
- 2) Le graphique ne tient pas compte des revenus tirés des activités en voie de liquidation ayant principalement trait à la diminution de la juste valeur d'actifs de crédit structuré et du rajustement de l'évaluation du crédit, qui ne peuvent être affectés efficacement à des journées en particulier.

Dérivés sur marchandises non négociés en Bourse

Dans le cours normal des affaires, nous négocions des contrats de dérivés sur marchandises non négociés en Bourse. Nous contrôlons et gérons le risque lié aux instruments dérivés sur marchandises non négociés en Bourse grâce aux méthodes de VAR et de simulations de crise décrites précédemment. Nous utilisons des techniques de modélisation ou d'autres méthodes d'évaluation afin d'établir la juste valeur de ces contrats.

Le tableau suivant présente la juste valeur en fonction de l'échéance des contrats sur marchandises non négociés en Bourse :

En millions de dollars, au 31 octobre 2010	Valeur positive	Valeur négative	Valeur nette
Échéance à moins de 1 an	216 \$	171 \$	45 \$
Échéance de 1 an à 3 ans	178	205	(27)
Échéance de 4 ans à 5 ans	29	13	16
Échéance à plus de 5 ans	62	4	58
Juste valeur des contrats	485 \$	393 \$	92 \$

Activités autres que de négociation

Les risques de marché découlent également de nos services bancaires de détail, de nos placements en actions et d'autres activités qui ne sont pas des activités de négociation. Nous créons une vaste gamme de produits de détail assortis de diverses caractéristiques de risque de marché. Les changements des conditions du marché, le comportement des clients et la pression exercée par les concurrents peuvent avoir une incidence sur le risque de marché et les marges de détail provenant de ces produits. Le risque de change découlant du bénéfice net tiré des établissements étrangers et des investissements dans ces derniers est également inclus dans les activités autres que de négociation.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt à l'égard du portefeuille autre que de négociation s'entend essentiellement du risque inhérent à la GAP et aux activités des filiales au Canada et à l'étranger. Le risque de taux d'intérêt résulte des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des actifs et passifs au bilan et hors bilan, ainsi que des options intégrées des produits de détail. Ces options découlent principalement du risque de remboursement anticipé des produits

Le tableau ci-après fait état de l'incidence éventuelle sur les 12 prochains mois, rajustée pour tenir compte des remboursements anticipés estimatifs, d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 100 et de 200 points de base des taux d'intérêt. En outre, un taux plancher a été fixé au cours de la chute soudaine des taux d'intérêt afin de tenir compte du contexte actuel.

Sensibilité aux taux d'intérêt – activités autres que de négociation (après impôts)

En millions de dollars, au 31 octobre	2010			2009		
	\$ CA	\$ US	Divers	\$ CA	\$ US	Divers
Hausse de 100 points de base des taux d'intérêt						
Bénéfice net	110 \$	12 \$	3 \$	134 \$	(21) \$	2 \$
Variation de la valeur actuelle des capitaux propres ¹	(39)	(17)	(12)	322	(89)	(6)
Baisse de 100 points de base des taux d'intérêt						
Bénéfice net	(173) \$	(2) \$	(3) \$	(30) \$	21 \$	(2) \$
Variation de la valeur actuelle des capitaux propres ¹	(68)	9	9	(257)	75	5
Hausse de 200 points de base des taux d'intérêt						
Bénéfice net	196 \$	25 \$	5 \$	218 \$	(42) \$	3 \$
Variation de la valeur actuelle des capitaux propres ¹	(117)	(33)	(25)	643	(178)	(11)
Baisse de 200 points de base des taux d'intérêt						
Bénéfice net	(250) \$	(2) \$	(3) \$	(22) \$	19 \$	(1) \$
Variation de la valeur actuelle des capitaux propres ¹	(161)	13	17	(536)	126	12

1) À compter de 2010, les montants présentés ne tiennent pas compte de l'incidence des hypothèses relatives à la structure des capitaux propres.

hypothécaires, des engagements hypothécaires et de certains CPG assortis de caractéristiques de rachat anticipé; ces options sont évaluées conformément aux résultats réels. Divers instruments de trésorerie et instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme standardisés et des options, sont employés pour gérer et contrôler ces risques.

Les activités liées à la GAP sont menées par le groupe Trésorerie sous la supervision de l'EHD et en fonction de l'intérêt global à l'égard du risque établi par le conseil. Le degré de conformité à la politique sur le risque de marchés lié à la négociation et à la non-négociation ainsi qu'aux limites de risque de marché est surveillé quotidiennement par la division Gestion du risque de marché.

Nos principales mesures du risque de taux d'intérêt sont la VAR, le risque touchant les résultats et le risque futur. Le risque touchant les résultats correspond à l'incidence sur le bénéfice net après impôts, sur un délai d'un an, d'une hausse immédiate de 1 % et de 2 % des taux d'intérêt pratiqués sur le marché. Le risque futur correspond à l'incidence sur les capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires (selon un facteur d'actualisation) d'une hausse immédiate de 1 % et de 2 % des taux d'intérêt pratiqués sur le marché.

La note 20 afférente aux états financiers consolidés présente un aperçu du risque de taux d'intérêt total du portefeuille autre que de négociation au 31 octobre 2010. Les actifs et passifs au bilan et hors bilan sont généralement présentés selon la date la plus proche entre la date d'échéance et la date de réévaluation contractuelle. Nos informations incluent néanmoins la sensibilité présumée aux taux d'intérêt de certains actifs et passifs (dont les principaux soldes de dépôts et de cartes de crédit) qui témoignent de la manière dont nous gérons le risque de taux d'intérêt; la durée présumée des principaux soldes est d'environ 1,9 année. La position relative au taux d'intérêt présentée à la note 20 correspond uniquement au risque auquel nous sommes exposés à une date donnée. Ce risque peut varier en fonction des préférences manifestées par les clients pour des produits ou des échéances, notamment le remboursement anticipé des emprunts hypothécaires ou l'exercice d'autres options, et de la nature de notre gestion des divers portefeuilles auxquels se rattache la position de risque de taux d'intérêt consolidée.

Risque de change

Le risque de change autre que de négociation, aussi appelé le risque de change structurel, découle principalement de nos investissements dans des établissements étrangers. Ce risque, principalement en dollars américains, est géré au moyen de dérivés de couverture et du financement des investissements en monnaies étrangères. Nous gérons activement ce risque afin de nous assurer d'atténuer l'incidence possible sur les bénéfices et de contenir cette incidence possible sur les ratios de fonds propres dans les limites établies par le CGR.

Le risque de change structurel est géré par le groupe Trésorerie sous la supervision de l'EHD et en fonction de l'intérêt à l'égard du risque établi par le conseil. Le degré de conformité à la politique sur le risque de marchés lié à la négociation et à la non-négociation ainsi qu'aux limites de risque de marché est surveillé quotidiennement par la division Gestion du risque de marché.

Au 31 octobre 2010, une appréciation du dollar canadien de 1 % aurait eu pour effet de réduire les capitaux propres d'environ 39 M\$ (40 M\$ en 2009) avant impôts.

Nos bénéfices libellés en monnaies non fonctionnelles sont convertis en monnaies fonctionnelles au moyen d'opérations de change au comptant ou de contrats de change à terme. Par conséquent, les fluctuations des taux de change ont peu d'incidence sur notre état des résultats consolidé, à l'exception de nos bénéfices en monnaies étrangères fonctionnelles, qui sont convertis aux taux mensuels moyens à mesure qu'ils sont réalisés.

Nous procédons à des opérations de couverture pour certains frais liés à des contrats libellés en monnaies étrangères au moyen de dérivés qui sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. La variation nette de la juste valeur de ces dérivés de couverture, comprise dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, avait donné lieu à une perte de 24 M\$ au 31 octobre 2010 (perte de 38 M\$ en 2009). Ce montant sera sorti du cumul des autres éléments du résultat étendu pour contrebalancer les fluctuations de change couvertes au fur et à mesure que les frais seront engagés.

Dérivés détenus aux fins de la GAP

Dans le cas où des dérivés sont détenus aux fins de la GAP et lorsque des opérations répondent aux critères prévus au chapitre 3865 du *Manuel de l'ICCA*, nous appliquons la comptabilité de couverture pour constater les risques couverts, comme il est indiqué dans les notes 1, 2 et 15 afférentes aux états financiers consolidés. Les dérivés de couverture qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture, aussi appelés couvertures économiques, sont comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé, et les variations de la juste valeur sont constatées dans l'état des résultats consolidé.

Les couvertures économiques pour les instruments financiers autres que désignés à la juste valeur peuvent rendre les revenus plus instables, du fait que les éléments couverts sont constatés au coût ou au coût après amortissement; cette instabilité du revenu peut ne pas être représentative du risque global.

Risque lié aux actions

Le risque lié aux actions du portefeuille autre que de négociation découle principalement de nos activités de services de Banque d'affaires. Nos services de Banque d'affaires sont composés de titres de participation privés et de sociétés ouvertes, de placements dans des sociétés en commandite et de placements comptabilisés à la valeur de consolidation.

Le tableau suivant présente le coût après amortissement et la juste valeur des actions du portefeuille autre que de négociation, y compris le portefeuille de services de Banque d'affaires :

En millions de dollars, au 31 octobre		Coût après amortissement	Juste valeur
2010	Valeurs disponibles à la vente	696 \$	1 023 \$
	Placements à la valeur de consolidation	298	324
		994 \$	1 347 \$
2009	Valeurs disponibles à la vente	948 \$	1 206 \$
	Placements à la valeur de consolidation	190	209
		1 138 \$	1 415 \$

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité lié à la gestion de nos actifs et de nos passifs découle de nos activités générales de financement. Il s'agit du risque de ne pas dégager les fonds nécessaires pour faire face à des engagements financiers courants sans la mobilisation de fonds à des taux défavorables ou la vente forcée d'actifs.

Nos stratégies de gestion du risque d'illiquidité visent à maintenir des ressources financières suffisamment liquides pour financer continuellement notre bilan, que les conditions du marché soient normales ou difficiles.

Par le pouvoir de surveillance qui lui est conféré, le conseil établit le cadre de risque d'illiquidité qui tient compte de la sensibilité au crédit de nos activités et de l'importance de la confiance des déposants. Le cadre de gestion établi consiste en politiques, limites et structures de surveillance indépendantes régissant les principaux centres de financement régionaux et filiales d'exploitation en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.

Le trésorier surveille et contrôle le cadre de gestion du risque d'illiquidité, recommande et maintient des politiques sur les liquidités et veille également au respect de ces politiques.

Les politiques et les normes définissant les exigences en matière de gestion, de mesure et de communication du risque d'illiquidité sont revues et approuvées tous les ans par le CGR. Selon nos politiques sur les liquidités, nous devons maintenir assez d'actifs liquides non grevés ou avoir une capacité de financement suffisante afin de pouvoir répondre aux besoins prévus en matière de financement (besoins mesurés au moyen d'un scénario de simulation de crise comparatif) pendant une période minimale établie par le CGR. Les lignes directrices sont en place pour veiller à la diversification adéquate des fonds et à la gestion de la concentration d'un déposant donné.

Notre cadre de gestion du risque d'illiquidité englobe notre politique de mise en gage à l'échelle de l'entreprise qui comprend un maximum net de limites de mise en gage globales consolidées pour les actifs financiers et non financiers. Les actifs donnés en garantie sont considérés comme grevés aux fins de la liquidité.

Nous maintenons et mettons à jour périodiquement un plan d'urgence en matière de liquidité afin de répondre aux incidences des situations de crise. Le plan est présenté annuellement au CGR.

Processus et contrôle

Les rentrées et les sorties de fonds réelles et prévues découlant des positions au bilan et hors bilan sont surveillées quotidiennement pour assurer leur conformité aux limites convenues. Les positions au bilan servent à déterminer les flux de trésorerie possibles selon diverses situations de crise. Les limites de non-appariement entre les actifs et les passifs à court terme sont déterminées par région géographique et consolidées pour l'ensemble des risques à l'échelle mondiale. Sur une base consolidée, les liquidités qu'il faut détenir selon une simulation de crise de référence donnée sont maintenues pendant une période minimale.

Le CGR est informé régulièrement des conditions courantes et possibles de la liquidité, des mesures continues de surveillance et de la mise en application d'outils de mesure améliorés.

Mesure du risque

Notre système de mesure en matière de liquidité fournit des rapports quotidiens sur les risques d'illiquidité aux fins d'un examen par la haute direction. Le CGAP surveille la situation courante et possible de la liquidité de la CIBC par rapport à l'intérêt à l'égard du risque et aux limites. Les effets des situations de crise sont mesurés au moyen d'analyses de scénarios conçues pour mesurer l'incidence potentielle de conditions de marché anormales sur le profil de risque d'illiquidité. Le traitement des flux de trésorerie sous diverses conditions fait l'objet d'un examen périodique afin de déterminer s'il faut modifier les hypothèses sur le comportement des clients.

La principale mesure du risque d'illiquidité utilisée pour évaluer et surveiller nos positions de liquidité est l'horizon de liquidité, soit le moment où les sorties de fonds cumulées prévues dépassent les rentrées de fonds. Nos positions au bilan et hors bilan sont projetées au moyen de paramètres afin de refléter le degré d'intervention prévu par catégorie selon des situations de crise données.

Un bien donné en garantie, composé surtout de trésorerie et d'obligations gouvernementales de grande qualité généralement acceptées par les banques centrales, sert principalement à réduire l'exposition au risque de crédit de la contrepartie. Dans le cours normal des affaires, nous faisons face au risque que les contreparties ne puissent pas fournir les garanties exigées pour couvrir leurs positions auprès de nous. En outre, nous sommes exposés à l'incidence que la baisse de nos propres cotes de crédit pourrait avoir sur les exigences de garantir les expositions au risque de crédit des contreparties. Conformément à notre cadre de gestion du risque d'illiquidité, nous formulons des hypothèses prudentes concernant les exigences intrajournalières et les autres exigences de garantie pouvant survenir en cas de situations de crise hypothétiques touchant les liquidités que nous avons définies. Ces exigences sont précapitalisées par des liquidités suffisantes sous forme d'actifs liquides de grande qualité non grevés.

Sources et stratégies de financement à terme

Nous gérons notre liquidité de façon à être en mesure de répondre aux besoins de liquidités à court et à long terme. La confiance accordée au financement en gros à court terme est maintenue à un niveau prudent.

Nous obtenons du financement auprès de sources de détail et de gros. Conformément aux stratégies de réduction du risque d'illiquidité, nous continuons à obtenir du financement à terme dans les marchés de gros auprès de nombreux clients et dans différentes régions géographiques en empruntant par divers moyens de financement et en échelonnant les échéances.

Les dépôts personnels de base demeurent une source principale de financement de détail et totalisaient 108,6 G\$ au 31 octobre 2010 (104,3 G\$ au 31 octobre 2009).

Nos stratégies de gestion du risque d'illiquidité incluent la diversification des sources du financement de gros à terme, la titrisation des créances et le maintien de blocs distincts d'actifs liquides de grande qualité pouvant être vendus ou donnés en garantie pour nous assurer une source immédiate de fonds. Ensemble, ces stratégies diminuent la dépendance envers le financement de gros à court terme.

De nouvelles facilités mises en œuvre en 2008 par divers gouvernements et des banques centrales du monde entier, y compris la Banque du Canada et la Federal Reserve Bank des États-Unis, approvisionnent en liquidités les systèmes financiers. Ces mesures d'approvisionnement en liquidités comprennent l'élargissement des types admissibles de garanties, la disponibilité de liquidités à terme au moyen de prises en pension de titres et la vente à la SCHL de blocs de titres hypothécaires à l'habitation couverts par la *Loi nationale sur l'habitation*. De temps à autre, nous utilisons ces facilités de financement à terme, donnant en garantie de ces obligations une combinaison d'actifs des secteurs public et privé. Ces facilités ont été en grande partie retirées, mais l'encours du financement à terme sera maintenu.

Au cours de l'exercice, nous avons été actifs dans l'émission de titres de créances à terme, mobilisant 4 250 M\$ US, 1 175 millions de francs suisses et 750 millions de dollars australiens grâce à l'émission d'obligations couvertes et plus de 14 G\$ grâce à l'émission de billets de dépôt de sociétés canadiennes et américaines.

De tout temps, nous titrisons divers actifs financiers, y compris des créances sur cartes de crédit et des prêts hypothécaires à l'habitation et commerciaux. Pour plus de précisions sur nos arrangements hors bilan influant sur la liquidité et le financement, voir la section Arrangements hors bilan.

Le sommaire des actifs liquides au bilan est présenté dans le tableau qui suit :

En milliards de dollars, au 31 octobre	2010	2009
Encaisse	1,3 \$	1,2 \$
Dépôts auprès d'autres banques	10,7	5,8
Valeurs émises par des gouvernements du Canada ¹	5,4	16,8
Titres adossés à des créances hypothécaires ¹	20,1	19,4
Divers ²	40,9	31,0
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	37,3	32,8
	115,7 \$	107,0 \$

- 1) Représentent des valeurs dont la durée résiduelle du contrat est de plus d'un an.
- 2) Comprennent des valeurs disponibles à la vente et des valeurs désignées à leur juste valeur dont la durée résiduelle du contrat est d'un an ou moins et des valeurs du compte de négociation.

Dans le cours normal des affaires, la gestion des garanties prévoit la cession en garantie de certains actifs, y compris ceux nécessaires aux activités quotidiennes de compensation et de règlement de paiements et de valeurs. Au 31 octobre 2010, les actifs cédés en garantie, y compris à l'égard des obligations couvertes et des valeurs empruntées ou financées au moyen de mises en pension de titres, atteignaient 33,5 G\$ (36,7 G\$ en 2009). Pour plus de précisions, voir la note 25 afférente aux états financiers consolidés.

Cotes de crédit

L'accès aux sources de financement de gros et le coût de financement dépendent de divers facteurs, dont les cotes de crédit. Au cours de l'exercice, DBRS a modifié les perspectives de la CIBC les faisant passer de négatives à stables et Moody's a diminué la cote des actions privilégiées des banques canadiennes. Le changement de la cote de nos actions privilégiées par suite de la décision de Moody's est reflété dans le tableau ci-dessous. Les plus importantes agences de notation n'ont pas apporté d'autres modifications à nos cotes de crédit et nos perspectives au cours de l'exercice.

Nos niveaux de financement et de liquidité sont demeurés stables et solides au cours de l'exercice et nous ne prévoyons pas d'événements, d'engagements ou d'exigences qui pourraient avoir une incidence notable sur notre position en matière de risque d'illiquidité.

Nos cotes de crédit sont résumées dans le tableau suivant :

Au 31 octobre	Créance à court terme 2010		Créance de premier rang 2009		Créance subordonnée 2010		Actions privilégiées 2010	
DBRS	R-1(H)	R-1(H)	AA	AA	AA(L)	AA(L)	Pfd-1(L)	Pfd-1(L)
Fitch	F1+	F1+	AA-	AA-	A+	A+	A	A
Moody's	P-1	P-1	Aa2	Aa2	Aa3	Aa3	Baa1	A1
S&P	A-1	A-1	A+	A+	A	A	P-1(L)	P-1(L)

Incidence de la baisse de la cote de crédit de la CIBC sur les garanties

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés dans l'éventualité d'une baisse de notre cote de crédit actuelle. Cette exigence de garantie est fondée sur les renseignements sur l'évaluation à la valeur de marché, l'évaluation des garanties et les seuils des ententes de garantie applicables.

Restrictions sur les mouvements de fonds

Certaines de nos filiales sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres réglementaires, de liquidité ou de financement, qui sont fixées par des organismes de réglementation des banques et des valeurs mobilières. Les exigences de ces organismes peuvent faire l'objet de modifications réglementaires et changer en fonction de l'activité.

Nous surveillons et gérons les exigences en matière de liquidité et de capital dans ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace du capital et le respect continu, par chacune de ces entités, de la réglementation régionale.

Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles donnent lieu à des engagements de paiements futurs ayant une incidence sur nos besoins en matière de liquidité et de capital à court et à long terme. Ces obligations comprennent des passifs financiers, des engagements au titre du crédit et des liquidités et d'autres obligations contractuelles.

Passifs financiers

Le tableau ci-dessous présente le profil des échéances des passifs financiers en fonction des obligations de remboursement contractuelles et ne tient pas compte des flux de trésorerie contractuels ayant trait à des passifs dérivés. La durée contractuelle des dérivés est décrite à la note 14 afférente aux états financiers consolidés. Bien que les remboursements contractuels de nombreux comptes de dépôt soient remboursables à vue ou à bref préavis, en pratique, les soldes des dépôts à court terme demeurent stables. Nos antécédents de retenue des dépôts indiquent que de nombreux clients n'exigent pas le remboursement à la date la plus rapprochée, et le tableau ne reflète donc pas les flux de trésorerie anticipés.

En millions de dollars, au 31 octobre	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total 2010	Total 2009
Passif							
Dépôts	76 428 \$	39 264 \$	8 885 \$	9 515 \$	112 579 \$	246 671 \$	223 117 \$
Acceptations	7 684	—	—	—	—	7 684	8 397
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	9 673	—	—	—	—	9 673	5 916
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	26 121	1 478	—	621	—	28 220	37 453
Autres passifs	—	—	—	—	12 740	12 740	13 867
Titres secondaires	—	—	250	4 366	—	4 616	4 969
Passif au titre des actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	600
	119 906 \$	40 742 \$	9 135 \$	14 502 \$	125 319 \$	309 604 \$	294 319 \$

Engagements au titre du crédit et des liquidités

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles des montants nominaux de référence dans le cas d'engagements au titre du crédit, des cautionnements et des liquidités si le crédit contracté venait à être entièrement utilisé et si les clients manquaient à leurs obligations. Le total des montants contractuels n'est pas représentatif des liquidités futures requises, car on prévoit qu'une tranche importante des cautionnements et des engagements arrivera à échéance sans que des prélèvements ne soient effectués.

En millions de dollars, au 31 octobre	Période d'expiration des montants contractuels				Total 2010	Total 2009
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans		
Engagements de crédit inutilisés ¹	23 998 \$	17 610 \$	2 401 \$	521 \$	44 530 \$	39 747 \$
Facilités de garantie de liquidité	4 403	—	—	—	4 403	4 869
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	4 656	767	146	152	5 721	5 123
Lettres de crédit documentaires et commerciales	290	—	—	—	290	234
	33 347 \$	18 377 \$	2 547 \$	673 \$	54 944 \$	49 973 \$

1) Ne tiennent pas compte des marges de crédit personnelles, des marges de crédit garanties par un bien immobilier et des marges sur cartes de crédit.

Autres obligations contractuelles

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des autres obligations contractuelles ayant une incidence sur nos besoins en capital à court et à long terme.

En millions de dollars, au 31 octobre	Période d'expiration des montants contractuels				Total 2010	Total 2009
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans		
Contrats de location-exploitation	332 \$	596 \$	495 \$	1 482 \$	2 905 \$	2 871 \$
Obligations d'achat ¹	581	801	219	151	1 752	1 438
Engagements d'investissement ²	294	—	—	—	294	372
Cotisations de retraite ³	216	—	—	—	216	199
Engagements de prise ferme	183	—	—	—	183	358
	1 606 \$	1 397 \$	714 \$	1 633 \$	5 350 \$	5 238 \$

1) Ententes exécutoires en droit en vertu desquelles nous convenons d'acheter des biens ou des services pour une quantité minimale ou de référence précise, à des prix fixes, minimums ou variables stipulés, sur une période donnée. Les obligations d'achat sont comprises jusqu'aux dates de fin de contrat précisées dans les ententes respectives, même si les contrats sont renouvelables. Nombre des contrats d'achat de biens et de services comprennent des dispositions nous permettant de résilier les ententes avant la fin des contrats moyennant un préavis donné. Cependant, le tableau ci-dessus présente nos obligations sans égard à ces clauses de résiliation (à moins que nous n'ayons fait connaître notre intention de résilier le contrat à la contrepartie). Le tableau exclut les achats de titres d'emprunt et de participation réglés dans les délais standards du marché.

2) À titre d'investisseurs dans nos activités de banque d'affaires, nous concluons des engagements afin de financer les fonds de souscriptions privées externes et les placements dans des titres de participation et de créance à la valeur marchande au moment où sont tirés les engagements. Comme la date des engagements de placements futurs n'est pas précisée et est établie au gré de la contrepartie, les obligations sont considérées comme à moins d'un an.

3) Sous réserve de changement, car les décisions sur les cotisations dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché, les exigences réglementaires et la capacité de la direction à modifier la politique de capitalisation. En outre, les exigences de capitalisation après 2011 sont exclues en raison de la grande variabilité des hypothèses utilisées pour projeter le moment de la réalisation des flux de trésorerie futurs.

Risque stratégique

Le risque stratégique découle de stratégies d'entreprise inefficaces ou de l'incapacité d'exécuter efficacement les stratégies. Il comprend, mais sans s'y limiter, les pertes financières potentielles engendrées par l'inexécution d'acquisitions ou d'initiatives de croissance interne.

La surveillance du risque stratégique relève de l'EHD et du conseil. Au moins une fois par année, le chef de la direction présente le processus de planification stratégique de la CIBC et le plan stratégique annuel de la CIBC au conseil aux fins d'examen et d'approbation. Le conseil examine le plan à la lumière de l'évaluation que fait la direction des nouvelles tendances du marché, de l'environnement concurrentiel, des risques potentiels et d'autres questions importantes.

L'un des outils qui permet de mesurer, de surveiller et de contrôler le risque stratégique est l'attribution de capital économique visant à contrer ce risque. Nos modèles du capital économique incluent une composante de risque stratégique pour les entreprises se servant de capital pour financer une acquisition ou une importante stratégie de croissance interne.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de pertes découlant du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes, de l'erreur humaine ou d'événements externes.

Les risques opérationnels liés au personnel et ceux liés aux processus sont atténués, les uns, par des politiques et pratiques de ressources humaines, et les autres, par des contrôles opérationnels et procéduraux. Les risques opérationnels liés aux systèmes sont gérés au moyen de contrôles de développement de la technologie et de gestion du changement.

Le CGC surveille l'efficacité de notre cadre de contrôle interne selon les paramètres et les objectifs stratégiques établis par l'EHD. L'EHD doit rendre compte au conseil ainsi qu'à son comité de vérification et au CGR du maintien d'un environnement de contrôle interne efficace.

Processus et contrôle

Il incombe à chaque secteur d'activité d'assurer la gestion quotidienne du risque opérationnel. Les groupes d'infrastructure et de gouvernance maintiennent des processus d'autoévaluation du contrôle et du risque. Nous maintenons un programme d'assurances d'entreprise qui vise à fournir une protection additionnelle contre les pertes et un programme mondial de gestion de la continuité de l'exploitation afin de réduire le risque d'interruption des activités en cas de catastrophe.

Mesure du risque

Nous utilisons l'approche de mesures avancées (AMA), conformément à l'Accord de Bâle II pour calculer les fonds propres réglementaires au titre du risque opérationnel. Notre méthode de mesure du risque opérationnel attribue le capital de ce risque aux pertes prévues et imprévues découlant des types de pertes suivants :

- la responsabilité juridique (à l'égard de tiers, de clients et d'employés);
- le remboursement de sommes aux clients;
- le non-respect de la réglementation et de l'observation fiscale;
- la perte de biens ou les dommages à des biens;
- les erreurs de traitement des opérations;
- le vol, la fraude et les autres activités non autorisées.

Le capital de risque opérationnel est calculé grâce à une approche de distribution des pertes dont les paramètres sont fondés sur les pertes internes réelles présentant une quantité statistiquement importante de données internes historiques. Il est également possible d'obtenir ce résultat au moyen d'une analyse des pertes par scénario en s'appuyant sur les données internes et externes existantes concernant les pertes ainsi que sur la compétence de la direction.

Outre le capital attribué selon les directives décrites ci-dessus, des rajustements sont apportés aux questions et aux risques visant le contrôle interne qui ne font pas partie du profil de risque opérationnel initial. Ces rajustements sont fonction des résultats obtenus des processus trimestriels d'autoévaluation du contrôle et du risque, auxquels prennent part les secteurs d'activité et les groupes d'infrastructure, de même que les secteurs liés à la gouvernance, notamment le Groupe du risque opérationnel, la Division du contrôle, le Groupe Vérification interne, le Groupe Affaires juridiques et Conformité.

Selon l'AMA, nous pouvons comptabiliser l'atténuation du risque résultant de l'assurance dans notre mesure du risque opérationnel servant au calcul des fonds propres réglementaires minimums. Bien que nos contrats d'assurance soient conçus pour protéger le bénéficiaire contre les pertes graves possibles, nous ne réduisons pas nos besoins en fonds propres pour autant.

Nous attribuons le capital de risque opérationnel selon le secteur d'activité. Le capital s'entend de la pire perte envisageable et est calculé pour chaque type de pertes et chaque secteur d'activité ayant trait à la production, à l'infrastructure ou à la gouvernance. Le risque total couru par la CIBC est inférieur à la somme de ses parties, compte tenu qu'il est extrêmement peu probable que l'ensemble des secteurs d'activité dans toutes les régions subissent la pire perte dans toutes les catégories de pertes au cours du même exercice. Pour corriger le fait que les risques ne sont pas en parfaite corrélation, nous ajoutons une incidence sur le portefeuille pour garantir que le risque total corresponde au risque total à l'échelle de la banque. Le processus pour établir les corrélations tient compte des corrélations internes et externes ainsi que de l'incertitude entourant les estimations de la corrélation.

Chaque trimestre, nous prenons les résultats issus des calculs du capital et effectuons des essais à rebours. De plus, la démarche globale utilisée est validée de façon indépendante par le Groupe Validation, Gestion du risque pour s'assurer que les hypothèses adoptées sont raisonnables et prudentes.

Risques juridiques et de réputation

Notre réputation et notre solidité financière revêtent une importance fondamentale pour nous, de même que pour notre clientèle, nos actionnaires et nos employés.

Le risque de réputation s'entend de la possibilité qu'une publicité négative, qu'elle soit fondée ou non, portant sur la conduite de nos affaires et nos pratiques, puisse nuire grandement à notre réputation à titre d'institution financière de premier rang, ou alors puisse avoir des effets importants et néfastes sur nos entreprises, nos activités ou notre situation financière.

Le risque juridique s'entend de la possibilité que des poursuites au civil ou au criminel, ou des enquêtes réglementaires soient entreprises contre la CIBC qui, une fois tranchées, pourraient avoir des effets importants et néfastes sur nos entreprises, nos activités ou notre situation financière.

Le CGR offre une surveillance de la gestion des risques juridiques et de réputation. L'identification, l'évaluation et la gestion prudente et proactive des risques juridiques et de réputation possibles constituent une responsabilité clé de la CIBC et de tous ses employés.

Notre Politique générale en matière de risques juridiques et de réputation établit des normes sur la façon de préserver notre réputation et de réduire notre exposition aux risques juridiques et de réputation. La politique est renforcée par des procédures propres au secteur d'activité permettant de déceler et de transmettre au niveau supérieur les opérations qui pourraient donner lieu à des risques juridiques ou de réputation importants au Comité RJR.

Risque de réglementation

Le risque de réglementation est le risque de non-conformité aux exigences réglementaires. La non-conformité à ces exigences pourrait mener à des sanctions réglementaires et nuire à notre réputation.

Notre philosophie de conformité réglementaire consiste à gérer le risque de réglementation par la promotion d'une culture de conformité solide et par l'intégration de contrôles appropriés au sein des secteurs d'activité et des groupes d'infrastructure. Cette approche s'appuie sur le cadre de référence global en matière de gestion de la conformité législative. Le cadre de référence en matière de gestion de la conformité législative permet d'établir une correspondance entre les exigences réglementaires et les politiques, les procédures et les contrôles internes qui régissent la conformité réglementaire.

Notre Service de la conformité est responsable de l'élaboration et de la mise à jour d'un programme complet de conformité réglementaire, incluant la surveillance du cadre de référence global en matière de gestion de la conformité législative. Le Service est indépendant de la gestion de l'entreprise et fait régulièrement rapport au comité de vérification.

C'est à la haute direction des secteurs d'activité et des groupes d'infrastructure qu'incombe, au premier chef, la responsabilité de se conformer à l'ensemble des exigences réglementaires pertinentes, puis à tous les employés. Les activités mises de l'avant par le Service de la conformité viennent appuyer ces groupes et visent particulièrement les exigences réglementaires qui régissent la relation entre la CIBC et ses clients et les exigences qui permettent de protéger l'intégrité des marchés financiers.

Risque environnemental

Le risque environnemental est le risque d'une perte financière ou d'atteinte à la réputation ayant trait à des questions environnementales, risque qui peut découler de nos activités de crédit et de placement ou se rapporter à nos propres activités. Notre politique environnementale, d'abord approuvée par le conseil en 1993, puis mise à jour et approuvée par le CGR en 2010, exhorte la CIBC à adopter des comportements responsables dans l'exercice de toutes ses activités, en vue de préserver l'environnement, de protéger les intérêts de toutes les parties intéressées contre des niveaux inacceptables de risque environnemental et d'appuyer les principes de développement durable.

La politique fait partie d'un programme intégré de gestion de l'environnement, dont la gestion globale est sous la responsabilité du Groupe de gestion du risque environnemental au sein du groupe Gestion du risque. Les évaluations environnementales sont intégrées à nos processus d'évaluation du risque de crédit et de placement qui comprennent des normes et des procédures de gestion dans tous les secteurs. En outre, des évaluations du risque environnemental et social visant les projets de financement doivent être faites conformément à notre engagement envers les principes d'Équateur, soit un ensemble de lignes directrices adoptées librement par les institutions financières et fondées sur les critères de sélection de la Société financière internationale, que nous avons adoptées en 2003. Aussi, nous continuons de faire de la recherche et d'établir des points de référence sur des questions environnementales, comme le changement climatique et la biodiversité, puisqu'elles peuvent se rapporter à des pratiques de prêt responsables. Nous sommes aussi signataire et un participant du Carbon Disclosure Project qui prévoit une communication de l'information auprès de la communauté financière sur la gestion ayant trait aux émissions de gaz à effet de serre et au changement climatique.

Le Groupe de gestion du risque environnemental travaille en étroite collaboration avec les groupes Services aux entreprises, Marketing et Communications et affaires publiques ainsi qu'avec d'autres secteurs d'activité et groupes fonctionnels pour veiller à ce que des normes élevées au chapitre du contrôle préalable et de la responsabilité sur le plan environnemental soient appliquées dans la gestion de nos installations, dans nos achats et dans nos autres activités. Un Comité de gestion de l'environnement a été formé et se chargera de surveiller ces activités et de les appuyer.

Questions relatives à la comptabilité et au contrôle

Conventions comptables critiques et estimations

Un sommaire des principales conventions comptables est présenté à la note 1 afférente aux états financiers consolidés. Certaines conventions comptables critiques exigent que nous posions des jugements et faisons des estimations, dont certains pourraient avoir trait à des questions incertaines. Tout changement dans les jugements et estimations exigé en vertu des conventions comptables critiques dont il est question ci-après pourrait avoir une incidence notable sur nos résultats financiers. Nous avons mis en place des procédures de contrôle visant à assurer que les conventions comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes sont bien contrôlés.

Évaluation des instruments financiers

Les titres d'emprunt et de participation du compte de négociation, les engagements liés à des valeurs vendues à découvert, tous les contrats de dérivés, toutes les valeurs disponibles à la vente autres que les titres de participation privés et tous les instruments financiers désignés à la juste valeur sont comptabilisés à la juste valeur. Les instruments financiers désignés à la juste valeur sont composés de titres d'emprunt, de prêts aux entreprises et aux gouvernements ainsi que de dépôts des entreprises et des gouvernements.

L'établissement de la juste valeur exige du jugement et est fondé sur l'information sur le marché, lorsque celle-ci est disponible et appropriée. La juste valeur s'entend du prix auquel un instrument financier pourrait être échangé entre des parties consentantes au cours d'une opération sans lien de dépendance motivée par des considérations d'affaires normales. Les évaluations à la juste valeur sont classées par niveau au sein d'une hiérarchie fondée sur la nature des données d'évaluation (niveaux 1, 2 et 3) tel qu'il est décrit ci-après. Le cours du marché établi par une source indépendante pour le même instrument sur un marché actif (niveau 1) constitue l'élément le plus fiable de la juste valeur.

Si le cours du marché n'est pas disponible dans un marché actif, la juste valeur est estimée d'après des modèles d'évaluation. Dans la mesure du possible et lorsque cela convient, les données observables sur le marché sont utilisées aux fins d'évaluation.

Les modèles d'évaluation peuvent utiliser principalement des données observables sur le marché (niveau 2), dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions et le cours d'instruments synthétiques équivalents, le niveau des indices, les écarts de taux, la qualité du crédit de la contrepartie, les niveaux correspondants de volatilité du marché et d'autres facteurs de prix fondés sur le marché, ainsi que les données

de marché de remplacement les plus corrélatives qui conviennent. Les modèles d'évaluation peuvent aussi utiliser essentiellement des données inobservables sur le marché (niveau 3).

Si la juste valeur d'un instrument financier ne peut être déterminée à partir des cours d'un marché actif, et qu'il n'existe pas de données de remplacement adéquates, le prix de l'opération est considéré comme le meilleur indicateur de la valeur du marché à la date de l'opération. Lorsque la juste valeur d'un instrument financier est établie à l'aide d'une technique d'évaluation qui utilise des données importantes inobservables sur le marché, aucun profit ni aucune perte d'établissement (écart entre la juste valeur établie et le prix de l'opération) n'est constaté(e) au moment de la constatation initiale de l'instrument financier. Tout gain ou toute perte à l'établissement sera constaté seulement pour les exercices subséquents sur la durée de l'instrument ou lorsque les cours du marché ou les données deviennent observables.

Sur les marchés inactifs, les cours que nous obtenons des courtiers sont principalement des cours indicatifs, ce qui signifie qu'ils ne sont pas exécutoires et qu'ils sont principalement tirés des modèles d'évaluation internes des courtiers. Étant donné les limites inhérentes des cours indicatifs des courtiers au moment de l'estimation de la juste valeur, nous tenons également compte des valeurs qui nous sont fournies par nos modèles internes et utilisons, dans la mesure du possible et lorsque cela convient, les données observables sur le marché.

Pour assurer la qualité de l'évaluation, un certain nombre de politiques et de contrôles sont en place. Des validations indépendantes de la juste valeur sont effectuées au moins une fois par mois. Les évaluations sont corroborées à partir de sources externes, comme les cours de la Bourse, les cours des courtiers ou d'autres sources indépendantes d'établissement des prix approuvées par la direction. Les principales données des modèles, comme les courbes de rendement et les volatilités, sont vérifiées séparément. Les modèles d'évaluation utilisés, y compris les techniques d'analyse pour la construction des courbes de rendement ou des diagrammes de surface de la volatilité, sont étudiés de près et approuvés conformément à notre politique sur le risque lié aux modèles.

Le tableau qui suit présente les montants des instruments financiers liés aux activités de crédit structuré en voie de liquidation et pour la CIBC consolidée, classés par catégorie, qui font l'objet d'une évaluation à la juste valeur au moyen d'une technique d'évaluation basée sur des données inobservables sur le marché (niveau 3).

En millions de dollars, au 31 octobre

	2010			2009		
	Activités de crédit structuré en voie de liquidation	Total CIBC	Total CIBC ¹	Activités de crédit structuré en voie de liquidation	Total CIBC	Total CIBC ¹
Actif						
Valeurs du compte de négociation	1 647 \$	1 647 \$	5,8 %	1 221 \$	1 360 \$	9,0 %
Valeurs disponibles à la vente	20	2 849	10,7	20	1 297	3,2
Valeurs et prêts désignés à la juste valeur	9	20	0,1	203	210	0,9
Instruments dérivés	1 340	1 461	5,9	2 068	2 453	9,9
Passif						
Dépôts ²	1 063 \$	1 428 \$	37,3 %	689 \$	689 \$	15,4 %
Instruments dérivés	2 052	3 076	11,6	4 317	5 131	18,9

1) Représente le pourcentage des actifs et des passifs de niveau 3 dans chaque catégorie présentée sur notre bilan consolidé.

2) Comprennent les dépôts désignés à la juste valeur et les instruments dérivés incorporés séparés.

Sensibilité des actifs financiers et des passifs financiers du niveau 3

La plupart de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation nécessitent l'application de techniques d'évaluation faisant appel à des données inobservables sur le marché. Dans un marché inactif, les cours indicatifs des courtiers, les évaluations de remplacement pour des instruments financiers comparables et d'autres modèles internes utilisant nos propres hypothèses sur la façon dont les participants traitant au sein d'un marché fixeraient le prix d'une opération sur le marché à la date d'évaluation (nous considérons tous ces éléments comme des données inobservables sur le marché), servent essentiellement à l'évaluation de ces positions. Nous évaluons également si un REC est nécessaire pour comptabiliser le risque qu'une de nos contreparties ne soit pas ultimement en mesure de respecter ses engagements.

Dans le cas de dérivés de crédit souscrits auprès de garants financiers, nos REC sont généralement fondés sur les écarts de taux observables sur le marché, lorsqu'ils sont disponibles. Lorsque les garants financiers ne disposent pas d'écarts de taux observables ou s'ils sont disponibles mais non représentatifs d'un marché actif structuré (c.-à-d. non représentatifs de la juste valeur), nous avons recours à un écart de taux d'un marché de remplacement. L'écart de taux d'un marché de remplacement est fondé sur la cote de crédit que nous avons accordée à ce garant financier à l'interne. Les écarts de taux comprennent des données sur les prévisions du marché (ou du marché de remplacement) quant à la PD et aux PCD. Ces écarts sont appliqués selon la durée moyenne pondérée de notre exposition à ces contreparties. Lorsque nous avons recours à un écart de taux d'un marché de remplacement dans le cas de contreparties qui sont des garants financiers, nous effectuons aussi un rajustement pour exprimer le risque additionnel lié au garant financier par rapport à une contrepartie autre qu'un garant financier ayant une cote équivalente. Le montant du rajustement est fonction de toute l'information interne et externe disponible sur le marché concernant les garants financiers. Le REC définitif tient compte de la corrélation prévue entre le rendement futur des actifs de référence sous-jacents et celui des contreparties, sauf dans le cas d'actifs de référence de grande qualité pour lesquels nous ne prévoyons aucune détérioration prochaine de la qualité du crédit.

Le cas échéant, pour certains garants financiers, nous calculons le REC en nous fondant sur les montants recouvrables estimatifs.

Les coupons d'intérêt découlant de la vente de créances titrisées sont évalués aux taux de remboursement anticipé, ce que nous considérons comme des données inobservables sur le marché.

Les contrats de swap découlant de la vente de créances titrisées sont évalués à l'aide de taux de liquidités, ce que nous considérons comme des données inobservables sur le marché.

Les TACM sont sensibles aux écarts de taux, ce que nous considérons comme des données inobservables sur le marché.

Les dépôts désignés à la juste valeur qui ne sont pas gérés au titre de nos positions détenues dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation sont sensibles aux écarts de taux inobservables, lesquels sont déterminés par des hypothèses d'extrapolation et de corrélation.

Certains instruments dérivés incorporés séparés, en raison de leur complexité et de leur structure particulière, exigent que des hypothèses et des jugements importants soient posés à l'égard des données et des techniques d'évaluation, ce que nous considérons comme des données inobservables.

Le fait de remplacer une ou plusieurs des hypothèses que nous utilisons dans l'évaluation à la juste valeur de ces instruments par des options possibles raisonnables aurait l'incidence suivante sur le bénéfice net ou sur les autres éléments du résultat étendu.

Nos expositions au risque de crédit structuré non couvert (titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation et titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation) sont sensibles aux variations de l'évaluation à la valeur du marché, généralement en fonction des cours indicatifs des courtiers et aux modèles internes, tel qu'il est décrit précédemment.

Une variation défavorable de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de nos positions sous-jacentes entraînerait des pertes d'environ 54 M\$ dans notre portefeuille de titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation non couverts et de 108 M\$ dans notre portefeuille de titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation, exclusion faite des positions non couvertes dans des titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation classées dans les prêts, lesquels sont comptabilisés au coût après amortissement, et avant l'incidence de l'opération conclue avec Cerberus. La juste valeur de la protection de Cerberus contre les positions sur le marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation devrait raisonnablement atténuer toute modification de la juste valeur de ces positions.

Nos positions couvertes font intervenir deux catégories de sensibilité, la première ayant trait à notre portefeuille de prêts couverts et la seconde, à nos expositions à la juste valeur couvertes. Étant donné que les prêts couverts au bilan sont comptabilisés au coût après amortissement et que les dérivés de crédit connexes sont évalués à la juste valeur, une augmentation de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché des dérivés de crédit structuré couverts pourrait entraîner un gain net d'environ 35 M\$, en présupmant que les ratios courants liés aux REC demeurent inchangés. Une diminution de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de nos expositions à la juste valeur au bilan et une augmentation de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de tous les dérivés de crédit structuré couverts pourraient donner lieu à une perte nette d'environ 8 M\$, en présupmant que les ratios courants liés aux REC demeurent inchangés.

Une hausse de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché des dérivés de crédit non appariés, pour lesquels nous avons souscrit une protection sans avoir d'exposition liée aux actifs sous-jacents, entraînerait un gain net d'environ 1 M\$, en présupmant que les ratios courants liés aux REC demeurent inchangés.

Une réduction de 10 % des débiteurs, déduction faite des REC des garants financiers, entraînerait une perte nette d'environ 75 M\$.

Une augmentation de 10 % des taux de remboursement anticipé ayant trait à nos droits conservés associés aux coupons d'intérêt découlant de la vente des créances titrisées entraînerait une perte nette d'environ 24 M\$.

Une baisse de 20 points de base des taux de liquidités utilisés pour calculer la juste valeur de nos dérivés associés à la vente de créances titrisées entraînerait une perte d'environ 94 M\$.

Une réduction de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de nos TACM au bilan qui sont évalués au moyen d'écarts de taux et de liquidités inobservables entraînerait une diminution des autres éléments du résultat étendu d'environ 177 M\$.

Une réduction de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de certains de nos dépôts désignés à la juste valeur, qui ne sont pas gérés au titre de nos positions détenues dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation, et qui sont évalués au moyen de données inobservables comprenant les écarts de taux obtenus par corrélation et par extrapolation, entraînerait un gain d'environ 13 M\$.

Une réduction de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de certains instruments dérivés incorporés séparés, calculés selon des modèles d'évaluation examinés de près à l'interne, donnerait lieu à un gain d'environ 24 M\$.

La perte nette sur instruments financiers constatée dans l'état des résultats consolidé, dont la juste valeur est évaluée à l'aide d'une technique d'évaluation exigeant des données inobservables sur le marché, s'est élevée à 732 M\$ (perte nette de 419 M\$ en 2009).

Nous faisons preuve de jugement pour établir les rajustements de la valeur compte tenu de divers facteurs pouvant toucher l'évaluation. Ces facteurs comprennent, entre autres, sans s'y limiter, l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur, l'illiquidité découlant des problèmes d'absorption du marché, l'incertitude des paramètres et d'autres risques de marché, le risque lié aux modèles, le risque de crédit et les frais d'administration futurs. Au cours de 2010, nous avons procédé à une nouvelle estimation des rajustements d'évaluation liés aux frais d'administration de notre portefeuille de dérivés. Ces rajustements d'évaluation sont fondés sur nos estimations du montant qu'exigerait un participant du marché, en juste valeur, en compensation des frais futurs d'administration de notre portefeuille. Cette nouvelle estimation a entraîné des rajustements d'évaluation de 25 M\$.

Le tableau suivant résume nos rajustements de valeur :

En millions de dollars, au 31 octobre	2010	2009
Valeurs du compte de négociation		
Risque de marché	2 \$	7 \$
Dérivés		
Risque de marché	64	81
Risque de crédit	325	2 241
Frais d'administration	6	33
Divers	-	2
	397 \$	2 364 \$

Les méthodes d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur, en présentant séparément dans le bilan consolidé les instruments comptabilisés à la juste valeur et ceux qui ne le sont pas, figurent à la note 2 afférente aux états financiers consolidés.

Facteurs de risque liés aux rajustements de la juste valeur

À notre avis, nous avons rajusté la juste valeur adéquatement et effectué les baisses de valeur appropriées jusqu'à maintenant. Le calcul des rajustements de la juste valeur et des baisses de valeur exige que nous fondions nos estimations sur les processus comptables et sur le jugement de la direction. Nous évaluons de façon continue le caractère adéquat des rajustements de la juste valeur et des baisses de valeur. Les montants des rajustements de la juste valeur et des baisses de valeur pourraient être modifiés si des événements le justifient et pourraient ne pas correspondre à la valeur de réalisation définitive.

Perte de valeur des valeurs disponibles à la vente

Les valeurs disponibles à la vente comprennent les titres d'emprunt et de participation ainsi que les droits conservés dans les créances titrisées.

Les valeurs disponibles à la vente, à l'exception des titres qui n'ont pas de cours sur un marché actif, sont présentées à la juste valeur, de sorte que l'écart entre la juste valeur et le coût après amortissement est porté dans les autres éléments du résultat étendu. Les titres qui n'ont pas de cours sur un marché actif sont comptabilisés au coût. Les valeurs disponibles à la vente sont soumises à des tests de dépréciation afin de déterminer s'il convient de constater une baisse de valeur durable. La baisse de valeur durable est évaluée selon que l'instrument est un titre de créance ou un titre de participation.

Les titres de créance disponibles à la vente sont considérés comme ayant subi une perte de valeur lorsqu'il existe une indication objective observable quant à l'incapacité de recouvrer le capital ou l'intérêt prévu au contrat. Les facteurs passés en revue pour le test de dépréciation comprennent, entre autres, le rendement de l'exploitation et les attentes pour l'avenir, la situation de trésorerie et la suffisance du capital, les notations externes, la détérioration de la qualité des actifs sous-jacents, les évaluations par le secteur d'entités comparables et les changements dans les perspectives du marché et de l'économie.

Dans le cas des titres de participation disponibles à la vente, une indication objective de perte de valeur existe s'il s'est produit une baisse importante et durable de la juste valeur du placement en deçà du coût. Pour déterminer s'il y a une baisse de valeur durable, nous tenons également compte des changements néfastes importants survenus dans le contexte technologique, le marché ou le contexte économique ou juridique dans lequel l'émetteur évolue. Nous nous demandons si l'émetteur éprouve de sérieuses difficultés financières et si nous avons l'intention de conserver le placement durant une période suffisante pour permettre tout recouvrement anticipé.

Les gains et pertes réalisés sur cessions et les moins-values visant à tenir compte de baisses de valeur durables des valeurs disponibles à la vente sont constatés dans l'état des résultats consolidé. Les baisses de valeur auparavant constatées pour les titres d'emprunt (mais non pour les titres de participation) font l'objet d'une reprise si l'augmentation ultérieure de la juste valeur peut être déterminée et liée de façon objective à un événement s'étant produit après la constatation de la perte de valeur.

Provision pour pertes sur créances

Nous constituons une provision pour pertes sur créances que nous considérons, compte tenu de la conjoncture actuelle, comme la meilleure estimation des pertes probables liées aux créances qui existent dans notre portefeuille d'instruments financiers au bilan ou hors bilan. La provision pour pertes sur créances comprend des provisions spécifiques et une provision générale.

Provision spécifique

Prêts à la consommation

Une provision spécifique est établie pour les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation, les prêts personnels et pour certains prêts aux PME qui se composent d'un nombre élevé de soldes homogènes relativement faibles. Nous adoptons une approche de gestion de portefeuille et établissons la provision spécifique au moyen d'une formule de calcul puisqu'il n'est pas réaliste d'évaluer chaque prêt un à un. Nous évaluons ces portefeuilles en vue d'établir des provisions spécifiques en nous fondant sur les ratios historiques des radiations de soldes arriérés et des soldes à payer. Une analyse et une évaluation plus poussée de la provision est effectuée afin de tenir compte du classement chronologique des portefeuilles ainsi que de la conjoncture économique et des tendances de l'économie.

Une provision spécifique n'est pas établie pour les prêts sur cartes de crédit et ils ne sont pas classés comme prêts douteux. Ils sont plutôt radiés en totalité lorsque les paiements exigibles sont en souffrance depuis 180 jours aux termes du contrat ou lors de la faillite du client. À compter du quatrième trimestre de 2009, l'intérêt réalisé sur les prêts sur cartes de crédit est comptabilisé dans la mesure où l'on peut s'attendre à le recevoir. Avant cette date, l'intérêt était comptabilisé jusqu'au moment de la radiation des prêts. Pour plus de précisions, se reporter à la note 5 afférente aux états financiers consolidés.

Prêts aux entreprises et aux gouvernements

Les portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements sont évalués en fonction des prêts individuels. Des provisions spécifiques sont établies lorsque des prêts douteux sont découverts. Un prêt est classé comme prêt douteux lorsque, de notre avis, nous ne sommes plus raisonnablement assurés de recouvrer la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. La provision spécifique désigne le montant requis pour réduire la valeur comptable d'un prêt douteux jusqu'à sa valeur de réalisation estimative. Cette valeur est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt effectif inhérent au prêt avant la dépréciation.

Provision générale

La provision générale couvre les pertes sur créances que renferment les portefeuilles de crédit, mais qui n'ont pas encore été recensées de façon précise ou fait l'objet de provisions spécifiques. La provision générale s'applique aux risques de crédit au bilan et hors bilan qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur. Le montant de la provision

générale est établi compte tenu d'un certain nombre de facteurs, dont la taille des portefeuilles, les niveaux de pertes prévues et les profils de risque relatifs. Nous tenons aussi compte de la période estimative au cours de laquelle des pertes existantes seront spécifiquement relevées et une provision spécifique sera établie, de notre opinion sur les tendances de l'économie et des portefeuilles et des signes d'amélioration ou de détérioration de la qualité du crédit. Les paramètres qui ont une incidence sur le calcul de la provision générale sont mis à jour régulièrement, en fonction de notre expérience et du contexte économique.

Les niveaux de pertes prévues à l'égard des portefeuilles de prêts aux entreprises sont calculés d'après l'évaluation de risque propre à chaque facilité de crédit et la PD associée à chaque évaluation de risque, ainsi que d'après les estimations des PCD. La PD reflète nos résultats passés sur un cycle économique ainsi que des données tirées des défaillances sur les marchés de la dette publique. Les estimations des PCD sont fondées sur nos résultats passés. Dans le cas des portefeuilles de prêts à la consommation, les pertes prévues sont établies à partir des niveaux de pertes et des soldes globaux historiques. Au 31 octobre 2010, notre modèle indiquait une provision générale variant entre 621 M\$ et 1 699 M\$. La provision générale de 1 153 M\$ (1 307 M\$ en 2009), qui représente notre meilleure estimation des pertes inhérentes aux portefeuilles de prêts mais qui n'ont pas fait l'objet d'une provision spécifique, a été établie dans la fourchette en fonction d'une analyse qualitative du contexte économique, des tendances du crédit et du profil de risque des portefeuilles de prêts. Une hausse uniforme de 10 % de la PD ou des pertes graves entraînerait une augmentation d'environ 115 M\$ de la provision générale.

Titrisations et entités à détenteurs de droits variables Titrisation de nos propres créances

Nous avons déterminé que la quasi-totalité de nos opérations de titrisation sont comptabilisées à titre de ventes parce que nous abandonnons le contrôle des actifs cédés et nous recevons une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs. Nous avons également déterminé que les entités auxquelles nous avons cédé les actifs ne devraient pas être consolidées puisqu'il s'agit de structures d'accueil admissibles ou puisque nous ne sommes pas le principal bénéficiaire de ces entités.

Les gains ou les pertes sur les cessions comptabilisés à titre de ventes dépendent, en partie, de la répartition des valeurs comptables antérieures entre les actifs vendus et les droits conservés. Ces valeurs comptables sont réparties proportionnellement à la juste valeur relative des actifs vendus et des droits conservés. Comme il n'existe généralement pas de cours du marché pour les droits conservés, nous estimons la juste valeur d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus. Nous pouvons donc être amenés à estimer les flux de trésorerie futurs prévus, qui tiennent compte des pertes sur créances prévues, des échéances prévues et des taux de remboursement anticipé, des taux d'actualisation et d'autres facteurs qui influent sur la valeur des droits conservés. Les flux de trésorerie réels peuvent différer de façon importante de nos estimations. Ces estimations ont une incidence directe sur le calcul du gain à la vente tiré des opérations de titrisation et sur le rythme auquel les droits conservés sont inclus dans le bénéfice.

Pour plus de précisions sur nos opérations de titrisation, y compris les principales hypothèses économiques utilisées pour estimer la juste valeur des droits conservés et la sensibilité des changements à ces hypothèses, voir la section Arrangements hors bilan, la note 6 afférente aux états financiers consolidés et la section Évaluation des instruments financiers ci-dessus.

Titrisation de créances de tiers

Nous sommes également le promoteur de plusieurs EDDV qui achètent des groupes d'actifs financiers de tiers. Les opérations sur dérivés et les opérations administratives que nous avons conclues auprès de ces entités ne sont habituellement pas considérées comme des droits variables. Nous contrôlons la mesure dans laquelle nous intervenons au sein de ces EDDV en investissant directement dans des titres d'emprunt émis par l'EDDV et en fournissant une protection des

liquidités aux autres créanciers afin de déterminer si nous en sommes le principal bénéficiaire ainsi que l'entité consolidante.

La NOC-15, *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables*, fournit des directives sur l'application des principes de consolidation à certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice des droits de vote. Pour établir quelles sont les EDDV qui doivent faire l'objet d'une consolidation en vertu de la NOC-15, nous faisons preuve de jugement en repérant nos droits variables et en les comparant avec les autres droits variables détenus par des parties non liées pour déterminer si nous sommes exposés à absorber la majorité des pertes prévues ou à recevoir la majorité des rendements résiduels prévus pour chacune de ces entités. Nous avons consolidé les résultats de certaines autres EDDV qui nous exposaient à une majorité des pertes prévues ou nous donnaient droit à la majorité des rendements résiduels prévus.

Lorsque nous établissons que la CIBC est le principal bénéficiaire d'une EDDV, la NOC-15 exige que nous examinons de nouveau cette évaluation dans les cas suivants : i) lorsque des changements importants ont été apportés à la conception de l'EDDV ou à la détention de droits variables et modifiant de façon importante la façon dont les pertes prévues et les rendements résiduels prévus sont alloués; ii) lorsque nous vendons ou cédonns une partie ou la totalité de nos droits variables à des tiers non apparentés; ou iii) lorsque l'EDDV émet de nouveaux instruments conférant des droits variables en faveur de tiers non apparentés. Si la CIBC n'est pas le principal bénéficiaire, la NOC-15 exige que nous nous demandions si nous ne le devenons pas lorsque nous acquérons des droits variables additionnels dans l'EDDV.

Dans le cas plus précis des fonds multicédants de PCAC (les fonds multicédants), nous remettons en question notre désignation à titre de principal bénéficiaire lorsque notre participation dans le PCAC émis par les fonds multicédants change de façon importante, ou, ce qui est plus rare, lorsque la protection des liquidités que nous offrons aux fonds multicédants est utilisée ou modifiée. Dans la mesure où notre participation dans le PCAC d'un fonds multicédants particulier est supérieure à 45 %, il est probable que nous déterminions que nous sommes le principal bénéficiaire, en raison de la faible variabilité découlant des autres droits variables dans le fonds multicédants. Une augmentation appréciable de notre participation dans du PCAC émis par les fonds multicédants serait plus probable dans les situations où le marché du PCAC soutenu par les banques se détériorerait de façon importante de telle sorte que les fonds multicédants seraient incapables de renouveler leur PCAC.

Les opérations de titrisation et les EDDV ont une incidence sur tous nos secteurs.

Baisse de valeur des actifs Écart d'acquisition, autres actifs incorporels et actifs à long terme

Au 31 octobre 2010, nous avons un écart d'acquisition de 1,9 G\$ (2,0 G\$ en 2009) et d'autres actifs incorporels d'une durée de vie indéfinie totalisant 136 M\$ (137 M\$ en 2009). En vertu des PCGR du Canada, l'écart d'acquisition n'est pas amorti, mais est plutôt assujéti, au moins chaque année, à une évaluation pour dépréciation au moyen d'un test de dépréciation fondé sur la juste valeur en deux étapes. Au cours du premier test, la juste valeur de l'unité d'exploitation est comparée à sa valeur comptable, y compris l'écart d'acquisition. Si la valeur comptable de l'unité d'exploitation est supérieure à sa juste valeur, une perte de valeur est alors constatée lorsque, par suite du second test et à l'échelle de l'unité d'exploitation, la valeur comptable de l'écart d'acquisition excède la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition. Dans les cas appropriés, la valeur comptable de nos unités d'exploitation est fondée sur des modèles du capital économique qui sont conçus de manière à la rapprocher de la valeur comptable nette qui serait obtenue si l'unité d'exploitation était une entité autonome.

Les actifs incorporels acquis sont constatés séparément lorsque les avantages qu'ils comportent résultent de droits contractuels ou légaux ou qu'ils peuvent être vendus ou faire l'objet d'une cession, d'une licence, d'un contrat de location ou d'un échange. Déterminer la durée de vie utile des actifs incorporels exige du jugement et une analyse fondée sur des faits. Les actifs incorporels d'une durée de vie indéfinie ne sont pas amortis, mais font plutôt l'objet d'un test de dépréciation au moyen de la comparaison entre la juste valeur et la valeur comptable.

Les actifs à long terme et les autres actifs incorporels identifiables dont la durée de vie est limitée sont amortis sur leur durée de vie estimative. Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. En effectuant un test de possibilité de recouvrement, nous estimons les flux de trésorerie futurs que nous prévoyons tirer des actifs et de leur éventuelle cession. Si la somme des flux de trésorerie futurs prévus non actualisés est inférieure à la valeur comptable d'un actif, une baisse de valeur est constatée, pourvu que la juste valeur soit inférieure à la valeur comptable.

Nous utilisons notre jugement pour estimer la juste valeur des unités d'exploitation et des autres actifs incorporels dont la durée de vie est indéfinie. La juste valeur des unités d'exploitation et des autres actifs incorporels dont la durée de vie est indéfinie est issue de modèles d'évaluation internes élaborés en fonction du marché ou de l'actualisation des flux de trésorerie. Les modèles en fonction du marché tiennent compte de divers facteurs, notamment les résultats normalisés, les résultats projetés et les ratios cours/bénéfice. L'actualisation des flux de trésorerie tient compte de divers facteurs, dont les flux de trésorerie projetés, la croissance finale et les taux d'actualisation.

Les résultats de nos tests de dépréciation de l'écart d'acquisition effectués à l'aide de ces modèles au cours de l'exercice considéré et des exercices précédents indiquent que la juste valeur de toutes les unités d'exploitation ayant fait l'objet de tests dépassait la valeur comptable. Les évaluations obtenues grâce à ces modèles sont sensibles à la conjoncture économique sous-jacente aux marchés au sein desquels les unités d'exploitation exercent leurs activités. Les principales composantes de notre écart d'acquisition ont trait à l'unité d'exploitation Gestion des avoirs au Canada et à l'unité d'exploitation FirstCaribbean dans les Caraïbes. Les variations de la juste valeur estimative sont susceptibles de rendre les montants futurs tributaires de divers facteurs, notamment l'évolution de la conjoncture économique prévue dans ces marchés.

Les résultats de nos tests de dépréciation des actifs incorporels à durée de vie indéfinie de l'exercice considéré et des exercices précédents indiquent que la juste valeur des actifs incorporels à durée de vie indéfinie ayant fait l'objet de tests dépassait leur valeur comptable.

Ces actifs sont détenus dans tous nos secteurs. Pour plus de précisions, voir la note 8 afférente aux états financiers consolidés.

Impôts sur les bénéfices

Nous faisons preuve de jugement pour estimer les impôts sur les bénéfices ainsi que les actifs et passifs d'impôts futurs. Dans la préparation des états financiers consolidés, nous sommes tenus d'estimer les impôts sur les bénéfices pour chacun des territoires où nous exerçons nos activités.

Ce processus comporte l'estimation du montant réel des impôts à payer et l'évaluation des écarts temporaires découlant de la différence de traitement des éléments aux fins comptables et aux fins fiscales et des reports prospectifs de pertes fiscales.

Nous sommes également tenus d'établir les actifs d'impôts futurs à l'égard des charges comptabilisées à court terme pour lesquelles nous pourrions nous prévaloir d'une déduction fiscale dans une période future, comme la provision générale pour pertes sur créances et les reports en avant de pertes.

Au 31 octobre 2010, nous disposions d'actifs d'impôts futurs qui dépassaient les passifs d'impôts futurs de 833 M\$ (1 730 M\$ en 2009) avant la provision pour moins-value de 66 M\$ (95 M\$ en 2009). Nous devons évaluer s'il est plus probable qu'improbable que nos actifs d'impôts futurs seront réalisés avant leur expiration et, selon tous les éléments de preuve dont nous disposons, s'il est nécessaire de constituer une provision pour moins-value à l'égard d'une partie ou de la totalité de nos actifs d'impôts futurs. Notre expérience passée en matière de bénéfice et de gains en capital, nos prévisions à l'égard du bénéfice net futur avant impôts, les stratégies de planification fiscale qui pourraient être mises en œuvre pour réaliser le montant des actifs d'impôts futurs et la durée à courir avant l'expiration des reports en avant de pertes fiscales comptent parmi les facteurs servant à évaluer la probabilité de réalisation des actifs. Bien que la réalisation ne soit pas assurée, nous croyons, selon les renseignements dont nous disposons, qu'il est plus probable qu'improbable que le reste des actifs d'impôts futurs, déduction faite de la provision pour moins-value, seront réalisés avant leur expiration.

La comptabilisation des impôts sur les bénéfices a une incidence sur tous nos secteurs. Pour plus de précisions sur les impôts sur les bénéfices, voir la note 23 afférente aux états financiers consolidés.

Passifs éventuels

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires. Dans certains de ces dossiers, des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Conformément aux PCGR du Canada, des montants sont comptabilisés aux fins du règlement financier de réclamations si, de l'avis de la direction, il est probable qu'un événement futur confirmera qu'un passif a été engagé à la date des états financiers et que le montant de la perte peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Dans certains cas, toutefois, il n'est ni possible de déterminer si pareil passif a été engagé ni d'estimer raisonnablement le montant de la perte jusqu'à la date de règlement de la cause, de sorte qu'aucun montant ne peut être passé en charges avant cette date. Le montant qui ressortirait comme le plus approprié d'une fourchette établie à la suite d'une estimation raisonnable serait passé en charges. Si aucun montant donné compris dans la fourchette ne semble plus approprié, le montant le plus bas de la fourchette doit être comptabilisé. Nous évaluons régulièrement le caractère adéquat des passifs éventuels de la CIBC et procédons aux rajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles. Les rajustements ainsi effectués au cours d'un trimestre peuvent s'avérer considérables si de nouvelles informations d'importance deviennent disponibles. Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces affaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, isolément ou dans leur ensemble, ait des répercussions négatives importantes sur notre situation financière consolidée. Par contre, l'issue de ces affaires, isolément ou dans leur ensemble, peut avoir une incidence considérable sur nos résultats d'exploitation pour un exercice donné.

Les passifs éventuels ont une incidence sur tous nos secteurs. Pour plus de précisions sur nos passifs éventuels, voir la note 25 afférente aux états financiers consolidés.

Hypothèses au titre des avantages sociaux futurs

Nous sommes le promoteur de régimes de retraite à prestations déterminées et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (y compris les régimes d'avantages complémentaires de retraite) destinés aux employés admissibles. Les charges et les obligations au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, lesquelles ont une incidence sur tous nos secteurs, sont fonction des hypothèses utilisées pour calculer ces montants. Ces hypothèses comprennent les taux d'actualisation, les augmentations de salaire prévues, le rendement prévu des actifs, les taux tendanciels du coût des soins de santé, le taux de roulement du personnel, l'âge de la retraite et le taux de

mortalité. Ces hypothèses sont passées en revue chaque année conformément aux pratiques actuarielles reconnues et sont approuvées par la direction.

Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer les obligations découlant des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi et la charge nette au titre des prestations constituées tient compte des rendements du marché, à la date d'évaluation, sur des instruments de créance de qualité supérieure assortis de flux de trésorerie qui correspondent au versement prévu des prestations. Le taux de rendement prévu hypothétique des actifs des régimes correspond au rendement prévu de différentes catégories d'actifs, pondéré selon la répartition du portefeuille. Le rendement à long terme futur prévu de chaque catégorie d'actifs est pris en compte d'après le taux d'inflation futur prévu et les rendements réels attendus de titres à revenu fixe et d'actions. D'autres hypothèses sont fondées sur les résultats réels des régimes et nos estimations les plus probables.

Les résultats réels qui diffèrent des hypothèses sont cumulés et amortis sur les périodes futures et, en conséquence, influent, de façon générale, sur les charges constatées et les obligations comptabilisées pour ces périodes. Au 31 octobre 2010, le montant net des pertes actuarielles non amorties était de 1 423 M\$ (1 171 M\$ en 2009) quant aux régimes de retraite et de 151 M\$ (100 M\$ en 2009) quant aux régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi.

Nos régimes sont capitalisés selon les montants requis par les lois applicables ou selon les modalités du régime, ou des montants supérieurs. Au cours de l'exercice, nous avons versé 369 M\$ (233 M\$ en 2009) aux régimes de retraite à prestations déterminées, soit 175 M\$ (84 M\$ en 2009) de plus que le minimum requis. Les cotisations versées en 2010 dans nos principaux régimes de retraite canadiens représentaient le montant maximal exigible aux termes de la *Loi de l'impôt* (Canada).

Nos principaux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas capitalisés. Nous effectuons les paiements au titre des prestations de ces régimes au fur et à mesure qu'elles sont engagées. Au cours de l'exercice, le montant des prestations a totalisé 33 M\$ (32 M\$ en 2009).

Nous continuons de gérer une fiducie par capitalisation au titre du régime d'invalidité de longue durée. Ce régime ne prend aucune nouvelle réclamation depuis le 1^{er} juin 2004. Au cours de l'exercice, nous avons versé 15 M\$ (5 M\$ en 2009) à la fiducie.

Pour plus de précisions sur la charge et le passif comptabilisés chaque année au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, voir la note 22 afférente aux états financiers consolidés.

Pour les régimes offerts au Canada, qui constituent plus de 90 % de nos régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, la direction a approuvé des changements aux hypothèses qui serviront au calcul de la charge pour l'exercice 2011. La direction a approuvé un taux d'actualisation moyen pondéré d'environ 5,5 % pour les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi, ce qui représente une baisse de 90 points de base par rapport au taux similaire de 2010. Le rendement à long terme moyen pondéré prévu et approuvé des actifs des régimes est de 6,3 % pour les régimes à prestations déterminées, lesquels sont principalement des régimes de retraite. Ce taux est inchangé par rapport à 2010. L'incidence globale de ces changements, combinée à l'incidence des variations de la valeur de marché des actifs des régimes au cours de l'exercice, devrait être une augmentation de 82 M\$ de la constatation des charges pour l'exercice 2011.

Des résultats réels différents des résultats anticipés ou des futures variations des hypothèses peuvent avoir une incidence sur nos obligations, notre charge et nos cotisations au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi. Le tableau ci-après illustre l'effet possible des variations de certaines des principales hypothèses utilisées pour mesurer les obligations au titre des prestations constituées et les charges y afférentes.

En millions de dollars, au 31 octobre 2010

	Régimes de retraite		Régimes d'avantages complémentaires	
	Obligation	Charge	Obligation	Charge
Effet d'une variation de 100 points de base dans les principales hypothèses :				
Taux d'actualisation				
Diminution de l'hypothèse	617 \$	62 \$	94 \$	5 \$
Augmentation de l'hypothèse	(520)	(69)	(77)	(2)
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes				
Diminution de l'hypothèse	s.o.	37	s.o.	–
Augmentation de l'hypothèse	s.o.	(37)	s.o.	–
Taux de croissance de la rémunération				
Diminution de l'hypothèse	(110)	(27)	(2)	–
Augmentation de l'hypothèse	119	29	2	–

s.o. Sans objet.

L'analyse de sensibilité contenue dans ce tableau devrait être utilisée avec prudence, étant donné que les variations sont hypothétiques et que l'incidence des variations de chacune des principales hypothèses peut ne pas être linéaire.

Instruments financiers

En tant qu'institution financière, nos actifs et nos passifs sont surtout composés d'instruments financiers, notamment les dépôts, les valeurs mobilières, les prêts, les dérivés, les acceptations, les mises en pension de titres, les titres secondaires et les actions privilégiées.

Nous nous servons de ces instruments pour des activités de négociation et des activités autres que de négociation. Les activités de négociation comprennent l'achat et la vente de valeurs mobilières et les opérations de change et d'instruments dérivés au cours des négociations pour les clients et de la prise des positions de négociation dans le but d'en tirer des revenus. Les activités autres que de négociation comprennent les activités de prêt, les placements, le financement et la GAP.

L'utilisation d'instruments financiers peut créer ou amoindrir le risque de marché, de crédit ou d'illiquidité. Pour plus de précisions à ce sujet, voir la section Gestion du risque.

Les instruments financiers sont comptabilisés en fonction de leur classement. Pour plus de précisions sur la comptabilisation de ces instruments, voir la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

Les principales hypothèses servant à déterminer la valeur des instruments financiers et autres sont décrites à la section Évaluation des instruments financiers ci-après.

Faits nouveaux en matière de comptabilité Modifications de conventions comptables 2010

Il n'y a pas eu de modifications des principales conventions comptables au cours de 2010.

2009

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

En date du 1^{er} novembre 2008, nous avons adopté le nouveau chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », du *Manuel de l'ICCA*.

La nouvelle norme définit les prêts et créances comme des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables qui n'ont pas de cours sur un marché actif. Compte tenu de la nouvelle définition, les dispositions transitoires suivantes étaient en vigueur à compter du 1^{er} novembre 2008 :

- Les titres de créance détenus jusqu'à l'échéance qui satisfaisaient à la définition révisée de prêts et créances devaient être reclassés de la catégorie des valeurs détenues jusqu'à l'échéance à la catégorie des prêts et créances.
- Les prêts et créances qu'une entité entendait vendre immédiatement ou à court terme devaient être classés comme instruments financiers du compte de négociation.
- Les instruments de créance disponibles à la vente étaient admissibles au reclassement dans les prêts et créances s'ils répondaient à la définition révisée des prêts et créances. Les instruments de créances disponibles à la vente pouvaient être reclassés dans les valeurs détenues jusqu'à l'échéance s'ils étaient assortis de paiements déterminés ou déterminables et avaient un cours sur un marché actif et si l'entité avait la ferme intention et la capacité de les détenir jusqu'à leur échéance. Le reclassement de la catégorie valeurs disponibles à la vente à prêts et créances ou à valeurs détenues jusqu'à l'échéance était facultatif et ce choix était possible individuellement pour tous les instruments. Nous avons choisi de ne pas reclasser les valeurs disponibles à la vente.

L'adoption de la norme modifiée a donné lieu à ce qui suit :

- Les titres de créances faisant partie de la définition de prêts et créances doivent, au moment de la comptabilisation initiale, être classés dans les prêts et créances ou désignés comme des valeurs disponibles à la vente ou détenues à des fins de transaction, mais ne peuvent pas être classés dans les valeurs détenues jusqu'à l'échéance.
- Les pertes de valeur imputées dans les résultats pour les instruments financiers détenus jusqu'à l'échéance doivent être constatées seulement pour les pertes sur créances plutôt qu'à titre de réduction à la juste valeur.
- Les baisses de valeur durables auparavant constatées sur les titres de créance disponibles à la vente doivent faire l'objet d'une reprise dans les résultats si l'augmentation de la juste valeur peut être liée à une amélioration de la qualité du crédit s'étant produite après la constatation de la baisse de valeur durable.

Par suite de l'adoption de la norme dans sa version modifiée, les instruments financiers qui étaient auparavant classés comme instruments financiers détenus jusqu'à l'échéance ont été reclassés dans les prêts et créances, sans incidence sur les bénéfices non répartis ni sur le cumul des autres éléments du résultat étendu.

Nous avons adopté les chapitres 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », et 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », dans leur version modifiée et nous avons reclassé certaines valeurs du compte de négociation dans les valeurs détenues jusqu'à l'échéance et dans les valeurs disponibles à la vente, à compter du 1^{er} août 2008. Pour plus de précisions, se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

Instruments financiers – informations à fournir et présentation

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009, nous avons adopté le nouveau chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir », qui ajoute des exigences en matière d'informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur des instruments financiers et la gestion du risque d'illiquidité. Ces informations sont fournies aux notes 2, 14 et 29 afférentes aux états financiers consolidés.

Actifs incorporels

À compter du 1^{er} novembre 2008, nous avons adopté le chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », en remplacement du chapitre 3062 du *Manuel de l'ICCA*, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et du chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement ». Le nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels.

L'adoption de cette norme n'a entraîné aucune modification dans la constatation de nos écarts d'acquisition et de nos actifs incorporels. Toutefois, nous avons reclassé rétroactivement les actifs incorporels liés aux logiciels d'application d'une valeur comptable nette de 385 M\$ du poste Terrains, bâtiments et matériel au poste Logiciels et autres actifs incorporels de notre bilan consolidé au 31 octobre 2008.

2008

Baux adossés

À compter du 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté l'abrégié 46 modifié, intitulé *Baux adossés*, du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) de l'ICCA et fondé sur la prise de position FASB Staff Position (FSP) FAS 13-2, *Accounting for a Change or Projected Change in the Timing of Cash Flows Relating to Income Taxes Generated by a Leveraged Lease Transaction*. Le CPN exige qu'un changement du calendrier estimatif des flux de trésorerie liés aux impôts sur les bénéfices entraîne l'établissement d'un nouveau calendrier de constatation du revenu découlant du bail adossé.

L'adoption de ces directives a entraîné l'imputation de 66 M\$ aux soldes d'ouverture des bénéfices non répartis au 1^{er} novembre 2007. Un montant se rapprochant de cette imputation hors caisse est comptabilisé dans les revenus sur la durée restante des baux au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Informations à fournir concernant le capital

À compter du 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté le chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », du *Manuel de l'ICCA*, en vertu duquel une entité doit divulguer ses objectifs, ses politiques et ses procédures de gestion de son capital. En outre, le chapitre exige de fournir des données quantitatives synthétiques sur la composition du capital. Pour plus de précisions, se reporter à la note 17 afférente aux états financiers consolidés.

Instruments financiers

À compter du 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation », du *Manuel de l'ICCA*.

Ces chapitres remplacent le chapitre 3861 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », et augmentent les exigences en matière d'informations sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers et sur la façon dont l'entité gère ces risques. Pour plus de précisions, se reporter à la note 29 afférente aux états financiers consolidés.

Nous avons adopté les modifications aux chapitres 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », et 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et nous avons reclassé certaines valeurs du compte de négociation dans les valeurs détenues jusqu'à l'échéance et dans les valeurs disponibles à la vente, à compter du 1^{er} août 2008. Pour plus de précisions, se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

Modifications comptables futures Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations ne donnant pas le contrôle

En janvier 2009, l'ICCA a publié trois nouveaux chapitres à son Manuel, notamment les chapitres 1582, « Regroupements d'entreprises », 1601, « États financiers consolidés », et 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle ».

Le chapitre 1582 du *Manuel de l'ICCA* fournit des directives sur l'application de la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Plus précisément, ce chapitre traite du calcul de la valeur comptable des actifs et des passifs d'une filiale, de l'écart d'acquisition et de la comptabilisation d'une participation ne donnant pas le contrôle au moment du regroupement d'entreprises. En vertu de ce chapitre, la plupart des coûts liés à l'acquisition doivent désormais être passés en charges au cours des périodes où ils sont engagés. Ce nouveau chapitre s'applique pour les acquisitions conclues le 1^{er} novembre 2011 ou à une date ultérieure, bien qu'une adoption anticipée soit permise pour faciliter la transition aux normes IFRS en 2011.

Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés après la date d'acquisition et le chapitre 1602 traite de la comptabilisation et de la présentation des participations ne donnant pas le contrôle dans les états financiers consolidés, postérieurement à un regroupement d'entreprises. Les dispositions des chapitres 1601 et 1602 du *Manuel de l'ICCA* doivent être adoptées en même temps que celles du chapitre 1582 du *Manuel de l'ICCA*.

Transition aux Normes internationales d'information financière (IFRS)

Les entreprises canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes devront adopter les IFRS pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Par conséquent, nous adopterons la présentation selon les IFRS à compter du 1^{er} novembre 2011 et nous publierons nos premiers états financiers consolidés dressés selon les IFRS pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2012. Au moment de l'adoption, nous présenterons l'information financière comparative de l'exercice 2011 selon les IFRS, y compris un bilan d'ouverture consolidé dressé selon les IFRS au 1^{er} novembre 2010.

La transition aux IFRS représente une initiative importante pour la CIBC et repose sur une infrastructure formelle de gouvernance tenant compte de toute l'organisation et comprenant une équipe affectée au projet. Notre programme de transition aux normes IFRS se déroule suivant trois phases : i) enquête préalable, ii) exécution et iii) conversion. La phase d'enquête préalable comprenait un diagnostic comptable qui a permis de déterminer quelles normes comptables sont pertinentes dans le cas de la CIBC ainsi que de définir et planifier la phase de mise en œuvre. La phase d'exécution actuellement en cours a commencé par une analyse détaillée des normes IFRS et se poursuit avec la préparation des politiques, des processus, des technologies, des stratégies et de l'information financière dressée selon les IFRS en vue de la transition à venir. La phase de conversion finale consistera à présenter l'information selon les nouvelles normes IFRS en 2012 et à rapprocher l'information financière comparative de l'exercice 2011 selon les PCGR du Canada et les normes IFRS.

Le projet de transition aux IFRS de la CIBC progresse selon le calendrier prévu. Nous avons, comme cela convient, demandé à nos vérificateurs externes et internes de passer en revue les principales étapes et activités à mesure que nous progressons dans la transition.

Processus, contrôles à l'égard de l'information financière et technologie

Conformément aux plans, une évaluation préliminaire a été effectuée dans le but de déterminer quelles normes IFRS diffèrent le plus des PCGR du Canada. Des travaux d'évaluation plus poussés ont été réalisés au cours des deux premiers trimestres de l'exercice 2010, notamment des travaux d'exécution relatifs à la présentation de l'information financière sous-jacente et aux processus d'affaires et

contrôles. Au cours des deux derniers trimestres de l'exercice 2010, nous avons en grande partie terminé d'élaborer les processus d'affaires et les contrôles internes à l'égard de l'information financière qui nous permettront de retraiter notre bilan consolidé comparatif d'ouverture au 1^{er} novembre 2010 et les états financiers consolidés de l'exercice comparatif 2011 selon les IFRS, tout en préparant l'information financière habituelle de l'exercice 2011 selon les PCGR du Canada. Cela a compris l'élaboration d'un outil informatique permettant la présentation de l'information financière comparative afin de suivre l'information financière présentée selon les IFRS au cours de l'exercice comparatif 2011. L'outil a fait l'objet de tests au cours des deux derniers trimestres de 2010 et est maintenant prêt à fonctionner. La mise en œuvre des processus d'affaires et des contrôles internes à l'égard de l'information financière comparative est prévue pour le premier trimestre de l'exercice comparatif 2011.

Nous continuerons d'élaborer les processus et les contrôles d'affaires relatifs aux opérations, y compris ceux ayant trait au recours accru à la comptabilisation au bilan, compte tenu des différences que présentent les IFRS en matière de décomptabilisation des actifs financiers. Nous avons relevé des besoins de ressources et de processus additionnels au cours de nos travaux d'évaluation et d'exécution; par contre, nous n'avons pas vu la nécessité d'apporter des modifications importantes à nos systèmes de technologies de l'information et nous ne prévoyons aucun changement important dans nos activités. Parmi les incidences sur la technologie relevées, mentionnons la reconfiguration des systèmes d'entrée de données afin de présenter plus efficacement nos créances hypothécaires titrisées au bilan consolidé.

Au cours de l'exercice 2010, nous avons mis à jour notre évaluation d'un grand nombre d'informations additionnelles exigées en vertu des IFRS. Nous terminerons cette évaluation au cours du premier semestre de 2011, y compris l'évaluation des informations et des contrôles connexes exigés pour la transition aux IFRS que nous achèverons au cours de l'exercice 2012.

Tout en nous préparant pour l'incidence des IFRS sur notre information financière, nous nous sommes attachés à préparer la CIBC à l'incidence qu'auront les IFRS sur les états financiers de nos clients et contreparties, y compris les effets sur nos processus de gestion des prêts, nos contrôles et nos systèmes d'évaluation du risque.

Communications et formation

Nous avons continué de tenir au courant de l'avancement du projet les parties intéressées internes au cours de l'exercice 2010, notamment notre comité de vérification, nos hauts dirigeants et le comité de direction du programme et les parties intéressées externes, dont le BSIF et notre vérificateur externe. Les communications à l'intention des parties intéressées externes se poursuivront au moyen des rapports trimestriels et annuels. En outre, nous préparons des communications additionnelles externes à l'intention des investisseurs pour l'exercice 2011.

Nous estimons posséder les compétences nécessaires en matière de présentation de l'information financière pour mener à bien la transition aux IFRS. Nous avons du personnel spécialisé dans les conventions comptables dont la tâche consiste à évaluer l'incidence des IFRS et à consulter des conseillers externes au besoin. En 2009, nous avons lancé un programme de formation à l'échelle de l'entreprise pour rehausser le niveau de connaissance des IFRS dans l'ensemble de la CIBC et préparer le personnel à bien fonctionner dans un environnement IFRS. À l'exercice 2010, nous avons terminé notre programme de formation qui prévoit des cheminements d'apprentissage distincts pour i) les groupes ayant besoin de comprendre l'incidence des IFRS sur la CIBC et ses filiales aux fins d'exécution et ii) les groupes qui, comme le groupe Gestion du risque et les entreprises, doivent comprendre l'incidence de l'abandon des PCGR du Canada sur nos clients et contreparties du Canada. Bien que la formation ait été donnée à l'exercice 2010, une formation additionnelle sera fournie en 2011, au besoin.

Répercussions financières

Les exigences à l'égard de la transition aux IFRS sont présentées dans la norme IFRS 1, « Première application des Normes internationales d'information financière », laquelle recommande généralement que les modifications apportées aux PCGR du Canada soient appliquées rétroactivement et présentées dans notre bilan d'ouverture consolidé comparatif au 1^{er} novembre 2010. Cependant, nous continuons d'évaluer quelques-uns des choix offerts en vertu des dispositions transitoires, dont certains entraînent une exemption quant au retraitement complet. Le choix le plus important concerne la comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi. Nous avons le choix soit de retraiter nos pertes actuarielles nettes non amorties existantes comme si nous avions toujours appliqué les IFRS, soit de les imputer dans les bénéfices non répartis au moment de la transition. Parmi les autres choix importants, on retrouve les suivants : i) celui de déterminer si nous devrions retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs de façon à tenir compte des différences des IFRS en matière de comptabilisation des regroupements d'entreprises ou à appliquer seulement les différences des IFRS aux acquisitions d'entreprises pouvant survenir après la transition; ii) celui de déterminer si nous devrions imputer le compte cumulatif des écarts de conversion aux bénéfices non répartis au moment de la transition; et iii) si nous devrions reclasser certains de nos instruments financiers en les comptabilisant ou en cessant de les comptabiliser à la juste valeur au moment de la transition. Au cours du troisième trimestre de 2010, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié une prise de position proposant des choix transitoires additionnels en ce qui a trait au changement de la date de reconnaissance des droits acquis dans le but d'établir quelles opérations de titrisation seront sorties du bilan consolidé dressé selon les IFRS du 1^{er} janvier 2004 jusqu'à une date quelconque avant la date de transition, soit le 1^{er} novembre 2010. La proposition devrait être approuvée en décembre 2010.

Les normes IFRS devraient entraîner des différences de conventions comptables pour de nombreux éléments. Selon les normes IFRS actuelles et l'évaluation que nous avons faite jusqu'à maintenant concernant nos choix transitoires, les éléments qui risquent d'avoir la plus grande incidence sur la présentation de l'information financière et des fonds propres comprennent la décomptabilisation des instruments financiers et la comptabilisation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Les autres éléments comprennent aussi, entre autres, les regroupements, la comptabilisation de la rémunération à base d'actions, l'évaluation et la dépréciation des titres de participation, la comptabilisation des opérations de change, la comptabilisation des coentreprises et l'évaluation des pertes éventuelles.

Le BSIF a publié des lignes directrices permettant aux banques d'intégrer graduellement sur cinq trimestres la plupart des incidences négatives que les IFRS auront sur leurs fonds propres de première catégorie. En outre, le BSIF a précisé que les créances hypothécaires qui sont intégrées au bilan consolidé et pour lesquelles la titrisation a été achevée avant le 31 mars 2010 en vertu du programme d'OHC n'auront pas d'incidence négative sur le ratio de levier financier.

Sortie du bilan des instruments financiers

Il existe des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS actuels lorsqu'il s'agit de déterminer si les instruments financiers doivent être sortis du bilan consolidé. En vertu des IFRS, la décomptabilisation d'un actif financier repose davantage sur le transfert des risques et des avantages que sur la question de savoir si les actifs ont été isolés juridiquement du cédant.

Par conséquent, les opérations de titrisation sont beaucoup plus susceptibles d'être comptabilisées comme des emprunts garantis que comme des ventes, ce qui entraînera une hausse du total de l'actif inscrit au bilan consolidé et une imputation dans les bénéfices non répartis au moment de la transition en ce qui a trait aux gains

auparavant comptabilisés hors bilan, surtout en ce qui concerne les prêts hypothécaires à l'habitation titrisés par la création de titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) en vertu du programme d'OHC et du processus d'adjudication de titres adossés à des créances hypothécaires assurées en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*. Le traitement au bilan des créances hypothécaires titrisées peut également influencer sur nos stratégies de couverture.

Le changement proposé à la norme IFRS 1 visant à exonérer de ces exigences les transferts exécutés avant le 1^{er} novembre 2010 pourrait réduire l'incidence initiale de ces règles comptables, bien que nous puissions choisir d'appliquer ces règles rétroactivement, ce qui entraînerait la majoration de notre bilan d'ouverture dressé selon les IFRS d'environ 29 G\$ en ce qui a trait aux prêts hypothécaires à l'habitation titrisés.

Avantages postérieurs à l'emploi

Le choix comptable relatif à la comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi de la norme IFRS 1 est aussi susceptible d'avoir une incidence néfaste sur notre ratio des fonds propres, étant donné l'imputation des pertes actuarielles non amorties dans les bénéfices non répartis au moment de la transition; cependant, ce choix « nouveau départ » aurait également pour effet de réduire la charge au titre des salaires après la transition, la charge d'amortissement qui en résulterait autrement étant éliminée. D'après notre évaluation actuarielle du 31 octobre 2010, l'incidence nette du choix « nouveau départ » associé à certaines différences selon les IFRS moins importantes visant les avantages postérieurs à l'emploi, se traduirait par une réduction des fonds propres de première catégorie d'environ 1,1 G\$ après impôts.

D'autres choix portant sur la comptabilisation des gains et pertes actuariels pouvant survenir après la transition pourraient aussi avoir une incidence sur le capital et les bénéfices au cours des prochains exercices. Quelle que soit la solution choisie, nous passerons en charges le coût des avantages engagés au cours de l'exercice, majoré des frais d'intérêts pour l'obligation, déduction faite du rendement prévu des actifs du régime. Toutefois, l'IASB a publié un exposé-sondage proposant d'importantes modifications à la comptabilisation des avantages sociaux futurs qui devraient entrer en vigueur pour un exercice postérieur à notre transition aux IFRS.

Consolidation

Les exigences en matière de consolidation des IFRS se fondent sur un modèle axé sur le contrôle, tel qu'il est présenté dans la norme IAS 27, « États financiers consolidés et individuels », alors qu'en vertu des PCGR du Canada, cette évaluation est fondée sur un modèle de consolidation axée sur le contrôle ou sur un modèle de consolidation axée sur les droits de bénéficiaire si l'entité est considérée comme une EDDV ou non. Par ailleurs, les IFRS ne reflètent pas la notion de structure d'accueil admissible, qui n'a pas à être consolidée en vertu des PCGR du Canada. Ainsi, la CIBC pourrait consolider des entités selon les IFRS qui ne sont pas actuellement consolidées selon les PCGR du Canada, ce qui, pour la CIBC, pourrait avoir à peu près la même incidence que les règles de décomptabilisation susmentionnées.

Paiements à base d'actions

En vertu des IFRS, le coût des paiements à base d'actions est généralement comptabilisé au cours de la période d'acquisition des droits et peut comprendre l'exercice précédant la date d'attribution. Les déchéances doivent faire l'objet d'une estimation sur la durée de vie de l'attribution. En vertu des PCGR du Canada, nous comptabilisons le coût des attributions au cours de l'exercice précédant la date d'attribution s'il s'agit d'une attribution pour services passés et au cours de la période d'acquisition suivant la date d'attribution s'il s'agit d'une attribution de fidélisation retenue. Nous comptabilisons les déchéances à mesure qu'elles se produisent.

Regroupements d'entreprises

Les IFRS utilisent davantage l'évaluation à la juste valeur dans la comptabilisation des regroupements d'entreprises, y compris l'évaluation des participations ne donnant pas le contrôle et de la contrepartie éventuelle, et le recours à la date de clôture au lieu de la date de l'annonce, pour évaluer la contrepartie en actions. En outre, les frais d'opération et certains coûts liés à la restructuration que nous pouvions capitaliser dans le prix d'achat en vertu des PCGR du Canada doivent être passés en charges en vertu des IFRS. Ces différences auront une incidence sur la répartition du prix d'achat et sur le montant de l'écart d'acquisition qui sera comptabilisé au bilan consolidé. Cependant, la norme IFRS 1 permet l'application de ces changements uniquement aux regroupements d'entreprises qui auront lieu après la transition.

Cumul des écarts de conversion

En vertu de la norme IFRS 1, les entités peuvent choisir d'imputer le cumul des écarts de conversion de tous les établissements étrangers aux bénéficiaires non répartis au moment de la transition. D'après le solde des écarts de conversion au 31 octobre 2010, ce choix « nouveau départ » entraînerait un reclassement de 575 M\$ des autres éléments du résultat étendu aux bénéficiaires non répartis. Ce rajustement n'aurait aucune incidence sur nos fonds propres de première catégorie.

Modifications futures

Les modifications proposées aux normes IFRS, notamment celles ayant trait aux avantages sociaux futurs susmentionnées et les modifications proposées aux normes visant la dotation à la provision pour pertes sur créances et le classement et l'évaluation des instruments financiers, pourraient donner lieu à des différences comptables supplémentaires importantes, mais nous prévoyons que les modifications découlant des normes proposées ne seront applicables que pour les exercices suivant notre application initiale des IFRS de l'exercice 2012. Au cours de l'exercice 2010, nous avons continué à surveiller les modifications proposées ainsi que l'incidence des changements possibles dans l'interprétation des normes IFRS actuelles sur notre évaluation des répercussions de la transition aux IFRS sur les finances, le capital et les activités.

L'incidence des IFRS au moment de la transition dépendra finalement des normes IFRS et des règlements en matière de fonds propres qui seront en vigueur à ce moment, des choix transitoires qui ne sont pas encore fixés ainsi que de la situation et du contexte qui prévaudront sur les plans économique et commercial. De plus, la nature évolutive des IFRS engendrera probablement des modifications comptables supplémentaires, dont certaines pourraient se révéler importantes, au cours des années suivant notre transition initiale. Nous continuons de surveiller les modifications apportées aux normes et de rajuster nos plans de transition en conséquence.

Opérations entre parties liées

Nous avons mis en œuvre les procédés qui conviennent permettant de nous assurer que les renseignements sur les opérations entre parties liées sont, conformément à la *Loi sur les banques*, recueillis et communiqués au comité de gouvernance du conseil d'administration tous les trimestres. Le comité de gouvernance a la responsabilité de passer en revue nos politiques et pratiques visant à déceler les opérations entre parties liées qui pourraient avoir une grande incidence sur nos activités et de réviser les procédés correspondants afin d'encourager la conformité à la *Loi sur les banques*.

Pour plus de précisions, voir la note 27 afférente aux états financiers consolidés.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction de la CIBC, en collaboration avec le président et chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué, en date du 31 octobre 2010, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC (conformément aux règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM)). Ces contrôles et procédures ont été jugés efficaces.

Rapport annuel de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la CIBC est chargée d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de la CIBC.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu par le président et chef de la direction et par le chef des services financiers ou sous leur supervision, suivi par le conseil, la direction et les autres membres du personnel, afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers à des fins de publication, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la CIBC comprend les conventions et les procédés qui i) ont trait au maintien de livres de comptes suffisamment détaillés, qui reflètent de façon précise et fidèle les opérations et les cessions des actifs de la CIBC; ii) donnent l'assurance raisonnable que les opérations sont constatées adéquatement afin de permettre la préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus, et que les revenus et les frais de la CIBC sont conformes aux autorisations données par la direction et les administrateurs de la CIBC; et iii) donnent l'assurance raisonnable à l'égard de la prévention ou de la détection en temps opportun d'acquisition, d'utilisation ou de cession non autorisées des actifs de la CIBC qui pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers.

Tous les contrôles internes, peu importe la qualité de leur conception, ont des limites inhérentes. Ainsi, même les systèmes reconnus comme efficaces peuvent fournir seulement une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la CIBC s'est appuyée sur le document du COSO pour évaluer l'efficacité du contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière.

La direction a évalué l'efficacité du contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière en date du 31 octobre 2010 et a conclu que celui-ci était efficace. Elle n'y a décelé aucune faiblesse importante.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L., qui a vérifié les états financiers consolidés de la CIBC pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010, a également produit un rapport sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière selon l'Auditing Standards No. 5 du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ce rapport se trouve à la page 107 du présent Rapport annuel.

Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Pendant l'exercice terminé le 31 octobre 2010, le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement qui a modifié de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière, ou qui serait raisonnablement susceptible de le faire.

Information financière annuelle supplémentaire

Soldes moyens du bilan, revenu net d'intérêts et marge d'intérêts nette

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	Solde moyen			Intérêt			Taux moyen		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Actif au Canada¹									
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	3 359 \$	2 370 \$	2 708 \$	16 \$	26 \$	174 \$	0,48 %	1,10 %	6,43 %
Valeurs mobilières	14 895	10 423	26 664	368	269	692	2,47	2,58	2,60
Compte de négociation	19 969	21 661	6 321	598	589	269	2,99	2,72	4,26
Disponibles à la vente	19 713	23 602	16 780	282	435	615	1,43	1,84	3,67
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	18 910	19 575	21 999	90	190	727	0,48	0,97	3,30
Prêts	89 714	80 551	88 667	2 566	2 284	3 957	2,86	2,84	4,46
Particuliers et cartes de crédit	43 851	41 823	38 587	2 786	2 612	2 871	6,35	6,25	7,44
Entreprises et gouvernements	20 041	21 413	21 668	927	1 023	1 308	4,63	4,78	6,04
Total des prêts	153 606	143 787	148 922	6 279	5 919	8 136	4,09	4,12	5,46
Autres actifs productifs d'intérêts	419	429	758	55	110	111	13,13	25,64	14,64
Instruments dérivés	9 459	12 120	9 141	-	-	-	-	-	-
Engagements de clients en vertu d'acceptations	7 774	9 490	8 607	-	-	-	-	-	-
Autres actifs non productifs d'intérêts	13 761	17 977	14 645	-	-	-	-	-	-
Total de l'actif au Canada	261 865	261 434	256 545	7 688	7 538	10 724	2,94	2,88	4,18
Actif à l'étranger¹									
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	7 694	5 973	12 514	36	59	464	0,47	0,99	3,71
Valeurs mobilières	5 647	6 481	24 504	89	149	825	1,58	2,30	3,37
Compte de négociation	14 649	15 382	3 972	198	225	148	1,35	1,46	3,73
Disponibles à la vente	416	634	658	27	38	40	6,49	5,99	6,08
Désignées à la juste valeur	-	-	1 719	-	-	93	-	-	5,41
Détenues jusqu'à l'échéance	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	16 933	14 995	10 985	103	134	808	0,61	0,89	7,36
Prêts	2 210	2 428	2 076	177	140	154	8,01	5,77	7,42
Particuliers et cartes de crédit	1 058	1 260	1 212	79	100	98	7,47	7,94	8,09
Entreprises et gouvernements	17 582	18 584	12 254	685	911	802	3,90	4,90	6,54
Total des prêts	20 850	22 272	15 542	941	1 151	1 054	4,51	5,17	6,78
Autres actifs productifs d'intérêts	166	140	432	13	3	7	7,83	2,14	1,62
Instruments dérivés	14 487	19 199	13 595	-	-	-	-	-	-
Engagements de clients en vertu d'acceptations	-	1	2	-	-	-	-	-	-
Autres actifs non productifs d'intérêts	3 236	4 195	4 397	-	-	-	-	-	-
Total de l'actif à l'étranger	84 078	89 272	88 320	1 407	1 759	3 439	1,67	1,97	3,89
Total de l'actif	345 943 \$	350 706 \$	344 865 \$	9 095 \$	9 297 \$	14 163 \$	2,63 %	2,65 %	4,11 %
Passif au Canada¹									
Dépôts	104 862 \$	96 292 \$	89 378 \$	1 398 \$	1 739 \$	2 334 \$	1,33 %	1,81 %	2,61 %
Particuliers	82 697	76 029	82 590	571	657	2 571	0,69	0,86	3,11
Entreprises et gouvernements	1 156	1 881	1 652	4	7	27	0,35	0,37	1,63
Banques	188 715	174 202	173 620	1 973	2 403	4 932	1,05	1,38	2,84
Instruments dérivés	10 357	13 751	9 679	-	-	-	-	-	-
Acceptations	7 774	9 499	8 609	-	-	-	-	-	-
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	8 492	6 054	7 740	209	156	252	2,46	2,58	3,26
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	25 885	32 158	18 459	186	252	444	0,72	0,78	2,41
Autres passifs	10 183	11 574	10 121	(5)	18	26	(0,05)	0,16	0,26
Titres secondaires	4 767	5 387	5 042	180	183	227	3,78	3,40	4,50
Passif au titre des actions privilégiées	598	600	600	35	31	31	5,85	5,17	5,17
Total du passif au Canada	256 771	253 225	233 870	2 578	3 043	5 912	1,00	1,20	2,53
Passif à l'étranger¹									
Dépôts	6 217	6 766	6 294	85	119	183	1,37	1,76	2,91
Particuliers	30 437	32 176	42 708	111	263	1 241	0,36	0,82	2,91
Entreprises et gouvernements	5 678	7 839	14 344	23	94	497	0,41	1,20	3,46
Banques	42 332	46 781	63 346	219	476	1 921	0,52	1,02	3,03
Instruments dérivés	15 863	21 783	14 395	-	-	-	-	-	-
Acceptations	-	1	2	-	-	-	-	-	-
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	128	407	2 161	2	2	36	1,56	0,49	1,67
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	13 494	11 214	12 115	109	269	981	0,81	2,40	8,10
Autres passifs	1 637	2 516	4 323	(25)	88	62	(1,53)	3,50	1,43
Titres secondaires	622	866	856	8	25	44	1,29	2,89	5,14
Participations ne donnant pas le contrôle	168	179	162	-	-	-	-	-	-
Total du passif à l'étranger	74 244	83 747	97 360	313	860	3 044	0,42	1,03	3,13
Total du passif	331 015	336 972	331 230	2 891	3 903	8 956	0,87	1,16	2,70
Capitaux propres	14 928	13 734	13 635	-	-	-	-	-	-
Total du passif et des capitaux propres	345 943 \$	350 706 \$	344 865 \$	2 891 \$	3 903 \$	8 956 \$	0,84 %	1,11 %	2,60 %
Revenu net d'intérêts et marge d'intérêts nette				6 204 \$	5 394 \$	5 207 \$	1,79 %	1,54 %	1,51 %
Renseignements supplémentaires :									
Passif-dépôts non productifs d'intérêts :									
Canada	26 125 \$	22 977 \$	21 795 \$						
Étranger	2 234 \$	3 405 \$	2 832 \$						

1) Le classement Canada ou étranger est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

Analyse volume/taux des variations du revenu net d'intérêts

En millions de dollars

2010/2009

2009/2008

	Augmentation (diminution) résultant de la variation du :			Augmentation (diminution) résultant de la variation du :		
	Solde moyen	Taux moyen	Total	Solde moyen	Taux moyen	Total
Actif au Canada¹						
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	11 \$	(21) \$	(10) \$	(22) \$	(126) \$	(148) \$
Valeurs mobilières	115	(16)	99	(421)	(2)	(423)
Compte de négociation	(46)	55	9	653	(333)	320
Disponibles à la vente	(72)	(81)	(153)	250	(430)	(180)
Désignées à la juste valeur	(6)	(94)	(100)	(80)	(457)	(537)
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres						
Prêts	260	22	282	(362)	(1 311)	(1 673)
Prêts hypothécaires à l'habitation	127	47	174	241	(500)	(259)
Particuliers et cartes de crédit	(66)	(30)	(96)	(15)	(270)	(285)
Entreprises et gouvernements						
Total des prêts	321	39	360	(136)	(2 081)	(2 217)
Autres actifs productifs d'intérêts	(3)	(52)	(55)	(48)	47	(1)
Variation du revenu d'intérêts au Canada	320	(170)	150	196	(3 382)	(3 186)
Actif à l'étranger¹						
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	17	(40)	(23)	(243)	(162)	(405)
Valeurs mobilières	(19)	(41)	(60)	(607)	(69)	(676)
Compte de négociation	(11)	(16)	(27)	425	(348)	77
Disponibles à la vente	(13)	2	(11)	(1)	(1)	(2)
Désignées à la juste valeur	-	-	-	(93)	-	(93)
Détenues jusqu'à l'échéance	17	(48)	(31)	295	(969)	(674)
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres						
Prêts	(13)	50	37	26	(40)	(14)
Prêts hypothécaires à l'habitation	(16)	(5)	(21)	4	(2)	2
Particuliers et cartes de crédit	(49)	(177)	(226)	414	(305)	109
Entreprises et gouvernements						
Total des prêts	(78)	(132)	(210)	444	(347)	97
Autres actifs productifs d'intérêts	1	9	10	(5)	1	(4)
Variation du revenu d'intérêts à l'étranger	(86)	(266)	(352)	215	(1 895)	(1 680)
Variation totale du revenu d'intérêts	234 \$	(436) \$	(202) \$	411 \$	(5 277) \$	(4 866) \$
Passif au Canada¹						
Dépôts	155 \$	(496) \$	(341) \$	181 \$	(776) \$	(595) \$
Particuliers	58	(144)	(86)	(204)	(1 710)	(1 914)
Entreprises et gouvernements	(3)	-	(3)	4	(24)	(20)
Banques						
Total des dépôts	210	(640)	(430)	(19)	(2 510)	(2 529)
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	63	(10)	53	(55)	(41)	(96)
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	(49)	(17)	(66)	330	(522)	(192)
Autres passifs	(2)	(21)	(23)	4	(12)	(8)
Titres secondaires	(21)	18	(3)	16	(60)	(44)
Passif au titre des actions privilégiées	-	4	4	-	-	-
Variation des frais d'intérêts au Canada	201	(666)	(465)	276	(3 145)	(2 869)
Passif à l'étranger¹						
Dépôts	(10)	(24)	(34)	14	(78)	(64)
Particuliers	(14)	(138)	(152)	(306)	(672)	(978)
Entreprises et gouvernements	(26)	(45)	(71)	(225)	(178)	(403)
Banques						
Total des dépôts	(50)	(207)	(257)	(517)	(928)	(1 445)
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(1)	1	-	(29)	(5)	(34)
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	55	(215)	(160)	(73)	(639)	(712)
Autres passifs	(31)	(82)	(113)	(26)	52	26
Titres secondaires	(7)	(10)	(17)	1	(20)	(19)
Variation des frais d'intérêts à l'étranger	(34)	(513)	(547)	(644)	(1 540)	(2 184)
Variation totale des frais d'intérêts	167 \$	(1 179) \$	(1 012) \$	(368) \$	(4 685) \$	(5 053) \$
Variation du revenu net d'intérêts total	67 \$	743 \$	810 \$	779 \$	(592) \$	187 \$

1) Le classement Canada ou étranger est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

Analyse des prêts et acceptations nets

En millions de dollars, au 31 octobre	Canada ¹					États-Unis ¹				
	2010	2009	2008	2007	2006	2010	2009	2008	2007	2006
Prêts hypothécaires à l'habitation	91 338 \$	83 837 \$	88 185 \$	89 772 \$	81 326 \$	1 \$	1 \$	1 \$	3 \$	4 \$
Étudiants	523	677	858	1 060	1 284	–	–	–	–	–
Particuliers	32 365	31 729	29 648	26 640	25 731	241	162	215	155	252
Cartes de crédit	11 508	11 121	10 329	8 737	7 027	30	28	25	23	19
Total des prêts à la consommation, montant net	135 734	127 364	129 020	126 209	115 368	272	191	241	181	275
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	6 339	5 789	5 790	4 892	5 018	2	3	77	531	1 822
Institutions financières	1 852	2 422	4 107	2 757	1 901	352	644	1 045	310	307
Commerce de détail	2 487	1 926	2 261	2 088	2 044	52	115	193	266	121
Services aux entreprises	2 773	2 701	2 951	3 106	3 277	403	455	558	365	263
Fabrication, biens d'équipement	970	709	860	829	957	12	26	296	250	142
Fabrication, biens de consommation	1 016	787	951	1 123	1 102	18	17	90	195	143
Immobilier et construction	3 123	2 903	2 975	2 602	2 494	1 563	2 054	2 138	999	906
Agriculture	3 240	2 897	3 058	2 890	2 911	(1)	(1)	–	10	6
Pétrole et gaz	2 418	3 091	3 605	3 851	3 100	145	12	58	114	103
Mines	123	501	1 763	513	215	32	–	39	11	5
Produits forestiers	376	299	340	474	476	–	61	93	94	58
Matériel informatique et logiciels	223	172	190	238	257	33	43	140	169	57
Télécommunications et câblodistribution	264	148	565	507	419	13	34	107	112	119
Édition, impression et diffusion	386	505	580	523	703	–	–	59	100	12
Transports	750	800	627	616	633	359	294	460	623	489
Services publics	795	667	862	258	277	99	57	162	179	79
Éducation, soins de santé et services sociaux	1 301	1 240	1 296	1 222	1 214	46	47	119	83	70
Gouvernements	759	685	856	824	901	–	–	–	–	–
Divers	358	96	–	–	–	1 031	1 128	–	–	–
Provision générale affectée aux prêts aux entreprises et aux gouvernements	(217)	(254)	(282)	(279)	(260)	(67)	(76)	(42)	(54)	(101)
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements, y compris les acceptations, montant net ²	29 336	28 084	33 355	29 034	27 639	4 092	4 913	5 592	4 357	4 601
Total des prêts et acceptations, montant net	165 070 \$	155 448 \$	162 375 \$	155 243 \$	143 007 \$	4 364 \$	5 104 \$	5 833 \$	4 538 \$	4 876 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

2) À compter de 2010, le montant net des prêts aux entreprises et aux gouvernements et des acceptations relatifs à FirstCaribbean a été classé rétroactivement par secteur d'activité selon la même méthode que celle utilisée par la Banque CIBC. Auparavant, il était classé dans les services aux entreprises au titre des prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation, lesquels étaient présentés séparément. Les informations des exercices précédents ont été retraitées.

En millions de dollars, au 31 octobre	Divers ¹					Total				
	2010	2009	2008	2007	2006	2010	2009	2008	2007	2006
Prêts hypothécaires à l'habitation	2 190 \$	2 272 \$	2 463 \$	1 848 \$	3 \$	93 529 \$	86 110 \$	90 649 \$	91 623 \$	81 333 \$
Étudiants	1	1	1	1	–	524	678	859	1 061	1 284
Particuliers	688	759	909	782	160	33 294	32 650	30 772	27 577	26 143
Cartes de crédit	111	110	126	102	–	11 649	11 259	10 480	8 862	7 046
Total des prêts à la consommation, montant net	2 990	3 142	3 499	2 733	163	138 996	130 697	132 760	129 123	115 806
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	392	495	519	343	–	6 733	6 287	6 386	5 766	6 840
Institutions financières	1 032	971	1 245	1 498	1 570	3 236	4 037	6 397	4 565	3 778
Commerce de détail	582	691	775	726	164	3 121	2 732	3 229	3 080	2 329
Services aux entreprises	1 053	1 361	1 837	1 468	281	4 229	4 517	5 346	4 939	3 821
Fabrication, biens d'équipement	78	100	73	105	177	1 060	835	1 229	1 184	1 276
Fabrication, biens de consommation	253	296	365	373	110	1 287	1 100	1 406	1 691	1 355
Immobilier et construction	681	755	613	231	23	5 367	5 712	5 726	3 832	3 423
Agriculture	104	114	142	116	–	3 343	3 010	3 200	3 016	2 917
Pétrole et gaz	–	–	–	–	12	2 563	3 103	3 663	3 965	3 215
Mines	129	348	1 149	1 319	39	284	849	2 951	1 843	259
Produits forestiers	31	21	28	73	98	407	381	461	641	632
Matériel informatique et logiciels	242	271	243	169	41	498	486	573	576	355
Télécommunications et câblodistribution	33	44	213	465	383	310	226	885	1 084	921
Édition, impression et diffusion	36	39	10	133	336	422	544	649	756	1 051
Transports	249	273	369	397	469	1 358	1 367	1 456	1 636	1 591
Services publics	310	351	247	264	152	1 204	1 075	1 271	701	508
Éducation, soins de santé et services sociaux	27	19	–	52	60	1 374	1 306	1 415	1 357	1 344
Gouvernements	633	567	822	473	–	1 392	1 252	1 678	1 297	901
Divers	6 312	5 255	–	–	–	7 701	6 479	–	–	–
Provision générale affectée aux prêts aux entreprises et aux gouvernements	(25)	(56)	(34)	(41)	(45)	(309)	(386)	(358)	(374)	(406)
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements, y compris les acceptations, montant net ²	12 152	11 915	8 616	8 164	3 870	45 580	44 912	47 563	41 555	36 110
Total des prêts et acceptations, montant net	15 142 \$	15 057 \$	12 115 \$	10 897 \$	4 033 \$	184 576 \$	175 609 \$	180 323 \$	170 678 \$	151 916 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

2) À compter de 2010, le montant net des prêts aux entreprises et aux gouvernements et des acceptations relatifs à FirstCaribbean a été classé rétroactivement par secteur d'activité selon la même méthode que celle utilisée par la Banque CIBC. Auparavant, il était classé dans les services aux entreprises au titre des prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation, lesquels étaient présentés séparément. Les informations des exercices précédents ont été retraitées.

Récapitulatif des provisions pour pertes sur créances

En millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008	2007	2006
Solde au début de l'exercice	2 043 \$	1 523 \$	1 443 \$	1 444 \$	1 638 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 046	1 649	773	603	548
Radiations					
Canada					
Prêts hypothécaires à l'habitation	9	7	4	5	12
Étudiants	9	11	11	13	27
Particuliers et cartes de crédit	1 054	1 034	681	673	648
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	150	115	113	131	156
Étranger					
Prêts hypothécaires à l'habitation	3	2	–	2	–
Particuliers et cartes de crédit	17	13	6	22	–
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	176	41	35	15	23
Total des radiations	1 418	1 223	850	861	866
Recouvrements					
Canada					
Étudiants	–	1	1	2	3
Particuliers et cartes de crédit	109	89	87	77	65
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	8	8	13	19	14
Étranger					
Particuliers et cartes de crédit	2	3	5	2	–
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	4	20	8	47	36
Total des recouvrements	123	121	114	147	118
Radiations nettes	1 295	1 102	736	714	748
Change et autres rajustements	(10)	(27)	43	110	6
Solde à la fin de l'exercice	1 784 \$	2 043 \$	1 523 \$	1 443 \$	1 444 \$
Se compose de ce qui suit :					
Prêts	1 720 \$	1 960 \$	1 446 \$	1 443 \$	1 442 \$
Lettres de crédit	–	1	–	–	2
Facilités de crédit inutilisées	64	82	77	–	–
Ratio des radiations nettes de l'exercice sur l'encours moyen des prêts de l'exercice	0,74 %	0,66 %	0,45 %	0,46 %	0,53 %

Provisions spécifiques pour pertes sur créances exprimées en pourcentage des prêts douteux bruts

En millions de dollars, au 31 octobre	Provision spécifique pour pertes sur créances					Provision spécifique en % des prêts douteux bruts				
	2010	2009	2008	2007	2006	2010	2009	2008	2007	2006
Canada ¹										
Prêts hypothécaires à l'habitation	19 \$	14 \$	9 \$	11 \$	13 \$	7,3 %	6,1 %	6,3 %	9,2 %	11,0 %
Prêts personnels	193	226	169	183	245	88,9	94,2	79,0	83,9	91,4
Cartes de crédit	–	–	–	–	105	–	–	–	–	négl.
Entreprises et gouvernements	120	134	121	133	172	55,3	51,9	71,2	66,2	75,8
Total des dépôts au Canada	332 \$	374 \$	299 \$	327 \$	535 \$	47,9 %	51,4 %	56,7 %	60,8 %	87,3 %
Étranger ¹										
Prêts hypothécaires à l'habitation	11 \$	21 \$	27 \$	19 \$	– \$	5,7 %	12,2 %	18,8 %	19,0 %	– %
Prêts personnels	31	32	38	24	–	35,6	37,6	45,8	42,9	–
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Entreprises et gouvernements	257	308	79	61	7	29,8	33,3	34,5	36,1	41,2
Total des dépôts à l'étranger	299 \$	361 \$	144 \$	104 \$	7 \$	26,2 %	30,5 %	31,6 %	32,0 %	41,2 %
Total de la provision spécifique	631 \$	735 \$	443 \$	431 \$	542 \$	34,4 %	38,5 %	45,1 %	49,9 %	86,0 %

1) Le classement Canada ou étranger est fondé sur le domicile du débiteur ou du client. négl. Négligeable.

Provision générale en pourcentage du total des prêts, montant net

En millions de dollars, au 31 octobre	Provision générale pour pertes sur créances					Provision générale en % du total des prêts, montant net				
	2010	2009	2008	2007	2006	2010	2009	2008	2007	2006
Canada ¹										
Prêts hypothécaires à l'habitation	5 \$	4 \$	6 \$	8 \$	12 \$	– %	– %	– %	– %	– %
Prêts personnels	287	279	280	354	375	0,9	0,9	0,9	1,3	1,4
Cartes de crédit	477	548	348	258	102	4,1	4,9	3,4	3,0	1,5
Entreprises et gouvernements	217	254	282	279	260	0,7	0,9	0,8	1,0	0,9
Total des dépôts au Canada	986 \$	1 085 \$	916 \$	899 \$	749 \$	0,6 %	0,7 %	0,6 %	0,6 %	0,5 %
Étranger ¹										
Prêts hypothécaires à l'habitation	4 \$	3 \$	4 \$	3 \$	– \$	0,2 %	0,1 %	0,2 %	0,2 %	– %
Prêts personnels	6	4	6	14	5	0,6	0,4	0,5	1,5	1,2
Cartes de crédit	1	1	1	1	–	0,7	0,7	0,7	0,8	–
Entreprises et gouvernements	92	132	76	95	146	0,6	0,8	0,5	0,8	1,7
Total des dépôts à l'étranger	103 \$	140 \$	87 \$	113 \$	151 \$	0,5 %	0,7 %	0,5 %	0,7 %	1,7 %
Total de la provision générale	1 089 \$	1 225 \$	1 003 \$	1 012 \$	900 \$	0,6 %	0,7 %	0,6 %	0,6 %	0,6 %

1) Le classement Canada ou étranger est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

Prêts et acceptations nets par emplacement géographique¹

En millions de dollars, au 31 octobre	2010	2009	2008	2007	2006
Canada					
Provinces de l'Atlantique	9 446 \$	8 903 \$	8 977 \$	8 848 \$	8 213 \$
Québec	13 779	12 435	12 693	12 052	11 376
Ontario	77 791	72 527	76 065	74 362	70 441
Provinces des Prairies	7 934	7 348	7 152	6 281	5 897
Alberta, Territoires-du-Nord-Ouest et Nunavut	27 667	27 336	28 145	26 654	22 813
Colombie-Britannique et Yukon	29 439	27 984	30 259	27 945	25 016
Provision générale affectée au Canada	(986)	(1 085)	(916)	(899)	(749)
Total Canada	165 070 \$	155 448 \$	162 375 \$	155 243 \$	143 007 \$
États-Unis	4 364 \$	5 104 \$	5 833 \$	4 538 \$	4 876 \$
Autres pays	15 142 \$	15 057 \$	12 115 \$	10 897 \$	4 033 \$
Total des prêts et acceptations, montant net	184 576 \$	175 609 \$	180 323 \$	170 678 \$	151 916 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

Prêts douteux avant provision générale

En millions de dollars, au 31 octobre	Canada ¹					États-Unis ¹				
	2010	2009	2008	2007	2006	2010	2009	2008	2007	2006
Prêts douteux bruts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	259 \$	230 \$	143 \$	119 \$	118 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Étudiants	23	29	33	41	49	–	–	–	–	–
Particuliers	194	211	181	177	219	–	–	–	–	–
Total des prêts douteux bruts à la consommation	476	470	357	337	386	–	–	–	–	–
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	8	8	4	3	4	–	–	–	–	–
Institutions financières	1	1	4	6	2	–	135	–	–	–
Commerce de détail et services	57	97	89	95	90	51	45	–	20	8
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	46	49	17	26	37	16	31	2	3	2
Immobilier et construction	54	16	8	19	14	183	244	2	–	–
Agriculture	6	9	20	33	60	–	–	–	–	–
Secteurs liés aux ressources	26	26	20	4	2	–	–	–	–	–
Télécommunications, médias et technologie	10	44	3	6	7	–	–	2	1	2
Transport	7	5	3	5	5	13	19	–	–	–
Services publics	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Divers	2	3	2	4	6	–	–	–	–	–
Total des prêts douteux bruts aux entreprises et aux gouvernements ²	217	258	170	201	227	263	474	6	24	12
Total des prêts douteux bruts	693	728	527	538	613	263	474	6	24	12
Autres prêts en souffrance ³	376	472	366	60	45	–	–	5	–	–
Total des prêts douteux bruts et autres prêts en souffrance	1 069 \$	1 200 \$	893 \$	598 \$	658 \$	263 \$	474 \$	11 \$	24 \$	12 \$
Provision pour pertes sur créances										
Prêts hypothécaires à l'habitation	19 \$	14 \$	9 \$	11 \$	13 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Étudiants	7	12	11	16	22	–	–	–	–	–
Cartes de crédit	–	–	–	–	105	–	–	–	–	–
Particuliers	186	214	158	167	223	–	–	–	–	–
Provision totale – prêts à la consommation	212	240	178	194	363	–	–	–	–	–
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	2	2	1	1	1	–	–	–	–	–
Institutions financières	1	1	1	1	2	–	17	–	–	–
Commerce de détail et services	36	59	74	66	74	22	10	–	14	3
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	23	27	11	17	33	7	17	1	3	1
Immobilier et construction	18	8	8	13	9	63	89	2	–	–
Agriculture	4	6	10	18	36	1	1	–	–	–
Secteurs liés aux ressources	19	12	7	3	2	–	–	–	–	–
Télécommunications, médias et technologie	9	13	3	6	6	–	–	1	–	–
Transport	7	5	4	5	5	9	13	–	–	–
Services publics	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Divers	1	1	2	3	4	–	–	–	–	–
Provision totale – prêts aux entreprises et aux gouvernements ²	120	134	121	133	172	102	147	4	17	4
Provision totale	332 \$	374 \$	299 \$	327 \$	535 \$	102 \$	147 \$	4 \$	17 \$	4 \$
Prêts douteux nets										
Prêts hypothécaires à l'habitation	240 \$	216 \$	134 \$	108 \$	105 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Étudiants	16	17	22	25	27	–	–	–	–	–
Cartes de crédit	–	–	–	–	(105)	–	–	–	–	–
Particuliers	8	(3)	23	10	(4)	–	–	–	–	–
Total des prêts douteux nets à la consommation	264	230	179	143	23	–	–	–	–	–
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	6	6	3	2	3	–	–	–	–	–
Institutions financières	–	–	3	5	–	–	118	–	–	–
Commerce de détail et services	21	38	15	29	16	29	35	–	6	5
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	23	22	6	9	4	9	14	1	–	1
Immobilier et construction	36	8	–	6	5	120	155	–	–	–
Agriculture	2	3	10	15	24	(1)	(1)	–	–	–
Secteurs liés aux ressources	7	14	13	1	–	–	–	–	–	–
Télécommunications, médias et technologie	1	31	–	–	1	–	–	1	1	2
Transport	–	–	(1)	–	–	4	6	–	–	–
Services publics	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Divers	1	2	–	1	2	–	–	–	–	–
Total des prêts douteux nets aux entreprises et aux gouvernements ²	97	124	49	68	55	161	327	2	7	8
Total des prêts douteux nets	361 \$	354 \$	228 \$	211 \$	78 \$	161 \$	327 \$	2 \$	7 \$	8 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

2) À compter de 2010, les prêts douteux bruts aux entreprises et aux gouvernements et la provision spécifique pour pertes sur créances relatifs à FirstCaribbean ont été classés rétroactivement par secteur d'activité selon la même méthode que celle utilisée par la Banque CIBC. Auparavant, ils étaient classés dans Commerce de détail et services aux entreprises au titre des prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation, lesquels étaient présentés séparément. Les informations des exercices précédents ont été retraitées.

3) Prêts dont le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance depuis 90 à 180 jours aux termes du contrat. À compter de 2008, les autres prêts en souffrance comprennent également les prêts garantis par le gouvernement.

Prêts douteux avant provision générale (suite)

En millions de dollars, au 31 octobre	Divers ¹					Total				
	2010	2009	2008	2007	2006	2010	2009	2008	2007	2006
Prêts douteux bruts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	193 \$	172 \$	144 \$	100 \$	– \$	452 \$	402 \$	287 \$	219 \$	118 \$
Étudiants	–	–	–	–	–	23	29	33	41	49
Particuliers	87	85	83	56	–	281	296	264	233	219
Total des prêts douteux bruts à la consommation	280	257	227	156	–	756	727	584	493	386
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	67	57	28	34	–	75	65	32	37	4
Institutions financières	4	3	1	–	–	5	139	5	6	2
Commerce de détail et services	208	132	70	28	3	316	274	159	143	101
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	15	16	7	4	2	77	96	26	33	41
Immobilier et construction	228	115	76	59	–	465	375	86	78	14
Agriculture	20	14	15	10	–	26	23	35	43	60
Secteurs liés aux ressources	–	–	1	–	–	26	26	21	4	2
Télécommunications, médias et technologie	32	90	–	–	–	42	134	5	7	9
Transport	25	24	23	10	–	45	48	26	15	5
Services publics	1	1	1	–	–	1	1	1	–	–
Divers	–	–	1	–	–	2	3	3	4	6
Total des prêts douteux bruts aux entreprises et aux gouvernements²	600	452	223	145	5	1 080	1 184	399	370	244
Total des prêts douteux bruts Autres prêts en souffrance³	880	709	450	301	5	1 836	1 911	983	863	630
Autres prêts en souffrance³	5	6	3	–	–	381	478	374	60	45
Total des prêts douteux bruts et autres prêts en souffrance	885 \$	715 \$	453 \$	301 \$	5 \$	2 217 \$	2 389 \$	1 357 \$	923 \$	675 \$
Provision pour pertes sur créances										
Prêts hypothécaires à l'habitation	11 \$	21 \$	27 \$	19 \$	– \$	30 \$	35 \$	36 \$	30 \$	13 \$
Étudiants	–	–	–	–	–	7	12	11	16	22
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	–	105
Particuliers	31	32	38	24	–	217	246	196	191	223
Provision totale – prêts à la consommation	42	53	65	43	–	254	293	243	237	363
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	14	9	4	3	–	16	11	5	4	1
Institutions financières	1	1	–	–	–	2	19	1	1	2
Commerce de détail et services	63	46	30	13	3	121	115	104	93	80
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	4	5	3	2	–	34	49	15	22	34
Immobilier et construction	46	27	27	19	–	127	124	37	32	9
Agriculture	9	6	4	2	–	14	13	14	20	36
Secteurs liés aux ressources	–	–	–	–	–	19	12	7	3	2
Télécommunications, médias et technologie	11	59	–	–	–	20	72	4	6	6
Transport	7	7	6	5	–	23	25	10	10	5
Services publics	–	1	1	–	–	–	1	1	–	–
Divers	–	–	–	–	–	1	1	2	3	4
Provision totale – prêts aux entreprises et aux gouvernements²	155	161	75	44	3	377	442	200	194	179
Provision totale	197 \$	214 \$	140 \$	87 \$	3 \$	631 \$	735 \$	443 \$	431 \$	542 \$
Prêts douteux nets										
Prêts hypothécaires à l'habitation	182 \$	151 \$	117 \$	81 \$	– \$	422 \$	367 \$	251 \$	189 \$	105 \$
Étudiants	–	–	–	–	–	16	17	22	25	27
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(105)
Particuliers	56	53	45	32	–	64	50	68	42	(4)
Total – prêts douteux nets à la consommation	238	204	162	113	–	502	434	341	256	23
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	53	48	24	31	–	59	54	27	33	3
Institutions financières	3	2	1	–	–	3	120	4	5	–
Commerce de détail et services	145	86	40	15	–	195	159	55	50	21
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	11	11	4	2	2	43	47	11	11	7
Immobilier et construction	182	88	49	40	–	338	251	49	46	5
Agriculture	11	8	11	8	–	12	10	21	23	24
Secteurs liés aux ressources	–	–	1	–	–	7	14	14	1	–
Télécommunications, médias et technologie	21	31	–	–	–	22	62	1	1	3
Transport	18	17	17	5	–	22	23	16	5	–
Services publics	1	–	–	–	–	1	–	–	–	–
Divers	–	–	1	–	–	1	2	1	1	2
Total des prêts douteux bruts aux entreprises et aux gouvernements²	445	291	148	101	2	703	742	199	176	65
Total des prêts douteux nets	683 \$	495 \$	310 \$	214 \$	2 \$	1 205 \$	1 176 \$	540 \$	432 \$	88 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

2) À compter de 2010, les prêts douteux bruts aux entreprises et aux gouvernements et la provision spécifique pour pertes sur créances relatifs à FirstCaribbean ont été classés rétroactivement par secteur d'activité selon la même méthode que celle utilisée par la Banque CIBC. Auparavant, ils étaient classés dans Commerce de détail et services aux entreprises au titre des prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation, lesquels étaient présentés séparément. Les informations des exercices précédents ont été retraitées.

3) Prêts dont le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance depuis 90 à 180 jours aux termes du contrat. À compter de 2008, les autres prêts en souffrance comprennent également les prêts garantis par le gouvernement.

Dépôts

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	Solde moyen			Intérêt			Taux		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Dépôts dans des établissements bancaires au Canada¹									
Payables à vue									
Particuliers	7 026 \$	5 967 \$	5 783 \$	3 \$	5 \$	6 \$	0,04 %	0,08 %	0,10 %
Entreprises et gouvernements	25 632	23 539	22 337	46	59	358	0,18	0,25	1,60
Banques	1 299	1 193	1 140	2	4	14	0,15	0,34	1,23
Payables sur préavis									
Particuliers	56 735	45 135	37 568	286	329	506	0,50	0,73	1,35
Entreprises et gouvernements	11 812	8 622	6 825	62	48	182	0,52	0,56	2,67
Banques	4	1	4	–	–	–	–	–	–
Payables à terme fixe									
Particuliers	42 749	46 932	47 659	1 143	1 438	1 867	2,67	3,06	3,92
Entreprises et gouvernements	46 073	45 192	54 189	493	448	1 815	1,07	0,99	3,35
Banques	560	1 062	641	2	4	22	0,36	0,38	3,43
Total des dépôts au Canada	191 890	177 643	176 146	2 037	2 335	4 770	1,06	1,31	2,71
Dépôts dans des établissements bancaires à l'étranger									
Payables à vue									
Particuliers	439	482	508	3	5	13	0,68	1,04	2,56
Entreprises et gouvernements	2 320	2 912	2 611	6	5	9	0,26	0,17	0,34
Banques	80	272	347	4	4	3	5,00	1,47	0,86
Payables sur préavis									
Particuliers	1 916	2 055	1 764	39	49	53	2,04	2,38	3,00
Entreprises et gouvernements	647	662	410	1	1	3	0,15	0,15	0,73
Payables à terme fixe									
Particuliers	2 214	2 487	2 390	9	32	72	0,41	1,29	3,01
Entreprises et gouvernements	26 650	27 278	38 926	74	359	1 445	0,28	1,32	3,71
Banques	4 891	7 192	13 864	19	89	485	0,39	1,24	3,50
Total des dépôts à l'étranger	39 157	43 340	60 820	155	544	2 083	0,40	1,26	3,42
Total des dépôts	231 047 \$	220 983 \$	236 966 \$	2 192 \$	2 879 \$	6 853 \$	0,95 %	1,30 %	2,89 %

1) Les dépôts par les déposants étrangers dans nos établissements bancaires canadiens ont totalisé 3,6 G\$ (4,2 G\$ en 2009 et 3,6 G\$ en 2008).

Emprunts à court terme

En millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008
Encours à la fin de l'exercice			
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	9 673 \$	5 916 \$	6 924 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	28 220	37 453	38 023
Total des emprunts à court terme	37 893 \$	43 369 \$	44 947 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert			
Solde moyen	8 620 \$	6 461 \$	9 901 \$
Solde maximal de fin de mois	10 554	7 368	11 984
Taux d'intérêt moyen	2,45%	2,45 %	2,91 %
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres			
Solde moyen	39 379	43 372	30 574
Solde maximal de fin de mois	45 886	49 211	38 023
Taux d'intérêt moyen	0,75 %	1,20 %	4,66 %

Honoraires payés aux vérificateurs nommés par les actionnaires

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008
Honoraires de vérification ¹	16,3 \$	19,0 \$	18,0 \$
Honoraires pour services liés à la vérification ²	2,8	2,2	2,3
Honoraires pour services fiscaux ³	0,4	0,4	0,4
Divers	–	–	1,3
Total	19,5 \$	21,6 \$	22,0 \$

1) Au titre de la vérification des états financiers annuels de la CIBC et des services habituellement fournis par le vérificateur principal relativement aux dépôts réglementaires et prévus par la loi de la CIBC. Les honoraires de vérification comprennent la vérification des contrôles internes sur la présentation de l'information financière en vertu du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis.

2) Au titre des services de certification et des services connexes raisonnablement liés à l'exécution de la vérification ou à l'examen des états financiers de la CIBC, y compris la consultation comptable, divers procédés convenus et la traduction des rapports financiers.

3) Au titre des services de conformité fiscale.

États financiers consolidés

Table des matières

105 Responsabilité à l'égard de l'information financière

106 Rapports des vérificateurs indépendants aux actionnaires

108 Bilan consolidé

109 État des résultats consolidé

110 État du résultat étendu consolidé

111 État de l'évolution des capitaux propres consolidé

112 État des flux de trésorerie consolidé

113 Notes afférentes aux états financiers consolidés

- 113 Note 1** – Sommaire des principales conventions comptables
- 120 Note 2** – Juste valeur des instruments financiers
- 127 Note 3** – Acquisitions et cessions importantes
- 128 Note 4** – Valeurs mobilières
- 131 Note 5** – Prêts
- 133 Note 6** – Titrisations et entités à détenteurs de droits variables
- 137 Note 7** – Terrains, bâtiments et matériel
- 137 Note 8** – Écart d'acquisition, logiciels et autres actifs incorporels
- 138 Note 9** – Autres actifs
- 138 Note 10** – Dépôts
- 138 Note 11** – Autres passifs
- 139 Note 12** – Activités de négociation
- 139 Note 13** – Instruments financiers désignés à la juste valeur
- 141 Note 14** – Instruments dérivés
- 145 Note 15** – Couvertures désignées aux fins comptables
- 146 Note 16** – Titres secondaires
- 147 Note 17** – Capital-actions – actions ordinaires et actions privilégiées et passif au titre des actions privilégiées
- 150 Note 18** – Valeurs mobilières de Capital Trust
- 151 Note 19** – Cumul des autres éléments du résultat étendu
- 151 Note 20** – Sensibilité aux taux d'intérêt
- 153 Note 21** – Rémunération à base d'actions
- 155 Note 22** – Avantages sociaux futurs
- 159 Note 23** – Impôts sur les bénéfices
- 161 Note 24** – Résultat par action
- 161 Note 25** – Engagements, cautionnements, actifs donnés en garantie et passifs éventuels
- 164 Note 26** – Concentration du risque de crédit
- 165 Note 27** – Opérations entre parties liées
- 166 Note 28** – Informations sectorielles et géographiques
- 168 Note 29** – Instruments financiers – informations à fournir
- 169 Note 30** – Rapprochement entre les principes comptables généralement reconnus du Canada et ceux des États-Unis
- 179 Note 31** – Modifications futures de conventions comptables

Responsabilité à l'égard de l'information financière

La direction de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) est responsable de la préparation du Rapport annuel qui comprend les états financiers consolidés et le rapport de gestion ainsi que de la présentation d'une information à jour et fiable. Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et les exigences de la *Loi sur les banques* (Canada). Le rapport de gestion a été préparé selon les exigences des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Les états financiers consolidés et le rapport de gestion comprennent nécessairement des éléments qui tiennent compte des meilleurs jugements et estimations à l'égard de l'incidence prévue des opérations et événements actuels, compte tenu de leur importance relative. Toutes les informations financières présentées dans le Rapport annuel sont conformes à celles des états financiers consolidés.

La direction a mis au point et maintient des systèmes, des contrôles et des procédés efficaces qui font en sorte que l'information utilisée à l'interne et publiée est fiable et disponible en temps opportun. Au cours de l'exercice écoulé, nous avons continué de rehausser, de consigner et de contrôler l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles internes à l'égard de l'information financière. Le résultat de ces travaux a fait l'objet d'une vérification par les vérificateurs nommés par les actionnaires. À la fin de l'exercice, nous avons déclaré que les contrôles internes à l'égard de l'information financière sont efficaces et que la CIBC se conforme aux exigences établies par la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis en vertu de l'article 404 de la loi américaine intitulée *Sarbanes-Oxley*. Conformément à l'article 302 de la loi *Sarbanes-Oxley*, le chef de la direction et le chef des services financiers de la CIBC déposent auprès de la SEC une attestation relativement au document annuel de présentation de l'information financière de la CIBC aux États-Unis (Formulaire 40-F). La même attestation est remise aux Autorités canadiennes en valeurs mobilières aux termes du Règlement 52-109.

Le vérificateur principal et son personnel passent en revue les contrôles internes de la CIBC, y compris les contrôles et la sécurité des systèmes d'information informatisés, l'environnement global de contrôle et les contrôles comptables et financiers, et produisent un rapport à leur égard. Le vérificateur principal a pleinement et librement accès au comité de vérification.

Il incombe au conseil d'administration de passer en revue la présentation de l'information financière par l'entremise du comité de vérification, qui se compose d'administrateurs qui ne sont pas directeurs ni employés de la CIBC. Le comité de vérification passe en revue les états financiers consolidés et les rapports de gestion intermédiaires et annuels, et les recommande aux fins d'approbation par le conseil d'administration. Parmi les autres principales responsabilités du comité de vérification, notons le suivi du système de contrôles internes de la CIBC, le suivi de sa conformité aux exigences juridiques et réglementaires et l'examen des compétences, de l'indépendance et du rendement des vérificateurs des actionnaires et des vérificateurs internes.

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l., vérificateurs nommés par les actionnaires, s'attachent à comprendre les contrôles internes et les procédés de présentation de l'information financière de la CIBC afin de planifier et d'exécuter les tests et autres procédés de vérification qu'ils jugent nécessaires dans les circonstances pour exprimer une opinion dans leur rapport qui suit. Les vérificateurs nommés par les actionnaires ont pleinement et librement accès au comité de vérification, avec qui ils discutent de la vérification et des questions qui s'y rapportent.

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), Canada a pour mandat de protéger les droits et intérêts des déposants et des créanciers de la CIBC. Par conséquent, il examine et fait enquête sur les activités et les affaires de la CIBC, au besoin, afin de s'assurer que les dispositions de la *Loi sur les banques* (Canada) sont respectées et que la situation financière de la CIBC est saine.

Gerald T. McCaughey
Président et chef de la direction

David Williamson
Chef des services financiers

Le 1^{er} décembre 2010

Rapports des vérificateurs indépendants aux actionnaires

Rapport sur les états financiers

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) aux 31 octobre 2010 et 2009 et les états consolidés des résultats, du résultat étendu, de l'évolution des capitaux propres et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2010. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la CIBC. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que nos vérifications constituent un fondement raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la CIBC au 31 octobre 2010 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de

trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2010 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comme il est précisé à la note 1 afférente aux états financiers consolidés, en date du 1^{er} novembre 2008, la CIBC a adopté les modifications aux chapitres 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », et 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA). En 2008, la CIBC a adopté les exigences de l'abrégé modifié du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) 46 de l'ICCA, *Baux adossés*, et les modifications apportées aux chapitres 3855 relativement au reclassement des actifs financiers.

Nous avons également vérifié, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, l'efficacité du contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière en date du 31 octobre 2010, selon les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission et, dans notre rapport du 1^{er} décembre 2010, nous avons exprimé une opinion sans réserve à cet égard.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto, Canada
Le 1^{er} décembre 2010

Rapports des vérificateurs indépendants aux actionnaires

Rapport sur le contrôle interne en vertu des normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis

Nous avons vérifié le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) au 31 octobre 2010 selon les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (les critères établis par le COSO). La responsabilité du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière incombe à la direction de la CIBC. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion quant à l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la CIBC en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu à tous les égards importants. Notre vérification a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'évaluation du risque de faiblesses importantes, les sondages et l'évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de l'évaluation du risque et la mise en œuvre de tout autre procédé que nous avons jugé nécessaire dans les circonstances. Nous estimons que notre vérification constitue un fondement raisonnable à l'expression de notre opinion.

Le processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est conçu afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins de publication, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société comporte des conventions et des procédés qui 1) ont trait au maintien de livres de comptes

suffisamment détaillés qui reflètent de façon précise et fidèle les opérations et les cessions des actifs de la société; 2) donnent l'assurance raisonnable que les opérations sont constatées adéquatement afin de permettre la préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus, et que les revenus et les frais de la société sont conformes aux autorisations données par la direction et les administrateurs de la société; et 3) donnent l'assurance raisonnable à l'égard de la prévention ou de la détection en temps opportun d'acquisitions, d'utilisations ou de cessions non autorisées des actifs de la société qui pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers.

Étant donné ses limites inhérentes, le contrôle interne à l'égard de l'information financière pourrait ne pas prévenir ou détecter des inexactitudes. En outre, les projections quant à l'évaluation de l'efficacité dans des périodes futures sont assujetties au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements des conditions, ou que le degré de conformité aux conventions et aux procédés puisse se détériorer.

À notre avis, la CIBC a maintenu, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2010 selon les critères établis par le COSO.

Nous avons également vérifié, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, les bilans consolidés de la CIBC aux 31 octobre 2010 et 2009 et ses états consolidés des résultats, du résultat étendu, de l'évolution des capitaux propres et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2010 et, dans notre rapport du 1^{er} décembre 2010, nous avons exprimé une opinion sans réserve à leur égard.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto, Canada
Le 1^{er} décembre 2010

Bilan consolidé

En millions de dollars, au 31 octobre	2010	2009
ACTIF		
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	2 190 \$	1 812 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	9 862	5 195
Valeurs mobilières (note 4)		
Compte de négociation (note 12)	28 557	15 110
Disponibles à la vente	26 621	40 160
Désignées à leur juste valeur (note 13)	22 430	22 306
	77 608	77 576
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	37 342	32 751
Prêts (note 5)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	93 568	86 152
Particuliers	34 335	33 869
Cartes de crédit	12 127	11 808
Entreprises et gouvernements (note 13)	38 582	37 343
Provision pour pertes sur créances	(1 720)	(1 960)
	176 892	167 212
Divers		
Instruments dérivés (note 14)	24 682	24 696
Engagements de clients en vertu d'acceptations	7 684	8 397
Terrains, bâtiments et matériel (note 7)	1 660	1 618
Écart d'acquisition (note 8)	1 913	1 997
Logiciels et autres actifs incorporels (note 8)	609	669
Autres actifs (note 9)	11 598	14 021
	48 146	51 398
	352 040 \$	335 944 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Dépôts (note 10)		
Particuliers	113 294 \$	108 324 \$
Entreprises et gouvernements (notes 13 et 18)	127 759	107 209
Banques	5 618	7 584
	246 671	223 117
Divers		
Instruments dérivés (note 14)	26 489	27 162
Acceptations	7 684	8 397
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert (notes 12 et 13)	9 673	5 916
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	28 220	37 453
Autres passifs (note 11)	12 572	13 693
	84 638	92 621
Titres secondaires (note 16)	4 773	5 157
Passif au titre des actions privilégiées (note 17)	–	600
Participations ne donnant pas le contrôle	168	174
Capitaux propres		
Actions privilégiées (note 17)	3 156	3 156
Actions ordinaires (note 17)	6 803	6 240
Actions autodétenues (note 17)	1	1
Surplus d'apport	96	92
Bénéfices non répartis	6 095	5 156
Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 19)	(361)	(370)
	15 790	14 275
	352 040 \$	335 944 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés.

Gerald T. McCaughey
Président et chef de la direction

Ronald W. Tysoe
Administrateur

État des résultats consolidé

En millions de dollars, sauf indication contraire, exercice terminé le 31 octobre

	2010	2009	2008
Revenu d'intérêts			
Prêts	7 288 \$	7 183 \$	9 308 \$
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	193	324	1 535
Valeurs mobilières	1 562	1 705	2 682
Dépôts auprès d'autres banques	52	85	638
	9 095	9 297	14 163
Frais d'intérêts			
Dépôts	2 192	2 879	6 853
Autres passifs	476	785	1 801
Titres secondaires	188	208	271
Passif au titre des actions privilégiées (note 17)	35	31	31
	2 891	3 903	8 956
Revenu net d'intérêts	6 204	5 394	5 207
Revenu autre que d'intérêts			
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	426	478	411
Frais sur les dépôts et les paiements	756	773	776
Commissions sur crédit	341	304	237
Honoraires d'administration de cartes	304	328	306
Honoraires de gestion de placements et de garde	459	419	525
Revenu tiré des fonds communs de placement	751	658	814
Revenu tiré des assurances, déduction faite des réclamations	277	258	248
Commissions liées aux opérations sur valeurs mobilières	474	472	565
Revenu (perte) de négociation (note 12)	603	(531)	(6 821)
Gains (pertes) sur valeurs disponibles à la vente, montant net (note 4)	400	275	(40)
Revenu tiré des (frais sur) valeurs mobilières désignées à la juste valeur (note 13)	(623)	(33)	(249)
Revenu tiré des créances titrisées	631	518	585
Revenu tiré des opérations de change autres que de négociation	683	496	437
Divers	399	119	713
	5 881	4 534	(1 493)
Total des revenus	12 085	9 928	3 714
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 5)	1 046	1 649	773
Frais autres que d'intérêts			
Salaires et avantages sociaux	3 871	3 610	3 917
Frais d'occupation	648	597	610
Matériel informatique, logiciels et matériel de bureau	1 003	1 010	1 095
Communications	290	288	284
Publicité et expansion des affaires	197	173	217
Honoraires	210	189	230
Taxes d'affaires et impôts et taxe sur le capital	88	117	118
Divers	720	676	730
	7 027	6 660	7 201
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et participations ne donnant pas le contrôle	4 012	1 619	(4 260)
Charge (économie) d'impôts (note 23)	1 533	424	(2 218)
	2 479	1 195	(2 042)
Participations ne donnant pas le contrôle	27	21	18
Bénéfice net (perte nette)	2 452 \$	1 174 \$	(2 060) \$
Dividendes et primes sur actions privilégiées (note 17)	(169)	(162)	(119)
Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	2 283 \$	1 012 \$	(2 179) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	387 802	381 677	370 229
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	388 807	382 442	371 763
Résultat par action (en dollars) (note 24) – de base	5,89 \$	2,65 \$	(5,89) \$
– dilué	5,87 \$	2,65 \$	(5,89) \$
Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note 17)	3,48 \$	3,48 \$	3,48 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés.

État du résultat étendu consolidé

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008
Bénéfice net (perte nette)	2 452 \$	1 174 \$	(2 060) \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts			
Écart de conversion, montant net			
Gains nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements étrangers autonomes	789	(388)	2 947
Gains nets (pertes nettes) sur opérations de couverture sur investissements dans des établissements étrangers autonomes	(869)	250	(2 217)
	(80)	(138)	730
Variation nette des valeurs disponibles à la vente			
Gains latents (pertes latentes) sur valeurs disponibles à la vente, montant net	303	462	(41)
Reclassement de (gains nets) pertes nettes en résultat net	(230)	(236)	5
	73	226	(36)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie			
Pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(9)	(26)	(12)
Pertes nettes (gains nets) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie reclassés en résultat net	25	10	(32)
	16	(16)	(44)
Total des autres éléments du résultat étendu ¹	9	72	650
Résultat étendu (perte)	2 461 \$	1 246 \$	(1 410) \$

1) Comprend une participation ne donnant pas le contrôle de 1 M\$ (1 M\$ en 2009 et 6 M\$ en 2008).

L'économie (la charge) d'impôts attribuée à chacune des composantes des autres éléments du résultat étendu est présentée dans le tableau ci-dessous :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008
Écarts de conversion, montant net			
Variations des investissements dans des établissements étrangers autonomes	(1) \$	34 \$	(44) \$
Variations des opérations de couverture sur investissements dans des établissements étrangers autonomes	518	(16)	1 013
Variation nette des valeurs disponibles à la vente			
Gains latents (pertes latentes) sur valeurs disponibles à la vente, montant net	(100)	(151)	(25)
Reclassement des (gains nets) pertes nettes en résultat net	68	111	(37)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie			
Variations des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	3	13	7
Variations des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie reclassés en résultat net	(3)	(9)	16
	485 \$	(18) \$	930 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés.

État de l'évolution des capitaux propres consolidé

En millions de dollars, sauf les données sur les actions, exercice terminé le 31 octobre	Actions			Montant		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Actions privilégiées (note 17)						
Solde au début de l'exercice				3 156 \$	2 631 \$	2 331 \$
Émission d'actions privilégiées				–	525	300
Solde à la fin de l'exercice				3 156 \$	3 156 \$	2 631 \$
Actions ordinaires (note 17)						
Solde au début de l'exercice	383 983 867	380 798 218	334 956 954	6 240 \$	6 062 \$	3 133 \$
Émission d'actions ordinaires	8 755 633	3 185 649	45 841 264	563	178	2 963
Frais d'émission, déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes	–	–	–	–	–	(34)
Solde à la fin de l'exercice	392 739 500	383 983 867	380 798 218	6 803 \$	6 240 \$	6 062 \$
Actions autodétenues (note 17)						
Solde au début de l'exercice	(2 000)	6 611	31 625	1 \$	1 \$	4 \$
Achats	(51 048 586)	(156 495 078)	(136 208 844)	(3 594)	(7 274)	(9 076)
Ventes	51 049 786	156 486 467	136 183 830	3 594	7 274	9 073
Solde à la fin de l'exercice	(800)	(2 000)	6 611	1 \$	1 \$	1 \$
Surplus d'apport						
Solde au début de l'exercice				92 \$	96 \$	96 \$
Charge au titre des options sur actions				11	12	9
Options sur actions exercées				(4)	(1)	(1)
(Escompte net) prime nette sur les actions autodétenues et divers				(3)	(15)	(8)
Solde à la fin de l'exercice				96 \$	92 \$	96 \$
Bénéfices non répartis						
Solde au début de l'exercice, montant établi antérieurement				5 156 \$	5 483 \$	9 017 \$
Rajustement pour modification de conventions comptables				–	(6) ¹	(66) ²
Solde au début de l'exercice, après retraitement				5 156	5 477	8 951
Bénéfice net (perte nette)				2 452	1 174	(2 060)
Dividendes (note 17)						
Actions ordinaires				(1 350)	(1 328)	(1 285)
Actions privilégiées				(169)	(162)	(119)
Divers				6	(5)	(4)
Solde à la fin de l'exercice				6 095 \$	5 156 \$	5 483 \$
Cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts (note 19)						
Solde au début de l'exercice				(370) \$	(442) \$	(1 092) \$
Autres éléments du résultat étendu				9	72	650
Solde à la fin de l'exercice				(361) \$	(370) \$	(442) \$
Bénéfices non répartis et cumul des autres éléments du résultat étendu				5 734 \$	4 786 \$	5 041 \$
Capitaux propres à la fin de l'exercice				15 790 \$	14 275 \$	13 831 \$

1) Représente l'incidence de la modification de la date d'évaluation au titre des avantages sociaux futurs. Pour plus de précisions, se reporter à la note 22.

2) Représente l'incidence de l'adoption de l'abrégé modifié du Comité sur les problèmes nouveaux 46 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), *Baux adossés*. Pour plus de précisions, se reporter à la note 1.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés.

État des flux de trésorerie consolidé

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008
Flux de trésorerie d'exploitation			
Bénéfice net (perte nette)	2 452 \$	1 174 \$	(2 060) \$
Rajustements pour rapprocher le bénéfice net (la perte nette) des flux de trésorerie d'exploitation :			
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 046	1 649	773
Amortissements ¹	375	403	410
Charge au titre des options sur actions	11	12	(21)
Impôts futurs	800	38	(1 547)
(Gains) pertes sur valeurs disponibles à la vente, montant net	(400)	(275)	40
Pertes à la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	1	2	–
Autres éléments hors caisse, montant net	(520)	(297)	250
Variations des actifs et des passifs d'exploitation			
Intérêts courus à recevoir	(108)	266	232
Intérêts courus à payer	42	(339)	(299)
Montants à recevoir sur contrats de dérivés	(292)	4 270	(4 297)
Montants à payer sur contrats de dérivés	(574)	(6 063)	5 081
Variation nette des valeurs du compte de négociation	(13 447)	22 278 ²	13 658 ²
Variation nette des valeurs désignées à la juste valeur	(124)	(445)	(11 570)
Variation nette des autres actifs et passifs désignés à la juste valeur	118	100	7 034
Impôts exigibles	466	2 162	(1 780)
Divers, montant net	2 178	–	(5 470)
	(7 976)	24 935	434
Flux de trésorerie de financement			
Dépôts, déduction faite des retraits	24 588	(7 569) ³	(4 530)
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	3 094	(2 082)	(5 785)
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres, montant net	(9 233)	(570)	9 079
Émission de titres secondaires	1 100	–	1 150
Remboursement/rachat de titres secondaires	(1 395)	(1 419)	(339)
Émission d'actions privilégiées	–	525	300
Émission d'actions ordinaires, montant net	563	178	2 929
Produit net tiré des actions autodétenues vendues (achetées)	–	–	(3)
Dividendes	(1 519)	(1 490)	(1 404)
Divers, montant net	(2 051)	596	707
	15 147	(11 831)	2 104
Flux de trésorerie d'investissement			
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(4 667)	2 206	4 889
Prêts, déduction faite des remboursements	(24 509)	(12 496)	(22 027)
Produit des titrisations	14 192	20 744	11 328
Achat de valeurs disponibles à la vente	(55 392)	(91 663)	(18 847)
Produit de la vente de valeurs disponibles à la vente	41 144	30 205	15 764
Produit à l'échéance de valeurs disponibles à la vente	27 585	35 628	8 109
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres, montant net	(4 591)	2 845	(1 576)
Sorties nettes liées à des acquisitions	(297)	–	–
Achat de terrains, de bâtiments et de matériel	(220)	(272)	(149)
Produit de la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	–	–	2
	(6 755)	(12 803)	(2 507)
Incidence de la fluctuation des taux de change sur l'encaisse et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(38)	(47)	70
Augmentation nette de l'encaisse et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de l'exercice	378	254	101
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de l'exercice	1 812	1 558	1 457
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de l'exercice⁴	2 190⁵ \$	1 812 \$	1 558 \$
Intérêts versés au comptant	2 849 \$	4 242 \$	9 255 \$
Impôts sur les bénéfices payés (recouverts) au comptant	267 \$	(1 775) \$	1 110 \$

1) Comprend l'amortissement des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives, des logiciels et des autres actifs incorporels.

2) Comprend les valeurs mobilières d'abord acquises à titre de valeurs du compte de négociation puis reclassées à titre de prêts et de valeurs disponibles à la vente, tel qu'il est précisé à la note 4.

3) Comprend un montant de 1,6 G\$ en billets acquis par CIBC Capital Trust (note 18).

4) Comprend des soldes de liquidités soumises à restrictions de 246 M\$ (268 M\$ en 2009 et 291 M\$ en 2008).

5) Comprend des montants en espèces affectés au règlement des rachats des actions privilégiées à dividende non cumulatif (note 17).

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Note 1

Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la « CIBC ») ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et sont libellés en dollars canadiens.

Un rapprochement de l'incidence sur l'actif, le passif, les capitaux propres, le bénéfice net et le résultat étendu des différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis est présenté à la note 30.

Nos principales conventions comptables sont décrites dans les paragraphes qui suivent. Les nouvelles conventions comptables adoptées sont décrites à la section Modifications comptables de la présente note.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les actifs, les passifs, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la CIBC, des filiales contrôlées et de certaines entités à détenteurs de droits variables (EDDV) pour lesquelles nous sommes considérés comme le principal bénéficiaire, après élimination des opérations et des soldes intersociétés. On entend par principal bénéficiaire l'entreprise qui absorbe la majorité des pertes prévues ou qui reçoit la majeure partie des rendements résiduels prévus d'une EDDV, ou les deux. La participation sans contrôle dans les filiales et les EDDV consolidées fait l'objet d'un poste distinct au bilan consolidé et dans l'état des résultats consolidé.

Une entité qui n'a pas suffisamment de capitaux propres à risque pour lui permettre de financer ses activités sans un soutien financier subordonné additionnel, ou dans laquelle les investisseurs ne sont pas considérés comme des détenteurs de participations financières conférant le contrôle, est considérée comme une EDDV. En outre, les directives sur les EDDV ne touchent pas certaines entités, dont les structures d'accueil admissibles.

Les placements dans des sociétés sur lesquelles nous exerçons une influence notable sont comptabilisés à la valeur de consolidation et inclus dans les autres actifs. La quote-part du bénéfice de ces placements qui nous revient est comprise au poste Divers de la rubrique Revenu autre que d'intérêts. Les placements sur lesquels nous exerçons un contrôle conjoint sont comptabilisés selon la méthode de la consolidation proportionnelle, et seule la quote-part de la CIBC des actifs, des passifs, des revenus et des frais est consolidée.

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

Pour préparer des états financiers consolidés selon les PCGR du Canada, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses à l'égard des montants comptabilisés et évalués d'actifs et de passifs, du bénéfice net, du résultat étendu et des informations connexes. Des estimations sont faites et des hypothèses sont formulées au titre de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers et de la comptabilisation de la provision pour pertes sur créances, des opérations de titrisation et des EDDV, ainsi que pour la baisse de valeur des actifs, les impôts sur les bénéfices, les passifs éventuels et les avantages sociaux futurs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et de ces hypothèses.

Conversion des monnaies étrangères

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans les monnaies fonctionnelles propres aux activités d'exploitation aux taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé. Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis dans les monnaies fonctionnelles aux taux historiques. Les revenus et les frais sont convertis aux taux de change mensuels moyens. Les gains et les pertes de

change réalisés et latents découlant de la conversion dans les monnaies fonctionnelles sont inclus dans l'état des résultats consolidé.

Les actifs et les passifs des établissements étrangers autonomes dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les revenus et les frais de ces établissements étrangers sont convertis en dollars canadiens aux taux de change mensuels moyens. Les gains et les pertes de change qui découlent de la conversion des comptes des établissements étrangers et des opérations de couverture de l'investissement net dans ces établissements étrangers, déduction faite des impôts applicables, sont imputés à l'écart de conversion, qui est inclus dans les autres éléments du résultat étendu.

Aucun actif ni aucun passif d'impôts futurs n'est constaté à l'égard des gains ou pertes de change découlant d'un placement dans une filiale étrangère autonome si l'on prévoit que le gain ou la perte de change ne se réalisera pas aux fins de l'impôt dans un avenir prévisible.

Une tranche appropriée des gains et pertes de change cumulés et des impôts applicables du cumul des autres éléments du résultat étendu est constatée dans l'état des résultats consolidé, lorsque survient une réduction du placement net dans un établissement étranger autonome.

Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers

Tous les actifs financiers doivent, au moment de la comptabilisation initiale, être classés comme détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, désignés à la juste valeur, détenus jusqu'à leur échéance ou prêts et créances, en fonction des caractéristiques de l'instrument ainsi que du but dans lequel il a été acquis. En outre, les normes exigent que tous les actifs financiers et tous les dérivés soient évalués à leur juste valeur, à l'exception des prêts, des créances, des titres de créance classés comme devant être détenus jusqu'à leur échéance, et des valeurs disponibles à la vente qui n'ont pas de cours sur un marché actif. À compter du 1^{er} août 2008, le reclassement d'actifs financiers non dérivés du compte de négociation vers des valeurs détenues jusqu'à l'échéance ou disponibles à la vente est permis dans de rares cas, et uniquement s'il y a eu un changement dans l'intention de la direction en ce qui a trait à un actif financier non dérivé particulier. Les passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, sauf s'il s'agit de dérivés, d'engagements liés à des valeurs vendues à découvert ou de passifs désignés à la juste valeur. Les dérivés, les engagements liés à des valeurs vendues à découvert et les passifs désignés à la juste valeur sont comptabilisés à la juste valeur. Les frais d'intérêts sont comptabilisés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement, déduction faite de la provision pour pertes sur créances. Le revenu d'intérêts est comptabilisé selon la comptabilité d'exercice au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Se reporter à la section Dépréciation des actifs financiers de la présente note pour obtenir plus de précisions sur la comptabilisation des prêts douteux.

Instruments financiers détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs et des passifs détenus à des fins de transaction ou font partie d'un portefeuille sous gestion visant la réalisation de bénéfices à court terme, et doivent être mesurés à leur juste valeur estimative à la date du bilan. Les prêts et créances qu'une entité entend vendre immédiatement ou à court terme doivent être classés comme instruments financiers détenus à des fins de transaction.

États financiers consolidés

Les gains et les pertes réalisés sur cessions et les gains et les pertes latents découlant de fluctuations de la juste valeur sont constatés dans les revenus autres que d'intérêts comme revenu (perte) de négociation. Les dividendes et le revenu d'intérêt gagné ainsi que les frais d'intérêt engagés sont inscrits respectivement dans le revenu d'intérêts et les frais d'intérêts.

Valeurs disponibles à la vente

Les valeurs disponibles à la vente sont comptabilisées à la juste valeur (autres que les valeurs qui n'ont pas de cours sur un marché actif), les gains et pertes latents étant constatés dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'elles soient vendues ou si elles subissent une baisse de valeur durable, auquel cas le gain cumulé latent ou la perte cumulée latente est reclassé du cumul des autres éléments du résultat étendu dans l'état des résultats consolidé. Les valeurs qui n'ont pas de cours sur un marché actif sont comptabilisées au coût. Les gains et pertes réalisés sur vente, calculés selon la méthode du coût moyen, et les moins-values visant à tenir compte des baisses de valeur durables sont inclus dans les gains nets (pertes nettes) sur les valeurs disponibles à la vente, à l'exception des droits conservés sur les coupons d'intérêt découlant de nos activités de titrisation qui sont inclus dans le revenu tiré des créances titrisées. Les revenus de dividendes et d'intérêts tirés des valeurs disponibles à la vente, autres que les coupons d'intérêt, sont inclus dans le revenu d'intérêts.

Instruments financiers désignés à la juste valeur

Les instruments financiers désignés à la juste valeur sont ceux qu'une entité désigne, à leur constatation initiale, comme des instruments qui seront évalués à leur juste valeur au bilan consolidé. En plus de l'exigence visant la disponibilité de justes valeurs fiables, des restrictions réglementaires sont imposées par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) quant à l'utilisation de cette désignation. Les critères d'application de l'option de juste valeur sont remplis lorsque i) l'application de l'option de la juste valeur élimine ou réduit considérablement les écarts d'évaluation qui découleraient de l'évaluation des actifs ou des passifs ou de la constatation des gains et des pertes à leur égard selon une méthode différente; ou ii) les instruments financiers font partie d'un portefeuille qui est géré selon sa juste valeur, conformément à notre stratégie de placement, et qui fait l'objet de rapports internes selon la même méthode.

Les gains et les pertes réalisés sur cessions et les gains et les pertes latents découlant de variations de la juste valeur des instruments financiers désignés à la juste valeur, ainsi que les gains et les pertes découlant de variations de la juste valeur de dérivés et d'engagements liés à des valeurs vendues à découvert qui sont gérés avec les instruments financiers désignés à la juste valeur, sont inclus dans le revenu (la perte) associé(e) aux instruments financiers désignés à la juste valeur. Les dividendes et l'intérêt gagné ainsi que l'intérêt engagé sur les actifs et les passifs désignés à la juste valeur sont inscrits respectivement dans le revenu d'intérêts et les frais d'intérêts.

Frais d'opération

Les frais d'opération liés aux valeurs du compte de négociation et aux instruments financiers désignés à la juste valeur sont passés en charges dès qu'ils sont engagés. Les frais d'opération liés à tous les autres instruments financiers sont habituellement capitalisés. Dans le cas d'instruments de créance, les frais d'opérations sont ensuite amortis sur la durée prévue de l'instrument, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Dans le cas des titres de participation, les frais d'opérations sont ajoutés à la valeur comptable.

Date de comptabilisation des valeurs

Nous comptabilisons toutes les valeurs au moyen de la comptabilisation à la date de règlement aux fins du bilan consolidé.

Méthode du taux d'intérêt effectif

Le revenu d'intérêts et les frais d'intérêts relatifs à tous les instruments financiers évalués au coût après amortissement et aux titres de créance disponibles à la vente sont comptabilisés dans le revenu d'intérêts et les frais d'intérêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui actualise exactement les rentrées ou les sorties de trésorerie futures estimatives sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier ou du passif financier, à leur constatation initiale.

Les commissions de montage, y compris les commissions d'engagement, de restructuration et de renégociation, sont considérées comme faisant partie intégrante du rendement obtenu sur un prêt et sont comptabilisées au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les commissions reçues relativement à des engagements qui ne donneront probablement pas lieu à un prêt sont portées au revenu autre que d'intérêts sur la durée de l'engagement. Les commissions de syndication de prêts sont portées au revenu autre que d'intérêts à la signature de l'entente de syndication, pourvu que le rendement de la tranche du prêt que nous conservons soit au moins égal au rendement moyen obtenu par les autres prêteurs participant au financement. Sinon, une fraction appropriée des commissions est reportée à titre de revenu non gagné et amortie par imputation au revenu d'intérêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres et engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres

Les valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres sont traitées comme des prêts garantis dans la mesure où elles représentent une acquisition de valeurs simultanément à un engagement de les revendre à une date ultérieure, généralement à court terme. Le revenu d'intérêts est comptabilisé et présenté séparément dans l'état des résultats consolidé. De la même façon, les valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres sont traitées comme des emprunts garantis, et les frais d'intérêts sont comptabilisés au poste Autres passifs de la rubrique Frais d'intérêts.

Le droit de récupérer les garanties au comptant versées et l'obligation de rendre les garanties au comptant reçues quand des valeurs sont empruntées ou prêtées sont respectivement constatés à titre de valeurs empruntées et d'obligations liées à des valeurs prêtées en vertu de mises en pension de titres. L'intérêt sur les garanties au comptant versées ou reçues est inscrit respectivement au poste Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres de la rubrique Revenu d'intérêts et au poste Autres passifs de la rubrique Frais d'intérêts.

Dépréciation des actifs financiers Prêts douteux et provision pour pertes sur créances

Un prêt est classé comme prêt douteux lorsque, à notre avis, il existe une preuve objective de la dépréciation par suite d'un ou de plusieurs événements survenus et ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimatifs du prêt. La preuve de dépréciation comprend des éléments indiquant que l'emprunteur éprouve de sérieuses difficultés financières, le non-paiement ou un compte en souffrance. En général, un prêt dont le capital ou les intérêts exigibles sont en souffrance depuis 90 jours aux termes du contrat est automatiquement classé comme prêt douteux, à moins qu'il ne soit entièrement garanti et en voie de recouvrement. Indépendamment de l'évaluation par la direction de la probabilité de recouvrement, un prêt est considéré comme douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours, sauf dans les cas suivants :

- Les prêts sur cartes de crédit ne sont pas classés comme prêts douteux et sont radiés en totalité lorsque les paiements exigibles sont en souffrance depuis 180 jours aux termes du contrat ou lorsque le client déclare faillite. À compter du quatrième trimestre de 2009, l'intérêt est comptabilisé seulement dans la mesure où la réception d'intérêts est prévue. Avant cette date, l'intérêt était comptabilisé jusqu'au moment de la radiation des prêts. Pour plus de précisions, voir la note 5.
- Les prêts garantis ou assurés par le gouvernement du Canada, les provinces ou un organisme fédéral ne sont classés comme prêts douteux que lorsque les paiements exigibles sont en souffrance depuis 365 jours aux termes du contrat.

Lorsqu'un prêt est classé comme prêt douteux, l'intérêt cesse de s'accumuler. La totalité des intérêts non recouverts est ajoutée à la valeur comptable du prêt aux fins de la détermination de la valeur de réalisation estimative du prêt et de l'établissement de la provision pour pertes sur créances requise. Un prêt est reclassé dans les prêts productifs lorsque tous les montants en souffrance, y compris les intérêts, ont été recouverts et que le capital et les intérêts sont entièrement recouvrables conformément aux dispositions initiales du contrat de prêt. Aucune tranche du montant reçu au comptant sur un prêt douteux n'est portée au revenu tant que le prêt n'est pas reclassé dans les prêts productifs.

Un prêt douteux est comptabilisé à sa valeur de réalisation estimative, déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt inhérent au prêt, ou à sa valeur recouvrable nette.

Nous constituons et maintenons une provision pour pertes sur créances que nous considérons, compte tenu de la conjoncture actuelle, comme la meilleure estimation des pertes probables liées aux créances qui existent dans notre portefeuille d'instruments financiers au bilan ou hors bilan. La provision pour pertes sur créances comprend des provisions spécifiques et une provision générale. La provision au titre des facilités de crédit inutilisées, y compris des lettres de crédit, est constatée dans les autres passifs.

Les prêts sont radiés par imputation à la provision pour pertes sur créances connexe s'il n'est pas réaliste d'envisager un recouvrement futur et que toutes les garanties ont été réalisées ou transférées à la CIBC. Au cours des périodes suivantes, les recouvrements de montants déjà radiés sont portés au crédit de la provision pour pertes sur créances.

Provision spécifique

Nous évaluons continuellement le risque de crédit pour chaque compte des portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements et constituons des provisions spécifiques lorsque nous décelons des prêts douteux. Les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts personnels et de certains prêts aux PME se composent d'un nombre élevé de soldes homogènes relativement faibles, à l'égard desquels des provisions spécifiques sont établies en fonction de ratios historiques entre les sommes radiées et les soldes en souffrance et les soldes à payer. La provision est constituée pour le risque de crédit au bilan et hors bilan qui n'a pas été comptabilisé à la juste valeur. Les prêts sur cartes de crédit ne sont pas classés comme prêts douteux et aucune provision spécifique n'est établie. La provision spécifique établie auparavant pour les prêts sur cartes de crédit a été reclassée rétroactivement dans la provision générale au cours de 2009.

Provision générale

Une provision générale est constituée pour les pertes qui, à notre avis, sont inhérentes au portefeuille à la date du bilan, mais qui n'ont pas encore été décelées de façon précise ni par conséquent incluses dans l'établissement de provisions spécifiques. La provision est constituée pour le risque de crédit au bilan et hors bilan qui n'a pas été comptabilisé à la juste valeur.

La provision générale est établie d'après le niveau des pertes prévues associées aux divers portefeuilles de crédit, selon différents niveaux de risque, et la période estimative pour les pertes existantes qui n'ont pas été spécifiquement décelées. Nous rajustons ce montant en fonction de notre évaluation des tendances économiques actuelles et continues et de celles de nos portefeuilles. Les paramètres qui influent sur le calcul de la provision générale sont mis à jour régulièrement, à la lumière de nos résultats et de ceux du marché en général.

Les niveaux de pertes prévues à l'égard des portefeuilles de prêts aux entreprises sont calculés d'après l'évaluation de risque propre à chaque facilité de crédit et la probabilité de défaillance (PD), ainsi que d'après les estimations des pertes en cas de défaillance (PCD) associées à chaque évaluation de risque. La PD tient compte de nos résultats passés sur un cycle économique ainsi que des données tirées des défaillances sur les marchés publics de la dette. Les estimations des PCD sont fondées sur l'expérience acquise au cours d'exercices antérieurs. Dans le cas des portefeuilles de prêts à la consommation, les pertes prévues

sont établies à partir des niveaux de pertes et des soldes globaux historiques rajustés pour tenir compte des récentes tendances en matière de pertes et de la performance des portefeuilles de détail.

Perte de valeur des valeurs disponibles à la vente

Nous sommes tenus d'évaluer les placements dans des titres disponibles à la vente pour déterminer s'ils ont subi une perte de valeur à la date du bilan.

Titres de créance disponibles à la vente

Les titres de créance disponibles à la vente sont considérés comme ayant subi une perte de valeur lorsqu'il existe une preuve objective observable portée à l'attention du détenteur au sujet de sa capacité à recouvrer le capital ou l'intérêt prévu au contrat.

Nous évaluons les baisses de valeur durables des actions privilégiées perpétuelles de qualité supérieure en fonction de ces titres de créance plutôt qu'en fonction des capitaux propres.

La perte de valeur est constatée dans les résultats afin de réduire la valeur comptable à sa juste valeur actuelle. Les pertes de valeur auparavant constatées dans les résultats doivent faire l'objet d'une reprise dans les résultats si la juste valeur augmente par la suite et que l'augmentation peut être liée de façon objective à un événement s'étant produit après la constatation de la perte de valeur.

Titres de participation disponibles à la vente

Une preuve objective de perte de valeur d'un placement dans des titres de participation disponibles à la vente existe lorsque la juste valeur d'un placement a subi une baisse importante ou prolongée en deçà du coût ou si des changements néfastes importants sont survenus dans le contexte technologique, le marché, ou le contexte économique ou juridique dans lequel l'émetteur évolue, ou si l'émetteur éprouve de sérieuses difficultés financières. Au moment de déterminer si une baisse de valeur est durable, nous tenons aussi compte de notre intention de conserver le placement durant une période suffisante pour permettre tout recouvrement anticipé.

La comptabilisation d'une perte de valeur décelée est la même que celle décrite pour les titres de créance disponibles à la vente ci-dessus, à l'exception du fait que les pertes de valeur auparavant constatées dans les résultats ne peuvent faire l'objet d'une reprise par la suite.

Dérivés du compte de négociation

Nous négocions des instruments dérivés principalement pour répondre aux besoins de nos clients. En outre, dans le but d'en tirer des revenus, nous pouvons prendre des positions de négociation pour notre propre compte sur les marchés des taux d'intérêt, du change, de la dette, des actions et des marchandises.

Tous les instruments dérivés financiers et instruments dérivés sur marchandises détenus à des fins de transaction sont présentés à la juste valeur à la date du bilan consolidé. Les gains et les pertes réalisés et latents sur les activités de négociation sont comptabilisés dans le revenu (la perte) de négociation. Les dérivés ayant une juste valeur positive figurent à l'actif, tandis que ceux qui ont une juste valeur négative figurent au passif, dans les deux cas à titre d'instruments dérivés.

Dérivés détenus aux fins de gestion de l'actif et du passif (GAP)

Nous avons recours à des instruments dérivés détenus aux fins de gestion de l'actif et du passif pour gérer les risques financiers, comme les variations des taux d'intérêt et des taux de change. Les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur et figurent à l'actif s'ils ont une juste valeur positive et au passif s'ils ont une juste valeur négative, dans les deux cas à titre d'instruments dérivés.

Dérivés admissibles à la comptabilité de couverture

Nous appliquons la comptabilité de couverture aux dérivés détenus aux fins de gestion de l'actif et du passif qui répondent aux critères du chapitre 3865, « Couvertures », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA). Il existe trois types de couvertures : la couverture de juste valeur, la couverture de flux de trésorerie et la

couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome. Si la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, toute variation de la juste valeur d'un dérivé doit être portée en résultat, y compris les instruments détenus à des fins de couverture économique, comme les swaps liés aux opérations de titrisation sur les prêts hypothécaires qui ne répondent pas aux exigences de la comptabilité de couverture.

Pour qu'un dérivé soit admissible à la comptabilité de couverture, la relation de couverture doit être désignée et documentée en bonne et due forme au moment de sa mise en place, en conformité avec le chapitre 3865 du *Manuel de l'ICCA*. L'objectif et la stratégie propres à la gestion du risque particulier faisant l'objet de la couverture, l'actif, le passif ou les flux de trésorerie spécifiques couverts ainsi que la mesure de l'efficacité de la couverture sont documentés. L'efficacité des relations de couverture exige une corrélation étroite des variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie entre les éléments couverts et les éléments de couverture.

Nous évaluons l'efficacité des dérivés utilisés dans les relations de couverture tant au moment de la mise en place de la couverture que pendant toute sa durée. Il y a inefficacité dans la mesure où les variations de la juste valeur du dérivé de couverture diffèrent des variations de la juste valeur de l'élément couvert attribuables au risque couvert, ou lorsque la variation cumulée de la juste valeur d'un dérivé de couverture diffère de la variation cumulée de la juste valeur des flux de trésorerie futurs prévus de l'élément couvert. Le montant de l'inefficacité des instruments de couverture est immédiatement constaté en résultat.

Les dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés à la juste valeur dans les résultats. Se reporter à la section Dérivés non admissibles à la comptabilité de couverture ci-après.

Couvertures de juste valeur

Nous désignons principalement des couvertures de juste valeur à l'intérieur des stratégies de gestion du risque de taux d'intérêt qui utilisent des dérivés pour couvrir les variations de la juste valeur d'instruments financiers à taux fixe. Les variations de la juste valeur attribuée au risque de taux d'intérêt couvert sont comptabilisées à titre de rajustements de la valeur comptable des instruments financiers couverts et sont constatées dans le revenu net d'intérêts. Les variations de la juste valeur des dérivés de couverture sont également comptabilisées dans le revenu net d'intérêts. Ainsi, toute inefficacité de la couverture, soit l'écart entre les variations de la juste valeur du dérivé de couverture et les variations des rajustements de la valeur comptable de l'élément couvert, est également constatée dans le revenu net d'intérêts.

De même, pour les couvertures de risque de change, les variations de la juste valeur des dérivés et des non-dérivés de couverture sont comptabilisées dans le revenu tiré des opérations de change autres que de négociation. Les variations de la juste valeur des éléments couverts provenant du risque de change couvert sont comptabilisées à titre de rajustements de la valeur comptable et dans le revenu tiré des opérations de change autres que de négociation. Tout écart entre ces deux éléments représente l'inefficacité de la couverture.

Si l'instrument de couverture vient à échéance ou est vendu, résilié ou exercé, ou si la couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture, la relation de couverture prend fin et le rajustement de la valeur comptable appliqué à l'élément couvert est amorti sur la durée résiduelle de la couverture initiale. Si l'élément couvert est sorti du bilan, ce rajustement de la valeur comptable non amorti est immédiatement constaté dans les résultats.

Couvertures de flux de trésorerie

Nous désignons des couvertures de flux de trésorerie principalement à l'intérieur des stratégies de gestion des risques du taux d'intérêt qui utilisent des dérivés ainsi que d'autres instruments financiers pour atténuer notre risque de variation des flux de trésorerie en convertissant de façon efficace certains instruments financiers à taux variable en

instruments financiers à taux fixe, en constituant une couverture à l'égard des flux de trésorerie prévus libellés en monnaies étrangères et en couvrant certaines attributions liées à la rémunération à base d'actions.

La partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu, jusqu'à ce que la variabilité des flux de trésorerie faisant l'objet de la couverture soit constatée dans les résultats au cours d'exercices futurs, date à laquelle la tranche appropriée du montant qui figurait dans le cumul des autres éléments du résultat étendu sera reclassée en résultat. La partie inefficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés de couverture est constatée immédiatement lorsqu'elle se produit, soit dans le revenu net d'intérêts, soit dans le revenu tiré des opérations de change autres que de négociation, ou bien dans les frais autres que d'intérêts. Si l'instrument de couverture vient à échéance ou est vendu, résilié ou exercé, ou si la couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture, la relation de couverture prend fin et tout montant résiduel dans le cumul des autres éléments du résultat étendu y reste jusqu'à ce qu'il soit constaté dans les résultats lorsque la variation des flux de trésorerie couverts ou l'opération prévue faisant l'objet de la couverture est constatée dans les résultats. Lorsque la réalisation de l'opération prévue n'est plus probable, le gain cumulé ou la perte cumulée connexe du cumul des autres éléments du résultat étendu est immédiatement comptabilisé en résultat.

Couvertures d'investissements nets dans des établissements étrangers autonomes

Nous désignons des couvertures d'investissements nets dans des établissements étrangers autonomes pour atténuer le risque de change lié à notre investissement net dans ces établissements.

Ces couvertures sont comptabilisées de façon comparable aux couvertures de flux de trésorerie. La partie efficace des variations de la juste valeur des instruments détenus à des fins de couverture relative aux variations du taux de change au comptant est incluse dans les autres éléments du résultat étendu (après impôts) jusqu'à ce que survienne une réduction de l'investissement net, date à laquelle une tranche appropriée des gains et des pertes de change et des impôts applicables dans le cumul des autres éléments du résultat étendu est constatée respectivement dans le revenu tiré des opérations de change autres que de négociation et dans l'impôt sur les bénéficiaires. La partie inefficace des variations de la juste valeur des instruments détenus à des fins de couverture est constatée immédiatement dans le revenu tiré des opérations de change autres que de négociation.

Dérivés non admissibles à la comptabilité de couverture

La variation de la juste valeur des dérivés non désignés à des fins de comptabilité de couverture, mais ayant été utilisés pour couvrir, sur le plan économique, des actifs et des passifs désignés à la juste valeur, figure au revenu (à la perte) associé(e) aux valeurs mobilières désignées à la juste valeur. La variation de la juste valeur des autres dérivés non désignés à des fins de comptabilité de couverture, mais ayant été utilisés à d'autres fins de couverture sur le plan économique, est présentée dans le revenu tiré des opérations de change autres que de négociation, au poste Divers de la rubrique Revenu autre que d'intérêts ou dans la charge de rémunération, le cas échéant.

Instruments dérivés incorporés

Tous les dérivés incorporés à d'autres instruments financiers sont évalués à titre de dérivés distincts lorsque leurs caractéristiques économiques et les risques qu'ils présentent ne sont pas clairement et étroitement liés au contrat hôte; les caractéristiques du dérivé incorporé sont les mêmes que celles d'un dérivé autonome, et le contrat dans son ensemble n'est pas détenu à des fins de transaction ni évalué selon l'option de la juste valeur. Les dérivés incorporés (qui sont classés avec l'instrument hôte dans le bilan consolidé) sont évalués à la juste valeur, les variations de juste valeur étant constatées au poste Divers de la rubrique Revenu autre que d'intérêts. L'actif et le passif au titre du contrat hôte sont désactualisés par imputation de frais d'intérêts ou de revenu d'intérêts jusqu'à leur valeur à l'échéance au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

États financiers consolidés

Les gains initiaux sur les dérivés incorporés à un instrument financier séparés aux fins comptables ne sont pas constatés immédiatement, mais sont plutôt constatés sur la durée de l'instrument.

Lorsqu'un instrument dérivé incorporé est séparable du contrat hôte, mais que la juste valeur, à la date d'acquisition ou à la date du bilan, ne peut être évaluée de façon fiable séparément, l'intégralité du contrat composé est comptabilisée à la juste valeur.

Pour les contrats incorporant au moins un instrument dérivé, si le dérivé incorporé modifie de manière sensible les flux de trésorerie aux termes du contrat et n'est pas séparé du contrat, l'intégralité du contrat composé devrait être désignée selon l'option de la juste valeur.

Titrisations

La titrisation de nos propres créances nous procure une source de liquidité additionnelle. Elle peut également contribuer à réduire nos risques et nos besoins de fonds propres réglementaires. Nos opérations de titrisation sont comptabilisées à titre de ventes lorsque nous abandonnons le contrôle des actifs cédés et nous recevons une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs. Au moment de la vente, nous pouvons conserver un coupon d'intérêt, une ou plusieurs tranches de titres secondaires et, dans certains cas, un compte de réserve, autant d'éléments qui sont considérés comme des droits conservés sur les créances titrisées.

Les gains ou les pertes sur les titrisations comptabilisées à titre de ventes sont constatés dans le revenu tiré des créances titrisées. Le montant du gain ou de la perte constaté dépend de la valeur comptable antérieure des créances cédées, répartie entre les actifs vendus et les droits conservés selon leur juste valeur relative à la date de la cession. Comme il n'existe pas de cours pour les coupons d'intérêt, nous estimons la juste valeur d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus. Nous sommes donc amenés à estimer les pertes sur créances, le taux de remboursements anticipés, les taux d'actualisation et d'autres facteurs qui influent sur la valeur des coupons d'intérêt.

Les droits conservés sur les créances titrisées sont classés à titre de valeurs disponibles à la vente ou de prêts, le cas échéant et, tous les trimestres, nous déterminons s'il y a eu perte de valeur. Les créances titrisées non vendues sont généralement constatées à titre de valeurs désignées à la juste valeur dans le bilan consolidé et sont comptabilisées à la juste valeur.

Le revenu tiré des créances titrisées, qui figure distinctement dans l'état des résultats consolidé, comprend le revenu tiré des droits conservés et le revenu tiré des services d'administration.

Nous comptabilisons également un passif de gestion lorsque nous avons conservé l'obligation de gestion, sans recevoir de rémunération qui convient à cet égard. Le passif d'administration est amorti sur la durée des actifs gérés et constaté dans les autres passifs.

Engagements hypothécaires

Des engagements portant sur les taux d'intérêt des prêts hypothécaires sont conclus avec nos clients des services de détail sans frais, en prévision d'emprunts hypothécaires futurs qui seront effectués pour financer l'achat d'habitations auprès de la CIBC. Ces engagements couvrent généralement une période maximale de 90 jours et permettent habituellement à l'emprunteur de bénéficier du taux d'intérêt le plus bas entre le taux à la date de l'engagement et le taux à la date du financement. Nous recourons à des instruments financiers, comme les dérivés de taux d'intérêt, pour couvrir sur le plan économique le risque de hausses de taux d'intérêt. Nous comptabilisons notre obligation envers les clients des services de détail (selon une estimation des engagements qui devraient être exercés) et les couvertures économiques connexes à la juste valeur au bilan consolidé. Les variations de la juste valeur sont constatées au poste Divers de la rubrique Revenu autre que d'intérêts. De plus, comme les engagements font partie intégrante du prêt hypothécaire, leur juste valeur initiale est comptabilisée dans le revenu d'intérêts selon le taux de rendement réel sur la durée des prêts hypothécaires qui en résultent.

La juste valeur de l'engagement hypothécaire au moment du financement, le cas échéant, est incluse dans les résultats afin de contrebalancer l'écart entre le montant du prêt hypothécaire financé et sa juste valeur, laquelle est également constatée dans les résultats.

Cautionnements

Les cautionnements comprennent les contrats qui peuvent obliger éventuellement le garant à faire des paiements au bénéficiaire du cautionnement en fonction i) de changements dans une caractéristique économique sous-jacente liée à un actif, à un passif ou à un titre de participation du bénéficiaire du cautionnement; ii) de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une autre partie; ou iii) du non-remboursement d'une dette échue de la part d'un tiers.

Les cautionnements sont d'abord comptabilisés à la juste valeur, soit la prime reçue, à la date à laquelle le cautionnement a été donné, et sont ensuite comptabilisés dans les résultats sur la durée du cautionnement. Aucune réévaluation subséquente de la juste valeur n'est constatée, sauf si le cautionnement est aussi admissible à titre de dérivé, auquel cas il est réévalué à la juste valeur dans les résultats sur sa durée de vie et présenté dans les instruments dérivés au titre des actifs ou des passifs, selon le cas.

Cumul des autres éléments du résultat étendu

Le cumul des autres éléments du résultat étendu est présenté dans le bilan consolidé sous une rubrique distincte des capitaux propres (déduction faite des impôts). Il comprend les gains et les pertes nets latents sur les valeurs disponibles à la vente, la partie efficace des gains et des pertes sur des instruments dérivés désignés dans une couverture de flux de trésorerie efficace, ainsi que les gains et les pertes de change latents sur investissements dans des établissements étrangers autonomes, déduction faite des gains ou pertes des couvertures connexes.

Passif et capitaux propres

Les actions privilégiées convertibles en un nombre variable d'actions ordinaires au gré du porteur sont présentées dans le passif du bilan consolidé. Les dividendes et les primes versés au rachat de ces actions privilégiées sont présentés au poste Passif au titre des actions privilégiées de la rubrique Frais d'intérêts.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont inscrits selon leur montant net lorsque nous jouissons d'un droit ayant force exécutoire d'effectuer une compensation entre les montants constatés et que nous avons l'intention soit de régler d'après le solde net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Acceptations et engagements de clients en vertu d'acceptations

Les acceptations représentent une obligation de la CIBC à l'égard d'instruments négociables émis par ses clients en faveur de tiers. Nous touchons des commissions au titre de la garantie et du paiement aux tiers. Les montants exigibles de nos clients à l'égard des sommes garanties sont inscrits à l'actif comme engagements de clients en vertu d'acceptations.

Terrains, bâtiments et matériel

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les bâtiments, le mobilier, le matériel et les améliorations locatives sont inscrits au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé.

L'amortissement est comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire, comme suit :

- | | |
|--|--------------------------------------|
| ■ Bâtiments | 40 ans |
| ■ Matériel informatique et logiciel | De 3 ans à 7 ans |
| ■ Mobilier de bureau et autre matériel | De 4 ans à 15 ans |
| ■ Améliorations locatives | Sur la durée de vie utile estimative |

Les gains et les pertes sur cessions sont constatés au poste Divers de la rubrique Revenu autre que d'intérêts.

Écart d'acquisition et logiciels et autres actifs incorporels

Nous comptabilisons tous les regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Les actifs incorporels identifiables sont constatés distinctement de l'écart d'acquisition et inclus dans les logiciels et autres actifs incorporels. L'écart d'acquisition représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs corporels nets et des autres actifs incorporels acquis dans des regroupements d'entreprises. L'écart d'acquisition est attribué à l'unité d'exploitation qui devrait profiter des synergies découlant du regroupement d'entreprises. Les unités d'exploitation comprennent les secteurs d'activité dont les caractéristiques économiques et les stratégies sont semblables. L'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois l'an, et sont ramenés à leur juste valeur dans le cas d'une baisse de valeur.

Le test de dépréciation de l'écart d'acquisition est fondé sur la comparaison de la valeur comptable de l'unité d'exploitation, y compris l'écart d'acquisition réparti, à sa juste valeur. Lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation est supérieure à sa juste valeur, toute dépréciation de l'écart d'acquisition est mesurée par comparaison de sa valeur comptable avec sa juste valeur implicite. La juste valeur implicite de l'écart d'acquisition représente l'excédent de la juste valeur de l'unité d'exploitation sur la juste valeur de ses actifs corporels nets et de ses autres actifs incorporels.

Le test de dépréciation des autres actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie est effectué par comparaison de leur valeur comptable avec leur juste valeur.

Les actifs incorporels ayant une durée de vie limitée sont amortis sur leur durée de vie utile estimative, qui ne dépasse généralement pas 20 ans, et sont également soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les logiciels sont amortis selon la méthode linéaire sur une période de 2 à 10 ans.

Impôts futurs

Nous suivons la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser les impôts sur les bénéfiques. Selon cette méthode, les impôts sur les bénéfiques doivent tenir compte de l'incidence fiscale future prévue des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Des actifs et des passifs d'impôts futurs sont calculés pour chaque écart temporaire et pour les pertes non utilisées à des fins fiscales, le cas échéant, en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur au moment de la réalisation des actifs ou du règlement des passifs. Une provision pour moins-value est établie au besoin afin de ramener les actifs d'impôts futurs au montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable.

Avantages sociaux futurs

Nous sommes le promoteur de certains régimes d'avantages sociaux. Ces régimes comprennent à la fois des régimes de retraite à prestations déterminées et des régimes de retraite à cotisations déterminées, de même que divers régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite et à l'emploi.

Régimes de retraite à prestations déterminées

Nous comptabilisons nos obligations au titre des régimes de retraite à prestations déterminées et des coûts connexes, déduction faite des actifs du régime. Le coût des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi (y compris les avantages postérieurs au départ à la retraite) gagnés par les employés est déterminé de manière actuarielle d'après la méthode de la répartition des prestations au prorata des services et nos estimations les plus probables de rendement prévu des actifs du régime, du taux d'augmentation des salaires, de l'âge de la retraite, de la mortalité et des coûts des soins de santé prévus. Le taux d'actualisation utilisé pour le calcul des obligations est fondé sur les taux du marché à la date d'évaluation.

Le rendement prévu des actifs des régimes est fondé sur nos meilleures estimations du taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes et dépend de la valeur axée sur la valeur marchande des actifs des régimes. La valeur axée sur la valeur marchande des actifs des régimes est déterminée d'après une méthode selon laquelle l'écart entre la valeur marchande réelle et la valeur marchande prévue des actifs des régimes est constaté sur une période de trois ans.

Le coût des services passés découlant des modifications des régimes est amorti selon la méthode linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière au cours de laquelle les salariés deviennent entièrement admissibles aux avantages, puisque nous prévoyons tirer des avantages économiques des modifications des régimes pendant cette période.

Les gains et les pertes actuariels nets qui excèdent 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la valeur axée sur la valeur marchande des actifs des régimes, selon le plus élevé des deux montants, sont également amortis selon la méthode linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière des salariés couverts par les régimes. Les résultats obtenus diffèrent souvent des hypothèses actuarielles, ce qui donne lieu à des gains ou à des pertes actuariels.

La durée moyenne estimative du reste de la carrière des employés couverts par nos régimes de retraite à prestations déterminées est de 10 ans (10 ans en 2009). La durée moyenne estimative du reste de la carrière des employés couverts par nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi est de 12 ans (12 ans en 2009).

L'actif ou le passif au titre des prestations constituées représente l'écart cumulatif entre les charges de retraite et les cotisations versées et doit être inclus respectivement dans les autres actifs ou les autres passifs.

Une provision pour moins-value est constituée quand l'actif au titre des prestations constituées d'un régime est supérieur à l'avantage économique futur prévu découlant de la promotion du régime. Une variation du montant de la provision pour moins-value doit être constatée dans l'état des résultats consolidé de la période au cours de laquelle la variation se produit.

Lorsque la restructuration d'un régime à prestations déterminées donne lieu à une compression et à un règlement des obligations, la compression est comptabilisée avant le règlement.

Régimes de retraite à cotisations déterminées

Les coûts des régimes à cotisations déterminées sont constatés au cours de l'exercice pendant lequel le service est rendu.

Rémunération à base d'actions

Nous offrons à nos administrateurs et à certains de nos employés des options sur actions ou d'autres formes de rémunération à base d'actions.

La charge de rémunération relative aux attributions en vertu du programme d'octroi d'actions subalternes (POAS), pour des services déjà rendus, est constatée au cours de l'exercice pendant lequel a eu lieu l'attribution. La charge de rémunération relative aux attributions semblables pour les services futurs est constatée au cours de la période d'acquisition applicable, avant la date à laquelle l'employé devient admissible à la retraite. Le règlement des attributions en vertu de ces programmes peut être effectué sous forme d'actions ordinaires ou correspondre à l'équivalent en espèces conformément aux dispositions du programme. Les déchéances sont constatées à mesure qu'elles se présentent.

En vertu de notre POAS, lorsque les attributions sont réglées sous forme d'actions ordinaires, nous détenons un nombre équivalent d'actions ordinaires dans une fiducie de rémunération consolidée. Les actions ordinaires détenues par la fiducie et les obligations envers les employés sont compensées au moyen d'actions autodétenues. Tout gain ou toute perte de valeur marchande à la vente d'actions découlant de la déchéance d'attributions dont les droits n'ont pas encore été acquis est comptabilisé dans le surplus d'apport.

En vertu du POAS, lorsque les attributions sont réglées par un montant équivalent en espèces d'actions ordinaires, les variations de l'obligation qui découlent des fluctuations du cours des actions ordinaires sont constatées au titre des salaires dans l'état des résultats consolidé proportionnellement au pourcentage de l'attribution ayant été comptabilisée. Dans le cas de déchéances d'attributions dont les droits n'ont pas encore été acquis, le montant auparavant constaté au titre des salaires fait l'objet d'une reprise.

La charge de rémunération relative aux attributions en vertu du Programme d'unités d'actions en fonction du rendement (PUAR) pour les services déjà rendus est constatée au cours de l'exercice pendant lequel a eu lieu l'attribution. La charge de rémunération relative aux services futurs est constatée au cours de la période d'acquisition des droits applicable, avant la date à laquelle l'employé devient admissible à la retraite. Le montant est constaté d'après les meilleures estimations de la direction du nombre d'unités d'actions en fonction du rendement dont les droits devraient être acquis. Les variations de l'obligation qui découlent des fluctuations du cours des actions ordinaires sont constatées au titre des salaires dans l'état des résultats consolidé. Dans le cas de déchéances d'attributions dont les droits n'ont pas encore été acquis, le montant auparavant constaté au titre des salaires fait l'objet d'une reprise.

L'incidence de la variation du cours de l'action ordinaire sur la rémunération à base d'actions réglée au comptant en vertu du POAS et du PUAR est couverte au moyen de dérivés. Les gains et pertes sur ces dérivés sont constatés, immédiatement ou sur la période applicable d'acquisition des droits, dans les salaires dans l'état des résultats consolidé.

Notre régime d'unités à la valeur comptable (UVC) offre une rémunération fondée sur la valeur comptable de la CIBC par action ordinaire. La charge de rémunération relative à ce régime est constatée au cours de la période d'acquisition des droits applicable, avant la date à laquelle l'employé devient admissible à la retraite. Le montant est constaté d'après le nombre d'UVC qui devraient être acquises, rajusté pour les nouvelles émissions et le rachat d'actions ordinaires ou le versement de dividendes sur actions ordinaires. Les variations de l'obligation qui découlent des fluctuations de la valeur comptable des actions ordinaires sont constatées au titre des salaires dans l'état des résultats consolidé. Dans le cas de déchéances d'attributions dont les droits n'ont pas encore été acquis, le montant auparavant constaté au titre des salaires fait l'objet d'une reprise.

Nous avons adopté la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux employés. La valeur à la date d'attribution est constatée sur la période applicable d'acquisition des droits, avant la date à laquelle l'employé devient admissible à la retraite, à titre d'augmentation des salaires et du surplus d'apport. Lorsque les options sont exercées, le produit que nous recevons ainsi que le montant du surplus d'apport sont crédités aux actions ordinaires. Aucune charge n'a été constatée à l'égard des options sur actions attribuées avant le 1^{er} novembre 2001. À l'exercice de ces options, uniquement le produit reçu est crédité aux actions ordinaires.

Aux termes du Régime d'options de souscription d'actions des employés (ROSAE), jusqu'à 50 % des options attribuées avant 2000 sont admissibles à l'exercice des droits à la plus-value des actions (DPVA). Les obligations au titre des DPVA, qui résultent de la variation du cours des actions ordinaires, ont été constatées à titre de salaires dans l'état des résultats consolidé. Lorsque les DPVA ont été exercés en tant qu'achats d'actions ordinaires, le prix d'exercice ainsi que le montant pertinent dans les autres passifs, représentant la valeur des actions ordinaires au cours du marché, ont été crédités aux actions ordinaires.

Les montants versés au titre des régimes destinés aux administrateurs sont constatés au titre des salaires. Les obligations se rapportant aux unités d'actions à dividende différé en vertu des régimes destinés aux

administrateurs varient selon le cours des actions ordinaires, et cette variation est constatée à titre de réduction ou d'augmentation des salaires au cours de l'exercice pendant lequel la variation se produit.

Nos cotisations au Régime d'achat d'actions des employés sont passées en charges dès qu'elles sont engagées.

Honoraires et commissions

Les honoraires de prise ferme, les honoraires de consultation et les commissions liées aux opérations sur valeurs mobilières sont constatés à titre de revenus au moment où les services connexes sont rendus. Les frais sur les dépôts et les paiements et le revenu tiré des assurances sont constatés sur la période pendant laquelle les services connexes sont rendus.

Les honoraires d'administration des cartes incluent les frais d'échange, les frais de retard, les frais sur les avances de fonds et les frais annuels. Les honoraires d'administration des cartes sont constatés à mesure qu'ils sont facturés, sauf les frais annuels, qui sont constatés sur une période de 12 mois.

Les honoraires de gestion de placements et de garde englobent essentiellement les revenus de la gestion de placements, de la gestion de successions et de l'administration de fiducies, et sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Les frais payés d'avance sont reportés et amortis sur la durée du contrat.

Le revenu tiré des fonds communs de placement est comptabilisé selon la comptabilité d'exercice.

Résultat par action

Le résultat de base par action équivaut au bénéfice net moins les dividendes et les primes sur actions privilégiées classées à titre de capitaux propres, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de la période.

Le résultat dilué par action correspond au bénéfice net moins les dividendes et les primes sur actions privilégiées classées à titre de capitaux propres, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation de la période. Les actions ordinaires diluées tiennent compte de l'effet potentiellement dilutif de l'exercice d'options sur actions selon la méthode du rachat d'actions. Cette méthode permet de calculer le nombre d'actions ordinaires supplémentaires à partir de l'hypothèse que le nombre d'options sur actions en circulation, dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen des actions ordinaires pour la période, est exercé puis réduit du nombre d'actions ordinaires censées être rachetées à même le produit de l'exercice hypothétique d'options. En cas de perte, le résultat dilué par action et le résultat de base par action sont identiques.

Modifications comptables 2010

Il n'y a pas eu de modifications des principales conventions comptables au cours de 2010.

2009

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Le 29 juillet 2009, l'ICCA a publié des modifications au chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », en vigueur le 1^{er} novembre 2008. La nouvelle norme définissait les prêts et créances comme des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables qui n'avaient pas de cours sur un marché actif. Compte tenu de la nouvelle définition, les dispositions transitoires suivantes étaient en vigueur à compter du 1^{er} novembre 2008 :

- Les titres de créance détenus jusqu'à l'échéance qui satisfaisaient à la définition de prêts et créances devaient être reclassés de la catégorie des valeurs détenues jusqu'à l'échéance à la catégorie des prêts et créances.
- Les prêts et créances qu'une entité entendait vendre immédiatement devaient être classés comme instruments financiers du compte de négociation.

- Les instruments de créance disponibles à la vente étaient admissibles au reclassement dans les prêts et créances s'ils répondaient à la définition révisée des prêts et créances. Les instruments de créance disponibles à la vente pouvaient être reclassés dans les valeurs détenues jusqu'à l'échéance s'ils étaient assortis de paiements déterminés ou déterminables et avaient un cours sur un marché actif et si l'entité avait la ferme intention et la capacité de les détenir jusqu'à leur échéance. Le reclassement de la catégorie valeurs disponibles à la vente à prêts et créances ou à valeurs détenues jusqu'à l'échéance était facultatif et ce choix était possible individuellement pour tous les instruments. Nous avons choisi de ne pas reclasser les valeurs disponibles à la vente.

L'adoption de la norme modifiée a donné lieu à ce qui suit :

- Les titres de créance répondant à la définition de prêts et créances doivent, au moment de la comptabilisation initiale, être classés dans les prêts et créances ou désignés comme des valeurs disponibles à la vente ou détenues à des fins de transaction, mais ne peuvent pas être classés dans les valeurs détenues jusqu'à l'échéance.
- Les pertes de valeur imputées aux résultats pour les instruments financiers détenus jusqu'à l'échéance doivent être constatées seulement pour les pertes sur créances plutôt qu'à titre de pleine réduction à la juste valeur.
- Les baisses de valeur durables auparavant constatées sur les titres de créance disponibles à la vente doivent faire l'objet d'une reprise dans les résultats si la hausse de leur juste valeur est liée à l'amélioration de la qualité du crédit survenue après la constatation de la baisse de valeur durable.

Par suite de l'adoption de la norme dans sa version modifiée, les instruments financiers qui étaient auparavant classés comme instruments financiers détenus jusqu'à l'échéance ont été reclassés dans les prêts et créances, sans incidence sur les bénéfices non répartis ni sur le cumul des autres éléments du résultat étendu. Pour plus de précisions, voir la note 4.

Instruments financiers – informations à fournir

Nous avons adopté le nouveau chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », du *Manuel de l'ICCA* qui a ajouté des exigences en matière d'informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur des instruments financiers et sur la gestion du risque d'illiquidité. Pour plus de précisions, voir les notes 2, 14 et 29.

Actifs incorporels

À compter du 1^{er} novembre 2008, nous avons adopté le chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », en remplacement du chapitre 3062 du *Manuel de l'ICCA*, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et du chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement ». Le nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels.

L'adoption de cette norme n'a entraîné aucune modification dans la constatation de nos écarts d'acquisition et de nos actifs incorporels. Toutefois, nous avons reclassé rétroactivement les actifs incorporels liés aux logiciels d'application d'une valeur comptable nette de 385 M\$ au 31 octobre 2008 du poste Terrains, bâtiments et matériel au poste Logiciels et autres actifs incorporels de notre bilan consolidé.

2008

Baux adossés

À compter du 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté l'abrégié 46 modifié, intitulé *Baux adossés*, du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) de l'ICCA et fondé sur la prise de position FASB Staff Position (FSP) FAS 13-2, *Accounting for a Change or Projected Change in the Timing of Cash Flows Relating to Income Taxes Generated by a Leveraged Lease Transaction*. Le CPN exige qu'un changement du calendrier estimatif des flux de trésorerie liés aux impôts sur les bénéfices entraîne l'établissement d'un nouveau calendrier de constatation du revenu découlant du bail adossé.

L'adoption de ces directives a entraîné l'imputation de 66 M\$ aux soldes d'ouverture des bénéfices non répartis au 1^{er} novembre 2007. Un montant se rapprochant de cette imputation hors caisse est comptabilisé dans les revenus sur la durée restante des baux au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Informations à fournir concernant le capital

À compter du 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté le chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », du *Manuel de l'ICCA*, en vertu duquel une entité doit divulguer ses objectifs, ses politiques et ses procédures de gestion de son capital. En outre, le chapitre exige de fournir des données quantitatives synthétiques sur la composition du capital. Pour plus de précisions, se reporter à la note 17.

Instruments financiers

À compter du 1^{er} novembre 2007, nous avons adopté le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation », du *Manuel de l'ICCA*.

Ces chapitres remplacent le chapitre 3861 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », et augmentent les exigences en matière d'informations sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers et sur la façon dont l'entité gère ces risques. Pour plus de précisions, se reporter à la note 29.

Nous avons adopté les modifications aux chapitres 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », et 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et nous avons reclassé certaines valeurs du compte de négociation dans les valeurs détenues jusqu'à l'échéance et dans les valeurs disponibles à la vente, à compter du 1^{er} août 2008. Pour plus de précisions, se reporter à la note 4.

Note 2

Juste valeur des instruments financiers

La présente note met en évidence la juste valeur des instruments financiers au bilan et hors bilan et précise comment nous calculons ces valeurs. La note 1, Sommaire des principales conventions comptables, décrit le traitement comptable de chaque catégorie de mesure d'instruments financiers.

La juste valeur s'entend du montant auquel un instrument financier pourrait être échangé entre des parties consentantes, au cours d'une opération régulière sans lien de dépendance motivée par des facteurs commerciaux normaux. Les cours du marché dans un marché actif d'un instrument comparable établis par une source indépendante constituent les éléments probants les plus fiables de la juste valeur. Un marché actif est un marché où les cours sont facilement disponibles et représentent les opérations conclues régulièrement. L'établissement de la juste valeur exige du jugement et est fondé sur l'information sur

le marché, lorsque celle-ci est disponible et appropriée. Les évaluations à la juste valeur sont classées par niveau au sein d'une hiérarchie fondée sur la nature des données d'évaluation (niveau 1, 2 ou 3), comme il est décrit ci-dessous.

Lorsque ces marchés existent, les cours des marchés servent à calculer la juste valeur (niveau 1). Les cours acheteur ou vendeur, lorsqu'ils sont disponibles dans un marché actif, servent à déterminer la juste valeur des positions en valeurs mobilières, selon le cas.

Il n'existe pas de cours du marché pour une part importante de nos instruments financiers au bilan et hors bilan, en raison de l'absence de marchés. En outre, même lorsque des marchés existent, ils pourraient ne pas être jugés assez actifs pour servir de facteur déterminant final de la juste valeur.

Les marchés sont jugés inactifs lorsque des opérations ne sont pas conclues de façon assez régulière. Les marchés inactifs peuvent se caractériser par une baisse importante du volume et du niveau de l'activité boursière observable ou par des écarts notables ou imprévisibles entre le cours acheteur et le cours vendeur. En l'absence de marchés ou si ceux-ci ne sont pas jugés suffisamment actifs, nous mesurons la juste valeur au moyen de divers modèles d'évaluation. Les modèles d'évaluation peuvent surtout utiliser les données observables sur le marché (niveau 2) ou surtout des données inobservables sur le marché (niveau 3). La technique et le modèle que nous choisissons doivent maximiser l'utilisation des données observables sur le marché afin d'estimer le prix auquel une opération régulière pourrait se réaliser à notre date du bilan. Dans un marché inactif, nous évaluons toutes les données raisonnablement accessibles, notamment tout cours disponible pour des instruments semblables, les opérations sans lien de dépendance récentes et toute donnée pertinente observable sur le marché, les cours indicatifs de courtiers, ainsi que des estimations fondées sur nos modèles internes. Nous faisons preuve de jugement pour déterminer quelles sont les meilleures données disponibles et les pondérations que nous accordons à chacune de ces données, de même qu'à notre choix de méthodes d'évaluation. Indépendamment de la technique d'évaluation utilisée, nous recourons à des hypothèses que les participants traitant au sein d'un marché poseraient, selon nous, à l'égard des questions touchant le crédit, le financement et la liquidité. Lorsque la juste valeur d'un instrument financier est établie selon une technique d'évaluation qui utilise principalement des données inobservables sur le marché, aucun profit ni aucune perte (soit l'écart entre la juste valeur établie et le prix de l'opération) n'est constaté au moment de la constatation initiale de l'actif ou du passif. Tout gain ou toute perte à l'établissement sera constaté seulement pour les exercices subséquents sur la durée de l'instrument ou lorsque les cours du marché ou les données deviennent observables.

Les rajustements de valeur font partie intégrante de notre processus d'évaluation à la juste valeur. Dans la mesure nécessaire, nous apportons aussi des rajustements pour le risque de marché et le risque lié aux modèles associés aux instruments dérivés et aux instruments autres que dérivés. Dans le cas des dérivés, des rajustements de l'évaluation du crédit tiennent également compte du risque de contrepartie et de notre propre risque de crédit et des rajustements d'évaluation liés aux frais d'administration.

Étant donné la part de jugement qu'il convient d'exercer dans l'application d'un grand nombre de techniques et de modèles d'évaluation reconnus, ainsi que l'utilisation d'estimations inhérentes à ce processus, les estimations de la juste valeur des actifs identiques ou semblables peuvent différer d'une institution financière à l'autre. La juste valeur est calculée en fonction de la conjoncture du marché à chaque date de bilan et, pour cette raison, peut ne pas être représentative de la valeur de réalisation finale.

Nous avons en place un processus continu d'évaluation et d'amélioration de nos modèles et techniques d'évaluation. Lorsque des améliorations sont apportées, elles sont appliquées de manière prospective, de sorte que les justes valeurs présentées dans les périodes précédentes ne sont pas retraitées selon les nouvelles données.

Méthodes et hypothèses Instruments financiers dont la juste valeur est égale à la valeur comptable

Lorsque nous considérons comme négligeable un écart entre la juste valeur et la valeur comptable, les instruments financiers au bilan ont une juste valeur réputée équivalente à leur valeur comptable. Ces instruments sont l'encaisse et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques, les dépôts à court terme productifs d'intérêts auprès d'autres banques, les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres, les engagements de clients en vertu d'acceptations, les acceptations, les engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres et les autres passifs.

Valeurs mobilières

La juste valeur des valeurs mobilières et des engagements liés à des valeurs vendues à découvert est fondée sur les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles dans un marché actif.

Les valeurs pour lesquelles il n'existe pas de marché actif sont évaluées selon toutes les données qu'il est raisonnablement possible d'obtenir sur le marché, comme il est décrit ci-dessous.

La juste valeur pour des valeurs émises ou garanties par le gouvernement qui ne sont pas cotées sur un marché actif est calculée au moyen de taux de rendement implicites issus de cours de titres du gouvernement négociés activement en Bourse et des différentiels de taux observables les plus récents.

La juste valeur des titres d'emprunt de sociétés est établie en fonction des derniers cours d'opérations exécutées et, le cas échéant, rajustés aux cours des titres obtenus de courtiers et des prix de tiers fixés par plusieurs intervenants, par consensus. Lorsque des cours observables ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie par actualisation des flux de trésorerie en utilisant des courbes d'actualisation et des différentiels de taux obtenus de courtiers et des prix de tiers fixés par plusieurs intervenants, par consensus.

Les titres adossés à des créances mobilières (TACM) et titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) qui ne sont pas émis ou garantis par le gouvernement sont évalués à l'aide de modèles de flux de trésorerie, en faisant appel le plus possible aux données observables sur le marché, comme les cours indicatifs des courtiers sur des titres identiques ou similaires, ou d'autres données sur les prix de tiers, rajustés en fonction des caractéristiques et du rendement de la garantie sous-jacente. Les autres données utilisées comprennent les taux de remboursement anticipé, les écarts de taux et les taux d'actualisation proportionnels aux risques courus. Ces hypothèses tiennent compte des données tirées d'opérations réelles, du rendement des actifs sous-jacents, d'études de marché externes et d'indices boursiers, le cas échéant.

Les titres d'emprunt et de participation émis par voie privée sont évalués à partir des opérations récentes survenues sur le marché, lorsque l'information est disponible. Sinon, les justes valeurs sont déterminées d'après des modèles d'évaluation fondés sur le marché ou sur les résultats. Ces modèles prennent en considération différents facteurs, y compris les flux de trésorerie projetés, le bénéfice, le revenu ou d'autres éléments probants de tiers lorsqu'ils sont disponibles. Les titres de participation privés pour lesquels il n'existe pas de cours sur le marché sont comptabilisés au coût. La juste valeur des placements dans des sociétés en commandite est tirée des valeurs liquidatives publiées par des gestionnaires de fonds tiers et est rajustée au besoin d'après des informations plus récentes, lorsqu'elles sont disponibles.

Prêts

La juste valeur des prêts hypothécaires à taux variable, dont le taux est fondé principalement sur le taux préférentiel, est réputée être égale à sa valeur comptable. La juste valeur des prêts hypothécaires à taux fixe est estimée par actualisation des flux de trésorerie, à partir des taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des prêts hypothécaires assortis de durées résiduelles semblables. Dans le modèle d'évaluation utilisé pour les prêts hypothécaires, on tient compte de l'option de paiement par anticipation, y compris le comportement du consommateur.

La juste valeur des prêts à taux variable et de ceux dont le taux est révisé fréquemment est réputée être égale à leur valeur comptable. La juste valeur des prêts à taux fixe est estimée par actualisation des flux de trésorerie, à partir des taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des prêts comportant des conditions et des risques de crédit semblables. La juste valeur des prêts est atténuée par les provisions spécifiques et par la provision générale pour les prêts douteux et les prêts non encore désignés comme douteux. La juste valeur des prêts n'est pas rajustée en fonction de la valeur d'un dérivé de crédit utilisé pour gérer le risque de crédit qui lui est associé. La juste valeur de ces dérivés de crédit est présentée séparément.

États financiers consolidés

La juste valeur des prêts est évaluée au moyen des données observables sur le marché, dans la mesure du possible. Si ces cours ne sont pas disponibles, nous tenons compte des cours indicatifs de courtiers et des modèles internes utilisant, dans la mesure du possible, les données observables sur le marché.

Autres actifs

Les autres actifs comprennent principalement les intérêts courus à recevoir, les comptes des clients des courtiers, les placements à la valeur de consolidation et les débiteurs.

Sauf indication contraire, la juste valeur de tous les autres actifs est réputée correspondre au coût ou au coût après amortissement, étant donné que nous considérons tout écart comme négligeable. Pour les placements à la valeur de consolidation, nous estimons la juste valeur en nous fondant sur les cours du marché ou sur d'autres opérations récentes sur le marché, lorsque l'information est disponible. Sinon, la juste valeur est déterminée d'après des modèles d'évaluation, sauf dans les situations où les avantages liés à l'évaluation à la juste valeur des placements comptabilisés à la valeur de consolidation qui n'ont pas de cours publiés ne dépassent pas les coûts connexes, auxquels cas la juste valeur est réputée correspondre à la valeur comptable.

Dépôts

La juste valeur des dépôts à taux variable et des dépôts à vue est réputée être égale au coût après amortissement. La juste valeur des dépôts à taux fixe est déterminée par actualisation des flux de trésorerie contractuels, d'après les taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des dépôts assortis de conditions semblables. La juste valeur du passif-dépôts comportant une option intégrée (une option encaissable) inclut la juste valeur de ces options. La juste valeur des effets indexés sur le cours des marchandises et indexés sur actions comprend la juste valeur des options incorporées sur marchandises et sur actions.

Certains dépôts désignés à la juste valeur sont des billets structurés comprenant des coupons ou des modalités de remboursement qui sont liés au rendement des titres de créance ou des titres de participation. La juste valeur de ces billets structurés est estimée à l'aide de modèles d'évaluation examinés de près à l'interne, dans le cas des titres de créance et de la composante des billets comprenant un instrument dérivé incorporé, par l'intégration des cours observables sur le marché pour les titres de référence identiques ou comparables, et d'autres données, comme les courbes de rendement des taux d'intérêt, la volatilité de l'option et les taux de change, le cas échéant. Si des cours ou des données observables ne sont pas disponibles, la direction doit faire preuve de jugement pour établir la juste valeur en évaluant d'autres sources d'information pertinentes, notamment les données historiques, les données indirectes tirées d'opérations similaires et les techniques d'extrapolation et d'interpolation. Les rajustements de l'évaluation du risque de marché qui conviennent pour de telles données sont faits dans tous les cas de ce genre.

Titres secondaires

La juste valeur des titres secondaires est déterminée en fonction des cours du marché de ces instruments de créance ou de titres semblables.

Passif au titre des actions privilégiées

La juste valeur de ces obligations est déterminée en fonction des cours du marché de ces instruments financiers ou d'instruments semblables.

Instruments dérivés

La juste valeur des dérivés négociés en Bourse, notamment les options et les contrats à terme standardisés, est fondée sur les cours du marché. Les instruments dérivés de gré à gré comprennent surtout des swaps de taux d'intérêt, des contrats de change à terme et des dérivés d'actions et sur marchandises, des options sur taux d'intérêt et de change, ainsi que des dérivés de crédit. Pour ce genre d'instruments, où des cours d'un marché actif ou des prix de tiers fixés par plusieurs intervenants, par consensus ne sont pas disponibles, des techniques d'évaluation sont utilisées pour évaluer la juste valeur à l'aide de modèles

d'établissement de prix. Ces modèles ayant fait l'objet d'une validation tiennent compte des mesures du marché courantes pour les taux d'intérêt, les taux de change, les cours d'actions et sur marchandises et les indices boursiers, les écarts de taux, les niveaux correspondants de volatilité sur les marchés et d'autres facteurs de prix en fonction du marché.

Pour établir la juste valeur d'instruments dérivés complexes et personnalisés, notamment les dérivés d'actions, les dérivés de crédit et les dérivés sur marchandises vendus par rapport à des indices ou à des paniers de référence, nous tenons compte de toutes les données qu'il est raisonnablement possible d'obtenir, notamment les cours des courtiers, les données sur les prix de tiers fixés par plusieurs intervenants, par consensus, toute donnée pertinente observable sur le marché, ainsi que les estimations fondées sur nos modèles internes, lesquelles sont étudiées de près et préapprouvées conformément à notre politique sur le risque lié aux modèles en plus d'être calibrées régulièrement. Le modèle calcule la juste valeur à l'aide de données propres au type de contrat, ce qui peut comprendre les cours des actions, la corrélation entre plusieurs actifs, les taux d'intérêt, les taux de change, les courbes de rendement et les diagrammes de surface de la volatilité. Si des cours ou des données observables ne sont pas disponibles, la direction doit faire preuve de jugement pour établir la juste valeur en évaluant d'autres sources d'information pertinentes, notamment les données historiques, les données indirectes tirées d'opérations similaires et les techniques d'extrapolation et d'interpolation. Les rajustements de l'évaluation du risque de marché qui conviennent pour de telles données sont faits dans tous les cas de ce genre.

Après avoir obtenu ces évaluations, nous jugeons si un rajustement de l'évaluation du crédit est nécessaire pour comptabiliser le risque qu'une contrepartie donnée, avec laquelle nous avons conclu des contrats de dérivés, ne soit pas ultimement en mesure de respecter ses engagements. Le rajustement de l'évaluation du crédit est fondé sur les écarts de taux observables sur le marché ou sur les écarts de taux de remplacement pour chacune des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés. Nous prenons en compte notre propre risque de crédit et les facteurs d'atténuation du risque, comme les accords de garantie et les accords généraux de compensation.

Dans le cas de dérivés de crédit souscrits auprès de garants financiers, nos rajustements de l'évaluation du crédit sont généralement fondés sur les écarts de taux observables sur le marché, lorsqu'ils sont disponibles. Lorsque les garants financiers ne disposent pas d'écarts de taux observables ou s'ils sont disponibles mais non représentatifs d'un marché actif structuré (c.-à-d., non représentatifs de la juste valeur), nous avons recours à un écart de marché de remplacement. L'écart de marché de remplacement est fondé sur la cote de crédit interne que nous avons accordée à ce garant financier. Les écarts de taux comprennent des données sur les prévisions du marché (ou du marché de remplacement) quant à la PD et quant aux PCD. Ces écarts sont appliqués selon la durée moyenne pondérée de notre exposition à ces contreparties. Lorsque nous avons recours à un écart de marché de remplacement dans le cas de contreparties qui sont des garants financiers, nous effectuons aussi un rajustement pour exprimer le risque additionnel lié au garant financier par rapport à une contrepartie qui est un garant non financier ayant une cote équivalente. Le montant du rajustement est fonction de toute l'information interne et externe disponible sur le marché concernant les garants financiers. Le rajustement définitif de l'évaluation du crédit tient compte de la corrélation prévue entre le rendement futur des actifs de référence sous-jacents et celui des contreparties, sauf dans le cas d'actifs de référence de grande qualité pour lesquels nous ne prévoyons aucune détérioration prochaine de la qualité du crédit.

Le cas échéant, pour certains garants financiers, nous calculons le rajustement de l'évaluation du crédit en nous fondant sur des montants recouvrables estimatifs.

Engagements hypothécaires

La juste valeur des engagements hypothécaires, qui est comprise dans les dérivés détenus aux fins des activités de GAP, s'applique aux engagements sur prêts hypothécaires à l'habitation et commerciaux à taux fixe et est établie en fonction des variations des taux d'intérêt pratiqués sur le marché entre la date d'engagement et la date du bilan. Le modèle d'évaluation tient compte de la probabilité prévue de l'exercice des engagements en cours.

Engagements de crédit

Les autres engagements à consentir du crédit sont, pour la plupart, assortis d'un taux variable et ne nous exposent donc pas à un risque de taux d'intérêt, mais nous exposent cependant à un risque de crédit. Ces engagements comportent généralement des dispositions en vertu desquelles le prix des engagements de crédit utilisés est établi en fonction de la solvabilité du débiteur à la date du prélèvement des fonds. Comme il est mentionné ci-dessus, le risque de crédit se rapportant aux engagements de prêts est inclus dans notre évaluation des provisions, spécifique ou générale, et, par conséquent, aucun autre rajustement n'est fait.

Juste valeur des instruments financiers

En millions de dollars, au 31 octobre

	Valeur comptable				Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
	Coût après amortissement	Juste valeur dans l'état des résultats	Juste valeur dans les autres éléments du résultat étendu	Total	
2010 Actifs financiers					
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	12 052 \$	– \$	– \$	12 052 \$	– \$
Valeurs mobilières	582	50 987	26 039	77 608	328
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	37 342	–	–	37 342	–
Prêts					
Prêts hypothécaires à l'habitation	93 529	–	–	93 529	1 031
Particuliers	33 818	–	–	33 818	28
Cartes de crédit	11 649	–	–	11 649	–
Entreprises et gouvernements	37 875	21	–	37 896	(31)
Instruments dérivés	–	24 682	–	24 682	–
Engagements de clients en vertu d'acceptations	7 684	–	–	7 684	–
Autres actifs	7 768	–	–	7 768	31
Passifs financiers					
Dépôts					
Particuliers	113 294	–	–	113 294	391
Entreprises et gouvernements	124 229	3 530	–	127 759	1 593
Banques	5 618	–	–	5 618	–
Instruments dérivés	–	26 489	–	26 489	–
Acceptations	7 684	–	–	7 684	–
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	–	9 673	–	9 673	–
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	28 220	–	–	28 220	–
Autres passifs	8 848	–	–	8 848	–
Titres secondaires	4 773	–	–	4 773	300
2009 Actifs financiers					
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	7 007 \$	– \$	– \$	7 007 \$	– \$
Valeurs mobilières	823	37 416	39 337	77 576	273
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	32 751	–	–	32 751	–
Prêts					
Prêts hypothécaires à l'habitation	86 110	–	–	86 110	768
Particuliers	33 328	–	–	33 328	30
Cartes de crédit	11 259	–	–	11 259	–
Entreprises et gouvernements	36 289	226	–	36 515	(231)
Instruments dérivés	–	24 696	–	24 696	–
Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 397	–	–	8 397	–
Autres actifs	9 182	–	–	9 182	19
Passifs financiers					
Dépôts					
Particuliers	108 324	–	–	108 324	635
Entreprises et gouvernements	102 724	4 485	–	107 209	1 417
Banques	7 584	–	–	7 584	2
Instruments dérivés	–	27 162	–	27 162	–
Acceptations	8 397	–	–	8 397	–
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	–	5 916	–	5 916	–
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	37 453	–	–	37 453	–
Autres passifs	10 909	–	–	10 909	–
Titres secondaires	5 157	–	–	5 157	156
Passif au titre des actions privilégiées	600	–	–	600	28

Juste valeur des instruments dérivés

En millions de dollars, au 31 octobre

	2010			2009		
	Valeur positive	Valeur négative	Valeur nette	Valeur positive	Valeur négative	Valeur nette
Compte de négociation¹						
Dérivés de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	55 \$	37 \$	18 \$	42 \$	8 \$	34 \$
Swaps	13 522	13 759	(237)	11 574	11 520	54
Options achetées	500	–	500	1 257	–	1 257
Options vendues	–	538	(538)	–	1 276	(1 276)
Total des dérivés de taux d'intérêt	14 077	14 334	(257)	12 873	12 804	69
Dérivés de change						
Contrats à terme de gré à gré	1 501	1 326	175	1 180	1 021	159
Swaps	3 662	3 664	(2)	2 999	2 939	60
Options achetées	227	–	227	130	–	130
Options vendues	–	290	(290)	–	183	(183)
Total des dérivés de change	5 390	5 280	110	4 309	4 143	166
Dérivés de crédit						
Swaps	–	156	(156)	4	276	(272)
Options achetées	1 341	14	1 327	2 275	25	2 250
Options vendues	1	1 884	(1 883)	1	4 226	(4 225)
Total des dérivés de crédit	1 342	2 054	(712)	2 280	4 527	(2 247)
Dérivés d'actions ²	671	661	10	1 066	1 051	15
Dérivés sur métaux précieux ²	25	30	(5)	17	26	(9)
Autres dérivés sur marchandises ²	529	450	79	755	624	131
Total – compte de négociation	22 034	22 809	(775)	21 300	23 175	(1 875)
Compte de GAP						
Dérivés de taux d'intérêt						
Swaps	2 299	3 535	(1 236)	3 055	3 886	(831)
Options achetées	27	–	27	17	–	17
Options vendues	–	4	(4)	–	11	(11)
Total des dérivés de taux d'intérêt	2 326	3 539	(1 213)	3 072	3 897	(825)
Dérivés de change						
Contrats à terme de gré à gré	23	29	(6)	6	4	2
Swaps	256	102	154	292	67	225
Options vendues	–	1	(1)	–	1	(1)
Total des dérivés de change	279	132	147	298	72	226
Dérivés de crédit						
Options achetées	3	7	(4)	25	4	21
Total des dérivés de crédit	3	7	(4)	25	4	21
Dérivés d'actions ²	40	2	38	1	14	(13)
Total – compte de GAP	2 648	3 680	(1 032)	3 396	3 987	(591)
Juste valeur totale	24 682	26 489	(1 807)	24 696	27 162	(2 466)
Moins : incidence des accords généraux de compensation	(16 967)	(16 967)	–	(16 030)	(16 030)	–
	7 715 \$	9 522 \$	(1 807) \$	8 666 \$	11 132 \$	(2 466) \$
Juste valeur moyenne des dérivés du compte de négociation³						
Dérivés de taux d'intérêt	13 064 \$	13 109 \$	(45) \$	15 792 \$	15 429 \$	363 \$
Dérivés de change	5 185	5 035	150	5 887	5 887	–
Dérivés de crédit	1 865	3 390	(1 525)	3 398	6 479	(3 081)
Dérivés d'actions	694	760	(66)	1 372	1 468	(96)
Dérivés sur métaux précieux	29	24	5	48	63	(15)
Autres dérivés sur marchandises	618	547	71	1 174	1 228	(54)
	21 455 \$	22 865 \$	(1 410) \$	27 671 \$	30 554 \$	(2 883) \$

1) Inclut les justes valeurs positives et négatives respectivement de 279 M\$ (551 M\$ en 2009) et de 270 M\$ (675 M\$ en 2009) pour des options négociées en Bourse.

2) Comprennent les contrats à terme de gré à gré, les swaps et les options.

3) La juste valeur moyenne correspond à la moyenne mensuelle.

États financiers consolidés

Le tableau ci-dessous présente les niveaux au sein de la hiérarchie de la juste valeur dans laquelle les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé sont classés :

	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3	
	Cours du marché		Technique d'évaluation – données observables sur le marché		Technique d'évaluation – données inobservables sur le marché	
En millions de dollars, au 31 octobre	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Actif						
Valeurs du compte de négociation						
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement	4 158 \$	5 710 \$	8 463 \$	1 843 \$	– \$	139 \$
Titres de participation de sociétés	11 818	4 522	1 090	553	–	–
Titres d'emprunt d'entreprises	–	191	1 039	762	20	20
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	–	–	342	169	1 627	1 201
	15 976 \$	10 423 \$	10 934 \$	3 327 \$	1 647 \$	1 360 \$
Valeurs disponibles à la vente						
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement	7 398 \$	28 045 \$	9 310 \$	3 357 \$	– \$	10 \$
Titres d'emprunt d'entreprises	–	1 688	2 713	949	23	35
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	–	–	3 656	3 906	2 826	1 237
Titres de participation de sociétés ouvertes	108	40	5	55	–	15
	7 506 \$	29 773 \$	15 684 \$	8 267 \$	2 849 \$	1 297 \$
Valeurs et prêts désignés à la juste valeur	307	1 330	22 124	20 992	20	210
Instruments dérivés	272	531	22 949	21 712	1 461	2 453
Total de l'actif	24 061 \$	42 057 \$	71 691 \$	54 298 \$	5 977 \$	5 320 \$
Passif						
Dépôts	– \$	– \$	(2 397) ¹⁾	(3 796)	(1 428) ¹⁾	(689)
Instruments dérivés	(265)	(664)	(23 148)	(21 367)	(3 076)	(5 131)
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(3 793)	(4 780)	(5 880)	(1 136)	–	–
Total du passif	(4 058) \$	(5 444) \$	(31 425) \$	(26 299) \$	(4 504) \$	(5 820) \$

1) Comprend des dépôts désignés à la juste valeur de 3 530 M\$ et des instruments dérivés incorporés séparés de 295 M\$.

Au cours de l'exercice, nous avons effectué les reclassements suivants entre les niveaux 1, 2 et 3 :

- Nous avons reclassé certaines valeurs émises ou garanties par le gouvernement pour les faire passer du niveau 1 au niveau 2 puisque les cours d'un marché actif n'étaient pas disponibles. Par suite du reclassement, la juste valeur de ces valeurs, incluse au niveau 2 et qui aurait été incluse au niveau 1 au 31 octobre 2009 dans le tableau ci-dessus, était de 4 710 M\$ pour les valeurs du compte de négociation, 12 607 M\$ pour les valeurs disponibles à la vente, 757 M\$ pour les valeurs désignées à la juste valeur et 2 416 M\$ pour les engagements liés à des valeurs vendues à découvert.
- Nous avons reclassé certains titres d'emprunt d'entreprises du niveau 1 au niveau 2, puisque les cours d'un marché actif n'étaient pas disponibles. Par suite du reclassement, la juste valeur de ces valeurs, incluse au niveau 2 et qui auparavant était incluse au niveau 1 au 31 octobre 2009 dans le tableau ci-dessus, était de 107 M\$ pour les valeurs du compte de négociation et 3 440 M\$ pour les valeurs disponibles à la vente.
- Nous avons reclassé du niveau 2 au niveau 3 certains titres adossés à des créances mobilières disponibles à la vente de 1 535 M\$ en raison du manque de données observables sur le marché.
- Nous avons reclassé du niveau 3 au niveau 2 des titres de gouvernements du compte de négociation pour un montant de 138 M\$, en fonction de données observables sur le marché.

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des montants nets des actifs, des passifs et des actifs dérivés et des passifs dérivés de niveau 3. Ces instruments sont évalués à la juste valeur d'après des données inobservables sur le marché. Nous couvrons souvent des positions par des positions compensatoires qui peuvent être classées à un niveau différent. Par conséquent, les gains et pertes pour les actifs et passifs au niveau 3 présentés dans le tableau ci-après ne reflètent pas l'incidence des gains et pertes compensatoires sur les instruments de couverture connexes qui ont été classés au niveau 1 ou au niveau 2.

La perte nette sur instruments financiers constatée dans les états des résultats consolidés dont la juste valeur est évaluée à l'aide d'une technique d'évaluation exigeant des paramètres inobservables sur le marché s'est élevée à 732 M\$ (perte nette de 419 M\$ en 2009).

En millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	Solde d'ouverture	Gains nets/(pertes nettes), inclus(es) dans le bénéfice Réalisé(e)s ¹ Latent(e)s ¹		Gains/(pertes) latent(e)s, montant net inclus dans les autres éléments du résultat étendu	Transferts au niveau 3	Transferts du niveau 3	Achats et émissions	Ventes et règlements	Solde de clôture
2010									
Valeurs du compte de négociation	1 360 \$	88 \$	362 \$	– \$	– \$	(138) \$	520 \$	(545) \$	1 647 \$
Valeurs disponibles à la vente	1 297	40	–	–	1 537	(13)	1 541	(1 553)	2 849
Valeurs et prêts désignés à la juste valeur	210	(8)	1	–	–	–	–	(183)	20
Total de l'actif	2 867 \$	120 \$	363 \$	– \$	1 537 \$	(151) \$	2 061 \$	(2 281) \$	4 516 \$
Dépôts²	(689) \$	(59) \$	(502) \$	– \$	(203)³ \$	– \$	(126) \$	151 \$	(1 428) \$
Instruments dérivés, montant net	(2 678)	(434)	(220)	–	(68)	(10)	(15)	1 810	(1 615)
Total du passif	(3 367) \$	(493) \$	(722) \$	– \$	(271) \$	(10) \$	(141) \$	1 961 \$	(3 043) \$
2009									
Valeurs du compte de négociation	854 \$	103 \$	(139) \$	– \$	– \$	– \$	603 \$	(61) \$	1 360 \$
Valeurs disponibles à la vente ⁴	894	68	(133)	24	–	–	1 157	(713)	1 297
Valeurs et prêts désignés à la juste valeur	257	11	(5)	–	–	–	–	(53)	210
Total de l'actif	2 005 \$	182 \$	(277) \$	24 \$	– \$	– \$	1 760 \$	(827) \$	2 867 \$
Dépôts	(733) \$	296 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	(432) \$	180 \$	(689) \$
Instruments dérivés, montant net	(3 939)	198	(818)	–	–	(20)	268	1 633	(2 678)
Total du passif	(4 672) \$	494 \$	(818) \$	– \$	– \$	(20) \$	(164) \$	1 813 \$	(3 367) \$

1) Comprend les gains et les pertes de change.

2) Comprend des dépôts désignés à la juste valeur de 1 188 M\$ et des instruments dérivés incorporés séparés de 240 M\$.

3) Ces transferts ont trait à des billets de dépôt structurés comportant des instruments dérivés incorporés séparés comptabilisés à la juste valeur.

4) Certaines informations des exercices précédents ont été retraitées pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Sensibilité des actifs financiers et des passifs financiers du niveau 3

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur comprennent certaines positions dont la valeur marchande est fondée sur des données que nous considérons être des données inobservables (5 977 M\$ d'actifs et 4 504 M\$ de passifs).

Plusieurs de ces positions se trouvent dans nos activités de crédit structuré en voie de liquidation (3 016 M\$ d'actifs et 3 115 M\$ de passifs) et utilisent surtout des données comme les cours des courtiers et les modèles internes fondés sur des données du marché estimatives que nous considérons comme étant des données inobservables.

Nos coupons d'intérêt découlant de la vente de créances titrisées sont évalués au moyen de taux de remboursement anticipé, ce que nous considérons par ailleurs comme des données inobservables sur le marché.

Les contrats de swap découlant de la vente de créances titrisées sont évalués à l'aide de taux de liquidités, ce que nous considérons par ailleurs comme des données inobservables sur le marché.

Les TACM sont sensibles aux écarts de taux, que nous considérons comme étant des données inobservables sur le marché.

Les dépôts désignés à la juste valeur qui ne sont pas gérés au titre de nos positions détenues dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation sont sensibles aux écarts de taux inobservables, lesquels sont déterminés par des hypothèses d'extrapolation et de corrélation.

Certains instruments dérivés incorporés séparés, en raison de leur complexité et de leur structure particulière, exigent que des hypothèses et des jugements importants soient posés à l'égard des données et des techniques d'évaluation, ce que nous considérons comme des données inobservables.

Le fait de remplacer une ou plusieurs des hypothèses que nous utilisons dans l'évaluation à la juste valeur de ces instruments par des options possibles raisonnables aurait l'incidence décrite ci-après sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat étendu.

Nos expositions au risque de crédit structuré non couvert (titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation et titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation) sont sensibles aux variations de l'évaluation à la valeur de marché, généralement en fonction de cours indicatifs des courtiers ou de modèles internes, comme il est décrit précédemment. Une variation défavorable de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de nos positions sous-jacentes entraînerait des pertes d'environ 54 M\$ dans notre portefeuille de titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation non couverts et d'environ 108 M\$ dans notre portefeuille de titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation, exclusion faite des positions non couvertes dans des titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation classées dans les prêts, lesquels sont comptabilisés au coût après amortissement et avant l'incidence de l'opération conclue avec Cerberus Capital Management LP (Cerberus). La juste valeur de la protection de Cerberus contre les positions sur le marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation devrait raisonnablement atténuer toute modification de la juste valeur de ces positions.

Nos positions couvertes font intervenir deux catégories de sensibilité, la première ayant trait à notre portefeuille de prêts couvert et la seconde, à nos expositions à la juste valeur couvertes. Étant donné que les prêts couverts au bilan sont comptabilisés au coût après amortissement et que les dérivés de crédit connexes sont évalués à la juste valeur, une augmentation de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché des dérivés de crédit structuré couverts pourrait entraîner un gain net d'environ 35 M\$, en présumant que les ratios courants liés aux rajustements de l'évaluation du crédit demeurent inchangés. Une diminution de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de nos expositions à la juste valeur au bilan et une augmentation de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de tous les dérivés de crédit structuré couverts pourraient donner lieu à une perte nette d'environ 8 M\$, en présumant que les ratios courants liés aux rajustements de l'évaluation du crédit demeurent inchangés.

États financiers consolidés

Une hausse de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché des dérivés de crédit non appariés, pour lesquels nous avons souscrit une protection sans avoir d'exposition liée aux actifs sous-jacents, entraînerait un gain net d'environ 1 M\$, en présumant que les ratios courants liés aux rajustements de l'évaluation du crédit demeurent inchangés.

Une réduction de 10 % des débiteurs, déduction faite des rajustements de l'évaluation du crédit des garants financiers, entraînerait une perte nette d'environ 75 M\$.

Une augmentation de 10 % des taux de remboursement anticipé ayant trait à nos droits conservés associés aux coupons d'intérêt découlant de la vente des créances titrisées entraînerait une perte nette d'environ 24 M\$.

Une baisse de 20 points de base des taux de liquidités utilisés pour calculer la juste valeur de nos dérivés associés à la vente de créances titrisées entraînerait une perte d'environ 94 M\$.

Une réduction de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de nos TACM au bilan qui sont évalués au moyen d'écarts de taux et de liquidités inobservables entraînerait une diminution des autres éléments du résultat étendu d'environ 177 M\$.

Une diminution de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de certains de nos dépôts désignés à la juste valeur qui ne sont pas gérés au titre de nos positions détenues dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation et qui sont évalués au moyen de données inobservables comprenant les écarts de taux obtenus par corrélation et par extrapolation entraînerait un gain d'environ 13 M\$.

Une réduction de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de certains instruments dérivés incorporés séparés, calculés selon des modèles d'évaluation examinés de près à l'interne, donnerait lieu à un gain d'environ 24 M\$.

Note 3

Acquisitions et cessions importantes

Acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit MasterCard de Cartes Citi Canada inc.

Le 1^{er} septembre 2010, nous avons conclu l'acquisition des droits et des obligations de Cartes Citi Canada inc. (Citi) à l'égard de leur portefeuille de cartes de crédit MasterCard canadiennes (MasterCard) pour une contrepartie au comptant d'environ 1,2 G\$. Le portefeuille contient des créances sur cartes de crédit détenues en propriété directe et titrisées auprès de Broadway Trust totalisant environ 2,3 G\$, ainsi que certains autres actifs connexes. Nous avons acheté 811 M\$ de créances sur cartes de crédit détenues en propriété directe. Nous avons également acheté pour 201 M\$ de droits conservés dans des créances titrisées sous forme de billets subordonnés, 159 M\$ sous forme de liquidités et 46 M\$ d'actifs incorporels associés aux relations clients. Nous avons engagé d'autres passifs de 45 M\$ par suite de l'achat.

Broadway Trust avait des créances vendues d'environ 1,2 G\$ et environ 100 M\$ en espèces. Ces actifs ont été financés par des billets de premier rang de 1,1 G\$ émis en externe et par des billets subordonnés de 0,2 G\$, comme il est mentionné ci-dessus.

Nous avons retenu les services de Citi à titre d'agent serveur de transition jusqu'à ce que nous puissions transférer ces comptes dans nos plateformes.

La répartition du prix d'acquisition est assujettie aux rajustements postérieurs à la clôture et aux évaluations définitives.

Acquisition de Crédit aux entreprises CIT Canada inc.

Le 30 avril 2010, la CIBC a acquis de CIT Financial Ltd. (CIT) la participation de 50 % qu'elle ne détenait pas déjà dans Crédit aux entreprises CIT Canada inc. La contrepartie totale en espèces était de 306 M\$. Dans certaines circonstances, une contrepartie en espèces additionnelle d'au plus 8 M\$ pourrait être versée à CIT. L'opération a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et, par conséquent, nous avons consolidé les résultats de Crédit aux entreprises CIT Canada inc. à compter du 30 avril 2010. Avant cette date, nous comptabilisions notre participation de 50 % selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

Les résultats de Crédit aux entreprises CIT Canada inc. continuent d'être présentés avec ceux du secteur d'activité Marchés de détail CIBC. À la suite de l'acquisition, le nom de Crédit aux entreprises CIT Canada inc. a été modifié pour Financement sur actifs CIBC inc.

Placement dans The Bank of N.T. Butterfield & Son Limited

Le 2 mars 2010, nous avons investi 155 M\$ (150 M\$ US) dans une participation en actions ordinaires directe de 22,5 % dans The Bank of N.T. Butterfield & Son Limited (Butterfield). Aux termes d'une émission de droits, qui a pris fin le 11 mai 2010, notre participation directe est passée à 130 M\$ (125 M\$ US), ou 18,8 %. Le 2 mars 2010, nous avons également acquis une participation indirecte de 23 M\$ (22 M\$ US), ou 3,3 %, par l'intermédiaire d'un fonds de souscriptions privées. Cette participation est passée à 19 M\$ (18 M\$ US), ou 2,7 %, par suite d'une émission de droits. Dans certaines circonstances, notre participation totale dans Butterfield pourrait diminuer dans l'avenir.

Notre placement en actions direct est comptabilisé à la valeur de consolidation.

En outre, nous avons fourni à Butterfield une facilité de crédit garantie de premier rang dont le montant maximum de 510 M\$ (500 M\$ US) a été réduit à 306 M\$ (300 M\$ US) à la demande de Butterfield. Nous avons également nommé deux des douze administrateurs qui siègent au conseil d'administration de Butterfield.

Vente de la division Services aux émetteurs de la Compagnie Trust CIBC Mellon

Le 28 juillet 2010, la Compagnie Trust CIBC Mellon, coentreprise à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon, a annoncé la signature d'une entente de vente des activités de services aux émetteurs (transfert de titres et régimes d'achat d'actions des employés). La transaction a été conclue le 1^{er} novembre 2010. Les résultats des activités de services aux émetteurs de la Compagnie Trust CIBC Mellon sont comptabilisés dans le segment Siège social et autres et ne sont pas jugés importants pour les résultats consolidés de la Banque CIBC.

Note 4

Valeurs mobilières

En millions de dollars, au 31 octobre	Durée résiduelle du contrat jusqu'à l'échéance										Total 2010		Total 2009	
	1 an ou moins		De 1 an à 5 ans		De 5 ans à 10 ans		Plus de 10 ans		Pas d'échéance précise		Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹
	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹				
Valeurs disponibles à la vente														
Valeurs émises ou garanties par :														
Gouvernement du Canada	3 850 \$	1,4 %	1 339 \$	1,8 %	202 \$	4,2 %	– \$	– %	– \$	– %	5 391 \$	1,6 %	18 112 \$	2,1 %
Autres gouvernements canadiens	1 703	1,4	684	2,6	1 803	4,4	498	6,1	–	–	4 688	3,2	2 483	3,9
Trésor des États-Unis	3 127	0,2	112	2,0	109	2,6	–	–	–	–	3 348	0,3	7 036	0,1
Gouvernements d'autres pays	881	1,5	1 968	3,0	207	6,8	225	6,4	–	–	3 281	3,1	3 781	3,3
Titres adossés à des créances hypothécaires ²	64	2,4	3 918	2,7	127	4,2	618	1,1	–	–	4 727	2,6	3 184	3,8
Titres adossés à des créances mobilières	134	8,1	1 604	4,5	11	2,8	6	–	–	–	1 755	4,7	1 959	4,7
Titres d'emprunt de sociétés ouvertes	1 829	0,5	697	2,3	102	7,3	48	9,2	–	–	2 676	1,4	2 520	2,2
Titres d'emprunt de sociétés fermées	16	4,3	38	6,3	6	10,9	–	–	–	–	60	6,2	152	5,0
Total des titres d'emprunt	11 604		10 360		2 567		1 395		–		25 926		39 227	
Titres de participation de sociétés ouvertes	–	–	–	–	–	–	–	–	113	4,5	113	4,5	110	–
Titres de participation de sociétés fermées	–	–	5	5,0	–	–	5	6,0	572	–	582	0,1	823	–
Total des titres de participation	–		5		–		5		685		695		933	
Total des valeurs disponibles à la vente	11 604 \$		10 365 \$		2 567 \$		1 400 \$		685 \$		26 621 \$		40 160 \$	
Valeurs du compte de négociation														
Valeurs émises ou garanties par :														
Gouvernement du Canada	2 940 \$		4 514 \$		873 \$		989 \$		– \$		9 316 \$		5 736 \$	
Autres gouvernements canadiens	1 040		625		614		367		–		2 646		1 470	
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	51		228		85		1		–		365		213	
Gouvernements d'autres pays	102		186		5		1		–		294		273	
Titres adossés à des créances hypothécaires ³	257		18		6		4		–		285		177	
Titres adossés à des créances mobilières	124		42		67		1 451		–		1 684		1 193	
Titres d'emprunt de sociétés ouvertes	311		469		169		110		–		1 059		973	
Titres de participation de sociétés ouvertes	–		–		–		–		12 908		12 908		5 075	
Total des valeurs du compte de négociation	4 825 \$		6 082 \$		1 819 \$		2 923 \$		12 908 \$		28 557 \$		15 110 \$	
Valeurs désignées à la juste valeur														
Valeurs émises ou garanties par :														
Gouvernement du Canada	655 \$		540 \$		307 \$		– \$		– \$		1 502 \$		1 334 \$	
Autres gouvernements canadiens	–		–		–		46		–		46		–	
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	–		59		–		–		–		59		105	
Titres adossés à des créances hypothécaires ⁴	332		19 795		221		56		–		20 404		20 602	
Titres adossés à des créances mobilières	–		–		7		198		–		205		265	
Titres d'emprunt de sociétés ouvertes	–		–		80		134		–		214		–	
Total des valeurs désignées à la juste valeur	987 \$		20 394 \$		615 \$		434 \$		– \$		22 430 \$		22 306 \$	
Total des valeurs mobilières⁵	17 416 \$		36 841 \$		5 001 \$		4 757 \$		13 593 \$		77 608 \$		77 576 \$	

- 1) Représente le rendement moyen pondéré, déterminé par l'application de la moyenne pondérée des rendements des titres à revenu fixe individuels et des taux de dividendes déclarés sur les titres de participation d'entreprises et de participation privés.
- 2) Comprennent les titres adossés à des créances hypothécaires assurées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) dont le coût après amortissement s'établit à 3 738 M\$ (1 862 M\$ en 2009) et la juste valeur, à 3 830 M\$ (1 927 M\$ en 2009); les valeurs émises par la Federal National Mortgage Association (Fannie Mae) dont le coût après amortissement s'établit à 18 M\$ (414 M\$ en 2009) et la juste valeur, à 18 M\$ (422 M\$ en 2009); les valeurs émises par la Federal Home Loan Mortgage Corporation (Freddie Mac) dont le coût après amortissement s'établit à néant (257 M\$ en 2009) et la juste valeur, à néant (262 M\$ en 2009) et les valeurs émises par la Government National Mortgage Association (Ginnie Mae), société détenue par le gouvernement américain, dont le coût après amortissement s'établit à 711 M\$ (80 M\$ en 2009) et la juste valeur, à 714 M\$ (81 M\$ en 2009).
- 3) Comprennent les titres adossés à des créances hypothécaires assurées par la SCHL de 36 M\$ (13 M\$ en 2009).
- 4) Comprennent les titres adossés à des créances hypothécaires assurées par la SCHL de 20,3 G\$ (20,4 G\$ en 2009), les valeurs émises par Fannie Mae de 25 M\$ (103 M\$ en 2009) et les valeurs émises par Ginnie Mae de 56 M\$ (68 M\$ en 2009).
- 5) Comprennent les valeurs libellées en dollars américains d'une valeur comptable de 14,2 G\$ (19,1 G\$ en 2009) et les valeurs libellées dans d'autres monnaies étrangères d'une valeur comptable de 799 M\$ (934 M\$ en 2009).

Reclassement des titres

En vertu des changements apportés en octobre 2008 aux chapitres 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », et 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », du *Manuel de l'ICCA*, il est permis, dans de rares circonstances, que certains actifs financiers détenus à des fins de négociation soient reclassés comme détenus jusqu'à l'échéance et disponibles à la vente. En juillet 2009, des

modifications apportées au chapitre 3855 ont entraîné le reclassement des valeurs détenues jusqu'à l'échéance dans les prêts au 1^{er} novembre 2008. Nous n'avons pas reclassé de titres au cours de l'exercice considéré.

Les tableaux suivants présentent les valeurs comptables, les justes valeurs ainsi que les bénéfices et les pertes propres aux actifs reclassés jusqu'à ce jour.

	2010				2009	
	Reclassé au cours des exercices précédents (2009 et 2008)		Reclassé en 2009		Reclassé au cours des exercices précédents (2008)	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Actifs détenus à des fins de négociation reclassés auparavant comme valeurs détenues jusqu'à l'échéance (actuellement dans les prêts)	5 525 \$	5 699 \$	– \$	– \$	5 843 \$	6 202 \$
Actifs détenus à des fins de négociation reclassés auparavant comme valeurs disponibles à la vente	55	55	84	84	786	786
Total des actifs financiers reclassés	5 580 \$	5 754 \$	84 \$	84 \$	6 629 \$	6 988 \$

	2010	2009	2008 ¹
Bénéfice net (avant impôts sur les bénéfices) constaté sur valeurs mobilières reclassées			
Bénéfice brut constaté dans l'état des résultats	158 \$	284 \$	389 \$
Réductions de valeur	–	(100)	–
Frais d'intérêts liés au financement	(77)	(149)	(46)
	81 \$	35 \$	343 \$
Incidence sur le bénéfice net si le reclassement n'avait pas eu lieu			
Sur les actifs détenus à des fins de négociation reclassés auparavant comme valeurs détenues jusqu'à l'échéance (actuellement dans les prêts)	(185) \$	(269) \$	629 \$
Sur les actifs détenus à des fins de négociation reclassés auparavant comme valeurs disponibles à la vente	(8)	(25)	8
Augmentation (diminution) des bénéfices, avant impôts sur les bénéfices	(193) \$	(294) \$	637 \$

1) L'incidence des bénéfices ou des pertes porte sur le trimestre terminé le 31 octobre 2008 compte tenu du reclassement de certaines valeurs à compter du 1^{er} août 2008.

Il n'y a eu aucun reclassement de valeurs au cours de l'exercice. Le taux d'intérêt effectif sur les valeurs détenues à des fins de négociation auparavant reclassées comme valeurs disponibles à la vente variait entre 1 % et 12 % en 2009 (de 3 % à 13 % en 2008), et les flux de trésorerie recouvrables prévus étaient de 145 M\$ (1,2 G\$ en 2008) en date de leur reclassement.

Juste valeur des valeurs disponibles à la vente

	2010				2009			
	Coût après amortissement	Gains latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Coût après amortissement	Gains latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur
Valeurs disponibles à la vente								
Valeurs émises ou garanties par :								
Gouvernement du Canada	5 385 \$	8 \$	(2) \$	5 391 \$	18 072 \$	57 \$	(17) \$	18 112 \$
Autres gouvernements canadiens	4 602	86	–	4 688	2 448	36	(1)	2 483
Trésor des États-Unis	3 343	5	–	3 348	7 024	12	–	7 036
Gouvernements d'autres pays	3 251	47	(17)	3 281	3 732	53	(4)	3 781
Titres adossés à des créances hypothécaires	4 627	103	(3)	4 727	3 105	86	(7)	3 184
Titres adossés à des créances mobilières	1 758	34	(37)	1 755	1 998	9	(48)	1 959
Titres d'emprunt de sociétés ouvertes	2 659	18	(1)	2 676	2 497	29	(6)	2 520
Titres de participation de sociétés ouvertes	114	8	(9)	113	125	25	(40)	110
Titres d'emprunt de sociétés fermées	52	9	(1)	60	164	3	(15)	152
Titres de participation de sociétés fermées ¹	582	337	(9)	910	823	312	(39)	1 096
	26 373 \$	655 \$	(79) \$	26 949 \$	39 988 \$	622 \$	(177) \$	40 433 \$

1) Comptabilisés au coût au bilan consolidé, puisqu'ils n'ont pas de cours sur un marché actif.

États financiers consolidés

Pour les valeurs disponibles à la vente dont la juste valeur est inférieure au coût après amortissement, le tableau suivant présente la juste valeur actuelle et les pertes latentes connexes pour des périodes de moins de 12 mois et de 12 mois ou plus :

En millions de dollars, au 31 octobre

	2010				2009							
	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total		Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total	
	Juste valeur	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Pertes latentes brutes
Valeurs disponibles à la vente												
Valeurs émises ou garanties par :												
Gouvernement du Canada	2 483 \$	(2) \$	– \$	– \$	2 483 \$	(2) \$	2 446 \$	(17) \$	– \$	– \$	2 446 \$	(17) \$
Autres gouvernements canadiens	758	–	–	–	758	–	224	(1)	–	–	224	(1)
Trésor des États-Unis	3 060	–	–	–	3 060	–	2 868	–	–	–	2 868	–
Gouvernements d'autres pays	948	(17)	–	–	948	(17)	551	(4)	–	–	551	(4)
Titres adossés à des créances hypothécaires	588	(3)	–	–	588	(3)	989	(7)	–	–	989	(7)
Titres adossés à des créances mobilières	123	(37)	–	–	123	(37)	953	(48)	–	–	953	(48)
Titres d'emprunt de sociétés ouvertes	881	(1)	–	–	881	(1)	482	(6)	–	–	482	(6)
Titres de participation de sociétés ouvertes	–	–	100	(9)	100	(9)	–	–	75	(40)	75	(40)
Titres d'emprunt de sociétés fermées	–	–	25	(1)	25	(1)	801	(15)	–	–	801	(15)
Titres de participation de sociétés fermées	36	(6)	19	(3)	55	(9)	227	(37)	9	(2)	236	(39)
	8 877 \$	(66) \$	144 \$	(13) \$	9 021 \$	(79) \$	9 541 \$	(135) \$	84 \$	(42) \$	9 625 \$	(177) \$

Au 31 octobre 2010, le coût après amortissement de 170 valeurs disponibles à la vente qui affichaient une position de perte latente brute (279 valeurs en 2009) dépassait leur juste valeur de 79 M\$ (177 M\$ en 2009). Neuf valeurs disponibles à la vente (cinq valeurs en 2009) ont affiché une position de perte latente brute pour plus d'un an, soit de 13 M\$ (42 M\$ en 2009).

Le tableau ci-dessous présente les gains et les pertes réalisés ainsi que la réduction de valeur des valeurs disponibles à la vente. Aux 31 octobre 2010 et 2009, nous ne comptons aucune valeur détenue jusqu'à l'échéance. Au 31 octobre 2008, 48 valeurs détenues jusqu'à l'échéance qui affichaient une position de perte latente brute avaient un coût après amortissement qui dépassait leur juste valeur de 629 M\$.

Nous avons déterminé que les pertes latentes sur ces valeurs disponibles à la vente sont, par nature, temporaires.

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre

	2010	2009	2008
Valeurs disponibles à la vente¹			
Gains réalisés	510 \$	1 224 \$	416 \$
Pertes réalisées	(45)	(736)	(112)
Réductions de valeur			
Titres d'emprunt	(22)	(122)	(202)
Titres de participation	(43)	(91)	(142)
	400 \$	275 \$	(40) \$

1) Des titres de participation de sociétés fermées totalisant 56 M\$ (32 M\$ en 2009 et 99 M\$ en 2008) constatés au coût au bilan consolidé ont été vendus au cours de l'exercice, ce qui a entraîné un gain net réalisé de 52 M\$ (28 M\$ en 2009 et 48 M\$ en 2008).

Note 5

Prêts^{1, 2}

	2010				2009					
	Montant brut	Provision spécifique	Provision générale	Provision totale	Total net	Montant brut	Provision spécifique	Provision générale	Provision totale	Total net
En millions de dollars, au 31 octobre										
Coût après amortissement										
Prêts hypothécaires à l'habitation	93 568 ³ \$	30 \$	9 \$	39 \$	93 529 \$	86 152 \$	35 \$	7 \$	42 \$	86 110 \$
Particuliers ⁴	34 335	224	293	517	33 818	33 869	258	283	541	33 328
Cartes de crédit	12 127	–	478	478	11 649	11 808	–	549	549	11 259
Entreprises et gouvernements ⁵	38 561 ³	377	309	686	37 875	37 117	442	386	828	36 289
	178 591	631	1 089	1 720	176 871	168 946	735	1 225	1 960	166 986
Désignés à la juste valeur										
Entreprises et gouvernements (note 13)	21	–	–	–	21	226	–	–	–	226
	178 612 \$	631 \$	1 089 \$	1 720 \$	176 892 \$	169 172 \$	735 \$	1 225 \$	1 960 \$	167 212 \$

- Les prêts sont présentés déduction faite du revenu non gagné de 256 M\$ (226 M\$ en 2009).
- Comprennent des prêts bruts libellés en dollars américains de 18,7 G\$ (19,4 G\$ en 2009) et libellés en d'autres monnaies étrangères de 2,7 G\$ (3,1 G\$ en 2009).
- Comprend des prêts hypothécaires à l'habitation de 10 M\$ dans la région des Caraïbes et des prêts aux entreprises de 44 M\$ ayant trait à la restructuration de dette de débiteurs en difficulté entreprise en 2010 et classés dans les prêts productifs au 31 octobre 2010.
- Comprennent un montant de 210 M\$ (219 M\$ en 2009), y compris une tranche sans recours d'environ 4 M\$ (4 M\$ en 2009), pour des prêts consentis à des particuliers alors qu'ils étaient à l'emploi de la CIBC en vue de financer une partie de leur participation dans des fonds qui effectuent des placements privés en actions en parallèle avec la CIBC et ses sociétés affiliées. Ces prêts sont garantis par la participation de l'emprunteur dans ces fonds. Du total de l'encours de ces prêts, 184 M\$ (190 M\$ en 2009) sont dus par des particuliers qui ne sont plus à l'emploi de la CIBC.
- Comprennent les valeurs détenues jusqu'à l'échéance reclassées dans les prêts au cours de 2009. Pour plus de précisions, voir la note 4.

Échéance des prêts

En millions de dollars, au 31 octobre	Durée résiduelle du contrat jusqu'à l'échéance				Total 2010
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	De 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	
Prêts hypothécaires à l'habitation	9 787 \$	74 543 \$	6 320 \$	2 918 \$	93 568 \$
Particuliers	14 342	19 276	292	425	34 335
Cartes de crédit	3 116	9 011	–	–	12 127
Entreprises et gouvernements	16 445	10 887	4 889	6 361	38 582
	43 690 \$	113 717 \$	11 501 \$	9 704 \$	178 612 \$
Sensibilité des prêts échéant après un an aux variations des taux d'intérêt					
Taux fixe		51 442 \$	6 509 \$	1 027 \$	58 978 \$
Taux variables		62 275	4 992	8 677	75 944
		113 717 \$	11 501 \$	9 704 \$	134 922 \$

Provision pour pertes sur créances

Depuis le quatrième trimestre de 2009, le revenu d'intérêts réalisé sur les prêts sur cartes de crédit est comptabilisé seulement lorsque l'on peut s'attendre à le recevoir. Auparavant, le revenu d'intérêt était comptabilisé jusqu'au moment de la radiation des prêts sur cartes de crédit en souffrance depuis 180 jours ou lorsque nous étions informés de la faillite du client. Ce changement a entraîné une diminution du revenu d'intérêts et une baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances respectivement d'environ 14 M\$ et 18 M\$ en 2009.

Provision spécifique

En millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	Prêts hypothécaires à l'habitation			Particuliers			Cartes de crédit			Entreprises et gouvernements			Total de la provision spécifique		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008	2010	2009	2008	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Solde au début de l'exercice	35 \$	36 \$	30 \$	258 \$	207 \$	207 \$	– \$	– \$	– \$	443 \$	200 \$	194 \$	736 \$	443 \$	431 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	10	10	6	309	364	242	624	646	347	258	392	105	1 201	1 412	700
Radiations	(12)	(9)	(4)	(372)	(344)	(286)	(708)	(714)	(412)	(326) ¹	(156)	(148)	(1 418)	(1 223)	(850)
Recouvrements	–	–	–	27	25	29	84	68	64	12	28	21	123	121	114
Divers	(3)	(2)	4	2	6	15	–	–	1	(10)	(21)	28	(11)	(17)	48
Solde à la fin de l'exercice	30 \$	35 \$	36 \$	224 \$	258 \$	207 \$	– \$	– \$	– \$	377 \$	443 \$	200 \$	631 \$	736 \$	443 \$
Se compose de ce qui suit :															
Prêts	30 \$	35 \$	36 \$	224 \$	258 \$	207 \$	– \$	– \$	– \$	377 \$	442 \$	200 \$	631 \$	735 \$	443 \$
Lettres de crédit ²	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–

- Comprend un montant de 56 M\$ (aucune radiation importante en 2009) lié à la restructuration de la dette de débiteurs en difficulté pour l'exercice.
- Comprises dans les autres passifs.

Provision générale

En millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	Prêts hypothécaires à l'habitation			Particuliers			Cartes de crédit			Entreprises et gouvernements			Total de la provision générale		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008	2010	2009	2008	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Solde au début de l'exercice	7 \$	10 \$	11 \$	283 \$	286 \$	368 \$	549 \$	349 \$	259 \$	468 \$	435 \$	374 \$	1 307 \$	1 080 \$	1 012 \$
Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances	2	(3)	(1)	14	7	(77)	(71)	200	90	(100)	33	61	(155)	237	73
Divers	—	—	—	(4)	(10)	(5)	—	—	—	5	—	—	1	(10)	(5)
Solde à la fin de l'exercice	9 \$	7 \$	10 \$	293 \$	283 \$	286 \$	478 \$	549 \$	349 \$	373 \$	468 \$	435 \$	1 153 \$	1 307 \$	1 080 \$
Se compose de ce qui suit :															
Prêts	9 \$	7 \$	10 \$	293 \$	283 \$	286 \$	478 \$	549 \$	349 \$	309 \$	386 \$	358 \$	1 089 \$	1 225 \$	1 003 \$
Facilités de crédit inutilisées ¹	—	—	—	—	—	—	—	—	—	64	82	77	64	82	77

1) Comprises dans les autres passifs.

Prêts douteux

En millions de dollars, au 31 octobre	2010			2009		
	Montant brut	Provision spécifique	Total net	Montant brut	Provision spécifique	Total net
Prêts hypothécaires à l'habitation	452 \$	30 \$	422 \$	402 \$	35 \$	367 \$
Particuliers	304	224	80	325	258	67
Entreprises et gouvernements	1 080 ¹	377	703	1 184	442	742
Total des prêts douteux ^{2,3}	1 836 \$	631 \$	1 205 \$	1 911 \$	735 \$	1 176 \$

1) Comprend un montant de 157 M\$ lié à la restructuration de la dette de débiteurs en difficulté qui était classé dans les prêts douteux au 31 octobre 2010.

2) Le solde moyen des prêts douteux bruts était de 1 917 M\$ (1 345 M\$ en 2009).

3) La saisie des biens de 63 M\$ (17 M\$ en 2009) était comprise dans les autres actifs.

Prêts en souffrance aux termes du contrat, mais non douteux

Les prêts en souffrance aux termes du contrat sont des prêts dont le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance aux termes du contrat. Le tableau suivant présente une analyse chronologique des prêts en souffrance aux termes du contrat. Les soldes à découvert en souffrance de clients depuis moins de 31 jours ont été exclus du tableau ci-dessous puisque cette information n'est actuellement pas disponible.

En millions de dollars, au 31 octobre	Moins de 31 jours	De 31 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total 2010	Total 2009
	Prêts hypothécaires à l'habitation	1 574 \$	587 \$	214 \$	2 375 \$
Particuliers	437	121	33	591	690
Cartes de crédit	724	183	114	1 021	947
Entreprises et gouvernements	318	217	20	555	598
	3 053 \$	1 108 \$	381 \$	4 542 \$	4 582 \$

Au 31 octobre 2010, les intérêts à recevoir sur les prêts classés comme prêts douteux s'établissaient à 128 M\$ (103 M\$ en 2009 et 76 M\$ en 2008), dont 42 M\$ (40 M\$ en 2009 et 39 M\$ en 2008) provenaient du Canada et 86 M\$ (63 M\$ en 2009 et 37 M\$ en 2008) provenaient de l'étranger. Au cours de l'exercice, les intérêts constatés sur les prêts

avant qu'ils soient classés comme prêts douteux se sont élevés à 66 M\$ (105 M\$ en 2009 et 55 M\$ en 2008), dont 49 M\$ (59 M\$ en 2009 et 45 M\$ en 2008) provenaient du Canada et 17 M\$ (46 M\$ en 2009 et 10 M\$ en 2008) provenaient de l'étranger.

Revenu net d'intérêts après dotation à la provision pour pertes sur créances

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008
Revenu d'intérêts	9 095 \$	9 297 \$	14 163 \$
Frais d'intérêts	2 891	3 903	8 956
Revenu net d'intérêts	6 204	5 394	5 207
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 046	1 649	773
Revenu net d'intérêts après dotation à la provision pour pertes sur créances	5 158 \$	3 745 \$	4 434 \$

Note 6

Titrisations et entités à détenteurs de droits variables

Titrisation**Prêts hypothécaires à l'habitation**

Nous titrisons des prêts hypothécaires à l'habitation assurés à taux fixe et à taux variable par la création de TACH en vertu du programme d'Obligations hypothécaires du Canada, parrainé par la SCHL, et du processus d'adjudication de titres adossés à des créances hypothécaires assurés en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*. En vertu de ces deux programmes, les TACH sont vendus à une fiducie qui émet des titres aux investisseurs. Nous agissons à titre de contrepartie à des contrats de swaps de taux d'intérêt aux termes desquels nous versons à la fiducie les intérêts à payer aux investisseurs et recevons les intérêts sur les TACH. Nous avons établi que nous ne sommes pas le principal bénéficiaire de la fiducie et, par conséquent, nous ne la consolidons pas. Nous avons 936 M\$ (1 024 M\$ en 2009) en coupons d'intérêt se rapportant aux actifs titrisés et un montant additionnel de 25 M\$ (38 M\$ en 2009) en coupons d'intérêt se rapportant aux autres programmes de TACH de la SCHL. Il ne devrait pas y avoir de pertes sur créances parce que ces prêts hypothécaires sont garantis.

Nous titrisons également les prêts hypothécaires de premier ordre garantis canadiens et les prêts hypothécaires de quasi premier ordre ou assortis d'une cote Alt-A non garantis canadiens à une structure d'accueil admissible. Nous offrons une protection de premier niveau contre les pertes à la structure d'accueil admissible, car nous détenons des droits conservés dans les marges excédentaires qui sont subordonnés aux obligations de financement envers les investisseurs dans les TACH. Nous avons 85 M\$ (91 M\$ en 2009) en coupons d'intérêt se rapportant à l'écart excédentaire; nous détenons aussi des billets émis par la structure d'accueil admissible de 187 M\$ (408 M\$ en 2009) dont des billets à long terme R1 d'un montant de 139 M\$ (372 M\$ en 2009) et des billets à moyen terme R1 d'un montant de 48 M\$ (36 M\$ en 2009). Une facilité de liquidité de 959 M\$ (772 M\$ déduction faite de nos placements dans la structure d'accueil admissible correspondant à notre exposition résiduelle) (851 M\$ en 2009 (443 M\$ déduction faite de nos placements dans la structure d'accueil admissible)) a été accordée à la structure d'accueil admissible, laquelle était inutilisée aux 31 octobre 2010 et 2009. De plus, nous détenons 59 M\$ (25 M\$ en 2009) à titre de protection de premier recours. Nous sommes aussi la contrepartie à des contrats de swaps de taux d'intérêt pour lesquels nous versons à la structure d'accueil admissible les intérêts à payer aux investisseurs et recevons un taux fondé sur le taux d'intérêt des prêts hypothécaires sous-jacents. Le total des actifs de la structure d'accueil admissible s'établissait à 1 019 M\$ (851 M\$ en 2009), dont 352 M\$ (414 M\$ en 2009) représentent les prêts hypothécaires de premier ordre et 586 M\$ (431 M\$ en 2009) constituent les prêts hypothécaires de quasi premier ordre ou assortis d'une cote Alt-A. Nous détenons des créances d'un montant additionnel de 62 M\$ (116 M\$ en 2009) qui pourraient être titrisées. Les prêts hypothécaires de quasi premier ordre ou assortis d'une cote Alt-A ont un taux moyen de perte de 37 points de base au cours des cinq dernières années et un ratio prêt-garantie moyen de 74 %.

À la vente de ces actifs, un gain net ou une perte nette est constaté dans le revenu tiré des créances titrisées. Nous demeurons responsables de l'administration des prêts hypothécaires et constatons les revenus de ces services à mesure qu'ils sont rendus.

Prêts hypothécaires commerciaux

Nous titrisons des prêts hypothécaires commerciaux au moyen d'une opération sans transformation par l'entremise d'une structure d'accueil admissible donnant lieu à des certificats de propriété détenus par divers investisseurs. Nous détenons 5 M\$ (26 M\$ en 2009) en certificats de propriété. Nous continuons d'assurer la gestion des prêts hypothécaires. Aucune titrisation de prêts hypothécaires commerciaux n'a été effectuée au cours de l'exercice.

Cartes de crédit***Cards II Trust***

Nous titrisons les créances sur cartes de crédit dans Cards II Trust (Cards II), structure d'accueil admissible établie pour l'acquisition d'une quote-part de portefeuilles désignés avec le produit tiré des titres émis par la structure d'accueil admissible. Les opérations de titrisation de créances sur cartes de crédit de Cards II sont des opérations de titrisation à rechargement, en ce sens que de nouvelles créances sur cartes de crédit sont vendues à Cards II périodiquement afin de reconstituer les créances, à mesure que les clients de cartes de crédit remboursent leurs soldes. Nous comptons parmi les quelques preneurs fermes qui distribuent des titres émis par Cards II. Nous conservons les obligations d'administration des créances titrisées de cartes de crédit et constatons un revenu lorsque les services d'administration sont rendus.

Nous détenons des coupons d'intérêt de 15 M\$ (11 M\$ en 2009), des billets subordonnés et des billets de soutien de Cards II de 250 M\$ (268 M\$ en 2009) et des billets de premier rang de 99 M\$ (96 M\$ en 2009).

Broadway Trust

Dans le contexte de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit MasterCard (voir la note 3), nous titrisons aussi les créances sur cartes de crédit dans Broadway Trust. Broadway Trust est une structure d'accueil admissible établie pour l'acquisition des créances sur cartes de crédit liées à des comptes individuels clairement désignés avec le produit tiré des titres émis par la structure d'accueil admissible. Les opérations de titrisation de créances sur cartes de crédit de Broadway Trust sont des opérations de titrisation à rechargement, en ce sens que de nouvelles créances sur cartes de crédit sont vendues à la structure d'accueil admissible périodiquement pour reconstituer les créances, à mesure que les clients remboursent leurs soldes. Même si nous avons pris en charge les obligations de Broadway Trust relatives aux honoraires d'administration envers la fiducie, nous avons retenu les services de Citi comme services de transition jusqu'à ce que nous puissions transférer ces comptes dans nos plateformes. Du 1^{er} septembre 2010, date de clôture de l'acquisition, jusqu'à la clôture de l'exercice, nous n'avons titrisé aucune nouvelle créance sur cartes de crédit dans Broadway Trust.

Au 31 octobre 2010, nous détenons des billets subordonnés de Broadway Trust de 202 M\$ et des billets de premier rang de 25 M\$.

États financiers consolidés

Le tableau suivant résume nos activités de titrisation et de vente :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre

	2010		2009		2008
	Prêts hypothécaires à l'habitation	Cartes de crédit ¹	Prêts hypothécaires à l'habitation	Cartes de crédit ¹	Prêts hypothécaires à l'habitation
Titrisés ²	17 529 \$	1 799 \$	25 568 \$	54 \$	24 895 \$
Vendus ²	12 453	1 799	20 780	54	11 381
Produit net au comptant	12 532	1 660	20 744	–	11 328
Droits conservés	505	146	1 073	54	340
Gain (perte) à la vente, déduction faite des frais d'opération	255	4	145	(1)	105
Hypothèses sur les droits conservés (en %)					
Durée résiduelle moyenne pondérée (en années)	3,1	0,2	3,6	0,2	3,5
Taux de remboursement anticipé/taux de remboursement	15,0 – 18,0	37,4 – 37,6	12,0 – 24,0	37,9	11,0 – 36,0
Taux de rendement interne	1,6 – 9,3	3,6 – 3,7	1,5 – 8,8	2,8	2,4 – 7,0
Pertes sur créances prévues	0,0 – 0,4	5,2 – 5,9	0,0 – 0,2	6,9	0,0 – 0,1

1) Le réinvestissement dans des opérations de titrisation à rechargement n'est pas présenté.

2) Comprennent 409 M\$ (247 M\$ en 2009 et 160 M\$ en 2008) en prêts hypothécaires titrisés à taux fixe non garantis dans une structure d'accueil admissible.

Le tableau suivant résume le total de l'actif des structures d'accueil admissibles participant à la titrisation et le classement des actifs inscrits à notre bilan consolidé relativement à la titrisation de nos propres créances dans des structures d'accueil admissibles et des EDDV :

En millions de dollars, au 31 octobre

	2010			2009		
	Prêts hypothécaires à l'habitation et commerciaux	Cartes de crédit ²	Total	Prêts hypothécaires à l'habitation et commerciaux	Cartes de crédit	Total
Total de l'actif des structures d'accueil admissibles ¹	1 019 \$	4 066 \$	5 085 \$	851 \$	2 421 \$	3 272 \$
Actifs hors bilan des structures d'accueil admissibles et des EDDV						
Valeurs mobilières						
Compte de négociation	139 \$	25 \$	164 \$	1 \$	– \$	1 \$
Valeurs disponibles à la vente	1 074	217	1 291	1 586	279	1 865
Prêts	–	349	349	–	96	96
Autres actifs	59	–	59	25	–	25
	1 272 \$	591 \$	1 863 \$	1 612 \$	375 \$	1 987 \$

1) Exclut les actifs titrisés au moyen d'une opération sans transformation par l'entremise de la structure d'accueil admissible.

2) Comprennent les actifs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit MasterCard.

Nous avons également un passif d'administration de 126 M\$ (139 M\$ en 2009) lié aux opérations de titrisation sur les prêts hypothécaires résidentiels et un passif d'administration de 12 M\$ (10 M\$ en 2009) lié aux opérations de titrisation sur les cartes de crédit.

Le tableau suivant résume certains flux de trésorerie découlant de nos activités de titrisation :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre

	2010		2009		2008	
	Prêts hypothécaires à l'habitation	Cartes de crédit	Prêts hypothécaires à l'habitation	Cartes de crédit	Prêts hypothécaires à l'habitation	Cartes de crédit
Produit des nouvelles créances titrisées	12 532 \$	1 799 \$	20 744 \$	54 \$	11 328 \$	– \$
Produit réinvesti dans des opérations de titrisation à rechargement	–	12 816	–	14 642	–	19 324
Honoraires d'administration reçus	74	49	72	64	61	81
Flux de trésorerie reçus des coupons d'intérêt et autres	494	305	427	260	147	301

Les principales hypothèses économiques utilisées pour mesurer la juste valeur des coupons d'intérêt dans les titrisations et la sensibilité de la juste valeur actuelle des flux de trésorerie résiduels aux changements d'hypothèses sont présentées dans le tableau ci-après.

L'analyse de sensibilité est hypothétique et doit donc être considérée avec prudence, étant donné qu'il est généralement impossible

d'extrapoler les variations de la juste valeur fondées sur un changement d'hypothèses, puisque la relation entre le changement d'hypothèses et la variation de la juste valeur peut ne pas être linéaire. De plus, l'incidence d'un changement d'une hypothèse donnée sur la juste valeur des coupons d'intérêt est calculée sans modifier les autres hypothèses. La variation de l'un des facteurs peut en modifier un autre et peut accentuer ou contrebalancer l'analyse de sensibilité.

En millions de dollars, au 31 octobre

	2010		2009	
	Prêts hypothécaires à l'habitation	Cartes de crédit	Prêts hypothécaires à l'habitation	Cartes de crédit
Coût après amortissement des coupons d'intérêt	996 \$	15 \$	1 088 \$	11 \$
Juste valeur des coupons d'intérêt ¹	1 046	15	1 153	11
Durée résiduelle moyenne pondérée (en années)	2,3	0,2	2,7	0,2
Taux de remboursement anticipé/taux de remboursement	7,0 – 25,0 %	37,6 % ²	7,0 – 25,0 %	37,3 % ²
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	(23)	(1)	(32)	(1)
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	(46)	(2)	(62)	(2)
Pertes sur créances prévues	0,0 – 0,4 %	5,2 %	0,0 – 0,4 %	6,6 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	(1)	(3)	(1)	(3)
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	(1)	(6)	(2)	(7)
Taux d'actualisation des flux de trésorerie résiduels (taux annuel)	1,2 – 3,6 %	3,7 %	0,4 – 4,3 %	2,8 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	(2)	–	(2)	–
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	(4)	–	(5)	–

1) Il n'y a eu aucune réduction de valeur des coupons d'intérêt.

2) Taux mensuel de remboursement.

États financiers consolidés

Le tableau qui suit présente le total du capital des prêts, des prêts douteux, des autres prêts en souffrance et des radiations nettes présentés dans notre bilan consolidé ainsi que des prêts titrisés :

En millions de dollars, au 31 octobre
ou exercice terminé le 31 octobre

Type de prêt	2010			2009		
	Total du capital des prêts	Prêts douteux et autres prêts en souffrance ¹	Radiations nettes ²	Total du capital des prêts	Prêts douteux et autres prêts en souffrance ¹	Radiations nettes ²
Prêts hypothécaires à l'habitation	143 003 \$	934 \$	15 \$	135 190 \$	943 \$	13 \$
Particuliers	34 335	337	345	33 869	370	319
Cartes de crédit	15 924	143	756	14 047	178	835
Entreprises et gouvernements ³	39 019	1 100	314	37 892	1 202	128
Total des prêts présentés et titrisés ⁴	232 281	2 514	1 430	220 998	2 693	1 295
Moins : Prêts titrisés						
Prêts hypothécaires à l'habitation	49 435	268	3	49 038	275	4
Cartes de crédit	3 797	29	132	2 239	29	189
Entreprises et gouvernements ³	437	–	–	549	–	–
Total des prêts titrisés	53 669	297	135	51 826	304	193
Total des prêts présentés au bilan consolidé	178 612 \$	2 217 \$	1 295 \$	169 172 \$	2 389 \$	1 102 \$

- 1) Les autres prêts en souffrance sont des prêts dont le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance depuis 90 à 180 jours aux termes du contrat.
- 2) Représentent les radiations de l'exercice considéré, déduction faite des recouvrements de prêts auparavant radiés.
- 3) Comprennent les prêts hypothécaires commerciaux et les prêts de qualité supérieure.
- 4) Comprennent le montant de l'encours des prêts et les prêts qui ont été titrisés, que nous continuons de gérer.

Entités à détenteurs de droits variables EDDV consolidées

Nous consolidons des EDDV pour lesquelles nous sommes considérés comme le principal bénéficiaire.

Le tableau ci-dessous présente plus de précisions sur les actifs soutenus par les obligations des EDDV consolidées.

En millions de dollars, au 31 octobre	2010	2009
Valeurs du compte de négociation	818 \$	669 \$
Valeurs disponibles à la vente	85	91
Prêts hypothécaires à l'habitation	62	115
Autres actifs	1	250
	966 \$	1 125 \$

Les investisseurs dans les EDDV consolidées n'ont de recours qu'envers les actifs des EDDV et non envers notre crédit général, sauf dans les cas où nous avons fourni des facilités de liquidité ou des améliorations des modalités de crédit, ou si nous agissons à titre de contrepartie dans des opérations de dérivés avec l'EDDV.

En outre, nous étions considérés comme le principal bénéficiaire de certaines fiducies de rémunération dont les actifs s'élevaient à environ 75 M\$ (139 M\$ en 2009), représentés par 1 million de nos actions ordinaires (2,2 millions en 2009). Toutefois, la consolidation de ces fiducies n'a pas une incidence importante, étant donné que l'actif (nos actions ordinaires) et le passif (soit l'obligation de livrer nos actions ordinaires aux participants) des fiducies se neutralisent l'un et l'autre dans les actions autodétenues du bilan consolidé.

EDDV non consolidées

Au 31 octobre 2010, nous détenions des droits dans des EDDV participant à la titrisation de créances de tiers pour lesquelles nous ne sommes pas considérés comme le principal bénéficiaire et, par conséquent, nous ne les consolidons pas. Ces EDDV comprennent plusieurs fonds multicédants soutenus par la CIBC et des TAC flux groupés pour lesquels nous avons agi à titre d'agents de structuration et de placement.

Au cours de 2009, CIBC Capital Trust, fiducie en propriété exclusive de la CIBC, a émis des billets de catégorie 1 de la CIBC, série A d'un capital de 1,3 G\$ arrivant à échéance le 30 juin 2108 et des billets de catégorie 1 de la CIBC, série B d'un capital de 300 M\$ arrivant à échéance le 30 juin 2108 qui sont admissibles au titre des fonds propres réglementaires de première catégorie. Pour plus de précisions, se reporter à la note 18.

Nous détenons aussi des droits dans les valeurs émises par les entités créées par la SCHL, Fannie Mae, Freddie Mac, Ginnie Mae, la Federal Home Loan Bank, la Federal Farm Credit Bank et la Student Loan Marketing Association (Sallie Mae).

Fonds multicédants soutenus par la CIBC

Nous soutenons plusieurs fonds multicédants non consolidés au Canada qui acquièrent des blocs d'actifs financiers de nos clients, puis émettent du papier commercial aux investisseurs pour financer ces acquisitions. Les actifs de ces fonds multicédants non consolidés totalisaient 2,3 G\$ (3,7 G\$ en 2009). Certains de nos fonds multicédants détiennent du papier commercial émis par nos autres fonds multicédants. Les actifs donnés en garantie sous-jacents totalisaient 2,1 G\$ (3,6 G\$ en 2009) et sont inclus dans le total de l'actif. Les vendeurs faisant des affaires avec les fonds multicédants peuvent continuer de gérer les actifs et peuvent subir des pertes sur créances sur ces actifs, généralement au moyen d'un surdimensionnement ou d'une autre forme de droits conservés. Les fonds multicédants peuvent obtenir des améliorations des modalités de crédit auprès de tiers.

Nous pouvons généralement fournir aux fonds multicédants des facilités de garantie de liquidité pour papier commercial et des services de distribution de titres, de comptabilité, de gestion des liquidités et d'exploitation. Les facilités de liquidité pour les programmes de papier commercial adossé à des créances (PCAC) que nous offrons aux investisseurs externes exigent que nous offrions du financement, sous réserve que certaines conditions particulières relativement aux fonds multicédants soient remplies, pour financer les actifs productifs. Nous sommes tenus de maintenir certaines cotes à l'égard des dettes à long terme ou à court terme relativement aux facilités de liquidité fournies aux programmes de PCAC que nous soutenons. Si nous obtenons une cote plus basse que le minimum requis, et que nous n'arrivons pas à mettre en œuvre des arrangements satisfaisant aux exigences des agences de notation qui notent le PCAC émis par les fonds multicédants, nous pourrions devoir fournir du financement dans un compte d'entiercement relativement à nos engagements de liquidités.

Nous pouvons également agir à titre de contrepartie dans des contrats de dérivés conclus par les fonds multicédants en vue de convertir le rendement des actifs sous-jacents pour répondre aux besoins des investisseurs des fonds multicédants ou limiter le risque de taux d'intérêt des fonds multicédants. Tous les honoraires gagnés dans ces activités sont établis selon le marché.

États financiers consolidés

De temps à autre, nous continuons de soutenir nos fonds multicédants au moyen de l'achat de papier commercial émis par ces fonds multicédants. Les investissements directs dans du papier commercial émis par les fonds multicédants que nous soutenons se sont élevés à 110 M\$ (487 M\$ en 2009). Nous soutenons également un fonds monocédant qui fournit du financement à des franchisés d'un important détaillant canadien. Les actifs de ce fonds totalisaient 403 M\$ (397 M\$ en 2009). Ce fonds est financé au moyen d'une facilité consortiale pour un engagement de 364 jours totalisant 475 M\$. Nous avons conclu cette facilité pour un montant de 95 M\$. Au 31 octobre 2010, notre financement atteignait 72 M\$ (69 M\$ en 2009) au moyen de l'émission d'acceptations bancaires.

Entités émettrices de TAC flux groupés structurées par la CIBC

Nous avons réduit nos activités de structuration d'entités émettrices de TAC flux groupés dans notre portefeuille de crédit structuré en voie de liquidation. Nos positions à l'égard des entités émettrices de

TAC flux groupés découlent principalement de notre participation antérieure à titre d'agents de structuration et de placement pour des entités émettrices de TAC flux groupés.

Entités émettrices structurées par des tiers – activités en voie de liquidation

Tout comme pour nos activités liées aux TAC flux groupés, nous avons aussi réduit nos activités liées aux entités émettrices structurées par des tiers dans notre portefeuille de crédit structuré en voie de liquidation. Ces positions étaient initialement négociées au moment de l'intermédiation, de la corrélation et de la négociation, activités qui nous ont permis de dégager une marge sur les positions appariées.

Entités émettrices structurées par des tiers – activités courantes

Nous avons des placements dans des entités émettrices structurées par des tiers par le biais de nos activités de trésorerie et de négociation.

Les montants au bilan et notre risque maximal de perte lié à des EDDV qui ne sont pas consolidés figurent dans le tableau qui suit. L'exposition maximale comprend la valeur comptable des placements, les montants nominaux de référence pour les facilités de liquidité et de crédit, et les montants nominaux de référence, déduction faite du cumul des pertes liées à la juste valeur pour les dérivés de crédit vendus sur les actifs de référence d'EDDV moins les positions couvertes, compte non tenu de l'incidence du rajustement de l'évaluation du crédit.

En millions de dollars, au 31 octobre		Fonds multicédants soutenus par la CIBC	Entités émettrices de TAC flux groupés structurées par la CIBC	Entités émettrices structurées par des tiers		Total
				Activités en voie de liquidation	Activités courantes	
2010	Actif au bilan¹					
	Valeurs du compte de négociation	110 \$	– \$	621 \$	32 \$	763 \$
	Valeurs disponibles à la vente	–	5	14	1 541	1 560
	Désignées à la juste valeur	–	9	–	205	214
	Prêts	72	434	7 061	–	7 567
	Dérivés ²	–	–	–	184	184
		182 \$	448 \$	7 696 \$	1 962 \$	10 288 \$
	Passif au bilan					
	Dérivés ²	– \$	36 \$	1 084 \$	2 \$	1 122 \$
		– \$	36 \$	1 084 \$	2 \$	1 122 \$
2009	Actif au bilan¹					
	Valeurs du compte de négociation	149 \$	– \$	463 \$	6 \$	618 \$
	Valeurs disponibles à la vente	338	5	15	1 424	1 782
	Désignées à la juste valeur	–	203	–	265	468
	Prêts	69	529	6 198	–	6 796
		566 \$	737 \$	6 676 \$	1 695 \$	9 664 \$
	Passif au bilan					
	Dérivés ²	– \$	243 \$	2 213 ³ \$	– \$	2 456 \$
		– \$	243 \$	2 213 \$	– \$	2 456 \$

En millions de dollars, au 31 octobre

	2010	2009
Risque maximal de perte, déduction faite des couvertures		
Risque maximal de perte compte tenu des couvertures	17 318 \$	24 467 ³ \$
Moins : Montant nominal de référence des protections souscrites ou des opérations de couverture au titre des contrats de dérivés de crédit vendus, déduction faite du montant brut à recevoir sur ces opérations de couverture	(3 824)	(10 663)
Valeur comptable des couvertures liées aux valeurs et aux prêts	(7 330)	(9 086)
	6 164 \$	4 718 \$

1) Compte non tenu des valeurs émises par les entités créées par la SCHL, Fannie Mae, Freddie Mac, Ginnie Mae, la Federal Home Loan Bank, la Federal Farm Credit Bank et Sallie Mae, ainsi que les droits conservés et les dérivés détenus auprès de ces entités.

2) Comprennent les dérivés de crédit (options vendues et swaps sur rendement total) en vertu desquels nous assumons le risque et excluent tous les autres dérivés.

3) Retraité pour exclure les soldes des EDDV consolidées ou les positions dans ces dernières.

Note 7

Terrains, bâtiments et matériel

En millions de dollars, au 31 octobre

	2010		2009	
	Coût	Amortissement cumulé ¹	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains ²	238 \$	– \$	238 \$	248 \$
Bâtiments ²	965	349	616	651
Matériel informatique	1 067	839	228	219
Mobilier de bureau et autre matériel ³	697	357	340	285
Améliorations locatives	647	409	238	215
	3 614 \$	1 954 \$	1 660 \$	1 618 \$

1) L'amortissement des bâtiments, du mobilier, du matériel et des améliorations locatives pour l'exercice s'est élevé à 208 M\$ (205 M\$ en 2009 et 203 M\$ en 2008).

2) Les terrains et les bâtiments comprennent des montants respectifs de 165 M\$ (175 M\$ en 2009) et de 351 M\$ (383 M\$ en 2009) pour lesquels nous sommes considérés comme le propriétaire aux fins comptables.

3) Comprennent des immobilisations en cours de 132 M\$ (69 M\$ en 2009) non soumis à l'amortissement.

Note 8

Écart d'acquisition, logiciels et autres actifs incorporels

Nous avons appliqué un test de dépréciation annuel à l'écart d'acquisition et aux autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie au 30 avril 2010. En nous fondant sur notre évaluation, nous avons déterminé qu'aucune réduction de valeur pour dépréciation n'était nécessaire.

La variation de la valeur comptable de l'écart d'acquisition s'établit comme suit :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre		Marchés de détail CIBC	Services bancaires de gros	Siège social et autres	Total CIBC
2010	Solde au début de l'exercice	1 881 \$	72 \$	44 \$	1 997 \$
	Acquisitions	5	–	–	5
	Cessions	–	(31) ¹	(1)	(32)
	Rajustments ²	(56)	(1)	–	(57)
	Solde à la fin de l'exercice	1 830 \$	40 \$	43 \$	1 913 \$
2009	Solde au début de l'exercice	1 993 \$	64 \$	43 \$	2 100 \$
	Acquisitions	–	12	1	13
	Rajustments ²	(112)	(4)	–	(116)
	Solde à la fin de l'exercice	1 881 \$	72 \$	44 \$	1 997 \$

1) Comprend la cession d'un placement américain consolidé.

2) Comprennent l'écart de conversion.

Les logiciels et les autres actifs incorporels sont composés comme suit :

En millions de dollars, au 31 octobre		2010		2009		
	Valeur comptable brute ¹	Amortissement cumulé ^{1,2}	Valeur comptable nette	Valeur comptable brute ¹	Amortissement cumulé ^{1,2}	Valeur comptable nette
Logiciels et autres actifs incorporels à durée de vie limitée						
Relations avec la clientèle ³	161 \$	90 \$	71 \$	112 \$	80 \$	32 \$
Actifs incorporels au titre de dépôts de base ⁴	249	110	139	264	90	174
Contractuels ⁵	50	40	10	64	40	24
Logiciels ⁵	1 537	1 284	253	1 544	1 242	302
	1 997	1 524	473	1 984	1 452	532
Autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie						
Contractuels ⁵	116	–	116	116	–	116
Nom commercial ⁴	20	–	20	21	–	21
	136	–	136	137	–	137
Total des logiciels et des autres actifs incorporels	2 133 \$	1 524 \$	609 \$	2 121 \$	1 452 \$	669 \$

1) Comprend l'écart de conversion.

2) L'amortissement des logiciels et des autres actifs incorporels à durée de vie limitée pour l'exercice a totalisé 167 M\$ (198 M\$ en 2009 et 207 M\$ en 2008).

3) Représentent les relations clients associées aux activités de garde et les actifs incorporels acquis au moment de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit MasterCard.

4) Acquis au moment de l'acquisition de FirstCaribbean International Bank (FirstCaribbean) en 2007.

5) Représentent des contrats de gestion achetés lors d'acquisitions antérieures.

6) Comprennent des immobilisations en cours de 73 M\$ (63 M\$ en 2009) non soumises à l'amortissement.

Le total de la dotation aux amortissements estimative liée aux logiciels et aux autres actifs incorporels à durée de vie limitée pour les cinq prochains exercices se présente comme suit :

	En millions de dollars
2011	131 \$
2012	69
2013	39
2014	32
2015	25

Note 9

Autres actifs

En millions de dollars, au 31 octobre	2010	2009
Intérêts courus à recevoir	787 \$	679 \$
Actif au titre des prestations constituées (note 22)	1 426	1 243
Comptes des clients des courtiers	406	440
Impôts exigibles à recevoir	577	594
Actif d'impôts futurs (note 23)	767	1 635
Autres charges payées d'avance et éléments reportés	656	748
Placements à la valeur de consolidation	298	190
Chèques et autres effets en transit, montant net	674	702
Garantie sur dérivés à recevoir	4 912	6 545
Débiteurs	687	578
Divers	408	667
	11 598 \$	14 021 \$

Note 10

Dépôts^{1, 2}

En millions de dollars, au 31 octobre	Payables à vue ³	Payables sur préavis ⁴	Payables à terme fixe ⁵	Total 2010	Total 2009
Particuliers	7 935 \$	61 079 \$	44 280 \$	113 294 \$	108 324 \$
Entreprises et gouvernements	29 490	13 050	85 219 ⁶	127 759	107 209
Banques	1 020	5	4 593	5 618	7 584
	38 445 \$	74 134 \$	134 092 \$	246 671 \$	223 117 \$
Se composent de ce qui suit :					
Détenus au coût après amortissement				243 141 \$	218 632 \$
Désignés à la juste valeur (note 13)				3 530	4 485
Composition du total des dépôts :					
Dépôts non productifs d'intérêts dans :					
les établissements canadiens				27 675 \$	25 570 \$
les établissements étrangers				2 070	2 295
Dépôts productifs d'intérêts dans :					
les établissements canadiens				177 368	155 801
les établissements étrangers				39 115	37 494
Fonds fédéraux américains achetés				443	1 957
				246 671 \$	223 117 \$

1) Comprennent des dépôts libellés en dollars américains de 54,1 G\$ (47,1 G\$ en 2009) et libellés en d'autres monnaies étrangères de 5,4 G\$ (7,8 G\$ en 2009).

2) Déduction faite des dépôts de la Banque de 648 M\$ (698 M\$ en 2009) acquis par la CIBC.

3) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous ne sommes pas autorisés à exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.

4) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous pouvons légalement exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.

5) Comprennent tous les dépôts qui viennent à échéance à une date précise. Il s'agit habituellement de dépôts à terme, de certificats de placement garanti et d'instruments semblables.

6) Comprennent les dépôts d'obligations couvertes totalisant 6,4 G\$ (3,2 G\$ en 2009) et les billets acquis par CIBC Capital Trust totalisant 1,6 G\$ (1,6 G\$ en 2009) (voir la note 18 pour plus de précisions).

Note 11

Autres passifs

En millions de dollars, au 31 octobre	2010	2009
Intérêts courus à payer	1 336 \$	1 294 \$
Passif au titre des prestations constituées (note 22)	749	760
Certificats d'or et d'argent	415	327
Comptes des clients des courtiers	898	3 048
Garantie sur dérivés à payer	3 062	3 010
Autres éléments reportés	255	252
Instruments négociables	1 194	1 269
Passif d'impôts à recevoir	29	130
Créditeurs et charges à payer	1 832	1 836
Divers ¹	2 802	1 767
	12 572 \$	13 693 \$

1) Comprend un montant de 604 M\$ à payer à l'égard d'actions privilégiées à dividende non cumulatif (séries 19 et 23) rachetées le 31 octobre 2010. Pour plus de précisions, se reporter à la note 17.

Note 12

Activités de négociation

Le revenu de négociation se compose du revenu net d'intérêts et du revenu autre que d'intérêts. Le revenu net d'intérêts provient des intérêts et des dividendes liés aux actifs et aux passifs de négociation, autres que des dérivés, déduction faite des frais d'intérêts et du revenu d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs. Le revenu autre que d'intérêts englobe les gains et les pertes latents sur les positions en valeurs mobilières détenues, et les gains et les pertes

réalisés à l'achat et à la vente de valeurs mobilières. Le revenu autre que d'intérêts comprend également les gains et les pertes réalisés et latents sur les dérivés de négociation.

Le revenu de négociation exclut les honoraires de prise ferme et les commissions sur les opérations sur valeurs mobilières, qui sont présentés séparément dans l'état des résultats consolidé.

Les tableaux suivants présentent l'actif et le passif ainsi que le revenu associés aux activités de négociation.

Actifs et passifs détenus à des fins de négociation

En millions de dollars, au 31 octobre	2010	2009
Actif		
Titres d'emprunt ¹	15 649 \$	10 035 \$
Titres de participation	12 908	5 075
Total des valeurs mobilières (note 4)	28 557	15 110
Instruments dérivés (note 14)	22 034	21 300
	50 591 \$	36 410 \$
Passif		
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	7 304 \$	4 681 \$
Instruments dérivés (note 14) ¹	22 809	23 175
	30 113 \$	27 856 \$

Revenu (perte) associé(e) aux activités de négociation

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008
Composition du revenu (de la perte) de négociation :			
Revenu d'intérêts	495 \$	420 \$	1 826 \$
Frais d'intérêts	277	183	2 244
Revenu net (frais nets) d'intérêts	218	237	(418)
Revenu autre que d'intérêts	603	(531)	(6 821)
	821 \$	(294) \$	(7 239) \$
Composition du revenu (de la perte) de négociation par gamme de produits :			
Taux d'intérêt	162 \$	145 \$	(168) \$
Change	265	291	264
Actions	94	216	(258)
Marchandises	33	44	30
Crédit structuré et autres	267	(990)	(7 107)
	821 \$	(294) \$	(7 239) \$

1) Comprendent les valeurs liées aux titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation de 250 M\$ (133 M\$ en 2009) et les passifs dérivés d'un montant nominal de référence de 1 445 M\$ et d'une juste valeur de 1 155 M\$ (montant nominal de référence de 2 693 M\$ et juste valeur de 2 436 M\$ en 2009) utilisés pour couvrir un passif désigné à la juste valeur sur le plan économique d'une juste valeur de 526 M\$ (264 M\$ en 2009) abordé à la note 13.

Note 13

Instruments financiers désignés à la juste valeur

Les instruments financiers désignés à la juste valeur comprennent les instruments suivants :

- certaines valeurs et certains passif-dépôts couverts par des dérivés, notamment des swaps de taux d'intérêt et des swaps position vendeur;
- les passifs financiers comprenant au moins un instrument dérivé incorporé, ce qui a une incidence notable sur les flux de trésorerie du passif hôte;
- les prêts couverts par des dérivés de crédit.

Les tableaux suivants présentent l'actif et le passif désignés à la juste valeur, leurs couvertures et le revenu connexe tiré de ces instruments financiers par portefeuille. Le revenu net d'intérêts provient des intérêts et des dividendes liés aux actifs et aux passifs désignés à la juste valeur, déduction faite des frais d'intérêts et du revenu d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs. Le revenu autre que d'intérêts englobe les gains ou les pertes latents sur les actifs et passifs désignés à la juste valeur, les dérivés de couverture et les valeurs vendues à découvert connexes.

Actifs et passifs désignés à la juste valeur

En millions de dollars, au 31 octobre	2010	2009
Actifs désignés à la juste valeur		
Titres d'emprunt	22 430 \$	22 306 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements ¹ (note 5)	21	226
	22 451 \$	22 532 \$
Passifs désignés à la juste valeur		
Dépôts d'entreprises et de gouvernements ^{2, 3}	3 530 \$	4 485 \$
	3 530 \$	4 485 \$

1) Le montant non prélevé sur les facilités de crédit ayant trait aux prêts désignés à la juste valeur était de néant aux 31 octobre 2010 et 2009.

2) Les dépôts d'entreprises et de gouvernements comprennent un billet à recours limité de 526 M\$ (264 M\$ en 2009) qui est couvert par des valeurs liées au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation de 250 M\$ (133 M\$ en 2009) qui sont classées dans le compte de négociation et par des passifs dérivés de 1 155 M\$ (2 436 M\$ en 2009). Pour plus de précisions, se reporter à la note 12.

3) La valeur comptable des dépôts désignés à la juste valeur était de 6 M\$ de moins (269 M\$ de moins en 2009) que si les dépôts avaient été comptabilisés selon le montant de règlement prévu au contrat.

Actifs et passifs financiers de couverture économique des instruments financiers désignés à la juste valeur

En millions de dollars, au 31 octobre	2010	2009
Actifs		
Instruments dérivés (note 14)	492 \$	773 \$
	492 \$	773 \$
Passifs		
Instruments dérivés (note 14)	1 569 \$	1 667 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	1 844	1 182
	3 413 \$	2 849 \$

Revenus (pertes) lié(e)s aux instruments financiers désignés à la juste valeur et couvertures connexes

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008
Revenu d'intérêts	355 \$	525 \$	846 \$
Frais d'intérêts ¹	69	276	720
Revenu net d'intérêts	266	249	126
Revenu autre que d'intérêts			
Instruments financiers désignés à la juste valeur	(291)	168	(488)
Couvertures économiques ²	(332)	(201)	239
	(623)	(33)	(249)
	(357) \$	216 \$	(123) \$

1) Comprennent 15 M\$ (10 M\$ en 2009 et 13 M\$ en 2008) pour les engagements liés aux valeurs vendues à découvert servant de couverture des instruments financiers désignés à la juste valeur.

2) Comprennent les instruments dérivés détenus pour couvrir de façon économique les instruments financiers désignés à la juste valeur.

Les variations de la juste valeur des prêts désignés à la juste valeur attribuables aux changements apportés au risque de crédit ont été calculées en déterminant les écarts de taux implicites au sein de la juste valeur des obligations comparables émises par la même entité ou par des entités comparables. La variation de la juste valeur attribuable aux changements apportés au risque de crédit de la CIBC a été calculée en fonction du changement des écarts de taux implicite dans la juste valeur des dépôts de la CIBC.

Le tableau qui suit présente les revenus (pertes) résultant des variations de la juste valeur des instruments financiers désignés à la juste valeur imputables aux changements dans le risque de crédit :

En millions de dollars	Exercice terminé le 31 octobre			Cumul de la période terminée le 31 octobre ¹		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Prêts désignés à la juste valeur	– \$	(29) \$	(251) \$	(1) \$	(27) \$	(306) \$
Prêts désignés à la juste valeur, déduction faite des couvertures connexes ²	–	(8)	28	(1)	2	10
Passifs désignés à la juste valeur	(1)	(5)	30	(3)	(6)	31

1) La variation de la juste valeur des instruments financiers désignés à la juste valeur, détenus par la CIBC à la fin de la période de présentation de l'information, étant donné qu'ils ont été désignés selon l'option de la juste valeur.

2) Le montant nominal de référence des dérivés utilisés pour couvrir le risque de crédit sur les prêts désignés à la juste valeur a été de néant (242 M\$ en 2009 et 1,5 G\$ en 2008).

Comme il est expliqué à la note 1, nous utilisons, dans le cours normal des affaires, divers instruments dérivés aux fins de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP). Ces dérivés limitent, modifient ou donnent lieu à divers degrés et types de risque.

En millions de dollars, au 31 octobre

	2010		2009	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Compte de négociation (note 12)	22 034 \$	22 809 \$	21 300 \$	23 175 \$
Couvertures désignées aux fins comptables (note 15)	1 278	714	1 424	691
Couvertures économiques ¹				
Couvertures économiques d'instruments financiers désignés à la juste valeur (note 13)	492	1 569	773	1 667
Autres couvertures économiques	878	1 397	1 199	1 629
	24 682 \$	26 489 \$	24 696 \$	27 162 \$

1) Comprennent des dérivés qui ne sont pas des relations de couverture admissibles aux fins comptables selon le chapitre 3865 du *Manuel de l'ICCA*.

Dérivés utilisés par la CIBC

La plupart de nos contrats de dérivés sont négociés hors Bourse, en privé entre la CIBC et la contrepartie au contrat. Les autres contrats sont conclus par l'intermédiaire de Bourses organisées et réglementées et consistent essentiellement en options et en contrats à terme standardisés.

Dérivés de taux d'intérêt

Les contrats de garantie de taux d'intérêt sont des contrats négociés hors Bourse qui permettent de fixer effectivement un taux d'intérêt futur pour une période donnée. Un contrat de garantie de taux d'intérêt type prévoit que les parties effectueront, à une date future prédéterminée, un règlement au comptant, correspondant à la différence entre un taux d'intérêt contractuel et un taux du marché qui sera établi dans le futur, calculé à partir d'un montant nominal de référence convenu. Le capital n'est pas échangé.

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats négociés hors Bourse permettant à deux parties de s'échanger des flux de trésorerie, d'après un montant nominal de référence déterminé, pour une période donnée. Aux termes d'un swap de taux d'intérêt type, une partie est tenue de payer un taux d'intérêt fixe du marché en échange d'un taux d'intérêt variable du marché établi de temps à autre, les deux étant calculés à partir du même montant nominal de référence. Le capital n'est pas échangé.

Les options sur taux d'intérêt sont des contrats en vertu desquels une partie (l'acheteur de l'option) obtient d'une autre partie (le vendeur de l'option), en échange d'une prime, le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre, à une date future précise ou pendant une période déterminée, un instrument financier donné au prix prévu au contrat. L'instrument financier sous-jacent est assorti d'un prix du marché qui varie selon les fluctuations des taux d'intérêt. Pour gérer notre risque de taux d'intérêt, nous agissons à titre de vendeur et d'acheteur de ces options. Ces options sont négociées tant sur les marchés boursiers que hors Bourse.

Les contrats à terme sur taux d'intérêt sont des contrats standardisés négociés en Bourse. Ils sont fondés sur un engagement de vendre ou d'acheter une quantité précise d'un instrument financier à une date future déterminée, au prix prévu au contrat. Ces contrats diffèrent des contrats de garanties de taux d'intérêt en ce sens qu'ils portent sur des montants standard, comportent des dates de règlement standard, et qu'ils sont négociés en Bourse.

Dérivés de change

Les contrats de change à terme sont des engagements négociés hors Bourse entre deux parties visant l'échange d'une quantité donnée d'une monnaie contre la livraison d'une quantité donnée d'une seconde monnaie, à une date future ou à l'intérieur d'une fourchette de dates.

Les contrats de swaps comprennent les swaps de devises et les swaps combinés de taux d'intérêt et de devises. Les swaps de devises consistent à acheter une monnaie sur le marché au comptant et

à la vendre simultanément sur le marché à terme, ou inversement. Les swaps combinés de taux d'intérêt et de devises sont des opérations dans lesquelles les parties s'échangent un capital et des flux d'intérêts libellés dans des monnaies différentes sur une période donnée. Ces contrats servent à la fois à gérer le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

Les contrats à terme sur devises sont semblables aux contrats de change à terme, sauf qu'ils portent sur des montants standard, avec des dates de règlement standard, et qu'ils sont négociés en Bourse.

Dérivés de crédit

Les dérivés de crédit sont des contrats négociés hors Bourse qui permettent de transférer le risque de crédit d'un instrument financier sous-jacent (habituellement appelé l'actif de référence) d'une partie à une autre. Les dérivés de crédit les plus courants sont les swaps sur défaillance (aussi appelés contrats d'option) et les swaps sur le rendement total (aussi appelés swaps).

Dans un contrat d'option, un acheteur acquiert d'un vendeur, en échange d'une prime, une protection de crédit sur un actif ou un groupe d'actifs de référence. L'acheteur peut aussi payer la prime convenue dès le départ ou sur une période de temps. La protection de crédit indemnise l'acheteur à l'égard de toute moins-value de l'actif de référence lorsque certains incidents de crédit se produisent, comme une faillite ou un défaut de paiement. Le règlement peut se faire au comptant ou comporter la demande de livraison de l'actif de référence au vendeur.

Aux termes d'un swap, une partie accepte de payer ou de recevoir de l'autre partie des montants au comptant établis en fonction des variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris tout rendement comme l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange de montants qui sont fondés sur les taux de financement en vigueur sur le marché. Ces règlements au comptant sont effectués sans égard au fait qu'il y a un incident de crédit.

Dans notre portefeuille de crédit structuré en voie de liquidation, nous détenons une protection souscrite et vendue à l'égard des obligations à désignation unique ou liées à l'indice de référence. Ces obligations de référence incluent les titres d'emprunt d'entreprises, les TAC flux groupés de prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts hypothécaires commerciaux, des titres privilégiés de fiducies et des titres adossés à des prêts avec flux groupés (TAP flux groupés). Pour les contrats de swaps sur défaillance à désignation unique ou sur indice de référence, lorsqu'un incident de crédit survient, aux termes de contrats de swaps sur défaillance, aucune des parties à ce contrat n'a de recours à l'égard de l'obligation de référence. L'acheteur de la protection a un recours à l'égard du vendeur de la protection pour l'écart entre la valeur nominale du contrat de swap sur défaillance et la juste valeur de l'obligation de référence au moment du règlement du contrat de dérivés de crédit.

États financiers consolidés

Dans notre portefeuille de crédit structuré en voie de liquidation, nous avons des swaps sur rendement total sur les obligations de référence à désignation unique qui sont avant tout des TAP flux groupés. Il existe un calendrier de règlement régulier pour le transfert des rendements nets. Lorsque l'actif de référence est un titre comportant un risque de défaillance, le swap sur rendement total présente habituellement divers types de remboursements et de mesures d'évaluation exigées s'il y a défaillance. Le swap sur rendement total peut simplement être résilié, et les parties échangent des paiements en espèces selon la valeur des actifs improductifs. Il peut y avoir échange d'espèces avec livraison des actifs improductifs. Le souscripteur du swap sur rendement total peut substituer un autre titre au titre improductif et maintenir l'arrangement relatif au swap sur rendement total. Le traitement des garanties comporte généralement le recours complet, signifiant que le bénéficiaire du swap sur rendement total doit offrir des garanties additionnelles lorsque la valeur de l'actif diminue, ou peut retirer sa garantie lorsque la valeur de l'actif augmente.

Dérivés d'actions

Les swaps sur actions sont des contrats négociés hors Bourse aux termes desquels une partie convient de payer à l'autre partie ou de recevoir de celle-ci des montants au comptant en fonction des variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'une action particulière. Ces contrats comprennent parfois un paiement à l'égard des dividendes.

Les options sur actions confèrent à l'acheteur de l'option, en échange d'une prime, le droit, mais non l'obligation, d'acheter du vendeur de l'option, ou de lui vendre, un sous-jacent sous forme d'indice boursier, de panier d'actions ou d'actions particulières au prix prévu au contrat. Ces options sont négociées tant sur les marchés boursiers que hors Bourse.

Les contrats à terme sur indice boursier sont des contrats standardisés négociés en Bourse. Ils reposent sur une entente visant le paiement ou la réception d'un montant au comptant calculé en fonction de la différence entre le cours prévu au contrat d'un indice boursier sous-jacent et le cours correspondant sur le marché à une date future donnée. Il ne se fait aucune livraison réelle des actions composant l'indice boursier sous-jacent. Ces contrats portent sur des montants standard avec des dates de règlement standard.

Dérivés sur métaux précieux et autres dérivés sur marchandises

Nous sommes également partie à des opérations sur d'autres produits dérivés, dont les contrats à terme de gré à gré, les contrats à terme standardisés, les swaps et les options sur marchandises, notamment les métaux précieux et les produits énergétiques, tant sur les marchés boursiers que hors Bourse.

Montant nominal de référence

Les montants nominaux de référence ne figurent pas à titre d'actifs ou de passifs, car ils représentent la valeur nominale du contrat auquel est appliqué un taux ou un prix pour déterminer le montant des flux de trésorerie à échanger. Dans la plupart des cas, les montants nominaux de référence ne représentent pas le gain ou la perte éventuel lié au risque de marché ou au risque de crédit auxquels sont exposés ces instruments.

Les montants nominaux de référence des instruments dérivés figurent dans le tableau ci-après.

	Durée résiduelle du contrat jusqu'à l'échéance			Total du montant nominal de référence	Compte de négociation	GAP	Compte de négociation	GAP
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans					
Dérivés de taux d'intérêt								
Instruments dérivés de gré à gré								
Contrats de garantie de taux	65 692 \$	5 803 \$	330 \$	71 825 \$	68 354 \$	3 471 \$	67 430 \$	3 750 \$
Swaps	217 595	442 459	96 951	757 005	486 886	270 119	386 958	210 254
Options achetées	1 215	8 092	3 492	12 799	12 452	347	38 016	493
Options vendues	6 385	8 583	3 424	18 392	16 682	1 710	38 012	2 029
	290 887	464 937	104 197	860 021	584 374	275 647	530 416	216 526
Instruments dérivés négociés en Bourse								
Contrats à terme standardisés	16 250	12 213	–	28 463	27 427	1 036	23 728	723
Options achetées	5 352	21 628	–	26 980	26 980	–	28 456	–
Options vendues	6 062	27 749	–	33 811	33 811	–	54 961	–
	27 664	61 590	–	89 254	88 218	1 036	107 145	723
Total des dérivés de taux d'intérêt	318 551	526 527	104 197	949 275	672 592	276 683	637 561	217 249
Dérivés de change								
Instruments dérivés de gré à gré								
Contrats à terme de gré à gré	110 716	4 900	133	115 749	107 299	8 450	75 780	2 306
Swaps	21 200	50 598	21 630	93 428	85 995	7 433	61 177	5 238
Options achetées	11 936	1 707	–	13 643	13 566	77	5 591	–
Options vendues	10 634	1 233	92	11 959	11 880	79	5 251	154
	154 486	58 438	21 855	234 779	218 740	16 039	147 799	7 698
Instruments dérivés négociés en Bourse								
Contrats à terme standardisés	33	–	–	33	33	–	26	–
Total des dérivés de change	154 519	58 438	21 855	234 812	218 773	16 039	147 825	7 698
Dérivés de crédit								
Instruments dérivés de gré à gré								
Protection achetée relativement aux swaps	–	–	–	–	–	–	–	17
Protection vendue relativement aux swaps	–	–	2 982	2 982	2 982	–	3 657	–
Options achetées	75	6 711	16 569	23 355	22 149	1 206	35 046	2 517
Options vendues	76	3 922	8 082	12 080	12 080	–	20 520	27
Total des dérivés de crédit	151	10 633	27 633	38 417	37 211	1 206	59 223	2 561
Dérivés d'actions¹								
Instruments dérivés de gré à gré	13 033	3 522	34	16 589	16 057	532	9 126	318
Instruments dérivés négociés en Bourse	8 010	689	–	8 699	8 699	–	13 967	–
Total des dérivés d'actions	21 043	4 211	34	25 288	24 756	532	23 093	318
Dérivés sur métaux précieux¹								
Instruments dérivés de gré à gré	369	144	–	513	513	–	1 107	–
Instruments dérivés négociés en Bourse	19	–	–	19	19	–	11	–
Total des dérivés sur métaux précieux	388	144	–	532	532	–	1 118	–
Autres dérivés sur marchandises¹								
Instruments dérivés de gré à gré	3 075	3 531	272	6 878	6 878	–	7 654	–
Instruments dérivés négociés en Bourse	3 353	2 949	1	6 303	6 303	–	3 078	1 049
Total des autres dérivés sur marchandises	6 428	6 480	273	13 181	13 181	–	10 732	1 049
	501 080 \$	606 433 \$	153 992	1 261 505 \$	967 045 \$	294 460 \$	879 552 \$	228 875 \$

1) Comprennent les contrats à terme de gré à gré, les contrats à terme standardisés, les swaps et les options.

Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments dérivés jusqu'à leur échéance :

En millions de dollars, au 31 octobre				Juste valeur totale	Juste valeur totale
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans ¹		
Actifs dérivés ²	3 765 \$	10 141 \$	10 776 \$	24 682 \$	24 696 \$
Passifs dérivés ²	3 999	11 633	10 857	26 489	27 162

1) Le rajustement de l'évaluation du crédit fait partie de l'échéance à plus de 5 ans.

2) Les actifs dérivés et les passifs dérivés sont présentés avant l'incidence des accords généraux de compensation de 16 967 M\$ (16 030 M\$ en 2009). Le montant des garanties au comptant à recevoir et à payer sur les contrats assujettis à des accords généraux de compensation s'est établi respectivement à 4 890 M\$ et à 3 062 M\$, (respectivement 6 493 M\$ et 3 010 M\$, en 2009). Dans les faits, la majeure partie des flux de trésorerie provenant des instruments dérivés sont réglés au cours d'une année en raison des exigences en matière de garantie.

Risque

La section suivante présente les risques liés à l'utilisation de dérivés ainsi que la façon dont nous gérons ces risques.

Risque de marché

En l'absence de paiements au comptant initiaux compensatoires, les instruments dérivés n'ont généralement aucune valeur marchande à l'origine ou alors ils ont une faible valeur marchande. Leur valeur, positive ou négative, est fonction des fluctuations des taux d'intérêt,

États financiers consolidés

des taux de change, des cours, des prix des marchandises, des indices boursiers, ou encore des prix du crédit, selon que les dispositions des instruments dérivés contractés précédemment deviennent plus ou moins avantageuses par rapport à des contrats ayant des dispositions similaires et la même durée résiduelle qui pourraient être négociés compte tenu de la conjoncture du marché. Le potentiel d'augmentation ou de diminution de la valeur des dérivés attribuable aux facteurs susmentionnés est généralement appelé risque de marché.

Le risque de marché découlant des activités de négociation est géré en vue d'atténuer le risque, le cas échéant, et par souci de maximiser le revenu tiré des activités de négociation. Pour mieux gérer les risques, nous pouvons conclure des contrats avec d'autres teneurs de marché ou contracter des couvertures sur le marché au comptant.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et que les conditions du marché soient telles que le remplacement de l'opération en cause nous occasionnerait une perte. Nous limitons le risque de crédit des instruments dérivés de gré à gré en recherchant activement des possibilités d'atténuer le risque par l'utilisation d'accords généraux de compensation de dérivés multiproduits, de garanties et d'autres techniques d'atténuation du risque.

Nous négocions des accords généraux de compensation de dérivés avec les parties auprès desquelles nous courons un risque de crédit important lié aux opérations sur dérivés. Ces contrats permettent de liquider et de compenser toutes les opérations avec une partie donnée dans l'éventualité d'une défaillance. Certains de ces contrats permettent également l'échange de garanties entre les parties si la réévaluation à la valeur de marché des opérations en cours entre les parties dépassait un seuil convenu. Ces contrats sont utilisés pour limiter l'accumulation des risques de crédit résultant de la multiplicité des opérations avec des parties plus actives. Dans le cas des options

et des contrats à terme standardisés négociés en Bourse, le risque de crédit est limité parce qu'il s'agit de contrats standard exécutés sur des Bourses établies liées à des chambres de compensation bien capitalisées, qui prennent en charge les obligations des parties et qui garantissent leurs obligations d'exécution. Tous les contrats négociés en Bourse font l'objet d'un dépôt de garantie initial et généralement d'un règlement quotidien de la marge de variation. En général, les options vendues ne comportent aucun risque de crédit pour le vendeur si la contrepartie a déjà effectué un paiement de la prime au moment de l'établissement de l'option, conformément aux dispositions du contrat. Toutefois, les options vendues comporteront un certain risque de crédit jusqu'à concurrence des primes impayées.

Le tableau ci-après résume notre risque de crédit découlant des instruments dérivés, sauf pour les instruments négociés en Bourse et sous réserve d'exigences quotidiennes relatives à la stipulation de couverture. Le calcul du montant pondéré en fonction du risque est prescrit par le BSIF. Le coût de remplacement courant correspond au coût de remplacement estimatif de tous les contrats qui ont une valeur marchande positive, représentant un gain latent pour la CIBC. Le coût de remplacement d'un instrument est fonction des dispositions du contrat relativement aux cours du marché en vigueur, et varie au gré des fluctuations des prix et à mesure que l'échéance prévue de l'instrument dérivé approche.

Le montant de l'équivalent-crédit correspond à la somme du coût de remplacement courant et du risque de crédit éventuel. Le risque de crédit éventuel représente une estimation de l'augmentation possible du coût de remplacement courant sur la durée restante de chaque opération, calculée d'après une formule prescrite par le BSIF. Le montant de l'équivalent-crédit est alors multiplié par les variables de risque de la contrepartie, qui sont rajustées pour tenir compte de l'incidence des garanties et des cautionnements afin d'en arriver à un montant pondéré en fonction du risque. Ce montant sert à établir les exigences de capital réglementaire à l'égard des dérivés.

En millions de dollars, au 31 octobre

	2010			2009						
	Coût de remplacement courant ¹		Montant de l'équivalent-crédit ²	Coût de remplacement courant ¹		Montant de l'équivalent-crédit ²				
	Compte de négociation	GAP		Compte de négociation	GAP					
Dérivés de taux d'intérêt										
Contrats à terme de gré à gré	55 \$	– \$	55 \$	49 \$	9 \$	42 \$	– \$	42 \$	52 \$	10 \$
Swaps	13 522	2 299	15 821	4 154	1 120	11 574	3 055	14 629	4 040	1 500
Options achetées	494	27	521	91	26	1 237	17	1 254	263	133
	14 071	2 326	16 397	4 294	1 155	12 853	3 072	15 925	4 355	1 643
Dérivés de change										
Contrats à terme de gré à gré	1 501	23	1 524	1 291	235	1 180	6	1 186	906	228
Swaps	3 662	256	3 918	2 985	626	2 999	292	3 291	2 509	673
Options achetées	227	–	227	113	36	130	–	130	75	28
	5 390	279	5 669	4 389	897	4 309	298	4 607	3 490	929
Dérivés de crédit¹										
Swaps	–	–	–	73	49	4	–	4	110	79
Options achetées	1 341	–	1 341	2 215	2 016	2 275	–	2 275	4 024	7 703
Options vendues ³	–	–	–	10	4	1	–	1	34	18
	1 341	–	1 341	2 298	2 069	2 280	–	2 280	4 168	7 800
Dérivés d'actions⁴	468	40	508	648	250	613	1	614	345	146
Dérivés sur métaux précieux⁴	25	–	25	13	6	17	–	17	13	6
Autres dérivés sur marchandises⁴	460	–	460	703	219	677	–	677	828	297
	21 755	2 645	24 400	12 345	4 596	20 749	3 371	24 120	13 199	10 821
Moins : incidence des accords généraux de compensation	(16 967)	–	(16 967)	–	–	(16 030)	–	(16 030)	–	–
	4 788 \$	2 645 \$	7 433 \$	12 345 \$	4 596 \$	4 719 \$	3 371 \$	8 090 \$	13 199 \$	10 821 \$

1) Les instruments négociés en Bourse, avec un coût de remplacement de 279 M\$ (551 M\$ en 2009), sont exclus conformément aux lignes directrices du BSIF. Les dérivés de crédit GAP vendus sont traités en tant qu'engagements au titre des cautionnements. Par ailleurs, les dérivés de crédit GAP acquis satisfaisant aux critères d'efficacité de couvertures de l'Accord de Bâle II sont traités en tant que facteurs d'atténuation du risque de crédit, sans imputation au titre du risque de crédit de la contrepartie, alors que les mêmes dérivés de crédit ne satisfaisant pas aux critères d'efficacité des couvertures de l'Accord de Bâle II sont assortis d'une imputation au titre du risque de crédit de la contrepartie.

2) Somme du coût de remplacement courant et du risque de crédit éventuel, rajustée pour tenir compte de l'incidence des garanties totalisant 2 261 M\$ (2 129 M\$ en 2009). Les garanties sont composées de liquidités de 2 136 M\$ (2 063 M\$ en 2009), de titres du gouvernement de 125 M\$ (66 M\$ en 2009).

3) Comprennent la protection de crédit vendue. Le montant représente la juste valeur des contrats pour lesquels des frais sont reçus sur la durée de vie des contrats.

4) Comprennent les contrats à terme de gré à gré, les swaps et les options.

Rajustements de l'évaluation du crédit

Un rajustement de l'évaluation du crédit est calculé selon le risque lié à la juste valeur à l'égard de nos contrats de dérivés. À notre avis, nous avons rajusté la juste valeur adéquatement jusqu'à maintenant. Le calcul des rajustements de la juste valeur exige que nous fondions nos estimations sur les processus comptables et sur le jugement de la direction. Nous évaluons régulièrement le caractère adéquat des rajustements de juste valeur. La conjoncture économique et les conditions du marché qui sont liées aux contreparties aux contrats de dérivés pourraient changer à l'avenir, ce qui pourrait entraîner des pertes futures importantes.

Garants financiers

Les contrats que nous avons avec des garants financiers sont principalement des contrats de dérivés. Le risque lié à la juste valeur à l'égard des contrats de dérivés est calculé au moyen de la valeur du marché des actifs de référence sous-jacents. La charge au titre du risque de crédit de la contrepartie dépend du risque lié à la juste valeur et de notre évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Le risque de crédit de la contrepartie est calculé au moyen des écarts de taux observables sur le marché, lorsqu'ils sont disponibles et

appropriés, ou des données de remplacement d'une qualité de crédit comparable, ou d'une évaluation de la valeur recouvrable nette. Au cours de l'exercice, nous avons constaté un gain de 703 M\$ (une perte de 1,1 G\$ en 2009) au titre des créances de nos garants financiers. Nous avons comptabilisé séparément une perte nette de 341 M\$ au cours de l'exercice, après avoir résilié des contrats avec des garants financiers ou lorsque ces contrats sont venus à échéance. La juste valeur des contrats de dérivés conclus auprès de garants financiers, déduction faite des rajustements de l'évaluation du crédit, s'élevait à 734 M\$ (1,5 G\$ en 2009).

Contreparties autres que des garants financiers

Notre méthode de calcul des rajustements de l'évaluation du crédit par rapport à d'autres contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés utilise aussi le risque lié à la juste valeur. Nous utilisons des écarts de taux observés sur le marché ou des données de remplacement, selon le cas. Au cours de l'exercice, nous avons constaté un gain de 27 M\$ au titre des créances des contreparties autres que des garants financiers avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés.

Note 15 Couvertures désignées aux fins comptables

Le tableau suivant présente les gains (pertes) liés à l'inefficacité de la couverture constatés à l'état des résultats consolidé :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008
Couvertures de juste valeur ¹	20 \$	85 \$	23 \$
Couvertures de flux de trésorerie ^{2, 3}	(11)	(5)	2

1) Constatées dans le revenu net d'intérêts.

2) Constatées dans le poste Divers du revenu autre que d'intérêts et des frais autres que d'intérêts.

3) Comprennent les couvertures d'investissements nets dans des établissements étrangers autonomes.

La tranche des gains (pertes) sur dérivés désignée comme ayant été exclue de l'évaluation de l'efficacité des couvertures de juste valeur, de flux de trésorerie et de change figure dans l'état des résultats consolidé et est négligeable pour les exercices terminés les 31 octobre 2010, 2009 et 2008.

Les montants nominaux de référence et la valeur comptable des instruments dérivés de couverture figurent dans le tableau ci-après :

En millions de dollars, au 31 octobre	2010						2009	
	Montant nominal de référence des dérivés	Valeur comptable		Montant nominal de référence des dérivés	Valeur comptable			
		Valeur positive	Valeur négative		Valeur positive	Valeur négative		
Couvertures de juste valeur	84 298 \$	1 240 \$	696 \$	60 022 \$	1 414 \$	672 \$		
Couvertures de flux de trésorerie	8 018	39	18	518	10	13		
Couvertures d'investissements nets dans des établissements étrangers autonomes	1 235	5	–	58	–	6		
	93 551 \$	1 278 \$	714 \$	60 598 \$	1 424 \$	691 \$		

De plus, des montants de 62 M\$ (131 M\$ en 2009) et de 659 M\$ (1 913 M\$ en 2009) de passif-dépôts libellés en monnaie étrangère ont été désignés respectivement à titre de couvertures de juste valeur relatives au risque de change et de couvertures d'investissements nets dans des établissements étrangers autonomes.

Les émissions de titres de créance du tableau ci-après constituent des obligations non garanties de la CIBC et de ses filiales et sont subordonnées aux droits des déposants et d'autres créanciers conformément aux dispositions qui y sont prévues. Les titres de créance libellés en monnaies étrangères servent à financer des actifs libellés en

monnaies étrangères (y compris notre investissement net dans des établissements étrangers) ou sont combinés à des swaps de devises pour assurer le financement de façon rentable et pour gérer le risque de change. Tout rachat est assujéti à une approbation réglementaire.

Conditions rattachées aux titres secondaires

En millions de dollars, au 31 octobre

2010

2009

Taux d'intérêt %	Date d'échéance contractuelle	Date la plus proche de rachat		Libellés en monnaies étrangères	Valeur nominale	Valeur comptable ²	Valeur nominale	Valeur comptable ²
		Au plus élevé du prix du rendement des obligations du Canada ¹	À la valeur nominale					
9,65	31 octobre 2014	1 ^{er} novembre 1999			250 \$	325 \$	250 \$	331 \$
Taux variable ³	10 mars 2015		10 mars 2010		–	–	101	101
3,75 ⁴	9 septembre 2015	9 septembre 2005	9 septembre 2010 ⁵		–	–	1 300	1 300
4,55 ⁴	28 mars 2016	28 mars 2006	28 mars 2011		1 080	1 093	1 080	1 131
Taux fixe ⁶	23 mars 2017		23 septembre 2012	195 M\$ TT	32	32	33	33
Taux variable ⁷	22 juin 2017		22 juin 2012	200 M€	284	284	319	319
5,15 ⁴	6 juin 2018	6 juin 2008	6 juin 2013		550	557	550	560
4,11 ⁴	30 avril 2020	30 avril 2010	30 avril 2015 ⁸		1 100	1 100	–	–
6,00 ⁴	6 juin 2023	6 juin 2008	6 juin 2018		600	600	600	600
8,70	25 mai 2029 ⁹				25	42	25	40
11,60	7 janvier 2031	7 janvier 1996			200	200	200	200
10,80	15 mai 2031	15 mai 2021			150	150	150	150
8,70	25 mai 2032 ⁹				25	43	25	40
8,70	25 mai 2033 ⁹				25	43	25	40
8,70	25 mai 2035 ⁹				25	44	25	40
Taux variable ¹⁰	31 juillet 2084		27 juillet 1990	198 M\$ US	202	202	214	214
Taux variable ¹¹	31 août 2085		20 août 1991	67 M\$ US ¹²	68	68	72	72
					4 616	4 783	4 969	5 171
Titres secondaires détenus à des fins de négociation					(10)	(10)	(14)	(14)
					4 606 \$	4 773 \$	4 955 \$	5 157 \$

1) Le prix établi selon le rendement des obligations du Canada est le prix qui est déterminé au moment du rachat dans le but de procurer un rendement jusqu'à l'échéance égal au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada assortie d'une échéance appropriée, majoré d'une marge prédéterminée.

2) La valeur comptable des billets subordonnés à taux fixe reflète l'incidence des couvertures de taux d'intérêt dans une relation de couverture efficace.

3) Émis par FirstCaribbean. Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL en \$ US à trois mois majoré de 0,70 % jusqu'au 10 mars 2010 et, par la suite, sur le TIOL en \$ US à trois mois majoré de 1,95 %.

4) De février 2009 à décembre 2009, une tranche de cette émission a été rachetée, puis annulée. La tranche restante du capital a été rachetée en 2010.

5) Le taux d'intérêt est fixé au taux indiqué jusqu'à la date la plus proche de rachat à la valeur nominale par la CIBC et, par la suite, au taux des acceptations bancaires en dollars canadiens à trois mois majoré d'une marge prédéterminée.

6) Au cours de l'exercice, nous avons racheté le solde du capital, plus les intérêts courus à la date du rachat.

7) Billets à terme subordonnés garantis en dollars de Trinité-et-Tobago émis par FirstCaribbean International Bank (Trinidad and Tobago) Limited, filiale de FirstCaribbean, et garantis par FirstCaribbean de manière subordonnée. FirstCaribbean International Bank (Trinidad and Tobago) Limited peut racheter une partie ou la totalité des billets au plus tard le 23 septembre 2012, en remboursant le capital, plus une pénalité de 0,50 % du capital des billets rachetés.

8) Émis par CIBC World Markets plc et garantis par la CIBC de manière subordonnée. Le taux d'intérêt est fondé sur le TIBEUR à trois mois majoré de 0,20 % jusqu'à la date la plus proche de rachat par CIBC World Markets plc et, par la suite, sur le TIBEUR à trois mois majoré de 0,70 %.

9) La capacité de la CIBC de procéder au rachat avant cette date est assujéti à la réception d'un avis du BSIF lui indiquant que les débentures ne sont plus admissibles à titre de fonds propres de deuxième catégorie.

10) Ne peuvent être rachetés avant la date d'échéance.

11) Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL en \$ US à six mois majoré de 0,25 %.

12) Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL en \$ US à six mois majoré de 0,125 %.

13) Une tranche de cette émission a été rachetée, puis annulée en 2009.

Après la fin de l'exercice, le 2 novembre 2010, nous avons émis des débentures (titres secondaires) à 3,15 % pour un capital de 1 500 M\$, venant à échéance le 2 novembre 2020. Les débentures sont admissibles au titre des fonds propres de deuxième catégorie.

Calendrier de remboursement

L'ensemble des échéances contractuelles de nos titres secondaires figure dans le tableau ci-dessous :

En millions de dollars, au 31 octobre	2010
1 an ou moins	– \$
De 1 an à 2 ans	–
De 2 ans à 3 ans	–
De 3 ans à 4 ans	250
De 4 ans à 5 ans	–
Plus de 5 ans	4 366
	4 616 \$

Actions ordinaires

La CIBC est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale pour une contrepartie globale maximale de 15 G\$, en tout temps, pour toutes les actions ordinaires en circulation.

Actions privilégiées

La CIBC est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A et de catégorie B sans valeur nominale et pouvant être émises en séries sous réserve d'une contrepartie globale maximale de 10 G\$, en tout temps, pour toutes les actions en circulation de chacune des catégories d'actions privilégiées. Il n'y a pas d'actions privilégiées de catégorie B en circulation actuellement.

Actions en circulation et dividendes et intérêts versés

En millions de dollars, sauf les données sur les actions, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre

	2010			2009				2008				
	Actions en circulation		Dividendes versés	Actions en circulation		Dividendes versés	Actions en circulation		Dividendes versés			
	Nombre d'actions	Montant	Montant	\$ par action	Nombre d'actions	Montant	Montant	\$ par action	Nombre d'actions	Montant	Montant	\$ par action
Actions ordinaires¹	392 738 700	6 804 \$	1 350 \$	3,48 \$	383 981 867	6 241 \$	1 328 \$	3,48 \$	380 804 829	6 063 \$	1 285 \$	3,48 \$
Actions privilégiées de catégorie A Classées à titre de capitaux propres												
Série 18	12 000 000	300 \$	16 \$	1,38 \$	12 000 000	300 \$	16 \$	1,38 \$	12 000 000	300 \$	16 \$	1,38 \$
Série 26	10 000 000	250	14	1,44	10 000 000	250	14	1,44	10 000 000	250	14	1,44
Série 27	12 000 000	300	17	1,40	12 000 000	300	17	1,40	12 000 000	300	17	1,40
Série 28 ²	2 000	– ³	– ³	0,08	2 000	– ³	– ³	0,08	2 000	– ³	– ³	0,08
Série 29	13 232 342	331	18	1,35	13 232 342	331	18	1,35	13 232 342	331	18	1,35
Série 30	16 000 000	400	19	1,20	16 000 000	400	19	1,20	16 000 000	400	19	1,20
Série 31	18 000 000	450	21	1,18	18 000 000	450	21	1,18	18 000 000	450	21	1,18
Série 32	12 000 000	300	14	1,13	12 000 000	300	14	1,13	12 000 000	300	14	1,13
Série 33	12 000 000	300	16	1,34	12 000 000	300	18	1,53	12 000 000	300	–	–
Série 35	13 000 000	325	21	1,63	13 000 000	325	16	1,19	–	–	–	–
Série 37	8 000 000	200	13	1,63	8 000 000	200	9	1,06	–	–	–	–
		3 156 \$	169 \$			3 156 \$	162 \$			2 631 \$	119 \$	
	Actions en circulation		Intérêts versés		Actions en circulation		Intérêts versés		Actions en circulation		Intérêts versés	
	Nombre d'actions	Montant	Montant	\$ par action	Nombre d'actions	Montant	Montant	\$ par action	Nombre d'actions	Montant	Montant	\$ par action
Actions privilégiées de catégorie A Classées à titre de passif												
Série 19 ⁴	–	– \$	10 \$	1,24 \$	8 000 000	200 \$	10 \$	1,24 \$	8 000 000	200 \$	10 \$	1,24 \$
Série 23 ⁴	–	–	21	1,33	16 000 000	400	21	1,33	16 000 000	400	21	1,33
		– \$	31 \$			600 \$	31 \$			600 \$	31 \$	
Total des actions privilégiées		3 156 \$	200 \$			3 756 \$	193 \$			3 231 \$	150 \$	

1) Comprennent les actions autodétenues.

2) Le 17 juin 2009, l'offre publique de rachat de la CIBC aux fins d'annulation de l'ensemble des actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 28 en circulation à un prix de 10,00 \$ l'action a pris fin. Nous n'avons racheté aucune action en vertu de cette offre en 2009 (500 en 2008).

3) Attribuable à l'arrondissement.

4) Le 31 octobre 2010, nous avons racheté ces actions privilégiées à dividende non cumulatif et nous avons légalement procédé à leur extinction. Les autres passifs (note 11) comprennent un montant de 604 M\$ relatif au capital et à la prime versés aux porteurs d'actions. Le versement lié au rachat a été fait après la clôture de l'exercice, le 1^{er} novembre 2010.

Droits et privilèges rattachés aux actions privilégiées Actions privilégiées de catégorie A

Les actions privilégiées de catégorie A de chacune des séries sont assorties de dividendes trimestriels non cumulatifs. Les actions privilégiées de catégorie A des séries 18 et 26 à 32 sont rachetables, sous réserve d'une approbation réglementaire le cas échéant, au comptant par la CIBC à compter de la date de rachat préétablie aux prix de rachat au comptant indiqués dans le tableau ci-après.

Les actions privilégiées de catégorie A des séries 26, 27 et 29, confèrent à la CIBC le droit de convertir les actions en actions ordinaires à compter de la date de conversion préétablie et indiquée dans la note du tableau ci-après. Chaque action est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant le prix de rachat au comptant alors applicable par 95 % du cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le prospectus simplifié pertinent ou dans le supplément de prospectus), sous réserve d'un prix minimal de 2,00 \$ l'action. Toutes les autres actions privilégiées de catégorie A ne sont pas convertibles en actions ordinaires.

Les actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 33 (actions de série 33) peuvent être converties à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à dividende non cumulatif à taux variable, série 34 (actions de série 34), au gré du porteur, le 31 juillet 2014. Par la suite, les actions de série 33 et les actions de série 34 sont convertibles l'une contre l'autre le 31 juillet tous les cinq ans après le 31 juillet 2014.

Les dividendes annuels sur les actions de série 33 sont de 5,35 % pour la période initiale et sont versés trimestriellement, lorsqu'ils sont déclarés par le conseil d'administration, jusqu'au 31 juillet 2014. À cette date, et tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 2,18 %.

Le dividende à taux variable au titre des actions de série 34 sera calculé et versé trimestriellement, lorsqu'il sera déclaré par le conseil d'administration, et le rendement annuel de ces actions correspondra aux taux des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada au début du trimestre pertinent, majoré de 2,18 %.

Les actions de série 33 peuvent être rachetées le 31 juillet 2014 et tous les cinq ans par la suite. Les actions de série 34 peuvent être rachetées au plus tôt le 31 juillet 2019. Tout rachat est assujéti à l'approbation des organismes de réglementation au besoin.

Les actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 35 (actions de série 35) peuvent être converties à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à dividende non cumulatif à taux variable, série 36 (actions de série 36), au gré du porteur, le 30 avril 2014. Par la suite, les actions de série 35 et les actions de série 36 sont convertibles l'une contre l'autre le 30 avril tous les cinq ans après le 30 avril 2014.

Les dividendes annuels sur les actions de série 35 sont de 6,5 % pour la période initiale et sont versés trimestriellement, lorsqu'ils sont déclarés par le conseil d'administration, jusqu'au 30 avril 2014. À cette date, et tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 4,47 %.

Le dividende à taux variable au titre des actions de série 36 sera calculé et versé trimestriellement, lorsqu'il sera déclaré par le conseil d'administration, et le rendement annuel de ces actions correspondra aux taux des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada au début du trimestre pertinent, majoré de 4,47 %.

Les actions de série 35 peuvent être rachetées le 30 avril 2014 et tous les cinq ans par la suite. Les actions de série 36 peuvent être rachetées au plus tôt le 30 avril 2019. Tout rachat est assujéti à l'approbation des organismes de réglementation au besoin.

Les actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 37 (actions de série 37) peuvent être converties à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à dividende non cumulatif à taux variable, série 38, (actions de série 38), au gré du porteur, le 31 juillet 2014. Par la suite, les actions de série 37 et les actions de série 38 sont convertibles l'une contre l'autre le 31 juillet tous les cinq ans après le 31 juillet 2014.

Les dividendes annuels sur les actions de série 37 sont de 6,5 % pour la période initiale et sont versés trimestriellement, lorsqu'ils sont déclarés par le conseil d'administration, jusqu'au 31 juillet 2014. À cette date, et tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 4,33 %.

Le dividende à taux variable au titre des actions de série 38 sera calculé et versé trimestriellement, lorsqu'il sera déclaré par le conseil d'administration, et le rendement annuel de ces actions correspondra aux taux des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada au début du trimestre pertinent, majoré de 4,33 %.

Les actions de série 37 peuvent être rachetées le 31 juillet 2014 et tous les cinq ans par la suite. Les actions de série 38 peuvent être rachetées au plus tôt le 31 juillet 2014. Tout rachat est assujéti à l'approbation des organismes de réglementation au besoin.

Conditions rattachées aux actions privilégiées de catégorie A

	Dividendes trimestriels par action ¹	Date de rachat donnée	Prix de rachat au comptant par action
Série 18	0,343750 \$	29 octobre 2012	25,00 \$
Série 26 ²	0,359375 \$	30 avril 2008 30 avril 2009 30 avril 2010 30 avril 2011 30 avril 2012	26,00 \$ 25,75 25,50 25,25 25,00
Série 27 ²	0,350000 \$	31 octobre 2008 31 octobre 2009 31 octobre 2010 31 octobre 2011 31 octobre 2012	26,00 \$ 25,75 25,50 25,25 25,00
Série 28	0,020000 \$	17 juin 2009	10,00 \$
Série 29 ²	0,337500 \$	1 ^{er} mai 2010 1 ^{er} mai 2011 1 ^{er} mai 2012 1 ^{er} mai 2013 1 ^{er} mai 2014	26,00 \$ 25,75 25,50 25,25 25,00
Série 30	0,300000 \$	30 avril 2010 30 avril 2011 30 avril 2012 30 avril 2013 30 avril 2014	26,00 \$ 25,75 25,50 25,25 25,00
Série 31	0,293750 \$	31 janvier 2012 31 janvier 2013 31 janvier 2014 31 janvier 2015 31 janvier 2016	26,00 \$ 25,75 25,50 25,25 25,00
Série 32	0,281250 \$	30 avril 2012 30 avril 2013 30 avril 2014 30 avril 2015 30 avril 2016	26,00 \$ 25,75 25,50 25,25 25,00
Série 33	0,334375 \$	31 juillet 2014	25,00 \$
Série 35	0,406250 \$	30 avril 2014	25,00 \$
Série 37	0,406250 \$	31 juillet 2014	25,00 \$

1) Le dividende trimestriel est rajusté pour tenir compte du nombre de jours au cours du trimestre pendant lesquels l'action a été en circulation au moment de l'émission et du rachat.

2) Les dates les plus rapprochées pour la conversion des actions ordinaires de la CIBC étaient le 30 avril 2008 pour les actions de série 26; le 31 octobre 2008 pour les actions de série 27 et le 1^{er} mai 2010 pour les actions de série 29.

Actions ordinaires émises

Au cours de l'exercice, nous avons émis 1,9 million (1,0 million en 2009) de nouvelles actions ordinaires pour une contrepartie totale de 88 M\$ (41 M\$ en 2009) en vertu de régimes d'options sur actions.

À compter de juillet 2009, les participants au régime d'investissement à l'intention des actionnaires (régime) bénéficient d'un escompte de 3 % du cours moyen sur les dividendes réinvestis en actions ordinaires supplémentaires. L'escompte s'applique aux actions ordinaires reçues aux termes de l'« option de réinvestissement des dividendes » et de l'« option de dividendes en actions » du régime. Au cours de l'exercice, nous avons émis 6,0 millions (2,2 millions en 2009) de nouvelles actions ordinaires pour une contrepartie totale de 419 M\$ (137 M\$ en 2009) en vertu du régime.

À compter de février 2010, les cotisations salariales au RAAE au Canada ont été utilisées pour acheter les actions ordinaires émises de la trésorerie. Nous avons également émis 0,8 million de nouvelles actions ordinaires pour une contrepartie totale de 56 M\$, en vertu du RAAE.

Actions ordinaires réservées à des fins d'émission

Au 31 octobre 2010, 11 934 131 actions ordinaires (13 877 708 actions en 2009) étaient réservées à des fins d'émission future en vertu des régimes d'options sur actions.

Restrictions sur le versement de dividendes

En vertu de l'article 79 de la *Loi sur les banques* (Canada), il est interdit à une banque, y compris la CIBC, de déclarer ou de verser des dividendes sur ses actions privilégiées ou ordinaires s'il existe des motifs valables de croire que, ce faisant, la banque violerait, ou le paiement ferait en sorte qu'elle violerait, les règlements en matière de suffisance des fonds propres et de liquidités ou les directives du BSIF à la banque à l'égard des fonds propres ou des liquidités.

En outre, notre capacité à verser des dividendes sur les actions ordinaires est également limitée par les conditions rattachées aux actions privilégiées en circulation. Ces conditions prévoient que nous ne pouvons pas verser de dividendes sur nos actions ordinaires en tout temps sans l'approbation des porteurs d'actions privilégiées en circulation, à moins que tous les dividendes aux porteurs d'actions privilégiées alors payables n'aient été déclarés et versés ou encore mis de côté en vue de leur versement.

Nous avons convenu que si CIBC Capital Trust ne verse pas de paiements d'intérêts sur ses billets de catégorie 1 de la CIBC, série A, d'un capital de 1 300 M\$ échéant le 30 juin 2108 ou sur ses billets de catégorie 1 de la CIBC, série B, d'un capital de 300 M\$ échéant le 30 juin 2108, nous ne déclarerons aucun dividende sur nos actions privilégiées ou ordinaires sur une période donnée. Pour plus de précisions, se reporter à la note 18. Actuellement, ces limites ne restreignent pas le paiement de dividendes sur nos actions privilégiées ou ordinaires.

Fonds propres**Objectifs, politiques et procédures**

Notre objectif consiste à utiliser des sources de capitaux solides et efficaces. Nous gérons les fonds propres conformément aux politiques établies par le conseil d'administration. Ces politiques portent sur la solidité, la composition, les dividendes et le rendement des fonds propres ainsi que sur la suffisance des fonds propres non consolidés des entités réglementées. Chaque politique a ses propres lignes directrices et nous exerçons une surveillance constante des fonds propres afin de nous assurer que nous nous conformons aux politiques.

Chaque année, un plan à l'égard des fonds propres et les perspectives pour les trois années suivantes sont établis et comprennent tous les éléments se rapportant aux fonds propres : les prévisions à l'égard de la provenance et de l'utilisation des sources, les échéances, les rachats, les nouvelles émissions, les initiatives d'entreprise et la croissance des activités. Le plan à l'égard des fonds propres est soumis à des simulations de crise variées dans le but de s'assurer qu'il peut tenir la route selon tous les scénarios raisonnables. Tous les éléments des fonds propres sont surveillés durant tout l'exercice, et le plan à l'égard des fonds propres est redressé au besoin.

Aucun changement important n'a été apporté aux objectifs, politiques et procédures au cours de l'exercice.

Exigences réglementaires

Le calcul des fonds propres réglementaires minimums est assujéti aux lignes directrices du BSIF. Les lignes directrices du BSIF découlent du cadre normatif sur les fonds propres pondérés en fonction du risque élaboré par la Banque des règlements internationaux (BRI).

Selon les normes en vigueur de la BRI, les banques doivent maintenir un ratio minimum des fonds propres de première catégorie d'au moins 4 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 8 %. Le BSIF a décrété que les institutions financières canadiennes acceptant des dépôts étaient tenues de maintenir un ratio minimum de fonds propres de première catégorie d'au moins 7 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 10 %. Au cours de l'exercice, nous nous sommes conformés à l'ensemble des exigences réglementaires en matière de fonds propres.

Ratios et fonds propres réglementaires

Les fonds propres réglementaires sont composés des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie.

Les fonds propres de première catégorie comprennent les actions ordinaires, à l'exclusion des positions de négociation à découvert dans nos propres actions, les bénéfices non répartis, les actions privilégiées, les instruments de fonds propres novateurs, les participations ne donnant pas le contrôle, le surplus d'apport et l'écart de conversion. L'écart d'acquisition et les gains réalisés à la vente des actifs titrisés applicables sont déduits des fonds propres de première catégorie. Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent les titres secondaires et la provision générale admissible. Les fonds propres de première et de deuxième catégories sont assujéti à certaines déductions à parts égales, y compris les placements importants. Les placements dans les activités liées à l'assurance continuent d'être déduits à 100 % des fonds propres de deuxième catégorie aux termes des dispositions transitoires du BSIF.

Nos ratios de fonds propres et notre ratio actif/fonds propres s'établissent comme suit :

Fonds propres réglementaires, actif pondéré en fonction du risque et ratio de fonds propres

En millions de dollars, au 31 octobre	2010	2009
Fonds propres		
Fonds propres de première catégorie	14 851 \$	14 154 \$
Total des fonds propres réglementaires	18 966	18 827
Actif pondéré en fonction du risque		
Risque de crédit	86 782 \$	97 190 \$
Risque de marché	1 625	1 321
Risque opérationnel	18 256	18 298
Total de l'actif pondéré en fonction du risque	106 663 \$	117 298 \$
Ratios des fonds propres		
Ratio des fonds propres de première catégorie	13,9 %	12,1 %
Ratio du total des fonds propres	17,8 %	16,1 %
Ratio actif/fonds propres	17,0x	16,3x

Le dispositif relatif aux fonds propres pondérés en fonction du risque sera révisé au cours des prochaines années. À compter du premier trimestre de l'exercice 2012, les banques doivent mettre en œuvre une série de lignes directrices publiées en juillet 2009 par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Les lignes directrices proposent des améliorations au dispositif du risque de marché et du risque de crédit. À compter du 1^{er} janvier 2013, les banques commenceront à mettre en œuvre l'importante réforme en matière de fonds propres que le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire met de l'avant depuis décembre 2009. La réforme améliorera la qualité, la quantité et l'uniformité des fonds propres afin d'affermir la résistance aux contraintes extérieures du secteur bancaire.

Note 18**Valeurs mobilières de Capital Trust**

Le 13 mars 2009, CIBC Capital Trust (la fiducie), filiale en propriété exclusive de la CIBC créée sous le régime des lois de la province d'Ontario, a émis 1 300 M\$ de billets de catégorie 1 de la CIBC, série A, échéant le 30 juin 2108 et 300 M\$ de billets de catégorie 1 de la CIBC, série B, échéant le 30 juin 2108 (collectivement, les billets). La fiducie a utilisé le produit pour acheter des billets de dépôt de premier rang de la CIBC. La fiducie est une EDDV qui n'est pas consolidée par la CIBC; les billets émis par la fiducie ne sont donc pas comptabilisés au bilan consolidé. Les billets de dépôt de premier rang émis à la fiducie sont constatés comme des dépôts d'entreprises et de gouvernements au bilan consolidé.

Les billets sont structurés de façon à être admissibles au traitement en tant que fonds propres réglementaires de première catégorie et, à ce titre, comportent des caractéristiques analogues à celles des titres de participation, y compris le report de l'intérêt en espèces dans certaines circonstances (cas de report). Si un cas de report survient, les porteurs de billets seront tenus d'investir l'intérêt payé sur

ceux-ci dans nos actions privilégiées perpétuelles. Si la fiducie ne verse pas intégralement les intérêts semestriels sur les billets, nous ne déclarerons aucun dividende sur nos actions privilégiées ou ordinaires pendant une période précise.

De plus, les billets seront automatiquement échangés contre nos actions privilégiées perpétuelles si l'un des événements suivants se produit : i) les procédures sont amorcées pour notre liquidation; ii) le BSIF a pris le contrôle de la CIBC ou de ses actifs; iii) nous sommes d'avis ou le BSIF est d'avis que notre ratio de fonds propres de première catégorie est inférieur à 5 % ou que notre ratio du total des fonds propres est inférieur à 8 %; ou iv) le BSIF nous enjoint, aux termes de la *Loi sur les banques*, d'augmenter nos fonds propres ou de fournir des liquidités supplémentaires et nous choisissons de procéder à l'échange automatique, ou nous ne nous conformons pas à cette directive. Après l'échange automatique, les porteurs de billets cesseront d'avoir quelque droit ou réclamation que ce soit à l'égard de l'intérêt ou du capital contre la fiducie.

États financiers consolidés

Les billets de catégorie 1 de la CIBC, série A, porteront intérêt à un taux de 9,976 %, versé semestriellement jusqu'au 30 juin 2019. Le 30 juin 2019 et à chaque cinquième anniversaire de cette date par la suite, le taux d'intérêt sur les billets de catégorie 1 de la CIBC, série A, sera rajusté au taux correspondant au rendement des obligations du Canada de cinq ans, majoré de 10,425 %. Les billets de catégorie 1 de la CIBC, série B, porteront intérêt à un taux de 10,25 %, versé semestriellement jusqu'au 30 juin 2039. Le 30 juin 2039 et à chaque cinquième anniversaire de cette date par la suite, le taux d'intérêt sur les billets de catégorie 1 de la CIBC, série B, sera rajusté au taux

correspondant au rendement des obligations du Canada de cinq ans, majoré de 9,878 %.

Selon les lignes directrices du BSIF, les instruments de fonds propres novateurs peuvent comprendre jusqu'à 15 % de fonds propres de première catégorie nets et 5 % additionnels admissibles au titre des fonds propres de deuxième catégorie. Au 31 octobre 2010, nous détenons 1 M\$ (1 M\$ en 2009) en billets de catégorie 1, série B, détenus à des fins de négociation.

Le tableau ci-dessous présente les principales modalités des billets :

En millions de dollars, au 31 octobre

Émission	Date d'émission	Date de versement des intérêts	Rendement	Date de rachat la plus proche		Capital	
				Au plus élevé du prix du rendement des obligations du Canada ¹ et de la valeur nominale	À la valeur nominale	2010	2009
CIBC Capital Trust –							
Billets de catégorie 1							
Série A	13 mars 2009	30 juin, 31 décembre	9,976 %	30 juin 2014	30 juin 2019	1 300 \$	1 300 \$
Série B	13 mars 2009	30 juin, 31 décembre	10,25 %	30 juin 2014	30 juin 2039	300	300

1) Le prix établi selon le rendement des obligations du Canada est le prix qui est déterminé au moment du rachat (autre que la date d'ajustement du taux d'intérêt prévue pour les séries) visant à offrir un rendement à l'échéance équivalant au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada d'une échéance équivalente, majoré i) dans le cas des billets de catégorie 1 de la CIBC, série A, a) de 1,735 % si la date de rachat précède le 30 juin 2019, ou b) de 3,475 % si la date de rachat est le 30 juin 2019 ou après cette date; et ii) dans le cas des billets de catégorie 1 de la CIBC, série B, a) de 1,645 % si la date de rachat précède le 30 juin 2039, ou b) de 3,29 % si la date de rachat est le 30 juin 2039 ou après cette date.

Sous réserve de l'approbation du BSIF, la fiducie peut, en tout ou en partie, aux dates de rachat précisées ci-dessus, et à toute date par la suite, racheter les billets de catégorie 1 de la CIBC, série A ou série B, sans le consentement des porteurs. De plus, sous réserve de l'approbation du BSIF, la fiducie peut racheter la totalité, mais non une partie, des billets de catégorie 1 de la CIBC, série A ou série B, avant la date de rachat la plus rapprochée précisée ci-dessus sans le consentement des porteurs, à la survenance d'un événement d'ordre réglementaire ou fiscal.

Note 19

Cumul des autres éléments du résultat étendu

En millions de dollars, au 31 octobre

	2010	2009
Écart de conversion, montant net	(575) \$	(495) \$
Gains latents sur valeurs disponibles à la vente, montant net ¹	197	124
Gains sur couvertures de flux de trésorerie, montant net ²	17	1
	(361) \$	(370) \$

1) Comprennent une perte cumulée de 53 M\$ (101 M\$ en 2009) liée à des titres disponibles à la vente évalués à la juste valeur.

2) Un gain net de 8 M\$ (3 M\$ en 2009) reporté dans le cumul des autres éléments du résultat étendu devrait être reclassé en résultat net au cours des 12 prochains mois. Les montants résiduels seront reclassés en résultat net sur des périodes maximales de huit ans (quatre ans en 2009) par la suite.

Note 20

Sensibilité aux taux d'intérêt

Le tableau ci-après présente notre risque de taux d'intérêt découlant de la non-concordance, autrement dit de l'écart, entre les actifs financiers, les passifs financiers et les instruments hors bilan. Les instruments financiers au bilan et hors bilan sont présentés selon la date la plus proche entre la date de réévaluation contractuelle des taux et la date d'échéance. Certaines dates de réévaluation contractuelle des taux ont été rajustées en fonction des estimations de la direction à l'égard des remboursements et des rachats anticipés. Les rendements réels moyens pondérés sont fondés sur la date de réévaluation contractuelle des taux ou la date d'échéance de l'instrument sous-jacent, selon la première éventualité.

États financiers consolidés

Nous gérons l'écart de taux d'intérêt en présumant, pour certains actifs et passifs, une durée fondée sur les principales tendances historiques et prévues des principaux soldes. Le profil de réévaluation de ces actifs et passifs a été intégré dans le tableau suivant à titre d'hypothèse relative à la structure.

Selon la date la plus proche entre l'échéance et la date de réévaluation des taux des instruments sensibles aux taux d'intérêt

En millions de dollars, au 31 octobre	Immédiatement sensibles aux taux d'intérêt	Moins de 3 mois	De 3 mois à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensibles aux taux d'intérêt	Total
2010 Actif							
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	233 \$	9 887 \$	238 \$	– \$	– \$	1 694 \$	12 052 \$
Rendement réel		0,96 %	1,37 %				
Valeurs du compte de négociation	–	2 066	3 583	6 082	3 918	12 908	28 557
Rendement réel		1,56 %	2,10 %	2,86 %	4,59 %		
Valeurs disponibles à la vente	–	8 721	5 992	8 417	2 796	695	26 621
Rendement réel		1,10 %	2,03 %	3,50 %	4,80 %		
Valeurs désignées à la juste valeur	–	9 148	2 778	9 703	801	–	22 430
Rendement réel		1,10 %	1,19 %	2,51 %	4,43 %		
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	–	36 197	1 145	–	–	–	37 342
Rendement réel		0,89 %	1,15 %				
Prêts	94 764	16 228	17 465	42 359	2 784	3 292	176 892
Rendement réel		3,19 %	4,62 %	4,44 %	5,15 %		
Divers	–	29 739	–	–	–	18 407	48 146
Hypothèses relatives à la structure	(8 729)	1 306	3 678	6 143	–	(2 398)	–
Total de l'actif	86 268 \$	113 292 \$	34 879 \$	72 704 \$	10 299 \$	34 598 \$	352 040 \$
Passif et capitaux propres							
Dépôts	87 067 \$	58 046 \$	28 987 \$	38 530 \$	4 205 \$	29 836 \$	246 671 \$
Rendement réel		1,04 %	1,79 %	3,01 %	5,50 %		
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	–	100	1 364	3 930	2 886	1 393	9 673
Rendement réel		0,96 %	1,09 %	1,47 %	2,59 %		
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	–	28 220	–	–	–	–	28 220
Rendement réel		0,77 %	–	–	–	–	–
Titres secondaires	–	284	1 393	1 974	1 122	–	4 773
Rendement réel		1,08 %	3,75 %	5,31 %	8,05 %		
Divers	–	29 908	–	954	1 996	29 845	62 703
Hypothèses relatives à la structure ¹	(17 445)	5 292	17 212	20 835	–	(25 894)	–
Total du passif et des capitaux propres	69 622 \$	121 850 \$	48 956 \$	66 223 \$	10 209 \$	35 180 \$	352 040 \$
Écart au bilan	16 646 \$	(8 558) \$	(14 077) \$	6 481 \$	90 \$	(582) \$	– \$
Écart hors bilan ²	–	(9 812)	12 468	(2 342)	(314)	–	–
Écart total	16 646 \$	(18 370) \$	(1 609) \$	4 139 \$	(224) \$	(582) \$	– \$
Écart cumulatif total	16 646 \$	(1 724) \$	(3 333) \$	806 \$	582 \$	– \$	– \$
Écart par monnaie							
Écart au bilan							
Dollars canadiens	19 030 \$	(15 413) \$	(13 657) \$	10 991 \$	(101) \$	(850) \$	– \$
Monnaies étrangères	(2 384)	6 855	(420)	(4 510)	191	268	–
Écart total au bilan	16 646 \$	(8 558) \$	(14 077) \$	6 481 \$	90 \$	(582) \$	– \$
Écart hors bilan ²							
Dollars canadiens	– \$	(4 842) \$	12 584 \$	(7 253) \$	(489) \$	– \$	– \$
Monnaies étrangères	–	(4 970)	(116)	4 911	175	–	–
Écart total hors bilan	– \$	(9 812) \$	12 468 \$	(2 342) \$	(314) \$	– \$	– \$
Écart total	16 646 \$	(18 370) \$	(1 609) \$	4 139 \$	(224) \$	(582) \$	– \$
2009							
Écart par monnaie							
Écart au bilan							
Dollars canadiens	13 707 \$	(9 709) \$	(27 002) \$	23 502 \$	(2 505) \$	2 007 \$	– \$
Monnaies étrangères	(1 179)	1 759	(7 714)	3 468	1 112	2 554	–
Écart total au bilan	12 528 \$	(7 950) \$	(34 716) \$	26 970 \$	(1 393) \$	4 561 \$	– \$
Écart hors bilan ²							
Dollars canadiens	– \$	2 615 \$	18 831 \$	(22 062) \$	616 \$	– \$	– \$
Monnaies étrangères	–	(6 035)	8 106	(1 279)	(792)	–	–
Écart total hors bilan	– \$	(3 420) \$	26 937 \$	(23 341) \$	(176) \$	– \$	– \$
Écart total	12 528 \$	(11 370) \$	(7 779) \$	3 629 \$	(1 569) \$	4 561 \$	– \$
Écart cumulatif total	12 528 \$	1 158 \$	(6 621) \$	(2 992) \$	(4 561) \$	– \$	– \$

1) À compter de 2010 les montants présentés ne tiennent pas compte de l'incidence des hypothèses relatives à la structure liées aux capitaux propres.

2) Comprend les instruments dérivés qui sont constatés à la juste valeur au bilan consolidé.

Programme d'octroi d'actions subalternes

En vertu du programme d'octroi d'actions subalternes (POAS), qui existe depuis 2000, des actions ordinaires ou l'équivalent en espèces sont attribués annuellement à certains employés clés conformément aux dispositions du programme. En outre, un OAS peut être émis à titre d'attributions spéciales. En général, les droits aux actions subalternes en vertu de l'octroi s'acquerraient après trois ans ou également sur trois ans. Les attributions sont généralement toutes distribuées ou réglées sur trois ans, à compter d'un an après l'exercice au cours duquel l'attribution a eu lieu.

Avant décembre 2008, les attributions étaient faites au moyen d'actions. Le financement de ces attributions s'est fait par versements dans une fiducie qui a acheté des actions ordinaires sur le marché libre. La juste valeur à la date d'attribution de chaque OAS réglé en actions a été calculée en fonction du prix d'achat moyen pondéré des actions ordinaires correspondantes qui ont été achetées par la fiducie.

À compter de décembre 2008, l'OAS est réglé en espèces et financé au moment du versement. Les équivalents de dividendes versés sur des attributions réglées en espèces sont constatés dans la charge de rémunération dès qu'ils sont engagés. La juste valeur à la date d'attribution de chaque OAS réglé en espèces est calculée en fonction du cours moyen de clôture de l'action ordinaire à la Bourse de Toronto pour les 10 jours précédant une date fixe. La juste valeur de l'OAS réglé en espèces est recalculée chaque période pour tenir compte des changements à la valeur marchande des actions ordinaires.

En 2010, la charge au titre des salaires relative à l'OAS, compte non tenu de l'incidence de la couverture, a totalisé 290 M\$ (217 M\$ en 2009 et 135 M\$ en 2008). Les passifs relatifs à l'OAS réglé en espèces ont totalisé 521 M\$ (298 M\$ en 2009 et 117 M\$ en 2008).

Programme incitatif spécial

Des unités au titre du programme incitatif spécial (PIS) n'ont été attribuées qu'une seule fois, soit en 2000.

Certains employés clés se sont vu attribuer des actions ordinaires. Le financement de ces attributions s'est fait par versements dans une fiducie qui a acheté des actions ordinaires sur le marché libre.

Les droits rattachés aux attributions à certains employés clés au titre du PIS sont acquis, et les actions ont été distribuées au moment où le régime a pris fin, soit le 31 octobre 2003. Pour les autres employés clés, la valeur des attributions a été convertie en unités d'actions à dividende différé (UADD) du Programme incitatif spécial de retraite (PISR). Chaque UADD du PISR donne droit à une action ordinaire et à des UADD additionnelles du PISR, compte tenu des dividendes gagnés sur les actions ordinaires en fiducie. Les droits aux UADD du PISR ont rempli les critères de durée et de rendement le 31 octobre 2003 et donneront lieu à la distribution d'actions ordinaires au moment de la retraite ou de la cessation d'emploi du participant.

Programme d'unités d'actions en fonction du rendement

En vertu du PUAR lancé en 2005, certains dirigeants clés se voient attribuer des actions ordinaires ou l'équivalent en espèces. À compter de décembre 2008, les octrois d'UAR sont faits sous forme d'attributions réglables en espèces et ces attributions sont financées au moment du règlement. Les droits rattachés aux UAR s'acquerraient après trois exercices. Le nombre final d'UAR qui sont acquises variera de 75 % à 125 % du nombre initial d'unités attribuées d'après le rendement des actions de la CIBC par rapport à la moyenne des autres grandes banques canadiennes.

La comptabilisation de la charge au titre des salaires est fondée sur les meilleures estimations de la direction du nombre d'UAR dont les droits devraient être acquis. Les UAR sont réévaluées pour tenir compte des modifications des meilleures estimations de la direction du nombre d'UAR dont les droits seront acquis et des modifications de la valeur de marché des actions ordinaires. Les paiements de l'équivalent de dividendes sont constatés au titre des salaires dès qu'ils sont faits et reposent sur les meilleures estimations de la direction sur le nombre d'UAR dont les droits devraient être acquis.

La juste valeur à la date d'attribution de chaque UAR est considérée la même que la juste valeur à la date d'attribution de l'OAS effectué au même moment.

En 2010, la charge au titre des salaires relative aux UAR, compte non tenu de l'incidence de la couverture, a totalisé 9 M\$ (charge de 2 M\$ en 2009 et recouvrement de 13 M\$ en 2008). Les passifs relatifs aux UAR ont totalisé 14 M\$ (8 M\$ en 2009 et 11 M\$ en 2008).

Régime d'unités à la valeur comptable (UVC)

En vertu du régime d'UVC lancé en 2010, certains dirigeants clés reçoivent des attributions sous forme d'UVC. Chaque unité donne droit à un paiement au comptant équivalant au prix d'acquisition par unité, dont la valeur est liée à la valeur comptable des actions ordinaires de la CIBC. Les droits aux UVC s'acquerraient après trois ans. Le nombre définitif d'unités pour lesquelles les droits s'acquerraient sera ajusté pour tenir compte des nouvelles émissions et des rachats d'actions ordinaires ainsi que des dividendes versés sur les actions ordinaires.

La juste valeur des UVC à la date d'attribution est calculée en fonction de la valeur comptable des actions ordinaires au dernier jour du trimestre précédent.

En 2010, la charge au titre des salaires relative aux UVC a totalisé 2 M\$. Les passifs relatifs aux UVC ont totalisé 2 M\$.

Régimes des administrateurs

En vertu du Régime de choix d'unités d'actions à dividende différé (UADD) ou d'actions ordinaires des administrateurs, chaque administrateur qui n'est ni un dirigeant ni un employé de la CIBC peut choisir de recevoir le montant annuel payable par la CIBC sous forme d'UADD ou d'actions ordinaires. Aux fins du présent régime, le montant annuel payable représente la composante autre qu'en liquidités des honoraires des administrateurs.

En vertu du Régime d'achat d'actions à l'intention des administrateurs non dirigeants, chaque administrateur non dirigeant peut choisir de recevoir la totalité ou une partie de sa rémunération admissible au comptant sous forme de liquidités, d'actions ordinaires ou d'UADD. Aux fins du présent régime, la rémunération admissible au comptant comprend la composante liquidités des honoraires des administrateurs et du président du conseil, les jetons de présence aux réunions, les jetons de présence de non-résident, les honoraires des présidents de comité et les honoraires des membres de comités.

La valeur des UADD créditées à un administrateur lui est payable lorsque ce dernier n'est plus administrateur ou employé de la CIBC et, dans le cas d'un administrateur assujéti à l'article 409A du United States Internal Revenue Code of 1986, dans sa version modifiée, lorsque l'administrateur ne fournit aucun service à la CIBC ni à aucune de ses sociétés contrôlées à titre de fournisseur indépendant. De plus, en vertu du Régime de choix d'unités d'actions à dividende différé ou d'actions ordinaires des administrateurs, la valeur des UADD est payable à l'administrateur lorsque ce dernier et la CIBC ne sont plus « liés » ou « affiliés », conformément à la définition de ces termes dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

États financiers consolidés

La charge de rémunération relative aux composantes des UADD de ces régimes, avant l'incidence des opérations de couverture, s'est établie à 3 M\$ (2 M\$ en 2009 et néant en 2008). Les passifs relatifs aux UADD ont totalisé 8 M\$ (5 M\$ en 2009 et 5 M\$ en 2008).

Régimes d'options sur actions

Nous offrons deux régimes d'options sur actions : le Régime d'options de souscription d'actions des employés (ROSAE) et le Régime d'options de souscription d'actions des administrateurs non dirigeants (ROSAA). Un maximum de 42 834 500 actions ordinaires peuvent être émises en vertu de ces régimes.

En vertu du ROSAE, des options sur actions sont attribuées périodiquement à des employés désignés. Ces options confèrent à l'employé le droit de souscrire auprès de la CIBC des actions ordinaires à un prix fixe qui n'est pas inférieur au cours de clôture des actions le jour de Bourse précédant immédiatement la date de l'attribution. En général, les droits rattachés aux options sont acquis en proportions égales sur quatre ans et expirent dix ans après la date de l'attribution. Les droits rattachés à certaines options s'acquièrent à l'atteinte de critères de rendement précis.

En vertu du ROSAA, chaque administrateur qui n'était pas un dirigeant ou un employé de la CIBC ou de l'une de ses filiales avait le droit de souscrire auprès de la CIBC des actions ordinaires à un prix fixe égal au cours moyen de clôture de l'action à la Bourse de Toronto pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date de l'attribution. Les droits rattachés aux options sont acquis immédiatement et expirent à la date la plus proche entre i) 60 mois après la date à laquelle l'administrateur cesse d'être membre du conseil d'administration et ii) 10 ans après la date d'attribution. En janvier 2003, le conseil d'administration a déterminé qu'aucune autre option ne serait attribuée en vertu du ROSAA.

Régime d'options sur actions

Au 31 octobre et exercice terminé le 31 octobre

	2010		2009		2008	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
En cours au début de l'exercice	7 023 502	56,53 \$	7 270 168	55,38 \$	7 236 483	51,63 \$
Attribuées	708 434	70,71	1 077 608	49,75	876 342	75,60
Exercées ¹	(1 943 577)	43,28	(983 705)	39,10	(495 134)	41,83
Frappées d'extinction	—	—	(5 035)	72,06	(21 644)	74,69
Annulées ou échues	(147 138)	56,47	(214 629)	73,09	(49 479)	79,69
Exercées au titre de DPVA	—	—	(120 905)	38,44	(276 400)	39,69
En cours à la fin de l'exercice	5 641 221	62,88 \$	7 023 502	56,53 \$	7 270 168	55,38 \$
Exercçables à la fin de l'exercice	3 560 238	61,79 \$	4 942 948	53,47 \$	5 654 145	48,69 \$
Pouvant être attribuées	6 292 910		6 854 206		7 712 150	

1) Le cours moyen pondéré à la date d'exercice était de 69,69 \$ (52,20 \$ en 2009 et 70,15 \$ en 2008).

Options sur actions en cours et comportant des droits acquis

Au 31 octobre 2010

Fourchette des prix d'exercice	Options sur actions en cours			Options sur actions comportant des droits acquis	
	Nombre en cours	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre en cours	Prix d'exercice moyen pondéré
40,00 \$ – 49,00 \$	800 111	1,67	43,63 \$	800 111	43,63 \$
49,01 \$ – 55,00 \$	1 295 142	6,38	50,28	518 726	51,06
55,01 \$ – 65,00 \$	762 586	1,57	55,65	730 818	55,34
65,01 \$ – 75,00 \$	1 604 866	6,73	70,82	695 978	71,71
75,01 \$ – 85,00 \$	836 508	6,32	78,50	558 024	77,98
85,01 \$ – 105,00 \$	342 008	6,04	96,33	256 581	96,33
	5 641 221	5,13	62,88 \$	3 560 238	61,79 \$

La juste valeur des options sur actions est mesurée à la date de l'attribution selon le modèle de Black et Scholes. Les hypothèses du modèle sont fondées sur des données observables sur le marché pour le taux d'intérêt sans risque et le rendement des actions, sur des dispositions contractuelles pour le prix d'exercice et les critères de rendement et sur des résultats passés pour la durée prévue. Les hypothèses relatives à la volatilité sont les estimations les plus probables de la volatilité du marché correspondant au prix d'exercice et à la durée prévue des options.

La juste valeur moyenne pondérée à la date de l'attribution des options attribuées en 2010 a été évaluée à 11,13 \$ (13,60 \$ en 2009 et 14,19 \$ en 2008). Les hypothèses moyennes pondérées suivantes ont servi à déterminer la juste valeur des options à la date de l'attribution :

Exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008
Hypothèses moyennes pondérées			
Taux d'intérêt sans risque	2,88 %	2,85 %	4,33 %
Taux de rendement prévu des actions	6,57 %	7,00 %	6,23 %
Volatilité prévue du cours des actions	32,20 %	45,00 %	32,35 %
Durée prévue	6 ans	6 ans	6 ans
Cours de l'action/prix d'exercice	70,71 \$	49,75 \$	75,60 \$

Jusqu'à 50 % des options attribuées avant l'an 2000 en vertu du ROSAE pouvaient être exercées à titre de droits à la plus-value d'actions (DPVA). Au cours de 2009, tous les DPVA restants sont arrivés à échéance ou ont été exercés.

La charge au titre des salaires relative aux options sur actions et au DPVA, avant l'incidence des opérations de couverture a totalisé 11 M\$ en 2010 (charge de 9 M\$ en 2009 et recouvrement de 21 M\$ en 2008). Les passifs relatifs au DPVA étaient de néant (néant en 2009 et 6 M\$ en 2008).

Régime d'achat d'actions par les employés

Au Canada, en vertu de notre RAAE, les employés admissibles peuvent choisir, chaque année, qu'un montant maximal correspondant à 10 % de leur salaire admissible soit retenu pour l'achat d'actions ordinaires. Nous versons un montant égal à 50 % de la cotisation de l'employé, jusqu'à concurrence de 3 % du salaire admissible, en fonction des années de service et de l'échelon d'emploi, sous réserve d'un plafond annuel de 2 250 \$. Après deux ans de participation continue au régime, nos cotisations sont acquises à l'employé, et toutes les cotisations ultérieures sont acquises dès leur versement. Des régimes similaires d'achat d'actions par les employés existent dans d'autres régions à l'échelle mondiale où, chaque année, les employés admissibles peuvent choisir de faire retenir une tranche de leur salaire admissible afin d'acheter des actions ordinaires, avec cotisation correspondante de l'employeur, selon les dispositions de chaque régime. Toutes les cotisations sont versées dans une fiducie et utilisées par les fiduciaires des régimes pour acheter des actions ordinaires. Toutes les cotisations de l'employeur sont utilisées par les fiduciaires pour l'achat d'actions sur le marché libre. À compter de février 2010, dans le cas du régime canadien, les actions achetées par les fiduciaires à l'aide des cotisations des employés prennent la forme d'actions autodétenues. FirstCaribbean gère son propre RAAE, dont le fiduciaire du régime emploie les cotisations pour acheter des actions ordinaires de FirstCaribbean sur le marché libre.

Nos cotisations, qui sont passées en charges dès qu'elles sont engagées, ont totalisé 30 M\$ en 2010 (30 M\$ en 2009 et 30 M\$ en 2008).

Couverture

L'incidence de la variation du cours de l'action de la CIBC sur la rémunération à base d'actions réglée en espèces en vertu des POAS, PUAR, régimes d'UADD et DPVA est couverte au moyen de dérivés. Depuis le 1^{er} novembre 2008, les gains et les pertes liés à ces dérivés sont constatés dans la charge au titre des salaires. Au cours des exercices antérieurs, les gains et les pertes liés à ces dérivés étaient constatés dans les revenus divers. Au cours de l'exercice, nous avons comptabilisé un gain de 105 M\$ (gain de 60 M\$ en 2009 et perte de 49 M\$ en 2008) dans l'état des résultats consolidé. De plus, nous avons comptabilisé un gain de 10 M\$ (14 M\$ en 2009 et néant en 2008) dans le cumul des autres éléments du résultat étendu relativement aux couvertures d'attributions qui sont passées en charges sur la durée d'acquisition des droits sous-jacents.

Note 22

Avantages sociaux futurs

Nous sommes le promoteur des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à l'intention de nos employés admissibles. Nos régimes de retraite comprennent des régimes enregistrés de retraite à prestations déterminées par capitalisation, des arrangements supplémentaires, qui procurent des prestations de retraite en sus des plafonds établis par la loi, et des régimes à cotisations déterminées. Les régimes de retraite sont, pour la plupart, non contributifs, mais certains participants contribuent à leurs régimes respectifs afin de recevoir des prestations plus élevées à la retraite. Ces prestations sont généralement fondées sur le nombre d'années de service et le salaire à l'approche de la retraite. Nous offrons également des prestations pour soins de santé, de l'assurance-vie et d'autres avantages aux employés et aux retraités admissibles. En outre, nous continuons d'offrir un régime d'invalidité de longue durée qui verse des prestations aux employés invalides qui sont devenus invalides avant le 1^{er} juin 2004.

Le 1^{er} novembre 2008, nous avons choisi de modifier la date d'évaluation de nos obligations au titre des prestations constituées et de la juste valeur des actifs des régimes pour la faire passer du 30 septembre au 31 octobre. Le changement a été appliqué rétroactivement sans retraitement et a donné lieu à une imputation après impôts de 6 M\$ (9 M\$ avant impôts) aux soldes d'ouverture des bénéficiaires non répartis au 1^{er} novembre 2008.

Par conséquent, les actifs des régimes et les obligations au titre des prestations constituées liés aux régimes de retraite à prestations déterminées des employés sont évalués aux fins comptables aux 31 décembre 2010 et 2009.

Les tableaux suivants présentent la situation financière des régimes de retraite à prestations déterminées et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi des employés au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni ainsi que de nos filiales des Caraïbes. Cette information ne tient pas compte d'autres régimes secondaires gérés par certaines de nos filiales parce qu'ils sont considérés comme négligeables.

En millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	Régimes de retraite			Régimes d'avantages complémentaires		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Obligation au titre des prestations constituées						
Solde au début de l'exercice	3 942 \$	3 641 \$	4 043 \$	720 \$	694 \$	767 \$
Rajustement au titre du changement de date d'évaluation	–	12	–	–	1	–
Coût des services rendus au cours de l'exercice	120	108	139	13	13	15
Cotisations salariales	6	6	7	–	–	–
Frais d'intérêts pour l'obligation au titre des prestations constituées	257	248	229	43	43	41
Prestations versées	(212)	(216)	(198)	(51)	(52)	(50)
Variations des taux de change	(27)	(6)	11	(3)	–	2
Pertes (gains) actuariels	528	144	(576)	55	21	(81)
Sorties, montant net	–	–	(2)	–	–	–
Modifications des régimes	1	5	–	(8)	–	–
Gains sur compressions	–	–	–	–	–	(1)
Gains sur règlements	–	–	(13)	–	–	–
Prestations spéciales de cessation d'emploi	–	–	1	–	–	1
Solde à la fin de l'exercice	4 615 \$	3 942 \$	3 641 \$	769 \$	720 \$	694 \$
Actifs des régimes						
Juste valeur au début de l'exercice	4 003 \$	3 794 \$	4 121 \$	27 \$	40 \$	59 \$
Rajustement au titre du changement de date d'évaluation	–	(15)	–	–	(4)	–
Rendement positif (négatif) réel des actifs des régimes	471	154	(411)	1	3	2
Cotisations patronales	369	288	278	48	40	29
Cotisations salariales	6	6	7	–	–	–
Prestations versées	(212)	(216)	(198)	(51)	(52)	(50)
Règlement de paiements	–	–	(13)	–	–	–
Variations des taux de change	(29)	(8)	12	–	–	–
Sorties, montant net	–	–	(2)	–	–	–
Juste valeur à la fin de l'exercice	4 608 \$	4 003 \$	3 794 \$	25 \$	27 \$	40 \$
Situation (déficit) de capitalisation	(7) \$	61 \$	153 \$	(744) \$	(693) \$	(654) \$
Cotisations patronales après la date d'évaluation	–	–	55	–	–	3
Pertes actuarielles nettes non amorties	1 423	1 171	877	151	100	82
Coûts (gains) non amortis des services passés	8	9	7	(135)	(148)	(170)
Actif transitoire non amorti	–	–	–	–	1	1
Actif (passif) au titre des prestations constituées	1 424 \$	1 241 \$	1 092 \$	(728) \$	(740) \$	(738) \$
Provision pour moins-value	(19)	(18)	(19)	–	–	–
Actif (passif) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value	1 405 \$	1 223 \$	1 073 \$	(728) \$	(740) \$	(738) \$

L'actif (le passif) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value, est inclus dans les autres actifs et passifs comme suit :

En millions de dollars, au 31 octobre	Régimes de retraite			Régimes d'avantages complémentaires		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Actif (passif) au titre des prestations constituées, comptabilisé déduction faite de la provision pour moins-value, dans :						
Autres actifs (note 9)	1 426 \$	1 243 \$	1 094 \$	– \$	– \$	– \$
Autres passifs (note 11)	(21)	(20)	(21)	(728)	(740)	(738)
	1 405 \$	1 223 \$	1 073 \$	(728) \$	(740) \$	(738) \$

L'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice comprennent les montants suivants relativement aux obligations au titre des prestations constituées en excédent de la juste valeur des actifs :

En millions de dollars, au 31 octobre	Régimes de retraite			Régimes d'avantages complémentaires		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Obligation au titre des prestations constituées						
Régimes sans capitalisation	43 \$	38 \$	31 \$	638 \$	582 \$	559 \$
Régimes par capitalisation	4 149	217	132	131	138	135
	4 192	255	163	769	720	694
Juste valeur des actifs des régimes	4 094	202	123	25	27	40
Situation de déficit	(98) \$	(53) \$	(40) \$	(744) \$	(693) \$	(654) \$

États financiers consolidés

La charge nette au titre des régimes à prestations déterminées se présente comme suit :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	Régimes de retraite			Régimes d'avantages complémentaires		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Coût des services rendus au cours de l'exercice	120 \$	108 \$	139 \$	13 \$	13 \$	15 \$
Frais d'intérêts pour l'obligation au titre des prestations constituées	257	248	229	43	43	41
Rendement positif (néгатif) réel des actifs des régimes	(471)	(154)	411	(1)	(3)	(2)
Modifications des régimes	1	5	–	(8)	–	–
Pertes (gains) actuariels	528	144	(576)	55	21	(81)
Pertes sur compressions	–	–	1	–	–	–
Pertes sur règlements	–	–	2	–	–	–
Prestations spéciales de cessation d'emploi	–	–	1	–	–	1
Frais des régimes de retraite avant rajustements pour constater la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs	435 \$	351 \$	207 \$	102 \$	74 \$	(26) \$
Rajustements pour constater la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs						
Écart entre le rendement réel et le rendement prévu des actifs des régimes	204 ¹ \$	(141) ¹ \$	(683) ¹ \$	– ² \$	1 ² \$	1 ² \$
Écart entre les (gains) pertes actuariels réels et les (gains) pertes actuariels amortis	(462) ³	(133) ³	629 ³	(51) ⁴	(20) ⁴	88 ⁴
Écart entre les coûts des modifications des régimes réels et les coûts des modifications des régimes amortis	1 ⁵	(3) ⁵	2 ⁵	(13) ⁶	(20) ⁶	(21) ⁶
	(257)	(277)	(52)	(64)	(39)	68
Variation de la provision pour moins-value	1	(1)	–	–	–	–
Charge constatée au titre des régimes de retraite à prestations déterminées	179 \$	73 \$	155 \$	38 \$	35 \$	42 \$

- 1) Rendement prévu des actifs des régimes de 267 M\$ (295 M\$ en 2009 et 272 M\$ en 2008), déduit du rendement positif (néгатif) réel des actifs des régimes de 471 M\$ (154 M\$ en 2009 et (411) M\$ en 2008).
- 2) Rendement prévu des actifs des régimes de 1 M\$ (2 M\$ en 2009 et 1 M\$ en 2008), déduit du rendement réel des actifs des régimes de 1 M\$ (3 M\$ en 2009 et 2 M\$ en 2008).
- 3) Pertes actuarielles amorties de 66 M\$ (11 M\$ en 2009 et 53 M\$ en 2008), moins les pertes actuarielles réelles (gains actuariels réels) de 528 M\$ (144 M\$ en 2009 et (576) M\$ en 2008).
- 4) Pertes actuarielles amorties de 4 M\$ (1 M\$ en 2009 et 7 M\$ en 2008), moins les pertes actuarielles réelles (gains actuariels réels) de 55 M\$ (21 M\$ en 2009 et (81) M\$ en 2008).
- 5) Amortissement des modifications des régimes de 2 M\$ (2 M\$ en 2009 et 2 M\$ en 2008), moins les modifications réelles des régimes de 1 M\$ (5 M\$ en 2009 et néant en 2008).
- 6) Amortissement des modifications des régimes de (21) M\$ ((20) M\$ en 2009 et (21) M\$ en 2008), moins les modifications réelles des régimes de (8) M\$ (néant en 2009 et néant en 2008).

Modifications des avantages et des régimes 2010 et 2009

Aucune modification importante n'a été apportée aux modalités de nos régimes de retraite à prestations déterminées ou à nos régimes d'avantages complémentaires en 2010 ou en 2009.

2008

Au cours de 2008, les arrangements supplémentaires relatifs à la retraite des employés du Canada sont devenus des régimes par capitalisation. Les cotisations initiales versées ont été de 167 M\$.

Politique de placement

La politique de placement des régimes consiste à optimiser la relation risque-rendement au moyen d'un portefeuille mondial comportant différentes catégories d'actifs et diversifié par segment du marché, secteur économique et émetteur. L'objectif est de s'assurer que nous serons en mesure de respecter nos obligations au titre de nos régimes par capitalisation en maximisant le rendement sans compromettre la sécurité des régimes et en gérant les cotisations. Les actifs des régimes sont gérés selon des limites établies par des gestionnaires de placement indépendants et par Gestion globale d'actifs CIBC inc., filiale en propriété exclusive de la CIBC et, le cas échéant, sont rééquilibrés en fonction de la composition cible de l'actif.

Actifs des régimes

La répartition moyenne pondérée des actifs et la répartition cible par catégorie d'actifs de nos régimes de retraite à prestations déterminées et des autres régimes par capitalisation se présentent comme suit :

Catégorie d'actifs ¹	Régimes de retraite				Régimes d'avantages complémentaires			
	Répartition cible 2010	Répartition réelle 2010	Répartition cible 2009	Répartition réelle 2009	Répartition cible 2010	Répartition réelle 2010	Répartition cible 2009	Répartition réelle 2009
Titres de participation ²	49 %	49 %	49 %	48 %	– %	– %	– %	– %
Titres d'emprunt ²	42	45	43	45	100	100	100	100
Immobilier	5	4	4	4	–	–	–	–
Divers ³	4	2	4	3	–	–	–	–
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

- 1) À compter de 2010, les catégories reposent sur un classement en fonction du risque. Les répartitions réelles de l'exercice précédent ont été retraitées.
- 2) Les régimes de retraite comprennent des valeurs mobilières et des dépôts de la CIBC ou de FirstCaribbean de 39 M\$ (9 M\$ en 2009), ce qui représente 0,8 % du total des actifs des régimes (0,3 % en 2009). Les régimes d'avantages complémentaires ne comprennent ni valeurs mobilières ni dépôts de la CIBC et de FirstCaribbean.
- 3) Comprend des dérivés de change couvrant le risque de change et des placements dans des actifs publics de base, notamment des projets relatifs aux transports, aux communications, à l'énergie, à l'éducation et aux soins de santé.

Hypothèses des régimes

Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer les obligations découlant des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi et la charge nette au titre des prestations constituées tient compte des rendements du marché, à la date d'évaluation, sur des instruments de créance de qualité supérieure assortis de flux de trésorerie qui correspondent au versement prévu des prestations.

Pour les régimes offerts au Canada, les hypothèses sur le taux de rendement prévu des actifs des régimes sont remises en question une fois l'an par la direction et nos actuaires. Les hypothèses sont fondées

sur les rendements prévus des différentes catégories d'actifs, pondérées en fonction de la répartition du portefeuille. Le rendement à long terme futur prévu de chaque catégorie d'actifs est pris en compte d'après le taux d'inflation futur prévu et les rendements réels de titres à revenu fixe et d'actions.

Aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans la région des Caraïbes, nous avons recours à des procédures comparables à celles utilisées au Canada pour déterminer le taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes, en prenant en considération les conditions du marché dans ces territoires et la répartition spécifique des actifs des régimes.

États financiers consolidés

Les hypothèses moyennes pondérées retenues pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées et la charge nette au titre des régimes se présentent comme suit :

Exercice terminé le 31 octobre	Régimes de retraite			Régimes d'avantages complémentaires		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Obligation au titre des prestations constituées au 31 octobre						
Taux d'actualisation à la fin de la période	5,6 %	6,5 %	6,8 %	5,3 %	6,0 %	6,6 %
Taux de croissance de la rémunération	3,6 %	3,7 %	3,7 %	3,5 %	3,5 %	3,5 %
Charge nette découlant des régimes pour l'exercice terminé le 31 octobre						
Taux d'actualisation au début de la période	6,5 %	6,8 %	5,6 %	6,0 %	6,6 %	5,5 %
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes	6,4 %	6,9 %	6,8 %	4,0 %	5,0 %	5,8 %
Taux de croissance de la rémunération	3,7 %	3,7 %	3,6 %	3,5 %	3,5 %	3,5 %

Les taux tendancielles hypothétiques des coûts de soins de santé du principal régime canadien d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie sont comme suit :

Exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008
Taux hypothétiques des coûts de soins de santé pour le prochain exercice	7,0 %	7,1 %	6,7 %
Taux vers lequel les coûts de soins de santé devraient tendre	4,5 %	4,5 %	4,5 %
Exercice au cours duquel le taux des coûts de soins de santé devrait se stabiliser	2029	2029	2018

L'incidence d'une variation de un point de pourcentage des taux hypothétiques des coûts de soins de santé serait comme suit :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	Augmentation de un point de pourcentage			Diminution de un point de pourcentage		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Incidence sur l'ensemble des coûts des services et des frais d'intérêts	4 \$	4 \$	4 \$	(3) \$	(3) \$	(4) \$
Incidence sur l'obligation au titre des prestations constituées	54	49	53	(45)	(40)	(44)

Régimes à cotisations déterminées et autres régimes

Nous offrons également des régimes à cotisations déterminées à certains employés. La charge constatée au titre de ces régimes se présente comme suit :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008
Régimes de retraite à cotisations déterminées	11 \$	13 \$	14 \$
Régimes de retraite d'État ¹	75	73	76
	86 \$	86 \$	90 \$

1) Régime de pensions du Canada, Régime des rentes du Québec et *Federal Insurance Contributions Act* des É.-U.

Charges si nous les avons comptabilisées au fur et à mesure qu'elles étaient engagées

Si nous avons comptabilisé l'ensemble des coûts et des charges à mesure qu'ils étaient engagés, la charge totale engagée aux termes des régimes de retraite à prestations déterminées, des régimes de retraite à cotisations déterminées, des régimes de retraite d'État ainsi que des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi se présenterait comme suit :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	Régimes de retraite			Régimes d'avantages complémentaires			Total		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008			
Régimes de retraite à prestations déterminées	435 \$	351 \$	207 \$	102 \$	74 \$	(26) \$	537 \$	425 \$	181 \$
Régimes à cotisations déterminées et autres régimes	86	86	90	–	–	–	86	86	90
	521 \$	437 \$	297 \$	102 \$	74 \$	(26) \$	623 \$	511 \$	271 \$

Flux de trésorerie

Cotisations en espèces

L'évaluation actuarielle la plus récente du capital du régime de retraite à prestations déterminées à des fins de capitalisation remonte au 31 octobre 2009. La prochaine évaluation du régime qui doit être faite aux fins de capitalisation sera en date du 31 octobre 2010. En ce qui a trait au régime d'invalidité de longue durée, l'évaluation actuarielle la plus récente remonte au 31 octobre 2009. Le total des cotisations en espèces pour les régimes d'avantages sociaux futurs est constitué de ce qui suit :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	Régimes de retraite			Régimes d'avantages complémentaires		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Régimes par capitalisation	366 \$	230 \$	330 \$	15 \$	– \$	–
Bénéficiaires des régimes sans capitalisation	3	3	3	33	37	32
Régimes de retraite à cotisations déterminées	11	13	14	–	–	–
	380 \$	246 \$	347 \$	48 \$	37 \$	32 \$

Les cotisations minimales de 2011 devraient atteindre 164 M\$ pour les régimes de retraite à prestations déterminées et 52 M\$ pour les régimes d'avantages complémentaires. Ces estimations sont susceptibles de changer, car les cotisations dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché, les exigences réglementaires et la capacité de la direction à modifier la politique de capitalisation.

États financiers consolidés

Versements de prestations

Les versements de prestations suivants, qui tiennent compte des services futurs prévus, le cas échéant, devraient être payés par la CIBC ou par les caisses de retraite :

En millions de dollars, au 31 octobre 2010	Régimes de retraite	Régimes d'avantages complémentaires
2011	212 \$	52 \$
2012	217	52
2013	223	52
2014	229	53
2015	236	53
2016 – 2020	1 307	272

Note 23

Impôts sur les bénéfices

Total des impôts sur les bénéfices

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008
État des résultats consolidé			
Charge (économie) d'impôts – exigibles – futurs	733 \$ 800	386 \$ 38	(671) \$ (1 547)
	1 533	424	(2 218)
État de l'évolution des capitaux propres consolidé			
Autres éléments du résultat étendu	(485)	18	(930)
Modifications de conventions comptables	–	(3) ¹	(50) ²
Divers	(7)	(6)	(20)
	(492)	9	(1 000)
	1 041 \$	433 \$	(3 218) \$

1) Représente l'incidence de la modification de la date d'évaluation au titre des avantages sociaux futurs. Pour plus de précisions, se reporter à la note 22.

2) Représente l'incidence de l'adoption de l'abrégé modifié du CPN 46 de l'ICCA, *Baux adossés*. Pour plus de précisions, se reporter à la note 1.

Composantes de la charge d'impôts

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008
Impôts exigibles			
Fédéral	80 \$	133 \$	(1 326) \$
Provinciaux	63	84	(612)
Étrangers	44	65	263
	187	282	(1 675)
Impôts futurs			
Fédéral	491	172	(788)
Provinciaux	292	94	(451)
Étrangers	71	(115)	(304)
	854	151	(1 543)
	1 041 \$	433 \$	(3 218) \$

Les soldes d'impôts futurs sont inclus dans les autres actifs (note 9) et découlent d'écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans le bilan consolidé.

Le taux d'imposition fédéral et des provinces combiné du Canada varie chaque année en fonction des modifications apportées aux taux prévus par la loi imposés par chacune des administrations fiscales et selon les variations de la proportion de nos activités exercées dans chaque province. Nous sommes également assujettis à l'impôt canadien sur les bénéfices des centres bancaires à l'étranger.

Les bénéfices des filiales étrangères seraient normalement assujettis à l'impôt canadien seulement lorsqu'ils sont rapatriés au Canada. Les impôts canadiens additionnels qui seraient exigibles si tous les bénéfices non répartis des filiales étrangères étaient distribués à la société mère canadienne sous forme de dividendes sont estimés à 231 M\$ (500 M\$ en 2009 et 379 M\$ en 2008).

Les taux d'imposition réels figurant dans l'état des résultats consolidé sont différents du taux d'imposition fédéral et des provinces combiné du Canada de 30,6 % (31,8 % en 2009 et 32,7 % en 2008), comme il est indiqué dans le tableau ci-après.

Rapprochement des impôts sur les bénéfices

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008			
Taux d'imposition fédéral et des provinces combiné du Canada appliqué au bénéfice (à la perte) avant impôts sur les bénéfices	1 228 \$	30,6 %	515 \$	31,8 %	(1 393) \$	32,7 %
Rajustements des impôts pour tenir compte de ce qui suit :						
Bénéfices des filiales étrangères	(96)	(2,4)	(118)	(7,3)	(309)	7,3
Bénéfice exonéré d'impôt	(36)	(0,9)	(29)	(1,8)	(126)	3,0
Gains exonérés d'impôt	–	–	(4)	(0,2)	–	–
Augmentation de l'économie d'impôts relative aux règlements liés à Enron	–	–	–	–	(486)	11,4
Gains de change réalisés nets sur placements dans des entreprises étrangères	409	10,2	69	4,3	144	(3,4)
Diminution de taux d'imposition future	27	0,7	–	–	–	–
Divers	1	–	(9)	(0,6)	(48)	1,1
Impôts sur les bénéfices figurant dans l'état des résultats consolidé	1 533 \$	38,2 %	424 \$	26,2 %	(2 218) \$	52,1 %

États financiers consolidés

Au cours de l'exercice, les activités de rapatriement de capitaux ont entraîné une hausse de 536 M\$ (104 M\$ en 2009 et 160 M\$ en 2008) de la charge d'impôts dans l'état des résultats consolidé découlant du transfert des soldes cumulés connexes de la composante écart de conversion du cumul des autres éléments du résultat étendu.

Actif d'impôts futurs

Au 31 octobre 2010, notre actif d'impôts futurs était de 767 M\$, déduction faite de la provision pour moins-value de 66 M\$ (65 M\$ US). L'actif d'impôts futurs comprend des reports en avant de pertes fiscales canadiennes autres qu'en capital totalisant 385 M\$ qui viennent à échéance dans 18 ans, un montant de 54 M\$ lié aux reports en avant de pertes fiscales canadiennes en capital n'ayant pas de date d'échéance et un montant de 267 M\$ lié à nos activités américaines. Les normes comptables exigent qu'une provision pour moins-value soit établie lorsqu'il est plus probable qu'improbable que la totalité ou qu'une partie de l'actif d'impôts futurs ne sera pas réalisée avant son échéance. Bien que la réalisation ne soit pas assurée, nous sommes d'avis, d'après toutes les informations dont nous disposons, qu'il est plus probable qu'improbable que la totalité de l'actif d'impôts futurs, déduction faite de la provision pour moins-value, sera réalisée.

Le tableau qui suit présente les composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs, déduction faite de la provision pour moins-value :

Composantes des soldes d'impôts futurs

En millions de dollars, au 31 octobre	2010	2009
Actif d'impôts futurs		
Reports en avant de pertes fiscales	665 \$	1 249 \$
Provisions	37	76
Provision pour pertes sur créances	346	466
Revenu non gagné	88	70
Bâtiments et matériel	62	55
Prestations de retraite et avantages sociaux	90	73
Réévaluation des valeurs mobilières	35	150
Divers	106	70
	1 429	2 209
Provision pour moins-value	(66)	(95)
	1 363	2 114
Passif d'impôts futurs		
Loyers à recevoir	87	64
Prestations de retraite et avantages sociaux	152	82
Bâtiments et matériel	80	80
Écart d'acquisition	69	72
Réévaluation des valeurs mobilières	91	40
Change	62	62
Divers	55	79
	596	479
Actif d'impôts futurs, montant net, déduction faite de la provision pour moins-value (note 9)	767 \$	1 635 \$

Enron

Le 2 octobre 2009 et le 17 mars 2010, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a émis un avis de nouvelle cotisation dans lequel elle interdit la déduction des paiements d'environ 3,0 G\$ se rapportant au règlement et aux frais juridiques connexes liés à Enron en 2005. Également au cours de l'exercice, l'ARC a envisagé d'interdire la déduction de paiements se rapportant aux frais juridiques de 2006.

Le 30 avril, le 19 mai et le 9 septembre 2010, nous avons déposé un avis d'opposition devant la Cour canadienne de l'impôt. Le 30 septembre 2010 et le 12 novembre 2010, nous avons reçu des réponses du ministère de la Justice confirmant les nouvelles cotisations de l'ARC. La question fait maintenant l'objet d'un litige. Nous pensons être en mesure de pouvoir défendre au moins le montant de l'économie d'impôts qui a été constaté jusqu'à maintenant. Si nous réussissons à défendre notre position fiscale en entier, nous serions en mesure de constater une économie d'impôts additionnelle de 214 M\$ et un

remboursement des intérêts imposables d'environ 167 M\$. Si nous ne réussissons pas, une charge d'impôts additionnelle d'environ 865 M\$ et des intérêts non déductibles d'environ 128 M\$ nous incomberont.

Baux adossés

Les ententes finales relatives aux baux adossés ont été réglées avec l'Internal Revenue Service (IRS) en 2009. Au cours de l'exercice, nous sommes parvenus à un accord avec l'IRS à l'égard des montants imposables définitifs et des frais d'intérêts connexes, et les versements ont été appliqués aux diverses années d'impositions concernées.

Réductions du taux d'imposition par le gouvernement de l'Ontario

Le gouvernement de l'Ontario réduira le taux d'imposition des sociétés de 10 % d'ici 2013. Les réductions du taux d'imposition étaient pratiquement en vigueur en date du 16 novembre 2009. Par conséquent, nous avons réduit la valeur de nos actifs d'impôts futurs d'un montant d'environ 25 M\$.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des montants d'ouverture et de fermeture des économies d'impôts non constatées.

Économies d'impôts non constatées

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2010	2009
Solde au début de l'exercice	456 \$	460 \$
Augmentations fondées sur les positions fiscales de l'exercice considéré	39	42
Diminutions fondées sur les positions fiscales d'exercices précédents	(21)	(39)
Diminutions liées à un manque de prescriptions applicables	-	(7)
Solde à la fin de l'exercice	474 \$	456 \$

Le total du montant des économies d'impôts non constatées, soit 474 M\$ (456 M\$ en 2009), s'il était constaté, aurait une incidence sur le taux d'imposition réel.

Nous ne prévoyons pas d'autres changements importants dans le montant total des économies fiscales non constatées au cours des 12 prochains mois.

La CIBC exerce des activités au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans d'autres administrations fiscales. Les années d'imposition qui pourraient tout d'abord faire l'objet d'une enquête (au fédéral) sont les suivantes :

Administration	
Canada	2005
États-Unis	2008
Royaume-Uni	2008

La CIBC constate les intérêts en souffrance et les pénalités dans la charge d'impôts, sauf lorsque les intérêts sont déductibles d'impôts, auquel cas ils sont constatés à titre de frais d'intérêts dans l'état des résultats consolidé. Le montant total des intérêts et des pénalités à payer constatés dans le bilan consolidé au 31 octobre 2010 était de néant (94 M\$ en 2009). La quasi-totalité des intérêts et pénalités comptabilisés en 2009 est liée à nos transactions de baux adossés aux États-Unis.

Note 24

Résultat par action

En millions de dollars, sauf les données sur les actions, exercice terminé le 31 octobre

	2010	2009	2008
Résultat de base par action			
Bénéfice net (perte nette)	2 452 \$	1 174 \$	(2 060) \$
Dividendes et primes sur actions privilégiées	(169)	(162)	(119)
Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	2 283 \$	1 012 \$	(2 179) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	387 802	381 677	370 229
Résultat de base par action	5,89 \$	2,65 \$	(5,89) \$
Résultat dilué par action			
Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	2 283 \$	1 012 \$	(2 179) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	387 802	381 677	370 229
Ajouter le nombre d'options sur actions pouvant être exercées ¹ (en milliers)	1 005	765	1 534
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation ² (en milliers)	388 807	382 442	371 763
Résultat dilué par action ³	5,87 \$	2,65 \$	(5,89) \$

- 1) Ne tient pas compte du nombre moyen de 1 954 098 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 78,99 \$, du nombre moyen de 3 444 668 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 69,37 \$ et du nombre moyen de 1 911 347 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 79,13 \$, respectivement pour les exercices terminés les 31 octobre 2010, 2009 et 2008, le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires.
- 2) Les actions privilégiées convertibles et le passif au titre des actions privilégiées ne sont pas compris dans le calcul, étant donné que nous avons déjà réglé les actions privilégiées au comptant ou que nous n'avons pas encore exercé notre droit de conversion.
- 3) En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le résultat par action sera antidilutive; c'est pourquoi le résultat de base par action et le résultat dilué par action sont identiques.

Note 25

Engagements, cautionnements, actifs donnés en garantie et passifs éventuels

Engagements

Ententes relatives au crédit

Les ententes relatives au crédit sont habituellement des instruments hors bilan et généralement conclues pour répondre aux besoins de financement de clients. En outre, il existe certains engagements de crédit en vertu desquels nous pourrions devoir consentir du crédit qui ne sont pas comptabilisés au bilan consolidé. Notre politique de garanties exigées relativement à ces ententes et les types de garanties détenus sont généralement les mêmes que pour les prêts. Les montants contractuels indiqués ci-après pour les ententes relatives au crédit représentent le montant maximum du crédit additionnel que nous pourrions devoir accorder. Les montants contractuels représentent également les montants du risque de crédit si le crédit contracté venait à être entièrement épuisé, si une contrepartie manquait à ses obligations et si la garantie se révélait sans valeur. Ces montants contractuels ne sont pas nécessairement représentatifs des liquidités futures requises ou du risque de perte réel, puisqu'un grand nombre de ces ententes arriveront à échéance ou cesseront d'exister sans que des prélèvements ne soient effectués.

En millions de dollars, au 31 octobre	Montants contractuels	
	2010	2009
Prêts de valeurs ^{1,2}	57 325 \$	43 907 \$
Engagements de crédit inutilisés ³	44 530	39 747
Facilités de garantie de liquidité	4 403	4 869
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	5 721	5 123
Options vendues à titre de dérivés de crédit GAP	–	27
Lettres de crédit documentaires et commerciales	290	234
Divers	381	371
	112 650 \$	94 278 \$

- 1) Comprennent le plein montant contractuel des valeurs des clients dont nous avons la garde totalisant 45,0 G\$ (33,3 G\$ en 2009) et prêtées par Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon.
- 2) Les prêts de valeurs de 4,3 G\$ (5,3 G\$ en 2009) contre espèces sont exclus puisqu'ils sont comptabilisés au bilan consolidé en tant qu'engagements liés aux valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres.
- 3) Incluent des marges de crédit irrévocables totalisant 34,9 G\$ (30,7 G\$ en 2009), dont 14,3 G\$ (18,7 G\$ en 2009) viendront à échéance dans un an ou moins. Ne tiennent pas compte des marges de crédit personnelles, des marges de crédit garanties par un bien immobilier et des marges sur cartes de crédit.

Prêts de valeurs

Les prêts de valeurs représentent pour nous un risque de crédit quand nous prêtons nos propres valeurs ou celles de nos clients et que l'emprunteur manque à son obligation de restitution. L'emprunteur doit garantir la totalité de la valeur prêtée en tout temps.

Engagements de crédit inutilisés

Les engagements de crédit inutilisés représentent la tranche non utilisée des facilités de crédit que nous avons approuvées pour satisfaire aux besoins des clients. Ils peuvent être assortis de conditions qui doivent être remplies avant leur utilisation et comprennent des facilités accordées dans le cas de financement d'acquisition éventuelle. Le risque de crédit associé à ces facilités découle de la possibilité qu'un engagement donne lieu à un prêt à un moment futur, avant l'échéance de l'engagement. Le montant des garanties obtenues, si elles sont jugées nécessaires, est fondé sur notre évaluation du crédit de l'emprunteur et peut comprendre l'obtention d'un privilège sur les biens actuels et futurs de l'emprunteur.

Facilités de garantie de liquidité

Nous fournissons des facilités de garantie de liquidité irrévocables essentiellement sur les fonds multicédants de PCAC. Nous agissons à titre d'agent des services financiers pour certains de ces fonds multicédants, tandis que d'autres fonds multicédants sont administrés par des tiers. Les facilités de liquidités pour nos programmes de PCAC soutenues pour les fiducies Crisp Trust, Macro Trust, Safe Trust, Smart Trust et Sound Trust nous obligent à fournir le financement, sous réserve du respect de certaines conditions relativement aux fonds multicédants, pour les actifs productifs.

Lettres de crédit de soutien et de bonne fin

Ces instruments constituent l'engagement irrévocable d'effectuer des paiements à un tiers dans l'éventualité où les clients ne pourraient respecter leurs obligations financières ou leurs obligations d'exécution aux termes du contrat. Le risque de crédit lié à ces instruments est généralement le même que dans le cas d'engagements de prêts irrévocables consentis aux clients. Si nous jugeons une garantie nécessaire, le montant de celle-ci est fondé sur notre évaluation du crédit de l'emprunteur et peut comprendre l'obtention d'un privilège sur les biens actuels et futurs de l'emprunteur.

États financiers consolidés

Options vendues à titre de dérivés de crédit GAP

Les swaps sur défaillance aux fins de la GAP sont vendus afin de créer des instruments de prêt synthétiques à un emprunteur de référence, pour gérer la diversification du portefeuille de crédit. Le montant nominal de référence lié à ces contrats est inclus dans le tableau ci-dessus. Le montant nominal de référence représente le montant maximal à risque en cas de défaillance de l'emprunteur de référence.

Lettres de crédit documentaires et commerciales

Les lettres de crédit documentaires et commerciales sont des instruments à court terme émis pour le compte d'un client, qui permettent à un tiers, comme un exportateur, de tirer des traites sur la CIBC jusqu'à concurrence d'un certain montant, sous réserve de conditions particulières. Nous sommes exposés au risque que le client ne règle pas, en bout de ligne, le montant des traites. Cependant, les montants utilisés sont garantis par les biens qui s'y rattachent.

Engagements en vertu de contrats de location^{1, 2, 3, 4}

La CIBC a des obligations en vertu de contrats de location non résiliables visant des bâtiments et du matériel.

Les paiements minimums futurs exigibles aux termes de tous les contrats de location pour chacun des cinq prochains exercices et par la suite s'établissent comme suit :

En millions de dollars, au 31 octobre 2010

2011	332 \$
2012	310
2013	286
2014	248
2015	247
2016 et par la suite	1 482

- 1) Le total des frais de location (à l'exception des ententes de service) pour des bâtiments et du matériel imputés à l'état des résultats consolidé s'est élevé à 373 M\$ (334 M\$ en 2009 et 366 M\$ en 2008).
- 2) Comprend des engagements minimums futurs aux termes de contrats de cession-bail qui s'élevaient à 46 M\$ en 2011, à 45 M\$ en 2012, à 47 M\$ en 2013, à 48 M\$ en 2014, à 47 M\$ en 2015 et à 382 M\$ en 2016 et par la suite.
- 3) Nous avons sous-loué certains de nos locaux et prévoyons recevoir 26 M\$ (43 M\$ en 2009) de tiers locataires en vertu des contrats de sous-location. Nos engagements en vertu des contrats de location dans le tableau ci-dessus tiennent compte des revenus bruts de sous-location.
- 4) Comprend des engagements en vertu de contrats de location de 16 M\$ (21 M\$ en 2009) transférés à Oppenheimer en 2003, aux termes de la vente de la division américaine de services à la clientèle privée et de gestion d'actifs. Nous conservons un passif éventuel en vertu des modalités des contrats de location que nous avons transférés à Oppenheimer en cas de manquement de la part de cette dernière.

Cautionnements

Les cautionnements comprennent les contrats qui peuvent obliger éventuellement le garant à faire des paiements au bénéficiaire du cautionnement en fonction i) de changements dans une caractéristique économique sous-jacente liée à un actif, à un passif ou à un titre de participation du bénéficiaire du cautionnement; ii) de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une autre partie; ou iii) du non-remboursement d'une dette échue de la part d'un tiers.

Voici un résumé des principaux cautionnements émis et en cours :

En millions de dollars, au 31 octobre

	2010		2009	
	Paiement maximal futur éventuel ¹	Valeur comptable	Paiement maximal futur éventuel ¹	Valeur comptable
Prêts de valeurs avec indemnisation ²	42 527 \$	– \$	30 797 \$	– \$
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	5 721	25	5 123	20
Dérivés de crédit				
Options vendues	12 080	1 884	20 547	4 226
Protection vendue relativement aux swaps	2 982	156	3 657	276
Autres options vendues sur contrats de dérivés	voir texte	1 593	voir texte	2 849
Autres contrats d'indemnisation	voir texte	–	voir texte	–

1) Le montant total des sûretés disponibles relativement à ces cautionnements s'élevait à 45,5 G\$ (33,1 G\$ au 31 octobre 2009).

2) Les prêts de valeurs avec indemnisation correspondent au plein montant contractuel des valeurs des clients dont nous avons la garde et prêtées par Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon, contreprise à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon.

Comme nombre de ces cautionnements viendront à échéance ou prendront fin sans avoir été utilisés et qu'ils ne tiennent pas compte de la possibilité de recouvrement par disposition de recours ou sur les biens détenus ou cédés, les montants maximums des paiements futurs éventuels ne sont pas une indication des besoins de liquidités futurs ni du risque de crédit et n'ont aucun lien avec les pertes prévues en vertu de ces ententes.

Autres engagements

À titre d'investisseurs dans des activités de banque d'affaires, nous concluons des engagements afin de financer des fonds de souscriptions privées externes et des placements dans des titres de participation et de créance à la valeur marchande au moment où des montants sont tirés sur les engagements. Relativement à ces activités, nous avons pris des engagements d'investir jusqu'à concurrence de 294 M\$ (372 M\$ en 2009).

En outre, nous agissons comme preneur ferme pour certaines nouvelles émissions en vertu desquelles, seules ou avec un syndicat d'établissements financiers, nous achetons de nouvelles émissions à des fins de revente aux investisseurs. Au 31 octobre 2010, les engagements de prise ferme s'élevaient à 183 M\$ (358 M\$ en 2009).

Prêts de valeurs avec indemnisation

Dans le contexte de nos activités de garde, les prêteurs de valeurs peuvent recevoir des garanties pour assurer que la juste valeur des valeurs prêtées sera récupérée dans l'éventualité où l'emprunteur ne remettrait pas les valeurs garanties, et où la garantie fournie ne suffirait pas à couvrir la juste valeur. Les modalités de ces garanties varient, puisque les valeurs prêtées comportent un droit de retour sur demande.

Lettres de crédit de soutien et de bonne fin

Les lettres de crédit de soutien et de bonne fin représentent des engagements écrits à l'appui des obligations financières et des obligations d'exécution du client. Ces cautionnements sont assortis du même type de risque de crédit que les prêts. Nous pouvons garantir les lettres de crédit de soutien et de bonne fin, notamment par des liquidités, des valeurs ou d'autres actifs cédés en garantie. La durée de ces cautionnements peut varier, et la majorité d'entre eux viennent à échéance d'ici un an.

Options vendues à titre de dérivés de crédit

Les options vendues à titre de dérivés de crédit représentent un cautionnement indirect de la dette d'une autre partie ou la valeur marchande d'un actif de référence, puisqu'elles requièrent le transfert de fonds à une contrepartie lorsque se produisent des événements précis liés au degré de solvabilité d'un débiteur de référence ou à la valeur marchande d'un actif de référence. En ce qui a trait à ces types de dérivés, nous ne sommes pas dans l'obligation de déterminer le niveau de risque sous-jacent lié au débiteur ou d'un actif de référence (à l'extérieur du contrat de dérivés) afin de classer le dérivé à titre de cautionnement. La durée de ces contrats peut varier, et la majorité d'entre eux viennent à échéance d'ici cinq ans.

Autres options vendues sur contrats de dérivés

Les contrats de dérivés comprennent des options vendues sur taux d'intérêt, taux de change, actions, marchandises et autres options sous-jacentes, qui confèrent au porteur le droit d'acheter ou de

vendre l'élément sous-jacent à un prix prédéterminé. Le dérivé serait considéré comme étant un cautionnement si la contrepartie détenait l'actif, le passif ou le titre de capitaux propres lié au sous-jacent en vertu du contrat de dérivés. Nous ne vérifions pas l'intention ou la participation d'une contrepartie donnée lors de la vente d'une option; il est donc impossible de déterminer l'obligation maximum éventuelle au titre des contrats de dérivés qui pourraient répondre à la définition de cautionnement. Nous couvrons généralement notre risque à l'égard de ces contrats en concluant divers contrats de dérivés de compensation et par des valeurs. La durée de ces contrats varie généralement d'un an à cinq ans.

Autres contrats d'indemnisation

Dans le cours normal des affaires, nous concluons des contrats en vertu desquels nous pouvons accepter d'indemniser la contrepartie à un contrat contre les pertes découlant de fausses représentations et de bris de garantie, de l'inexécution de certaines dispositions, ou encore contre les réclamations ou les pertes attribuables à certains événements externes, comme le décrit le contrat en question. Cela pourrait comprendre, par exemple, les pertes découlant des modifications des lois fiscales, des litiges ou des réclamations relativement au rendement passé. De plus, nous avons conclu des contrats d'indemnisation avec chacun de nos administrateurs et dirigeants pour les protéger, quand la loi le permet, contre les réclamations et les pertes qu'ils pourraient subir (y compris les montants versés en règlement de ces réclamations) dans leurs fonctions à la CIBC. Dans la plupart des cas, aucun plafond de perte n'est prévu, ce qui signifie que l'obligation maximum éventuelle n'est pas définie. Nous sommes d'avis qu'il est peu probable que les conditions qui entraîneraient des obligations en vertu de ces contrats se produisent. Les montants versés en vertu de ces contrats ont été négligeables à ce jour. Aucun montant n'est présenté dans les états financiers consolidés relativement aux indemnisations, déclarations et garanties aux 31 octobre 2010 et 2009.

Actifs donnés en garantie

Dans le cours normal des affaires, nous donnons en garantie nos actifs ou nous pouvons vendre ou donner en gage des actifs de tiers en garantie de dettes ou pour faciliter certaines activités. Le tableau qui suit présente la provenance et l'utilisation des actifs donnés en garantie et des garanties :

En millions de dollars, au 31 octobre	2010	2009
Provenance des actifs donnés en garantie et des garanties		
Actifs de la CIBC		
Dépôts auprès d'autres banques	41 \$	32 \$
Valeurs mobilières	22 187	26 365
Créances hypothécaires	6 409	3 697
Autres actifs	4 912	6 603
	33 549	36 697
Actifs de clients		
Garanties reçues et pouvant être vendues ou données à nouveau en garantie ¹	97 707	79 028
Moins : les actifs non vendus ou donnés en gage	22 106	15 960
	75 601	63 068
	109 150 \$	99 765 \$
Utilisation des actifs donnés en garantie et des garanties		
Valeurs prêtées ²	57 325 \$	43 907 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres ³	28 220	37 453
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert ³	9 673	5 916
Obligations couvertes ³	6 409	3 182
Marges pour contrats à terme standardisés et options négociées en Bourse et opérations garanties sur instruments dérivés	6 204	8 175
Gouvernements et banques centrales à l'étranger ⁴	419	332
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires ⁴	900	800
	109 150 \$	99 765 \$

1) Comprennent le plein montant contractuel totalisant 47,8 G\$ (35,3 G\$ en 2009) de garanties pour les valeurs des clients dont nous avons la garde et prêtées par Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon.
 2) Comprennent le plein montant contractuel des valeurs des clients dont nous avons la garde totalisant 45,0 G\$ (33,3 G\$ en 2009) et prêtées par Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon.
 3) Excluent le surdimensionnement d'actifs donnés en garantie.
 4) Comprennent les actifs donnés en garantie afin de participer aux systèmes de compensation, aux systèmes de paiement et aux dépôts ou d'avoir accès aux facilités des banques centrales à l'étranger. Excluent les garanties intrajournalières fournies à la Banque du Canada ayant trait au système de transfert de paiements de grande valeur.

Valeurs mobilières données en garantie

Les valeurs mobilières de clients données en garantie pouvant être vendues ou données à nouveau en garantie sont reçues relativement aux prêts de valeurs, aux valeurs empruntées ou achetées en vertu de prises en pension de titres et aux prêts sur marge, ou encore pour garantir des contrats de dérivés. Les valeurs de clients données en garantie peuvent être vendues ou données à nouveau en garantie par la CIBC pour ce qui est des valeurs empruntées, prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres et pour des prêts sur marge à titre de garantie d'opérations sur dérivés ou offertes pour couvrir des valeurs vendues à découvert.

Passifs éventuels

La CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cours normal des affaires. Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces affaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, isolément ou dans leur ensemble, ait des répercussions négatives importantes sur notre situation financière consolidée. Par contre, l'issue de ces affaires, isolément ou dans leur ensemble, peut avoir une incidence considérable sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée.

Au quatrième trimestre de 2008, nous avons constaté un gain de 895 M\$ (841 M\$ US) découlant de la réduction à zéro de notre engagement non capitalisé sur un billet de financement variable émis par une entité émettrice de TAC flux groupés. Cette réduction a fait suite à une série d'actions du fiduciaire désigné par l'acte de fiducie des TAC flux groupés après le dépôt du bilan, le 15 septembre 2008, de Lehman Brothers Holdings Inc. (Lehman), garant d'un swap sur défaillance connexe conclu avec l'entité émettrice de TAC flux groupés.

En septembre 2010, juste avant l'échéance d'une prescription, la succession de Lehman a déposé une procédure contradictoire contre de nombreuses institutions financières, des fiduciaires désignés par l'acte de fiducie et des porteurs d'effets, y compris la CIBC, relativement à cette entité émettrice de TAC flux groupés et à 40 autres entités émettrices de TAC flux groupés. La succession de Lehman sollicite un jugement déclaratoire reconnaissant le caractère inapproprié des actions du fiduciaire désigné par l'acte de fiducie et précisant que la CIBC demeure responsable de la capitalisation du billet de financement variable. En octobre 2010, à la demande de la succession de Lehman, le tribunal des faillites a ordonné la suspension de l'instance pour une période de neuf mois.

En septembre 2010, le tribunal de district des États-Unis du district sud de New York a accepté d'entendre The Bank of New York qui en appelle du jugement du tribunal des faillites américain prononcé au premier trimestre de 2010, dans l'affaire *Lehman Brothers Special Financing, Inc. v. BNY Corporate Trustee Services, Ltd.*, statuant l'inexigibilité d'une disposition coutumière d'une opération de TAC flux groupés, renversant la priorité des paiements en cascade à la faillite de Lehman, garant en vertu d'un contrat de swap connexe. Le 17 novembre 2010, la succession de Lehman a avisé le tribunal de district des États-Unis qu'elle avait conclu une entente de principe avec l'unique porteur d'effets. À la demande de la succession de Lehman, le tribunal a accordé un sursis de 90 jours des procédures d'appel de The Bank of New York pour que tous les documents de règlement soient achevés.

Bien qu'il ne peut y avoir de certitude quant à la l'issue éventuelle, nous continuons de croire que les actions du fiduciaire désigné par l'acte de fiducie visant à réduire à zéro notre engagement non capitalisé sur un billet de financement variable ont été entièrement soutenues par les dispositions des contrats applicables et les normes juridiques pertinentes, et la CIBC a l'intention de contester vigoureusement les procédures contradictoires.

Note 26**Concentration du risque de crédit**

Il peut exister une concentration du risque de crédit lorsqu'un certain nombre de contreparties présentent des caractéristiques économiques similaires ou sont situées dans la même région géographique. Les changements d'ordre économique, politique ou autre pourraient

influer de la même façon sur la capacité de ces contreparties de respecter leurs obligations contractuelles.

Les montants du risque de crédit associé à nos instruments financiers au bilan et hors bilan sont résumés dans le tableau suivant :

Risque de crédit par pays en fonction du lieu où il est assumé en dernier recours

En millions de dollars, au 31 octobre

	2010				2009			
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Au bilan								
Principaux actifs ^{1, 2, 3}	262 043 \$	29 283 \$	44 934 \$	336 260 \$	242 487 \$	32 225 \$	42 927 \$	317 639 \$
Hors bilan								
Ententes relatives au crédit								
Marges de crédit								
Institutions financières	6 692 \$	1 136 \$	655 \$	8 483 \$	7 983 \$	1 136 \$	507 \$	9 626 \$
Gouvernements	4 281	3	–	4 284	3 899	10	8	3 917
Divers	30 101	3 026	3 038	36 165	28 150	1 948	975	31 073
	41 074	4 165	3 693	48 932	40 032	3 094	1 490	44 616
Autres ententes relatives au crédit ⁴								
Institutions financières	57 350	1 249	154	58 753	42 683	1 797	160	44 640
Gouvernements	125	–	5	130	82	6	–	88
Divers	4 155	215	465	4 835	4 033	286	615	4 934
	61 630	1 464	624	63 718	46 798	2 089	775	49 662
	102 704 \$	5 629 \$	4 317 \$	112 650 \$	86 830 \$	5 183 \$	2 265 \$	94 278 \$

Risque de crédit par pays en fonction du lieu où il est assumé en dernier recours (suite)

En millions de dollars, au 31 octobre	2010				2009			
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Instruments dérivés								
Par type de contrepartie								
Institutions financières ⁵	5 858 \$	5 523 \$	9 000 \$	20 381 \$	6 063 \$	6 000 \$	8 372 \$	20 435 \$
Gouvernements	2 662	–	–	2 662	1 918	–	–	1 918
Divers	1 116	197	44	1 357	1 353	281	133	1 767
	9 636	5 720	9 044	24 400	9 334	6 281	8 505	24 120
Moins : incidence des accords généraux de compensation	(7 008)	(4 066)	(5 893)	(16 967)	(6 544)	(3 676)	(5 810)	(16 030)
Total des instruments dérivés	2 628 \$	1 654 \$	3 151 \$	7 433 \$	2 790 \$	2 605 \$	2 695 \$	8 090 \$

- 1) Les principaux actifs se composent de l'encaisse et des dépôts auprès d'autres banques, des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances, des valeurs mobilières, des valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres et des instruments dérivés.
- 2) Comprennent 272,7 G\$ en dollars canadiens (250,7 G\$ en 2009) et 63,6 G\$ en monnaies étrangères (66,9 G\$ en 2009).
- 3) Comprennent des prêts et des acceptations de 184,6 G\$ (175,6 G\$ en 2009), déduction faite de la provision pour pertes sur créances. Aucun secteur d'activité ni aucune administration étrangère ne comptent pour plus de 10 % de ce montant en 2010 et en 2009.
- 4) Comprennent le plein montant contractuel des valeurs des clients dont nous avons la garde totalisant 45,0 G\$ (33,3 G\$ en 2009) et prêtées par Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon.
- 5) Comprennent des justes valeurs positives (déduction faite des rajustements de l'évaluation du crédit) de 732 M\$ (1 519 M\$ en 2009) sur le montant nominal de référence de 13,4 G\$ (25,7 G\$ en 2009) couverts par des garants financiers américains.

Note 27

Opérations entre parties liées

Dans le cours normal des affaires, nous fournissons des services bancaires à des parties liées et concluons avec elles des opérations à des conditions comparables à celles du marché. Les parties liées comprennent les administrateurs, les dirigeants et les personnes morales ou physiques avec qui ils ont des liens¹, les coentreprises et les placements comptabilisés à la valeur de consolidation. Les prêts consentis à ces parties liées sont aux conditions du marché. Nous offrons une subvention sur les frais annuels et un taux d'intérêt privilégié appliqué aux soldes des cartes de crédit des dirigeants, que nous offrons d'ailleurs à tous les employés de la banque.

Administrateurs, dirigeants et personnes morales ou physiques avec qui ils ont des liens¹

Au 31 octobre 2010, les prêts² consentis aux administrateurs et aux personnes morales ou physiques avec qui ils ont des liens s'élevaient à 23 M\$ (157 M\$ en 2009), les lettres de crédit et les cautionnements totalisaient 8 M\$ (10 M\$ en 2009) et les engagements³ de crédit inutilisés atteignaient 392 M\$ (314 M\$ en 2009).

Au 31 octobre 2010, les prêts consentis aux dirigeants et aux personnes morales ou physiques avec qui ils ont des liens s'élevaient à 10 M\$ (10 M\$ en 2009), les lettres de crédit et les cautionnements totalisaient 75 M\$ (75 M\$ en 2009) et les engagements de crédit inutilisés atteignaient 69 M\$ (69 M\$ en 2009).

Nous offrons divers régimes de rémunération à base d'actions aux dirigeants et aux administrateurs. Se reporter à la note 21 pour des détails.

Coentreprises

La CIBC est un partenaire de coentreprise à parts égales avec The Bank of New York Mellon dans deux coentreprises : Compagnie Trust CIBC Mellon, qui offre des services de fiducie, et Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon, qui offre des services liés aux actifs, les deux

au Canada. Au 31 octobre 2010, nos placements en actions ordinaires dans les coentreprises totalisaient 99 M\$ (99 M\$ en 2009), qui ont été éliminés selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Nous avons aussi fourni aux deux entités des engagements de crédit de 100 M\$ (81 M\$ en 2009) qui n'ont pas été utilisés. La CIBC, The Bank of New York Mellon et CIBC Mellon ont conjointement et solidairement indemnisé les clients de CIBC Mellon à l'égard des opérations de prêt de titres.

La CIBC était un partenaire de coentreprise à parts égales avec CIT dans Crédit aux entreprises CIT Canada inc., spécialisée dans le financement garanti par des actifs au Canada. Le 30 avril 2010, nous avons obtenu le contrôle exclusif de Crédit aux entreprises CIT Canada inc. (se reporter à la note 3 pour plus de précisions). Au 31 octobre 2009, nos prêts consentis à la coentreprise et notre placement en actions ordinaires dans la coentreprise totalisaient respectivement 413 M\$ et 1 M\$, montants qui ont été éliminés selon la méthode de la consolidation proportionnelle. De plus, au 31 octobre 2009, nous avions des lettres de crédit et des cautionnements de 129 M\$ et des engagements de crédit inutilisés de 189 M\$ liés à la coentreprise. Les prêts ont été consentis à la coentreprise aux termes d'un accord cadre de financement, en vertu duquel la coentreprise a emprunté de façon égale de ses deux investisseurs. Les intérêts ont été imputés au taux préférentiel sur les prêts en dollars canadiens et au taux de référence (Canada) sur les prêts en dollars américains.

Entités comptabilisées à la valeur de consolidation

Au 31 octobre 2010, les placements dans les entités comptabilisées à la valeur de consolidation et les prêts qui leur sont consentis totalisaient 457 M\$ (386 M\$ en 2009), les engagements de placement, 8 M\$ (10 M\$ en 2009) et les engagements de crédit inutilisés, 332 M\$ (5 M\$ en 2009).

- 1) La définition des « personnes morales ou physiques avec qui ils ont des liens » comprend les conjoints, les enfants de moins de 18 ans et les personnes à charge des administrateurs et des dirigeants. Cette définition comprend également les entités sur lesquelles les administrateurs, dirigeants et leurs personnes à charge exercent une influence notable. L'influence notable peut s'exercer selon un ou plusieurs de ces facteurs : droits de vote de plus de 10 % ; entités avec lesquelles ils ont un contrat de gestion ; entités dans lesquelles ils occupent un poste d'autorité de direction ou un poste cadre ; entités pour lesquelles ils agissent à titre de commandités ; fiducies pour lesquelles ils sont fiduciaires ou bénéficiaires importants.
- 2) Comprennent 22 M\$ (156 M\$ en 2009) versés aux entités sur lesquelles les administrateurs et leurs personnes à charge exercent une influence notable.
- 3) Comprennent 391 M\$ (313 M\$ en 2009) versés aux entités sur lesquelles les administrateurs et leurs personnes à charge exercent une influence notable.

Nous comptons deux unités d'exploitation stratégique : Marchés de détail CIBC, qui s'adresse aux clients des services bancaires de détail, et les services bancaires de gros, qui visent les clients des services bancaires en gros. Ces unités d'exploitation stratégique sont appuyées par le groupe Siège social et autres.

Marchés de détail CIBC offre une gamme complète de produits, de services, de conseils financiers à des particuliers et à des clients de services bancaires d'entreprise au Canada, ainsi que des services de gestion de placements à des clients de détail et à des clients institutionnels à Hong Kong, à Singapour et dans les Caraïbes. En outre, Marchés de détail CIBC offre un éventail complet de services financiers à des clients dans plus de 17 marchés régionaux des Caraïbes par l'entremise de FirstCaribbean.

Les services bancaires de gros représentent le secteur des services financiers aux entreprises et des services bancaires d'investissement de la CIBC. Pour remplir son mandat de banque d'investissement chef de file axée sur les clients au Canada, les services bancaires de gros offrent un large éventail de produits de crédit, des produits des marchés financiers, des services bancaires d'investissement, des services de Banque d'affaires et des produits et services de recherche aux gouvernements, aux clients institutionnels, aux grandes entreprises et aux particuliers au Canada et sur les principaux marchés dans le monde. Les services bancaires de gros offrent des solutions en matière de capital et des services-conseils à un large éventail de secteurs de même que des recherches aux grandes entreprises, aux gouvernements et aux clients institutionnels que nous servons. Services bancaires de gros effectuent également les activités d'exécution d'opérations sur trésorerie.

Ces unités d'exploitation stratégique bénéficient du soutien de cinq groupes fonctionnels, à savoir Technologie et opérations, Expansion de l'entreprise, Finance (y compris la Trésorerie), Administration et Gestion du risque. Les activités de ces groupes fonctionnels sont intégrées au poste Siège social et autres, et leurs revenus, leurs frais et leurs ressources au bilan sont habituellement répartis entre les unités d'exploitation stratégiques. Le groupe Siège social et autres comprend également les coentreprises CIBC Mellon, ainsi que d'autres postes de l'état des résultats et du bilan non directement attribuables aux unités d'exploitation stratégique.

Répartition aux unités d'exploitation

Les résultats de nos unités d'exploitation stratégique sont fondés sur nos systèmes internes d'information financière. Les actifs et les passifs des unités sont établis à des prix de cession correspondant aux prix du marché de gros, selon une méthode de financement qui traduit le mieux la nature et la durée de ces éléments. Les frais autres que d'intérêts sont attribués aux unités auxquelles ils se rapportent selon des critères appropriés.

Les activités de trésorerie ont une incidence sur les résultats financiers présentés par les unités d'exploitation stratégique. Chaque secteur d'activité au sein de nos unités d'exploitation stratégique se voit imputer ou créditer un coût de financement établi en fonction du marché respectivement pour les actifs et les passifs, ce qui a une incidence sur la performance des unités d'exploitation stratégique en termes de revenus. Lorsque le risque de taux d'intérêt et le risque d'illiquidité inhérents à nos actifs et passifs liés aux clients font l'objet d'une cession interne à la Trésorerie, ils sont gérés conformément au cadre et aux limites du risque de la CIBC.

La Trésorerie répartit également les capitaux aux unités d'exploitation stratégique de façon à évaluer constamment les coûts économiques et à jumeler ces coûts aux avantages sous-jacents et aux risques associés aux activités des unités d'exploitation stratégique. Les bénéfices sur le capital non réparti et l'incidence des activités de titrisation continuent d'être constatés au segment Siège social et autres.

Nous examinons continuellement nos méthodes de fixation des prix de cession interne et de répartition des revenus de la Trésorerie afin de nous assurer qu'elles tiennent compte des conditions changeantes du marché et des pratiques du secteur. La nature des méthodes de fixation des prix de cession interne et de répartition des revenus de la Trésorerie peut faire en sorte que certains postes soient présentés différemment dans les résultats sectoriels et dans les résultats consolidés de la CIBC.

Modifications apportées à nos secteurs d'activité 2010

Les activités mondiales de mises en pension de titres, qui faisaient auparavant partie de la Trésorerie dans le groupe Siège social et autres, ont été transférées rétroactivement aux activités sur les marchés financiers de services bancaires de gros. Auparavant, la quasi-totalité des résultats de ces activités était attribuée au secteur Autres de Marchés de détail CIBC. Aussi au cours de l'exercice, les produits tirés de la gestion des liquidités des grandes entreprises, qui étaient avant constatés dans les services bancaires aux entreprises de Marchés de détail CIBC, ont été transférés rétroactivement dans les activités de Services financiers aux entreprises et Banque d'investissement de services bancaires de gros. Les montants des périodes précédentes ont été retraités.

2009

Nous avons transféré l'incidence de la titrisation de Marchés de détail CIBC vers Siège social et autres. En outre, la dotation à la provision pour pertes sur créances au titre de la provision générale (à l'exclusion de FirstCaribbean) avait été transférée vers Siège social et autres. Nous avons aussi reclassé la provision spécifique liée aux prêts sur cartes de crédit vers la provision générale. Par conséquent, tous les changements à la provision pour pertes sur créances liés aux prêts sur cartes de crédit sont reflétés dans Siège social et autres. L'information des périodes précédentes a été retraitée pour tenir compte de ces changements.

Au cours du premier trimestre, nous avons transféré le revenu tiré du contrat de sous-location de nos installations de New York et les coûts d'exploitation connexes de services bancaires de gros vers Siège social et autres. Au cours du troisième trimestre, nous avons apporté certaines modifications à nos méthodes de fixation des prix de cession et de répartition des revenus de trésorerie afin de mieux tenir compte des frais de financement et du comportement observé de la clientèle de nos unités d'exploitation stratégique dans le contexte actuel. Les modifications ont donné lieu à une augmentation du revenu de Marchés de détail CIBC et à une diminution correspondante du revenu des services bancaires de gros et de Siège social et autres. Les modifications ont été appliquées de manière prospective, et l'information des périodes précédentes n'a pas été retraitée.

2008

Nous avons séparé le groupe « Administration, Technologie et opérations » en deux groupes fonctionnels, soit « Administration » et « Technologie et opérations ». Par ailleurs, nous avons transféré le groupe Conformité, Affaires juridiques et réglementation dans le groupe Administration.

Résultats sectoriels et répartition géographique

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	Marchés de détail CIBC	Services bancaires de gros	Siège social et autres	Total CIBC	Canada ¹	États-Unis ¹	Caraïbes ¹	Autres pays ¹
2010								
Revenu net d'intérêts	6 058 \$	651 \$	(505) \$	6 204 \$	5 285 \$	364 \$	475 \$	80 \$
Revenu autre que d'intérêts	3 630	1 063	1 188	5 881	5 073	224	516	68
Total des revenus	9 688	1 714	683	12 085	10 358	588	991	148
Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances	1 252	88	(294)	1 046	890	81	65	10
Amortissement ²	121	3	251	375	306	16	47	6
Frais autres que d'intérêts	5 300	1 144	208	6 652	5 922	266	347	117
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participations ne donnant pas le contrôle	3 015	479	518	4 012	3 240	225	532	15
Charge d'impôts	809	125	599	1 533	1 386	95	50	2
Participations ne donnant pas le contrôle	15	12	–	27	–	11	16	–
Bénéfice net (perte nette)	2 191 \$	342 \$	(81) \$	2 452 \$	1 854 \$	119 \$	466 \$	13 \$
Actif moyen³	268 148 \$	105 142 \$	(27 347) \$	345 943 \$	276 930 \$	18 820 \$	24 052 \$	26 141 \$
2009⁴								
Revenu net d'intérêts	5 404 \$	430 \$	(440) \$	5 394 \$	4 321 \$	300 \$	581 \$	192 \$
Revenu autre que d'intérêts	3 866	82	586	4 534	5 228	99	441	(1 234)
Revenu intersectoriel	2	–	(2)	–	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Total des revenus	9 272	512	144	9 928	9 549	399	1 022	(1 042)
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 382	218	49	1 649	1 365	155	51	78
Amortissement ²	122	7	274	403	322	21	54	6
Frais autres que d'intérêts	5 106	1 053	98	6 257	5 450	293	385	129
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et participations ne donnant pas le contrôle	2 662	(766)	(277)	1 619	2 412	(70)	532	(1 255)
Charge (économie) d'impôts	746	(294)	(28)	424	813	(51)	66	(404)
Participations ne donnant pas le contrôle	21	–	–	21	–	–	21	–
Bénéfice net (perte nette)	1 895 \$	(472) \$	(249) \$	1 174 \$	1 599 \$	(19) \$	445 \$	(851) \$
Actif moyen³	265 043 \$	110 832 \$	(25 169) \$	350 706 \$	265 670 \$	19 828 \$	27 373 \$	37 835 \$
2008⁴								
Revenu net d'intérêts	5 475 \$	(183) \$	(85) \$	5 207 \$	3 886 \$	187 \$	1 010 \$	124 \$
Revenu autre que d'intérêts	3 857	(5 774)	424	(1 493)	5 108	(102)	459	(6 958)
Revenu intersectoriel	5	–	(5)	–	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Total des revenus	9 337	(5 957)	334	3 714	8 994	85	1 469	(6 834)
Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances	833	12	(72)	773	723	10	33	7
Amortissement ²	112	16	117	245	175	20	45	5
Frais autres que d'intérêts ²	5 306	1 302	348	6 956	5 995	362	342	257
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et participations ne donnant pas le contrôle	3 086	(7 287)	(59)	(4 260)	2 101	(307)	1 049	(7 103)
Charge (économie) d'impôts	763	(3 104)	123	(2 218)	656	(626)	62	(2 310)
Participations ne donnant pas le contrôle	19	(1)	–	18	–	(1)	19	–
Bénéfice net (perte nette)	2 304 \$	(4 182) \$	(182) \$	(2 060) \$	1 445 \$	320 \$	968 \$	(4 793) \$
Actif moyen³	238 549 \$	123 801 \$	(17 485) \$	344 865 \$	252 235 \$	25 727 \$	30 434 \$	36 469 \$

1) Le bénéfice net (la perte nette) et l'actif moyen sont répartis selon le lieu géographique où ils sont comptabilisés.

2) Comprend l'amortissement des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives, des logiciels et des autres actifs incorporels. Avant 2009, l'amortissement des logiciels de 165 M\$ était compris dans les frais autres que d'intérêts.

3) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière et c'est la mesure examinée par la direction.

4) Certaines informations des exercices précédents ont été retraitées pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

s.o. Sans objet.

Certaines informations à fournir exigées par le chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA* sont comprises dans les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque, comme l'autorise le chapitre. Le tableau suivant présente un recouplement entre ces informations et celles qui se trouvent dans le rapport de gestion.

Description	Section
	Vue d'ensemble
Pour chaque type de risque lié aux instruments financiers, une entité doit présenter : son exposition aux risques et comment ils se présentent; les objectifs, les politiques et les procédés utilisés pour la gestion des risques; les méthodes utilisées pour mesurer les risques et la description des garanties.	Risque de crédit
	Risque de marché
	Risque d'illiquidité
	Risque opérationnel
	Risques juridiques et de réputation
	Risque de réglementation
Risque de crédit – exposition brute au risque de crédit; qualité de crédit; concentration du risque	Risque de crédit
Risque de marché – portefeuilles de négociation – valeur à risque (VAR); portefeuilles autres que de négociation – risque de taux d'intérêt; risque de change; risque lié aux actions	Risque de marché
Risque d'illiquidité – actifs liquides; échéance des passifs financiers; et engagements au titre du crédit et des liquidités	Risque d'illiquidité

Nous avons présenté des informations quantitatives relatives au risque de crédit conformément aux directives de l'Accord de Bâle II, lequel exige des entités qu'elles présentent le risque auquel elles sont exposées en fonction de la façon dont elles gèrent leurs activités et leurs risques. Le tableau ci-dessous présente les catégories de montants utilisés se rapportant au risque de crédit, conformément à l'approche fondée sur les notations internes avancée (NI avancée) et à l'approche standard, selon les catégories comptables et selon les portefeuilles prévus dans l'Accord de Bâle II.

En millions de dollars, au 31 octobre

	Catégories comptables			Portefeuilles selon Bâle II			
	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	Expositions au crédit personnel garanti – immobilier	Expositions au commerce de détail renouvelables admissibles	Autres risques liés au portefeuille de détail	Expositions liées aux titrisations
2010							
Dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	– \$	231 \$	632 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	10	2 688	6 833	–	–	–	–
Valeurs mobilières							
Compte de négociation	2	260	–	–	–	–	760
Valeurs disponibles à la vente	1 354	18 047	3 692	–	–	–	2 413
Désignées à la juste valeur	105	22 191	133	–	–	–	–
Prêts							
Prêts hypothécaires à l'habitation	543	1 382	–	90 732	–	–	–
Prêts personnels	210	–	6	20 292	6 757	7 036	–
Prêts sur cartes de crédit ¹	–	–	–	–	13 948	1 969	–
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	26 391	765	669	–	–	1 961	7 428
Engagements de clients en vertu d'acceptations	7 132	1 441	138	–	–	–	–
Autres actifs	270	568	5 233	10	38	26	71
Total du risque de crédit	36 017 \$	47 573 \$	17 336 \$	111 034 \$	20 743 \$	10 992 \$	10 672 \$
2009							
Dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	– \$	– \$	582 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	–	386	4 718	–	–	–	–
Valeurs mobilières							
Compte de négociation	2	810	–	–	–	–	410
Valeurs disponibles à la vente	1 940	30 104	3 825	–	–	–	2 982
Désignées à la juste valeur	107	22 199	–	–	–	–	–
Prêts							
Prêts hypothécaires à l'habitation	507	1 194	–	83 624	–	–	–
Prêts personnels	196	–	–	19 614	6 908	7 137	–
Prêts sur cartes de crédit ¹	–	–	–	–	14 032	111	–
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	27 443	732	201	–	–	1 997	6 554
Engagements de clients en vertu d'acceptations	6 908	1 329	160	–	–	–	–
Autres actifs	218	722	7 013	8	–	10	286
Total du risque de crédit	37 321 \$	57 476 \$	16 499 \$	103 246 \$	20 940 \$	9 255 \$	10 232 \$

1) Les prêts sur cartes de crédit inclus aux fins de Bâle II sont supérieurs au montant comptabilisé au bilan consolidé en raison du traitement différent des créances sur cartes de crédit titrisées de CARDS II Trust et Broadway Trust (voir la note 6 pour plus de précisions) aux fins de la comptabilité et du capital.

Note 30

Rapprochement entre les principes comptables généralement reconnus du Canada et ceux des États-Unis

Les états financiers consolidés de la CIBC ont été dressés conformément aux PCGR du Canada. Les principales différences qui découleraient de l'application des PCGR des États-Unis à la préparation des états financiers consolidés sont présentées dans le tableau suivant. Nous

n'avons pas joint d'état des flux de trésorerie consolidé préparé selon les PCGR des États-Unis, puisque les différences avec celui préparé selon les PCGR du Canada ne sont pas importantes.

Bilan consolidé condensé

En millions de dollars, au 31 octobre

	2010		2009 ¹			
	PCGR du Canada	Rajustements	PCGR des É.-U.	PCGR du Canada	Rajustements	PCGR des É.-U.
ACTIF						
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts						
auprès d'autres banques	2 190 \$	– \$	2 190 \$	1 812 \$	– \$	1 812 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	9 862	(956)	8 906	5 195	(561)	4 634
Valeurs mobilières						
Compte de négociation	28 557	(414)	28 143	15 110	1 451	16 561
Valeurs disponibles à la vente	26 621	5 906	32 527	40 160	4 518	44 678
Désignées à la juste valeur	22 430	–	22 430	22 306	–	22 306
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	37 342	(219)	37 123	32 751	(148)	32 603
Prêts	176 892	(8 820)	168 072	167 212	(7 658)	159 554
Divers						
Instruments dérivés	24 682	–	24 682 ¹	24 696	–	24 696 ²
Engagements de clients en vertu d'acceptations	7 684	–	7 684	8 397	–	8 397
Terrains, bâtiments et matériel	1 660	(4)	1 656	1 618	(5)	1 613
Écart d'acquisition	1 913	3	1 916	1 997	–	1 997
Logiciels et autres actifs incorporels	609	–	609	669	–	669
Autres actifs	11 598	255	11 853	14 021	1 076	15 097
	352 040 \$	(4 249) \$	347 791 \$	335 944 \$	(1 327) \$	334 617 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES						
Dépôts	246 671 \$	(4 896) \$	241 775 \$	223 117 \$	(5 880) \$	217 237 \$
Divers						
Instruments dérivés	26 489	(4)	26 485 ¹	27 162	(10)	27 152 ²
Acceptations	7 684	–	7 684	8 397	–	8 397
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	9 673	(522)	9 151	5 916	974	6 890
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	28 220	–	28 220	37 453	–	37 453
Autres passifs	12 572	2 517	15 089	13 693	4 556	18 249
Titres secondaires	4 773	–	4 773	5 157	–	5 157
Passif au titre des actions privilégiées	–	–	–	600	(600)	–
Capitaux propres						
Actions privilégiées	3 156	–	3 156	3 156	600	3 756
Actions ordinaires	6 803	(86)	6 717	6 240	(119)	6 121
Actions autodétenues	1	–	1	1	–	1
Participations ne donnant pas le contrôle	168	–	168	174	–	174
Surplus d'apport	96	3	99	92	–	92
Bénéfices non répartis	6 095	208	6 303	5 156	(72)	5 084
Cumul des autres éléments du résultat étendu						
Écart de conversion	(575)	(326)	(901)	(495)	(211)	(706)
Pertes latentes sur valeurs disponibles à la vente	197	(176)	21	124	149	273
Gains sur couvertures de flux de trésorerie, montant net	17	(17)	–	1	(10)	(9)
Obligations au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite non comptabilisées	–	(950)	(950)	–	(704)	(704)
	352 040 \$	(4 249) \$	347 791 \$	335 944 \$	(1 327) \$	334 617 \$

1) Certains soldes de l'exercice précédent ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

2) Les justes valeurs négatives et positives des contrats dérivés sont présentées avant l'incidence des accords généraux de compensation de 16 967 M\$ au 31 octobre 2010. Le montant des garanties au comptant à recevoir et à payer sur les contrats assujettis aux accords généraux de compensation s'est établi respectivement à 4 890 M\$ et 3 062 M\$. Si nous avions adopté les dispositions du FASB Staff Position ASC 815-10-45 (FIN 39-1) relatives à la compensation, *Amendment of FASB Interpretation 39*, la juste valeur nette des actifs et des passifs au titre des dérivés aurait été respectivement de 10 777 M\$ et 14 408 M\$.

États financiers consolidés

État des résultats consolidé condensé

En millions de dollars, sauf les données sur les actions, exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008
Bénéfice net (perte nette), comme présenté	2 452 \$	1 174 \$	(2 060) \$
Revenu net d'intérêts			
Reclassement de certains actifs financiers	81 \$	127 \$	(25) \$
Coentreprises	(31)	(39)	(63)
Passif au titre des actions privilégiées	35	31	31
Revenu autre que d'intérêts			
Prêts à effet de levier destinés à la vente	36	124	(260)
Coentreprises	(93)	(100)	(95)
Revenu (perte) de négociation	–	–	(850)
Reclassement de certains actifs financiers	563	(30)	–
Revenu tiré (perte découlant) des valeurs mobilières désignées à la juste valeur	–	–	249
Rapatriement de capitaux	(411)	49	(47)
Instruments dérivés et activités de couverture	(422)	25	(7)
Contrepassation aux résultats – jour 1	(1)	(4)	–
Regroupement d'entreprises	(2)	–	–
Baisse de valeur durable	(1)	(2)	–
Comptabilisation à la valeur de consolidation	(4)	3	(15)
Rajustements de valeur	–	–	(16)
Réserves pour activités d'assurance et coûts d'acquisition reportés	(8)	(13)	(15)
Frais autres que d'intérêts			
Coentreprises	98	111	115
Avantages sociaux futurs	16	(18)	5
Rémunération à base d'actions	–	(29)	(141)
Variation nette des impôts sur les bénéfices attribuables aux éléments précités	465	(65)	529
	321	170	(605)
Bénéfice net (perte nette) selon les PCGR des États-Unis	2 773	1 344	(2 665)
Dividendes et primes sur actions privilégiées	(205)	(193)	(150)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	2 568 \$	1 151 \$	(2 815) \$
Nombre moyen pondéré d'actions de base en circulation (en milliers)	387 802	381 677	370 229
Ajouter le nombre d'options sur actions pouvant être exercées	1 005	777	1 594
Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en milliers)	388 807	382 454	371 823
Résultat de base par action	6,62 \$	3,02 \$	(7,60) \$
Résultat dilué par action	6,60 \$	3,01 \$	(7,60) \$

État du résultat étendu consolidé

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008
Bénéfice net (perte nette) selon les PCGR des États-Unis	2 773 \$	1 344 \$	(2 665) \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts			
Écart de conversion	(195)	(138)	619
Variation nette des valeurs disponibles à la vente ¹	(252)	372	(28)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie	9	(26)	(44)
Variation des obligations au titre des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite non comptabilisées	(246)	(236)	(24)
Total des autres éléments du résultat étendu	(684)	(28)	523
Résultat étendu	2 089 \$	1 316 \$	(2 142) \$

1) Déduction faite de rajustements de 230 M\$ (236 M\$ en 2009 et 5) M\$ en 2008), au titre du reclassement des gains nets réalisés (pertes nettes réalisées) (y compris les baisses de valeur durables) inclus dans le bénéfice net.

(La charge) l'économie d'impôts attribuée à chacune des composantes des autres éléments du résultat étendu est présentée dans le tableau ci-dessous :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008
Écart de conversion	(11) \$	(35) \$	810 \$
Variation nette des valeurs disponibles à la vente	98	(99)	(68)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie	–	4	23
Variation des obligations au titre des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite non comptabilisées	85	85	(39)
	172 \$	(45) \$	726 \$

Codification du Financial Accounting Standards Board (FASB)

Le FASB ASC 105 (SFAS 168), *The FASB Accounting Standards Codification and the Hierarchy of Generally Accepted Accounting Principles – a replacement of FASB Statement No. 162* (codification du FASB) indique les sources des principes comptables et le cadre pour le choix des principes utilisés dans la préparation des états financiers d'entités non gouvernementales qui sont présentés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis. La CIBC a appliqué la codification à partir du 1^{er} mai 2009.

Rajustements liés à la comptabilisation à la valeur de consolidation

Les PCGR du Canada et ceux des États-Unis exigent l'utilisation de la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation quand l'investisseur exerce une influence notable. En vertu des PCGR du Canada, certaines de nos participations dans des sociétés en commandite sont comptabilisées au coût. Les PCGR du Canada exigent l'utilisation de la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation lorsque nous exerçons une influence notable sur l'entité émettrice, alors qu'en vertu des PCGR des États-Unis, la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation est requise pour ces placements dans des sociétés en commandite si les participations ne sont pas secondaires.

Avantages sociaux futurs

Compte tenu de la différence sur le plan du calendrier et de la méthode d'adoption des exigences comptables liées aux avantages sociaux futurs en vertu des PCGR du Canada et de ceux des États-Unis, un rajustement continuera d'être apporté aux bénéficiaires en vertu des PCGR des États-Unis à l'égard des soldes non amortis à la date de transition jusqu'à ce qu'ils soient pleinement amortis selon les PCGR du Canada et ceux des États-Unis.

De plus, les gains actuariels et les pertes actuarielles ayant trait aux avantages postérieurs à l'emploi ne peuvent pas être reportés en vertu des PCGR des États-Unis.

Par ailleurs, en vertu des PCGR du Canada, l'actif au titre des prestations constituées d'une entité est limité au montant que cette dernière peut réaliser plus tard en appliquant tout surplus pour réduire ses cotisations. La provision pour moins-value n'est pas incluse en vertu des PCGR des États-Unis, et il en résulte un rajustement du bénéfice selon les PCGR des États-Unis.

Le FASB ASC 715 (SFAS 158), intitulé *Employers' Accounting for Defined Benefit Pension Plan and Other Post-Retirement Plans – an amendment of FASB Statements No. 87, 88, 106 and 132(R)* exige aussi de constater toute la situation de capitalisation des régimes d'avantages postérieurs à la retraite à prestations déterminées à titre d'actif ou de passif dans le bilan consolidé. Par conséquent, les soldes non amortis sont présentés à titre de composante du cumul des autres éléments du résultat étendu. Le coût net des prestations qui devrait être reclassé en résultat net des autres éléments du résultat étendu pour l'exercice 2011 s'élève à 104 M\$.

À compter du 1^{er} novembre 2008, nous avons adopté la disposition restante du FASB ASC 715 (SFAS 158) selon laquelle la date à laquelle l'obligation au titre des prestations et les actifs des régimes sont évalués doit correspondre à la date de fin de l'exercice. Par conséquent, nous avons modifié la date d'évaluation de nos obligations au titre des prestations constituées et de la juste valeur des actifs des régimes de retraite à prestations déterminées des employés pour la faire passer du 30 septembre au 31 octobre. L'adoption de cette dernière provision a entraîné une baisse de 6 M\$ des bénéfices non répartis d'ouverture de l'exercice 2009 selon les PCGR des États-Unis, déduction faite des impôts.

Rémunération à base d'actions

Le FASB ASC 718 (SFAS 123-R), *Share-based payment*, exige que les sociétés mesurent et comptabilisent la charge de rémunération à l'égard des options sur actions et des autres paiements à base d'actions réglés en actions d'après la juste valeur des instruments à la date d'attribution. La norme exige que le coût de l'attribution soit constaté dans l'état des résultats consolidé au cours de la période d'acquisition. En vertu des PCGR du Canada, nous constatons la charge de rémunération au cours de l'exercice pendant lequel l'attribution pour services passés est accordée indépendamment des dispositions sur l'acquisition des droits. Cependant, selon le FASB ASC 718 (SFAS 123-R), il faut constater les coûts de l'attribution au cours de la période d'acquisition des droits, pour les attributions accordées à compter du 1^{er} novembre 2005 ou après cette date. En outre, les déchéances doivent faire l'objet d'une estimation dès qu'une attribution est accordée, alors qu'en vertu des PCGR du Canada les déchéances sont comptabilisées à mesure qu'elles se produisent. Un écart dans la charge de rémunération subsistera à l'égard des déchéances estimatives pour toutes les nouvelles attributions accordées après l'adoption du FASB ASC 718 (SFAS 123-R).

En vertu des PCGR du Canada, le coût des DPVA est mesuré en supposant que toutes les options admissibles aux DPVA seront exercées en contrepartie d'espèces. En vertu des PCGR des États-Unis, dans le cas des DPVA attribués avant la date de l'adoption du FASB ASC 718 (SFAS 123-R), l'interprétation n° 28 (FIN 28) du FASB, intitulée *Accounting for SARs and Other Variable Stock Option or Award Plans*, continue de s'appliquer. En vertu de cette norme, la charge est fondée sur une estimation (d'après l'expérience passée) de la proportion des options sur actions qui, selon ce qui est à prévoir, seront exercées en contrepartie d'espèces.

Passif et capitaux propres

Les PCGR du Canada prévoient que les actions privilégiées convertibles en un nombre variable d'actions ordinaires au gré du porteur soient présentées au passif plutôt qu'aux capitaux propres. En outre, ils prévoient que les versements de dividendes et les primes au rachat découlant de ces actions privilégiées soient traités comme frais d'intérêts dans l'état des résultats consolidé plutôt que comme dividendes dans l'état de l'évolution des capitaux propres consolidé.

Comme l'indique la note 17 afférente aux états financiers consolidés, le 31 octobre 2010, nous avons racheté la totalité de nos actions privilégiées en circulation inscrites à titre de passif (actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 19 et série 23). Par conséquent, le reclassement des actions privilégiées pour les faire passer du passif aux capitaux propres en vertu des PCGR des États-Unis n'est plus requis. Les versements de dividendes et la perte liée au remboursement sur ces actions privilégiées n'ont pas d'incidence sur les résultats selon les PCGR des États-Unis.

Rapatriement de capitaux

Certains de nos établissements étrangers autonomes ont rapatrié des capitaux en retournant des capitaux et en distribuant des dividendes à l'entité mère canadienne. Les PCGR du Canada prévoient qu'une quote-part des gains et des pertes cumulés dans la composante « écart de conversion du cumul des autres éléments du résultat étendu » soit constatée dans les résultats quand il y a eu réduction de l'investissement net dans un établissement étranger autonome. Les PCGR des États-Unis interdisent cette constatation sauf si l'établissement étranger a été vendu ou liquidé en bonne partie ou en totalité. Ainsi, nous avons rajusté les résultats établis selon les PCGR du Canada en diminuant le revenu autre que d'intérêts de 411 M\$ (augmentation du revenu autre que d'intérêts de 49 M\$ en 2009) et en diminuant la charge d'impôts de 528 M\$ cette année (augmentation de la charge d'impôts de 53 M\$ en 2009). Ces facteurs ont également entraîné une augmentation de la composante « écart de conversion du cumul des autres éléments du résultat étendu » de 117 M\$ (diminution de 4 M\$ en 2009).

États financiers consolidés

Impôts sur les bénéfices

En vertu des PCGR du Canada, les fluctuations des taux d'imposition sont prises en compte dans la mesure des soldes d'impôts futurs lorsqu'ils sont considérés pratiquement en vigueur. En vertu des PCGR des États-Unis, seuls les taux d'imposition en vigueur en vertu des lois et règlements en vigueur peuvent être utilisés.

Constatation des incertitudes liées aux impôts sur les bénéfices

Le FASB ASC 740 (FIN 48), Accounting for Uncertainty in Income Taxes, précise la comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices et prescrit le seuil de constatation plus probable qu'improbable qu'une position fiscale doit atteindre avant d'être comptabilisée aux états financiers. Le FASB ASC 740 (FIN 48) fournit également des directives sur

l'évaluation des positions fiscales incertaines, la classification des intérêts et pénalités et prescrit l'information additionnelle à fournir sur les provisions pour impôts. Nous avons jugé que l'application des dispositions du FASB ASC 740 (FIN 48) n'entraîne aucun rajustement de nos états financiers présentés selon les PCGR du Canada.

Dérivés de crédit et lettres de crédit de soutien et de bonne fin

Dérivés de crédit

Les dérivés de crédit sont des contrats négociés hors Bourse qui permettent de transférer le risque de crédit d'un instrument financier sous-jacent (habituellement appelé l'actif de référence) d'une contrepartie à une autre.

Le tableau suivant présente un sommaire du montant nominal de référence et de la juste valeur des dérivés de crédit que nous avons vendus et des dérivés de crédit souscrits avec des actifs sous-jacents identiques, au 31 octobre 2010 :

En millions de dollars, au 31 octobre	Protection vendue		Protection souscrite avec des actifs sous-jacents identiques		Protection vendue, montant net
	Paiement maximal/ montant nominal de référence	Juste valeur	Paiement maximal/ montant nominal de référence	Juste valeur (déduction faite de REC)	
2010 Dérivés de crédit					
Swaps sur défaillance	12 080 \$	(1 883) \$	9 981 \$	651 \$	2 099 \$
Swaps sur rendement total	2 982	(156)	2 982	107	–
	15 062 \$	(2 039) \$	12 963 \$	758 \$	2 099 \$
2009 Dérivés de crédit					
Swaps sur défaillance	20 547 \$	(4 225) \$	17 457 \$	1 270 \$	3 090 \$
Swaps sur rendement total	3 657	(276)	3 564	176	93
	24 204 \$	(4 501) \$	21 021 \$	1 446 \$	3 183 \$

Le tableau suivant résume le profil des échéances et des cotes de la protection de crédit vendue au 31 octobre 2010. Le profil des échéances est basé sur la durée contractuelle jusqu'à l'échéance des contrats de dérivés de crédit. Le profil des cotes est fondé sur la notation externe des actifs sous-jacents aux tranches auxquelles les contrats renvoient. Une tranche constitue une partie des titres offerts dans le cadre d'une même opération dont l'actif sous-jacent peut être un seul actif, un groupe d'actifs, un indice ou une autre tranche. La valeur de la tranche dépend de la valeur des actifs, de la subordination (c.-à-d. le point de rattachement) et de la structure propre à la transaction, notamment les tests et les déclencheurs.

En millions de dollars, au 31 octobre	Montant nominal de référence				Juste valeur
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	
2010 Notation du risque des actifs sous-jacents					
De première qualité	67 \$	2 512 \$	4 027 \$	6 606 \$	(204) \$
De qualité inférieure	5	728	5 694	6 427	(1 733)
Sans cote	4	682	1 343	2 029	(102)
	76 \$	3 922 \$	11 064 \$	15 062 \$	(2 039) \$
2009 Notation du risque des actifs sous-jacents					
De première qualité	173 \$	3 916 \$	4 378 \$	8 467 \$	(408) \$
De qualité inférieure	34	1 260	11 374	12 668	(3 645)
Sans cote	30	918	2 121	3 069	(448)
	237 \$	6 094 \$	17 873 \$	24 204 \$	(4 501) \$

Lettres de crédit de soutien et de bonne fin

Le tableau suivant résume le paiement maximum futur éventuel sur les lettres de crédit de soutien et de bonne fin, d'après les montants nominaux de référence, selon le profil de notation de nos clients en date du 31 octobre 2010. L'échelle de notation est représentative du risque lié au règlement ou au rendement pour la CIBC en vertu de la garantie et repose sur nos notations de risques internes, qui correspondent généralement aux cotes établies par Standard & Poor's (S&P) et Moody's Investors Service (Moody's).

En millions de dollars, au 31 octobre	2010	2009
Notation du risque des clients		
De première qualité	3 954 \$	3 338 \$
De qualité inférieure	1 572	1 557
Sans cote	195	228
	5 721 \$	5 123 \$

Instruments dérivés et activités de couverture

La comptabilité de couverture en vertu des PCGR du Canada est largement harmonisée avec les PCGR des États-Unis. Cependant, les résultats en vertu des PCGR des États-Unis peuvent varier grandement pendant une période donnée par rapport aux PCGR du Canada en raison de ce qui suit :

- Nous choisissons de ne pas désigner certains dérivés comme instruments de couverture aux fins des PCGR des États-Unis.
- Les PCGR du Canada permettent l'utilisation d'effets de caisse comme couvertures de certains risques de change, dont l'utilisation est interdite en vertu des PCGR des États-Unis.
- Nos engagements de prêts hypothécaires à l'habitation sont traités comme des dérivés comptabilisés à la juste valeur seulement en vertu des PCGR du Canada.

Le FASB ASC 815 (SFAS 161) intitulé *Disclosures about Derivative Instruments and Hedging Activities*, une modification du FASB ASC 815 (SFAS 133) intitulé *Accounting for Derivative Instruments and Hedging Activities*, améliore l'information à fournir sur les instruments dérivés et les activités de couverture ainsi que l'information se rapportant à leur incidence sur la situation financière, le rendement financier et les flux de trésorerie d'une entité. En vertu du FASB ASC 815 (SFAS 161), une entité doit présenter les raisons de l'utilisation d'instruments dérivés selon le risque sous-jacent et la désignation aux fins comptables, les justes valeurs, les gains et pertes liés aux dérivés ainsi que des renseignements sur les caractéristiques liées au risque de crédit aux termes des ententes sur instruments dérivés. Une grande partie de cette information est présentée à la note 14 afférente aux états financiers consolidés, et les exigences supplémentaires en vertu du FASB ASC 815 (SFAS 161) sont présentées ci-dessous.

Les tableaux suivants présentent les gains (pertes) avant impôts liés aux dérivés constatés à l'état des résultats consolidé et dans les autres éléments du résultat étendu dressés selon les PCGR des États-Unis. Des gains nets de 44 M\$ sur des éléments couverts en vertu de couvertures de juste valeur sont compris dans le revenu net d'intérêts pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 (20 M\$ en 2009).

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	Gains/(pertes) comptabilisé(e)s dans l'état des résultats consolidé							Gains/(pertes) comptabilisé(e)s dans les autres éléments du résultat étendu
	Revenu net d'intérêts			Revenu autre que d'intérêts				
	Comptabilisé directement	Comptabilisé à titre d'inefficacité de la couverture	Comptabilisé à la sortie du cumul des autres éléments du résultat étendu	Comptabilisé directement	Comptabilisé à titre d'inefficacité de la couverture	Comptabilisé à la sortie du cumul des autres éléments du résultat étendu		
2010	Dérivés détenus aux fins de la GAP							
	Dérivés de taux d'intérêt							
	Couvertures de flux de trésorerie	– \$	– \$	18 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
	Couvertures de juste valeur	(35)	8	s.o.	–	–	s.o.	s.o.
	Couvertures économiques ¹	–	s.o.	s.o.	(854)	s.o.	s.o.	s.o.
	Dérivés de change							
	Couvertures de flux de trésorerie	–	–	–	–	(11)	(27)	(5)
	Couvertures d'investissements nets dans des établissements étrangers autonomes	s.o.	s.o.	s.o.	1	–	25	41
	Dérivés de crédit et d'actions							
	Couvertures économiques	–	s.o.	s.o.	(25)	s.o.	s.o.	s.o.
		(35) \$	8 \$	18 \$	(878) \$	(11) \$	(2) \$	36 \$
2009²	Dérivés détenus aux fins de la GAP							
	Dérivés de taux d'intérêt							
	Couvertures de flux de trésorerie	– \$	– \$	27 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
	Couvertures de juste valeur	28	8	s.o.	–	–	s.o.	s.o.
	Couvertures économiques ¹	–	s.o.	s.o.	(282)	s.o.	s.o.	s.o.
	Dérivés de change							
	Couvertures de flux de trésorerie	–	–	–	–	(5)	(20)	(22)
	Couvertures d'investissements nets dans des établissements étrangers autonomes	s.o.	s.o.	s.o.	6	–	404	130
	Dérivés de crédit et d'actions							
	Couvertures économiques	–	s.o.	s.o.	(274)	s.o.	s.o.	s.o.
		28 \$	8 \$	27 \$	(550) \$	(5) \$	384 \$	108 \$
En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre							2010	2009²
Dérivés du compte de négociation								
Taux d'intérêt							26 \$	(357) \$
Change							301	331
Actions							(90)	(316)
Marchandises							85	(3)
Crédit structuré et autres							100	320
							422 \$	(25) \$

1) Comprend les instruments dérivés détenus pour couvrir de façon économique les instruments financiers désignés à la juste valeur.

2) Certains montants de l'exercice précédent ont été retraités.

s.o. Sans objet.

Caractéristiques incertaines

Certains instruments dérivés comportent des dispositions en vertu desquelles la cote accordée par les principales agences de notation aux titres de créance émis par la CIBC doit être de première qualité en tout temps. Si les cotes de crédit des titres de créance de la CIBC se détérioraient au point de ne plus être de première qualité, la CIBC enfreindrait ces dispositions, et les contreparties aux instruments dérivés pourraient demander le paiement immédiat du passif dérivé net ou exiger une garantie à un jour immédiate et continue à l'égard de ce passif. La juste valeur de l'ensemble des instruments dérivés assortis d'exigences en matière de risque de crédit, qui sont en position de passif au 31 octobre 2010, s'élève à 5 963 M\$ (7 471 M\$ en 2009), montant au titre duquel nous avons donné une garantie de 5 531 M\$ (7 076 M\$ en 2009) dans le cours normal des activités. Si les exigences en matière de risque de crédit sous-jacentes à ces ententes n'avaient pas été respectées au 31 octobre 2010, nous aurions été tenus de donner un montant additionnel de 95 M\$ (106 M\$ en 2009) en garantie à nos contreparties.

Comptabilisation des activités d'assurance Obligations liées aux indemnités d'assurance et coûts d'acquisition de contrats

En vertu des PCGR des États-Unis, les obligations aux titres d'assurances vie temporaires conventionnelles ou d'assurances décès accidentel sont établies au moyen de la méthode de la prime nivelée nette, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents et aux frais d'exploitation directs. Ces hypothèses sont uniquement révisées lorsqu'il est déterminé que les coûts d'acquisition reportés existants ne sont pas recouvrables. En vertu des PCGR du Canada, les obligations liées aux contrats d'assurance sont établies au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance et aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents, aux frais d'exploitation et aux frais de maintien des contrats. Afin de tenir compte de l'incertitude liée aux hypothèses qui sous-tendent le calcul des obligations, une marge (provision pour variations défavorables) est ajoutée à chaque hypothèse. Ces hypothèses sont révisées au moins une fois par année et sont mises à jour en fonction des résultats techniques et des conditions de marché réels.

En vertu des PCGR des États-Unis, les coûts d'acquisition de contrats, qui varient avec la production de nouvelles activités et en découlent sont reportés et amortis proportionnellement au revenu tiré des primes. En vertu des PCGR du Canada, les coûts d'acquisition de nouveaux contrats d'assurance vie et de rente sont implicitement comptabilisés à titre de diminution des demandes d'indemnité et des obligations liées aux indemnités.

Comptabilisation à la date de l'opération

En vertu des PCGR des États-Unis, les opérations sur valeurs mobilières sont inscrites selon la comptabilisation à la date de l'opération. En vertu des PCGR du Canada, les opérations sur valeurs mobilières sont comptabilisées à la date de règlement.

Coentreprises

Nos placements dans des coentreprises autres que des EDDV sont comptabilisés selon la méthode de la consolidation proportionnelle, conformément aux PCGR du Canada, et comptabilisés à la valeur de consolidation, conformément aux PCGR des États-Unis.

Prêts à effet de levier destinés à la vente

Les prêts à effet de levier destinés à la vente sont comptabilisés au coût ou à la valeur marchande, si ce montant est moins élevé, conformément aux PCGR des États-Unis, alors qu'en vertu des PCGR du Canada, ces placements sont comptabilisés au coût après amortissement et soumis à des tests de dépréciation.

Reclassement de certains actifs financiers

Le 1^{er} août 2008, certains actifs financiers détenus à des fins de négociation pour lesquels il n'existait pas de marché actif et que la direction entendait conserver jusqu'à leur échéance ou pour un avenir prévisible, avaient été reclassés comme détenus jusqu'à l'échéance et disponibles à la vente en vertu des PCGR du Canada. Ensuite, en raison des modifications apportées au chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », avec date de prise d'effet le 1^{er} novembre 2008, nous avons été tenus de reclasser toutes nos valeurs détenues jusqu'à l'échéance dans les prêts et créances. Les valeurs de la catégorie des prêts et créances n'ont pas à être détenues jusqu'à l'échéance.

En vertu des PCGR des États-Unis, nous avons aussi reclassé certains actifs financiers du compte de négociation dans les valeurs détenues jusqu'à l'échéance et dans les valeurs disponibles à la vente, mais nous l'avons fait le 31 octobre 2008. Le 31 octobre 2009, nous avons évalué le caractère adéquat du classement de ces valeurs dans les valeurs détenues jusqu'à l'échéance. En raison de modifications dans les exigences de nos principaux PCGR, nous ne pouvions plus démontrer notre intention bien arrêtée de détenir ces valeurs jusqu'à leur échéance. Par conséquent, nous avons reclassé ces valeurs dans les valeurs disponibles à la vente avec prise d'effet le 31 octobre 2009. Puisque le reclassement n'est pas admissible en vertu de l'exonération pour la vente ou le transfert de valeurs détenues jusqu'à l'échéance selon le FASB ASC 320 (SFAS 115), la décision d'opérer le reclassement est réputée avoir « altéré » la catégorie des valeurs détenues jusqu'à l'échéance et, par conséquent, nous ne sommes pas autorisés à classer de façon prospective les valeurs comme valeurs détenues jusqu'à l'échéance pendant deux ans à compter de la date où la catégorie de valeurs est altérée.

Compte tenu de la différence de calendrier pour le reclassement en vertu des PCGR des États-Unis, les baisses de valeur latentes avant impôts additionnelles liées à l'évaluation à la valeur de marché des actifs de négociation reclassés de 612 M\$ ont été incluses dans la perte nette de 2008 selon les PCGR des États-Unis. Le revenu d'intérêts avant impôts supplémentaire de 81 M\$ (127 M\$ en 2009) a été inclus dans les bénéfices en vertu des PCGR des États-Unis pour l'exercice considéré. Au 31 octobre 2010, les valeurs reclassées au départ de la catégorie valeurs détenues jusqu'à l'échéance à valeurs disponibles à la vente avaient une valeur comptable de 5 486 M\$ et une juste valeur de 5 674 M\$ (respectivement 5 942 M\$ et 6 151 M\$ en 2009). Le gain réalisé et latent (la perte réalisée et latente) se rapportant à ces valeurs était respectivement de 293 M\$ et (371) M\$ en 2010 (394 M\$ et (321) M\$ en 2009).

Évaluation à la juste valeur

Nous appliquons le FASB ASC 820 (SFAS 157), *Fair Value Measurements and Disclosures*, et les prises de position connexes, depuis le 1^{er} novembre 2008, sauf dans le cas de certains actifs et passifs non financiers auxquels il s'applique depuis le 1^{er} novembre 2009. Cette norme établit un cadre d'évaluation de la juste valeur et prévoit une hiérarchie de la juste valeur à trois niveaux aux fins de l'information à fournir d'après la transparence des données utilisées pour l'évaluation à la juste valeur de l'actif ou du passif. La note 2 afférente aux états financiers consolidés présente de l'information plus détaillée sur le classement des instruments financiers dans les niveaux 1, 2 et 3 de la hiérarchie de la juste valeur.

Le FASB ASC 820 (SFAS 157) définit la juste valeur comme le prix d'échange qui serait reçu à la vente d'un actif ou payé pour céder un passif (prix de sortie) dans le cadre d'une opération structurée entre les participants du marché à la date d'évaluation. Il exige qu'une entité maximise l'utilisation des données observables et exige qu'elle tienne compte de son propre risque de crédit lorsqu'elle évalue la juste valeur du passif.

États financiers consolidés

Bien que le FASB ASC 820 (SFAS 157) corresponde grandement aux directives sur l'évaluation à la juste valeur figurant aux chapitres 3855 et 3862 du *Manuel de l'ICCA*, les principales différences suivantes existent :

- Selon le FASB ASC 820 (SFAS 157), l'opération de vente de l'actif ou du transfert du passif a lieu sur les principaux marchés, alors que selon les PCGR du Canada, il est présumé que l'opération est effectuée sur le marché le plus avantageux. Dans les faits, le marché le plus avantageux est généralement le principal marché.
- En vertu du FASB ASC 820 (SFAS 157) la comptabilisation des gains ou des pertes à l'établissement des dérivés est permise si la juste valeur est calculée selon des données inobservables sur le marché, alors que les PCGR du Canada exigent le report des gains ou des pertes à l'établissement en pareils cas.

Depuis l'adoption du FASB ASC 820 (SFAS 157), nous avons comptabilisé un rajustement à effet cumulatif après impôts de 4 M\$, déduction faite des impôts, à titre d'augmentation des bénéfices non répartis d'ouverture selon les PCGR des États-Unis au 1^{er} novembre 2008 relativement au profit reporté non amorti non comptabilisé précédemment.

Directives et informations supplémentaires sur l'évaluation à la juste valeur et la baisse de valeur durable des titres

Les FASB Staff Positions (FSP) qui suivent fournissent des directives supplémentaires sur les applications et augmentent les exigences en matière d'informations à fournir à l'égard de l'évaluation à la juste valeur et la baisse de valeur durable des titres.

- Le FASB ASC 820-10-65 (FSP FAS 157-4), *Determining Fair Value When the Volume and Level of Activity for the Asset or Liability Have Significantly Decreased and Identifying Transactions That Are Not Orderly*, présente des facteurs additionnels dont on doit tenir compte lorsqu'on évalue la juste valeur d'un actif ou d'un passif, lorsqu'il y a une baisse importante du niveau d'activité sur le marché pour l'instrument et que les cours du marché sont associés à des opérations qui ne sont pas considérées comme ordonnées. Il élargit également les exigences en matière d'informations à fournir sur la juste valeur des instruments financiers.
- Le FASB ASC 320-10-65-1 (FSP FAS 115-2 et FAS 124-2), *Recognition and Presentation of Other-than-Temporary Impairments*, modifie les directives sur l'évaluation de la baisse de valeur et les principes de constatation d'une baisse de valeur durable d'un titre de créance et augmente les exigences en matière de présentation et d'informations à fournir sur les titres de créance et les titres de participation. Le FSP exige qu'une entité comptabilise une baisse de valeur durable lorsqu'elle a l'intention de vendre le titre, lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'elle devra vendre le titre avant la reprise, ou lorsque le coût après amortissement total du titre ne sera pas recouvré. Lorsqu'une entité a l'intention de vendre le titre ou lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'elle sera tenue de vendre le titre avant le recouvrement du coût après amortissement, moins toute perte sur créances de l'exercice considéré, la baisse de valeur durable est constatée en résultat et correspond à la différence entre la juste valeur et le coût après amortissement à la date du bilan. Dans tous les autres cas, la perte de valeur est séparée en un montant représentant la perte sur créances et un montant lié à tous les autres facteurs. La perte de valeur liée à la perte sur créances est constatée en résultat et la perte de valeur liée aux autres facteurs est constatée dans les autres éléments du résultat étendu.

Option de la juste valeur

Selon le FASB ASC 825 (SFAS 159), *The Fair Value Option for Financial Assets and Liabilities*, certains instruments financiers admissibles peuvent être évalués à la juste valeur au moyen de l'option de la juste valeur, la variation de la juste valeur étant constatée dans les résultats. Puisque l'utilisation de l'option de la juste valeur est permise selon les PCGR du Canada, nous avons précédemment constaté certains titres

et prêts à la juste valeur au moyen de cette option. L'adoption de cette norme a entraîné l'élimination de la différence entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis relativement aux instruments financiers désignés comme valeurs du compte de négociation selon l'option de la juste valeur.

Titrisations et entités à détenteurs de droits variables (EDDV)

Le FASB ASC 860 (FSP FAS 140-4) et le FASB ASC 810 (FIN 46(R)-8), *Disclosures by Public Entities (Enterprises) about Transfers of Financial Assets and Interests in Variable Interest Entities*, modifie le SFAS 140, *Accounting for Transfers and Servicing of Financial Assets and Extinguishments of Liabilities*. Le FSP exige que les entités du secteur public fournissent des informations supplémentaires sur leur lien continu avec les actifs financiers cédés et les risques connexes conservés ainsi qu'au soutien contractuel ou non contractuel fourni et tout soutien financier futur aux structures d'accueil. Le FSP modifie également la FIN 46 révisée de décembre 2003, *Consolidation of Variable Interest Entities*, pour exiger que les entreprises du secteur public, y compris les promoteurs qui détiennent des droits variables dans une EDDV, fournissent des informations supplémentaires quant à leur lien avec des EDDV.

Ces informations supplémentaires sont présentées à la note 6 afférente aux états financiers consolidés. Par suite du reclassement des instruments financiers décrit ci-dessus, les prêts liés aux entités émettrices structurées par des tiers présentés selon les PCGR du Canada ayant une juste valeur de 6 779 M\$ (5 667 M\$ en 2009) ont été reclassés dans les valeurs disponibles à la vente, tandis que les prêts liés aux entités émettrices de TAC flux groupés structurées par la CIBC présentés selon les PCGR du Canada ayant une juste valeur de 411 M\$ (484 M\$ en 2009) ont été reclassés dans les valeurs disponibles à la vente.

Compensation des sommes liées à certains contrats

Le FASB ASC 815-10-45 (FSP FIN 39-1), intitulé *Amendment of FASB FIN 39*, permet à une entité de réduire la juste valeur constatée pour les instruments dérivés des justes valeurs constatées pour le droit de revendiquer un dépôt en garantie ou l'obligation de rembourser un dépôt en garantie qui sont conclus avec le même tiers selon le même accord de compensation globale. Nous avons choisi de ne pas appliquer les dispositions de compensation.

Modifications des principales conventions comptables ayant une incidence sur les différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis Regroupements d'entreprises

À compter du 1^{er} novembre 2009, nous avons adopté le FASB ASC 805 (SFAS 141(R)), en remplacement du SFAS 141, *Business Combinations*. Cette norme rehausse la pertinence, le caractère fidèle et la comparabilité de l'information qu'une entité présente dans ses rapports financiers au sujet d'un regroupement d'entreprises et de son incidence. Le FASB ASC 805 (SFAS 141(R)) conserve l'essentiel du SFAS 141 et exige l'utilisation de la méthode de l'acquisition et l'identification d'un acquéreur pour tous les regroupements d'entreprises.

À l'adoption du FASB ASC 805, les différences suivantes existent :

- un acquéreur devrait comptabiliser les actifs, les passifs et les participations ne donnant pas le contrôle identifiables de l'entreprise acquise au plein montant de leur juste valeur dans le cadre d'une acquisition par étapes;
- un acquéreur devrait évaluer les actifs et les passifs découlant d'une éventualité à leur juste valeur à la date d'acquisition. Ensuite, l'acquéreur devrait évaluer les nouvelles informations et évaluer un passif au montant le plus élevé entre la juste valeur à la date d'acquisition et le montant qui serait comptabilisé en appliquant le FASB ASC 450 (SFAS 5), *Accounting for Contingencies*, et évaluer un actif au montant le plus bas entre la juste valeur à la date d'acquisition et la meilleure estimation du montant de son règlement futur;

États financiers consolidés

- un acquéreur doit passer en charges les coûts liés à l'acquisition et les coûts de restructuration;
- les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales doivent d'abord être évaluées à la juste valeur, puis classées comme une composante distincte des capitaux propres.

La note 3 afférente aux états financiers consolidés fournit de l'information sur les acquisitions conclues au cours de l'exercice. À l'adoption du FASB ASC 805, nous avons comptabilisé un contrat de contrepartie éventuelle d'une juste valeur de 5 M\$ à la date d'acquisition liée à l'opération relative à CIT. Nous avons aussi passé en charges les coûts liés à l'acquisition de 2 M\$ relativement aux opérations conclues au cours de l'exercice.

Comptabilisation des participations ne donnant pas le contrôle

Depuis le 1^{er} novembre 2009, nous avons adopté le FASB ASC 810 (SFAS 160), *Non-controlling Interests in Consolidated Financial Statements, an amendment of ARB No. 51*. Cette norme impose les modifications rétroactives suivantes dans la présentation de l'information :

- les participations ne donnant pas le contrôle seront présentées de façon distincte dans les capitaux propres, et non plus dans la partie du bilan réservée au financement mezzanine;
- le bénéfice net consolidé ne fera plus l'objet d'un rajustement relatif aux participations ne donnant pas le contrôle, bien que le montant du bénéfice net consolidé attribuable à la société mère et aux titulaires des participations ne donnant pas le contrôle doit être clairement et distinctement présenté dans l'état des résultats et que le bénéfice net consolidé doit être rajusté pour tenir compte de la part attribuable aux titulaires des participations ne donnant pas le contrôle pour le calcul du résultat par action.

De plus, cette norme impose les modifications de nature prospective suivantes dans les évaluations :

- la perte de contrôle d'une entité qui se traduit par la déconsolidation nécessitera une nouvelle évaluation à la juste valeur de la participation conservée dans l'entité et la constatation de la différence qui en découle dans l'état des résultats, et
- la modification d'une participation conférant le contrôle d'une entité qui n'a pas pour effet d'entraîner la perte de ce contrôle doit être traitée comme une opération portant sur les capitaux propres.

L'adoption de cette norme a donné lieu au reclassement de participations ne donnant pas le contrôle de 168 M\$ au 31 octobre 2010 (174 M\$ en 2009) du passif aux capitaux propres.

Comptabilisation des cessions d'actifs financiers et des opérations de mise en pension aux fins de financement

Depuis le 1^{er} novembre 2009, nous avons adopté le FASB ASC 860-10-40 (FSP FAS 140-3), *Accounting for Transfers of Financial Assets and Repurchase Financing Transactions*. Ce FSP exige que la cession initiale d'un actif financier et une opération de financement conclue en même temps ou en prévision de la cession initiale soient évalués en même temps comme une seule opération liée conformément au FASB 860 (SFAS FASB 140), à moins que certains critères soient respectés. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence importante sur notre situation financière ou nos résultats.

Évaluation à la juste valeur – actifs et passifs financiers

À compter du 1^{er} novembre 2009, nous avons adopté le Update 2009-5, *Fair Value Measurements and Disclosure (FASB ASC 820) – Measuring Liabilities at Fair Value*. Cette mise à jour donne des éclaircissements sur la manière d'évaluer un passif quand il n'y a pas de prix coté sur un marché actif disponible pour un passif identique. La mise à jour précise également que la juste valeur du passif peut être évaluée en rapport avec le prix coté d'un passif identique ou semblable lorsqu'il est négocié comme un actif sur un marché actif. En outre, elle précise que, au moment de l'estimation de la juste

valeur d'un passif, une entité publiante n'est pas tenue d'inclure une donnée distincte ou un ajustement des autres données relativement à l'existence d'une restriction qui empêche la cession d'un actif.

En janvier 2010, le FASB a publié le FASB Accounting Standards Update ASU 2010-06, *Fair Value Measurement and Disclosure (FASB ASC 820); Improving Disclosures about Fair Value Measurements*. Cette mise à jour exige de nouvelles informations sur les transferts entre les niveaux 1 et 2 et vice-versa et des informations distinctes sur les achats, les ventes, les émissions et les règlements relatifs aux instruments financiers du niveau 3. Elle clarifie également les informations actuelles à fournir sur la juste valeur quant au degré de ventilation et les données d'entrée et les techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur. En ce qui a trait à l'information financière que nous devons présenter, la mise à jour entre en vigueur le 31 octobre 2010, hormis les informations distinctes sur les achats, les ventes, les émissions et les règlements au titre des instruments financiers de niveau 3 qui sont requises pour nos exercices ouverts à compter du 1^{er} novembre 2010. La note 2 afférente aux états financiers précise l'information à fournir à l'égard des données et des méthodes d'évaluation qui sont utilisées pour l'évaluation à la juste valeur.

Évaluation à la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers évalués à la juste valeur de façon non récurrente

Outre la présentation d'information sur les évaluations à la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur, le FASB ASC 820 (SFAS 157) exige aussi la présentation d'information sur les instruments financiers évalués à la juste valeur de façon non récurrente. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010, certains de nos titres de participation et prêts à effet de levier étaient évalués à la juste valeur de façon non récurrente à l'aide de la technique d'évaluation basée sur les données inobservables sur le marché (niveau 3). Les titres de participation ont été dépréciés à leur juste valeur de 79 M\$ (77 M\$ en 2009) afin de tenir compte de la baisse de valeur durable de 48 M\$ (83 M\$ en 2009). La valeur comptable des prêts à effet de levier destinés à la vente a été réduite de 112 M\$ (195 M\$ en 2009) afin de refléter la valeur marchande actuelle de 550 M\$ (608 M\$ en 2009).

Évaluation à la juste valeur – actifs et passifs non financiers

Les actifs et les passifs non financiers sont normalement comptabilisés au coût et les évaluations à la juste valeur ne s'appliqueront que de manière non récurrente, ce qui signifie que les actifs et passifs ne sont pas évalués à la juste valeur de manière continue mais sont assujettis à des rajustements de juste valeur dans certaines circonstances.

À compter du 1^{er} novembre 2009, nous avons adopté la disposition restante du FASB ASC 820 (SFAS 157). La disposition restante influe surtout sur nous du fait qu'elle exige des informations additionnelles sur les évaluations à la juste valeur liées aux actifs et passifs non financiers.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, certains biens saisis ont été classés comme destinés à la vente. La valeur comptable de ces actifs est le montant le moins élevé entre le coût et la juste valeur moins le coût de vente. La juste valeur de ces actifs est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Au 31 octobre 2010, ces actifs avaient une juste valeur d'environ 63 M\$ et étaient classés au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur.

Placements dans certaines entités qui calculent la valeur liquidative par action

À compter du 1^{er} novembre 2009, nous avons adopté le FASB Accounting Standards Update ASU 2009-12 (FASB ASC 820), *Fair Value Measurements and Disclosure – Investments in Certain Entities that Calculate Net Asset Value Per Share (or its Equivalent)*. Cette mise à jour fournit des directives sur l'évaluation à la juste valeur d'une

États financiers consolidés

participation dans une société de placements qui n'a pas de juste valeur facilement déterminable. Elle permet aux entités d'utiliser la valeur liquidative comme moyen pratique d'évaluer la juste valeur des placements. Des informations additionnelles sont également requises quant à la nature et au risque des placements. Nos placements incluent certaines sociétés en commandite détenues dans notre portefeuille de Banque d'affaires lorsque nous sommes un commanditaire. La juste valeur de ces placements repose sur la valeur liquidative publiée par des gestionnaires de fonds tiers et est rajustée au besoin d'après des informations plus récentes, lorsqu'elles sont disponibles. Au 31 octobre 2010, la juste valeur de ces placements dans les sociétés en commandite atteignait 475 M\$ et notre engagement non capitalisé, 152 M\$. Ces sociétés en commandite prennent généralement des engagements sur 10 ans avec diverses périodes de prorogation.

Informations à fournir sur les actifs d'un régime d'avantages postérieurs au départ à la retraite

En décembre 2008, le FASB a publié le FASB ASC 715-20 (FAS 132(R)-1), *Employer's Disclosures about Postretirement Benefit Plan Assets*. Cette directive exige qu'un employeur présente les informations suivantes :

- comment les décisions sur la répartition des placements sont prises, y compris les facteurs qui sont pertinents à une compréhension des politiques et stratégies de placement;

- les grandes catégories d'actifs du régime;
- les données et les techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs du régime;
- l'incidence des évaluations à la juste valeur utilisant des données inobservables importantes (niveau 3) sur les variations des actifs du régime pour la période;
- une concentration importante du risque dans les actifs du régime;
- une description de la méthode utilisée pour déterminer l'hypothèse générale sur le taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes.

Ces informations sont en grande partie présentées à la note 22 afférente aux états financiers consolidés.

Le tableau suivant présente les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur au sein desquels les régimes de retraite à prestations déterminées et les autres actifs des régimes capitalisés sont classés :

	Régimes de retraite			Régimes d'avantages complémentaires		
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	Cours du marché	Technique d'évaluation – données observables sur le marché	Technique d'évaluation – données inobservables sur le marché	Cours du marché	Technique d'évaluation – données observables sur le marché	Technique d'évaluation – données inobservables sur le marché
En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre 2010						
Actif¹						
Titres de participation						
Actions canadiennes	582 \$	32 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Actions étrangères	755	638	12	–	–	–
Titres d'emprunt						
Placements à court terme	310	168	–	–	–	–
Obligations canadiennes	251	1 402	–	–	26	–
Obligations étrangères	–	213	–	–	–	–
Placements immobiliers	–	–	172	–	–	–
Instruments dérivés	15	–	–	–	–	–
Divers	–	–	114	–	–	–
Total de l'actif	1 913 \$	2 453 \$	298 \$	– \$	26 \$	– \$
Passif¹						
Instruments dérivés	– \$	(4) \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Total du passif	– \$	(4) \$	– \$	– \$	– \$	– \$

1) Excluent les actifs et les passifs au titre de ces régimes qui ne sont pas évalués à la juste valeur.

Aucun transfert de placements entre les niveaux n'a eu lieu au cours de la période.

Les variations de la juste valeur des actifs du niveau 3 se présentent comme suit :

En millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre 2010	Solde d'ouverture	Gains nets/(pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net			Solde de clôture
		Réalisé(e)s	Latent(e)s	Achats, (ventes) et (règlements)	
Titres de participation	17 \$	– \$	1 \$	(6) \$	12 \$
Placements immobiliers	152	11	14	(5)	172
Infrastructure	120	–	(2)	(4)	114
	289 \$	11 \$	13 \$	(15) \$	298 \$

Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée en 2010.

Modifications comptables futures

Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption des normes énumérées ci-dessous :

Comptabilisation des cessions d'actifs financiers et des opérations de mise en pension aux fins de financement

En juin 2009, le FASB a publié le FASB ASC 860 (SFAS 166), *Accounting for Transfers of Financial Assets an amendment of FASB Statement No. 140*, que nous adopterons le 1^{er} novembre 2010. Cette norme doit être appliquée prospectivement aux cessions d'actifs financiers ayant lieu à compter de sa date d'entrée en vigueur. Le FASB ASC 860 (SFAS 166) ne permet plus de reclasser les prêts hypothécaires dans les valeurs lorsqu'une cession aux termes d'une opération de titrisation de titres hypothécaires garantis ne répond pas aux exigences de la comptabilisation à titre de vente. Le concept d'une structure d'accueil admissible ne sera plus pertinent aux fins comptables. Par conséquent, les anciennes structures d'accueil admissibles (comme elles sont définies en vertu des normes comptables précédentes) seront évaluées en vue de leur consolidation à partir de la date d'entrée en vigueur conformément aux directives sur la consolidation applicables. De plus, les dispositions concernant les informations à fournir du FASB ASC 805 (SFAS 166) seront appliquées aux cessions qui auront lieu avant et après la date d'entrée en vigueur.

En juin 2009, le FASB a aussi publié le FASB ASC 805 (SFAS 167), *Amendments to FASB Interpretation 46(R)*, que nous adopterons aussi le 1^{er} novembre 2010. Il modifie la FIN 46(R) *Consolidation of Variable Interest Entities*, afin d'exiger qu'une entreprise effectue une analyse afin de déterminer si les EDDV de l'entreprise représentent des participations financières conférant le contrôle dans une EDDV. Cette analyse identifie le principal bénéficiaire d'une EDDV comme l'entreprise qui a à la fois : i) le pouvoir de diriger les activités d'une EDDV qui ont le plus d'incidence sur la performance économique de l'entité; et ii) l'obligation d'absorber les pertes de l'entité éventuellement importantes pour l'EDDV ou le droit de retirer les avantages de l'entité éventuellement importants pour l'EDDV. De plus, une entreprise est tenue d'évaluer si elle a la responsabilité financière implicite de veiller à ce qu'une EDDV fonctionne comme prévu lorsqu'elle détermine si elle a le pouvoir de diriger les activités de l'EDDV qui ont la plus grande incidence sur la performance économique de l'entité. Contrairement à la FIN 46(R), le FASB ASC 805 (SFAS 167) exige qu'on réévalue régulièrement si une entreprise est le principal bénéficiaire d'une EDDV. Il modifie également les événements qui déclenchent la réévaluation d'une entité comme une EDDV et exige des informations à fournir supplémentaires plus transparentes sur la participation d'une entreprise à une EDDV.

Informations à fournir sur la qualité du crédit des créances financières et sur la provision pour pertes sur créances

En juillet 2010, le FASB a publié le FASB Accounting Standards Update ASU 2010-20 (FASB ASC 130). Cette mise à jour a été modifiée dans le but d'exiger d'une entité qu'elle fournisse des informations pour permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer facilement ce qui suit :

- la nature du risque de crédit inhérent au portefeuille de créances financières de l'entité;
- l'analyse et l'évaluation du risque qui ont servi à déterminer la provision pour pertes sur créances;
- les modifications à la provision pour pertes sur créances et les raisons de ces modifications.

L'entité doit ventiler les informations. Selon les modifications à cette mise à jour, les informations doivent être ventilées par segment de portefeuille et par catégorie des créances financières. C'est au niveau d'un segment de portefeuille que l'entité élabore et documente une méthode systématique d'établissement de la provision pour pertes sur créances. Les catégories de créances financières sont en général des composantes du segment de portefeuille.

Les modifications à cette mise à jour exigent que l'entité fournisse les informations ventilées suivantes sur ses créances financières :

- les variations de la provision pour pertes sur créances par segment de portefeuille, du début à la fin de la période de présentation de l'information, le solde de clôture étant de nouveau ventilé au moyen de la méthode de dépréciation;
- pour chaque solde de clôture ventilé ci-dessus, le placement connexe comptabilisé dans les créances financières;
- les catégories de créances financières dont les intérêts ne sont pas comptabilisés;
- les créances financières douteuses par catégorie.

Les modifications à cette mise à jour exigent que l'entité fournisse les informations additionnelles suivantes sur ses créances financières :

- les indicateurs de la qualité du crédit des créances financières à la fin de la période de présentation de l'information financière, par catégorie de créances financières;
- le classement chronologique des créances financières à la fin de la période de présentation de l'information financière, par catégorie de créances financières;
- la nature et l'étendue des restructurations de la dette des débiteurs en difficulté pendant la période, par catégorie de créances financières, et leur incidence sur la provision pour pertes sur créances;
- la nature et l'étendue des créances financières modifiées par suite des restructurations de la dette des débiteurs en difficulté au cours des 12 derniers mois et qui ont été en souffrance au cours de la période de présentation de l'information financière, par catégorie de créances financières, et leur incidence sur la provision pour pertes sur créances;
- les achats et les ventes importants de créances financières au cours de la période de présentation de l'information financière, ventilés par segment de portefeuille.

Nous appliquerons cette mise à jour à compter du 1^{er} novembre 2010.

Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations ne donnant pas le contrôle

En janvier 2009, l'ICCA a publié trois nouveaux chapitres du *Manuel* : le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », le chapitre 1601, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle ».

Le chapitre 1582 du *Manuel de l'ICCA* donne des directives sur l'application de la méthode de l'acquisition lors des regroupements d'entreprises, notamment, sur la façon de déterminer la valeur comptable des actifs et des passifs d'une filiale, du traitement sur l'écart d'acquisition et sur la comptabilisation des participations ne donnant pas le contrôle au moment du regroupement d'entreprises. En vertu de cette norme, la plupart des frais connexes à l'acquisition doivent désormais être comptabilisés en charges dans les périodes au cours desquelles ils sont engagés. Ce nouveau chapitre s'applique aux acquisitions conclues à compter du 1^{er} novembre 2011, mais l'adoption anticipée est permise pour faciliter la transition aux IFRS en 2011.

Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés après la date d'acquisition et le chapitre 1602 traite de la comptabilisation et de la présentation des participations ne donnant pas le contrôle dans les états financiers consolidés, postérieurement à un regroupement d'entreprises. Les chapitres 1601 et 1602 du *Manuel de l'ICCA* doivent être adoptés en même temps que le chapitre 1582.

Transition aux Normes internationales d'information financière (IFRS)

Les entreprises canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes devront adopter les IFRS pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Par conséquent, nous adopterons la présentation selon les IFRS à compter du 1^{er} novembre 2011 et nous publierons nos premiers états financiers consolidés dressés selon les IFRS pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2012. Au moment de l'adoption, nous présenterons l'information financière comparative de l'exercice 2011 selon les IFRS.

La transition aux IFRS représente une initiative importante pour nous et repose sur une infrastructure formelle de gouvernance tenant compte de toute l'organisation et comprenant une équipe affectée au projet.

Les exigences à l'égard de la transition aux IFRS sont présentées dans la norme IFRS 1, « Première application des Normes internationales d'information financière », laquelle recommande généralement que les modifications apportées aux PCGR du Canada soient appliquées rétroactivement et présentées dans notre bilan d'ouverture consolidé comparatif au 1^{er} novembre 2010. Cependant, nous continuons d'évaluer quelques-uns des choix offerts en vertu des dispositions transitoires, dont certains entraînent une exemption quant à l'application rétroactive.

Les normes IFRS devraient entraîner des différences de conventions comptables pour de nombreux éléments. Selon les normes IFRS actuelles et l'évaluation que nous avons faite jusqu'à maintenant concernant nos choix transitoires, les éléments qui risquent d'avoir la plus grande incidence sur la présentation de l'information financière et des fonds propres comprennent la décomptabilisation des instruments financiers et la comptabilisation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.

Incidences financières

Sortie du bilan des instruments financiers

Il existe des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS actuelles lorsqu'il s'agit de déterminer si les instruments financiers doivent être sortis du bilan consolidé. En vertu des IFRS, la décomptabilisation d'un actif financier repose davantage sur le transfert des risques et des avantages que sur la question de savoir si les actifs ont été isolés juridiquement du cédant.

Par conséquent, les opérations de titrisation sont beaucoup plus susceptibles d'être comptabilisées comme des emprunts garantis que comme des ventes, ce qui entraînera une hausse du total de l'actif inscrit au bilan consolidé et une imputation aux bénéficiaires non répartis au moment de la transition à l'égard des gains antérieurement comptabilisés par suite du traitement comptable hors bilan, surtout en ce qui concerne les prêts hypothécaires à l'habitation titrisés par la création de titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) en vertu du programme d'OHC et du processus d'adjudication de titres adossés à des créances hypothécaires assurées en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*. La comptabilisation au bilan des créances hypothécaires titrisées peut également influencer sur nos stratégies de couverture.

Le changement proposé à la norme IFRS 1 visant à exonérer de ces exigences les cessions réalisées avant le 1^{er} novembre 2010 pourrait réduire l'incidence initiale de ces règles comptables, bien que nous puissions choisir d'appliquer ces règles rétroactivement. Ce changement entraînerait la majoration du montant inscrit à notre bilan d'ouverture dressé selon les IFRS d'environ 29 G\$ en ce qui a trait aux prêts hypothécaires à l'habitation titrisés.

Avantages postérieurs à l'emploi

Le choix comptable relatif à la comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi de la norme IFRS 1 est aussi susceptible d'avoir une incidence néfaste sur notre ratio des fonds propres, étant donné l'imputation des pertes actuarielles non amorties dans les bénéficiaires non répartis au moment de la transition; cependant, ce choix « nouveau départ » aurait également pour effet de réduire la charge au titre des salaires après la transition, la charge d'amortissement qui en résulterait autrement étant éliminée. D'après notre évaluation actuarielle du 31 octobre 2010, l'incidence nette du choix « nouveau départ » associé à certaines différences selon les IFRS moins importantes visant les avantages postérieurs à l'emploi, se traduirait par une réduction des fonds propres de première catégorie d'environ 1,1 G\$ après impôts.

D'autres choix portant sur la comptabilisation des gains et pertes actuariels pouvant survenir après la transition pourraient aussi avoir une incidence sur le capital et les bénéficiaires au cours des prochains exercices. Quelle que soit la solution choisie, nous passerons en charges le coût des avantages engagés au cours de l'exercice, majoré des frais d'intérêts pour l'obligation, déduction faite du rendement prévu des actifs du régime.

Cumul des écarts de conversion

En vertu de la norme IFRS 1, les entités peuvent choisir d'imputer le cumul des écarts de conversion de tous les établissements étrangers aux bénéficiaires non répartis au moment de la transition. D'après le solde des écarts de conversion au 31 octobre 2010, ce choix « nouveau départ » entraînerait un reclassement de 575 M\$ des autres éléments du résultat étendu aux bénéficiaires non répartis. Ce rajustement n'aurait aucune incidence sur nos fonds propres de première catégorie.

Modifications futures

Les modifications proposées aux normes IFRS pourraient donner lieu à des différences comptables supplémentaires importantes, mais nous prévoyons que la plupart des modifications découlant des normes proposées ne seront applicables que pour les exercices suivant notre application initiale des IFRS au cours de l'exercice 2012.

L'incidence des IFRS au moment de la transition dépendra finalement des normes IFRS et des règlements en matière de fonds propres qui seront en vigueur à ce moment, des choix transitoires qui ne sont pas encore fixés ainsi que de la situation et du contexte qui prévaudront sur les plans économique et commercial.

Principales filiales

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre 2010

Nom de la filiale ^{1, 2}	Adresse du siège social ou du bureau principal	Valeur comptable ³ des actions détenues par la CIBC et par d'autres filiales de la CIBC
Financement sur actifs CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	1
CIBC Asset Management Holdings Inc.	Toronto, Ontario, Canada	286
Gestion d'actifs CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	
CIBC BA Limited	Toronto, Ontario, Canada	4
Gestion globale d'actifs CIBC inc.	Montréal, Québec, Canada	301
Gestion globale d'actifs CIBC (É.-U.) Itée	Montréal, Québec, Canada	
Gestion privée de portefeuille CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	
Services Investisseurs CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	25
Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée	Mississauga, Ontario, Canada	24
Hypothèques CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	230
3877337 Canada Inc. (Hypothèques Logis Concept)	Toronto, Ontario, Canada	
Placements CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	2
Compagnie Trust CIBC	Toronto, Ontario, Canada	411
Marchés mondiaux CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	343
CIBC WM Real Estate Ltd.	Toronto, Ontario, Canada	
Marchés mondiaux CIBC Immobilier (Québec) Itée	Montréal, Québec, Canada	
CIBC Wood Gundy Services financiers inc.	Toronto, Ontario, Canada	
CIBC Wood Gundy Services financiers (Québec) inc.	Montréal, Québec, Canada	
CIBC Delaware Holdings Inc.	New York, NY, États-Unis	
Canadian Imperial Holdings Inc.	New York, NY, États-Unis	
CIBC Inc.	New York, NY, États-Unis	
CIBC Capital Corporation	New York, NY, États-Unis	
CIBC World Markets Corp.	New York, NY, États-Unis	
INTRIA Items Inc.	Mississauga, Ontario, Canada	100
CIBC Capital Funding IV, L.P.	New York, NY, États-Unis	51
CIBC Holdings (Cayman) Limited	George Town, Grand Caïman, Îles Caïmans	8 775
CIBC Bank and Trust Company (Cayman) Limited	George Town, Grand Caïman, Îles Caïmans	
CIBC Investments (Cayman) Limited	George Town, Grand Caïman, Îles Caïmans	
FirstCaribbean International Bank Limited (91,4 %)	Warrens, St. Michael, Barbade	
FirstCaribbean International Bank (Bahamas) Limited (87,0 %)	Nassau, Bahamas	
FirstCaribbean International Bank (Barbados) Limited (91,4 %)	Warrens, St. Michael, Barbade	
FirstCaribbean International Bank (Cayman) Limited (91,4 %)	George Town, Grand Caïman, Îles Caïmans	
FirstCaribbean International Bank (Jamaica) Limited (88,0 %)	Kingston, Jamaïque	
FirstCaribbean International Bank (Trinidad and Tobago) Limited (91,4 %)	Maraval, Port of Spain, Trinité-et-Tobago	
FirstCaribbean International Wealth Management Bank (Barbados) Limited (91,4 %)	Warrens, St. Michael, Barbade	
CIBC International (Barbados) Inc.	Warrens, St. Michael, Barbade	
Services bancaires extraterritoriaux CIBC	Warrens, St. Michael, Barbade	
CIBC Reinsurance Company Limited	Warrens, St. Michael, Barbade	
CIBC Trust Company (Bahamas) Limited	Nassau, Bahamas	
CIBC World Markets Securities Ireland Limited	Comté de Meath, Irlande	
CIBC World Markets plc	Londres, Angleterre, Royaume-Uni	387
CIBC Asia Limited	Singapour, Singapour	8
CIBC World Markets (Japan) Inc.	Tokyo, Japon	51
CIBC Australia Limited	Sydney, Nouvelle-Galles du Sud, Australie	22

1) Sauf indication contraire, la CIBC et d'autres filiales de la CIBC détiennent 100 % des actions avec droit de vote de chaque filiale.

2) Chaque filiale est constituée en société ou structurée en vertu des lois de l'État ou du pays où se trouve son bureau principal, sauf dans le cas de CIBC World Markets (Japan) Inc., qui a été constituée en société à la Barbade; CIBC Capital Funding IV, L.P., CIBC Delaware Holdings Inc., CIBC World Markets Corp., Canadian Imperial Holdings Inc., CIBC inc. et CIBC Capital Corporation, qui ont été constituées en société ou structurées en vertu des lois du Delaware, États-Unis.

3) La valeur comptable des actions des filiales est indiquée au coût et peut comprendre des actions ordinaires et privilégiées sans droit de vote.

4) La valeur comptable des actions détenues par la CIBC est inférieure à 1 M\$.

Revue trimestrielle

État des résultats consolidé condensé

Non vérifié, en millions de dollars, pour le trimestre	2010				2009			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenu net d'intérêts	1 645 \$	1 548 \$	1 497 \$	1 514 \$	1 419 \$	1 369 \$	1 273 \$	1 333 \$
Revenu autre que d'intérêts	1 609	1 301	1 424	1 547	1 469	1 488	888	689
Total des revenus	3 254	2 849	2 921	3 061	2 888	2 857	2 161	2 022
Dotation à la provision pour pertes sur créances	150	221	316	359	424	547	394	284
Frais autres que d'intérêts	1 860	1 741	1 678	1 748	1 669	1 699	1 639	1 653
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participations ne donnant pas le contrôle	1 244	887	927	954	795	611	128	85
Charge (économie) d'impôts	742	244	261	286	145	172	174	(67)
Participations ne donnant pas le contrôle	2	3	6	16	6	5	5	5
Bénéfice net (perte nette)	500	640	660	652	644	434	(51)	147
Dividendes sur actions privilégiées	42	42	43	42	43	44	39	36
Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	458 \$	598 \$	617 \$	610 \$	601 \$	390 \$	(90) \$	111 \$

Bilan consolidé condensé

Non vérifié, en millions de dollars, à la date de la fin du trimestre	2010				2009			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Actif								
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	12 052 \$	14 413 \$	7 936 \$	8 290 \$	7 007 \$	6 895 \$	8 301 \$	9 642 \$
Valeurs mobilières	77 608	77 636	66 964	76 044	77 576	77 572	79 275	74 162
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	37 342	32 084	39 446	32 497	32 751	31 029	32 674	33 253
Prêts	93 568	96 049	93 942	89 605	86 152	83 550	75 926	85 658
Prêts hypothécaires à l'habitation	46 462	45 601	46 556	46 181	45 677	44 605	43 829	42 954
Particuliers et cartes de crédit	38 582	38 001	38 239	39 296	37 343	37 260	42 397	44 881
Entreprises et gouvernements	(1 720)	(1 973)	(2 002)	(1 964)	(1 960)	(1 899)	(1 693)	(1 551)
Provision pour pertes sur créances	24 682	23 886	21 830	23 563	24 696	28 357	34 048	34 144
Instruments dérivés	7 684	7 309	7 001	6 997	8 397	8 929	9 450	9 342
Engagements de clients en vertu d'acceptations	15 780	16 594	16 039	16 730	18 305	19 619	23 156	21 330
Autres actifs	352 040 \$	349 600 \$	336 001 \$	337 239 \$	335 944 \$	335 917 \$	347 363 \$	353 815 \$
Passif et capitaux propres								
Dépôts	113 294 \$	113 059 \$	111 865 \$	111 237 \$	108 324 \$	106 274 \$	103 788 \$	101 179 \$
Particuliers	127 759	118 207	108 469	105 920	107 209	101 254	109 080	113 534
Entreprises et gouvernements	5 618	6 836	6 459	7 112	7 584	6 699	9 044	11 670
Banques	26 489	26 287	24 060	25 686	27 162	31 455	38 094	38 851
Instruments dérivés	7 684	7 309	7 001	6 997	8 397	8 930	9 529	9 345
Acceptations	37 893	43 646	45 899	49 242	43 369	47 190	42 057	44 606
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres	12 572	12 012	10 607	10 441	13 693	13 834	14 567	13 441
Autres passifs	4 773	6 067	6 063	5 119	5 157	5 691	6 612	6 728
Titres secondaires	–	600	600	600	600	600	600	600
Passif au titre des actions privilégiées	168	165	168	171	174	170	175	189
Participations ne donnant pas le contrôle	15 790	15 412	14 810	14 714	14 275	13 820	13 817	13 672
Capitaux propres	352 040 \$	349 600 \$	336 001 \$	337 239 \$	335 944 \$	335 917 \$	347 363 \$	353 815 \$

Principales mesures financières

Non vérifié, à la date de la fin du trimestre ou pour le trimestre	2010				2009			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Rendement des capitaux propres	14,6 %	19,8 %	22,2 %	21,5 %	22,2 %	14,6 %	(3,5) %	4,0 %
Rendement de l'actif moyen	0,56 %	0,72 %	0,81 %	0,76 %	0,75 %	0,51 %	(0,06) %	0,16 %
Capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires (en millions de dollars)	12 400 \$	11 994 \$	11 415 \$	11 269 \$	10 718 \$	10 601 \$	10 644 \$	10 960 \$
Actif moyen (en millions de dollars)	355 868 \$	353 092 \$	333 589 \$	340 822 \$	339 197 \$	340 661 \$	353 819 \$	369 249 \$
Actif moyen/capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires	28,7	29,4	29,2	30,2	31,6	32,1	33,2	33,7
Ratio des fonds propres de première catégorie	13,9 %	14,2 %	13,7 %	13,0 %	12,1 %	12,0 %	11,5 %	9,8 %
Ratio du total des fonds propres	17,8 %	18,1 %	18,8 %	17,1 %	16,1 %	16,5 %	15,9 %	14,8 %
Marge d'intérêts nette	1,83 %	1,74 %	1,84 %	1,76 %	1,66 %	1,59 %	1,48 %	1,43 %
Coefficient d'efficacité	52,2 %	61,1 %	57,5 %	57,1 %	57,8 %	59,4 %	75,9 %	81,8 %

Renseignements sur les actions ordinaires

Non vérifié, à la date de la fin du trimestre ou pour le trimestre	2010				2009			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)	391 055	388 815	386 865	384 442	382 793	381 584	381 410	380 911
Par action								
– bénéfice (perte) de base	1,17 \$	1,54 \$	1,60 \$	1,59 \$	1,57 \$	1,02 \$	(0,24) \$	0,29 \$
– bénéfice dilué (perte diluée) ³	1,17	1,53	1,59	1,58	1,56	1,02	(0,24)	0,29
– dividendes	0,87	0,87	0,87	0,87	0,87	0,87	0,87	0,87
– valeur comptable ¹	32,17	31,36	30,00	29,91	28,96	27,87	27,95	28,98
Cours de l'action ²								
– haut	79,50	75,40	77,19	70,66	69,30	67,20	54,90	57,43
– bas	66,81	65,91	63,16	61,96	60,22	53,02	37,10	41,65
– clôture	78,23	70,60	74,56	63,90	62,00	66,31	53,57	46,63
Ratio dividendes/bénéfice	74,3 %	56,7 %	54,5 %	54,8 %	55,4 %	85,0 %	négl.	négl.

1) Capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fin du trimestre.

2) Cours extrêmes pendant la période et cours de clôture du dernier jour de négociation de la période à la Bourse de Toronto.

3) En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sera antidilutive; c'est pourquoi le bénéfice (la perte) de base par action et le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sont identiques.

négl. Négligeable.

Revue statistique des dix dernières années

État des résultats consolidé condensé

Non vérifié, en millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Revenu net d'intérêts	6 204 \$	5 394 \$	5 207 \$	4 558 \$	4 435 \$	4 937 \$	5 258 \$	5 517 \$	5 389 \$	4 445 \$
Revenu autre que d'intérêts	5 881	4 534	(1 493)	7 508	6 916	7 561	6 573	5 924	5 541	6 613
Total des revenus	12 085	9 928	3 714	12 066	11 351	12 498	11 831	11 441	10 930	11 058
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 046	1 649	773	603	548	706	628	1 143	1 500	1 100
Frais autres que d'intérêts	7 027	6 660	7 201	7 612	7 488	10 865	8 307	8 106	9 129	8 226
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et participations ne donnant pas le contrôle	4 012	1 619	(4 260)	3 851	3 315	927	2 896	2 192	301	1 732
Charge (économie) d'impôts	1 533	424	(2 218)	524	640	789	790	239	(279)	92
Participations ne donnant pas le contrôle	27	21	18	31	29	170	15	3	38	58
Bénéfice net (perte nette)	2 452 \$	1 174 \$	(2 060) \$	3 296 \$	2 646 \$	(32) \$	2 091 \$	1 950 \$	542 \$	1 582 \$
Dividendes sur actions privilégiées	169	162	119	139	132	125	100	75	50	17
Prime de rachat d'actions privilégiées classées à titre de capitaux propres	-	-	-	32	-	-	-	-	-	-
Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	2 283 \$	1 012 \$	(2 179) \$	3 125 \$	2 514 \$	(157) \$	1 991 \$	1 875 \$	492 \$	1 565 \$

Bilan consolidé condensé

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Actif										
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	12 052 \$	7 007 \$	8 959 \$	13 747 \$	11 853 \$	11 852 \$	12 203 \$	10 454 \$	9 512 \$	11 350 \$
Valeurs mobilières	77 608	77 576	79 171	86 500	83 498	67 764	67 316	69 628	64 273	74 794
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	37 342	32 751	35 596	34 020	25 432	18 514	18 165	19 829	16 020	24 079
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	93 568	86 152	90 695	91 664	81 358	77 216	72 592	70 014	66 612	58 751
Particuliers et cartes de crédit	46 462	45 677	42 953	38 334	35 305	34 853	35 000	32 695	30 784	28 411
Entreprises et gouvernements	38 582	37 343	39 273	34 099	30 404	31 350	31 737	33 177	41 961	46 693
Provision pour pertes sur créances	(1 720)	(1 960)	(1 446)	(1 443)	(1 442)	(1 636)	(1 825)	(1 952)	(2 288)	(2 294)
Instruments dérivés	24 682	24 696	28 644	24 075	17 122	20 309	23 710	22 796	24 717	25 723
Engagements de clients en vertu d'acceptations	7 684	8 397	8 848	8 024	6 291	5 119	4 778	5 139	6 848	8 100
Autres actifs	15 780	18 305	21 237	13 158	14 163	15 029	15 088	15 367	14 854	11 867
	352 040 \$	335 944 \$	353 930 \$	342 178 \$	303 984 \$	280 370 \$	278 764 \$	277 147 \$	273 293 \$	287 474 \$
Passif et capitaux propres										
Dépôts										
Particuliers	113 294 \$	108 324 \$	99 477 \$	91 772 \$	81 829 \$	75 973 \$	73 392 \$	70 085 \$	68 297 \$	66 826 \$
Entreprises et gouvernements	127 759	107 209	117 772	125 878	107 468	106 226	105 362	105 885	117 664	114 270
Banques	5 618	7 584	15 703	14 022	13 594	10 535	11 823	12 160	10 669	13 256
Instruments dérivés	26 489	27 162	32 742	26 688	17 330	20 128	23 990	21 945	24 794	26 395
Acceptations	7 684	8 397	8 848	8 249	6 297	5 119	4 778	5 147	6 878	8 100
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres	37 893	43 369	44 947	42 081	44 221	29 208	29 010	30 952	18 051	32 616
Autres passifs	12 572	13 693	13 167	13 728	14 716	16 002	13 258	13 976	10 869	9 863
Titres secondaires	4 773	5 157	6 658	5 526	5 595	5 102	3 889	3 197	3 627	3 999
Passif au titre des actions privilégiées	-	600	600	600	600	600	1 043	1 707	1 988	1 999
Participations ne donnant pas le contrôle	168	174	185	145	12	746	39	22	111	249
Capitaux propres	15 790	14 275	13 831	13 489	12 322	10 731	12 180	12 071	10 345	9 901
	352 040 \$	335 944 \$	353 930 \$	342 178 \$	303 984 \$	280 370 \$	278 764 \$	277 147 \$	273 293 \$	287 474 \$

Principales mesures financières

Non vérifié, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Rendement des capitaux propres	19,4 %	9,4 %	(19,4) %	28,7 %	27,9 %	(1,6) %	18,7 %	19,2 %	5,1 %	16,1 %
Rendement de l'actif moyen	0,71 %	0,33 %	(0,60) %	1,00 %	0,91 %	(0,01) %	0,74 %	0,68 %	0,19 %	0,57 %
Capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires (en millions de dollars)	11 772 \$	10 731 \$	11 261 \$	10 905 \$	9 016 \$	9 804 \$	10 633 \$	9 764 \$	9 566 \$	9 739 \$
Actif moyen (en millions de dollars)	345 943 \$	350 706 \$	344 865 \$	328 520 \$	291 277 \$	288 845 \$	280 810 \$	284 739 \$	292 510 \$	278 798 \$
Actif moyen/capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires	29,4 %	32,7	30,6	30,1	32,3	29,5	26,4	29,2	30,6	28,6
Ratio des fonds propres de première catégorie	13,9 %	12,1 %	10,5 %	9,7 %	10,4 %	8,5 %	10,5 %	10,8 %	8,7 %	9,0 %
Ratio du total des fonds propres	17,8 %	16,1 %	15,4 %	13,9 %	14,5 %	12,7 %	12,8 %	13,0 %	11,3 %	12,0 %
Marge d'intérêts nette	1,79 %	1,54 %	1,51 %	1,39 %	1,52 %	1,71 %	1,87 %	1,94 %	1,84 %	1,59 %
Coefficient d'efficacité	58,1 %	67,1 %	négl.	63,1 %	66,0 %	86,9 %	70,2 %	70,9 %	83,5 %	74,4 %

négl. Négligeable.

État de l'évolution des capitaux propres consolidé condensé

Non vérifié, en millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Solde au début de l'exercice	14 275 \$	13 831 \$	13 489 \$	12 322 \$	10 731 \$	12 180 \$	12 071 \$	10 345 \$	9 901 \$	9 793 \$
Rajustement pour modification de convention comptable	–	(6) ¹	(66) ²	(50) ³	–	10 ⁴	6 ⁵	–	(42) ⁶	(140) ⁷
Prime de rachat d'actions ordinaires	–	–	–	(277)	–	(1 035)	(1 084)	–	(269)	(736)
Prime de rachat d'actions privilégiées	–	–	–	(32)	–	–	–	–	–	–
Variations du capital-actions										
Actions privilégiées	–	525	300	(50)	–	598	133	550	800	–
Actions ordinaires	563	178	2 926	92	93	(17)	19	108	15	(41)
Variations du surplus d'apport	4	(4)	–	26	12	(1)	9	24	26	–
Variations des autres éléments du résultat étendu	9	72	650	(650)	(115)	49	(196)	(222)	2	38
Bénéfice net (perte nette)	2 452	1 174	(2 060)	3 296	2 646	(32)	2 091	1 950	542	1 582
Dividendes	(169)	(162)	(119)	(139)	(132)	(125)	(100)	(75)	(50)	(17)
Actions privilégiées										
Actions ordinaires	(1 350)	(1 328)	(1 285)	(1 044)	(924)	(902)	(781)	(591)	(577)	(536)
Divers	6	(5)	(4)	(5)	11	6	12	(18)	(3)	(42)
Solde à la fin de l'exercice	15 790 \$	14 275 \$	13 831 \$	13 489 \$	12 322 \$	10 731 \$	12 180 \$	12 071 \$	10 345 \$	9 901 \$

- 1) Représente l'incidence de la modification de la date d'évaluation au titre des avantages sociaux futurs. Pour plus de précisions, se reporter à la note 22 afférente aux états financiers consolidés.
- 2) Représente l'incidence de l'adoption de l'abrégié modifié du Comité sur les problèmes nouveaux 46 de l'ICCA, *Baux adossés*. Pour plus de précisions, se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés.
- 3) Représente l'incidence de l'application des normes relatives aux instruments financiers de l'ICCA, qui donnent des directives quant à la comptabilisation et à l'évaluation des instruments financiers.
- 4) Représente l'incidence de l'application de la NOC-15 de l'ICCA, *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables*, selon laquelle il est possible d'identifier une EDDV et de désigner un principal bénéficiaire pour consolider cette EDDV.
- 5) Représente l'incidence de l'application de la NOC-17 de l'ICCA, *Contrats de dépôt indexés sur actions*, selon laquelle les contrats de dépôt indexés sur actions doivent être comptabilisés distinctement, et le dérivé, mesuré à la juste valeur.
- 6) Représente l'incidence de l'adoption du chapitre 3870 du *Manuel de l'ICCA*, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions », selon lequel les DPVA doivent être comptabilisés d'après les cours du marché de façon continue. En outre, la CIBC a adopté la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les opérations sur actions avec ses employés et ses administrateurs qui ne sont pas des dirigeants, comme le recommande le chapitre 3870.
- 7) Représente l'incidence de l'application du chapitre 3461 du *Manuel de l'ICCA*, « Avantages sociaux futurs », selon lequel le coût des avantages postérieurs au départ à la retraite et postérieurs à l'emploi doit être comptabilisé dans l'exercice au cours duquel les employés fournissent des services à la CIBC.

Renseignements sur les actions ordinaires

Non vérifié, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)	387 802	381 677	370 229	336 092	335 135	339 263	355 735	360 048	360 553	372 305
Par action – bénéfice (perte) de base	5,89 \$	2,65 \$	(5,89) \$	9,30 \$	7,50 \$	(0,46) \$	5,60 \$	5,21 \$	1,37 \$	4,19 \$
– bénéfice dilué (perte diluée) ¹	5,87	2,65	(5,89)	9,21	7,43	(0,46)	5,53	5,18	1,35	4,13
– dividendes	3,48	3,48	3,48	3,11	2,76	2,66	2,20	1,64	1,60	1,44
– valeur comptable ²	32,17	28,96	29,40	33,31	29,59	25,00	29,92	28,78	25,75	26,44
Cours de l'action ³										
– haut	79,50	69,30	99,81	106,75	87,87	80,80	73,90	60,95	57,70	57,00
– bas	61,96	37,10	49,00	87,00	72,90	67,95	59,35	39,50	34,26	43,20
– clôture	78,23	62,00	54,66	102,00	87,60	72,20	73,90	59,21	38,75	48,82
Ratio dividendes/bénéfice	59,1 %	>100,0 %	négl.	33,4 %	36,8 %	négl.	39,2 %	31,5 %	>100,0 %	34,2 %

- 1) En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sera antidilutive; c'est pourquoi le bénéfice (la perte) de base par action et le bénéfice dilué (la perte diluée) par action seront identiques.
 - 2) Capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fin de l'exercice.
 - 3) Cours extrêmes pendant l'exercice et cours de clôture du dernier jour de négociation de l'exercice à la Bourse de Toronto.
- négl. Négligeable.

Dividendes sur actions privilégiées¹

Non vérifié, exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Catégorie A										
Série 14	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	1,1156 \$	1,4875 \$	1,4875 \$
Série 15	–	–	–	–	–	–	1,0709	1,4125	1,4125	1,4125
Série 16	–	–	–	–	–	–	1,8456	2,0025	2,2244	2,1724
Série 17	–	–	–	–	–	–	1,3551	1,3625	1,3625	1,3625
Série 18	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750
Série 19	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375
Série 20	–	–	–	–	–	1,5780	1,6908	1,8253	2,0276	1,9801
Série 21	–	–	–	–	–	1,5095	1,5000	1,5000	1,5000	1,5000
Série 22	–	–	–	–	–	1,9518	2,0520	2,2152	2,4606	2,4031
Série 23	1,3250	1,3250	1,3250	1,3250	1,3250	1,3250	1,3250	1,3250	1,3250	0,9938
Série 24	–	–	–	0,3750	1,5000	1,5000	1,5000	1,5000	1,2962	–
Série 25	–	–	–	1,1250	1,5000	1,5000	1,5000	1,5000	0,8048	–
Série 26	1,4375	1,4375	1,4375	1,4375	1,4375	1,4375	1,4375	1,0859	–	–
Série 27	1,4000	1,4000	1,4000	1,4000	1,4000	1,4000	1,5484	–	–	–
Série 28	0,0800	0,0800	0,0800	0,0800	0,0800	0,0799	0,1996	–	–	–
Série 29	1,3500	1,3500	1,3500	1,3500	1,3500	1,3500	–	–	–	–
Série 30	1,2000	1,2000	1,2000	1,2000	1,2000	1,1938	–	–	–	–
Série 31	1,1750	1,1750	1,1750	1,1298	–	–	–	–	–	–
Série 32	1,1250	1,1250	1,1250	0,7995	–	–	–	–	–	–
Série 33	1,3375	1,5271	–	–	–	–	–	–	–	–
Série 35	1,6250	1,1909	–	–	–	–	–	–	–	–
Série 37	1,6250	1,0607	–	–	–	–	–	–	–	–

- 1) Le dividende est rajusté compte tenu du nombre de jours au cours de l'exercice pendant lesquels l'action a été en circulation au moment de l'émission et du rachat.

Glossaire

Accord général de compensation

Accord standard conçu pour réduire le risque de crédit d'opérations dérivées multiples par la création d'un droit juridiquement reconnu de compenser les obligations de la contrepartie en cas de défaillance.

Actif pondéré en fonction du risque (APR)

En vertu des dispositions de Bâle II, l'APR est constitué de trois éléments : i) l'APR reflétant le risque de crédit est calculé au moyen de l'approche NI avancée et de l'approche standardisée. Selon l'approche NI avancée, l'APR est calculé au moyen des probabilités de défaillance, des pertes en cas de défaillance et des expositions en cas de défaillance et, dans certains cas, des ajustements d'échéance. Selon l'approche standardisée, l'APR est calculé à l'aide de facteurs de pondération précisés dans les lignes directrices du BSIF pour les expositions au bilan et hors bilan; ii) l'APR reflétant le risque de marché du portefeuille de négociation est estimé d'après les statistiques selon des modèles approuvés par le BSIF; et iii) l'APR reflétant le risque opérationnel lié au risque de pertes découlant du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes ou de l'erreur humaine est calculé au moyen de l'approche de mesure avancée.

Approche de mesure avancée (AMA) visant le risque opérationnel

Modèles internes de mesure du risque servant à calculer les exigences de fonds propres du risque opérationnel, sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs de mesure du risque.

Approche des modèles internes pour mesurer le risque de marché

Modèles internes servant à calculer les exigences de fonds propres réglementaire rattachées à des risques liés à des actions et à des créances précises et à des risques de marché généraux.

Approche fondée sur les notations internes avancée (NI avancée) visant le risque de crédit

Modèles internes servant à calculer les exigences de fonds propres fondés sur les données historiques découlant des principales hypothèses sur le risque.

Approche standardisée du risque de crédit

Selon Bâle II, elle est appliquée lorsqu'il n'y a pas suffisamment d'informations pour permettre l'application de l'approche NI avancée visant le risque de crédit. Les exigences en matière de fonds propres au titre du risque de crédit sont calculées en fonction d'un ensemble normalisé de pondérations du risque, tel qu'il est recommandé par l'organisme de réglementation. Les pondérations normalisées du risque sont fondées sur des évaluations de crédit effectuées par des organismes externes, lorsqu'elles sont disponibles, et sur d'autres facteurs de risque, notamment l'exposition au titre des catégories d'actif, les garanties, etc.

Autre exposition aux instruments hors bilan

Dans les rapports sur les risques de crédit selon Bâle II, montant lié au risque de crédit découlant de l'émission de cautionnements et de lettres de crédit.

Autres risques liés au portefeuille de détail

Dans les rapports sur les risques selon Bâle II, catégorie de risque comprenant tous les autres prêts accordés à des particuliers et à des PME.

Base d'imposition équivalente (BIE)

Mesure non conforme aux PCGR qui consiste à augmenter le revenu exonéré d'impôts pour le rendre directement comparable aux sources de revenu imposables en vue de comparer le total des revenus ou le revenu net d'intérêts. Il s'agit d'un rajustement compensatoire de la provision pour impôts, qui permet d'obtenir le bénéfice après impôts présenté en vertu des PCGR.

Bénéfice économique

Le bénéfice économique est une mesure de rendement non conforme aux PCGR, rajustée en fonction du risque, qui est utilisée pour calculer la valeur ajoutée économique. Cette mesure correspond au bénéfice de chaque entreprise, déduction faite d'un montant au titre du coût des capitaux propres.

Biens administrés

Biens administrés par la CIBC qui sont la propriété réelle des clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Les services fournis par la CIBC sont de nature administrative et comprennent les services de garde des valeurs, le recouvrement du revenu de placement et le règlement des opérations d'achat et de vente.

Biens sous gestion

Biens gérés par la CIBC qui sont la propriété réelle des clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Le service fourni relativement à ces biens consiste en la gestion d'un portefeuille discrétionnaire pour le compte des clients. Les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)

Le BSIF supervise et réglemente toutes les banques ainsi que toutes les sociétés de fiducie et de prêt, les sociétés d'assurance, les associations coopératives de crédit, les sociétés de secours mutuel et les régimes de retraite constitués ou enregistrés en vertu des lois fédérales du Canada.

Capital économique

Le capital économique est une mesure non conforme aux PCGR et représente une estimation des capitaux propres requis par les entreprises en vue d'éliminer les pertes selon notre évaluation du risque prévu sur un horizon d'un an. Le capital économique se compose du capital de risque de crédit et de marché ainsi que de risque opérationnel et stratégique.

Cautionnements et lettres de garantie

Représentent essentiellement l'obligation de la CIBC, sous réserve de certaines conditions, d'effectuer des paiements à des tiers pour le compte de clients si ces derniers ne peuvent pas effectuer les paiements ou ne sont pas en mesure de satisfaire aux obligations contractuelles précisées.

Coefficient d'efficacité

Frais autres que d'intérêts exprimés en pourcentage du total du bénéfice (revenu net d'intérêts et revenu autre que d'intérêts). Le coefficient d'efficacité est utilisé comme mesure de la productivité.

Contrat à terme de gré à gré

Engagement contractuel d'acheter ou de vendre une marchandise, une devise ou un instrument financier donné à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance. Les contrats à terme de gré à gré, qui sont des dérivés, sont des contrats conçus sur mesure négociés hors Bourse.

Contrat à terme standardisé

Engagement contractuel d'acheter ou de vendre une marchandise, une devise ou un instrument financier donné à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance. Ces contrats, qui sont des dérivés, sont standardisés et négociés en Bourse.

Contrat de garantie de taux d'intérêt

Contrat de gré à gré fixant un taux d'intérêt à verser ou à recevoir à compter d'une date ultérieure donnée pour une période préétablie. Ces contrats sont des dérivés.

Coupon d'intérêt

Instrument financier reposant uniquement sur une partie ou la totalité des paiements d'intérêts d'un bloc de prêts ou d'autres actifs semblables productifs d'intérêts. Lorsque des remboursements de capital sur des actifs productifs d'intérêts sous-jacents sont effectués ou lorsqu'il y a défaillance, les paiements d'intérêts diminuent, et la valeur du coupon d'intérêt s'ajuste en conséquence.

Coût après amortissement

Montant qui permet de calculer la valeur d'un actif ou d'un passif financier, à sa constatation initiale, moins les remboursements, moins le cumul des intérêts constatés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, plus ou moins tout rajustement découlant d'une couverture de la juste valeur et moins toute réduction de valeur (appliquée directement ou au moyen d'un compte de provision) au titre de dépréciation ou de montant irrécouvrable. La valeur d'un actif ou d'un passif financier, évaluée à sa constatation initiale, correspond au coût de l'actif ou du passif financier, y compris les coûts d'opération capitalisés et les honoraires reportés.

Coût de remplacement actuel

Coût estimatif de remplacement d'instruments dérivés qui ont une valeur marchande positive, représentant un gain latent pour la CIBC.

Couverture

Technique de diminution du risque aux termes de laquelle un dérivé ou autre instrument financier est utilisé pour réduire ou neutraliser les risques à l'égard des variations des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des actions, du prix des marchandises ou du risque de crédit.

Dérivés

Contrat qui n'exige aucun investissement initial, ou qui exige un investissement minime, dont la valeur fluctue en fonction de l'évolution des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des actions ou du prix des marchandises ou encore des écarts de taux sous-jacents. L'utilisation de dérivés permet la gestion du risque par suite des variations de ces facteurs de risque.

Dérivés de crédit

Une catégorie de dérivés qui permet à une partie (le bénéficiaire) de transférer le risque de crédit d'un actif de référence, que le bénéficiaire peut ou non détenir, à une autre partie (le garant), sans toutefois vendre réellement l'actif. La CIBC utilise généralement les dérivés de crédit pour gérer son risque de crédit global.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Montant imputé aux résultats permettant de porter la provision pour pertes sur créances à un niveau suffisant pour couvrir les pertes sur créances relevées et inhérentes au portefeuille de prêts, aux acceptations, aux lettres de crédit et aux cautionnements de la CIBC.

Droits à la plus-value des actions (DPVA)

Droits ayant été émis par la CIBC rattachés aux options sur actions. Ces droits auraient pu être échangés contre un montant au comptant égal à l'excédent du cours moyen pondéré des actions ordinaires de la CIBC à la Bourse de Toronto le jour de négociation précédant immédiatement celui où les droits ont été exercés sur le prix d'exercice de l'option à la date d'attribution.

Engagements non utilisés

Dans les rapports sur les risques de crédit selon Bâle II, montant lié au risque de crédit découlant de prêts non versés à un client donné, mais qu'il pourrait utiliser plus tard.

Entité à détenteurs de droits variables (EDDV)

Entité qui n'a pas suffisamment de capitaux propres à risque pour lui permettre de financer ses activités sans un soutien financier subordonné additionnel, ou dans laquelle les investisseurs ne sont pas considérés comme des détenteurs de participations financières conférant le contrôle. Les structures d'accueil sont des types d'EDDV créées dans un seul but limité bien défini.

Équivalents temps plein

Les équivalents temps plein sont une mesure qui normalise le nombre d'employés à temps plein et à temps partiel, le nombre d'employés qui touchent un salaire de base et des commissions et le nombre d'employés entièrement rémunérés à la commission dans les unités d'équivalents temps plein selon le nombre réel d'heures de travail rémunéré dans une période donnée.

Évaluation à la valeur de marché

Valeur marchande à laquelle deux parties sont prêtes à échanger un actif, un passif ou tout autre contrat dérivé. Évaluation établie en fonction des taux/prix du marché à la date du bilan. Les taux du marché observable sont généralement disponibles pour la plupart des valeurs négociées sur le marché et pour certains dérivés. L'évaluation à la valeur de marché pour certains dérivés complexes est fondée sur un modèle utilisant des prix du marché observables.

Exposition aux instruments dérivés de gré à gré

Dans les rapports sur les risques de crédit selon Bâle II, montant lié au risque de crédit découlant de produits dérivés se négociant directement entre deux parties plutôt que sur les marchés boursiers.

Exposition en cas de défaillance (ECD)

Dans les rapports sur les risques de crédit selon Bâle II, estimation du montant à risque associé à un client en cas de défaillance, au moment de la défaillance.

Expositions à des transactions assimilables à des mises en pension

Dans les rapports sur les risques de crédit selon Bâle II, montant lié au risque de crédit découlant de nos valeurs acquises ou vendues en vertu de prises en pension de titres, de même que nos activités d'emprunt de valeurs et de prêts de valeurs.

Expositions au crédit personnel garanti – immobilier

Dans les rapports sur les risques de crédit selon Bâle II, catégorie de risque comprenant les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit garanties par un bien immobilier conclus avec des particuliers.

Expositions au portefeuille de détail renouvelables admissibles

Dans les rapports sur les risques selon Bâle II, catégorie de risque comprenant les prêts sur cartes de crédit, les marges de crédit non garanties et les autorisations de découvert conclus avec des particuliers. En vertu de l'approche standardisée, ces risques seraient inclus dans « Autres risques liés au portefeuille de détail ».

Expositions aux banques

Dans les rapports sur les risques de crédit selon Bâle II, risques de crédit directs liés à des institutions acceptant des dépôts et à des sociétés réglementées en courtage de valeurs, ainsi que les risques garantis par ces entités.

Expositions aux entités souveraines

Dans les rapports sur les risques de crédit selon Bâle II, risques de crédit directs envers les gouvernements, les banques centrales et certaines entités du secteur public, ainsi que les risques garantis par ces entités.

Expositions aux entreprises

Dans les rapports sur les risques de crédit selon Bâle II, risques de crédit directs liés à des sociétés, des sociétés en nom collectif et des entreprises individuelles, ainsi que les risques garantis par ces entités.

Fonds propres réglementaires

Les fonds propres réglementaires selon Bâle II sont composés des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie conformément à leur définition dans la réglementation du BSIF. Les fonds propres de première catégorie comprennent les actions ordinaires, à l'exclusion des positions de négociation à découvert dans nos propres actions, les bénéfices non répartis, les actions privilégiées, les billets de catégorie 1 novateurs, les participations ne donnant pas le contrôle, le surplus d'apport et l'écart de conversion. L'écart d'acquisition et le gain à la vente d'actifs titrisés applicables sont déduits des fonds propres de première catégorie. Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent les titres secondaires et la provision générale admissible. Les fonds propres de première et de deuxième catégories sont assujettis à certaines autres déductions à parts égales, à l'exception des placements dans les activités liées à l'assurance qui continuent d'être déduits à 100 % des fonds propres de deuxième catégorie aux termes des dispositions transitoires du BSIF.

Garanties

Tout actif donné à titre de garantie du remboursement d'un prêt ou d'une autre obligation, généralement sous forme d'espèces ou de valeurs bien cotées.

Gestion de l'actif et du passif (GAP)

Il s'agit essentiellement de la gestion des risques dans les secteurs non liés à la négociation de la Banque. Des techniques de gestion du risque servent à gérer la durée relative des actifs (comme les prêts) et des passifs (comme les dépôts) de la CIBC, afin de réduire l'incidence défavorable des fluctuations des taux d'intérêt.

Instrument financier hors bilan

Actif ou passif non inscrit ou non entièrement inscrit au bilan à titre de montant nominal de référence ou constaté, mais pouvant éventuellement produire des flux de trésorerie positifs ou négatifs. Ces instruments comprennent les ententes relatives au crédit.

Juste valeur

Le montant d'une contrepartie qui pourrait être échangé dans une opération sans lien de dépendance entre des parties consentantes dans des conditions de pleine concurrence.

Marge d'intérêts nette

Revenu net d'intérêts exprimé en pourcentage de l'actif moyen.

Méthode de notations internes pour les expositions liées aux titrisations

Calcul des exigences de fonds propres fondé sur des pondérations de risque converties de notations internes.

Méthode du taux d'intérêt effectif

Méthode servant à calculer le coût après amortissement d'un actif financier ou d'un passif financier et à répartir adéquatement le revenu d'intérêts et les frais d'intérêts entre les périodes. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les sorties ou les rentrées de trésorerie futures estimatives sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier ou du passif financier.

Montant nominal de référence

Montant du capital ou montant de référence servant à calculer les paiements en vertu d'actifs/de passifs ou de contrats de dérivés. Dans la plupart des cas, ce montant n'est pas payé, reçu ou échangé en vertu des modalités du contrat dérivé.

Montant utilisé

Dans les rapports sur les risques de crédit selon Bâle II, montant lié au risque de crédit découlant de l'encours des prêts-clients.

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Rachat, de temps à autre, par une société cotée, de ses propres actions par l'entremise d'une Bourse, assujetti aux diverses règles des commissions des valeurs mobilières et des Bourses.

Option

Obligation contractuelle en vertu de laquelle le vendeur donne le droit à l'acheteur, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) un montant déterminé d'une marchandise, d'une devise ou d'un instrument financier, à un prix stipulé d'avance et à une date donnée ou au plus tard à une date donnée.

Perte en cas de défaillance (PCD)

Estimation de la probabilité que le montant lié aux engagements d'un client donné ne soit pas remboursé par ce client en cas de défaillance, exprimé en pourcentage de l'exposition en cas de défaillance.

Point de base

Équivaut à un centième de point de pourcentage.

Portefeuilles de détail

Dans les rapports sur les risques de crédit selon Bâle II, catégorie de risque comprenant les prêts consentis à des particuliers et à des PME où l'acceptation du prêt s'appuie principalement sur les modèles d'évaluation du crédit.

Portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements

Dans les rapports sur les risques de crédit selon Bâle II, catégorie de risque comprenant les prêts consentis à des entreprises et à des gouvernements où l'acceptation du prêt s'appuie principalement sur l'établissement et l'attribution de notations du risque, qui reflètent le risque de crédit lié à l'exposition.

Probabilité de défaillance (PD)

Estimation de la probabilité de défaillance d'un client donné, qui se produit lorsque ce client n'est pas en mesure de rembourser ses engagements à l'échéance du contrat.

Provision pour pertes sur créances

Provision des états financiers dont le montant est suffisant pour absorber les pertes sur créances relevées et inhérentes au portefeuille de prêts, d'acceptations, de lettres de crédit et de cautionnements de la CIBC. La provision peut être spécifique ou générale.

Rajustement de l'évaluation du crédit

Les contrats de dérivés sont d'abord évalués par rapport à des courbes de prix types non risquées, compte non tenu de la qualité du crédit de l'une ou l'autre des contreparties au contrat. Le rajustement de l'évaluation du crédit s'entend du rajustement positif ou négatif devant être apporté à l'évaluation initiale afin de tenir compte de la valeur marchande du risque de crédit attribuable au défaut par l'une ou l'autre des parties de respecter ses engagements en vertu des modalités du contrat dérivé. Le calcul du rajustement de l'évaluation du crédit reflète généralement les accords de garantie et les accords généraux de compensation conclus entre les parties.

Ratio actif/fonds propres

Somme du total de l'actif et de postes hors bilan précis, divisée par le total des fonds propres réglementaires.

Ratio cours/bénéfice

Cours de clôture des actions ordinaires divisé par le résultat dilué par action ordinaire.

Ratio des fonds propres de première catégorie et ratio du total des fonds propres

Fonds propres de première catégorie et total des fonds propres réglementaires divisés par l'actif pondéré en fonction du risque. Cette mesure est fondée sur les lignes directrices du BSIF, au chapitre des normes de la Banque des règlements internationaux.

Ratio dividendes/bénéfice

Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net après dividendes sur actions privilégiées et primes versées aux rachats d'actions privilégiées.

Rendement des actions

Dividendes par action ordinaire divisés par le cours de clôture des actions ordinaires.

Rendement des capitaux propres (RCP)

Bénéfice net, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées et des primes versées aux rachats d'actions privilégiées, exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires.

Rendement total des actionnaires

Rendement total tiré d'un placement dans les actions ordinaires de la CIBC. Le rendement mesure la variation de la valeur pour les actionnaires, compte tenu des dividendes réinvestis dans des actions supplémentaires.

Revenu net d'intérêts

Écart entre l'intérêt gagné sur les actifs (comme les prêts et les valeurs) et l'intérêt engagé sur les passifs (comme les dépôts et les titres secondaires).

Risque d'illiquidité

Risque de ne pas disposer de suffisamment de liquidités pour satisfaire aux engagements financiers courants à moins d'acquiescer des fonds à des taux défavorables ou d'effectuer la vente forcée d'actifs.

Risque de crédit

Risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions convenues.

Risque de marché

Risque de perte financière pouvant résulter de fluctuations défavorables des facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt et les taux de change, les écarts de taux, ainsi que le cours des actions et le prix des marchandises.

Risque opérationnel

Le risque de perte découlant du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes, ou encore d'erreurs humaines ou d'événements externes.

Swap, option vendeur

Dérivés utilisés au chapitre d'opérations de titrisation où le cédant reçoit des flux de trésorerie continus de l'actif vendu et rembourse les coûts de financement rattachés à l'opération de titrisation.

Swaps

Contrat entre deux parties portant sur l'échange d'une série de flux de trésorerie, en fonction d'un montant nominal de référence donné pendant une période déterminée. Ces contrats sont souvent des swaps de taux d'intérêt ou des swaps de devises. Les swaps sont des dérivés.

Titre adossé à des créances avec flux groupés

Titrisation d'une combinaison de titres d'emprunt d'entreprises, de titres adossés à des créances mobilières, de titres adossés à des créances hypothécaires et d'autres tranches de titres adossés à des créances avec flux groupés pour former un bloc d'actifs diversifiés et décomposés par tranches de titres qui comportent divers degrés de risque et de rendement pour répondre à la demande des investisseurs.

Titre adossé à des prêts avec flux groupés

Titrisation d'une combinaison de créances d'entreprises garanties ou non garanties pour les clients commerciaux et industriels d'au moins une banque prêteuse pour former un bloc d'actifs diversifiés et décomposés par tranches de titres qui comportent divers degrés de risque et de rendement pour répondre à la demande des investisseurs.

Titrisation

Opération consistant à vendre des actifs (habituellement des actifs financiers comme des prêts, des contrats de location, des comptes clients, des créances sur cartes de crédit ou des prêts hypothécaires) à des fiduciaires ou à des structures d'accueil. Les structures d'accueil émettent habituellement des valeurs ou une autre forme de droit aux investisseurs ou au cédant, et utilisent le produit tiré de l'émission des valeurs pour acheter les actifs cédés. Les structures d'accueil utilisent généralement les flux de trésorerie tirés des actifs pour satisfaire aux obligations liées aux valeurs ou aux autres droits émis, ce qui peut comporter un certain nombre de profils de risque différents.

Valeur à risque (VAR)

Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques pour estimer la distribution de rendements possibles sur un portefeuille selon un degré de confiance déterminé.

Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres

Valeurs achetées avec l'engagement par l'acheteur de les revendre au vendeur original à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance.

Valeurs empruntées

Valeurs généralement empruntées pour couvrir les positions à découvert. L'emprunt nécessite qu'un bien soit donné en garantie par l'emprunteur, notamment sous forme d'espèces ou de valeurs bien cotées.

Valeurs prêtées

Valeurs généralement prêtées pour couvrir les positions à découvert de l'emprunteur. L'emprunt nécessite qu'un bien soit donné en garantie par l'emprunteur, notamment sous forme d'espèces ou de valeurs bien cotées.

Valeurs vendues à découvert

Représentent l'engagement du vendeur de vendre des valeurs dont il n'est pas le propriétaire. Le vendeur emprunte les valeurs pour pouvoir les remettre à l'acheteur. À une date ultérieure, il achète des valeurs identiques sur le marché pour remplacer les valeurs empruntées.

Valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres

Valeurs vendues avec l'engagement par le vendeur de les racheter de l'acheteur original à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance.

Renseignements destinés aux actionnaires

Dividendes

Actions ordinaires

Date ex-dividende	Date de clôture des registres	Date de versement	Dividendes par action	Nombre d'actions ordinaires à la clôture des registres
24 sept. 2010	28 sept. 2010	28 oct. 2010	0,87 \$	391 066 315
24 juin 2010	28 juin 2010	28 juill. 2010	0,87 \$	388 843 943
25 mars 2010	29 mars 2010	28 avril 2010	0,87 \$	386 950 813
23 déc. 2009	29 déc. 2009	28 janv. 2010	0,87 \$	384 365 376

Les actions ordinaires de la Banque sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York (symbole au téléscripteur – CM).

Actions privilégiées

	Série 18	Série 19 ¹	Série 23 ¹	Série 26	Série 27	Série 28	Série 29	Série 30	Série 31	Série 32	Série 33	Série 35	Série 37
Dividendes trimestriels	0,343750 \$	0,309375 \$	0,331250 \$	0,359375 \$	0,350000 \$	0,020000 \$	0,337500 \$	0,300000 \$	0,293750 \$	0,281250 \$	0,334375 \$	0,406250 \$	0,406250 \$
Symbole au téléscripteur	CM.PR.P	CM.PR.R	CM.PR.A	CM.PR.D	CM.PR.E	–	CM.PR.G	CM.PR.H	CM.PR.I	CM.PR.J	CM.PR.K	CM.PR.L	CM.PR.M

1) Les actions de série 19 et de série 23 ont été rachetées le 31 octobre 2010.

Toutes les actions privilégiées sont cotées à la Bourse de Toronto, à l'exception des actions de la série 28 qui ont été radiées de la cote le 1^{er} mai 2005.

Dividendes admissibles

La CIBC désigne la totalité ou une partie des dividendes versés ou réputés aux fins de l'impôt sur les bénéfices fédéral, provincial ou territorial du Canada à être versés le 1^{er} janvier 2006 ou après cette date comme dividendes admissibles, sauf indication contraire, portant sur les dividendes versés après le présent avis, et informe par la présente tous les bénéficiaires des dividendes de cette désignation.

Dates de clôture des registres et de versement des dividendes prévues pour 2011 pour les actions ordinaires et privilégiées¹

Date de clôture des registres	Date de versement
29 décembre ²	28 janvier
28 mars	28 avril
28 juin	28 juillet
28 septembre	28 octobre

1) Le versement de dividendes pour les actions ordinaires et privilégiées est sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.
2) 2010.

Cotes de crédit (au 31 octobre 2010)

	Créance à court terme	Créance de premier rang	Titre de créance secondaire	Actions privilégiées
DBRS	R-1 (haute)	AA	AA (basse)	Pfd-1 (basse)
Fitch Ratings	F1+	AA-	A+	A
Moody's Investor Service	P-1	Aa2	Aa3	Baa1
Standard & Poor's	A-1	A+	A	A- P-1 (basse)

Régime d'investissement à l'intention des actionnaires

Tous les porteurs inscrits d'actions ordinaires et d'actions privilégiées de catégorie A désignées de la CIBC qui sont des résidents du Canada et des États-Unis peuvent, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service, participer à un ou à plusieurs des régimes suivants :

Régime de réinvestissement des dividendes : Les résidents du Canada peuvent demander que les dividendes servent à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la CIBC.

Régime d'achat d'actions : Les résidents du Canada peuvent acheter des actions ordinaires supplémentaires de la CIBC jusqu'à concurrence de 50 000 \$ au cours de l'exercice.

Régime de dividendes en actions : Les résidents des États-Unis peuvent choisir de recevoir leurs dividendes en actions sur les actions ordinaires de la CIBC.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec la Compagnie Trust CIBC Mellon.

Agent des transferts et agent comptable des registres

Pour des renseignements sur les actions, le régime d'investissement à l'intention des actionnaires, les dividendes, le dépôt direct des dividendes, les comptes de réinvestissement des dividendes et les certificats perdus, ou pour éviter que les documents destinés aux actionnaires soient envoyés en double, veuillez communiquer avec :

Compagnie Trust CIBC Mellon
P.O. Box 7010, Adelaide Street Postal Station
Toronto, Ontario
M5C 2W9
416 643-5500 ou télécopieur 416 643-5501
1 (800) 387-0825 (sans frais au Canada et aux États-Unis)
Courriel : inquiries@cibcmellon.com
Site Web : www.cibcmellon.com

Au Canada, les actions ordinaires et les actions privilégiées sont transférables aux bureaux de notre mandataire, la Compagnie Trust CIBC Mellon, à Toronto, Montréal, Halifax, Calgary et Vancouver.

Aux États-Unis, les actions ordinaires sont transférables au bureau suivant :
BNY Mellon Shareowner Services
480 Washington Blvd., 27th Floor
Jersey City, New Jersey 07310
1 (800) 589-9836
Courriel : shrrelations@bnymellon.com
Site Web : www.bnymellon-investor.com

Autres renseignements

SIÈGE SOCIAL DE LA CIBC

Commerce Court, Toronto, Ontario
Canada M5L 1A2
Téléphone : 416 980-2211
Code Swift : CIBCCATT
Site Web : www.cibc.com/francais

RENSEIGNEMENTS

Relations avec les investisseurs :
Téléphone : 416 980-6433
Télécopieur : 416 980-5028
Courriel : relationsinvestisseurs@cibc.com

Communications et affaires publiques :
Téléphone : 416 980-4523
Télécopieur : 416 363-5347
Courriel : corpcommmailbox@cibc.com

Services bancaires téléphoniques CIBC :
Numéro sans frais au Canada :
1 (800) 465-2422

Bureau de l'ombudsman de la CIBC :
Numéro sans frais au Canada :
1 (800) 308-6859
Toronto : 416 861-3313
Télécopieur : 1 (800) 308-6861
Toronto : 416 980-3754

Rapport annuel CIBC 2010
Des exemplaires supplémentaires du
Rapport annuel peuvent être commandés
au 416 980-6433 ou par courriel à
relationsinvestisseurs@cibc.com.
Le Rapport annuel est aussi disponible en
ligne à www.cibc.com/francais.

English version : Additional print copies
of the Annual Report may be obtained by
calling (416) 980-6433 or e-mailing
investorrelations@cibc.com.
The Annual Report is also available online
at www.cibc.com.

DATES IMPORTANTES EN 2011

Résultats trimestriels :
T1 – 24 février
T2 – 26 mai
T3 – 31 août
T4 – 1^{er} décembre

Assemblée annuelle des actionnaires
Le jeudi 28 avril à 10 h (heure avancée du
Centre) à l'hôtel The Fairmont Winnipeg,
salle Winnipeg Ballroom,
2 Lombard Street,
Winnipeg (Manitoba) R3B 0Y3

Constitution

La Banque Canadienne Impériale de Commerce (la « Banque CIBC ») est une institution financière diversifiée régie par la *Loi sur les banques* (Canada). La Banque CIBC est née de la fusion, en 1961, de la Banque Canadienne de Commerce et de la Banque Impériale du Canada. En 1858, en vertu d'une loi spéciale du gouvernement de la Province du Canada, la Banque Canadienne de Commerce a d'abord été légalement constituée sous la raison sociale de Banque du Canada. La charte de cette dernière a par la suite été modifiée pour changer sa dénomination sociale en Banque Canadienne de Commerce, et c'est sous ce nom qu'elle a ouvert ses portes en 1867. La Banque Impériale du Canada a été légalement constituée en 1875 en vertu d'une loi spéciale du Parlement du Canada et elle a commencé à exercer ses activités au cours de la même année.

Les appellations suivantes sont des marques de commerce de la CIBC ou de ses filiales :

Accès quotidien CIBC; Accès quotidien Plus CIBC; Avantage CIBC 60 Plus; Bourse d'études VisionJeunesse CIBC; Carte Avantage CIBC; CIBC « Pour ce qui compte dans votre vie »; Compte d'opérations d'entreprise illimitées CIBC; Évaluation de santé financière CIBC; FirstCaribbean International Bank; Gestion privée de patrimoine CIBC; IntelliCrédit CIBC; Journée du miracle; Le Transfert CIBC; logo CIBC; Portefeuilles Axiom; Pro-Investisseurs; Réaliser ce qui compte; Service Impérial; SuperDépart; Wood Gundy.

Les appellations suivantes sont des marques de commerce de tiers :

Aéro Or est une marque déposée d'Aéropil Canada Inc. et la Banque CIBC est titulaire de licence de cette marque; BlackBerry ainsi que les marques de commerce, noms et logos associés, sont la propriété de Research In Motion Limited et sont des marques déposées ou utilisées en Europe, au Moyen-Orient, en Asie et dans d'autres pays du monde. Ces marques de commerce, noms et logos associés de Research In Motion Limited sont utilisés sous licence; Cancer de la prostate Canada est une marque de commerce de Cancer de la prostate Canada; Carbon Disclosure Project est une marque de commerce de Carbon Disclosure Project Limited. La Banque CIBC est titulaire de licence de cette marque; Coupe du monde de la FIFA est une marque déposée de la Fédération Internationale de Football Association; Encana est une marque déposée d'Encana Corporation; Enerplus est une marque déposée de Enermark Inc.; Fondation canadienne du cancer du sein et Course à la vie sont des marques déposées de la Fondation canadienne du cancer du sein; Forest Stewardship Council est une marque déposée de Forest Stewardship Council, A.C.; iPhone est une marque de commerce ou de service de Apple Inc., société enregistrée aux États-Unis et dans d'autres pays; La Bourse de New York est une marque déposée de NYSE Group, Inc.; La Bourse de Toronto est une marque déposée de The Toronto Stock Exchange; L'indice social Jantzi est une marque déposée de Michael Jantzi Research Associates Inc.; MasterCard est une marque déposée de MasterCard International Inc.; Movember est une marque déposée de Forideas Pty Limited; Penn West Energy Trust; Programme des ordinateurs pour les écoles est une marque de commerce de Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie; Renoncez au papier est une marque déposée de Go Paperless Corporation; Services financiers le Choix du Président est une marque déposée de Loblaws Inc.; Soccer Nation est une marque de commerce de la Canadian Broadcasting Corporation/Société Radio-Canada; Sommet des 100 femmes les plus influentes au Canada est une marque déposée de The Jeffery Group Ltd.; The Globe and Mail est une marque déposée de CTVglobemedia Publishing Inc.; TSX est une marque déposée de TSX Inc.; Visa est une marque déposée de Visa International Inc. La Banque CIBC est un usager licencié.

Seules les marques de commerce qui sont en instance ou qui sont déposées auprès de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada sont indiquées.

Notre vision

Être un chef de file des relations avec la clientèle

Notre mission

Respecter nos engagements envers chacune de nos parties intéressées

- Aider nos clients à réaliser ce qui compte pour eux
- Créer un milieu de travail où tous les employés peuvent exceller
- Apporter vraiment davantage à nos collectivités
- Générer un rendement global solide pour nos actionnaires

Nos valeurs

Notre vision et notre mission reposent sur une culture d'entreprise fondée sur les valeurs essentielles : de confiance, de travail d'équipe et de responsabilisation

Notre direction stratégique

Obtenir un rendement constant et durable à long terme

Nos priorités

- Leadership du marché dans les activités essentielles
 - Atteindre au moins une troisième position et nous y maintenir, tout en ciblant la première ou la deuxième position, dans nos activités de détail et de gros au Canada
- Composition des activités équilibrée et sous gestion active
 - Prendre de l'expansion dans les secteurs où nous sommes concurrentiels et avons des débouchés qui peuvent générer des bénéfices durables
- En tête du secteur quant aux facteurs fondamentaux
 - Reposer nos activités essentielles sur des fonds propres solides, des mesures de productivité concurrentielles et une saine gestion du risque



Tout le papier utilisé pour imprimer le Rapport annuel CIBC 2010 a été certifié par le Forest Stewardship Council (FSC). La fibre FSC utilisée dans la fabrication du papier est issue de forêts bien gérées et a été certifiée de façon indépendante par Smartwood conformément aux règlements du Forest Stewardship Council. La fibre de papier de la couverture renferme 55 % de matières recyclées, dont 30 % de déchets après consommation, et ne contient ni acide ni chlore élémentaire. La fibre de papier utilisée dans le présent rapport renferme 30 % de déchets après consommation et ne contient ni acide ni chlore élémentaire. Seule de l'encre végétale à faible teneur en COV a été utilisée.